

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET  
EDUCATIVES

\*\*\*\*\*

UNITE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE  
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF HISTORY

L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE ET LA  
PROBLEMATIQUE DES MUTATIONS SOCIO-  
POLITQUES DANS LA PROVINCE  
ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE (1955-2013)

Thèse de Doctorat/Ph.D en Histoire présentée et soutenue le 23 décembre 2021

*Spécialisation* : Histoire des Civilisations et des Religions

Par

**Emmanuel Many**

*Master en Histoire*

**JURY**



**PRESIDENT** : M. ONOMO ETABA Roger Bernard, (Pr, UYI)

**RAPPORTEUR** : M. ESSOMBA Philippe Blaise (Pr, UYI)

M. MOUSSA II, (MC, UYI)

**MEMBRES**: M. BOLAK FUNTEH Mark, (Pr, UBA)

M. EBALE Raymond Anselme (MC, UYI)

M. BOKAGNE BETOBO Édouard, (MC, UYI)

*Février 2021*



A la grande famille Louis Marie Mbassi

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>ii</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>iii</b>
<b>LISTE DES ABBREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....</b>	<b>iv</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>vii</b>
<b>RESUME .....</b>	<b>ix</b>
<b>ABSTRACT .....</b>	<b>x</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : LA SITUATION DE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE EN 1955 .....</b>	<b>42</b>
I-LE POIDS DE L'HERITAGE DE <i>RERUM NOVARUM</i> ET LA DOCTRINE SOCIALE AU CAMEROUN .....	42
II- OBJECTIFS ET RÔLES SOCIO-POLITIQUES DES EVEQUES .....	68
III- INSTALLATION PROGRESSIVE DU RADICALISME AU CAMEROUN .....	75
IV- INSTRUMENTALISATION DE L'EGLISE PAR LE POLITIQUE .....	82
<b>CHAPITRE II : MUTATIONS SOCIOPOLITIQUES, STATU QUO SOCIAL ET LE REGARD DE L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE DU CAMEROUN.....</b>	<b>95</b>
I-CONTEXTE HISTORIQUE AVANT LES EVENEMENTS DE LA TRIPARTITE .....	96
II- LES MOTIFS DE LA RENCONTRE TRIPARTITE.....	117
III- LE REVIREMENT DE L'ETAT ET L'INSTAURATION DE L'AUTORITARISME .....	126
IV-1996 A 2008 : DU RETOUR AU DIRRIGISME POLIQUE A L'ENGAGEMENT DES EVÊQUES SUR LA SCENE POLITIQUE.....	132
<b>CHAPITRE III : LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE ET LA PROBLEMATIQUE DES DROITS DE L'HOMME .....</b>	<b>148</b>
I-REGARD PANORAMIQUE SUR LA NOTION DES DROITS DE L'HOMME.....	148
II-LA NAISSANCE DES DROITS DE L'HOMME DANS LA PERSPECTIVE DE L'EGLISE CATHOLIQUE....	158
III- L'ENGAGEMENT DE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME AU CAMEROUN : UNE INITIATIVE AUX MOTIVATIONS DIVERSES .....	168
IV- LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE: UN ACTEUR PRIVILEGIE DE LA PROMOTION HUMAINE AU CAMEROUN.....	178
<b>CHAPITRE IV : L'INTERVENTION DE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE DANS LE CHAMP DEMOCRATIQUE ET POLITIQUE AU CAMEROUN. ....</b>	<b>190</b>
I-ETAT DES LIEUX DE L'EVOLUTION DE LA DEMOCRATIE AU CAMEROUN .....	191
II-LES FACTEURS CONTEXTUELS DU PROCESSUS DE DEMOCRATISATION DU CAMEROUN .....	195
III-LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE ET SA POSTURE FACE AU PROCESSUS DE DEMOCRATISATION .....	204
<b>CHAPITRE V : LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE ET SON ROLE POUR LE MAINTIEN OU LE RETABLISSEMENT DE LA PAIX DANS LA SOCIÉTÉ.....</b>	<b>216</b>
I-EVOLUTION DOCTRINALE DE L'EGLISE SUR LES QUESTIONS SOCIO-POLITUQESDANS LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE .....	216
II-APPROCHE SOCIOLOGIQUE ET CONTEXTUELLE DE L'ACTION DE L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE DANS LE DEVELOPPEMENT HOLISTIQUE. ....	222
III-LA POSITION SOCIOLOGUE DE L'EGLISE SUR LA PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT.....	2226
IV-L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE, TEMOIN ET ACTEUR DU DEVELOPPEMENT DANS LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE .....	232
<b>CHAPITRE VI : UNE PARTICIPATION MITIGEE DE L'INSTITUTION CATHOLIQUE DANS LE PROCESSUS DEMOCRATIQUE ET DU DEVELOPPEMENT AU CAMEROUN.....</b>	<b>248</b>
I-L'ACTION INSTITUTIONNELLE DE L'EGLISE AUX INTERPELLATIONS DE LA CENC DANS LE DOMAINE POLITIQUE.....	249
II-LES ORGANISATIONS CATHOLIQUES ET LA VEILLE CITOYENNE AU CAMEROUN .....	259
III-JEU ET ENJEUX DE LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE DES STRUCTURES CATHOLIQUES DANS LE PROCESSUS DEMOCRATIQUE AU CAMEROUN .....	268
IV-LA PASTORALE DE L'EGLISE CATHOLIQUE ET SON APPORT DANS UNE ZONE ECCLESIALE : LE CAS DE LA ZONE PASTORALE D'EVODOULA .....	276
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>312</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>322</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES.....</b>	<b>393</b>
<b>INDEX .....</b>	<b>411</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>415</b>

## REMERCIEMENTS

Le présent travail n'a pu être réalisé que par les apports multiformes d'un certain nombre de personnes qui nous ont apportés à divers niveaux des éclairages, des conseils. C'est le lieu pour cela de remercier ses personnages, qu'ils trouvent en ce travail un indéfectible témoignage de notre résonance.

Nous exprimons tout d'abord notre vive gratitude au Pr. Philippe Blaise Essomba qui, malgré ses multiples occupations, a accepté de diriger ce travail. Ses orientations, ses conseils, son assistance ainsi que sa disponibilité constante nous auront permis de mener jusqu'au bout cette étude. Au co-directeur, le Pr. Moussa II, à qui nous devons par ailleurs nos premiers pas dans la recherche, nous exprimons nos sincères remerciements. Nous avons une pensée profonde au Pr. Joseph Marie Essomba avec qui nous avons commencé cette aventure en Master, que son âme repose en paix.

Nous adressons nos remerciements à tous nos professeurs du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I. Chacun d'eux, à sa manière, a contribué à notre formation au cours de nombreuses années passées avec eux. Nous tenons à remercier les Professeurs Jean Paul Messina, Claude Abé, André Tassou, Leka Essomba pour les conseils et leurs soutiens multiformes dans la rédaction de cette thèse.

Nous avons l'agréable devoir d'adresser nos remerciements à notre épouse Estelle Flora Ndomo Ngonon qui, moralement, matériellement nous a soutenu. Nos enfants pour le réconfort Grace Many, Claude Many, Miskhat Ndzié, Maël Many, Mikaya Laurencia Many.

Nous exprimons notre gratitude aux Docteurs Ferdinand Enoke, Aba Atangana, Cyrille Bekono, Ndo Abé, Nicolas Thierry Onomo Mbassi, Francis Mvo'o, Xavier Otabela, André Bongo, au doctorant Serges Thiery Ekani pour leur ouverture à travers les conseils. Mes frères et amis Michel Leba, Alain Jam pour leurs soutiens morales et matériels. Nos informateurs, particulièrement Mgrs. Sosthène Bayemi, Roger Pirenne, Ewolo, Sylvestre Essomba pour le temps à nous consacrés dans la collecte des informations. Au Secrétaire Général de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun Mgr Benoit Kala pour l'autorisation de l'ouverture des archives de la CENC. Les Abbés Pascal Nsoé, Raoul Bekolo, Gaston Etoundi Nga, Barthélemy Arnaud Nkoa Owono, Simon Pierre Avodo, Ferdinand Eloundou pour les différentes informations et les débats sur la question de recherche, Ondoa Mekongo archiviste-documentaliste de la CENC, une gratitude profonde et particulière à l'Abbé Anani Endanmena en service aux archives du Vatican en Italie pour sa disponibilité à nous offrir certaines archives et informations du Vatican dans la recherche documentaire, les Sœurs Rosalie Michelle Efouba, Marie Razary. Les catéchistes Marcelin Messanga, Jules Mvondo, les laïcs Barthelemy Effa, Henry Effa, Marie Molo, Laurencia Biloa, Siméon Ombiono, Victor Onomo, Dieudonné Tsala. C'est de tout cœur que nous remercions tous les autres informateurs des sept diocèses qui ont accepté de répondre à nos questions lors de nos enquêtes de terrain. Notre profonde gratitude à tous les bibliothécaires qui nous ont aidés par leur esprit de simplicité à obtenir les documents. Enfin, que tous ceux et celles qui ont participé à la réalisation de ce travail trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

## LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

<b>ACAT</b>	: Action des Chrétiens pour l'Abolition de le Torture
<b>ADLUCEM</b>	: Association des Laïcs Universitaires Catholiques et Missionnaires
<b>AEA</b>	: Association Évangélique d'Afrique
<b>AEFALSH</b>	: Association des Etudiants de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
<b>AG</b>	: Assemblée Générale
<b>AGR</b>	: Activités Génératrices de Revenus.
<b>AMCE</b>	: Archives de la mission catholique d'Evodoula
<b>ANY</b>	: Archives Nationales de Yaoundé
<b>AOF</b>	: Afrique-Occidentale Française.
<b>AP</b>	: Archives Privées
<b>ASAPE</b>	: Action pour la Sécurité Alimentaire et la Protection de l'Environnement.
<b>BDC</b>	: Bloc Démocrate Camerounais
<b>BE</b>	: Bureau Exécutif.
<b>BEPC</b>	: Brevet d'Etude du Premier Cycle.
<b>CAVT</b>	: Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail
<b>CCIM</b>	: Congrégation du Cœur immaculé de Marie
<b>CDJP</b>	: Commission Diocésaine Justice et Paix
<b>CDO</b>	: Centrale Diocésaine des œuvres
<b>CEG</b>	: Collège d'Enseignement Général.
<b>CENC</b>	: Conseil Episcopale National du Cameroun
<b>CEP</b>	: Certificat d'études primaires
<b>CEPE</b>	: Certificat d'Etude Primaire et Elémentaire
<b>CEPER</b>	: Centre d'Édition et de Production pour l'Enseignement et la Recherche
<b>CG</b>	: Conseil Général
<b>CLE</b>	: Centre de Littérature Évangélique.
<b>CNJP</b>	: Conseil National Justice et paix
<b>COGELOM</b>	: Comité de Gestion de la Lettre Ouverte et du Mémorandum.
<b>CRS</b>	: <i>Catholic Relief Services</i>
<b>CRTV</b>	: <i>Cameroon Radio Télévision</i>
<b>DDAS</b>	: Département de Développement et d'Action Sociale

<b>DIPES II</b>	: Diplôme de Professeur de l'enseignant Secondaire deuxième Grade
<b>Dr</b>	: Docteur
<b>DUDH</b>	: Déclaration Universelle des Droits de l' homme
<b>ENS</b>	: Ecole Normale Supérieure
<b>EPC</b>	: Eglise Presbytérienne du Cameroun
<b>FCFA</b>	: Franc de la Communauté Financière d'Afrique.
<b>FMI</b>	: Fond Monétaire International
<b>IAA</b>	: Instituteur Adjoint auxiliaire
<b>IAEG</b>	: Instituteur Adjoint de l'Enseignement Général
<b>IC</b>	: Instituteur Contractuel
<b>IEG</b>	: Instituteur de l'Enseignement Général
<b>ITIE</b>	: Initiative pour la transparence dans l'industrie extractives
<b>MCE</b>	: Mission catholique d'Evodoula
<b>MEG</b>	: Maître d'Enseignement Général
<b>Mgr</b>	: Monseigneur
<b>MINEDUC</b>	: Ministère de l'Education
<b>OMI</b>	: Oblats de Marie Immaculée
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>ORSTOM</b>	: Office de la recherche Scientifique et Technique d'Outre-mer
<b>OSC</b>	: Organisation de la Société Civile
<b>PAS</b>	: Programme d'Ajustement Structurel
<b>PDC</b>	: Parti des Démocrates Camerounais
<b>PME</b>	: Petite et Moyenne Entreprise
<b>PPTE</b>	: Pays Pauvres Très Endettés.
<b>Pr</b>	: Professeur
<b>PUF</b>	: Presses Universitaires de France
<b>PV</b>	: Procès-Verbal
<b>PWYP</b>	: Publish What You Pay ( Association caritative)
<b>RDPC</b>	: Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
<b>RFI</b>	: Radio France International
<b>S.S</b>	: Sa Sainteté
<b>SC</b>	: Société Civile
<b>SCEAM</b>	: Symposiums des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar

<b>SDN</b>	: Société Des Nations.
<b>SENECA</b>	: Secrétariat National de l'Enseignement catholique
<b>SIDA</b>	: Syndrome Immuno Déficience Acquis
<b>SIL</b>	: Société Internationale de Linguistique
<b>SNJP</b>	: Service National Justice et Paix
<b>SOPECAM</b>	: Société de Presse et d'Éditions du Cameroun
<b>St</b>	: Saint
<b>UCAC</b>	: Université Catholique d'Afrique Centrale
<b>UDC</b>	: Union Démocratique du Cameroun
<b>UNC</b>	: Union Nationale Camerounaise
<b>UNDP</b>	: Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès
<b>UPAC</b>	: Université Protestante d'Afrique Centrale
<b>UPC</b>	: Union des Populations du Cameroun.
<b>UYI</b>	: Université de Yaoundé I



## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### A-Photos

1: Pierre Mebe .....	47
2: Père Pierre Pichon .....	56
3: Mgr Jean Zoa.....	106
4: Mgr Simon Victor Tonye Bakot .....	106
5: Mgr Paul Etoga .....	107
6: Mgr Adalbert Ndzana.....	108
7: Mgr. Pierre Célestin Nkou .....	109
8: Mgr Jérôme Owono Mimboe .....	111
9: Mgr Jean Mbarga .....	113
10: Mémorial de Mgr Jean Zoa à la Basilique de Mvolyé. ....	186
11: Les évêques du Cameroun et autres participants après une conférence.....	257
12: Atelier CDJP Yaoundé sur la formation à la citoyenneté .....	265
13: Paroisse Marie-Reine d'Evodoula consacrée le 25/01/ 1971 par Mgr Jean Zoa .....	282
14: Château d'eau construit par les missionnaires Catholiques .....	283
15: Façade principale de l'école catholique Marie Reine d'Evodoula construite en 1977 en matériaux définitif œuvre de Mgr Roger Pirenne .....	285
16: Victor Onomo, enseignant retraité de l'école catholique d'Evodoula. ....	289
17: Batiment du foyer St Martin de la mission catholique d'Evodoula.....	292
18: Camp de logement des instituteurs construit en 1977 par Mgr Roger Pirenne.....	293
19: Ancien bâtiment abritant le centre de sante des sœurs Bethlémites.....	297
20: Les sœurs Marie Razary et Rosalie M. Efouba, toutes infirmières au Centre de Santé Sainte Marie de la visitation.....	297
21: Foyer Pierre Bétancur construit en 1969.....	299
22: M. Molo ancienne interne de la sixa à la mission catholique d'Evodoula.....	303
23: Case d'habitat des anciens moniteurs du sixa à la Mission Catholique d'Evodoula.....	305
24: Marcellin Messanga, ancien moniteur au sixa d'Evodoula .....	308

### B-Tableaux

1: Liste des papes ayant influencé l'Eglise en Afrique depuis 1939.....	43
2: Genèse des diocèses du cameroun .....	53
3: Résultats des Elections au Cameroun en 1956.....	63
4: Les différents évêques de l'Archidiocèse de Yaoundé .....	105

5: Liste des évêques du diocèse de Mbalmayo .....	107
6: Liste des évêques du diocèse de Sangmélima.....	109
7: Liste des différents évêques du diocèse de Bafia.....	110
8: Liste des évêques du diocèse d'Obala.....	111
9: Liste des évêques du diocèse d'Ebolowa .....	112
10: Liste des évêques du diocèse de Kribi .....	113
11: Quelques exemples d'exécutions publiques des prisonniers politiques.....	177
12: Suffrage exprimés pour chaque candidat en valeur absolu et en valeur relative en 2004. .....	201
13: Les prêtres en poste à la MCE de 1954 à 2013 .....	281
14: Récapitulatif des directeurs laïcs de l'école primaire Marie Reine d'Evodoula. ....	288
15: Evolution des effectifs dans les classes du CMII concourant au CEPE. ....	291
16: Population consultée au mois de Juin 2009 à juin 2013 .....	295
17: Quelques Mariages Célébrés de 1954 à 1955 .....	307

### **C-Cartes**

1: Evolution de la province ecclésiastique de Yaoundé.....	10
2: Diocèse d'Obala et les paroisses .....	97
3: Zone ecclésiastique d'Evodoula.....	277

## RESUME

La présente étude se veut une analyse de l'insertion de l'Eglise catholique romaine dans le champ du développement, il s'agit d'observer que cette institution œuvre aussi bien au point de vue social, économique et humain dans la province ecclésiastique de Yaoundé. Pour se faire, le travail d'analyse qui est effectué prend en compte la dimension des mutations socio-politique c'est-à-dire les changements qui ont été effectués à Yaoundé entre 1955 et 2013. Autrement dit, ce travail questionne les stratégies mises en place par l'Eglise en tant qu'institution en matière des fins salvifiques et sociales. C'est pour se faire que les encycliques, les exhortations apostoliques, les communiqués, les directives, les lettres pastorales aussi bien de la curée romaine à la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun, nous ont permis de formuler un problème d'analyse, lequel consiste à savoir : quelles sont les trajectoires et stratégies utilisées par l'Eglise catholique afin de promouvoir la dynamique et les mutations socio-politiques liées au développement dans la province ecclésiastique de Yaoundé sur une période de 58 ans. C'est la raison pour laquelle, nous avons optés pour l'interdisciplinarité qui a facilité la confrontation des données méthodologiques au travers d'une approche spécifique. Ladite approche à la fois documentaire, orale permet de comprendre que l'institution cible de l'Etude a vocation à être au chevet des populations. Pour le prouver on a eu recours au guide d'entretien avec une technique semi directive des entretiens à caractères compréhensif. Dès lors une question centrale s'est posée : quelles sont les stratégies politiques, sociales et économiques élaborées par la province ecclésiastique de Yaoundé de 1955 à 2013 ? Au sortir de cette question, nous avons formulés une démarche méthodologique en six points, en tenant compte d'une revue documentaire fourni et diversifiée. En conséquence ce travail a voulu en six chapitres questionner aussi l'historique de l'archidiocèse de Yaoundé, la dimension sociale, la praxéologie de l'Eglise face à la question des droits de l'homme, la pédagogie de cette institution face aux problèmes politiques, les conséquences de cette institution et le bilan qui en ressort au bout de 58 ans. Au demeurant, cette analyse s'inscrit dans le champ de l'histoire totale avec la prise en compte de la diachronie, de la synchronie et de la thématique comme modèle d'intangibilité.

**Mots clés** : Eglise catholique romaine ; Eglise locale ; développement holistique ; mutations ; province ecclésiastique.

## ABSTRACT

*The present survey is an analysis of the insertion of the Roman Catholic Church in the field of development. It aims at revealing that this institution works from the social, economic and human point of view in the Ecclesiastical Province of Yaounde. The analysis carried out takes into account the dimension of socio-political mutations, such as the changes that have taken place in Yaoundé between 1955 and 2013. In other words, this work questions the strategies put in place by the Church as an institution in terms of salvific and social ends. By so doing, the encyclicals, apostolic exhortations, communiqués, directives and pastoral letters from the Roman Curia to the National Episcopal Conference of Cameroon have enabled us to formulate a problem to know: what are the trajectories and strategies used by the Catholic Church to promote the dynamics and socio-political changes linked to development in the Ecclesiastical Province of Yaoundé over a period of 58 years. For this reason, we opted for interdisciplinarity which facilitated the confrontation of methodological data through a specific approach. This approach, which is both documentary and oral, allows us to understand that the target institution of the study has a vocation to be at the bedside of the population. To prove this, we used an interview guide with a semi-directive technique of comprehensive interviews. From then on, a central question arose: what are the political, social and economic strategies developed by the Yaoundé ecclesiastical province from 1955 to 2013? Based on this question, we formulated a methodological approach in six points, taking into account a comprehensive and diversified documentary review. Consequently, this work wanted to question, in six chapters, the history of the Archdiocese of Yaoundé, the social dimension, the praxis of the Church faced to the question of human rights, the pedagogy of this institution in front of political problems, the consequences of this institution and the balance sheet that emerges after 58 years. In fact, this analysis is part of the field of total history, taking into account diachrony, synchronicity and the theme as a model of intangibility.*

*key words : Roman Catholic Church; local church; development holistic; mutations ; ecclesiastical province.*





# INTRODUCTION GENERALE

## I- PRESENTATION DU SUJET

L'histoire religieuse du Cameroun est mouvementée, riche en faits et rebondissements. Elle est aussi tumultueuse à cause des victimes et marginalisations qu'elle a occasionnée au Cameroun. Il serait donc intéressant de questionner les faits qui vont de pair avec l'évolution de l'Eglise Catholique, afin de mieux connaître et comprendre les rapports et les besoins des Hommes en société. C'est dire que ce travail s'inscrit dans le champ de l'histoire des Hommes en société. De fait, les Églises chrétiennes et particulièrement l'Eglise catholique ont apporté en Afrique un capital prodigieux de prosélytisme, de dévouement, de générosité mais aussi de naïveté et de compromission pour mettre sur pied des stratégies dans le cadre de leur besoin d'évangélisation<sup>1</sup>. L'Eglise qu'elle soit missionnaire, missionnée ou particulière a opté pour des stratégies pastorales donc celle dite de proximité<sup>2</sup>, les Missionnaires de l'Eglise Catholique ont beaucoup œuvré particulièrement sur le plan social et économique.

La participation de cet atout de développement constitue sans doute l'ensemble des éléments déclencheurs du processus de conversions des âmes par l'entremise des congrégations religieuses. C'est dans ce contexte que la province ecclésiastique du Centre Cameroun s'était conformée bien avant la convocation du Concile Vatican II. La mission était de transformer spirituellement et socialement les populations par le biais des œuvres chrétiennes. Toutefois, les exigences dans la réalisation de cette mission holistique dépendaient de la capacité managériale des ministres du culte : d'où la présente étude, "**L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE ET LA PROBLEMATIQUES DES MUTATIONS SOCIO-POLITIQUES DANS LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE (1955-2013)**".

Cette thématique pose la question de la contribution de l'Eglise catholique dans l'atteinte des fins matérielles et spirituelles. Au point de vue théorique, l'institution comprise comme la mission catholique remplit des rôles spécifiques. Il est donc possible de convoquer le

---

<sup>1</sup> J. Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique Noire, d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1978, p.401.

<sup>2</sup> Il s'agit d'une évangélisation qui consiste à associer les populations locales au prosélytisme religieux autrement dit cette évangélisation prend en compte les problèmes des populations et leurs résolutions comme meilleur moyen d'implémentation de la foi du Christ dans une localité.

fonctionnalisme<sup>3</sup> qui met en lumière une telle action qui est conforme à l'*Encyclique popularum progressio* cher au Pape Paul VI<sup>4</sup>. Cette thématique, au point théorique, tente à connaître avec exactitude les mobiles qui ont contribué à la création de la province ecclésiastique de Yaoundé comme l'un des centres de l'expansion chrétienne de l'Église Catholique au Cameroun.

Pourtant à l'observation de l'action de l'Église catholique dans la province ecclésiastique du centre, on constate une certaine difficulté d'atteinte des fins sociales fixées par l'encyclique. Il en ressort la question initiale de cette analyse à savoir : les contributions de la mission catholique en matière de développement permettent-elles à la chrétienté, aux populations de la province ecclésiastique du centre un plein épanouissement ? Ce mécanisme binaire de l'analyse s'accompagne des mobiles scientifiques et des enseignements que livre le présent sujet.

## II- RAISONS DU CHOIX

Dans le contexte d'échange et d'intercommunication entre les individus, les groupes, les pays et les continents, notre attention se fixe sur l'aspect religieux à travers ses acteurs. Il en ressort que le contact des populations avec les religions étrangères est à l'origine d'une série de mutations culturelles. Face à ces dernières, fruit d'une tragédie de l'histoire, nous pensons qu'une réflexion s'impose, pour démêler les responsabilités et les incidences. De là, plusieurs raisons ont milité pour le choix de ce thème :

La première est d'ordre pratique, elle découle de la volonté de cerner le contexte particulier de rencontre entre le catholicisme et les différentes religions traditionnelles camerounaises. Cette relation oscille entre œcuménisme et antagonisme mais se veut résolument productive pour les populations de notre champ d'analyse. C'est au travers d'une évangélisation respectueuse des croyances personnelles que la mission catholique s'efforce de trouver les solutions aux souffrances des populations et de répondre à leurs besoins spirituels vers le Christ.

A cette première raison, s'ajoute une deuxième qui est d'ordre personnel. Quoique d'obédience catholique et imprégné au travers de nos études en civilisations et religions donne de l'importance des œuvres caritatives et missionnaires, il a semblé judicieux de nous pencher

---

<sup>3</sup> Le fonctionnalisme est une théorie sociologique et anthropologique qui propose une lecture de la société sur la base des éléments qui assurent la stabilité. La notion de fonction fait référence au rôle joué dans un organe social, institution dans une organisation sociale donnée. Cette théorie est développée par David Mitrany et défendue par Bronislaw Malinowski ; puis étudiée par Robert Merton et Liliane Voye. Il démontre que chaque élément de la société possède une tâche à accomplir, une fonction qui présente une part irremplaçable de la totalité organique. Ainsi, les organes de la société ont pour fonction d'assurer la cohésion sociale.

<sup>4</sup> *Encyclique popularum Progressio* cité in P. L. Betene, J.P. Messina, *l'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, publication du centenaire, imprimerie catholique de Bologne, avril 1992, p.13.



sur les rapports entre développement holistique et politique de 1995 à 2010. Cela est une suite logique à notre recherche en Master où nous avons travaillé sur : **L'Œuvre de la Mission Catholique et la Christianisation de l'Arrondissement d'Evodoula : 1954-2010** à l'Université de Yaoundé I. C'est pourquoi dans le but d'approfondir nos travaux en civilisations et religions, il fallait élargir le champ heuristique d'où la formulation de la présente thématique.

L'action de plusieurs prêtres de l'Eglise au travers de la dynamisation des structures de développement social, culturel et économique a servi de balise<sup>5</sup>.

La troisième raison est d'ordre scientifique et se subdivise en deux sous raisons.

Premièrement, lorsque nous essayons de parcourir les centres de documentation de la place, nous constatons l'existence d'ouvrage dans la dynamique de l'histoire de l'Eglise, mais qui n'abordent pas spécifiquement notre thématique sur la province ecclésiastique de Yaoundé. Devant l'urgence de réécrire l'histoire du Cameroun en général et celle du christianisme en particulier, notre devoir est de démontrer que cette région, loin de tout préjugé, avait activement participé à la grande mouvance religieuse de notre pays.

Deuxièmement, un tel thème se veut fonctionnel dans le sens où la véracité des faits vient édifier la mémoire collective de cette province ecclésiastique sur les mutations qu'elle a connues dans son passé, à travers des dirigeants camerounais, ou les expatriés. Ceux-ci constituaient les éléments moteurs dans le processus de mise en place de la province et de son développement. Ce travail arrive au moment où, l'on constate la disparition des personnes ressources dont les connaissances sont d'une importance capitale dans la reconstitution des faits historiques. Ainsi, il revient à la jeune génération de se réapproprier l'histoire afin que le peuple camerounais, puisse décoller de son sous-développement sur la base de la connaissance de son passé. Daïkolé Daïssala soulignait ainsi : "le passé ne s'efface pas et l'on se doit de remonter le temps, à la recherche des ancêtres. Car il n'y a pas de personnalité sans mémoire ; un peuple sans ancêtres n'est qu'une population. Seuls les animaux vivent entièrement dans l'ici et maintenant, alors que l'homme est l'animal compteur d'histoire<sup>6</sup>".

En plus, cette recherche nous permet d'effleurer ce thème. C'est une occasion de découvrir d'autres personnages qui ont marqué l'Eglise Catholique au Cameroun.

---

<sup>5</sup> C'est le cas des Mgrs Jean Zoa, Thomas Mongo, Adalbert Ndzana, Owono Mimboé, Paul Etoga, Athanase Mballa, Wouking, etc., ainsi que des congrégations religieuses.

<sup>6</sup> D. Daïssala, *Libre derrière les barreaux*, Paris, les éditions du Jaguar, 1993, p. 26.

### III- INTERET DU SUJET

Ce travail recèle plusieurs centres d'intérêts concernant la province ecclésiastique de Yaoundé, nous avons ainsi, un intérêt pratique, personnel et scientifique.

Le premier intérêt de ce travail est d'ordre scientifique. Il se comprend dans la mesure où ce travail est une analyse critique de l'action épiscopale lors des différentes crises socio-politiques au Cameroun en général et dans la province ecclésiastique de Yaoundé en particulier. Il cerne à ce niveau l'incidence de la situation socio-économique sur le champ politique obligeant les acteurs infra étatique comme l'Eglise à intervenir. Ceci revient à dire que l'intérêt scientifique a une dimension historique qui va renseigner aussi bien sur l'implémentation de l'Eglise que dans les rapports entre l'Eglise, l'Etat et les populations dans la région charnière pour le catholicisme que constitue la région du centre.

L'analyse interroge la façon donc les choses ont été faites dans ce triptique relationnel afin de faire ressortir la part des évêques dans le résultat obtenu.

Il faut se rappeler pour cela que les évêques sont aussi et d'abord les pasteurs d'un peuple qui a ses réalités et même sa doxa qu'on ne peut ignorer sans tomber, sinon dans l'insignifiance, du moins dans l'impertinence.

L'intérêt scientifique revêt une dimension sociologique en ce que l'Eglise est comprise comme acteur social, donc une composante institutionnelle dont les actions ont un impact sur la population. C'est pourquoi, il importe d'analyser les interventions de ces pasteurs afin d'en dégager les limites, ce qui permettrait d'explorer de nouvelles approches plus efficaces.

Au-delà de cet intérêt scientifique, ce travail revêt un intérêt pratique. Il identifie tous les éléments de la communication socio-politique des évêques du Cameroun pendant la crise sociale. L'Eglise institue un nouvel ordre social par la lutte de la pauvreté et la recherche du bien-être des populations en pleine crise politico-sociale. Des événements donnent un cachet spécial à la décennie 80 au Cameroun : le changement à la tête de l'Etat<sup>7</sup>, la crise économique, l'avènement des nouveaux hommes de l'Eglise dans les Eglises locales. Le premier élément de ce travail porte sur cette période d'espoir, avec les enjeux et les défis qui la constituent, ainsi que les acteurs sociaux qui y interviennent. C'est dire que l'intérêt pratique de ce travail intègre la dimension théorique d'atomisme social qui montre comment un individu transforme l'espace, améliore son environnement et change la structure des rapports dans un lieu constitué<sup>8</sup>.

<sup>7</sup> Ce changement suscite au sein des populations des espoirs d'amélioration dans la vie politique et sociale. Même la hiérarchie catholique communiait à cet espoir national, et travaillait son discours social en conséquence.

<sup>8</sup> F. X. Mbome, *Méthodes et techniques de rédaction en sciences sociales*, Yaoundé, PUCAC, 2000, p.95.

Le quotidien national, *Cameroon Tribune*, qui servira ici de document source, parce qu'il est alors le journal le plus présent sur tout le territoire national<sup>9</sup>. Cet intérêt pratique cerne les tensions de la période 1990-1992 comme une période de désillusion amère. Elle est marquée par les tensions les plus vives, manifestées autant dans les paroles que dans les gestes, avec l'implication d'un grand nombre d'acteurs sociaux. C'est ici que les interventions épiscopales, collectives ou individuelles, sont aussi les plus nombreuses. Elles étaient classées d'après la chronologie de leur parution, et resituées autant que possible dans le contexte historique de leur production. L'intérêt pratique de ce travail a donc une dimension premièrement politique en ce qu'il s'intéresse à la gouvernance religieuse, aux stratégies du pouvoir religieux vis-à-vis du pouvoir politique qu'il interpelle. La réussite et l'échec desdites stratégies permet de mesurer la lucidité des politiques entreprises par les princes de l'Eglise. On peut dire que Mgrs Jean Zoa, Tumi et les autres ont eu la lourde responsabilité d'avoir prôné un discours social face à une classe politique clivante et inaudible.

Le troisième intérêt de ce travail est d'ordre personnel. De fait, nous avons été marqué par la résistance des militants du parti unique à la réalité du multipartisme, l'opposition ferme du chef de l'Etat à l'organisation d'une conférence nationale, le durcissement et la radicalisation des leaders de l'opposition dans leurs revendications, ou encore les propositions de médiation pour rapprocher les positions des uns et des autres<sup>10</sup>. Ce contexte nous a permis d'observer les enjeux de la mission catholique et les stratégies par elle utilisée à la fois pour concilier les acteurs en crise mais aussi pour promouvoir un développement social dans une période de crise économique qui touchait durablement les populations.

On observe au cours de cette période, le rôle palliatif de l'Eglise dans le domaine du développement humain marginalisé par l'Etat<sup>11</sup>. L'abandon de la politique d'assistanat social montre à souhait l'absence d'une véritable politique sociale de la part de l'Etat. Dès lors, cet environnement politique et social délétère est à l'origine de l'ensemble des interventions épiscopales qui se situent entre 1990 et 1992. Cependant, ces interventions se suivent

---

<sup>9</sup> Ce fait est vérifiable par le fait que de 1975 date de création de la SOPECAM ce journal est présent sur toute l'étendue du territoire national tandis que les autres sont soit sous tolérance administrative, soit en clandestinité exemple du *Messageur* de Puis Pius Njawe.

<sup>10</sup> Le domaine social, où la crise économique dite mondiale fait de grands ravages, connaît aussi ses soubresauts : en plus de la misère grandissante, ou même à cause d'elle, il y a des grèves et mouvements de protestation dans les écoles et à l'Université de Yaoundé, des manifestations de rues des 'sauveteurs'<sup>10</sup> avec parfois le passage au feu des édifices publics, les interventions musclées des forces armées, les opérations ville morte, etc.

<sup>11</sup> J. Cl. Pomonti., *L'Afrique trahie*, Paris, Hachette, 1979.

sans souvent se ressembler, ni dans la forme ni dans le fond; d'où la nécessité d'identifier chacune d'elles avec plus de minutie, en s'attardant non seulement sur l'environnement, mais aussi sur la personnalité de l'évêque-acteur, le cadre particulier du milieu ou du diocèse permet d'apprécier la situation<sup>12</sup>. Ceci semble d'autant plus important que c'est en fonction du niveau de la pauvreté spécifique à chaque diocèse que les princes de l'Eglise se prononcent. De là, il ressort un enseignement sur la mutation des structures de l'Eglise vers la création d'un nouvel ordre en termes d'entreprise. Ici, il est à comprendre que la nécessité de l'autosuffisance contraint les princes de l'Eglise à se focaliser sur la quête des moyens de subsistances au détriment de l'humaine condition de leurs ouailles.

Au vu de tout ceci, ce travail enseigne que le comportement des individus au sein d'une institution influence le devenir de celui-ci et pèse sur les populations qui voient transformer leur quotidien, c'est la raison du choix de l'individualisme méthodologique comme mode explicatif du travail. A partir de là, il est loisible de comprendre pourquoi la période analysée de 1993 à 1998, est celle des gratifications. Le maintien au pouvoir de Paul Biya, Président de la République depuis 1982, s'est accompagné des récompenses, à la mesure du soutien, ou tout au moins des concessions qui lui ont été faites par les uns et les autres. C'est aussi le moment pour quelques-uns donc les hommes de l'Eglise de tenter un rattrapage en revenant sur leurs positions d'hier, question de se racheter, et pour d'autres de se constituer une certaine autonomie de vie, se refusant à toute inféodation avec le pouvoir en place.

La résistance de ses prélats a maintenu une division au sein de l'Eglise qui fragilise le développement holistique mais ô combien l'Eglise est attachée à la quête de la vérité. L'histoire essentielle est à ce niveau particulièrement utile pour comprendre cette situation. En effet, il est question d'analyser cette période comme celle au cours de laquelle le régime prépare, grâce à diverses manœuvres politiciennes, la mise sous contrôle absolu du pouvoir d'État, avec à la clef, la mise en place de ce qu'il appelle une "Démocratie apaisée", pour laquelle des discussions commencent entre le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais(RDPC), parti au pouvoir, et le Social Democratic Front(SDF), principal parti d'opposition, en novembre 1997. Pendant cette période aussi, l'épiscopat se fait entendre, moins souvent que durant la période précédente certes, mais surtout plus collectivement. Au-delà, ce travail comporte un cadre spatial et des bornes chronologiques.

---

<sup>12</sup> Conférence épiscopale de 1998 après le décès de Mgr Jean Zoa.

#### IV- DELIMITATION TEMPORELLE ET SPATIALE

Toute démarche scientifique nécessite le choix des balises chronologiques et spatiales, elles se veulent des repères qui circonscrivent le travail dans une permanence diachronique qui a pour champ ici la province ecclésiastique de Yaoundé. Nous avons au premier abord les bornes temporelles. Devant l'obligation méthodologique, il est nécessaire de circonscrire tout sujet historique dans une portion d'espace et de temps bien précise.

##### 1-Borne temporelle

Les bornes temporelles de cette étude couvrent une période de 58 ans, ce qui représente l'âge de la maturation pour un individu, que dire pour une institution ? Pour une Église catholique plus que centenaire, il est important de se pencher sur la question de savoir comment est-ce que la province ecclésiastique de Yaoundé a été créée, quand et pourquoi ? Au risque d'ignorer non seulement les auteurs et les témoins, mais aussi les archives en voie de disparition ou de se détériorer. C'est pourquoi, l'année 1955 représente la première borne chronologique de ce travail. Elle représente en outre la création de l'archidiocèse de Yaoundé unité centrale de la province ecclésiastique qui est érigé le 18 mars 1982<sup>13</sup>, regroupait le Centre- Sud- Est. Il faut partir du principe d'après lequel la création d'une province ecclésiastique répond aux besoins de centralisation dans une Eglise missionnaire ou locale.

Dans le cas d'espèce, la congrégation des pères du St Esprit qui avait la main mise sur les institutions religieuses de la région du centre ne disposait pas à suffisance de moyens pour atteindre tous les objectifs de l'Eglise, c'est pourquoi il fallait faire appel à d'autres congrégations religieuses et favoriser l'éclosion d'un clergé local et indigène en vue d'une plus grande occupation du territoire. Si l'on s'en tient à l'histoire, c'est au cours de cette année que le premier évêque indigène du Cameroun fut consacré<sup>14</sup>. Tous ces événements magnifiaient le travail de tous ces pionniers à l'exemple de Pius Ottou, Pierre Mebe qui avaient fait de Mvolyé un centre stratégique du catholicisme au Cameroun<sup>15</sup>. Au vu de tout ceci, la création de la province ecclésiastique de Yaoundé en 1955 était un moteur de développement pour le catholicisme en termes d'éclatement des paroisses et d'une évangélisation de proximité<sup>16</sup>.

---

<sup>13</sup> L. P. Beténé et J. P. Messina, *Enseignant catholique au Cameroun...*p.177.

<sup>14</sup> T. S. Ekani, "Paul Etoga et l'Eglise catholique au Cameroun, 1911-1998", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007.

<sup>15</sup> L. P. Ngongo, *Histoire des forces religieuses au Cameroun*, Paris, Khartala, 1982, p.p.69-199.

<sup>16</sup> Notons cependant que les populations se déplaçaient entre 30 et 60km pour retrouver les chapelles catholiques voisines. Le concile Vatican II est pour l'Eglise du Cameroun un événement important, car cette jeune Eglise commençait à poser les jalons d'inculturation dans la liturgie et engageait bien d'autres pratiques rituelles dans les sacrements et sacramentaux.

Quant à l'année 2013, elle est considérée comme le terminus *ad quem* de notre travail. Un tel choix peut sembler peut logique au vu de l'absence d'évènement majeur pour l'Eglise catholique de la province ecclésiastique de Yaoundé. Les historiens G. Thuilier et J. Tulard<sup>17</sup>, relèvent qu'il faut se méfier des seuils chronologiques trop stricts, il y a toujours un avant et un après qu'on ne peut négliger<sup>18</sup>. Le choix de la dite borne se comprend parce qu'il s'agit de la démission d'un prince de l'Eglise à savoir Mgr Tonyé Bakot. Cette démission de l'archevêque de Yaoundé alors qu'il est encore en activité, est contraire au canon 401 du droit canonique de 1983. Ce dernier prévoit que les évêques doivent présenter leur démission au pape, lorsqu'ils atteignent la limite d'âge de 75 ans pour des raisons de santé ou pour toute autre "cause grave", sachant que le pape peut refuser ou patienter pour répondre et prolonger leur office au-delà de cet âge ou de cette renonciation.

Il faut en cela tenir compte du fait que Yaoundé est la capitale et nécessairement siège de la province ecclésiastique et à ce titre ne s'aurait être évacuer d'une archéologie historique des faits politico-religieux. 2013 permet de vérifier cette pensée de François Guizot : "on ne peut comprendre une évolution sans bien connaître ses origines et les projets les plus anciens dont elle dérive"<sup>19</sup>.

## 2- Situation spatiale

Dans le cadre de cette étude, il serait inévitable de parler de la province ecclésiastique sans évoquer la grande région actuelle du centre qui partage les mêmes cultures et vit les mêmes problèmes pour ce qui est des religions, des mutations et des ruptures internes. Notre travail également s'étend au-delà de la région du centre. Il est important de noter que Yaoundé était au départ une zone par excellence du catholicisme. En effet, l'établissement de façon permanente de l'Eglise catholique résulte d'une offre gratuite d'un terrain mesurant plus de 119 hectares par plusieurs familles<sup>20</sup>. Mention ainsi faite des Mvog Atemengue, Emven, Mvog Atangana Mballa, Embumbum, qui après concertation des chefs de tribus, est gracieusement offert aux pères Pallotins en 1901 ce terrain. Mvolyé devient le siège social, le centre de décision de l'Eglise catholique qui est pyramidal. L'hospitalité des peuples autochtones, le climat, seront

---

<sup>17</sup> G. Thuilier et J. Tulard, *La méthode en histoire*, PUF, Que sais-je ?, 1995, p.26.

<sup>18</sup> Ibid. p. 28.

<sup>19</sup> V. Kanga, *Duel camerounais : Démocratie ou barbarie*, Paris, L'Harmattan, 1985, p.29.

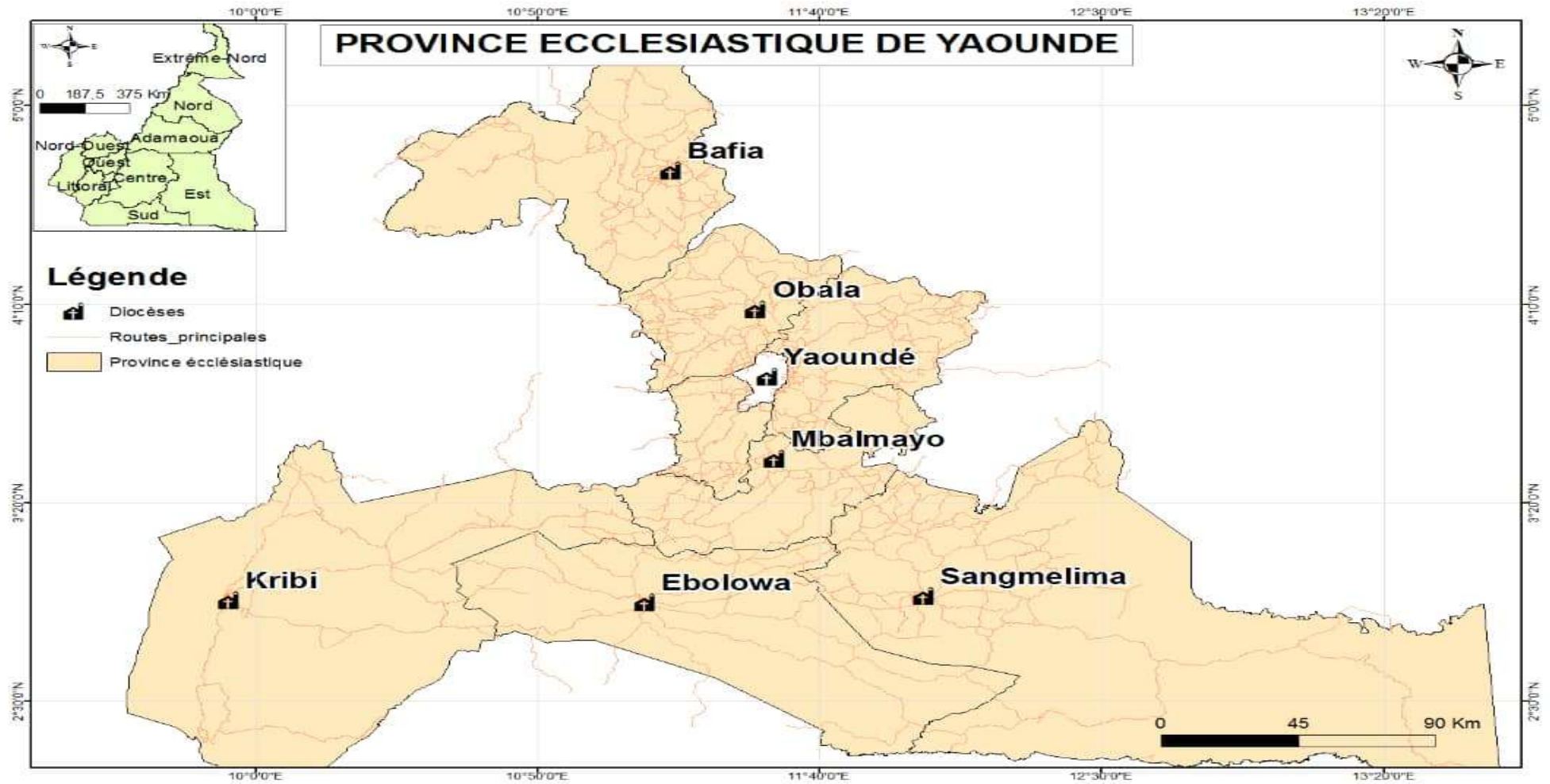
<sup>20</sup> E. Mveng, *L'Eglise catholique au Cameroun 100 ans d'évangélisation, album du centenaire 1890-1990*, Presse Grafice Dehoniane, 1990, pp. 177-355.

des éléments fondamentaux pour la création du vicariat apostolique de Yaoundé en 1931, de l'archidiocèse de Yaoundé en 1955 et de la province ecclésiastique de Yaoundé 1982<sup>21</sup>.

---

<sup>21</sup> Ibid., p.355.

**Carte 1: Evolution de la province ecclésiastique de Yaoundé**



*Source : Réalisée par Layou, cartographe, à partir des données compilées sur le terrain*



Le siège de la province ecclésiastique au Cameroun de Yaoundé qui est la région administrative excepté le département du Nyong et Kellé qui correspond au diocèse d'Eseka est plutôt rattachée à la province ecclésiastique de Douala. Cette province ecclésiastique de Yaoundé a une superficie de 6 892 600 ha soit 68926 km<sup>2</sup> avec pour diocèses, Yaoundé, Bafia, Mbalmayo, Obala, Kribi, Ebolowa, Sangmélina. Le Cameroun comptait quatre provinces ecclésiastiques et le cinquième vit le jour en 1994 à Bertoua.

## V-CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

C'est au travers de ce cadre que l'on cerne l'environnement épistémique du travail et les méthodes d'analyses convoquées qui permettent de rendre audible les interactions du travail. Attardons-nous premièrement sur le cadre conceptuel.

### 1-Cadre conceptuel

La présente thèse propose des concepts et expressions clés qui donnent un sens à la problématique de recherche : Eglise, mission catholique romaine, problématique du développement, holistique et épiscopat.

L'Eglise c'est l'Eglise des chrétiens, *Le dictionnaire Larousse*, la présente comme un nom féminin provenant du latin *ecclesia* et du grec *ekklesia* qui signifie assemblée du peuple comme institution politique, dans la perspective du christianisme religieuse, liée à la naissance du "vocabulaire chrétien", Bernard précise il s'agit plutôt d'une communauté locale et d'une organisation qui regroupe les chrétiens<sup>22</sup>, l'assemblée des croyants. Selon François Louvel dans son sens premier, ce mot est dans le christianisme l'assemblée des croyants<sup>23</sup>. Le *Nouveau Testament* l'emploie aussi bien pour désigner une communauté des derniers temps, qui conteste Jésus au nom de tout le peuple comme le Messie attendu locale<sup>24</sup>.

L'Eglise catholique se présente en une administration centralisée dont Rome et la représentation du Vatican est la représentation de l'Eglise<sup>25</sup>, qui est organisée en archidiocèses, diocèses et paroisses locales.

---

<sup>22</sup> X. Bernard, *Les mots de la Religion, chrétienne*, Paris, Belin, 1993, p.182.

<sup>23</sup> F. Louvel, "Naissance du vocabulaire chrétien", *Les pères apostoliques, texte intégral*, Paris, Cerf, 2006, pp.517-518.

<sup>24</sup> Ibid.

<sup>25</sup> W. Collinge, *Historical dictionary of catholicism*, scarcrow, saracen press, 2012, p.100.

Dans ce sens l'Eglise exerce sa mission<sup>26</sup>, maintient le dialogue avec les autres religions, favorise une foi chrétienne, tolérante, éclairée en dialogue avec la raison et ouverte aux autres religions, une foi incitant les croyants à coopérer avec d'autres religieux ou laïcs, dans les mouvements pour la justice et la paix . Les rôles de l'Eglise sont : la fonction de protection, la fonction sociale, la fonction de charité envers les pauvres, la fonction de santé, la fonction morale, la canalisation de la violence grâce à la paix de Dieu et à la trêve de Dieu<sup>27</sup> et favorisent le développement<sup>28</sup>.

L'Eglise pour les chrétiens est une société religieuse fondée par Jésus christ, un ensemble de fidèles unis par une communion. On distingue ainsi :

L'Eglise universelle qui a pour siège Rome. Elle a à sa tête le pape, considéré comme le successeur de Saint Pierre<sup>29</sup>. Jalouse de son unicité et de son indivisibilité, elle a pour unique pasteur, Jésus Christ.

L'Eglise locale ou Eglise particulière<sup>30</sup>, existe l'Eglise catholique une et unique sont en premier lieu les diocèses auxquels sont assimilés, sauf s'il s'avère qu'il en va autrement, la prélatrice territoriale, le vicariat apostolique et la préfecture apostolique, ainsi que l'administration apostolique érigées de manière stable<sup>31</sup>. Il est évident que si l'Eglise universelle est le socle et le berceau des Eglises particulières, elle doit sa légitimité à celles-ci. Sinon, elle ne serait qu'une Eglise particulière elle-même<sup>32</sup>. L'Eglise universelle serait un arbre et les Eglises particulières constituent les branches de cet arbre. Boyer note ainsi "L'Eglise une et universelle n'a d'existence concrète à proprement parler que dans les Eglises locales"<sup>33</sup> ce qui génère la mission.

La mission : ce terme a une pluralité d'acceptions si l'on se réfère à son étymologie et dans le vocabulaire de l'Eglise ; le mot mission dans le vocabulaire de l'Eglise désignait des

---

<sup>26</sup> Cette définition cadre avec la conception traditionnelle, *Nda zamba y ne ekoan be christien be bele na noengui bo sacremen njan deh ne nkukuma wap ndjo na Pap.*

<sup>27</sup> Collinge, *Historical dictionary*...p.102.

<sup>28</sup> Ibid.

<sup>29</sup> A Pierre, Jésus dit "tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirais mon Eglise...", Cf. Poulard, *Le Pape*, Paris, 2e Edition, PUF, collection, "Que sais-je", 1985, p.18.

<sup>30</sup> Le code de droit canonique de 1983 a opté pour l'expression de l'Eglise particulière plutôt que celui d'Eglise locale qui en réalité peut désigner un ensemble plus ou moins homogène d'Eglises particulières et dont la constitution résulte souvent des données géographiques, historiques et linguistiques. C'est pourquoi dans le cadre de ce travail, nous utilisons l'Eglise locale pour désigner les diocèses ou Eglise Catholique au Cameroun entre 1955 et 1983.

<sup>31</sup> J. P. Messina, J. v. Slageren, *Histoire du Christianisme au Cameroun : des origines à nos jours*, Yaoundé, CLE, 2005, p.33.

<sup>32</sup> Ibid.

<sup>33</sup> J. Henri et al, *Les Eglises particulières dans l'Eglise universelle*, Paris, Aubier Montaigne, 1971, p.35.

charges confiées et un envoyé. L'étymologie latine du mot renvoie au latin *mitto*, qui signifie 'être envoyé'. Dans les années 60, ce concept était souligné par l'encyclique de Paul VI *popularum progressio* en 1967. Il en va de même du concile Vatican II à travers la constitution de l'Eglise *Ad Gentes*<sup>34</sup> qui montre la nature de l'Eglise, la mission du Christ et la mission du Saint Esprit selon le dessein de Dieu<sup>35</sup>.

Le *Dictionnaire Larousse* définit Mission comme une délégation divine, donnée dans un dessein religieux qui est une suite des prédications pour l'instruction des fidèles et la conversion des pécheurs<sup>36</sup>. Autrement dit, la mission est liée à la fin salvifique de l'Eglise et se veut le devoir de tout religieux sur une terre consacrée au Christ ou une terre d'évangélisation.

Le *Dictionnaire Le Robert* quant à lui considère Mission comme un groupe chargé de propager la bonne Nouvelle<sup>37</sup>. Il confine la mission à l'action d'évangélisation mais se distingue du dictionnaire *Larousse* en trouvant que la mission est destinée à un nombre précis de personnes, considère comme des élus, des fidèles de choc qui portent les messages du Christ sans le pervertir. Ceci nous permet de comprendre le rôle premier de l'Eglise catholique qui était de propager la bonne Nouvelle afin de convertir les âmes. En d'autres termes, la mission dans le christianisme est l'annonce de l'évangile, la formation des disciples et le baptême des croyants. Elle est basée sur la grande mission donnée par Jésus dans le Nouveau Testament<sup>38</sup>.

Or dans le cadre de ce travail la mission implique à la fois :

La nature missionnaire, elle consiste en le fait que la sacré congrégation de la propagation de la foi, les congrégations religieuses envoient un individu, un groupe hors de sa zone de prédilection afin de reprendre ou de renforcer l'œuvre missionnaire.

La nature missionnée qui consiste pour des laïcs ou des religieux à répondre à un appel missionnaire pour partager la bonne nouvelle, former les croyants, réaliser un travail social ou humanitaire, bref agir dans un sens chrétien. C'est pourquoi, l'action des ONG chrétiennes est prise en compte dans ce travail, au travers des mouvements historiques d'évangélisation des peuples pour le compte de l'Église catholique qui est au Cameroun. Cette Eglise permet que les

---

<sup>34</sup> *Ad Gentes*, '' vers les peuples'' est le décret sur l'activité missionnaire de l'Eglise, il est l'un des textes produits lors du Concile Vatican II, le décret est promulgué par le Pape Paul VI le 7 décembre 1965.

<sup>35</sup> *Ad Gentes*, p.2.

<sup>36</sup> C. Augé, *Dictionnaire Larousse illustré, nouveau dictionnaire encyclopédique*, 2010, p.629.

<sup>37</sup> Le Robert, *Dictionnaire de français*, 2011, p.290.

<sup>38</sup> Il s'agit de l'annonce de la bonne nouvelle telle que prescrite par l'ange Gabriel, lors de la visitation à la vierge Marie, *Bible, éditions Louis segond*,

trois dimensions de la mission s'auto réalisent en termes d'annoncer la bonne nouvelle, de témoigner sur le Christ, de s'ouvrir aux autres<sup>39</sup>.

L'action du diocèse qui fait en sorte que la mission s'articule autour de trois dimensions : annoncer la bonne nouvelle du christ, témoigner que Jésus le christ est la vie dans le monde, s'ouvrir à la relation aux autres dans un esprit de partage.

Le mot catholique vient de la langue grecque et renseigne que ce mot vient de *Katholikos* qui signifie universel. N'est-ce pas pour cela que dans sa dénomination l'Eglise dont le siège est à Rome a opté pour l'Eglise Catholique apostolique universelle romaine. On parle alors de catholicisme comme la religion dont les fidèles reconnaissent l'autorité du souverain Pontife évêque de Rome comme chef spirituel, guide. Il en va de même du fait que ces chrétiens reconnaissent le gouvernement de l'Eglise appelé Curie et l'autorité des évêques placés à la tête des diocèses. Le catholicisme plus qu'une simple obédience chrétienne se caractérise par ses dogmes, sa constitution, sa doctrine, l'organisation de son culte, sa transmission. C'est en cela que l'Eglise catholique considère que tout baptisé dans une de ses paroisses est catholique. Les différents conciles de Nicée<sup>40</sup> jusqu'à Vatican II ont permis à cette Église d'asseoir la recherche de son universalité<sup>41</sup>.

La problématique du développement se veut une notion pas facile à définir, car c'est une notion plurielle et floue. Plusieurs écoles ont tenté de donner une connotation tant définitionnelle que pratique, généralement les économistes, pour les citer, s'accordent sur le fait que le développement implique progrès. Depuis l'antiquité au temps contemporain, le darwinisme a montré l'évolution des espèces ce qui implique celle des sociétés. Le développement est le passage d'un état A à un état B amélioratif. Si l'on s'en tient aux travaux d'Edouard Denison sur les facteurs de la productivité, on s'aperçoit que le développement est lié à l'expansion de l'économie à partir de l'accroissement de la main d'œuvre et des capitaux investis<sup>42</sup>. De manière concrète, il s'agit d'un processus de réalisation qui n'implique pas forcément la réussite. Ce qui suppose qu'il est difficile de quantifier le développement et de s'accorder sur ce qu'il est. Selon le dictionnaire *Larousse*, le développement peut se rapporter

---

<sup>39</sup> E. Earle, *Christianity through the centuries: A history of the Christian church*, USA, Zondervan, 2009, p. 512.

<sup>40</sup> Le Concile de Nicée est un concile général des évêques de l'Empire romain qui s'est tenu du 20 mai au 25 juillet 325 sur convocation de Constatin 1<sup>er</sup>, il avait pour objectif de résoudre les problèmes qui divisaient les Eglises d'orient sur les problèmes disciplinaires et surtout le problème dogmatique. Ce concile est considéré comme le premier concile oecuménique du christianisme primitif.

<sup>41</sup> Y. Bruley, *Histoire du catholicisme*, Paris, PUF, Que sais-je ? 365, 2010, p.4.

<sup>42</sup> E. Denison, *Les facteurs profonds de la productivité*, Wasghiton, Brookings institution presse, 1964, p.7.

à un sens épistémique dans la mesure où c'est un ensemble de questions qu'une science ou philosophie se pose relativement à un domaine particulier<sup>43</sup>.

Cette approche épistémique n'est pourtant pas la seule, car le même support présente cette notion comme une action de développer afin d'obtenir un résultat<sup>44</sup>.

C'est pourquoi Raymond Barre, le considère comme un processus de transformation des structures économiques, sociales, politiques et mentales qui peut s'accomplir en temps bref. Il suppose que dans l'économie en voie de développement, la volonté de développement soit amenée par une élite sociale, politique et courageuse qui s'assigne pour règle d'action la constitution du capital productif. Il implique que dans les économies développées, se réalise un abandon des conceptions mercantilistes des relations économiques internationales<sup>45</sup>.

C'est aussi une croissance des corps organiques accompagnés d'une extension progressive. Ce terme renvoie aussi, aux différentes actions qui améliorent plusieurs domaines auxquels les populations sont confrontées quotidiennement<sup>46</sup>. C'est le sens priorisé par l'Eglise qui procède toutefois à une extension sémantique qui lie étroitement la progression aux maintiens des valeurs éthiques<sup>47</sup>. C'est d'ailleurs pourquoi cette approche est soutenue par certains chercheurs à l'exemple de Pierre Masse et François Perrou.

D'après Pierre Masse, le développement n'est pas seulement la marche vers l'abondance, c'est plus encore sans doute la construction d'une société<sup>48</sup>.

Selon François Perroux, le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement, son produit réel global<sup>49</sup>. Au-delà de ces deux auteurs, d'autres ont aussi lié l'humanisme au développement c'est le cas de Jean Serges qui conçoit le développement comme l'amélioration des conditions de vie des hommes<sup>50</sup>. Pour lui, développement égale progrès humain, croissance économique, développement global, libération<sup>51</sup>.

---

<sup>43</sup> *Dictionnaire Larousse*, Paris, Librairie Larousse, 2013, p. 212.

<sup>44</sup> *Dictionnaire Larousse*, tome 1, Paris, Librairie Larousse, 1965, p. 908.

<sup>45</sup> *Cahier I.S.E.A., niveaux de développement et politique de croissance*, n° 11 avril 2012, p.81.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p.81.

<sup>47</sup> Bruley, *Histoire du catholicisme ...*, p.4.

<sup>48</sup> P. Masse, *Le plan ou l'anti-hasard*, Paris, NRF, 1965, p.5.

<sup>49</sup> F. Perroux, *Lexique d'économie*, Paris, Ed. Dalloz, 1999, p.225.

<sup>50</sup> J. Serges, *Les conditions du progrès humain*, Kinshasa, CEPAS, 1996, p.p. 5-11.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p.14.

Le développement selon Jean Serges est un processus global, c'est seulement par facilité méthodologique, ou en un sens partiel que l'on peut parler de développement économique, culturel, social, politique<sup>52</sup>.

Au regard des différentes approches analytiques, nous nous appuyons sur celles validées par certains prélatés pour dire que :

Le développement est un processus de transformation des structures économiques, sociales, politiques, mentales et environnementales d'une population déterminée et pour les sous-populations qui la constituent en partant d'une phase moins humaine à une phase plus humaine, au rythme le plus rapide, au coût le plus bas possible, compte tenu de la solidarité entre sous-populations sans compromettre la vie des générations futures<sup>53</sup>.

Le terme holistique quant à lui vient du grec *holos*, qui signifie “ le tout ; l'entier<sup>54</sup>.” Il désigne toutes les approches de la vie ou toutes les techniques thérapeutiques qui prennent en compte la globalité de l'individu<sup>55</sup>. Par exemple, une vision holistique de l'être humain tient compte de ses dimensions physique, mentale, émotionnelle, familiale, sociale, culturelle, spirituelle.

Ainsi dans ce travail, nous validons donc le fait que *holistique* signifie ce qui relève de l'holisme. Il s'agit d'un néologisme forgé par Jan Christian Smuts dans son ouvrage *Holism and Evolution*<sup>56</sup>. Sa doctrine s'intéresse à son objet comme constituant un tout. En faisant une plongée dans les sciences sociales l'on s'aperçoit que l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, psychologie sont autant des pistes de lectures qui permettent une intelligibilité du concept holistique. Ceci est évident car ils ont pour champ d'étude les hommes en société dans leur totalité. Ici, les signifiants, les signifiés, les identités, les cultures sont des éléments pris en compte<sup>57</sup>. De manière spécifique, il faut convoquer la philosophie au travers de ses liens ambivalents avec la théologie et les religions, pour ce qui est de cette discipline des sciences sociales. Ce concept considère l'holisme au sens des phénomènes totales. Ceci revient à dire que l'holistique est une tendance ou une doctrine qui analyse les phénomènes du point de vue des multiples interactions qui les caractérisent<sup>58</sup>.

Au regard de ce qui précède, nous constatons que le terme holistique nous amène à considérer tout objet dans sa totalité sans exclure un seul aspect. C'est ainsi que nous pouvons donc parler de développement holistique ou total. Des lors, se pose la problématique, de la

---

<sup>52</sup> Ibid.,p.15.

<sup>53</sup> S. Essomba, 45 ans environ, entretien du 30 juin 2020 à Yaoundé.

<sup>54</sup> *Dictionnaire Larousse...*p.245.

<sup>55</sup> Ibid., p.246.

<sup>56</sup> *Holism and evolution* cité par J. Christian., *traité social*, Paris, Med, 1968, p.320.

<sup>57</sup> Ibid.

<sup>58</sup> J. Serges, *Les conditions du progrès humain*, Kinshasa CEPAS, 1996, p.13.

jonction de développement et de l'holistique. Il est difficile, en effet, de trouver un dictionnaire qui donne une signification à une telle combinaison.

Il faut en cela se référer à la *Bible* qui considère que le développement holistique vise une transformation du monde et de la vie pour qu'ainsi les relations avec Dieu, avec soi-même, avec les autres et avec l'environnement retrouvent l'esprit dans lequel Dieu les a conçues<sup>59</sup>. En appliquant cette expression à l'Eglise, on se réfère à la relation avec Dieu au premier abord. Ici l'Eglise est comprise comme une plate-forme au travers de laquelle le message de Dieu est relayé dans le but d'atteindre un certain nombre d'objectifs.

Au deuxième stade, cette expression renvoie à une relation verticale entre l'Eglise et son environnement en intégrant divers sous ensembles en interrelation les uns avec les autres. Cette interprétation littérale des textes de la Genèse ne saurait nous empêcher de faire remarquer que, le développement holistique mis en relief dans ce travail nécessite la compréhension des finalités inscrites dans la Sainte trinité<sup>60</sup> et de la mission assignée à l'Eglise<sup>61</sup>.

Ce qui génère la province ecclésiastique, qui est régie dans l'Eglise catholique par le code de droit canonique de 1983. La province ecclésiastique vient du latin *provincia ecclesiastica*, qui est un regroupement d'Eglises particulières voisines, jouissant de plein droit de la personnalité juridique et administré par un archevêque métropolitain, assisté d'un concile provincial, qui est un regroupement des provinces ecclésiastiques voisines formant une région ecclésiastique, c'est dans l'ancien empire romain que la province ecclésiastique trouve son origine<sup>62</sup>.

En d'autres termes, c'est le regroupement de diocèse permettant une plus grande concertation pastorale entre des évêques de diocèses voisins ayant un but commun celui de travailler ensemble, se soutenir, s'entraider<sup>63</sup>. Ce qui exprime la fraternité et la communion entre diocèses d'une même région tout en permettant la coopération pour des projets choisis ensemble, ce qui rend efficace la proximité géographique avec à sa tête un archevêque métropolitain<sup>64</sup>.

---

<sup>59</sup> *La Bible*, Genèse, Verset 1.26-28.

<sup>60</sup> *La Bible*, Colossiens, verset 2. 8-15.

<sup>61</sup> *La Bible*, Apocalypse, 22.20

<sup>62</sup> T. Gousset., *Les actes de la province ecclésiastique de Reims*, Primat de Gaule, Belgique, 1842, p.56.

<sup>63</sup> *Dictionnaires français de définitions et synonymes*, Synapse Paris, 2007, consulté le 16 mai 2015.

<sup>64</sup> T. Gousset., *Les actes de la province ecclésiastique...*p.58.

Le terme mutation selon le dictionnaire *Larousse* désigne une variation, une modification dans un groupe, un processus, un changement, un une révolution, une transformation<sup>65</sup>. En d'autres termes c'est un transfert d'un bien ou d'un droit d'une personne à une autre. C'est donc dire que la mutation dans notre contexte renvoi à une modification rare, accidentelle ou provoquée dans un domaine. En ce qui concerne la relation Eglise-Etat, cela renvoie aux convergences et divergences dans le processus d'émancipation de l'homme dans sa nature. Car d'après *Rerum Novarum*, on parle de la doctrine sociale de l'Eglise comme gage de développement humain mais également de développement holistique. A ce niveau, la mutation intervient dans plusieurs domaines politiques, sociales et amène donc l'Eglise à prendre position non seulement aux respects des droits de l'homme, à la gestion de la cité mais également aux respects de la constitution et de code électorale afin d'avoir un processus démocratique claire donnant ainsi les changes à tout citoyen de bénéficier d'un processus et d'avoir les mêmes opportunités<sup>66</sup>.

Enfin, un dernier concept génère de ce travail il s'agit de celui d'épiscopat. Selon le *Dictionnaire Larousse*, l'épiscopat est un ministère de force et de fermeté pendant le temps qu'un évêque occupe son siège<sup>67</sup>. En d'autres termes, l'épiscopat africain désigne l'ensemble des évêques qui ont la charge confiée et sont des successeurs des apôtres<sup>68</sup>. Il s'agit aussi du temps pendant lequel un évêque est responsable d'un diocèse et exerce sa fonction. Ce dernier est considéré par l'Eglise catholique comme le successeur des apôtres, et à ce titre, il est le docteur de la foi, chargé de l'enseigner et de la transmettre avec fidélité, il est chargé de veiller sur son Eglise locale, d'assurer la liturgie, l'enseignement de la foi catholique et le service aux plus demunis<sup>69</sup>.

Le cadre conceptuel n'a de sens que s'il peut être étayé par un corpus théorique qui permet de lier le travail à la question de départ et à la problématique. Convoquons donc ici la dimension théorique.

---

<sup>65</sup> C. Augé, *Dictionnaire Larousse*, Librairie Larousse, Paris, 2003 , p.674.

<sup>66</sup> J. Serges, *Les conditions du progrès humain*, Kinshasa CEPAS, 1996, p.64.

<sup>67</sup> Earle, *Christianity through the centuries...* p. 540.

<sup>68</sup> Cf. J. Paul II, *Encyclique ecclésiastique en africa*, presse du Saint Siege, 1995.

<sup>69</sup> F. Le Moigne., *Les évêques français de Verdun à Vatican II*, PUR, Paris, 1962, p.21.



## 2- Cadre théorique

La théorie permet d'expliciter les prismes de ce travail. Il ressort de cette présente démarche qu'au vu de la nature protéiforme<sup>70</sup> de l'Eglise et les problèmes auxquels elle est confrontée, il fallait une théorisation appropriée. Il nous vient à l'esprit cette réflexion :

Mais d'autres questions de méthode nous ont vite occupés : sommé de montrer l'utilité du travail de recherche historique, nous avons vite été amené à concevoir la recherche historique comme une méthode de recherche à part entière: pour chaque problème auquel le chercheur est confronté, il peut (doit ?) se poser la question : Quelle est l'ancienneté du problème posé et comment comprendre les réponses qui y ont successivement été apportées<sup>71</sup> ?

En conséquence, pour traiter de la question de la mission catholique, il faut se référer à son histoire, au vu de ses acteurs, à l'importance des œuvres aux liens sociopolitiques. C'est dire que cette institution est au cœur de la société et devient par extension un acteur de politique publique. Pour l'appréhender, convoquons le fonctionnalisme<sup>72</sup> et la cybernétique avec la logique de la Boite Noire<sup>73</sup>. Sous ce prisme cher à Crozier et Freiberg<sup>74</sup>, la mission catholique apparaît comme un acteur, qui joue un rôle spécifique encadré par les Encycliques, la constitution de l'Eglise, la constitution du Cameroun. Vue sous cet angle, l'Eglise se fait le porte-parole des populations dont-elle reçoit les doléances, apporte des réponses et soumet les préoccupations à L'Etat. C'est le pourquoi de la revendication du respect de l'Etat de Droit au Cameroun. Mgr Jean Zoa est ainsi la figure de cette pastorale de proximité dans la province ecclésiastique de Yaoundé.

Convoquons le constructivisme<sup>75</sup>, qui pose la question de l'historiographie de l'Eglise en tant que réalisatrice d'œuvre. Il permet de saisir les contradictions qui conduisent à proposer

---

<sup>70</sup> La protéiforme est une nature qui est susceptible de se présenter sous des aspects variés, c'est-à-dire qui change de forme constamment.

<sup>71</sup> Y. Lemarchand, M. Nikitin, "La méthode en histoire et l'histoire comme méthode", Laboratoire d'Economie d'Orléans, Université de Nantes, Lagon, Université d'Orléans, CNRS-LEO, 25 Jun 2014.

<sup>72</sup> Le fonctionnalisme est une théorie sociologique et anthropologique, utilisée par Malinowski dans l'ouvrage *Les argonautes du paicifique* et plus tard par Durkheim, ils proposent une lecture du fonctionnement de la société sur la base des parties qui travaillent ensemble afin d'assurer une stabilité. Dans le cadre de notre recherche le fonctionnalisme sert de modèle permettant d'analyser les faits sociaux tels que la crise économique des années 90, le changement de président, les élections et le place de l'Eglise dans les relations Eglise-Etat du Cameroun dans un système plus global.

<sup>73</sup> La cybernétique avec la logique de la boîte noire, est une théorie de la modélisation des échanges, des comportements et des faits socio pouvant remplacer un système par un autre. Norbert Wiener, permet de comprendre dans cette recherche que l'homme peut avoir plusieurs comportements en fonction de la société qui l'entoure et s'adapte.

<sup>74</sup> Crozier et Freiberg, *L'acteur et le réseau*, Paris, 2003.

<sup>75</sup> Le constructivisme en épistémologie est une théorie de la connaissance qui repose sur l'idée que notre image de la réalité ou les notions structurant cette image sont le produit de l'esprit humain en interaction avec cette réalité et non le reflet exact de la réalité elle-même. Cette théorie développée par Jean Michel Besnier démontre que la connaissance d'un phénomène résulte d'une construction effectuée par le sujet. Ce qui permet d'étudier une réinterprétation de la réalité.

des pistes pour les formes d'œuvres réalisées par l'Eglise Catholique<sup>76</sup>. Des lors, nous avons eu recours à d'autres approches méthodologiques.

D'après la théorie de l'individualisme méthodologique<sup>77</sup> et l'atomisme social<sup>78</sup>, l'individu agit en fonction de ses intérêts pour transformer des espaces. Ce qui veut dire que les conflits des diocèses sont une logique individuelle qui prime sur la logique collective. Dans la province ecclésiastique de Yaoundé, les acteurs de développement ont un discours de légitimité vis-à-vis de la position de l'Eglise. A ce titre, l'Eglise apparaît comme une structure non pas monolithique mais hétérogène où les stratégies se croisent, s'opposent mais finissent toujours par converger en définitive pour l'épanouissement des populations. Ainsi, la théorie voudrait que toute Eglise soit un moteur de développement parce qu'elle se préoccupe de sauver l'homme spirituellement et matériellement. Quant est-il dans la pratique dans notre zone d'étude?

## VI- REVUE DE LA LITTERATURE

Dans le contexte de l'histoire des religions, le christianisme apparaît comme une religion historique. Pour d'aucuns il s'agit d'une religion dérivée<sup>79</sup>. Ses origines historiques offrent un intérêt pour les chercheurs qui ont produit un éventail de travaux. Cette floraison se comprend car le christianisme a des fondements donc les fidèles affirment qu'ils ne reposent sur aucunes légendes, contes de fées merveilleux ou des mythes. Autrement dit, cette religion, champ d'analyse, repose sur des faits réels vérifiables et vérifiés<sup>80</sup>. C'est dans cette logique que Luke Timothy affirme : "dans son essence, l'histoire est une forme de savoir humain, une activité interprétative. Sa matière, ce sont les événements humains dans le temps et dans l'espace"<sup>81</sup>.

<sup>76</sup> G. G-Behar, " Le constructivisme de l'historien. Retour sur un texte de Brigitte Gaïti ", *Le Mouvement Social* n° 229, 2009/4, pp.103-113.

<sup>77</sup> L'individualisme méthodologique en science sociale, qui désigne la démarche explicative selon laquelle il faut rendre compte d'un phénomène collectif ou macroscopique consistant à l'analyser comme la résultante d'un ensemble d'actions, de croyances ou d'attitudes individuelles ou microscopiques. C'est dans ce sens que Max Weber parle de la conception libérale ou anarchiste. D'après Francisco Naishtat dans son ouvrage, *Max Weber et la question de l'individualisme méthodologique* publié en 1995, l'auteur apporte des analyses tout en soulevant l'autonomie individuelle face aux diverses institutions sociales et politiques que sont la famille, le clan, la corporation qui exercent sur lui de multiples pressions.

<sup>78</sup> Sur le plan sociologique l'atomisme sociale, l'individu est comme une unité de base d'analyse pour toutes les implications de la vie sociale. Cette théorie se réfère à la tendance de la société à être constitué d'un ensemble d'individus intéressés et largement autosuffisant, fonctionnant comme des atomes séparés. C'est dans ce sens que John Locke et Thomas Hobbes affirment dans *Les Théories du contrat social* et dans *Le Léviathan* publié en 1651, que les êtres humains sont fondamentalement égoïstes, égaux et rationnels qui forment ensemble un ensemble de la société de leurs propres intérêts particuliers. Par conséquent, toutes les valeurs, institutions, développement et procédures sociales évoluent entièrement hors des intérêts et des actions des individus qui habitent une société particulière.

<sup>79</sup> Cf. P. Lanares, *Le mystère d'Israël*, Paris, Edition SDT, 1982.

<sup>80</sup> D. Rops, *Jésus en son temps*, Paris, Gallimard, 1967, p. 11.

<sup>81</sup> T. J. Luke, *Among the gentiles : Greco-Romain religion and christianity*, Londres, Oxford, 2009, p.73.

Dès lors, présentons les travaux qui nous ont permis à la suite des pionniers de construire cette analyse.

Le travail entre dans le cadre des questions qui reviennent au centre des débats sur l'Eglise au Cameroun. Dans ceux-ci, nous remarquons que la problématique de l'évolution institutionnelle de l'Eglise est évoquée et qu'on assiste à un survol de la création des provinces ecclésiastiques au Cameroun.

Ce sujet pourtant évoque ce prisme sous un angle pluridisciplinaire. Autrement dit, il prend en compte des ouvrages généraux et spécifiques sur les questions de religion. Daniel Agasso étudie une figure du christianisme africain<sup>82</sup>. Son parcours, ses actions et ses défis dans son lieu de mission en font une figure prophétique qui a su impulser la philosophie de l'Eglise, ses objectifs à la population. A ce niveau, ce travail nous renseigne sur la nécessité de lier évangélisation et développement. Dès lors nous allons observer comment une telle approche a pu être construite dans différentes provinces de la région du centre Cameroun.

Athanase d'Alexandrie quant à lui évoque le rapport du discours religieux qui se doit nécessairement de s'adapter à son milieu<sup>83</sup>. Ce qui fut connu dans l'histoire comme l'indigénisme et comme l'inculturation après Vatican II est une constance dans l'histoire de l'Église. Il est question pour l'auteur de montrer que l'évangélisation est avant tout un problème d'environnement culturel afin d'en faciliter la réceptivité. C'est dans ce sens que la fin salvifique de l'Eglise par nous exposée dans ce travail s'inspire dans cette démarche mais souligne aussi les divergentes stratégies existante entre les différents princes de l'Eglise de la province ecclésiastique du Centre.

Saint Augustin, figure emblématique de l'Eglise, que dis-je ? Père de l'Eglise, évêque d'Hippone en Algérie a le mérite de figurer parmi ceux qui ont été canonisé du fait de leurs actions<sup>84</sup>. Il édicte ainsi un ensemble de principes autant de règles de bonne conduite que le chrétien se doit d'entretenir avec Dieu et avec l'Église. C'est l'occasion de constater que l'Eglise locale dans la région du Centre obéit aux textes et aux injonctions de la hiérarchie catholique comprise comme la curie et le Saint siège. A cet instant, l'analyse n'est audible qu'avec l'observance de la manière que les princes de l'Eglise mettent en pratique les directives reçues de Rome. C'est pourquoi ce travail s'intéresse aux stratégies ecclésiales en matière holistique et politique.

---

<sup>82</sup> D. Agasso, *Un prophète pour l'Afrique, Daniel combini*, Paris, Médias Plus, 1994.

<sup>83</sup> A. d'Alexandrie, *Sur l'incarnation du verbe*, collection sources africaines, Paris, Cerf, 1979.

<sup>84</sup> S. Augustin, *La cité des Dieux*, Paris, Librairies Garniers frères, Volume 2, 1975.

Mgr Augomard donne des informations globales sur les origines du christianisme. Il singularise l'Église catholique par rapport aux autres Églises<sup>85</sup>. Il en fait la religion du Christ par excellence et en souligne l'ancrage profondément africain. L'importance de ces travaux résulte ici du fait qu'ils nous donnent une idée des débuts du christianisme en Afrique et de ses différents promoteurs. C'est la raison pour laquelle nous allons faire cas dans ce travail des figures emblématiques de l'œuvre de l'Église dans la province ecclésiastique du Centre.

Kengné Pokam commet un ouvrage intitulé *Les Églises chrétiennes face à la montée des nationalismes camerounais*<sup>86</sup>. Il montre le rôle de l'Église lors des années "dures" (1945-1960), et leur refus de coopérer avec les nationalistes. Les missionnaires pendant ces événements militent pour une paix orientée, et leurs sermons dans les autels sont dits salutaires pour les chrétiens. C'est à ce niveau que nous comprenons qu'il existe une habitude séculaire du clergé camerounais de faire éruption dans le champ politique. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui donne toute sa pertinence à la première borne chronologique en l'année 1955.

J. Koulagna se situe dans la mouvance de décryptage de l'historicité du christianisme depuis sa période primitive à la période post coloniale en Afrique<sup>87</sup>. Au vu de la période qui couvre les différentes articulations, de la division de l'histoire il y a lieu de souligner la nature généraliste d'une telle démarche scientifique. C'est à ce niveau que les informations qu'il donne situent la nature de l'évangélisation, la typologie de l'Église catholique qui s'est implantée en Afrique. Ce faisant, nous allons observer les continuités et les ruptures entre ces modèles d'évangélisation et ceux utilisés par les diocèses de la province ecclésiastique de Yaoundé.

J. P. Messina historien, spécialiste des questions de religions couvre un champ d'analyse aussi pluriel que pluridisciplinaire. Plusieurs de ses ouvrages ont servi de balise pour ce travail. Ici, mention peut être faite de *l'Histoire du christianisme au Cameroun, Des origines à nos jours*<sup>88</sup> et de *Christianisme en quête d'identité en Afrique*<sup>89</sup>. Les deux ouvrages dans l'histoire du christianisme au Cameroun se veulent capitaux<sup>90</sup>. Ils sont en cela soutenu par d'autres écrits qui rendent plus féconde la pensée de cet historien. Nous pouvons citer aussi l'ouvrage collectif

---

<sup>85</sup> Augomard, *Les missions Catholiques*, Paris, 1916.

<sup>86</sup> Kengné Pokam, *Les Églises chrétiennes face à la montée des nationalismes Camerounais*, Paris, Damnation, 1987.

<sup>87</sup> J. Koulagna, *Le christianisme dans l'histoire de l'Afrique*, Yaoundé, Clé, 2007.

<sup>88</sup> J. P. Messina, *Histoire du christianisme au Cameroun. Des origines à nos jours*, Paris, Karthala, 2005.

<sup>89</sup> Ibid. *Christianisme en quête d'identité en Afrique*, Yaoundé, Clé, 1999.

<sup>90</sup> Ces ouvrages présentent l'histoire de l'Église catholique du Cameroun. L'auteur remonte à la naissance de l'Église catholique au Cameroun. Dans le deuxième ouvrage les auteurs présentent à travers des illustrations, des premières Églises construites au Cameroun, des premiers chrétiens et leurs habitations et des hommes qui ont contribué à la première évangélisation du Cameroun. Cette période couvre un siècle (1890-1990). Cet ouvrage a été utile à notre recherche, mais il est limité par l'absence des commentaires aussi détaillés et ne va pas au-delà de notre période de travail.

sous la direction du révérend père Engelberg Mveng<sup>91</sup>. Toutefois, dans la bibliographie de l'auteur, un ouvrage se dégage à savoir : *Evêques africains au concile Vatican II (1959-1965) : le cas du Cameroun*<sup>92</sup>. Cette publication de J. P. Messina, rappelle que l'Afrique fut très active au concile Vatican II au point d'étonner les observateurs<sup>93</sup>. L'importance de cet ouvrage se mesure par le fait que l'auteur restitue aux Eglises d'Afrique une page de leur histoire qui ne doit pas être oubliée. C'est à partir de là que l'on comprend l'objectif poursuivi par l'auteur qui honore la mémoire des pères fondateurs, missionnaires étrangers et premiers évêques autochtones d'Afrique. Il analyse quelques aspects de la personnalité de Mgr Jean Zoa, tout comme son action pastorale à Yaoundé et son leadership exercé à Rome lors du concile Vatican II<sup>94</sup>.

On ne saurait terminer la recension sur cet auteur capital sans citer ce qui est à considérer comme la clé de voûte de l'histoire du christianisme au Cameroun, il s'agit en l'occurrence de l'ouvrage collectif de Jean Paul Messina et Jaap Van Slageren<sup>95</sup>. Dans celui-ci, l'historien relate l'histoire de la naissance des Eglises protestantes et catholique au Cameroun.

En parcourant ce livre, nous retenons une chose : au-delà de la bonne nouvelle au Cameroun, c'est l'Esprit de Dieu qui était à l'œuvre. C'est l'Esprit de Dieu qui aide les premiers missionnaires où les pères fondateurs de l'Eglise à vaincre les difficultés du séjour pour délivrer le message dont ils sont porteurs. C'est ce même esprit qui permet à la mission de triompher des tracasseries coloniales dans leur dessein inavoué d'instrumentalisation des Eglises chrétiennes au bénéfice d'une idéologie inavouée de domination politique et économique. Nous comprenons aussi que l'Eglise du Cameroun est passée de la réalité missionnaire à la réalité locale.

C'est dans le même sens que Fabien Kangue Ewané dans *Eglise d'Afrique, mythe ou réalité ?* présente l'importance des sujets conciliaires<sup>96</sup>. Cet ouvrage compare les conciles

---

<sup>91</sup> E. Mveng et J. P. Messina (dir), *L'Album du centenaire de l'Eglise catholique du Cameroun (1890-1990)*, Bologne, 1990.

<sup>92</sup> J. P. Messina, *Evêques africains au concile Vatican II (1959-1965) : le cas du Cameroun*, Paris, Khartala, 2000.

<sup>93</sup> Nous nous souvenons qu'à l'époque du concile, bon nombre de pays africains vivaient leurs premières indépendances et que leurs Eglises étaient encore pour la plupart dirigées par des évêques étrangers. Sur les 350 évêques représentant l'Afrique, seuls une trentaine en étaient originaires. Au cours des assises, l'épiscopat d'Afrique a fait bloc au sein d'une intense communauté de concertation, panafricaniste épiscopal, et décider de s'exprimer d'une seule voix lors des assemblées générales, l'intervenant parlant au nom de tous ses collègues. Et Mgr Jean Zoa fut le secrétaire général de cette panafricaine épiscopale.

<sup>94</sup> Zèle apostolique, courage prophétique, enseignement percutant et persuasif de la doctrine et enfin liberté d'esprit. L'œuvre de Messina ne traite pas de la réception du concile Vatican II par Mgr Jean Zoa même s'il parle de l'apport des évêques africains au concile.

<sup>95</sup> J. P. Messina et J. Van Slageren, *Histoire du christianisme au Cameroun, des origines à nos jours*, Paris, Yaoundé, Karthala, 2005.

<sup>96</sup> F. Kangue Ewané, *Le politique dans le système religieux Catholique romain en Afrique de 1815-1960*, Paris, Champion, 1976.

Vatican I<sup>97</sup> ou l'Afrique n'avait qu'un seul participant et le concile Vatican II<sup>98</sup> ou l'Afrique est représentée sans complexe par ses prélats. L'auteur retrace ainsi l'histoire de l'Eglise d'Afrique avant les indépendances et au cours du concile Vatican II (1962-1965). Les enseignements que nous en tirons sont de l'ordre à comprendre que la reconnaissance de la part de l'Afrique en tant que spécificité dans l'universalité de l'Eglise relève d'un combat à la fois politique, stratégique voire théologique. C'est l'importance qu'il donne à la participation des pères africains à ce concile. Il en va ainsi de la démarche par nous entreprise qui consiste à observer que l'action de ces pionniers a largement dépassé le domaine religieux. Autrement dit, ils ont pris fait et corps pour le nouveau discours religieux pour revendiquer plus de justice sociale.

Ibrahim Baba Kaké et Elikia Mbokolo dans *Histoire générale de l'Afrique*<sup>99</sup> analysent le contexte global de l'avènement de l'impérialisme et ses conséquences. Ils y montrent la validité de la théorie des 3C<sup>100</sup> de Livingstone qui donne une place de choix à l'œuvre missionnaire. Pour eux, la colonisation de l'Afrique est indissociable de l'œuvre des Eglises chrétiennes. Cette approche a le mérite de montrer qu'il n'y a pas d'œuvre chrétienne neutre en Afrique et que l'Eglise en Afrique est par essence politique. C'est de là que nous allons mettre en exergue les rapports ambivalents et ambigus entre la mission catholique et les autorités administratives et politiques à la fois coloniales et post coloniales au Cameroun.

Jean François Bayard s'interroge sur la place de la religion dans la vie des hommes depuis le XVIe siècle. Il commet pour cela un ouvrage intitulé : *Religion et modernité en Afrique noire, l'histoire des hommes du XVIe siècle à nos jours*<sup>101</sup>. Ce dernier montre le conflit qui oppose le progrès à la religion prise ici au sens dogmatique. C'est le sens du combat entre philosophie et religion qui se transporte au niveau du mode de vie des africains et de la foi chrétienne. L'auteur reconnaît la difficulté qu'il y a d'envisager une modernité en Afrique sans prendre en compte l'incidence des religions. A ce niveau, nous allons dire que la religiosité

---

<sup>97</sup> Le concile Vatican I de l'Eglise survient à un moment particulier entre les crises des Balkans, l'unité de l'Allemagne et de l'Italie et les réformes initiées au sein de l'Eglise. Vatican se déroule de 1869-1870 et vient donc parachever la révolution théologique commencée sous la renaissance par des philosophes et théologiens tel qu'Erasmus.

<sup>98</sup> Ce concile est convoqué au lendemain des indépendances des pays africains en vue de résoudre la crise latente qui opposait en partie le clergé indigène et le clergé missionnaire sur les questions de foi et d'évangélisation. De 1962 à 1965 les débats aboutirent à des décisions qui permirent à l'Eglise de s'arrimer à son temps. On peut ainsi faire mention de l'inculturation et de la fin des dogmes sur les Noirs et les Juifs.

<sup>99</sup> I. Baba Kaké, E. Mbokolo, *Histoire générale de l'Afrique : des missionnaires aux explorateurs*, Paris, ABC, Vol.7, 1979.

<sup>100</sup> Elle s'articule autour de la civilisation, de la colonisation et du commerce.

<sup>101</sup> J. François Bayard, *Religion et modernité en Afrique noire : l'histoire des hommes du XVIe siècle à nos jours*, Paris, Droguet, Arolant, 1983.

ancestrale des africains, celle imposée par le christianisme, ne les empêche pas d'avoir conscience de leurs droits et de les revendiquer.

Joseph Bouchard dans *La côte du Cameroun dans l'histoire et la cartographie des origines à l'annexion allemande*<sup>102</sup>, et dans *la vie de Monseigneur Bonneau*<sup>103</sup> donne une idée du passage des témoins de la christianisation en Afrique. Il y a d'abord eu les missions de reconnaissances, ce qui a permis par la suite l'arrivée des missions. Après l'installation de ces derniers en Afrique noire, l'interaction s'est faite entre leur religion et les peuples africains. Ceci a entraîné une nouvelle manière de vivre pour les africains. En outre, Bouchard fait état de l'historique de la cote camerounaise jusqu'au protectorat allemand. Mais dans son étude, il n'accorde pas à l'introduction du christianisme toute la place qui est la sienne, l'œuvre n'étant pas essentiellement capitale sur cette question. En effet, les informations fournies par ces ouvrages sont parcellaires pour notre premier chapitre, et sont aussi utiles dans le reste du travail.

Pour soutenir la démarche scientifique de ce travail, d'autres travaux sont généralement ceux d'auteurs qui ont commis des ouvrages qui font référence en la matière.

Louis Paul Ngongo a publié sur l'histoire religieuse institutionnelle du Cameroun. Il s'est intéressé à *l'Histoire des forces religieuses au Cameroun*<sup>104</sup> et a examiné *l'Histoire des institutions et des faits sociaux au Cameroun*<sup>105</sup>. Dans les deux cas, il s'agit des relations Eglises/ Etat. Dans ce schéma, on apprend à connaître le bilan des œuvres des missions au Cameroun, à savoir les réalisations allemande, française, britannique, et suisse. En l'absence des faits relatifs, on est renseigné tout de même sur les dates. C'est partant de là et grâce à la diachronie, il est important d'analyser ces crises politiques et ecclésiales liés à la typologie des clergés.

Jean Marc Ela<sup>106</sup> a souligné les problèmes des fondements de la théologie africaine tout en établissant des mécanismes de développement pour repenser la manière dont la parole du Christ est divulguée. Son travail a le mérite de renseigner sur les fondements de la théologie africaine et la nécessité de son existence comme plate-forme d'un possible développement. Il apparaît à ce niveau que les diocèses sont des institutions qui doivent implémenter ce

---

<sup>102</sup> J. Bouchard, *L'Eglise en Afrique noire*, Paris, La Palatine, 1958.

<sup>103</sup> *La vie de Mgr Bonneau*, L'effort Camerounais, Yaoundé, 1960, n° 58.

<sup>104</sup> L. P. Ngongo, *Histoire des forces religieuses au Cameroun*, Paris, Karthala, 1982.

<sup>105</sup> L. P. Ngongo, *Histoires des institutions et des faits sociaux au Cameroun*, tome I, 1884-1945, Paris, Berger-Levrault, 1987.

<sup>106</sup> J. M. Ela, *Ma foie d'Africain*, Paris, Kartala, 1985.

développement qui prend un visage résolument africain<sup>107</sup>. Toutefois, une lumière sur les raisons du choix de Yaoundé comme centre de décision de l'Eglise Catholique paraît indispensable. C'est pourquoi présenter Yaoundé comme un siège où cette théologie africaine a été expérimentée constitue un angle de réflexion de ce travail.

C'est à la suite que, J. M. Ela propose de *repenser la théologie africaine*<sup>108</sup>. Il prône ainsi à la suite des théologiens de l'évangile de la libération un enseignement du Christ qui prend en compte la misère du peuple. Il est clair que pour parvenir à la théologie de libération il faut tenir compte des dimensions politiques, économiques et socioculturelles, car l'oppression subie par l'Afrique ne fut pas seulement culturelle<sup>109</sup>.

Toutefois, cet ouvrage ne présente pas la mise sur pied d'une province ecclésiastique car il s'arrête juste à démontrer que la création d'une mission développe l'évangélisation sans avoir une vision politique de l'Eglise.

A la lecture d'Achille Mbembé<sup>110</sup> et de Fabien Eboussi Boulaga<sup>111</sup>, Mongo Béti<sup>112</sup>, nous avons pris conscience de la dimension critique de l'histoire face à la place que l'Afrique occupe dans l'universalité du monde. Leurs analyses sans être de l'ordre de l'agnostique<sup>113</sup> ou de l'anticléricalisme soulignent la nature perverse de l'œuvre des missions en Afrique durant la période coloniale et dans le cas du Cameroun durant la lutte nationaliste. Leurs écrits ont permis de construire le cadre critique et théorique de ce travail.

---

<sup>107</sup> Pour J. M. Ela, chaque mission finit toujours par se doter d'un dispensaire aussi régulièrement qu'elle se donne une école, c'est dire que si le but principal des missionnaires protestants était de "sauver les âmes", et de convertir les peuples au christianisme, les catholiques quant à eux élargissaient leurs missions à des œuvres sociales telles que les hôpitaux, les écoles etc. La méthode catholique fut donc adoptée par les autres missionnaires qui sollicitèrent le Cameroun pour l'exercice de leur mission. Le théologien camerounais montre la nécessité d'avoir un christianisme africain. Il fait un constat clair : le christianisme demeure à ses propres contradictions dans la mesure où, à travers l'histoire des missions, il a longtemps exercé une emprise déculturée sur les populations africaines, contraignant à rompre brutalement avec leurs racines et à perdre leur authenticité.

<sup>108</sup> J. M. Ela, *Repenser la théologie africaine*, Paris, Khartala, 2003.

<sup>109</sup> C'est dans cette perspective que J. M. Ela opte pour une approche beaucoup plus critique à travers son ouvrage, où il met en exergue les œuvres des missionnaires. Il finit par dire que l'africain était complet dans tous les sens et l'action des missionnaires n'est que venue la compléter. L'auteur n'apporte pas des éléments afin de faire une comparaison pour véritablement démontrer que l'africain était complet dans son essence. L'auteur note des différents changements et les transformations aliénantes de l'évangélisation qui ont fait des africains des hommes hybrides et surtout, le rapport existant entre le missionnaire et le politique. Il nous montre que l'arrivée du christianisme et de la colonisation ont été à l'origine de nombreuses mutations dans les sociétés africaines sur le plan socioculturel.

<sup>110</sup> A. Mbembé, *Afrique indocile, christianisme, pouvoir et Etat Post-colonial*, Paris Karthala, 1988.

<sup>111</sup> F. E. Boulaga, *Christianisme sans fétiche*, Paris, Présence africaine, 1981.

<sup>112</sup> M. Béti, *Le pauvre Christ de Bomba*, Paris, Robert Laffont, 1956, illustre parfaitement la personne de la critique du christianisme colonial.

<sup>113</sup> Ceux qui ne croient pas en Dieu ni en aucune forme de transcendance.



Dans la même école de pensée, on peut situer Bimwensi-Kioshi<sup>114</sup>. Il se révèle comme l'un des critiques du christianisme tel que pratiqué en Afrique aussi bien en matière d'évangélisation que dans la mise en place des missions catholiques. A sa lecture, il montre la préoccupation de celle de l'incidence du christianisme missionnaire et de ses survivances sur l'avenir de l'Afrique. On comprend à ce niveau, que le christianisme peut jouer un rôle dans cette reconstruction non seulement spirituel mais également politique, économique et social. Il en va de même que son discours théologique sur le christianisme africain rencontre celui de Jean Marc Ela<sup>115</sup>, tout en établissant des mécanismes comment repenser la manière dont la parole du christ est divulguée.

L'Abbé Augustin Sagué, dans l'ouvrage *l'évangile à la rencontre des chefferies*, a su combiner sa connaissance du terrain et son expérience pastorale pour mener une analyse scientifique<sup>116</sup>. Il propose une étude comparée de l'action missionnaire protestante et catholique durant la période de 1917 à 1964. De cette comparaison, se dégage le fait que les obédiences ont œuvré pour le développement social tant que spirituel, néanmoins l'absence de statistiques dans certains domaines rend aléatoire les mécanismes d'analyses. C'est ce qui amène à abandonner l'approche quantitative en ce qui concerne l'inventaire des œuvres réalisées.

Michel Legrain publie un ouvrage intitulé *l'Eglise catholique et le mariage en occident et en Afrique*<sup>117</sup> dans lequel il démontre que les missionnaires en Afrique étaient partagés en deux camps : ceux qui toléraient les traditions africaines pour s'adapter et ceux qui appliquaient à la lettre les recommandations de la hiérarchie et des encycliques. C'est de là qu'il justifie le combat du clergé missionnaire contre les mariages par capture, les mariages nubles, la dot, et le veuvage. C'est ce qui allait favoriser l'établissement des Sixa dans les terres de mission comme le Cameroun.

Cette perspective va permettre d'apporter plus d'éléments sur le cas du Cameroun en général mais en particulier dans la province ecclésiastique de Yaoundé. Ainsi, l'inculturation doit être l'une des préoccupations fondamentales de tout baptisé soucieux d'annoncer l'évangile. C'est dans ce même contexte que le pape Jean Paul II, dans l'*encyclique Redemptoris*

---

<sup>114</sup> O. Bienwengsy Kweshi, *Discours théologique négro-africain, problème de fondement*, Paris, Présence Africaine, 1981.

<sup>115</sup> J. M. Ela, *Repenser la théologie africaine*, Paris, Karthala, 2003.

<sup>116</sup> A. Sagué, " L'évangile à la rencontre des chefferies (1917-1964)", Thèse de Doctorat en Histoire, Paris, Université Jean Moulin, 1995.

<sup>117</sup> M. Legrain, *L'Eglise catholique et le mariage en occident et Afrique*, tome II, Paris, L'Harmattan, 2009.

*Missio*, le reconnaît<sup>118</sup>. C'est dire que l'Évangile en Afrique doit tenir compte de toutes les spécificités pour que les chrétiens africains se sentent intégrés dans la nouvelle approche de l'évangélisation.

Le père Nicolas Ossama<sup>119</sup> étudie la mission Mère de Mvolyé et passe en revue les événements que Yaoundé a connus sur le plan religieux<sup>120</sup>. Abordant la nomination de Mgr Jean Zoa comme archevêque, souligne que le Pape Jean XXIII a voulu promouvoir toute la chrétienté du Cameroun en faisant croire en la maturité de l'Église catholique au Cameroun<sup>121</sup>. C'est la raison pour laquelle il analyse le conflit entre clergé, indigène et missionnaire et polarise l'attention sur le personnage de Mgr René Graffin et de ses rapports avec le "clergé indigène". Le propos de Nicolas Ossama observe la lente maturation de l'Église catholique qui est au Cameroun. En ce sens, il étale son travail sur l'évolution et les réalisations de l'Église catholique au Cameroun. On y observe les efforts en vue de la formation des "cadres autochtones", la passation progressive des pouvoirs entre missionnaires et pasteurs ou prêtres camerounais en tant qu'étape décisive qui a conduit à l'édification d'une Église locale<sup>122</sup>. Cet ouvrage apporte des éléments fiables dans la conception de notre travail<sup>123</sup>.

L'auteur a commis aussi un ouvrage de référence sur le bâtisseur de l'Église catholique au Cameroun<sup>124</sup>. Le mobile scientifique ici, quoi que se situant sur le prisme de l'archéologie historique, a pris pour prétexte le cinquantenaire de la mort François-Xavier Vogt pour faire sa

---

<sup>118</sup> "En exerçant son activité missionnaire parmi les peuples, l'église entre en contact avec différentes cultures et se trouve engagée dans le processus d'inculturation. Le processus d'insertion de l'église dans les cultures des peuples demande beaucoup de temps: il ne s'agit pas d'une simple adaptation extérieure, car l'inculturation signifie une intime transformation des authentiques valeurs culturelles par leur intégration dans le christianisme, et l'enracinement du christianisme dans les diverses cultures humaines[...] par l'inculturation, l'Église incarne l'évangile dans les diverses cultures et, en même temps, elle introduit les peuples avec leurs cultures dans sa propre communauté[...] les communautés ecclésiales en formation, inspirées par l'évangile, pourront exprimer progressivement leur expérience chrétienne d'une manière originale dans la ligne de leurs traditions culturelles". cf. Encyclique "*Redemptoris Missio*".

<sup>119</sup> Il est à la fois prêtre Jésuite et historien camerounais, aumônier des lycées et collèges à l'archidiocèse de Yaoundé en 1997.

<sup>120</sup> N. Ossama, *L'Église du Cameroun, schéma historique 1890-1990*, UCAC, Presse de l'UCAC, 2011.

<sup>121</sup> Ibid.

<sup>122</sup> bÉglise Chrétienne catholique romaine au Cameroun et des diocèses datholiques à l'exemple du diocèse d'Obala qui appartient à la province ecclésiastique de Yaoundé.

<sup>123</sup> Il met un point central sur la mission de Mvolyé en lui accordant le nominatif d'Église mère de Yaoundé sans toutefois nous démontrer comment cette province ecclésiastique est née et comment le concile Vatican II se met en place dans cette Église avec les questions de développement. Cet ouvrage est important pour notre travail parce qu'il apporte quelques éléments qui nous permettent de comprendre le pourquoi Yaoundé est choisie pour être le centre de décisions de l'église catholique.

<sup>124</sup> N. Ossama, *Monseigneur François-Xavier Vogt : cinquante ans après...*, Yaoundé, Imprimerie St Paul, 1993.

biographie, présenter son œuvre apostolique dans le vicariat de Yaoundé. Le bilan qu'il en fait est satisfaisant<sup>125</sup>.

L'Abbé Jean Zoa a commis en 1957 une publication dans laquelle il s'est proposé d'analyser les questions politiques, *Un nationalisme chrétien au Cameroun*<sup>126</sup>. Le prélat instruit des études canoniques et pose une problématique donc la nature implique l'Église dans les combats politiques. Jean Zoa a pris son courage à deux mains pour faire comprendre à toutes les parties que le nationalisme est un devoir civique<sup>127</sup>. Cette missive visait aussi bien les chrétiens que les autres citoyens. La présente démarche souligne que le clergé indigène avait opté de lever les équivoques historiques qui voulaient que : nationalisme = communisme et catholicisme = colonialisme<sup>128</sup>. Cette publication renseigne ainsi sur les maladresses de certains missionnaires, les tentatives d'une administration coloniale de se servir de la religion pour des fins politiques de domination, puis le silence de l'Église face à toutes autres formes d'injustices. Il faut à ce niveau reconnaître que la question de la justice sociale et celle des Droits de l'Homme devient une récurrence donc l'historicité permet d'observer les mutations et la praxéologie d'un clergé en évolution.

Roger Bernard Onomo Etaba, relate la création de l'Église du Cameroun, de la préfecture des deux Guinées au Vicariat de Yaoundé<sup>129</sup>. Il détaille le fonctionnement de l'Église catholique de Yaoundé depuis les pères Pallotins allemands jusqu'aux pères spiritains français sous la conduite de Mgr François-Xavier Vogt. Les difficultés et les enjeux d'une succession à laquelle le Vatican n'est point la pierre angulaire ne nous sont pas relatés. Les leçons qui en découlent sont à la fois pratiques<sup>130</sup>, politiques<sup>131</sup> et religieuses<sup>132</sup>. Cette analyse pose en premier abord la neutralité du clergé comme un fait doctrinal<sup>133</sup>. C'est ainsi que l'auteur fait sien de

---

<sup>125</sup> Arrivé au Cameroun le 22 octobre 1922, Mgr Vogt meurt à Yaoundé le 04 mars 1943, après 37 ans d'épiscopat dont 21 au Cameroun et 16 à Bagamoyo au Tanganika allemand.

<sup>126</sup> J. Zoa, *Un nationalisme chrétien au Cameroun, 2<sup>e</sup> Edition, Yaoundé, Le Flambeau, 2008* (1<sup>ere</sup> Edition en septembre 1957).

<sup>127</sup> Ibid., p.35.

<sup>128</sup> Ibid.

<sup>129</sup> R. B. Onomo Etaba, *Histoire de l'Église Catholique du Cameroun de Grégoire XI à Jean-Paul II (1831-1991)*, Yaoundé, L'Harmattan, 2007.

<sup>130</sup> L'auteur élabore une étude profonde sur les différents Papes de Rome et leurs actions en fonction de l'Afrique mais met un accent sur le Cameroun dans le développement de l'Église,

<sup>131</sup> Ainsi il évoque les relations entre le politique et le religieux mais également les chefs traditionnels et ne manque pas de soulever la pomme de discorde entre Mgr René Graffin et le chef Charles Atangana, mais également les voix discordantes avec les autres membres du clergé étranger et africain au Cameroun.

<sup>132</sup> Il donne des informations sur la nomination des évêques camerounais, leur action au sein de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun. Tout en appréciant son œuvre bien élaborée, ses critiques restent sans réserve envers le clergé et surtout envers Mgr Ndogmo.

<sup>133</sup> L'auteur relate la vision du Pape Benoit XV sur le Cameroun et son caractère diplomatique et politique qui selon lui l'Église devait éviter de se mêler du politique.

cette déclaration: Les missionnaires auront pour souci de bannir toute idée de préparer la voie parmi les populations qui leur sont confiées, à une pénétration politique de leur nation. Ils ne se mêleront donc jamais des intérêts politiques et temporels d'aucune sorte de leur propre nation ou d'aucune autre nation<sup>134</sup>. Aussi intéressante que puisse être cette approche, elle ne couvre pas notre période d'étude et n'a pas pour objectif la province ecclésiastique de Yaoundé.

Le même auteur dans *Maximum Illud, de Benoît XV, et l'œuvre missionnaire au Cameroun (1980-1935) : entre anticipations, applications et contradictions*, analyse les mobiles de la division du vicariat apostolique des deux Guinées à la création du vicariat du Gabon où est rattaché le Cameroun tout en démontrant le rôle joué par le Pape Léon XIII dans l'effectivité de cette création. L'auteur analyse les contours de création des préfectures apostoliques au Cameroun à l'exemple de celle de l'Adamaoua, de l'implantation des bénédictins, mais aussi l'idée de Benoît XV de former un clergé indigène afin d'assurer la relève. L'auteur donne son point de vue dans la relation Eglise-Etat, en soulignant qu'il existe une " sorte de cohabitation complice entre la mission et la colonisation sur le dos des chrétiens et des peuples"<sup>135</sup>. Cet article est important pour notre recherche, car il aborde certaines spécificités de notre travail, mais se limite en 1935.

Le père Criaud a étudié l'arrivée des pères Pallotins du Cameroun, avec pour chef de file Mgr Henri Vieter, en 1890<sup>136</sup>. L'auteur s'est intéressé au caractère précaire et embryonnaire de leur installation<sup>137</sup>. Après 25 ans, le travail des pères Pallotins a été qualifié d'épopée extraordinaire<sup>138</sup>. A lire le père Criaud, les événements que l'Eglise a connu et notamment les pères Pallotins sont parcourus au Cameroun (1890-1915). En 1916, l'administration du Vicariat du Cameroun avait été confiée aux pères du Saint Esprit. Ces derniers, avec Mgr François-Xavier Vogt ont occupé toutes les paroisses fondées par les pères Pallotins allemands. Ce premier ouvrage, quoi que important est complété par un second intitulé : *le geste des spiritains, Histoire de l'Eglise catholique au Cameroun (1916-1990)*<sup>139</sup>. Dans celui-ci, il présente le travail des spiritains au Cameroun de 1922 à 1961. Mgr Vogt, le chef de file, est qualifié comme le

---

<sup>134</sup> F. Kange Ewané, "la politique dans le système religieux catholique romain en Afrique de 1915 à 1960" Thèse de Doctorat d'Histoire, Strasbourg, 1974, p.41.

<sup>135</sup> R. B. Onomo Etaba, *Maximum Illud, De Benoît XV, et l'œuvre de missionnaire au Cameroun (1890-1935) : entre anticipations, applications et contradictions*, Présence Africaine, 2005, p.142.

<sup>136</sup> J. Criaud, *Ils ont implanté l'Eglise catholique au Cameroun : les Pallotins (1890-1915)*, Yaoundé, Ed. St Paul, 1990.

<sup>137</sup> A cette époque, l'ensemble du territoire du Cameroun constitue une Préfecture Apostolique avec 04 chrétiens catholiques, Mgr Henri Vieter fut remplacé après sa mort par Mgr François Henneman.

<sup>138</sup> J. Criaud, *Ils ont implanté l'Eglise catholique au Cameroun ...*p.57.

<sup>139</sup> J. Criaud, *Le geste des spiritains, Histoire de l'Eglise catholique au Cameroun (1916-1990)*, Yaoundé, éd. Saint-Paul, 1990.

père du clergé camerounais<sup>140</sup>. Le père Criaud rapporte aussi quelques événements importants tout en prenant parti pour sa congrégation. Ce parti pris, constitue une limite car il éclaire peu sur le rôle des autres congrégations.

Dika Akwa Nya Bonambela, connu dans l'histoire politique camerounaise sous le surnom nationaliste de Commandant Dibobé, est un personnage atypique<sup>141</sup>. Il a, dans son parcours, utilisé aussi bien l'anthropologie que l'histoire. C'est pourquoi, il s'est intéressé aux questions sur la méthodologie de recherche dans ses disciplines. D'après lui, les tenants de l'historiographie africaine doivent rompre avec les dogmes imposés par des thèses européocentristes. En cela, les systèmes de croyances issus des RTA, entendons religions traditionnelles africaines, sont évoquées. Cette approche apporte un éclairage sur la place de la religion dans l'univers socioculturel des africains et justifie l'avènement de l'inculturation. C'est le sens validé par ce travail.

Eric De Rosny montre que l'Afrique possède les rituels et les Etats et ce depuis des siècles très reculés<sup>142</sup>. Cet auteur souligne que le monde africain n'est point dénué de structures sociale, politique et religieuse. Ainsi, les mécanismes culturels le sous-tendent et éclairent mieux la réalité. Cette perspective analytiques s'en inspire, en tenant compte de la perception de la réalité africaine telle qu'elle est conçue de l'extérieur. En conséquence, l'état d'esprit des populations avant le christianisme, leur mode de vie, les croyances, pratiques rituelles des peuples sont soulignés dans cette réflexion.

Dans cette revue de la littérature, d'autres supports ont attiré notre attention, car ils parlent du Cameroun en général. Il s'agit ici des thèses et mémoires.

Pour ce qui est des thèses, Joseph Ekassi Nyebele fait un bilan de l'œuvre du concile Vatican II et son applicabilité sur le sol camerounais<sup>143</sup>. Il met en lumière le travail élaboré par Mgr Jean Zoa à l'exemple de la création de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun. Son discours scientifique présente aussi les mutations que va connaître l'Archidiocèse de Yaoundé en général et l'Eglise Catholique au Cameroun en particulier. Ceci conduit à dire que c'est ce concile qui a rendu possible l'érection d'une province ecclésiastique à Yaoundé. Ce qui

---

<sup>140</sup> Il crée le Petit Séminaire du Cameroun en 1923 et fonde le Grand Séminaire en 1927. Il divise les préfectures de l'Adamaoua, de Douala et ordonne les premiers prêtres camerounais en 1935, ce sont là des grands événements majeurs qui ont marqués les premiers pas de l'Eglise du Cameroun.

<sup>141</sup> Dika Akwa Nya Bonembela, *Les problèmes de l'anthropologie et de l'histoire africaine*, Yaoundé, CLE, 1982.

<sup>142</sup> E. De Rosny, *Les yeux de ma chèvre : Sur les pas des maîtres de la nuit en pays douala (Cameroun)*, Cameroun, Place des éditeurs, 1981.

<sup>143</sup> J. Ekassi Nyebele, "La réception du concile Vatican II au Cameroun par Mgr Jean Zoa et la Conférence Episcopale Nationale : 1956-1998", Thèse de Doctorat, Université de Yaoundé I, 2009.

fait l'objet de la présente analyse et obligé à questionner si ladite institution est conforme aux préceptes du Concile ?

Paul Mpake Nyeke explique dans sa recherche comment le christianisme en général et le catholicisme s'implante sur la côte camerounaise<sup>144</sup>. Il apporte les permanences et les mutations dans cette partie du territoire et comment les peuples de la côte sont contraints de changer de physionomie dans le mode vie, les croyances, l'éducation, le système sanitaire. Toutefois, l'historien n'oublie pas de souligner les difficultés que les missionnaires ont rencontrées afin de répandre la bonne nouvelle. Cependant, cette thèse ne concerne pas le cadre géographique qui est le Centre Cameroun. Néanmoins elle apporte quelques éléments historiques utiles pour l'historien.

Abdon Beyama Beyama analyse les méthodes d'évangélisations en pays Eton avec le processus de l'inculturation prôné au concile Vatican II<sup>145</sup>. Il établit un inventaire de l'évolution du christianisme. Pour ce faire, il étudie son implantation et n'oublie pas de montrer le rôle d'*Ecclesia in Africa* avec les pistes de réflexion sur les stratégies pastorales missionnaires controversées autour de la priorité de planter l'Eglise locale. Cette thèse aborde une autre pas problématique centrale et s'arrête à 5 ans de la dernière borne chronologique.

Thierry Serge Ekani, dans son mémoire expose, la figure d'un prélat engagé dans un processus d'émancipation de l'Eglise locale et les défis relevés par ce dernier dans le diocèse de Mbalmayo<sup>146</sup>. Ce mémoire fait connaître les actions et les œuvres mais aussi sa pensée sur les problèmes du développement holistiques des populations dans ce diocèse.

Au vu de tous ces travaux réalisés, nous pouvons conclure qu'il n'existe précisément pas de documents et d'archives qui relatent les mobiles parlant uniquement de la création de la province ecclésiastique. Ce sujet donne l'occasion d'évaluer la contribution des différents acteurs. En conséquence, intéressons-nous aux objectifs de la recherche.

## VII- LES OBJECTIFS DU TRAVAIL

Le premier objectif est de déceler le fil conducteur et les mobiles justifiant la mise sur pied d'une province ecclésiastique à Yaoundé. Cet objectif est d'autant plus significatif qu'il

---

<sup>144</sup> P. Mpake Nyeke, "La dynamique du christianisme dans le littoral entre 1845 et 1990 : Essai d'analyse historique", Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Yaoundé, 2009.

<sup>145</sup> A. B. Beyama, "L'Eglise catholique chez bété du Cameroun et la problématique de l'inculturation, 1901-2005", Thèse de Doctorat en histoire, Université de Yaoundé I, 2011.

<sup>146</sup> S. T. Ekani, "Paul Etoga et l'Eglise catholique romaine du Cameroun : 1911-1998", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007.

permet de cerner les mécanismes et les rouages en vigueur au sein de l'institution ecclésiale. On y découvre qu'une province ecclésiale est une charpente, une poutre de plus pour la mission catholique romaine au Cameroun. Cet objectif veut se conformer à l'analyse des politiques institutionnelles telle qu'édifier depuis l'arrivée du catholicisme consolidée par les frontières religieuses et réaffirmée par l'établissement d'une Eglise locale.

Le deuxième objectif est à comprendre ou à lire à l'ordre de l'inventaire des œuvres et réalisations de l'Eglise dans la région du centre Cameroun. Il s'agit pour cela d'une exhumation de l'action des pionniers et de leurs successeurs en matière d'atteinte des deux fins de l'Eglise. A ce niveau, l'objectif va intégrer la diachronique en ce qu'il va permettre d'établir l'évolution des structures de l'Eglise de l'archidiocèse à la province ecclésiastique tout en tenant compte de la croissance du nombre de nouveaux chrétiens catholiques.

En ce qui concerne le troisième l'objectif du travail, il s'agit d'une exploration des stratégies utilisées par les hommes d'Eglise afin de promouvoir le bien-être des populations. Lesdites stratégies tirent leurs origines de la volonté de la hiérarchie, de l'environnement locale et des besoins des populations. De fait, cet objectif vise à faire comprendre que l'Eglise ne peut se développer qu'en s'arrimant à son milieu compris ici en termes de citoyens, de chrétiens, de laïcs et même de païens. Une telle approche prend en compte les différentes mutations règlementaires en termes d'encyclique qui redéfinissent un nouveau cadre d'action pour les ecclésiastiques.

Le quatrième objectif quant à lui, montre que le développement holistique quoique inscrit dans les textes de l'Eglise ne fait pas l'unanimité en matière de stratégie dans toute la communauté chrétienne de la province ecclésiastique de Yaoundé. Le choc des égos entre les princes de l'Eglise, les luttes d'influence, les refus de collaborations sont autant de facteurs ou de pesanteur à la communion des efforts pour un développement holistique. D'ailleurs cet objectif met en relief la difficile conciliation en matière politique entre les dignitaires des diocèses de la province. On observe grâce à lui l'immiscion du politique dans le religieux et du religieux dans le politique ce qui aide à comprendre les difficultés budgétaires, humaines auxquelles les princes de l'Eglise vont se heurter.

En plus, un cinquième objectif est à prendre en compte au niveau des mutations de la gouvernance liée à l'évolution du clergé qui apparait ici comme un ensemble non monolithique mais, une succession de génération qui s'oppose et diverge sur la question du développement. Les luttes entre clergé missionnaires et clergés indigènes ont ouvert la porte a un cycle de mésententes chroniques sur des questions diverses. L'étude va ainsi mettre à jour qu'au

lendemain de l'indépendance dans la province ecclésiastique de Yaoundé deux clergés finissent par se faire face à savoir les activistes et les conformistes.

Enfin, un sixième objectif est présent dans ce travail. Il fait une analyse des différentes crises que va connaître cette province ecclésiastique ; qu'ils s'agissent des crises internes liées au fonctionnement de l'Église, des crises circonstanciées liées à des tensions ou des divergences, des crises socio-économiques, des crises axiologiques, des crises politiques. Dans ce schéma, cet objectif fait une étude de cas de toutes ces hypothèses à l'action ecclésiale dans le diocèse d'Obala, démembrement de la province ecclésiastique de Yaoundé.

Les objectifs de recherches nous permettent de construire une problématique de l'étude qui pose la question centrale de l'analyse.

### **VIII- PROBLEMATIQUE**

La problématique se conçoit généralement comme une interrogation centrale sur le problème que recèle l'étude. Il s'agit d'une orientation méthodologique qui aide à comprendre de quoi il est question dans le travail. Elle comprend généralement un problème de recherche, une interrogation centrale aux problématiques, des hypothèses de recherche.

La présente recherche veut étudier comment l'Eglise Catholique dans la province ecclésiastique du centre Cameroun a organisé la question de développement en son sein. A-t-elle mis à jour un programme relatif aux différentes facettes du développement et devenue une institution sociale et économique indispensable aux populations en général ? Ici, il y a donc lieu de connaître les initiateurs, de présenter la particularité de ces actions et ses caractéristiques. La figure de Mgr Jean Zoa, pilier du développement holistique mené dans ce champ apostolique dans la province ecclésiastique de Yaoundé apparaît intéressante. Son magistère et son épiscopat ont inspiré des vocations mais aussi des contradicteurs sur le plan politique, mais les empreintes en matière de développement qui demeurent visibles dans l'action pastorale menée dans l'archidiocèse de Yaoundé partie intégrante de la province ecclésiastique.

Si la trame qui mène cette réflexion est la contribution de l'Eglise catholique en matière de développement et de politique dans la province ecclésiastique de Yaoundé, mais une telle énonciation met aussi à jour le rôle joué par les successeurs de Mgr Jean Zoa archevêque métropolitain et les évêques de cette province ecclésiastique dans le choix d'une stratégie et dans la priorisation de la dynamique économique au sein de l'Eglise. Comment l'Eglise catholique dans ses choix a-t-elle orientée le développement en matière de bien-être de ces populations ? C'est pourquoi le champ épistémique de cette analyse ne saurait oblitérer la



philosophie, les mobiles, les acteurs, les objectifs et les rouages utilisés par la mission catholique afin d'atteindre ses objectifs. C'est partant de là que la question centrale de la thèse à été dégagée.

Un constat guide la présente réflexion : il y a un décalage entre le discours de l'Eglise et les pratiques ecclésiales sur le terrain concernant la question du développement. Il apparaît qu'il existe un fossé entre d'une part la volonté et le contenu des textes et l'action de certains hommes de l'Eglise d'autre part. Ce constat résulterait-il à la fois d'une mauvaise gouvernance des choix hasardeux en matières économiques, des situations sociales compliquées et des réalités politiques qu'on impose à l'Eglise ? Car, la province ecclésiastique de Yaoundé fait face aux problèmes de développement, mais les chrétiens et autres vivent des contextes économiques difficiles et l'Eglise ne peut plus leur donner satisfaction. Pourtant, elles pensent que l'Eglise catholique bénéficiant d'un patrimoine foncier, financier, immobilier, elles attendent une aide en leur faveur, est-ce une illusion ? La mission catholique de Mvolyé a bénéficié d'une préséance en matière des lots de terrains<sup>147</sup>. Mais la hiérarchie fait fi des revendications des populations autochtones et des riverains qui se voient dans l'obligation de payer des espaces dans le cimetière missionnaire afin de donner des sépultures dignes à leurs morts<sup>148</sup>. L'Eglise catholique est-elle donc comme une entreprise rentable qui recherche prioritairement des moyens de subsistance au détriment du bien-être des populations ?

Le divorce, est réel et se traduit par exemple par la transhumance de nombreux Chrétiens catholiques vers des Eglises de réveil ou nouvelles religiosités charismatiques présentes un peu partout<sup>149</sup>. Il en va de même du renouveau charismatique catholique qui, d'association de prières, se comporte comme une Eglise à part entière<sup>150</sup>. La question principale de cette analyse consiste à savoir : quelles sont les stratégies de développement sociales, économiques, politiques élaborées par la province ecclésiastique de Yaoundé de 1955 à 2013 ? Cette question amène nécessairement la formulation d'une série d'autres types de questions, des interrogations subsidiaires ou hypothèses.

## **IX- HYPOTHESES DE LA RECHERCHE**

Les hypothèses de recherches sont des réponses provisoires à la démarche scientifique, il s'agit en fait des solutions possibles qui permettent d'apporter réponses au travers de l'ossature

---

<sup>147</sup> O. Atangana, 58 ans, entretien du 9 octobre 2017 à la chefferie de Nsam à Yaoundé.

<sup>148</sup> E. Onona, 50 ans environ, entretien du 12 novembre 2017 à la chefferie d' Efoulan à Yaoundé.

<sup>149</sup> N. Mbian, 40 ans environ, entretien du 3 septembre 2016 à Yaoundé.

<sup>150</sup> C. Mengue, 62 ans, entretien du 10 juillet 2020 à Ebolowa.

du travail. Dans le cas d'espèce, la méthodologie recommande que le nombre d'hypothèse corresponde au nombre de chapitre. Nous avons ainsi formulé les hypothèses suivantes :

Il semble que des problématiques tant anciennes que récente ont préoccupé l'épiscopat africain.

Il paraît que la vision de l'Eglise catholique de Yaoundé a été effective et pragmatique face à l'évolution. Quelle a été la vision de l'Eglise catholique de Yaoundé face à l'évolution socio-politique du Cameroun ?

Il semble que l'épiscopat de la province ecclésiastique de Yaoundé a développé un discours sur les questions de droit de l'homme et de liberté.

Le droit d'ingérence politique de l'Eglise de Yaoundé est contraire à l'esprit des textes conciliaires et synodos.

La conciliation sociale est une dynamique qui a permis l'expression de l'action de l'Eglise dans la vie des populations.

Il semble que l'action politique de l'Eglise soit difficile à quantifier en termes d'actions, de stratégies et de finalités.

Toutes ces hypothèses ainsi formulées viennent donc étoffer notre problématique et donnent une orientation spécifique à la démarche analytique, c'est le lieu pour ce faire, de recourir à une approche méthodologique seule à même d'explicitier les étapes par lesquelles notre construit scientifique va s'effectuer. Dès lors, les supports documentaires, des sources diverses vont nous permettent de formuler d'éventuelles réponses aux hypothèses que nous avons posés. Nous pouvons dire avec conviction que le concile de Vatican II est un élément déclencheur du développement dans la province ecclésiastique. La recherche vise donc à combler la dimension lacunaire de ce déficit de documents. Mais, il s'agit aussi de décrypter les véritables valeurs de la province ecclésiastique dans la dynamique d'émancipation des populations vivant dans cette région et par la suite apporter la contribution dans la connaissance de l'histoire totale du Cameroun. Ainsi, au regard de ces différentes motivations, il est tout à fait important pour nous de présenter la pertinence du sujet.

## X- METHODOLOGIE

La méthode est le propre de la science et dans le cas des sciences sociales, l'esprit scientifique cher à Gaston Bachelard, le positivisme<sup>151</sup> d'Auguste Comte ont favorisé la formulation de diverses approches qui permettent l'analyse de divers phénomènes. Paul Veyne fait remarquer que : "Nous cherchons à donner [...] des conseils pratiques, en descendant au niveau de la fiche ou de la rédaction : il s'agit non d'édicter des règles (ce qui serait absurde), mais de faire prendre conscience au néophyte d'un certain nombre de problèmes d'organisation de son travail"<sup>152</sup>.

Pour l'élaboration de travail de recherche, nous allons utiliser une méthodologie diachronique. Celle-ci suppose l'analyse des faits de la manière successive dont ils s'enchaînent. C'est une perspective scientifique propre à l'histoire et dans ce travail déterminant car nous avons opté pour l'approche qualitative des faits. Pour ce faire, nous allons exploiter les sources écrites et les sources iconographiques, les sources numériques et les sources orales. Deux étapes ont été importantes à ce niveau ; la collecte et le traitement des sources.

La collecte des données pour ce qui est des sources écrites utilisées, elles sont de deux ordres à savoir les documents écrits et ceux d'archives. En ce qui concerne les documents écrits, ils sont constitués des ouvrages publiés, des thèses et mémoires, des revues, des journaux, des documents d'archives. Ces sources sont à la fois abondantes et variées, ce qui a nécessité un recours à l'interdisciplinarité dans les sciences sociales. C'est dire que ce travail s'inspire aussi bien de la sociologie de la psychologie, de la science politique, de la science économique, du droit canonique et de la science religieuse. Les sources écrites constitueront les documents les plus abondants de notre travail. Ils proviendront de divers centres de documentations. Parmi ceux-ci, on peut citer entre autres: les Bibliothèques de l'Université de Yaoundé I, de l'Université Catholique d'Afrique centrale, du Grand Séminaire de Nkolbisson, du centre de théologie de Ngoya, du Centre Universitaire de Yaoundé I et de l'Université Protestante d'Afrique centrale. Les données archivistiques ont été consultées à la Centrale Diocésaine des œuvres (CDO), dans les archives des différents diocèses de la province et missions catholiques, au secrétariat de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun (CENC) où nous pouvons

---

<sup>151</sup> Le positivisme est un courant philosophique fondé au XIX<sup>e</sup> siècle par Auguste Comte, à la fois héritier et critiques des lumières du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui soumet de manière rigoureuse les connaissances acquises à l'épreuve des faits, ainsi il donne de crédit aux différents domaines. Selon lui, les faits de la vie de tous les jours sont toujours explicables par la science sous forme d'expérience et d'observation.

<sup>152</sup> P. M. Veyne, *Quand notre monde est devenu chrétien (312-394)*, Paris, Albin, 2007, p.32.

trouver des rapports de sessions, des réunions, des homélies, des correspondances et de nombreuses sources iconographiques qui vont nous aider à mieux illustrer notre travail.

Elles proviennent aussi des Archives Nationales de Yaoundé (ANY). Ici, nous avons exploité les journaux officiels, les rapports, les correspondances et les discours traitant notre sujet.

Au delà, des sources orales ont été aussi un support informationnel. De fait, l'oralité, source privilégiée de l'histoire africaine est d'un apport important pour compléter les informations que nous avons eues. A ce niveau, il faut juste rappeler que la méthode collecte de la source orale suppose le choix d'une démarche méthodique. C'est pourquoi, pour recueillir les informations, nous avons utilisé la méthode du questionnaire semi direct et celle du *pre-mapping* vis-à-vis des membres du clergé, des laïcs et des agents ayant servi avec les missionnaires au Cameroun.

En ce qui concerne des sources numériques, elles proviennent principalement des moteurs de recherche, des réseaux de recherche en ligne, des échanges épistolaires numériques, avec des organismes, des personnes à nous indiquer par des contacts.

Par la suite, il a fallu procéder au traitement des données collectées. Il convient de reconnaître que les sources écrites nous ont orienté à envisager une approche graduelle c'est-à-dire par étape des données recueillies à partir des fiches de lecture pour reconstituer les faits. La méthodologie des faits historiques exige beaucoup d'ordre et de rigueur. En effet, aucun document ne doit être accepté sans en établir les évidences des faits et les placer dans une chaîne de causalité. C'est l'utilité de la confrontation des sources. A titre d'exemple, l'environnement politique et social de la période 1990 à 1998. Plusieurs sources journalistiques ont été consultées dont *l'Effort Camerounais*<sup>153</sup>, *Jeune Afrique économie*<sup>154</sup>, *Cameroon tribune* et *Le Messenger*<sup>155</sup>. La méthode a consisté à contrebalancer l'une des presses à l'autre, en tenant évidemment compte de leurs penchants idéologiques.

---

<sup>153</sup> *L'effort Camerounais* est un bimensuel catholique bilingue d'information, c'est le journal de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun, créé en 1955 par Mgr Pierre Bonneau avec pour siège Douala et est transféré à Yaoundé en 1958. Son premier directeur Père Fertin est expulsé du Cameroun suite à une publication sur l'affaire du train de la mort de 25 prisonniers politiques dans des conditions atroces. En 1994, ce bimensuel est de retour à Douala avec directeur Mgr Christian Tumi.

<sup>154</sup> Un mensuel panafricain édité alors à Paris sous la direction du Camerounais Blaise-Pascal Talla.

<sup>155</sup> Qui est un hebdomadaire indépendant de grande renommée, et taxé alors de principal journal de l'opposition. Au plus fort de la crise socio-politique de la décennie 90, le journal *Le Messenger* tirait toujours à plus de 50 000 exemplaires, atteignant parfois même les 80 000, ce qui est plutôt rare pour la presse en Afrique. Cette cote de popularité baissera, comme pour tous les journaux camerounais dont certains titres disparaîtront d'ailleurs, au fur et à mesure que la tension socio-politique baissera dans le pays, si bien qu'en 1995, *Le Messenger* se situera en deuxième position des ventes, le premier étant la *Nouvelle Expression* avec un tirage de 17500

Quant aux sources orales, il a fallu procéder par la confrontation qui a permis d'établir les mutations de la carte religieuse de la province en termes d'infrastructure sociale et éducative. Mais aussi, d'avoir des informations de premières mains dont il a fallu vérifier la véracité par l'entre croisement des sources orales et écrites. Il y a lieu de rappeler qu'au cours de nos descentes sur le terrain, nous avons été frappé par la méfiance de certains acteurs à l'instar de Monsieur Victor Onomo<sup>156</sup>, Messanga Marcellin<sup>157</sup>, qui ont été les auxiliaires dans les deux systèmes d'évangélisation, Effa Barthélemy<sup>158</sup> et Henri Effa patriarches Mvog Beti<sup>159</sup>, l'Abbé Justin Avodo<sup>160</sup>, Mgr Roger Pirenne<sup>161</sup>, Mgr Bayemi<sup>162</sup>, etc.

La masse des sources est complétée par une bibliographie dont la recherche et l'acquisition nous sera rendue facile par l'outil internet. Tenant compte de la complexité des intérêts différents, la possibilité de faire le nécessaire recoupement par lequel les circonstances peuvent être établies avec une plus grande netteté est d'autant nécessaire. Au demeurant, le recours à ces sources n'a pas pour but que de réécrire l'histoire ou même de relater les événements, mais de planter le décor afin de situer les interventions des évêques du Cameroun.

## **XI- DIFFICULTES RENCONTREES**

La réalisation de ce travail ne sera pas facile car, la province ecclésiastique regorge plusieurs diocèses, il va nous falloir d'énormes sacrifices en termes de moyens financiers, physiques et des déplacements.

Le peu de documents retrouvés pour le moment sont mal conservés et il a fallu plusieurs jours de fouille pour y parvenir, mais il convient de noter que le personnel diocésain nous a bien accueilli puisque nous parlions la même langue.

Pour les problèmes de sources, la documentation trouvée nous a aidé d'aller sur le terrain pour les enquêtes auprès des anciens personnels de la Mission. Seulement, ils ont été retissants de par leur âge, d'autres n'arrivaient même plus à articuler un mot, perdant la mémoire et d'autres

---

exemplaires, comme il ressort d'une enquête réalisée en août 1995 par le Centre de Recherche et d'Etude en économie et sondage (CRETES) pour le compte de la Fondation Friedrich Ebert au Cameroun.

<sup>156</sup> Enseignant retraité de l'Ecole Catholique d' Evodoula.

<sup>157</sup> Ancien moniteur de la Sixa à la mission catholique d'Evodoula.

<sup>158</sup> Barthélemy Effa était le premier Maire de l'arrondissement de Yaoundé 6 créé en 1993.

<sup>159</sup> Henri Effa, Intègre *l'Effort Camerounais*, l'unique hebdomadaire catholique du pays en 1957, comme rédacteur en chef camerounais de ce journal et est licencié en 1960.

<sup>160</sup> Curé de la paroisse Marie Reine d'Evodoula.

<sup>161</sup> Mgr Roger Pirenne est Archevêque Emérite du diocèse de Bertoua.

<sup>162</sup> Evêque du diocèse d'Obala. Ces différents acteurs de l'Eglise catholique ont été important dans ce travail, car malgré la méfiance, ont donné des renseignements sur plusieurs aspects de l'Eglise catholique en fonction des différentes expériences.

se méfiaient carrément de nous. Tout au long de notre travail, nous sommes confrontés à de nombreuses difficultés, d'indisponibilité des sources écrites et celles orales.

Sur le plan thématique, le sujet de recherche a un regard pointu d'historien dans un domaine aussi délicat et glissant que celui de la religion en général et de l'Eglise catholique en particulier. En outre, il sera question pour nous d'entrer dans des terrains parfois inaccessibles avec ce que tout cela comporte comme danger. Cela nécessitant une objectivité, il faudra donc procéder avec rigueur, car nous restons conscients que la véracité de nos travaux est une exigence.

L'histoire a-t-on coutume de dire, est fille d'une observation méthodique des faits qui exigent un agencement. Il y a lieu de comprendre qu'aucune démarche scientifique ne saurait exclure la mise en place d'un construit scientifique compris en ossature ou en étape de recherche. Pour se faire le sujet de notre recherche comporte un plan reparté en six chapitres, c'est un plan analytique formulé comme suit :

Le premier chapitre traite de l'état de la province ecclésiastique de Yaoundé et insiste à la fois sur l'Eglise missionnaire, son parcours, ses défis. Il montre dans un deuxième temps le vouloir stratégique des prélats qui sont au Cameroun. Cette articulation aide à comprendre les enjeux politiques qui ont influencé le positionnement de l'Eglise durant les années de braise au Cameroun.

La deuxième articulation quant à elle, s'intéresse à la normalisation politique c'est à dire au retour de l'autoritarisme politique face à l'Eglise. A ce niveau, nous percevons le jeu de l'Eglise dans la province ecclésiastique de Yaoundé face aux enjeux socio-politiques. Cette articulation évoque également le contexte historique, les mobiles, les discussions politiques. C'est la raison pour laquelle l'analyse du retour de l'autoritarisme politique permet d'envisager les stratégies de communications socio-politiques des prélats au cours d'une période bien déterminée.

Le troisième chapitre analyse le positionnement de l'Eglise face à une notion nouvelle à savoir les droits de l'homme. Il apparait à ce titre que le champ de recherche, l'institution ecclésiastique en l'occurrence est un acteur incontournable de la question des droits humains.

En quatrième articulation, on observe les interactions entre le milieu catholique et le système politique au Cameroun qui contribuent à la compréhension, l'historique de la démocratie au Cameroun mais présentent également les mobiles ayant facilité l'implémentation de ce processus, tout comme la vision de l'Eglise devant ces phénomènes. Cette section réflexive permet de constater une omniprésence de l'Eglise dans le jeu politique Camerounais.

En cinquième articulation, on évoque le lien entre la paix sociale et l'Eglise catholique, on y découvre les principes doctrinaux de l'Eglise face aux conflits. Cela conduit nécessairement à une interrogation sur l'action de l'Eglise face aux problèmes holistiques. Une telle perspective fait de l'Eglise un acteur essentiel de stratégies publiques dans la province ecclésiastique de Yaoundé.

Dans le sixième chapitre, la recherche permet de procéder à un inventaire de l'action de l'Eglise dans le système démocratique Camerounais. On admet au premier stade la place de l'institution, mais aussi l'impact épistolaire de l'Eglise face à l'administration. Cela étant, cette section met en exergue la notion de vigie de l'institution ecclésiale, mais aussi toutes les structures qui contribuent au renouveau démocratique. Dès lors, un intérêt a été porté sur les hypothèses à la participation de l'institution ecclésiale dans la vie politique. En conséquence, une étude spécifique a été faite dans la localité d'Evodoula, c'est pourquoi par l'approche quantitative, il a été fait une évaluation des contributions de l'institution ecclésiale, puis s'en est suivi un renforcement de la permanence de l'Eglise au Cameroun avec la dimension de la sixa.

## CHAPITRE I :

### LA SITUATION DE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE EN 1955

Ce chapitre se construit autour de la situation de la province ecclésiastique et des fondements du positionnement de Mgrs Graffin, Etoga, Zoa, Ndongmo sur les questions sociales et politiques. Il s'agit de comprendre qu'il existe un corpus de texte qui encadre l'action de l'Eglise sur ce champ bien déterminé. Aussi, d'analyser et de comprendre le comment de ces fondements qui conditionnent les prises de positions et la praxéologie du clergé de la province ecclésiastique de Yaoundé. Comment le corpus normatif organise et présente-t-il la participation sociale de l'épiscopat camerounais ? Quatre articulations réparties chacune en trois sections constituent le plan de cette section réflexive. La première section porte sur la titrologie, le poids de l'héritage de *Rerum Novarum* et la doctrine sociale de l'Eglise au Cameroun. Elle évoque la relève missionnaire au Cameroun en insistant sur la poursuite de l'œuvre missionnaire par les catéchistes au lendemain de la première guerre mondiale. Elle s'appesantit sur l'œuvre missionnaire et questionne l'œuvre des pontifes romains de Leon XIII à Jean Paul II dans le contexte de la doctrine sociale de l'Eglise. On observe l'historique de l'engagement socio-politique des évêques du Cameroun.

La deuxième section s'intéresse au but de la communication sociopolitique des évêques du Cameroun. On y découvre l'environnement social dans lequel cette communication s'est mise en place. On analyse cette communication en prenant la scène politique dans les décennies 1980.

La troisième section traite de l'avènement du multipartisme et son incidence sur l'Eglise locale au Cameroun. On met en relief les causes de la crise économiques on observe les difficultés auxquelles va se heurter l'épiscopat camerounais.

Par la suite, on observe les rapports entre l'Eglise et le monde politique en quatrième réflexion. Ici, il est question de l'incidence des textes normatifs et de la problématique des droits de l'homme et des libertés. On s'intéresse à la distanciation de l'Etat par rapport aux problématiques sociales partant de là on s'ouvre une perspective sur le rôle des évêques dans le contexte de crises politiques et sociales.

#### I- LE POIDS DE L'HERITAGE DE *RERUM NOVARUM* ET LA DOCTRINE SOCIALE AU CAMEROUN

La politique sociale reste une préoccupation de L'Eglise universelle. Lorsque le Pape Léon XIII publie l'encyclique *Rerum novarum* le 15 mai 1891 sur la " Condition des



ouvriers". Le texte est conforme à la tradition de l'Église qui voudrait que chaque souverain pontife dans une lettre aux prélats, aux laïcs engagés et chrétiens donne des directives.

**Tableau 1: Liste des papes ayant influencé l'Église en Afrique depuis 1939**

Noms	Noms pontifical	Règne	Encycliques
Jorge Mario Bergoglio	François	13 mars 2013 à nos jours	<i>Laudato si</i> ;2013 <i>Lumen Fidei</i> ;Juin 2013 <sup>1</sup>
Joseph Aloisius Ratzinger	Benoit XVI	19 avril 2005 au 28 février 2013	<i>Deus Caritas</i> 2005 <sup>2</sup>
Karol Josef Woytyla	Jean Paul II	Octobre 1978-avril 2005	<i>Redemptoris Mater</i> 1987 <sup>3</sup>
Albino Luciani	Jean Paul I	Aout 1978-septembre 1978	Sa mort précoce permet juste de dire au vu des sources que son pontificat fut placé sous le signe de <i>Humilitas</i>
Giovanni Battista Montoni	Paul VI	Juin 1967- aout 1978	<i>Humanae Vitae</i> 1968 <sup>4</sup> ; <i>Popularum Progressio</i> 1967 <sup>5</sup>
Angelo Guiseppe Rancalli	Jean XXIII	Octobre 1958-juin 1967	<i>Pacem in terris</i> 1963 <sup>6</sup>
Eugenio Pacelli	Pie XII	Mars 1939-octobre 1950	<i>Fidei Donum</i> 1957 <sup>7</sup>

Source : [http : fr.genealogie.com](http://fr.genealogie.com) consulté le 29 juillet 2020.

<sup>1</sup> *Lumen fidei* : "la lumière de la foi", est une encyclique du Pape François, elle porte sur la foi qui est une des trois vertus théogales. Le texte du pape retrace l'histoire de la foi de l'Église depuis l'appel de Dieu à Abraham et au peuple d'Israël jusqu'à la résurrection du Christ. Il démontre la relation entre la foi et raison, le rôle de l'Église dans la transmission de la foi et les bénéfices de celle-ci dans la construction des sociétés en recherche du bien commun, avec comme modèle de la foi la Vierge Marie.

<sup>2</sup> *Deus caritas* : "Dieu est amour", est la première encyclique du Pape Benoît XVI publiée en 2005, cette encyclique permet de comprendre le sens chrétien de la charité qui passe nécessairement par l'unité de l'amour dans la création de l'histoire du salut. Le pape apporte un sens à la divinité à travers plusieurs formes de manifestations décrivant l'amour de Dieu comme une volonté humaine qui inclut bien au-delà du seul sentiment, la volonté et l'intelligence, cette analyse permet de comprendre que l'homme reste au centre de toute préoccupation humaine malgré les divergences politiques.

<sup>3</sup> *Redemptoris mater* : "la mère du rédempteur ou bienheureuse Vierge Marie", publiée le 25 mars 1987 par le pape Jean-Paul II. Cette encyclique permet de comprendre certaines recommandations qui conduisent sur les règles de vie de l'Église, qui doivent aller en droite ligne avec la vierge Marie. C'est-à-dire une Église où l'amour est le début et la fin.

<sup>4</sup> *Humanae vitae* : "la vie humaine", est une encyclique publiée en juillet 1968 par le Pape Paul VI, son objectif est centrée sur le mariage et la régulation des naissances, ce qui va ouvrir une profonde crise d'autorité dans l'Église car il est question de la paternité responsable, selon le pape la venue d'un enfant soit se faire en fonction de ses moyens physiques, économiques, social car un individu ne saurait venir au monde pour souffrir, il est donc question de la doctrine de l'Église catholique sur la contraception prônant des méthodes naturelles de régulation des naissances.

<sup>5</sup> L'Encyclique *Popularum progressio* apporte des éléments sur le développement humain et la notion chrétienne de progrès que le pape Paul VI expose en 1967, lors du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'encyclique. Car le développement intégral humain doit apporter un nouveau sens dans la doctrine sociale de l'Église.

<sup>6</sup> *Pacem in terris* est une encyclique qui prône la paix sur terre qui ne peut se fonder et perdurer qu'en respectant l'ordre établi par Dieu à savoir : la vérité, la justice, la charité et la liberté.

<sup>7</sup> *Fidei donum* est une encyclique du pape Pie XII, il demande aux évêques d'autoriser leurs prêtres diocésains à répondre aux appels des d'outre mer, tout en restant attachés à leur diocèse d'origine et d'y revenir après plusieurs années.

Il faut souligner que quoique ce tableau intègre une période en dehors de notre borne chronologique, la digression historique par nous faites permet de mettre à jour les actions, les injonctions, les conseils, les recommandations voulus par les pontifes romains dans le sens de l'évangélisation dans le monde et en Afrique.

Toutefois, la particularité de cette encyclique est qu'elle se situe au lendemain de l'unification de certains Etats européens, mais surtout en plein essor de l'impérialisme. A l'analyse, Léon XIII, par cette interpellation ecclésiale, introduit la doctrine de l'Eglise dans le champ social dans un contexte de lutte de classe que Karl Marx avait traduit<sup>8</sup> dans son ouvrage *le capital*. Le Pape en appelle à une nouvelle éthique face aux situations nouvelles caractérisées par des modifications des rapports entre patrons et ouvriers. La nature amoral du capitalisme le pousse à déclarer :

Partout les esprits sont en suspens et dans une anxieuse attente, ce qui seul suffit à prouver combien de graves intérêts sont ici engagés. Cette situation préoccupe à la fois le génie des savants, la prudence des sages, les délibérations des réunions populaires, la perspicacité des législateurs et les conseils des gouvernants. En ce moment, il n'y a pas de question qui tourmente davantage l'esprit humain<sup>9</sup>.

Il est clair que l'Eglise fait de l'action sociale un nouveau champ de son intervention. En se plaçant du côté des ouvriers, le Pape, au point de vue de l'atomisme social, transforme les rapports entre l'Eglise et la société. Il transforme l'Eglise d'une part et montre d'autre part qu'elle est aussi fille de son temps, de son époque, de son environnement. L'atomisme social illustre que l'Eglise est partie entière de la société. L'intention du pape est de : " mettre en évidence les principes d'une solution conforme à la vérité et à l'équité "<sup>10</sup>. L'équité et la vérité auxquelles fait référence le Pape ne sont-elles pas des principes cardinaux du discours théologiques de l'Eglise une façon de dire qu'à l'origine la fin sociale de l'Eglise et la fin salvifique sont indissociables. Toutefois, face aux puissances de l'argent un tel discours était-il audible ?

Les écrits des auteurs tels qu'Emile Zola ont montré la complexité du problème ouvriers au XIXe siècle<sup>11</sup>. Lorsqu'on connaît les liens unissant l'Eglise catholique et certains milieux financiers, il est difficile de penser qu'une telle posture du Saint Père puisse être sans préjudice. L'individualisme méthodologique<sup>12</sup> nous renseigne à ce niveau qu'un acteur quoique compris

---

<sup>8</sup> Cf. K. Marx, *Le capital*, Paris, Flammarion, 1926.

<sup>9</sup> S. S. Léon XIII, *Encyclique Rerum novarum* N° 1.1. du 15 mai 1891.

<sup>10</sup> *Rerum novarum* N° 1.2.

<sup>11</sup> Cf. E. Zola, *Germinal*, Paris, Hachette, 1978.

<sup>12</sup> L'individualisme méthodologique en tant que conception morale et politique est défendu par Remond Bourdou. Il fut le premier à introduire ce courant en France après l'avoir étudié aux USA dans son essai sur la théorie de la

dans une corporation a des logiques spécifiques qui se différencient de celles des autres membres de la corporation. L'Eglise en cela correspond bel et bien à cette démarche.

Cependant, le Pape Léon XIII ne se fait pas d'illusion sur la complexité du problème ouvrier. Cela se comprend car :

Il est difficile, en effet, de préciser avec justesse les droits et les devoirs qui règlent les relations des riches et des prolétaires, des capitalistes et des travailleurs. D'autre part, le problème n'est pas sans danger, parce que trop souvent des hommes turbulents et audacieux cherchent à en dénaturer le sens, et en profitent pour exciter les multitudes et fomenter des troubles<sup>13</sup>.

L'encyclique *Rerum Novarum* constitue un acte révolutionnaire dans un contexte marqué par un capitalisme dominant et un impérialisme. En mouvement, L'Eglise catholique commence depuis la renaissance à poser ainsi les bases d'un discours novateur compris ici comme doctrine sociale. Quelle es la place de cette encyclique dans le construit de cette nouvelle posture ?

Il revient à Roger Bernard Onomo Etaba de livrer les informations sur l'apport des pontifes romains dans l'Eglise présente au Cameroun<sup>14</sup>. Il souligne que c'est sous le pontificat de Grégoire XVI qu'on assiste à des luttes d'influences entre le temporel et le spirituel<sup>15</sup>. Il note ainsi que :

Ce ne serait donc pas une fantaisie que de présenter Grégoire XVI " comme le Pape des peuples de Dieu abandonné "... pour Grégoire XVI, il est donc clair que l'évangile n'a pas de frontière... Dieu n'est plus un tout complet, une particularité, ou mieux, une propriété tribale, régionale ou nationale. Il devient le Dieu des européens, des riches, des sages et n'est plus le Dieu de tout le monde<sup>16</sup>.

La prise de conscience d'un Dieu parmi nous, donc avec les hommes est le fondement de la doctrine sociale de l'Eglise<sup>17</sup>.

## **A-LA RELEVÉ MISSIONNAIRE AU CAMEROUN**

Les missionnaires du sacré cœur qui arrivent en novembre 1912 sous la conduite de Mgr Lennartz sont dans la situation où il s'agit de planter une Eglise tout en ménageant une

---

science ; l'individu et non le groupe et l'atome logique de l'analyse sociologique. Il s'agit pour l'auteur de ramener les phénomènes non-institutionnels auxquels la sociologie s'intéresse à leur cause microscopique.

<sup>13</sup> *Rerum Novarum*, N° 1.3. *Documentation catholique*, 1983.

<sup>14</sup> R. B. Onomo Etaba, *Histoire de L'Eglise catholique du Cameroun, de Grégoire XVI à Jean Paul II (1831-1991)*, Paris, L'Harmattan, 2007.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p.25.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>17</sup> Rappelons que la doctrine sociale de l'Eglise est une réflexion éthique de l'Eglise catholique sur l'organisation de la société en général et les questions socio-économiques et politiques en particulier. Il s'agit d'un enseignement aussi vieux que l'Eglise, sinon plus vieux parce que c'est déjà dans l'Ancien Testament que les prophètes interpellent les puissants sur l'organisation et la gestion des personnes et des biens au sein du Peuple de Dieu.

administration coloniale donc les méthodes relèvent soit du racisme soient de la hiérarchisation des races. L'évangélisation comprise ici comme le témoignage de la parole de Dieu dispensé en terre de mission était la principale vocation d'une Eglise en construction<sup>18</sup>. La première guerre mondiale qui s'en suit ne change pas radicalement la donne car l'œuvre des missionnaires allemands est poursuivie par les spiritains français dans le même esprit.

La guerre qui commence en Europe en 1914 eut de nombreuses conséquences pour le Cameroun. En effet, suite à l'assassinat du prince héritier de l'Autriche Hongrie, François Ferdinand par un étudiant serbe nommé Prinzip, l'Europe tout entière, par un jeu d'alliance<sup>19</sup>, se trouve noyée dans un conflit effroyable. Partie d'Europe, la guerre devient mondiale et n'épargne pas le Cameroun. Une coalition franco-anglaise attaque l'Allemagne au Cameroun le 1<sup>er</sup> août 1914 et le 20 février 1916, les troupes allemandes sont chassées du territoire. Les nouveaux maîtres du pays qui se partagent le "butin de guerre" ont pour ambition première de dégermaniser le Cameroun.<sup>20</sup> Quels étaient les différents acteurs de cette relève ?

### **1-L'opération douloureuse de sauvetage de l'Eglise catholique au Cameroun : l'action des catéchistes**

Le catholicisme camerounais venait de subir un véritable coup du sort. Ce dernier à défaut d'entraîner son implosion a considérablement retardé sa maturation. Ceci est compréhensible car à peine née, l'Eglise du Cameroun était devenue orpheline, déstabilisée et sans repère du fait de l'absence de ses dirigeants. Pourtant, le travail entrepris par les Pallotins à travers la formation des catéchistes s'avéra très indispensable pour la première tentative de sauvetage de l'Eglise du Cameroun. En effet, face au vide créé par le départ des Pallotins, la toute première relève fut organisée par les catéchistes-moniteurs dont l'œuvre consista à veiller sur les biens laissés par leurs supérieurs et surtout à assurer l'encadrement spirituel des fidèles. Parmi ces hommes honorables, on peut citer Thomas Omog (Edéa), André Kwa Mbangé (Douala), Pierre Mebe (Mvolyé), Joseph Zoa (Simbock pour Mvolyé)<sup>21</sup>. C'est donc grâce à ces hommes, à leur dévouement sans ménagement à servir la cause missionnaire que la flamme du

---

<sup>18</sup> La doctrine sociale de l'Eglise prend source dans les évangiles et la Tradition des Pères de l'Eglise qui se préoccupaient déjà de la destination universelle des biens, sans oublier les théologiens et philosophes chrétiens, comme saint Thomas d'Aquin qui ont participé à la constitution d'un véritable patrimoine intellectuel en matière politique et sociale.

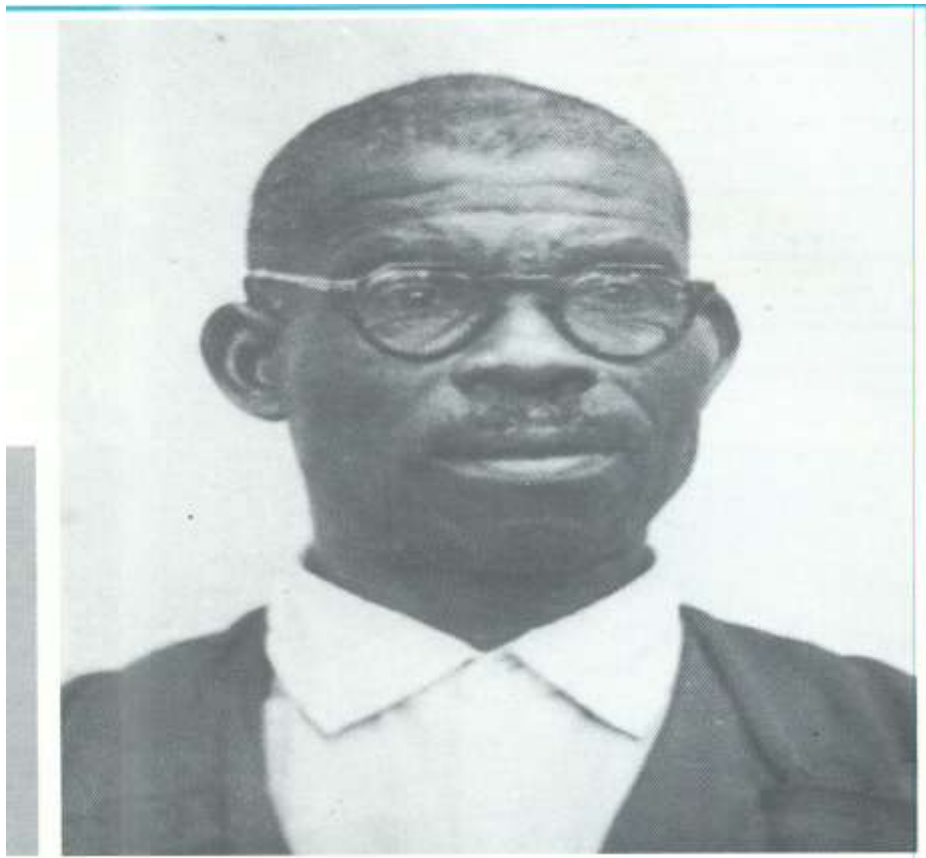
<sup>19</sup> Il s'agit de la triple alliance ou Triple Entente constituée de l'Allemagne, de l'Autriche Hongrie et de l'Italie ; la triple entente formée de la Grande Bretagne, la France, la Pologne, etc.

<sup>20</sup> Il s'agissait pour eux d'effacer toutes les traces et souvenirs pouvant rappeler la présence allemande au Cameroun. Cette opération a naturellement commencé par l'expulsion de tous les Allemands du territoire, y compris les missionnaires.

<sup>21</sup> J. P. Messina, *Des témoins camerounais de l'évangile*, Yaoundé, Presse de l'UCAC, 1998, p. 9.

catholicisme est restée allumée, malgré la dure épreuve de la guerre qui affectait profondément le pays, avant l'arrivée des missionnaires franco-anglais<sup>22</sup>.

**Photo 1: Pierre Mebe**



**Source : *Album de centenaire de l'Eglise Catholique.....* p.20**

Pierre François Mebe est né en 1898 à Mvog Atangana Mballa, à Yaoundé. Après ses études primaires à Yaoundé et trois ans de formation à l'école des cathéchistes d'Enseildeln, il est désigné en 1914 pour continuer comme séminariste<sup>23</sup>. Mais à cause de la guerre, l'école ferme ses portes en décembre 1914. Il est désigné en 1916 pour porter le vin de messe et les pouvoirs sacerdotaux de Yaoundé. Dès 1917, grâce à maîtrise de la langue française, le jeune cathéchiste est recruté comme instituteur à la mission de Mvolyé, puis confirmé en 1921 pour une durée de six ans. Titulaire du diplôme de moniteur indigène depuis le 30 septembre 1927, il decida de revenir au service de la mission en qualité maître instituteur cathéchiste<sup>24</sup>.

<sup>22</sup> Suite à la défaite allemande au Cameroun à la première Guerre Mondiale qui débute dans ce territoire le 1<sup>er</sup> Août 1914, il est question que l'Angleterre et la France occupent désormais le territoire.

<sup>23</sup> J. M. Essomba., *Pierre Francois Mebe Mebe. Le missionnaire batisseur*, Yaoundé, édition Semences Africaines Foi et sagesse, 1985, p.260. Lire aussi PH. Laburthe Tolra, "Le rôle des laïcs et des catéchistes", p. 134.

<sup>24</sup> Lire par exemple J. M. Essomba., *Pierre-francois...*, p.125.

Son immense œuvre en faveur de l'Eglise durant les 63 ans qu'il a passé au service de l'Eglise de (1915-1978) est connue. Pierre Mebe a été en faveur du développement de l'Eglise locale. Car en s'intéressant à la culture et à la philosophie africaine. Ce chercheur panafricaniste, selon Marie Joseph Essomba, a su chercher dans les contes beti tout ce qui pouvait éduquer l'homme. Dans les travaux d'interprétation de deux grands contes beti, le cathéchiste-instituteur moniteur a su tirer la sagesse africaine. Le but recherché est de faire passer le message évangélique puis d'en tirer une leçon sur le développement<sup>25</sup>.

Chercheur et protecteur des valeurs, Pierre Francois Mebe a aussi composé des poèmes qui célébraient Dieu et les vertus cardinales qui constituent les règles de la vie. Dans ces poèmes, on trouve une sagesse immense, la philosophie africaine de la vie, dans la mesure où ils enseignent et éduquent, soit dans la vie civile de l'homme, soit dans la vie religieuse du chrétien catholique. Joseph Marie Essomba a présenté l'œuvre poétique du catéchiste dans les deux versions (français et ewondo) ainsi que les thèmes abordés<sup>26</sup>. En 1953, ce fils du chef traditionnel a composé la première musique locale pour un cantique catholique qui a connu un grand succès. Le travail du catéchiste fut reconnu et recomposé par l'Eglise. Il est par exemple retenu en 1950 pour effectuer le pèlerinage à Rome à l'occasion de l'année sainte et y passa 8 jours. Le 18 avril 1954, il reçoit la médaille pontificale, la croix de Latran, troisième pour son dévouement à l'Eglise catholique et surtout pour ses mérites dans la sainte Eglise de Latran<sup>27</sup>.

Malgré le contexte politique prêtant à la francisation des camerounais, où une véritable indigénisation était difficile, le catéchiste a pu suffisamment puiser dans le répertoire culturel beti pour faire passer le message évangélique. Il a, par son immense œuvre, lancé un message fort aux générations à venir notamment aux hommes de Dieu et aux laïcs engagés : évangéliser son peuple en tenant compte de ses valeurs culturelles afin d'atteindre une liberté est la voie royale pour une évangélisation en profondeur. L'impact de l'effort du catéchiste d'adapter le message chrétien à la réalité culturelle beti a eu un impact perceptible. Car l'adhésion de ses frères beti fut totale et le message chrétien facilement décrypté. Il a ainsi, à sa manière et selon ses moyens, contribué à la tentative du développement missionnaire<sup>28</sup>.

Au total, les catéchistes ont su transmettre le message chrétien selon les canons de communications locaux. L'action des catéchistes beti a eu un impact perceptible tant en quantité qu'en qualité des conversions et des idées. En quantité, ils ont été à l'origine des conversions

---

<sup>25</sup> Ibid., p. 126-139.

<sup>26</sup> Ibid., p.139.

<sup>27</sup> J. P. Messina., "Contibution des Camerounais", p.185.

<sup>28</sup> J. M. Essomba., *Pierre-Francois Mebe*, p.262.

en masse observées entre 1916-1919. Pendant cette période de transition entre Pallotins et Spiritains, ils ont mis sur pied des méthodes d'évangélisation plus attrayantes pour leurs frères et la communauté<sup>29</sup>. Quant à la qualité, ces fils du pays ont mis la culture traditionnelle beti au service de l'Évangile. Appelés à transmettre le message évangélique dans toute sa pureté, ces jeunes ont utilisé les canons culturels locaux, notamment la langue locale. Par cette stratégie pastorale, ils ont su faire passer le message chrétien. Voilà pourquoi les Spiritains trouvèrent des milliers de catéchumènes bien formés qu'ils ne restaient plus qu'à baptiser. Mais, influencés par l'administration coloniale française, les pères du Saint-Esprit n'ont pas fait des catéchistes le même usage stratégique comme leurs prédécesseurs pallotins<sup>30</sup>.

## **2-La continuité de l'œuvre missionnaire au Cameroun**

Les nouvelles autorités du Cameroun exigèrent du Saint-Siège, la poursuite de l'action d'évangélisation dans le pays. Pour se faire, ils imposèrent les missionnaires ayant leur nationalité. Ici, nous sortons du cadre de la théorie de l'unité de l'église missionnaire pour constater la recherche permanente de la discrimination. D'une certaine manière, l'industrie du Christ est unie en lui mais désunie au sein des différents clergés qui composent la curie romaine. Ainsi, la relève missionnaire officielle<sup>31</sup> fut-elle assurée dans le Cameroun français par les missionnaires du Saint-Esprit<sup>32</sup> et du Sacré-Cœur de Saint Quentin de la province de France. A la tête des spiritains, se trouvait Mgr. François Xavier Vogt nommé vicaire apostolique du Cameroun le 19 mai 1923. Sa congrégation s'occupa de l'héritage territorial et missionnaire laissé par les pallotins<sup>33</sup>. Ce qui lui valut de nombreuses tractations avec les autorités coloniales françaises. Mais, les spiritains ouvrirent également l'Est du pays au catholicisme, en y fondant de nombreuses missions<sup>34</sup>. Au total, ils ont créé près d'une trentaine de chapelles. Quand on sait que la présence missionnaire dans une région s'accompagnait d'une gigantesque œuvre multiforme. L'œuvre salvifique est indissociable de l'œuvre sociale, on ne saurait parler d'évangile sans vouloir changer le quotidien de l'homme. C'est dans ce sens que le message chrétien est aussi tourné vers la défense des valeurs dans le but du développement intégral de

---

<sup>29</sup> A. Beyama Beyama., "L'Église catholique chez les Beti du Cameroun et la problématique de l'inculturation, 1901-2005", Thèse de Doctorat, Université de Yaoundé I, p.122.

<sup>30</sup> Cf. L. P. Ngongo., *Histoire des forces religieuses*, pp.69-79.

<sup>31</sup> Cette expression est utilisée pour désigner les responsables de l'Église du Cameroun qui furent choisis par Rome en remplacement de ceux allemands et par opposition à la relève des autochtones.

<sup>32</sup> Fondés aux XVII<sup>e</sup> siècles par Pierre Poulard Desplace, pour évangéliser les Noirs de la Colonie, ils fusionnent au XIX<sup>e</sup> siècle avec la Congrégation du Saint Cœur de Marie qui est fondée par un juif français converti, François Marie-Paul Libermann. La nouvelle Congrégation prend le nom de Congrégation du St. Esprit et du St Cœur de Marie.

<sup>33</sup> Voir carte de la zone d'évangélisation des spiritains, in *Album du centenaire*, p.140.

<sup>34</sup> Ibid.

l'homme. Quant au Sacré-Cœur français<sup>35</sup>, il va s'occuper de l'Ouest et de l'Adamaoua ; les oblats de Marie Immaculée allaient s'installer au nord de la préfecture apostolique de l'Adamaoua. Pour le Cameroun britannique, la responsabilité échet à la congrégation de Mill Hill de Londres de poursuivre l'œuvre missionnaire dans cette partie du pays<sup>36</sup>.

Au vu de ce qui précède, il apparaît très clairement que la Première Guerre mondiale a favorisé une nouvelle configuration du paysage missionnaire au Cameroun. Et comme on le voit bien, celle-ci obéissait à la nouvelle donne géopolitique du pays issue des accords franco-britanniques d'après-guerre. C'est aussi le lieu ici de rappeler que, bien que cette situation ait donné du fil à retordre au Saint-Siège et aux missionnaires de la relève, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle a tout de même joué à l'avantage d'une implantation totale et plus efficiente de l'Eglise catholique camerounaise. Elle a favorisé une sorte de décentralisation de l'activité missionnaire de telle enseigne que le catholicisme a pu atteindre des régions très éloignées comme l'Extrême Nord et l'Est. C'est dans ce contexte que se multiplièrent des préfectures et vicariats apostoliques ainsi que des diocèses plus tard, symbole de l'implantation effective du catholicisme au Cameroun<sup>37</sup> qui ne pouvait pas espérer mieux que la visite de la plus haute autorité de l'Eglise en 1985, le Pape Jean Paul II<sup>38</sup>, laquelle peut se comprendre comme une sorte de reconnaissance de la maturité de l'Eglise du Cameroun, surtout si l'on s'intéresse à l'organisation ecclésiale du pays en cette date.

Au-delà, Léon XIII a eu le mérite dans son encyclique d'inscrire l'Eglise dans le débat de son temps en postulant que Dieu est avant tout une transcendance qui invite l'homme à la transformation.

C'est ainsi que, la révolution industrielle donc les conséquences ont enrichi les nations et appauvri les couches sociales, paysannes et ouvrières nécessitait une réponse. A ce niveau, en convoquant la cybernétique et les logiques de la boîte noire, il apparaît de facto que l'Eglise reçoit les demandes des ouvriers, les répercutes auprès des pouvoirs politiques et nous pouvons parler à ce niveau d'input. Par la suite, la réponse apportée par les pouvoirs publics, l'Eglise

---

<sup>35</sup> La congrégation du Sacré-Cœur était un groupe missionnaire qui avait en son sein des missionnaires de diverses nationalités. Pendant la période allemande, ce sont ceux de nationalité allemande qui furent envoyés au Cameroun en 1912.

<sup>36</sup> Pour en savoir plus sur cette répartition géographique des espaces missionnaires, lire E. Mveng, *Histoire des Eglises chrétiennes au Cameroun. Les origines*, Yaoundé, ISP, 1990 et R.P. Perraud, *l'Eglise catholique en Afrique occidentale et équatoriale*, Le Paquelais, Imprimerie Vanden Brugge, 1993-1994.

<sup>37</sup> Voir *Album du centenaire*, p.428.

<sup>38</sup> Le pape Jean-Paul II né en 1920 et meurt en 2005, homme d'Eglise polonais, 262<sup>e</sup> pape (1978-2005) dont le pontificat est l'un des plus longs de l'histoire.



joint la sienne plus précise et locale et on parle alors de out put ou réponse<sup>39</sup>. De manière spécifique comment cela va-t-il se passer à partir de Léon XIII ?

### **3-L'esprit de Léon XIII et la continuité de Jean Paul II**

De son illustre prédécesseur, Jean Paul II aura des mots forts juste pour qualifier l'encyclique *Rerum novarum* : " En publiant *Rerum novarum* ", le Pape donnait pour ainsi dire " droit de cité à l'Eglise dans les réalités changeantes de la vie publique"<sup>40</sup>. Cet hommage montre la portée de ce texte au moment de sa publication et de son application. Il renvoie à la " nouvelle évangélisation " dont le monde moderne a besoin en urgence. Léon XIII a insisté de nombreuses fois, tenant compte de l'élément essentiel, compris comme l'annonce de la doctrine sociale de l'Eglise. Il faut prendre en compte, le gouvernement de l'Eglise qui fait de l'évangélisation une mission fondamentale qui échoit dans les terres de missions à la sacrée congrégation de la propagande de la foi.

En effet, l'enseignement et la diffusion de la doctrine sociale de l'Eglise appartiennent à sa mission d'évangélisation. Dès lors, qu'un constat est fait sur une situation d'injustice l'Eglise des Léon XIII se propose d'y remédier. C'est une partie essentielle du message chrétien, car la doctrine en propose les conséquences directes dans la vie de la société et elle place le travail quotidien et la lutte pour la justice dans le cadre du témoignage rendu au Christ Sauveur.

Toutefois, interrogeons-nous sur la sincérité d'une telle démarche lorsqu'on sait que l'évangile ayant court au moment de la publication de cet encyclique était celle de Vatican I, le caractère européocentriste qui découle de la doctrine de l'Eglise catholique à ce concile amène à se demander si *Rerum Novarum* ne concernait pas seulement les européens ?

Cela est d'autant plus possible, qu'en Afrique à ce moment-là, la question de la lutte ouvrière en Afrique ne se posait pas et que les pratiques missionnaires n'étaient pas très éloignées des politiques administratives discriminantes coloniales, autrement dit la doctrine sociale de l'Eglise était un discours qui s'adressait à l'Eglise catholique en occident. Le constructivisme permet néanmoins de relativiser cette posture en témoignant qu'il fallait bien

---

<sup>39</sup> Cette réponse peut se faire au travers des mouvements d'action catholique et les syndicalistes chrétiens qui, particulièrement en Europe, ont travaillé à l'expansion effective des enseignements des papes au sujet des questions sociales, en vue de l'amélioration de la condition des travailleurs.

<sup>40</sup> S. S. Jean Paul II, "discours à l'ONU", le 2 octobre 1979, Paris, Centurium 1979.

une situation initiale face à laquelle l'Eglise s'affirme afin de mieux construire les postures suivantes.

C'est en ce sens que l'on admet la doctrine sociale de l'Eglise à évoluer en fonction des situations et à se singulariser par les attitudes des pontifes romains. Reconnaissons toutefois, comme à l'époque de Léon XIII, il faut répéter qu'il n'existe pas de véritable solution de la "question sociale" hors de l'Evangile et que, d'autre part, les " choses nouvelles " peuvent trouver en lui leur espace de vérité et la qualification morale qui convient<sup>41</sup>.

Elle est également source d'unité et de paix face aux conflits qui surgissent inévitablement dans le domaine économique et social. Ainsi, il devient possible de vivre les nouvelles situations sans amoindrir la dignité transcendante de la personne humaine ni en soi-même ni chez les adversaires et de trouver la voie de solutions concrètes<sup>42</sup>.

Malgré les handicaps, les initiatives contradictoires à son action, Léon XIII, à la suite de Grégoire XVI, va pousser l'œuvre sociale de l'Eglise en direction des terres de missions. Il tente ainsi d'imposer dans les territoires tels que le Cameroun une colonisation reposant sur les fondements et les principes du christianisme. Cet humanisme était tardif face à l'œuvre de la mission civilisatrice, mais montrait la volonté de l'Eglise de demeurer au centre du jeu politique mondial. N'est-ce pas pourquoi le Pape n'hésitera pas à faire des remarques au Chancelier Prussien Otto Von Bismarck<sup>43</sup> ? Est-ce donc comprendre que le Pape était contre les méthodes coloniales allemandes ? On est en droit d'en douter et d'inscrire cette attitude dans le cadre du *KULTURKAMPF* qui opposait les catholiques aux hobereaux prussiens protestants.

L'évangélisation était avant tout une question spirituelle lors de la création de la préfecture apostolique du Cameroun le 18 mars 1890<sup>44</sup>. Il faut, être gré au pionnier comme Mgr Henri Vieter d'avoir donné des réalisations une texture sociale à l'Eglise particulière au Cameroun. L'avènement de Pie X permet au vicariat apostolique du Gabon de prendre corps. Il provient de l'éclatement du vicariat des deux Guinées à ce moment. On est en droit de se questionner si un tel éclatement a une incidence sur les pratiques missionnaires de fait entre l'implantation de l'Eglise et l'atteinte des fins sociales le choix était facile à faire<sup>45</sup>

---

<sup>41</sup> Ibid.

<sup>42</sup> B. Kentia, Un enseignement social de l'église pour l'Afrique : de la communication socio-politique des évêques du Cameroun, de 1988 à 1998, à la nécessité d'une approche contextuelle et d'une démarche praxéologique, Thèse de doctorat en théologie, Université Saint-Paul, Ottawa, Canada, p. 13.

<sup>43</sup> R. B. Onomo Etaba, *Histoire de l'Eglise catholique du Cameroun, De Grégoire XVI à Jean Paul II (1831-1991)*, Paris, L'Harmattan, 2007.

<sup>44</sup> Ibid. p.40.

<sup>45</sup> Cf. archive n°1, archidiocèse de Yaoundé, rapport quinquenal, 1972-1978, rappel historique, pp. 9-10.



Roger Bernard Onomo Etaba souligne que "implanter véritablement le catholicisme dans ce pays exigeait des pionniers qui aillent tout d'abord sur le terrain découvrir l'éventail des problèmes et des valeurs existant<sup>46</sup>". L'approche constructiviste renseigne qu'à chaque étape de son évolution l'Eglise catholique du Cameroun s'est efforcée de répondre aux objectifs fixés par la lettre apostolique *Ad extremas*<sup>47</sup> à savoir, implanter une Eglise et forger un clergé local<sup>48</sup>. Le reproche est qu'aucune indication spécifique n'avait été donnée aux missionnaires Pallotins en matière de l'applicabilité d'une doctrine sociale au Cameroun.

Toutefois, relevons que l'œuvre éducative fut l'un des premiers chantiers de ces missionnaires. C'est ainsi que sous Pie X, l'Eglise catholique du Cameroun comptait déjà 1400 écoliers compris dans les 7 missions fondées par les Pallotins<sup>49</sup>.

Benoit XV et Pie XI, dans leurs deux encycliques *Maximum Illud*<sup>50</sup> et *Rerum Ecclesia*<sup>51</sup> vont renforcer la part prise par l'évangélisation sur la fin sociale de l'Eglise. C'est ainsi qu'aucun abus de la colonisation ne sera dénoncé par la hiérarchie spiritaine, on assiste plutôt à une collusion entre l'administration et le clergé. On peut dire ici que cette attitude n'était pas innocente dans la mesure où les biens missionnaires Pallotins et les biens des citoyens allemands vont en partie revenir à la congrégation avec l'aval des autorités françaises. Le Père Douvry avait juste de voir que : " les biens de la mission ne peuvent être considérés comme bien allemand mais comme les biens de l'Église<sup>52</sup>".

De fait, c'est le 28 février 1926 que par décret, Gaston Doumergue accorde à l'Eglise catholique l'administration des biens laissés par les missionnaires allemands<sup>53</sup>. Ce décret

---

<sup>46</sup> Pie X, en consolidant la préfecture apostolique du Cameroun transforme celle-ci en vicariat apostolique le 2 janvier 1905.

<sup>47</sup> Est une lettre encyclique du Pape Léon XIII du 24 juillet 1893, qui insiste sur la formation d'un clergé local en territoire de mission et la création des séminaires.

<sup>48</sup> Ibid., p. 48.

<sup>49</sup> J. Criaud, *ils ont planté l'Eglise au Cameroun...* p.57.

<sup>50</sup> S. S. le Pape Benoit XV, *Encyclique Maximum, Illud*, 1919. L'encyclique traite des missions après la deuxième guerre mondiale et prône un développement des missions et une meilleure formation du clergé local. Il s'agit d'un renouveau théologique qui émerge comme une branche nouvelle de la théologie.

<sup>51</sup> S. S. le Pape Pie XI, *Encyclique Rerum Ecclesia* de 1926. Cette encyclique insiste sur l'évangélisation des peuples non-chrétiens, il préconise une meilleure organisation missionnaire tout en insistant sur un enracinement local du travail missionnaire et l'implantation d'une Eglise autochtone grâce à la formation du clergé local.

<sup>52</sup> Au départ, l'administration française avait été réticente à ce que l'Eglise catholique récupère les biens missionnaires, les terrains, les immeubles, laissés par les Pallotins, cela était dû au fait que les biens allemands avaient placé sous séquestre par les autorités militaires franco-britannique de 1917 à 1922 les tensions prévalent donc entre l'Eglise et les autorités françaises sur ladite question.

<sup>53</sup> R. B. Onomo Etaba, *Histoire de l'Eglise...* p.79.

survient alors que l'Eglise catholique qui est au Cameroun à un nouveau berger en la personne de Mgr François-Xavier Vogt nommé administrateur apostolique le 3 mai 1922<sup>54</sup>.

Cette nomination ouvre un nouveau chapitre de l'Eglise au Cameroun où le clergé missionnaire n'hésite plus à s'opposer à l'administration. C'est ainsi que les Pères François et Père Pierre Pichon n'hésitent pas à dénoncer les abus de certains administrateurs<sup>55</sup>. Est-ce donc qu'à partir d'une telle attitude on décèle les prémices d'un rôle politique de l'Eglise catholique au Cameroun ? On peut même considérer que le fait que Mgr François-Xavier Vogt soit alsacien pouvait favoriser de telles postures vu la méfiance dans laquelle le maintenait l'administration française. On ne saurait oublier pour cela que certains princes de l'Eglise à l'exemple de Mgr Lennartz avait été expulsés à cause de la nationalité allemande<sup>56</sup>.

Comme on le voit, l'Eglise catholique qui est au Cameroun n'est pas neutre ni dans le choix des missionnaires que celui d'acceptation du silence face aux abus par la majorité. En cela François et Pierre Pichon<sup>57</sup> inaugurent le statut d'activiste politique au sein de l'Eglise et veulent la mise en œuvre par-là de l'encyclique *Rerum Novarum* qui prône la doctrine sociale et la condition des ouvriers.

L'activisme politique est une constance chez certains spiritains et autres membres du clergé missionnaire. Il est logique de penser que la présence des biens des missionnaires dans les unités combattantes a eu une incidence. La condition des tirailleurs sénégalais au front de 1914, à la fin des hostilités, avait ému plus d'un. Lucie Cousturier s'en fait d'ailleurs l'écho<sup>58</sup>. Sensibilisé aux réalités africaines, il n'en était plus que pointilleux une fois sur le continent. Pierre Pichon et son frère François par leur pratique de l'évangélisation ouvrait la voie à la construction de cette Eglise locale.

---

<sup>54</sup> J. Criaud, *La geste des spiritains*, Yaoundé, Imprimerie Saint Paul, 1990, p.59.

<sup>55</sup> T. S. Ekani, "Monseigneur Paul Etoga et l'Eglise catholique au Cameroun 1911-1998", Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007.

<sup>56</sup> R. P. Perraud, *L'Eglise catholique en Afrique occidentale et Equatoriale*, La Paquelais, Imprimerie Vanden-Brugge, 1986, p.537.

<sup>57</sup> Ce missionnaire arrive au Cameroun en 1920, il fut placé d'abord à Yaoundé puis à Minlaaba, défenseur des opprimés, femmes soumises à l'esclavage de la polygamie et travailleurs de tous âge et sexe amène brutalement vers les chantiers lointains. En 1935, il fut chassé du Cameroun par l'administration française et sera exilé à l'Île Maurice puis à la Réunion. Il revient au Cameroun en 1949 et assumait la direction du journal en langue Ewondo *Nleil bekristen* il décède le 29 février 1968.

<sup>58</sup> L. Cousturier, *ces inconnus chez moi*, Paris, Fayard, 1930.

**Photo 2: Père Pierre Pichon**

**Source : *Album de centenaire de l'Eglise Catholique*..... p.131.**

La doctrine sociale est aujourd'hui comme sous Léon XIII, le bon chemin pour répondre aux grands défis du temps présent, dans un contexte de discrédit croissant des idéologies. Père Pichon, personne charismatique et controversée dans un contexte politique difficile prônant à la francisation du Cameroun et à certains de nos nombreux abus coloniaux, Pichon ne cacha pas son désaccord avec ses compatriotes sur certains de leurs actes et comportements. C'est ainsi qu'il s'indigna face à la pratique coloniale des travaux forcés appliqués alors au Cameroun par l'administration coloniale française. Il pense que l'esclavage inconnu sous protectorat allemand mais mis en place par ses compatriotes discrédite le mandat de la France :

S'il y avait un référendum... dans ce pays pour savoir à qui les indigènes veulent appartenir, ou aux Allemands ou aux Français...eh bien ! -j'ai honte de le dire- les français ne recueilleraient que les voix des profiteurs, car une immense malédiction couvre les français comme étant les persécuteurs de la race<sup>59</sup>.

Ceci montre que malgré son patriotisme avéré pour sa France natale pour laquelle il a combattu, Pichon ne se détourne point de sa vocation de missionnaire. Il s'érige en défenseur des indigènes, soumis souvent à des conditions inhumaines, voire déshumanisantes :

Je demande pardon aux potentats de ce monde, mais je ne laisserai pas les représentants de la France s'enfermer dans les méthodes qui comportent le maintien de l'esclavage, l'autorité à coup de trique et de volontariat de la corde au coup. Ces exactions ont assez duré. Il faut que ça cesse. Et pour cela que le public en France en soit saisi<sup>60</sup>.

<sup>59</sup> Archives des pères du Saint-Esprit, boîte n° 282, dossier A, cités par L. P. Ngongo, *Histoire des forces religieuses*, pp.30-31.

<sup>60</sup> Ibid., p.31.

Pichon fut le défenseur de la cause des populations locales et de leur culture. Aussi se distingua-t-il pour son intérêt pour certains éléments du respect de l'être humain, malgré la tendance de leur diabolisation. Ce qui montre que le missionnaire conquérant s'est intégré, sans préjugé aucun dans la nouvelle aire culturelle de la province ecclésiastique de Yaoundé<sup>61</sup>.

L'avènement de Mgr René Graffin transforme l'Eglise en un acteur politique de premier plan dans un contexte marqué par les réformes de Brazzaville. La naissance des partis politiques et des syndicats conjuguée à la prise de conscience de leur marginalisation impose une nouvelle dynamique, premièrement l'Eglise missionnaire tente de contenir les revendications sociales qui avaient déjà atteint un pic avec les émeutes de Douala de 1945<sup>62</sup>.

Mgr Graffin, qui bénéficie de l'appui sans faille de Mgr Lefebvre délégué apostolique, le traduit si bien dans une correspondance adressée au cardinal préfet de la sacrée congrégation de la propagande de la foi<sup>63</sup>. Il déclare en substance s'opposer à "ces socialistes très avancés qui ont gardé des attaches avec le communisme<sup>64</sup>". Mgr René Graffin n'est-il pas dans son rôle de tancer ses abbés et ses ouailles qui s'égarent. Il est le pasteur qui, à la lumière de l'Évangile, tente d'éclairer la conduite du peuple dont t-il a la charge face aux situations nouvelles et aux défis économiques et socio-politiques qui l'interpellent. Sa situation avant-gardiste est conforme des années plus tard à l'esprit du pape Paul VI dans l'encyclique *Octogesima adveniens* de 1971<sup>65</sup>. Les questions sociales sont à prendre en charge dès maintenant si non elles deviendront impossible pour qu'une solution pacifique puisse être espérée, car il s'agit du développement des peuples.

Ce que ne dit pas ce prince de l'Eglise c'est que bien plus que les syndicats et les partis politiques c'est la révolte du clergé indigène qui inquiète Rome. Que revendique en fait ce clergé, si ce n'est la stricte application de ce qui est contenu dans la Bible à savoir l'amour de son prochain et le respect des règles apostoliques adresser par les souverains pontifes à la hiérarchie catholique de Yaoundé. De fait, il faut souligner qu'à ce niveau, la doctrine sociale

---

<sup>61</sup> E. Mveng (dir.), *Album du centenaire...*, p.131.

<sup>62</sup> R. Joseph, *Le mouvement nationaliste au Cameroun, les origines sociales de L'UPC*, Paris, Karthala, 1986.

<sup>63</sup> Onomo Etaba, *Histoire de l'Eglise...*, p. 115.

<sup>64</sup> J. Criaud, *La geste des spiritains...*p.234.

<sup>65</sup> A titre d'illustration, on peut relever la démarche des théologiens de la libération en Amérique Latine; et les interventions en ce sens étaient multiples et variées en Afrique où les conditions de vie, l'organisation de la société et la gestion du vivre ensemble et du bien commun constituaient pour chaque génération, depuis la colonisation, une situation nouvelle qui, pour reprendre *Rerum novarum*, préoccupe à la fois le génie des savants, la prudence des sages, les délibérations des réunions populaires, la perspicacité des législateurs et les conseils des gouvernants.

se veut un enseignement systématisé et adapté aux conditions de notre époque par les papes, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>.

Faisons notre, l'individualisme méthodologique qui renseigne sur l'action du clergé indigène comme une rupture dans le pacte initial de solidarité au sein de l'Eglise. Il appréhende la doctrine sociale de l'Eglise dans son enracinement. Ici, il est question de la permanence et l'universalité de la parole de Dieu, qui est un enseignement sûr, qui guide les pas des personnes, individuelles ou collectives. Autrement dit, les prélats indigènes s'engagent à défendre la dignité de la personne humaine dans divers domaines de la vie.

La doctrine sociale de l'Eglise depuis fort longtemps ignoré est donc brandie par le clergé indigène face à la ligue des évêques européens qui soutenaient ouvertement leurs collègues. Que mes Seigneurs, Bonneau, Teerenstra, spiritains le soutiennent n'a rien d'étonnant mais cela n'était pas suffisant à calmer une Eglise indigène qui revendiquait ouvertement son indépendance face aux congrégations, voici ce qu'il en ressort :

L'Eglise catholique du Cameroun souffrait de l'atmosphère qui régnait entre le clergé et sa hiérarchie de Yaoundé. Les prêtres blancs et noirs ne digéraient pas la manière avec laquelle Mgr Graffin menait les affaires et les hommes dans les circonscriptions ecclésiastiques...l'histoire reconnaît que Mgr Graffin a été un grand bâtisseur, qu'il a réaffirmé l'éclosion des vocations...mais la mission de l'Eglise se réduit-elle aux seules infrastructures ? Une Eglise a beau avoir un clergé abondant et de haute facture, si l'harmonie n'existe pas entre évangélisateurs et évangiles il n'y aura jamais une Eglise paisible, équilibrée et responsable<sup>67</sup>.

Le problème Graffin pousse l'Eglise catholique à sacrer deux camerounais à la charge d'évêque en 1955 en la personne de Mgr Etoga et de Mgr Thomas Mongo.

L'arrivée de ces nouveaux prêtres se fait dans un contexte politique marqué par l'essor des revendications nationalistes portées par l'UPC de Ruben Um Nyobe. C'est au cours de la même année que Yaoundé est érigée en archidiocèse ce qui constitue une étape importante pour l'Eglise catholique qui est au Cameroun. L'Eglise particulière au point de vue du constructivisme est donc arrivée à maturité.

Néanmoins, le conflit latent entre l'Eglise missionnaire et indigène se poursuit aussi bien au niveau du Vatican qu'au niveau des problèmes doctrinaux, c'est ainsi que plusieurs prélats africains donc les camerounais à l'exemple de l'Abbé Mballa, du Père Hebga publie un ouvrage intitulé *les prêtres noirs s'interrogent*<sup>68</sup>. Ils posent ouvertement la question de l'indigénisme

<sup>66</sup> C'est cet ensemble de textes pontificaux qui constitue, au sens strict du terme, la doctrine sociale de l'Eglise

<sup>67</sup> R. B. Onomo Etaba, *Histoire de l'Eglise...*, pp. 116-117.

<sup>68</sup> Mballa et al, *Les prêtres noirs s'interrogent*, Paris, Edition du Cerf, 1957.



religieux, face à l'évangile découlant de Vatican I<sup>69</sup>. Il s'agit en soit d'un acte révolutionnaire compris comme une transposition de la décolonisation dans le monde religieux, leur posture en soit n'est pas contraire à celle défendu par Pie XII et plus tard Jean XXIII qui pensaient que tous les peuples devaient être libre pour mieux servir le Sauveur<sup>70</sup>.

Comment comprendre l'obstruction volontaire de la hiérarchie catholique locale à une éventuelle théologie de la libération ou tout simplement à une décolonisation du Cameroun entre les mains de ceux-là qui revendiquent l'indépendance. La lettre d'avril 1955 des évêques aux chrétiens véritables brûlots contre l'UPC est une illustration de cette résistance de l'Église particulière par son clergé missionnaire à l'encyclique *Evangilii Praecones* de 1951<sup>71</sup>. Des lors, Roger Bernard Onomo Etaba de conclure alors la situation qu'on va vivre dans les territoires coloniaux en général et au Cameroun en particulier sera tout à fait incompatible avec la doctrine missionnaire du saint siècle.

L'Église ne peut pas prétendre libérer et étouffer en même temps cette liberté. Qui sont donc ces gens que les pontifes romains délèguent dans les Eglises particulières pour représenter cette image et cette philosophie <sup>72</sup>?

On peut donc se demander à la lecture de ceci sil y'a une cécité ou une intention malveillante de la part de la curie Romaine et précisément à la sacré congrégation de la propagande de la foi contre les noirs en générales et particulièrement contre leur volonté de libération. Mgr Graffin n'est-il pas représentatif de tout ce qui au sein de cette de cette institution depuis Barthelemy de las Casas<sup>73</sup> ont vu en les noirs des objets. La philosophie à laquelle le clergé avait été forgé prédisposait à une telle attitude. Lydie Garreau de rappeler que : au total nous sommes emmaillotés par les institutions par les préjugées serviles, par des usages qui ne sont qu'assujettissement, gênes, contraintes<sup>74</sup>.

Avec un tel chemin, on peut comprendre la difficulté qu'il y avait pour le Saint siège de prendre des sanctions à l'encontre des missionnaires qui violaient ostensiblement ses directives. Roger Bernard Onomo Etaba pose cette problématique :

---

<sup>69</sup> Ce concile se deroule du 8 décembre1869 au 21 octobre 1870, sous le règne de Pie IX définissant l'infaibilité pontificale, interrompu quand les troupes Italiennes envahissent Rome, il n'a jamais repris et de ce fait le Pape avait perdu son pouvoir temporel sur les Etats sauf à Rome.

<sup>70</sup> R. B. Onomo Etaba, *Histoire de l'Eglise...*, p.118.

<sup>71</sup> S.S. Pie XII, *Encyclique Evangilii Praecones*, 1951.

<sup>72</sup> Onomo Etaba, *Histoire de l'Eglise...*, pp. 119-120.

<sup>73</sup> Est un prêtre dominicain, missionnaire, écrivain et historien espagnol, célèbre pour avoir dénoncé les pratiques des colons espagnols et avoir défendu les droits des amériendiens.

<sup>74</sup> Garreau, *L'Ecole...*, p.38.

Soit les missionnaires envoyaient et formaient dans les colonies trahissent Rome, soit-il y'a tout simplement une doctrine missionnaire dite de ténèbres et donc le Pape seul avec ses hommes auraient la pleine maîtrise. Car, comment admettre que le pontife Romain interdise officiellement aux hommes d'Église de prendre une part active aux activités politiques et que parallèlement ces derniers s'y plaisent sans en être inquiété par Rome. Non seulement ces missionnaires ont aidé l'administration colonial à asseoir son hégémonie, mais aussi ils ont contribué de près ou de loin à vouloir maintenir cette oppression à jamais. A un moment s'est posé la question de savoir si chrétien catholique était synonyme de colonisé<sup>75</sup>.

Ce questionnement montre la complexité qu'il y'a à saisir la collusion qu'il y avait entre le pouvoir colonial et le clergé catholique, alors que la doctrine sociale de l'Église en appelait à la liberté et à la justice sociale en quoi est ce que le colonial peut-il être porteur de telle valeur ? Il apparaît qu'il existe un conflit fondamental entre le christianisme qui prône l'amour de son prochain, l'égalité entre les hommes devant le Christ sauveur et la colonisation qui prône l'assujettissement des individus. C'est avec l'indigénisation de l'Église camerounaise à partir de 1961, que la doctrine sociale de l'Église catholique est réellement prise en compte.

Depuis cet année, en effet, la hiérarchie catholique produisait des enseignements sur différents secteurs de la vie sociale, et à différentes échelles, continentale, régionale, nationale ou diocésaine, à la lumière de la Parole de Dieu et des enseignements pontificaux; un important corpus qui constitue ce qu'on pourrait appeler l'enseignement social des évêques. Il s'agissait des appels à abandonner les comportements qui étaient considérés comme les causes de la déplorable condition de vie dans laquelle les populations sont empêtrées, que ce soit au niveau familial ou communautaire, dans le domaine politique ou économique, au sujet de la gestion du vivre ensemble ou du bien commun<sup>76</sup>.

La liste est variée de ces comportements qu'on trouvait à toutes les échelles sociales, autant chez les individus que dans les collectivités, dans le secteur privé comme dans celui de l'administration publique. A ce titre, les évêques œuvraient pour une société meilleure, parce qu'il portait sur les comportements en général. Cet enseignement était de l'ordre de l'éthique, mais davantage, lorsqu'il était traité dans le cadre d'un débat social. Il devenait une communication persuasive en vue du changement de comportement. Cela est bien remarquable dans les interventions socio-politiques des évêques du Cameroun qui, de 1988 à 1998, sollicitaient la collaboration des membres de la population et des groupes sociaux en faveur de la justice et de la paix sociales. Une approche audacieuse qui témoignait du souci qu'a la hiérarchie catholique de participer à l'avènement des temps nouveaux, mais

---

<sup>75</sup> Onomo Etaba, *Histoire de l'Église...*, p.120.

<sup>76</sup> Cf. L. Garreau, *L'école, la religion et la politique de Condorcet à Ferry*, Paris, L' Harmattan, 2006.

une approche bien risquée, qui suppose qu'elle soit préparée non seulement à tenir la contradiction, mais, davantage, à modeler son discours en fonction des contextes.

Ceci nous conduit à analyser les fondements de l'engagement sociopolitique des évêques du Cameroun.

#### **4-Genèse de l'engagement socio-politique des évêques du Cameroun**

Il faut reconnaître que c'est en 1955, avec la dissolution de l'UPC par le Haut-commissaire Roland Pré<sup>77</sup> par décret du 13 septembre qu'on assiste à une complexification de la scène politique camerounaise<sup>78</sup>. Les camerounais qui se divisent en deux camps entre nationalistes révolutionnaires et nationalistes modérés s'affrontent sur la typologie d'indépendance à donner à leur territoire. Cette situation ne saurait laisser l'Eglise indifférente, pour exemple la hiérarchie catholique présente au Cameroun n'a eu de cesse de montrer à certains hommes des formations politiques à l'exemple du BDC de Louis Paul Aujoulat, des démocrates camerounais d'André Marie Mbida. Ceci contrevenait aux directives de Benoît XV qui avait prescrit que : "les missionnaires auront souci de bannir toute idée de préparer la voix parmi les populations qui leur sont confiées à une pénétration politique de leur nation. Ils ne se mêleront donc jamais des intérêts politiques et temporels d'aucune sorte de leur propre nation ou d'aucune autre nation"<sup>79</sup>.

Que ne comprenait-il pas dans cette injonction pontificale ? Ou alors tous les missionnaires ne savaient-ils plus lire ? Il ne fait pas de doute que ce n'était pas le cas mais bien plus qu'au point de vue de l'individualisme mythologique les missionnaires apparaissent comme des francs-tireurs qui ont décidé eux-mêmes de mener leur politique en dehors de ce que veut Rome, de quoi avaient-ils peur vu que dans le fonctionnement de l'Eglise l'excommunication est une exception. A partir de là on est en droit de dire qu'entre 1944 et 1960, l'Eglise missionnaire présente au Cameroun a été un acteur politique. Kegné Pokam qu'on ne saurait suspecter d'anticléricalisme en fait une illustration dans un ouvrage<sup>80</sup>.

De plus, l'observance de l'activisme des prélats lui donne entièrement raison et l'on sait le jeu joué par ; administration afin de chouchouter les candidats parrainés par l'Eglise dans les

---

<sup>77</sup> Nommé haut commissaire de la République au Cameroun en 1954, il est remplacé par Pierre Messmer en 1957.

<sup>78</sup> J. P. Messina, J. V. Slageren, *Histoire du christianisme au Cameroun des origines à nos jours*, Yaoundé, Karthala, 2005, p.185.

<sup>79</sup> F. Kangué Ewané, "La politique dans le système catholique romain en Afrique de 1915 à 1960", Thèse de Doctorat d'Histoire, Strasbourg, 1974, p.41.

<sup>80</sup> E. Kegné Pokam, *Les Eglises chrétiennes face à la montée du nationalisme camerounais*, Paris, Edition L'Harmattan, 1987.

différents élections de l'ARCAM<sup>81</sup>, l'ATCAM<sup>82</sup>, l'ALCAM<sup>83</sup>. C'est ainsi que l'Abbé Thomas Meloné fut autorisé par sa hiérarchie à prendre part à une élection locale au cours de laquelle il avait comme adversaire Ruben Oum Nyobe, malgré la popularité évidente du leader de l'UPC les résultats furent en faveur du prélat<sup>84</sup>.

A partir de là on comprend que, les missionnaires spiritains et ceux du Sacré Cœur avaient abandonner une politique de neutralité pour investir les champs politiques, on oubliait à juste titre que le port de bure et de la soutane n'était pas une nationalité et que avant d'être prêtre on était d'abord français, autrement dit la préture ne pouvait décharger un homme de son identité sociale et politique, Kegné Pokam le note : les prêtre français ont toujours quitter leur soutane pour la guerre quand leur patrie se trouvait en danger<sup>85</sup>.

Cette attitude montre avant tout que les serviteurs de Dieu sont engagés dans les causes qui touchent aux politiques, des lors, la mise en garde d'avril 1955 aux chrétiens contre l'UPC se comprend aisément :

Nous mettons les chrétiens en garde contre les tendances actuelles du parti politique connu sous le nom d'Union des Populations du Cameroun (UPC), en raison n'ont pas de la cause de l'indépendance qu'il défend mais de l'esprit qui l'anime et inspire ces méthodes ; de son attitude hostile et malveillante à l'égard de la mission catholique, et de ces liens avec le communisme athée condamné par le souverain pontife<sup>86</sup>.

Cette missive aux chrétiens avait d'ores et déjà montré le parti prit de l'Eglise et invalidait toute posture de conciliation et de médiation de sa part dans ce qui est convenu d'être appelé la guerre du Cameroun. L'Eglise combattait l'UPC en fonction du préjugé du communisme et nous savons avec Condorcet que les préjugés résultent de l'ignorance et aboutissent à l'abrutissement des générations naissantes<sup>87</sup>.

---

<sup>81</sup> L'ARCAM a vu le jour le 22 décembre 1946 en application à la loi française du 7 octobre 1946 instituant des Assemblées Représentatives dans les ex-colonies françaises. Cette assemblée mère composée de 40 membres dont 26 Camerounais et 16 Français.

<sup>82</sup> C'est le 30 mars 1952 que l'Assemblée territoriale du Cameroun (ATCAM) voit le jour, elle a des pouvoirs plus étendus que l'ARCAM en ce sens elle s'intéresse aux domaines financiers, économiques, sociaux et administratif bien qu'elle soit constituée de 18 français et 32 camerounais au départ, peu après elle sera en réalité composée de 21 Français et de 29 Camerounais.

<sup>83</sup> L'ATCAM sera finalement dissoute le 8 novembre 1956 pour faire place à l'Assemblée législative du Cameroun (ALCAM) qui verra le jour le 23 décembre 1957.

<sup>84</sup> F. Kangué Ewané, "La politique dans le système catholique romain en Afrique de 1915 à 1960", Thèse de Doctorat d'Histoire, Strasbourg, 1974, p. 46.

<sup>85</sup> Kegné Pokam, *Les Eglises chrétiennes...* p.122.

<sup>86</sup> Ibid., p.117.

<sup>87</sup> Garreau, *L'école...*, p.43.

En se mêlant du champ politique l'Eglise avait oublié cet avertissement de Léon XIII : "n'oubliez pas que le rôle des leaders temporels peut facilement être source de divisions ; alors que le prêtre doit être signe et élément d'unité, de fraternité<sup>88</sup>".

En acceptant d'être le diviseur commun, les prélats missionnaires avaient donné du grain à moudre à l'UPC qui n'allait pas hésiter à kidnapper des prêtres, à assassiner d'autres, à brûler des missions<sup>89</sup>. Felix Roland Moumié dans un article paru en 1959 intitulé "la révolution Kamerunaise ", justifiera ces méthodes contre l'Eglise en disant qu'il n'était pas contre la religion mais contre les hommes qui la servaient en servant le colonialisme<sup>90</sup>.

Cette attitude de l'UPC devait conduire à un affrontement entre les forces religieuses et les forces politiques nationalistes, dès lors l'Eglise en s'affranchissant de la doctrine sociale s'était transformée en un acteur politique donc les actions allaient parfois à l'encontre du gouvernement de l'Etat autonome du Cameroun et de l'Etat post colonial plus tard. On ne saurait oublier le rôle joué par Mgr Etoga dans la victoire d'André Marie Mbida en 1956, contre Louis Paul Aujoulat à l'élection à l'ATCAM<sup>91</sup>. Ladite élection s'était faite en désaccord avec Mgr Graffin qui derrière sa neutralité avait un penchant pour le seul blanc à la peau noire s'adressant d'Aujoulat<sup>92</sup>.

**Tableau 3: Résultats des Elections au Cameroun en 1956**

Parti	Voix	%	Sièges
UC	249693	34,36	30
Parti des démocrates camerounais	152000	20,9	20
Paysans indépendants	69457	9,6	8
Mouvements d'action nationale	49666	6,7	8
Section française	18001	2,0	3
	189000	26,8	/
	726817	100	70

Source : Elections au Cameroun sur [africanelections.tripod.com](http://africanelections.tripod.com), consulté le 14 juillet 2019.

<sup>88</sup> Kegné Pokam, *Les Eglises chrétiennes...*p.57.

<sup>89</sup> Delthombe et al, *Cameroun une guerre cachée aux origines de la France-Afrique*, Paris, Odile Jacob, 2010.

<sup>90</sup> H. Ekwe, Dossier sur l'indépendance du Cameroun, *Mutation* numéro spécial, 2001, p.6.

<sup>91</sup> Ekani, Mgr Etoga..., p.54.

<sup>92</sup> Ibid.

Par ce truchement, Mgr Etoga était apparu comme les soutiens des démocrates et ses multiples interpellations verbales pour demander au gouvernement Ahidjo une plus grande justice sociale l'avait fait classée comme opposant<sup>93</sup>.

En accédant à l'indépendance le 1<sup>er</sup> janvier 1960, le Cameroun héritait d'une Eglise politisée et politique. Le comprendre, montrer les raisons de l'implication des princes de l'Eglise à ce moment-là est donc fort intéressant. Cela permet de cerner la place octroyée à l'Eglise par le pouvoir politique d'Ahmadou Ahidjo entre 1960 et 1970.

La lutte contre la subversion, fut la grande préoccupation du gouvernement d'Ahmadou Ahidjo. Depuis les pleins pouvoirs de 1959, le chef de gouvernement s'était efforcé de consolider l'option de l'indépendance défendue par la France<sup>94</sup>. Il bénéficiait pour ce faire, de l'appui logistique de l'armée française qui encadrait le construit d'une armée camerounaise en phase de gestation<sup>95</sup>. Voici ce que dit un historien de cette situation :

Le 5 mai 1960, Ahmadou Ahidjo est élu président de la république par l'assemblée parlementaire. Mais la rébellion armée menace la stabilité des institutions de la république. Le président Ahidjo se heurte à l'hostilité des upecistes engagés dans la guerre de libération du Cameroun...le gouvernement d'Ahidjo vit sous la hantise de la subversion et ne lésine pas sur les moyens de répression<sup>96</sup>.

C'est la raison pour laquelle, les détenus du mouvement rebelle étaient détenus dans des prisons spécialisées comme les installations de la brigade mixte mobile. C'est dans un tel contexte qu'intervient la "scabreuse histoire du train de la mort". Que représente cette histoire et quelle en est la portée ?

L'Histoire renseigne que le 1<sup>er</sup> février 1962, un train venant de Douala arrive à la gare de Yaoundé. A bord et dans un wagon hermétiquement fermé, se trouvent 52 prisonniers arrêtés dans l'ouest et la région côtière pour activités subversives (distributions des tracts). Naturellement, les conditions inconfortables du voyage ont provoqué la mort de 23 d'entre eux par étouffement ; deux autres sont mourants à l'arrivée à Yaoundé<sup>97</sup>.

On peut se demander quels étaient les objectifs visés par de telles conditions de voyage. On peut à dessein le penser au vu des méthodes usitées par les services de renseignement et de sécurité du Cameroun. Le gouvernement camerounais allait tenter de manipuler le clergé en

---

<sup>93</sup> Ibid., p.60.

<sup>94</sup> Ahmadou Ahidjo est le premier Président du Cameroun indépendant. Après avoir proclamé l'indépendance le 1<sup>er</sup> janvier 1960, il est élu à la présidence de la République le 5 mai 1960, sous la bannière de l'UC (Union Camerounaise). Peu après, il demanda et obtint les pleins pouvoirs à l'Assemblée nationale, multipartite alors, afin de prendre toutes les mesures qu'il jugeait utiles pour mettre fin à la rébellion armée de l'UPC (Union des Populations du Cameroun).

<sup>95</sup> Delthombe et al, *Kamerun, une guerre cachée aux origines de la francafrique*, Paris, Odile-Jacob, 2010.

<sup>96</sup> J. P. Messina, *Jean Zoa, prêtre, archevêque, figure charismatique et prophète de l'Eglise Catholique, 1922-1998*, Yaoundé, Pucac, 2000, p.220.

<sup>97</sup> Ibid., p.221.

opposant Mgr Etoga et Mgr Jean Zoa. Le premier était convié à se désolidariser de son cadet<sup>98</sup>. Le résultat fut l'expulsion du père Fertin alors rédacteur de *l'Effort Camerounais*, journal d'obédience Catholique qui s'était fait l'écho de cette histoire<sup>99</sup>.

Le contexte politique allait démontrer la volonté répressive du gouvernement.

Pour preuve, En 1966, au motif de promouvoir l'unité et l'intégration nationale, Ahidjo demande et obtient des autres leaders politiques que tous les partis politiques légaux s'unissent pour former un seul parti, l'UNC. Pour contourner la Constitution de 1961 qui stipulait que "Les partis et formations politiques concourent à l'expression du suffrage", il n'est pas encore question de parti unique, mais de partis unifiés. Cet article de la première Constitution du Cameroun, adoptée par le référendum du 21 février 1960, n'était d'ailleurs jamais abrogé ni modifié, même pas quand, subrepticement, le parti unique se mettra en place et devint le Parti-État. Que pensait l'Église de cette modification ? Les sources sont muettes à ce niveau. Mgr Jean Zoa avait beau reconnaître : A l'allure où nous allons, j'estime que l'Église doit affirmer et elle est la seule force...morale à pouvoir le faire, au-delà de tout risque, les principes élémentaires d'humanité et de respect dus à l'homme<sup>100</sup>.

Mais il apparaît que l'affaire Ndongmo-Ouandie allait par la suite démontrer le danger pour le clergé d'être présent sur la scène politique. Cette affaire allait fortement diviser le clergé et creuser un fossé entre l'Église et le pouvoir politique. Pourtant en avril 1970 la hiérarchie catholique poussée par Mgr Ndongmo sans doute en pourparlers avec le pouvoir avait commis une missive dont la teneur laisse perplexe : "La conférence des évêques du Cameroun réunis à Nkongsamba exprime déférente sympathie. Prie Dieu pour que vous teniez bien le volant de la nation"<sup>101</sup>.

Cette déclaration est d'autant surprenante qu'on peut questionner son objectif. Cela contredisait fondamentale la posture défendue par Mgr Jean Zoa depuis 1964 dans le cas des membres du clergé jouissant de la citoyenneté, ils ont le droit d'avoir leur opinion politique personnelle et d'exprimer cette opinion par le vote lors des élections. Toutefois, ils n'utiliseront pas leur position sacrée de guides spirituels dans leur communauté pour influencer les élections politiques<sup>102</sup>. A Nkongsamba Mgr Jean Zoa avait-il été mis en minorité pour qu'on en arrive à

---

<sup>98</sup> Ibid., p.222.

<sup>99</sup> Ibidem.

<sup>100</sup> Messina, *Jean Zoa, prêtre...*, p.222.

<sup>101</sup> Ibid., p.228

<sup>102</sup> Ibidem., p.224.

parler d'unanimité ? L'absence de réponse au niveau des sources augurait déjà du fait que l'Eglise et ses princes violaient leur posture de neutralité.

L'intermède historique entre 1970 et 1988 était intéressant, du fait qu'elle marque, la fin d'une période, mais non d'un engagement. Avant, le peuple était silencieux et spectateur face au pouvoir politique qui décidait de son sort. En 1988, la réforme politique amorcée, qui relançait l'Eglise sur la scène politique. Dès lors, naît d'un remous au sein des populations.

Avant, les diocèses étaient plus grands, et les évêques n'avaient qu'un écho de la triste réalité des populations confiées à leur sollicitude pastorale. En 1988, les évêques étaient nombreux à cause de la multiplication des diocèses, et donc pouvaient appréhender directement et apprécier personnellement la vie quotidienne dans les quartiers et les villages. De plus, cet épiscopat était désormais constitué de camerounais, c'est-à-dire des fils de l'environnement délétère qui s'est mis en place au fil des temps, des tensions et des accommodations économiques, sociales, politiques et culturelles, jusqu'à devenir un mélange détonnant, c'est dans ce contexte que l'Abbé Sylvetre Essomba apporte son point de vu :

Le discours est donc autre, non seulement dans sa formulation, mais aussi dans sa portée. Pour ce qui est de la période couverte par cette recherche, soit de 1955 à 2013, période pendant laquelle le Cameroun est passé par plusieurs crises socio-politiques généralisées entre 1984, 1998 et 2008 et que j'ai vécue en direct comme jeune pasteur, il faut dire qu'elle fut de grande fécondité dans les interventions socio-politiques des évêques. En effet, cette période fut celle de la maturation et de l'explosion d'une révolution sociale, née de la révolte des masses<sup>103</sup>, à l'exemple de la dernière crise de la faim.

La hiérarchie catholique du Cameroun était intervenue à maintes reprises sur des aspects de ce processus, au moyen de communication<sup>104</sup>. Elle s'est adressée aux pouvoirs publics, aux leaders politiques et aux populations sur un nombre de sujets relatifs à la situation qui prévalait dans le pays, faisant des analyses et proposant des pistes de solution. Plus qu'un enseignement, c'est aussi une vraie communication que les évêques ont

---

<sup>103</sup> Sylvetre Essomba, plus de 45 ans, entretien du 30 juin 2020 à Yaoundé.

A l'analyse on comprend que les écrits sont nombreux qui rendent compte de cette révolution sociale, particulièrement le journal *Le Messager* qui se penche sur tous les aspects de son déroulement sur le terrain presque au quotidien. Frappé de suspension après de nombreuses menaces et censures, le Directeur de publication de ce journal, qui tire alors 80 000 exemplaires, n'hésitera pas à prendre un autre nom en août 1991, La Messagère, pour continuer à se faire l'écho d'une crise sociale multiforme. Les livres ne sont pas moins nombreux qui analysent la crise socio-politique camerounaise de la décennie 90, insistant chacun sur l'un ou l'autre populaires livrées depuis trop longtemps à la misère et à toutes sortes d'insécurité, dont les affres ont été un facteur de la crise économique et des abus sociaux institutionnalisés au sein de l'appareil d'Etat. Il n'est donc pas exagéré de dire que les périodes de 1982, 1998 à 2008 sont des périodes charnières entre le Cameroun politiquement monolithique, plutard pluraliste et la tentative de libéralisation de la pensée au sujet de la gestion de la cité.

<sup>104</sup> Nous faisons référence, aux lettres pastorales, des homélies, des déclarations, des messages, des communiqués et des appels



engagée avec les groupes sociaux<sup>105</sup>. À ces documents qui constituent le corpus de l'enseignement social de l'épiscopat du Cameroun, il faut ajouter d'autres faits et gestes tels que la participation de l'un ou l'autre évêque à des manifestations ou rencontres à caractère politique, ou encore lorsqu'il contresigne un manifeste, avec des personnalités d'autres confessions religieuses et de la société civile. Cette attitude contraste avec le fait que le souverain pontife est pleinement conscient de l'impact de ces prises de positions. Paul VI notamment lui qui dans un message aux peuples d'Afrique, déclara :

L'Eglise catholique n'a pas d'intérêt temporel propre, elle ne fait pas de politique au sens propre de ce mot. Elle donne à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ; et elle ne cherche même pas dans l'accomplissement de la mission, à imposer les caractéristiques de la culture occidentale aux dépends de la culture africaine. Ne craignez pas l'Eglise<sup>106</sup>.

Cette prise de position pose la problématique des rapports entre le Pape et le monde politique. Il en ressort qu' :

Il n'y a là rien d'anormal pour peu que l'on fasse bien la distinction entre la politique du bien commun qui fonde l'action et l'engagement du pape et la pratique militante des partis ou des gouvernants. Il est évident que chez le souverain pontife la frontière entre le religieux et le politique, le discours et l'action est difficile à délimiter<sup>107</sup>.

Dans le contexte camerounais, l'Eglise n'a eu de cesse de participer aux échanges politiques. Pour exemple, en novembre 1997, lors des discussions entre le RDPC et le SDF en vue de l'instauration d'une "démocratie apaisée" au Cameroun<sup>108</sup>. Cette plateforme traduit la fin d'une période et la nécessité d'un engagement constructif de la part de la mission catholique<sup>109</sup>.

Toutefois, relevons que l'enseignement social de l'Eglise, sur la situation africaine s'inscrit dans le grand ensemble d'une démarche théologique et historique initiée depuis 1956 dans le fameux livre intitulé *des prêtres noirs s'interrogent*, et qui s'est développée vers la conception de la mission de l'Eglise en Afrique en fonction des défis du continent. L'ATA<sup>110</sup> en a fait son "cheval de bataille", dans son souci de trouver au sein de l'Eglise des membres

<sup>105</sup> D'où, les interviews accordées aux médias nationaux ou internationaux par les princes de l'Eglise.

<sup>106</sup> S.S Paul VI, Discours à Kampala, D.C 1969, p.769.

<sup>107</sup> Sur cette délimitation, J. B.D Onorio, *le développement des peuples selon Jean Paul II*, intervient au colloque sur "l'action du magistère de l'Eglise dans les pays en développement", 16 août 1988.

<sup>108</sup> F. Eboussi Boulaga, *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1997, p.22.

<sup>109</sup> En effet, avec la constitution d'une opposition politique grâce au processus de démocratisation maladroitement commencé en 1988, et avec la reconnaissance de l'importance d'un parti d'opposition en 1997, l'engagement de l'Eglise catholique dans la "fonction tribunitienne" ou dans le rôle de "force politique de substitution" devrait être arrivé à son terme. Aussi, même si le mot de l'Eglise avait toujours sa place dans la construction économique et socio-politique du pays, il ne devrait plus avoir la même teneur.

<sup>110</sup> Allocation Temporaire d'Attente est un financement que l'Eglise met à la disposition des anciens détenus en attente de réinsertion dans la société.

qui assurent un "leadership visionnaire" dans la conception et la construction d'une "Afrique autre".

En outre, l'engagement social de l'Eglise, est ici confronté à un double défi : Celui d'une conception et d'une conduite de la mission de l'Eglise qui permettaient d'atteindre l'âme des populations africaines et de les rejoindre dans leurs aspirations et leurs actions en vue du mieux-être-ensemble; c'est le défi de la pertinence.

En plus, celui d'une formulation et d'une pratique de la communication sociale de l'Eglise qui faisaient ressortir la force de l'Évangile en vue d'éclairer et de soutenir le changement de l'ordre moral et social mortifère qui prévalait en Afrique depuis des années. C'est le défi de l'efficacité et le gage d'une responsabilité effective du clergé<sup>111</sup>. L'objectif est que l'Eglise sache produire et rendre effective, en contexte africain, la parole "éthico-prophétique" qui fait de l'Évangile le ferment de l'éternel renouveau de tout ordre social et moral, ce qu'on peut appeler un enseignement social de l'Eglise pour l'Afrique. En conséquence, on peut se demander quelles sont les fins poursuivies par l'Eglise ?

## **II- OBJECTIFS ET RÔLES SOCIO-POLITIQUES DES EVEQUES**

Ces objectifs sont d'actualité, et les théologiens africains, le SCEAM et les conférences épiscopales nationales d'Afrique, et même les deux Assemblées spéciales pour l'Afrique du synode des évêques (1994 et 2009), se sont penchés sur le sujet et en ont défini les contours théoriques; la familiarité des pasteurs avec la situation, ses enjeux et ses acteurs, les prédispose à traiter du sujet de façon appropriée; reste la dimension pratique, c'est-à-dire le savoir-faire. Ce travail se propose dans cette section réflexive, à partir des interventions socio-politiques des évêques du Cameroun de 1982, 1990 et 2008, d'y contribuer en proposant l'approche contextuelle et la démarche scientifique comme un processus pédagogique, pastoral et communicationnel adéquat en vue d'une meilleure participation de l'Eglise à l'avènement des temps nouveaux en Afrique.

### **1- L' intervention des évêques dans un contexte de mutations sociales**

Le début de la décennie 90 est marqué par des bouleversements, avec la remise en cause et le changement des régimes politiques en Europe de l'Est et en Afrique. Des voix s'élevaient

---

<sup>111</sup> La voix du SCEAM, publiée à Accra par le Secrétariat général du SCEAM (Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar) créé en 1969 lors de la première visite d'un Pape en Afrique, celle de Paul VI à Kampala avec pour siège à Accra au Ghana et devient en 2015 observateur auprès de l'Union africaine en matière de démocratie et gouvernance et le *bimensuel La Documentation Catholique* publie régulièrement des communications de l'épiscopat africain.

et se multipliaient dans ces régions pour dénoncer un mode de gestion du pouvoir d'État qui, non seulement tenait le peuple dans la misère, mais encore l'empêchait de crier sa souffrance. C'est ainsi que du 19 au 21 juin 1990, le Président François Mitterrand annonce aux chefs d'État africains que l'aide de la France au développement de leur pays sera désormais conditionnée par l'engagement du gouvernement dans la mise en place des structures de démocratisation<sup>112</sup>.

Des actions furent organisées en signe de protestation, avec souvent des manifestations populaires aux conséquences diverses<sup>113</sup>. Or, dans certains pays de l'Afrique francophone, des conférences nationales étaient organisées et aboutissaient à des changements profonds dans les systèmes de gouvernements<sup>114</sup>.

Ici, c'est surtout le système marxiste qui perd son droit de cité, et tout le bloc occidental s'y employait, y compris les Églises chrétiennes dont la participation est souvent discrète, mais non pas moins ferme<sup>115</sup>. Pie XII notait que "jamais l'Église ne se laissera enfermer dans les quatre murs du temple. La séparation entre la religion et la vie, entre l'Église et le monde est contraire à l'idée chrétienne et catholique"<sup>116</sup>. Cette prise de parole montre que, la mission catholique ne saurait se taire face aux drames et aux questions qui divisent les sociétés.

À cet effet, on connaît, le soutien à peine voilé que le Pape Polonais a accordé au mouvement dirigé par Lech Walesa qui devenait président de la République en 1990<sup>117</sup>. En Afrique, des évêques se sont investis dans les conférences nationales, sans être inquiétés par Rome qui souvent se méfie de ce genre d'engagement<sup>118</sup>.

Par contre au Cameroun, comme dans d'autres pays du continent noir, le libéralisme politique a été instauré, non sans résistance cependant. En effet, outre les injonctions de

---

<sup>112</sup> Discours du Président François Mitterrand lors du 16<sup>e</sup> sommet franco-africain à La Baule (France) en 1990.

<sup>113</sup> Tandis que la colère du peuple emportait le sommet de l'État roumain en 1989 dans une grosse vague de violence, constituée des militaires maliens qui mettaient fin au régime de Moussa Traoré et au bain de sang qu'il avait entrepris pour mater la grogne des étudiants; en Pologne, le syndicat Solidarnosc résistait et finissait par tenir en échec le régime communiste.

<sup>114</sup> B. Hibou, *la privatisation de l'État en Afrique*, Paris A. Colin, 2000 et G. Courade, *l'Afrique des idées reçues*, Paris, Belin, 2002.

<sup>115</sup> Force est de constater que, là aussi, ce sont les chefs d'État qui avaient adopté le système marxiste (Bénin, Congo, Madagascar) qui ont été évincés. Partout ailleurs, avec ou sans conférence nationale, les chefs de l'exécutif, autocrates et dictateurs d'hier sont restés à leur poste, avec pour seule condition de se convertir à la démocratie sur le modèle occidental.

<sup>116</sup> S.S. Pie XII, discours au curie de Rome, *acta apostolicae, cae cedis*, XXXVIII, édition, Vatican, p.187.

<sup>117</sup> Aujourd'hui, le voile se lève petit à petit sur la diplomatie souterraine que Jean-Paul II avait menée avec le gouvernement américain pour mettre fin à l'impérialisme soviétique qui couvrait toute l'Europe de l'Est de la chape de plomb du marxisme-léninisme.

<sup>118</sup> C. Braeckman, *Le dinosaure, Zaïre de Mobutu*, Paris, Fayard, 1992.

la France, une opposition naissante affronta de diverses manières les leaders du parti-État, pendant plus de deux années. Divers acteurs sociaux intervenaient dans ce bras de fer, les Églises chrétiennes ne furent pas du reste, le cas de l'Église catholique dont la hiérarchie produisait une communication socio-politique. C'est dans ce sens que Jean Paul Messina affirme :

Les évêques ont toujours été invités, beaucoup de chose ont changé, l'Église y est pour beaucoup de ce qu'on appelle démocratie, cela se matérialise aujourd'hui avec le grand dialogue. Mon point de vue est clair, l'État et l'Église doivent entretenir une saine collaboration parce qu'il travaille pour le bien du peuple, mais l'Église peut y avoir des divergences. L'Église qui n'a jamais été en guerre contre l'État, ne demande qu'à apporter son soutien et travailler selon Vatican II<sup>119</sup>.

En conséquence, les textes, les paroles et les gestes étaient nombreux, par lesquels les évêques intervenaient publiquement au sujet de la crise généralisée et violente qui avait marqué la vie des Camerounais pendant ces longs mois de 1990 à 1992, constituant ce qu'on a appelé "les années de braise"<sup>120</sup>.

Les évêques posent des types d'analyses et proposent des solutions. Les problèmes majeurs ne sont point absents de leurs préoccupations qu'il s'agisse de la nature du régime politique, de la forme de l'État, de la résolution de la crise économique-sociale. Au préalable faisons une investigation sur les origines de cet investissement de la hiérarchie catholique.

## **2- Le contexte politique camerounais et les inquiétudes sociales à la fin des années 80**

Le règne d'Ahmadou Ahidjo avait fini par tétaniser les camerounais<sup>121</sup>. L'arrivée de Paul Biya à la tête de l'État suscita, un espoir de décrispation dans la sphère publique, comme si un miracle allait s'opérer<sup>122</sup>. Chacun se laisse envoûter par ce chef d'État qui se veut proche de son peuple et dit publiquement "qu'il n'est plus besoin désormais de prendre le maquis ou de s'exiler pour exprimer ses idées"<sup>123</sup>. La légitimité constitutionnelle du successeur d'Ahidjo allait ressembler dans les jours suivants à une légitimité d'emprunt<sup>124</sup>, d'où : la nécessité

<sup>119</sup> J. P. Messina, plus de 55 ans, entretien du 18 janvier 2021, à l'UCAC Yaoundé.

<sup>120</sup> Les lettres pastorales des conférences épiscopales nationales, sur des sujets socio-politiques ou économiques, sont nombreuses dans la documentation catholique et dans diverses autres publications et revues chrétiennes sur le continent et ailleurs. A l'occasion de son cinquantenaire, la Conférence épiscopale nationale du Cameroun a publié *L'enseignement social des évêques du Cameroun, 1955-2005* à l'Édition AMA-CENC, septembre 2005.

<sup>121</sup> H. Bandolo, *La Flamme et la fumée*, Yaoundé, Sopecam, 1985.

<sup>122</sup> F. Pingeaud, *Au Cameroun de Paul Biya, les terrains du siècle*, Paris, Karthala 2011.

<sup>123</sup> "La démocratie par la base", in *Cameroon Tribune* n° 4758 du 6 novembre 1990, p.16.

<sup>124</sup> À la surprise générale, Ahidjo démissionne de ses fonctions de président de la République (mais pas de la présidence de l'UNC, le parti-État) le 4 novembre 1982, au profit de Paul Biya, son Premier ministre et successeur constitutionnel. Une guerre de leadership ne tarda pas à opposer les deux hommes qui incarnent l'un l'État et l'autre le Parti-État.

de se l'approprier en sollicitant directement le suffrage du peuple<sup>125</sup>. Des tentatives de coups d'État dénoncés en 1983, et, surtout, le putsch manqué de la garde républicaine en avril 1984<sup>126</sup> donnaient l'occasion au président de se démarquer de son prédécesseur<sup>127</sup>. La sympathie populaire aidant, Paul Biya entreprit de donner au pays une nouvelle configuration politique. Il agit de manière concomitante sur l'organisation et le parti.

Au premier abord, il retrace, fin août 1983, la carte administrative du territoire national en créant de nouvelles unités. Elles sont au nombre de 11 unités. De plus, pour donner à son pouvoir une légitimité populaire ; il amende de nouveau la Constitution et supprime le poste de Premier ministre.

Par la suite, au plan politique, il prend en septembre 1983 les commandes de l'UNC qu'Ahidjo tenait encore, même après sa démission de la tête de l'État. C'est ainsi, qu' il fait amender l'article 7 de la Constitution en novembre pour permettre à tout Camerounais de briguer le mandat présidentiel sans être investi par le parti; il organise des élections présidentielles anticipées en janvier 1984.

Suite à cette victoire, les évêques de la partie septentrionale vont produire une lettre de félicitation au nouveau Président de la République. Comment comprendre que cinq évêques se réunissent pour féliciter le président ? Est-ce parce que le pouvoir de la magistrature avait changé de région ? Il en est, le seul candidat et les remporte par 99,98 % des voix exprimées<sup>128</sup>.

Voici un extrait de cette lettre :

Louant Dieu pour la manière noble et digne dont les changements se sont effectués à la tête de l'Etat, les membres du conseil permanent de la Conférence Nationale des Evêques du Cameroun (CENC) ont exprimé à nouveau leur gratitude à l'ancien Président de la république, Monsieur Ahmadou Ahidjo pour l'œuvre considérable accomplie au service de l'Unité Nationale, de la Paix, du Développement du Cameroun. Ils renouvellent ensuite leurs vives félicitations à S. E. Monsieur Paul Biya, nouveau chef de l'Etat.

Ils font appel à toutes les communautés chrétiennes, à tous les hommes de bonne volonté pour qu'ils continuent à apporter au nouveau chef de l'Etat leur appui et leur contribution active pour la réalisation effective des nobles objectifs que celui-ci s'est fixé lors de ses discours de prestations de serment et dans ses interventions<sup>129</sup>.

---

<sup>125</sup> Bandolo, *La Flamme et la fumée...*

<sup>126</sup> La tension était vive entre Yaoundé, siège des institutions de la République, et Garoua, la ville natale du président du parti unique où celui-ci se retira, jusqu'à ce qu'Ahidjo quitte le Cameroun le 19 juillet 1983. Accusé et condamné à mort par contumace pour complicité de tentative de coup d'Etat en février 1984, sa peine fut commuée par le président de la République en détention à perpétuité le 14 mars 1984, toujours par contumace.

<sup>127</sup> Eboussi Boulaga, *La démocratie...*, p.43.

<sup>128</sup> Ibid.

<sup>129</sup> Cf. Annexe n°1, Lettre des évêques de Garoua, Maroua, Mokolo, Yagoua et Ngaoundéré à tous les catholiques de la province du Nord-Cameroun, janvier 1983, pp.1-6.

Cette lettre énonce aussi les grandes lignes de réalisations que le nouveau Président va entreprendre à titre d'illustration la mise en œuvre d'une éthique porteuse des valeurs humaines et condamnant les abus, les indécidatesses, les fraudes, les exactions de tout sorte<sup>130</sup>.

Pour couronner sa stratégie aboutie a une réforme profonde du parti. C'est pourquoi, au 4e congrès ordinaire du parti unique à Bamenda en mars 1985, l'UNC change de dénomination et devient le RDPC<sup>131</sup>.

Tout ceci était une façon de marquer le Cameroun de son empreinte personnelle et d'asseoir son autorité<sup>132</sup>. Une telle stratégie allait comme avoir comme suite, qu'en 1986, plusieurs "barons" de l'ancien parti unique sont écartés du système, par le principe des candidatures multiples au sein du parti unique pour l'élection des responsables des organes de base du RDPC. Cette expérience de listes multiples au sein du seul parti-État pour les postes électifs sera reprise pour les municipales d'octobre 1987 et les législatives d'avril 1988, mais pas pour les présidentielles que Paul Biya remporte par 98,75 %<sup>133</sup>. Même l'Eglise catholique, silencieuse sur les questions politiques camerounaises depuis la triste "affaire Ndongmo"<sup>134</sup>, essaie de placer son mot : à la fin de leur 13e séminaire annuel qui se tenait à NGaoundéré du 9 au 15 janvier 1988, les évêques publiaient *la lettre pastorale* sur l'engagement des laïcs dans la vie de la nation, dans laquelle ils se réjouissaient de "l'ouverture démocratique", et exhortaient les chrétiens à s'investir dans les activités politiques et à briguer des postes électifs.

De fait, la crise politico-militaire qui s'en suivit pris fin, lorsqu'Ahidjo mourut en exil au Sénégal le 30 novembre 1989.

Cependant, ces opérations de charme n'arrivaient pourtant pas à éclipser les problèmes économiques qui s'amoncellent dans le "ciel" camerounais, annonçant le temps des "vaches maigres" et une récession économique sans précédent :

---

<sup>130</sup> Ibid.

<sup>131</sup> Ce sigle signifie Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais pour "permettre de traduire en une réalité concrète et durable le Renouveau".

<sup>132</sup> Eboussi Boulaga, *La démocratie...*p.57.

<sup>133</sup> Ibid.

<sup>134</sup> En 1970, Mgr Albert Ndongmo, évêque de Nkongsamba fut accusé de tentative de coup d'Etat et condamné à mort, une peine qui a été commuée en prison à perpétuité, puis en exil. Cette triste affaire est la motivation de la thèse de doctorat d'André Segué, "L'Eglise et l'Etat au Cameroun (1890 – 1972) : De l'affrontement au dialogue", Faculté de Théologie, Université des Sciences humaines de Strasbourg, novembre 1983. Ordinairement, les évêques du Cameroun se réunissent en conférence deux fois par an : après les fêtes de fin d'année pour un séminaire, et en assemblée plénière après la fête de Pâques.

Au Cameroun, l'exercice 1986-87 marque la fin de l'approche du développement économique et social fondé sur les plans quinquennaux, et l'avènement des plans d'ajustement structurel pour combattre la crise économique. Les nouvelles règles de gestion de l'économie nationale inhérentes aux programmes d'ajustement structurel modifient la distribution des revenus et créent de nouvelles formes d'exclusion<sup>135</sup>.

La loi n° 87/022 du 17 décembre 1987 fixant les règles relatives aux activités des établissements scolaires et de formation privés au Cameroun est une des dispositions de cette nouvelle gestion économique<sup>136</sup>. Après avoir manifesté leurs réserves et insatisfactions vis-à-vis de cette loi<sup>137</sup> la réaction officielle des évêques se fit en deux temps : d'abord, sous la forme d'un communiqué de la commission épiscopale enfance et jeunesse en date du 31 mai 1988<sup>138</sup>; ensuite, par la lettre pastorale du 13 janvier 1989 sur l'enseignement catholique, à l'issue du 14e séminaire des évêques à Douala.

L'environnement socio-politique de cette fin de décennie fut celui des manœuvres gouvernementales, cherchant à mener de pair des opérations de charme en vue d'acquérir au pouvoir une popularité, en même temps que furent appliquées les mesures du PAS qui rendaient la vie des populations plus difficile. On vit se superposer des difficultés à accéder aux services sociaux, tels que l'éducation, la santé, la sécurité, etc. En effet, une misère s'installa dans les couches populaires et commence à toucher les classes mi-moyenne et moyenne, celle des agents de diverses entreprises privées et publiques, des fonctionnaires et agents de l'administration, des intellectuels et hommes d'affaires moyens<sup>139</sup>.

Les écoles et les centres de santé furent sevrés de financements et de personnel, des milliers de fonctionnaires et agents de l'État furent arrachés à leur travail, et des coupes profondes furent opérées dans le salaire de ceux qui restèrent<sup>140</sup>. Des étudiants sortis des écoles et université se réduisirent au chômage et, pour ceux qui étaient encore sur les bancs, il n'y avait aucun espoir d'obtenir quelque aide financière de l'État<sup>141</sup>.

Les agriculteurs voient le prix des produits de rente réduit de plus de la moitié du fait de la baisse vertigineuse des cours mondiaux, sans que, comme attendu, le gouvernement réagisse par l'activation de la caisse de stabilisation mise en place depuis les années 60 et

---

<sup>135</sup> F. Pingeaud, *Au Cameroun de Paul Biya, les terrains du siècle*, Paris, Karthala 2011, p. 65.

<sup>136</sup> Le but est de désengager financièrement l'Etat de toute entreprise privée, fut-elle reconnue d'utilité publique comme l'enseignement privé en général, ou même à but non lucratif comme l'enseignement privé confessionnel.

<sup>137</sup> Au cours du séminaire de janvier et de l'Assemblée plénière d'avril.

<sup>138</sup> E. Mveng, *Histoire des Eglises chrétiennes au Cameroun, les origines*, Yaoundé Saint-Paul 1990, p.78.

<sup>139</sup> Courade, *L'Afrique...*, p.66.

<sup>140</sup> Ibid.

<sup>141</sup> G. Courade, *Le désarroi camerounais*, Paris, Belin, 2001, p.24.

supposée servir à la compensation du prix au planteur en ce genre de situation<sup>142</sup>. Les banques ferment sans préavis, privant les épargnants, petits et grands, de leurs biens qui y furent déposés. Le souci du gouvernement est d'arriver à concocter un programme économique qui lui gagnait la faveur des Institutions financières internationales, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. C'est à la fin de cette année 1989, que le plan d'ajustement structurel du Cameroun est jugé fiable par le FMI, qui accepte de le financer<sup>143</sup>.

Pendant ce temps, la préoccupation majeure au cours des rencontres épiscopales, selon le rapport du secrétariat de la CENC<sup>144</sup>, était la préparation du centenaire de l'Église catholique au Cameroun. Outre, le programme des manifestations qui s'étendaient sur une année (8 décembre 1990 – 8 décembre 1991), la seconde évangélisation en constitue, le thème majeur, avec le souci de donner une nouvelle dimension à l'annonce de l'Évangile aux Camerounais. Ceci demandait, un regard critique sur les pratiques d'hier et d'aujourd'hui, afin de les corriger en vue de nouveaux défis. Parmi lesquels, il y a celui "de promouvoir, pour les chrétiens comme pour les hommes de bonne volonté, l'accueil et l'approfondissement du message du Christ comme Bonne Nouvelle capable de combler les aspirations et les attentes de l'homme camerounais tel qu'il se présente aujourd'hui"<sup>145</sup>.

Encore celui selon lequel "le chrétien du centenaire sera un prophète engagé dans la transformation évangélique de notre pays (famille, école, santé, économie, politique, droits de l'homme)"<sup>146</sup>.

A l'analyse, l'objectif pastoral pour le centenaire de l'Église catholique était donc d'arriver à un véritable engagement pour des temps nouveaux, autant dans la sphère politique que dans la gestion du social.

Pendant que le gouvernement travaillait à mettre en place son plan d'ajustement structurel et que les évêques invitaient à un plus grand engagement de tous en vue des temps nouveaux<sup>147</sup>, les populations broient du noir dans une crise économique qui prenait de l'ampleur, avec son lot de misères et de frustrations. Le social connaît des grincements de dents,

---

<sup>142</sup> *Jeune Afrique, Hors-Série* 1996, pp.50-53.

<sup>143</sup> *Ibid.*, p.51.

<sup>144</sup> La CENC est créée en 1963 avec pour siège Yaoundé (Mvolyé) au lendemain du Concile Vatican II. C'est une conférence épiscopale ou conférence des évêques, qui est une association qui se veut permanente dans une nation ou un territoire donné, exerçant ensemble certaines charges pastorales pour les fidèles de leur Église particulière afin de mieux promouvoir le bien que l'Église universelle offre aux hommes surtout par les formes et moyens d'apostolat adaptés de façon appropriée aux circonstances de temps et de lieux selon le droit.

<sup>145</sup> "Communiqué final", 13e séminaire des évêques du Cameroun, du 09 au 15 janvier 1988.

<sup>146</sup> Communiqué final, Assemblée plénière des évêques du Cameroun, du 03 au 08 avril 1989.

<sup>147</sup> *Ibid.*



mais les discours politiques en font une affaire sans rapport avec le mode de gestion du pouvoir politique en place.

### III- INSTALLATION PROGRESSIVE DU RADICALISME AU CAMEROUN

À l'aube des années 90, la crise économique est présentée comme le défi majeur du gouvernement; le président de la République en fait d'ailleurs l'unique thème de son message de fin d'année 1989<sup>148</sup>. À cet effet, il présente la vision qu'il a de cette situation en relevant ce qui lui apparaît comme ses causes avec leurs conséquences, et propose des moyens de lutte en fonction des atouts du pays qu'il mentionne avec un fort accent d'optimisme<sup>149</sup>. Quelques points saillants de ce propos : pour ce qui est des causes de la crise économique, il les situe sur les plans extérieur et intérieur<sup>150</sup>.

#### 1- Les causes de la crise économique

A l'extérieur, il signale la chute des cours des matières premières, la compétitivité des prix des produits des autres continents qui ont fait perdre d'importantes parts de marché au Cameroun, et la dépréciation du franc CFA par rapport à certaines monnaies de référence; à l'intérieur, il dénonce les pratiques malveillantes telles la surfacturation, la fraude fiscale, la fraude douanière, la corruption, la fuite des capitaux, la contrebande, le coût énorme des entreprises d'État et autres gaspillages dans la gestion des biens publics<sup>151</sup>. En conséquence de tout cela, il y a la baisse du PIB, la régression des investissements publics, la diminution des revenus d'exportation, le manque de liquidité dans les banques, la suppression des emplois, l'asphyxie des PME et PMI, et les difficultés à financer les campagnes agricoles<sup>152</sup>.

Comme moyen de lutte, il propose :

- l'amélioration de la qualité et de la quantité des produits afin de les rendre plus compétitifs,

- l'assainissement de la gestion des sociétés d'État et des institutions financières nationales,

---

<sup>148</sup> Message de fin d'année" du Président Paul Biya, *Cameroon Tribune* No 4549 du 1er et 2 janvier 1990, p. 9.

<sup>149</sup> Ibid.

<sup>150</sup> Ibid.

<sup>151</sup> Ibidem.

<sup>152</sup> La commercialisation des produits de rente au Cameroun est alors régentée par l'Etat qui fixe leur prix d'achat aux planteurs en fonction des cours mondiaux et d'autres considérations pas toujours connues des populations agricoles, et en assure le préfinancement au début de chaque campagne. C'est ensuite seulement qu'il se charge de les porter sur le marché international pour la vente.

-la mise en place d'une dimension sociale de l'ajustement structurel,

-la diversification de la production agricole,

-la création des PME et PMI, la mise en confiance des investisseurs et bailleurs de fonds étrangers, la pratique de la solidarité et de la générosité inhérentes à la famille africaine<sup>153</sup>.

Paul Biya évoque aussi dans son discours, les nombreux atouts dont dispose, le Cameroun pour vaincre la crise économique : d'abord cette riche terre qui peut produire suffisamment pour nourrir les Camerounais et les États voisins, et qui ne demande que des bras plus nombreux<sup>154</sup>.

Il cite ensuite la stabilité politique et les potentialités abondantes, la main d'œuvre qualifiée et moins coûteuse, un code d'investissement attractif qui est en projet, une population courageuse et travailleuse, des pays amis attentifs et la confiance des institutions financières internationales<sup>155</sup>. Dans ce discours, pas un mot sur la gestion du pouvoir d'État. Que pour faire ressortir ses conséquences économiques sur le Cameroun, " car l'aide accordée aux pays africains risque de diminuer au profit des pays de l'Est"<sup>156</sup>. Dans les jours qui suivent ce message de fin d'année, *Cameroon Tribune* publie des interviews d'hommes d'affaires et d'intellectuels donnant leur point de vue sur le discours du président de la République<sup>157</sup>. Le sociologue et théologien Jean-Marc Ela, se disait impressionné par la mention de la solidarité parmi les moyens de sortie de crise, parce que ce "phénomène"<sup>158</sup>, qui échappait aux technocrates, était ancré dans la tradition africaine et appelle à une action commune. Quand on considère, la situation de crise aujourd'hui, on s'aperçoit que la solution relève du concours des divers acteurs. Sans doute qu'il faut s'appuyer sur un grand nombre de mesures prises par l'État et réaffirmer par conséquent le rôle de l'État<sup>159</sup>.

Jean-Marc Ela, met l'accent sur la nécessité d'une certaine ouverture dans la gestion de la crise, mais rien d'explicite. Comme lui, les autres interviewés se disent plutôt confortables avec le discours du chef de l'État sur la crise économique, mais sans aucune

---

<sup>153</sup> "Message de fin d'année" du président Paul Biya, *Cameroon Tribune* n° 4549 du 1er et 2 janvier 1990, p. 9.

<sup>154</sup> Ibid.

<sup>155</sup> Ibid.

<sup>156</sup> Ibidem.

<sup>157</sup> En même temps, il fallait que la société retrouve sa place dans l'effort de créativité qui peut nous permettre de sortir de l'impasse actuelle. Avec ce recours à la solidarité, de nouveaux acteurs pouvaient surgir et jouer un rôle déterminant dans notre devenir. Faire appel à la solidarité implique aussi la reconnaissance de l'apport de ces nouveaux acteurs.

<sup>158</sup> Courade, *Le désarroi camerounais...*, p.65.

<sup>159</sup> Ibid., p.78.

référence au système politique en vigueur dans le pays<sup>160</sup>. Dans un reportage sur le lancement des travaux de construction des bâtiments du futur Institut catholique de Yaoundé, le journaliste Haman Mana rapporte les propos du cardinal Christian Tumi qui préside cette cérémonie, en réponse à la question de savoir "Pourquoi la création d'un Institut catholique à Yaoundé, alors que notre pays traverse une grave crise"? Le cardinal Tumi, essaie de répondre à cette question<sup>161</sup>. Selon lui, la mise en place de l'Institut catholique de Yaoundé est un "signe de foi et d'espérance", car l'avenir dépend de ce que les générations présentes ont fait de leurs mains. L'Institut contribuera ainsi au travail, le plus important qui soit pour les peuples : la formation des hommes"<sup>162</sup>.

Il faut reconnaître que la crise est désormais de toutes les "sauces", soit du fait de son omniprésence et de son acuité dans le quotidien des Camerounais, soit du fait que les pouvoirs politiques y focalisent toutes les attentions, mais toujours en veillant à ce qu'aucune responsabilité ne leur soit imputée à ce sujet.

Il est important de relever ce "silence général" sur toute relation possible entre la crise économique et la gestion politique du pays, parce que la suite des événements sera plutôt surprenante sur cet aspect de l'analyse de la situation. En tout cas, il y a alors comme une "confiance aveugle" des populations en leur président, ce qui va de soi dans un système monolithique où celui-ci est le "maître absolu du sens, comme dirait Luc Sindjoun<sup>163</sup>. Tout ceci conduit à s'intéresser à l'action de l'épiscopat.

## 2- Limites et faiblesses de l'épiscopat du Cameroun

Cette ambiance de "tous contre la crise économique derrière Paul Biya" survint l'arrestation, en février 1990, de Me Yondo Mandengue Black, ancien bâtonnier du barreau camerounais, ainsi que d'une dizaine d'autres personnes. Ils étaient accusés d'organiser des réunions clandestines, confection et diffusion de tracts hostiles au régime, outrageants à l'endroit du président de la République et incitant à la révolte (...). En fait, ce dont Yondo Black et autres s'étaient rendus coupables, c'est d'avoir voulu créer un parti politique<sup>164</sup>. Intention assimilée à un crime par le commissaire du gouvernement lors du procès d'avril de la même

<sup>160</sup> "Message de fin d'année" du président Paul Biya, *Cameroon Tribune* n° 4549 du 1<sup>er</sup> et 2 janvier 1990, p. 11.

<sup>161</sup> " Pose de la première pierre de l'Institut catholique ", *Cameroon Tribune* n° 4555 du 10 janvier 1990, p. 5.

<sup>162</sup> Ibid.

<sup>163</sup> L. Sindjoun, " *Le Président de la République au Cameroun, (1982-1996)*. Les acteurs et leur rôle dans le jeu politique", publié en 1996 dans la collection Travaux et Documents animé par Patrick Quantin sur le site <http://www.cean.u-bordeaux.fr/pubcean/td50.pdf>, consulté en mars 2016.

<sup>164</sup> Eboussi Boulaga, *La démocratie...*p.57.

année. L'enjeu de "l'affaire" Yondo Black est la remise en cause du parti unique, instrument d'affermissement du monopole présidentiel de la vie politique et de contrôle des élites.<sup>165</sup>

Appréciant cette "effronterie" par rapport au contexte politique mondial qui est à la démocratisation, et particulièrement à celui de l'Afrique où les États voisins du Cameroun vivent au rythme de "l'agitation sociale et la contestation politique", le RDPC, Parti-État, mobilise ses militants contre ceux qu'il appelle "les aventuriers", "les déstabilisateurs", ou encore "les anarchistes" ou "auteurs de troubles"<sup>166</sup>. Dans toutes les provinces et tous les départements du pays, ils descendent dans la rue pour signifier leur opposition aux "modèles importés, inadaptés et par conséquent dangereux", ainsi qu'au "multipartisme précipité" et "suicidaire", et manifester en même temps leur soutien et leur confiance à leur champion qui, estiment-ils, a déjà engagé le pays dans le processus démocratique, mais "en choisissant ses méthodes, son rythme et ses délais".<sup>167</sup>

La session RDPC du Mfoundi,<sup>168</sup> veut marquer ces manifestations de rue d'un "cachet spécial" dans la journée du vendredi 30 mars : elle organise une marche qui, après les messages de soutien à Paul Biya et à son régime contre ceux qui pensent la vie politique camerounaise autrement, sa cohorte du lieu de rassemblement qui est de l'esplanade de l'hôtel de ville de Yaoundé, à la cathédrale Notre Dame des Victoires de la même ville, pour une messe présidée par Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé<sup>169</sup>.

Les médias en font un large écho, présentant avec forces images les grandes pontes du parti et du gouvernement qui siègent en bonne place dans l'Église<sup>170</sup>. Mais, il n'y avait aucun mot sur l'homélie de l'archevêque. Il n'en fallait pas plus pour que Mgr Zoa sente l'équivocité du jeu auquel il venait de se prêter<sup>171</sup>. C'est pourquoi, il se pressait, dès le lundi, 3 avril, d'adresser à tous les ouvriers apostoliques de l'archidiocèse de Yaoundé la circulaire n° 15/90 portant en objet : "À propos de la Messe pour la paix du 30 mars 1990 à la cathédrale". Il y explique les circonstances de la demande et de l'organisation de cette messe, et prend la peine d'y joindre "le texte de mon message qui essaie de situer cette célébration"<sup>172</sup>. Par un laconique "Je vous ai compris"<sup>173</sup>, Paul Biya répond à la mobilisation de son parti le 9 avril, l'appelant à

<sup>165</sup> Abui Mama, "La main sur la conscience", *Cameroon Tribune* n° 4612 du 1<sup>er</sup> et 2 avril 1990, p. 3.

<sup>166</sup> Eboussi Boulaga, *La démocratie...*p.58.

<sup>167</sup> Mama, "La main sur la conscience", op cit.

<sup>168</sup> La circonscription administrative qui couvre la capitale politique du Cameroun,

<sup>169</sup> Messina, *Jean Zoa...*, p.243.

<sup>170</sup> Ibid.

<sup>171</sup> Ibid.

<sup>172</sup> Ibidem., p.244.

<sup>173</sup> "Je vous ai compris", *Cameroon Tribune* N° 4618 du 10 avril 1990, p. 1.

la vigilance face aux manœuvres de ceux qui veulent détourner l'attention de la lutte contre la crise économique<sup>174</sup>. Puis, il remettait au goût du jour le fameux "modèle camerounais" de démocratisation, qui consistait à permettre des candidatures multiples au sein du parti unique pour les postes électifs, en annonçant pour les semaines à venir "les opérations de renouvellement des organes de base du Parti national. Suivra le congrès ordinaire du RDPC".

Cette démocratisation et libéralisation prônées par Paul Biya, soutenues par les membres du RDPC<sup>175</sup> et regardées par la presse gouvernementale comme la preuve de "la liberté d'expression retrouvée" depuis 1983, ne tardent pourtant pas à révéler leurs restrictions sur les droits humains : le 26 mai, à Bamenda dans la province du Nord-ouest, à l'instigation de Ni John Fru Ndi, des Camerounais sont rassemblés pour marquer la naissance d'un parti politique, SDF<sup>176</sup>. Le pouvoir ordonne la répression de la manifestation, estimant qu'il s'agit d'un mouvement illégal et de trouble à l'ordre public, faisant six morts et de nombreux blessés. Mgr Paul Verdzekov, Archevêque de Bamenda, produit, à l'intention des évêques, un Rapport bref sur les événements qui se sont déroulés à Bamenda le samedi 26 mai 1990<sup>177</sup>.

Le même jour, des étudiants de l'Université de Yaoundé initient à partir du Campus de Ngoa Ékellé une marche pour demander l'instauration du multipartisme au Cameroun<sup>178</sup>. Ils n'iront pas bien loin avant que la police ne les intercepte et les disperse à coup de matraques, tandis que les médias d'État les traiteront de sécessionnistes<sup>179</sup>. Le vrai visage de la démocratie à la camerounaise commence à se préciser. C'est dans ce contexte de fronde politique naissante, que paraît *la lettre pastorale Sur la crise économique* dont souffre le pays.

La publication officielle de cette lettre pastorale, qu'un certain nombre d'auteurs présentent comme un des éléments majeurs du tournant politique de la décennie 90 au Cameroun, était prévue pour le 3 juin 1990, fête de la Pentecôte. Dans son homélie du jour, Mgr Zoa explique que l'idée de la lettre était née pendant leur séminaire annuel du 6 au 13 janvier. La réflexion des évêques portait alors sur la Pastorale urbaine, et dans le rapport que le secrétariat de la CENC, on peut lire :

---

<sup>174</sup> Ibid.

<sup>175</sup> Qui ne manquent aucune occasion pour montrer leur "adhésion massive et spectaculaire à un homme (le Président Paul Biya) et à une politique (celle du Renouveau)",

<sup>176</sup> Messina, *Jean Zoa...*, p. 100.

<sup>177</sup> Ibid., p.245.

<sup>178</sup> Eboussi Boulaga, *La démocratie...*p.77.

<sup>179</sup> Ibid., p.87.

Pour l'évangélisation de l'élite intellectuelle, politique et économique qui constitue les poumons de la vie de tous pays, l'Eglise veille particulièrement à la mise en place des plates-formes de contact et de dialogue à partir desquelles elle peut faire découvrir : les vraies richesses de l'Évangile, la doctrine sociale de l'Eglise, le sens chrétien du développement et la responsabilité de tout baptisé dans la vie politique. L'évangélisation de l'élite doit ainsi conduire l'Eglise à engager le dialogue avec les intellectuels comme avec les hommes politiques et les agents économiques pour connaître leurs aspirations et les promouvoir. Chaque diocèse fait les efforts de connaître et de rencontrer son élite<sup>180</sup>.

Pas surprenant donc que, les évêques, qui constituaient en quelque sorte l'élite des baptisés, aient voulu prendre leur part de responsabilité dans la situation socio-politique qui prévalait, en mettant en chantier une lettre pastorale sur la crise économique. La mouture définitive est adoptée le 17 mai, mais, avant la date prévue pour sa publication officielle, les médias d'État en prennent connaissance, on ne sait comment, et essaient de la saborder de façon systématique. Ce faisant, ils attirent paradoxalement l'attention du public sur ce texte qui ne manque pas d'audace : "dans les annales de l'Eglise du Cameroun, il est unique, il surprend et porte"<sup>181</sup>.

La particularité de cette lettre par rapport à tous les discours, c'est qu'elle évoque le bilan négatif de la coopération internationale et de l'assistance technique multiformes, y compris l'ajustement structurel, mises en place depuis les indépendances, ainsi que la nécessité d'une vraie démocratie où, le peuple puisse se sentir à l'aise pour déployer son ingéniosité et sa créativité<sup>182</sup>.

Il en ressort qu'il y a un rapport étroit entre la crise économique et la politique gouvernementale, rapport éludé dans l'approche que le régime en place fait de la situation. On comprend alors pourquoi, les pouvoirs publics, à travers leurs médias, tentent d'abord de d'évaluer la teneur de cette lettre avant même sa parution publique, particulièrement la CRTV. Ils essaient ensuite de la récupérer en publiant des extraits qui reprennent des analyses ou certains développements déjà présents dans l'un ou l'autre des discours du chef de l'État. C'est ce que fait *Cameroon Tribune* dans ses éditions du 3 et 4 juin (n° 4650) et du 5 juin (n° 4651). Ils prenaient même le risque de soumettre le document épiscopal à l'appréciation d'un pasteur protestant, le révérend Moubitang à Mepoui, comme dans un désir de rechercher une confrontation interconfessionnelle<sup>183</sup>.

---

<sup>180</sup> Ibid., p.102.

<sup>181</sup> Ibid., p. 194.

<sup>182</sup> Ibidem.

<sup>183</sup> *Cameroon Tribune* dans ses éditions du 3 et 4 juin, n° 4650, p.9.

Le secrétariat de la Conférence des évêques, ne voulant laisser passer ni les remarques et critiques diffusées par la CRTV ni les silences voulus par *Cameroon Tribune* sur certains aspects de ce document, organise une Conférence de presse le 11 juin au Centre Jean XXIII de Mvolyé à Yaoundé<sup>184</sup>. Une soixantaine de journalistes de la presse nationale et internationale y participe, et c'est le cardinal Tumi, alors président de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun et archevêque de Garoua, qui est commis par ses pairs pour apporter les clarifications<sup>185</sup>. À un moment de la conférence, sous la poussée des journalistes (ceux de la presse privée) qui évoquaient son interview accordée quelques jours auparavant au journal *Le Messenger*<sup>186</sup>, le cardinal sort du cadre de la lettre pastorale et donne son point de vue sur des questions d'actualité, comme le prétendu processus de démocratisation dans le cadre du parti unique, la "messe pour la paix" à la cathédrale de Yaoundé, la liberté de la presse, le multipartisme, etc.<sup>187</sup>.

À la différence de l'hebdomadaire le *Messenger* qui publie sur deux éditions<sup>188</sup> la transcription de toute la conférence de presse du cardinal, la presse d'État se contentera de quelques morceaux choisis, portant exclusivement sur les opinions personnelles du prélat, éludant une fois de plus toute clarification sur la Lettre pastorale<sup>189</sup>. Comme pour mieux s'éloigner de cette intervention commune des évêques, *Cameroon Tribune* présente son texte sur la Conférence de presse du cardinal Tumi en confrontation avec une interview de Mgr Zoa, dans une mise en page frontale qui ne peut manquer de susciter quelque soupçon de malveillance. La presse privée en général se fait l'écho d'une partie de cette opinion, et on peut lire par exemple dans *Le Messenger*<sup>190</sup> n° 190 du 6 juillet, cet article de Théodore Ateba-Yene<sup>191</sup>, au titre persiflant : "L'archevêque de Yaoundé est-il au service du spirituel ou du temporel"?

---

<sup>184</sup> Ibid.

<sup>185</sup> Ibid.

<sup>186</sup> "Le cardinal Christian Tumi rompt le silence de l'Eglise", in *Le Messenger* n° 187 du 5 juin 1990, pp. 4-6. Outre le thème du centenaire de l'Eglise catholique au Cameroun qui est le prétexte de cette interview, Pius Njawe, qui pose les questions, s'appesantit essentiellement sur la participation de l'Eglise à la vie politique du Cameroun depuis les indépendances.

<sup>187</sup> Ibid.

<sup>188</sup> Ano, " Vrai Bras de fer entre l'Eglise catholique et la presse : Les vérités déplaisantes du cardinal Tumi", *Le Messenger*, n° 189 et 190 des 26 juin et 6 juillet 1990, pp.8-10. Ce journal avait publié le texte intégral de la lettre pastorale sur la crise économique dont souffre le pays dans son édition du 14 juin 1990 (n° 188), assorti de deux articles commentaires de Thomas Eyoum'A Ntoh, "La lettre des évêques, gifle ou "contribution" ?", et "Appel à un examen de conscience individuelle...".

<sup>189</sup> *Le Messenger* n° 190 du 6 juillet 1990, p.4.

<sup>190</sup> Ibid.

<sup>191</sup> Théodore Ateba Yéné est un notable Beti, la grande tribu du Centre du Cameroun, dont est originaire Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé. Les nombreux articles qu'il signera dans *Le Messenger* à cette époque dénoncent les collusions et silences complices qu'il y a eu au Cameroun entre la hiérarchie de l'Eglise, dirigée par Mgr Jean

Une fois de plus, comme en 1970 lors de l'affaire Ndongmo, le corps épiscopal du Cameroun venait de prouver son incapacité à constituer un front uni qui tienne une position de référence et joue un rôle décisif dans l'arène politique nationale. Dans une interview au journal *Le Messenger*, Mgr Ndongmo<sup>192</sup> disait de cette situation qu'elle était récurrente au sein du corps épiscopal camerounais. Les pouvoirs politiques avaient donc touché le point névralgique de la hiérarchie catholique, et venait ainsi de créer une confusion susceptible de couvrir la voix interpellatrice qui avait retenti dans tout le pays grâce à la lettre pastorale sur la crise dont souffre le pays. Cette victoire du gouvernement et de son parti n'était que la première d'une série qui les conduira, de manœuvres politiques en manœuvres politiciennes, à garder le pouvoir d'État en torpillant les interventions des autres acteurs sociaux et politiques qui ne partagent pas leurs idées.

#### **IV- INSTRUMENTALISATION DE L'ÉGLISE PAR LE POLITIQUE**

Du retour du 16<sup>e</sup> sommet franco-africain de la Baule (19-21 juin) au cours duquel le président français ordonne d'inscrire l'Afrique dans le processus de démocratisation suivant le modèle occidental, Paul Biya demande à ses militants du RDPC, le parti unique, de "se préparer à affronter une éventuelle concurrence"<sup>193</sup>, et annonce, pour un proche avenir, des mesures en vue d'une plus grande libéralisation de la pensée, de l'expression et de la personnalité individuelle, ainsi que de la vie politique et associative au Cameroun.

##### **1- Le décret du 10 Août 1990 et les problèmes des droits de l'homme et libertés**

Une vingtaine de lois promulguées le 19 décembre 1990 sur les droits et libertés, devaient décrire la sphère politique, survoltée depuis l'affaire Yondo Black. La remise des peines et la libération de ce dernier, ainsi que de ses compagnons d'infortune, suite à un décret du président de la République signé le 10 août 1990, prédisposaient les cœurs à regarder ces lois comme un véritable engagement vers la démocratie libérale; Djeukam Tchameni<sup>194</sup>, un prisonnier politique libéré par la même occasion, dit : "Je pense qu'en nous libérant, le président

---

Zoa qui fut pendant plus de vingt ans métropolitain des évêques du Cameroun et archevêque de la capitale politique du pays, et le pouvoir autocratique de Ahmadou Ahidjo. Cette dénonciation est d'autant plus virulente qu'il rappelle la fougue farouche avec laquelle ce même archevêque a combattu ce régime au début de son épiscopat, avant de s'en accommoder, parfois même contre ses confrères.

<sup>192</sup> Mgr Ndongmo a souvent été au centre de la controverse sur la relation entre l'Église et l'État au Cameroun dans les années 60, plus précisément à travers l'affaire qui porte son nom et qui lui a valu la condamnation à mort, commuée en prison en perpétuité puis en exil politique. Pour un bon nombre de Camerounais, malgré le temps et la distance, il reste toujours, en ce début de la décennie 90, un des symboles de la résistance à l'oppression du pouvoir politique incarné par le parti-État.

<sup>193</sup> Le discours de la politique générale du président de la République et président du parti, au premier congrès ordinaire du RDPC le 28 juin 1990, in *Cameroon Tribune* n° 4669 du 29 juin 1990, p. 5.

<sup>194</sup> Ibid.



de la République a montré qu'il entendait aller résolument dans la voie de la démocratie, malgré les freins réels qu'il rencontre de la part de son entourage le plus proche"<sup>195</sup>.

Autant de choses qui figureraient en bonne place dans le discours de fin d'année du président de la République, confortant certainement la volonté qui l'habite d'être considéré comme celui qui a conduit son pays à la démocratie.

Ce discours qui est essentiellement porté sur la gestion du pouvoir d'État, à la différence de celui de l'année précédente, abordait les questions sociales dans la logique du programme de politique générale du gouvernement qui veut mettre fin à "une politique économique fondée sur l'omniprésence de l'Etat, d'où notre choix d'une libéralisation accrue de notre économie"<sup>196</sup>. Des réformes politiques et économiques qui sont supposées ouvrir sur une année 1991 plus calme; malheureusement, ce ne sera pas le cas.

Déjà, des secteurs de l'enseignement récriminaient depuis la dernière rentrée académique de septembre-octobre 1990 : les écoles et collèges privés se plaignaient de ce que les subventions éventuelles s'annonçaient de plus en plus maigres et tardaient à arriver, quand même elles figuraient au budget de l'État<sup>197</sup>. La grogne des étudiants se faisait plus forte à l'Université du fait que la bourse soit devenue hypothétique et les conditions de vie au campus plus précaires. Le social reprenait ses droits éludés pendant des mois par le politique; mais n'allait-il pas bientôt devenir une arme politique?

Malgré la dissonance politique qui a transformé en cacophonie le message du corps épiscopal camerounais. Il faut lui reconnaître, le mérite d'avoir participé, par la lettre pastorale de mai 1990, à la reconnaissance de l'inéluctable rapport qui existe entre la lutte contre la crise économique et le mode de gestion du pouvoir politique<sup>198</sup>. *La lettre pastorale* sur la crise dont souffre le pays a eu le génie de synchroniser ces deux cris en un seul refrain.

Or, il apparaît que des acteurs internes de ce changement ont perdu de vue la raison première pour laquelle, ils exigeaient un nouveau mode de gestion du pouvoir politique :

---

<sup>195</sup> M. D. Djeukam Tchameni : "Le Président montre qu'il entend aller dans la voie de la démocratie", *in Cameroon Tribune* n° 4701 du 17 août 1990, p. 3.

<sup>196</sup> " Le chef de l'État à ses compatriotes". "La démocratie ne doit pas engendrer la haine et les déchirements", *in Cameroon Tribune* n° 4795 du 2 janvier 1991, p. 12.

<sup>197</sup> *L'enseignement de l'Eglise Catholique au Cameroun*, Yaoundé, Imprimerie Saint-Paul, 1990, p.45.

<sup>198</sup> Même si c'est de La Baule, sous la poussée de la conjoncture politique internationale, qu'est venue la pression la plus déterminante qui a abouti aux changements des textes répressifs qui bâillonnaient le peuple, il importe de relever que la remise en cause du système de gestion du pouvoir politique est venue de l'intérieur du pays, à la fois d'une certaine élite intellectuelle qui contestait la démocratie biaisée en place, et des populations qui protestaient contre les conditions de vie sous-humaines devenues endémiques.

instaurer une vraie démocratie afin que le peuple puisse se sentir à l'aise pour déployer son ingéniosité. Ils s'investissaient ou se laissaient entraîner dans la politique politicienne, utilisant la misère du peuple comme un levier qui leur permettrait de se hisser au pouvoir à peu de frais. C'est-à-dire sans aucun programme politique convaincant.

Même les pouvoirs publics, qui ne voulaient en aucune manière associer la réalité de la crise économique à quelque perspective politique, trouveront dans cet attelage un exutoire pour se dérober à leurs responsabilités sociales, en marquant d'une connotation politique toute plainte relative à la misère grandissante afin d'en justifier la répression. Ainsi, était l'année 1991 au Cameroun, année où le social est pris en otage par le politique.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Informatique et de la Recherche scientifique annonce les couleurs dès le mois de novembre 1990, lorsque, au nom de la politique de libéralisation, il veut dégager le gouvernement des responsabilités que l'État lui impose d'établir une administration ayant charge d'organiser les biens et les services publics au bénéfice des populations<sup>199</sup>. Dans sa conférence de presse du 23 novembre 1990, Joseph Owona, parlant de la raison d'être de la bourse aux étudiants, rappelle que "nous sommes justement dans un contexte de libéralisation. Il ne faudrait pas que nous réclamions la libéralisation dans un sens et pas dans un autre. La libéralisation, il ne faut pas l'oublier, a des implications sur toute l'organisation de la société"<sup>200</sup>.

Faut-il comprendre, que le gouvernement voulait se désengager des devoirs de l'État au nom de la libéralisation politique? Le ministre avait été plus explicite devant le conseil d'administration de l'Université siégeant en session extraordinaire, ce même jour du 23 novembre. Il n'avait pas hésité à présenter les revendications des étudiants comme le produit d'une manipulation politique. Il en ressort : "La libéralisation et la démocratisation font que les gens peuvent faire la politique là où ils doivent la faire. Il ne faut donc pas que les politiciens avancent masqués à l'université et qu'ils utilisent les jeunes universitaires pour leur politique"<sup>201</sup>. C'est le début, d'un amalgame qui ira grandissant tout au long de la crise socio-politique camerounaise.

---

<sup>199</sup> *L'enseignement de l'Eglise Catholique au Cameroun*, Yaoundé, Imprimerie Saint-Paul, 1990, p.55.

<sup>200</sup> Le ministre Joseph Owona face à la presse, "Les gens ne doivent pas se servir de l'Université comme un bouclier", *Cameroon Tribune* n° 4771 du 23 novembre 1990, p. 10.

<sup>201</sup> *Ibid.*, p.10.

## 2- Méfiance de l'Etat vis-à-vis des revendications sociales

Dans cette ambiance, où les pouvoirs publics regardent toute requête sociale comme une manipulation politique pour attenter à l'ordre public, Personne ne se surprend que tout comportement, même le plus banal, soit dramatisé et tourné en enjeu politique. C'est le cas, de la "Lettre ouverte au chef de l'État" de Célestin Monga<sup>202</sup>, qui donne lieu à la rocambolesque affaire "Monga-Njawe-Le *Messageur*"<sup>203</sup>. S'ensuit un procès qui attire des manifestants favorables aux prévenus, au sujet desquels *Cameroon Tribune*, tout en essayant de minimiser cet élan populaire qu'elle présente comme un phénomène normal en démocratie, pose une question qui était désormais récurrente :

Qui étaient derrière les manifestants et quel sens donner à ces manifestations? Un arrêté préfectoral interdisant toute manifestation sur la voie publique à Douala est pris, mais déjà, à l'autre bout du pays, dans la ville de Garoua au Nord, une autre manifestation est organisée le 17 janvier pour demander la libération de tous les prisonniers politiques<sup>204</sup>.

Les pouvoirs publics la jugeaient illégale et la répriment, faisant trois morts, plusieurs blessés graves et provoquant d'importants dégâts matériels<sup>205</sup>. Ces manifestations se multipliaient dans le pays pour des raisons politiques et sociales, et avec les mêmes effets : elles sont soutenues à Yaoundé par les étudiants<sup>206</sup>; à Douala par les "sauveteurs"<sup>207</sup>; et dans les autres villes par différents groupes à connotation tribale et/ou politique<sup>208</sup>. Un autre groupe, celui des victimes directes de la crise économique, s'y ajoute ici et là : les "compressés" ou "déflatés", ceux qui ont été remerciés de la fonction publique ou des entreprises d'État dans le but de dégraisser les effectifs, conformément au Programme d'ajustement structurel.

La hiérarchie catholique, semble se tenir en marge de toutes ces revendications socio-politiques, ce qui ne laisse pas indifférent le public qui s'était réjoui de la lettre pastorale sur la crise économique, et avait suivi avec attention la conférence de presse du cardinal qui s'en était suivie. *Le Messageur*<sup>209</sup> ne manque d'ailleurs pas d'attirer l'attention de ce prélat sur

<sup>202</sup> Cette lettre était parue dans *Le Messageur* n° 209 du 27 décembre 1990.

<sup>203</sup> L'auteur de la lettre et le directeur de publication de *Le Messageur* furent mis en accusation pour outrage au chef de l'État, aux cours et tribunaux, ainsi qu'aux membres de l'Assemblée nationale, et le journal suspendu. Il s'en suivit un procès ouvert le 10 janvier devant le tribunal de première instance de Douala, pris d'assaut par une immense foule venue manifester son soutien aux prévenus qui étaient assistés par une centaine d'avocats. Les médias rendront compte assidument de cette affaire jusqu'à son dénouement le 18 janvier par la condamnation des prévenus à "6 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans, et à 300 000 F d'amende chacun".

<sup>204</sup> *Cameroon Tribune* n° 4900 du 17 janvier, 1990, p.5.

<sup>205</sup> Eboussi Boulaga, *La démocratie ...*, p. 85.

<sup>206</sup> Qui ne ratent aucune occasion de remettre sur la table la précarité de la vie à l'Université.

<sup>207</sup> Qui dénoncent un système insouciant aux problèmes du peuple.

<sup>208</sup> Qui s'accusent mutuellement de profiter de leurs positions locales pour exclure les autres de la gestion des affaires publiques.

<sup>209</sup> *Le Messageur* n° 223 du 11 avril 1991, pp.8-9.

ce silence, au cours d'une interview qui paraîtra dans son n° 223 du 11 avril 1991 (pages 8 et 9). On peut constater, cependant, qu'ils sont moins silencieux et même peu révérencieux lorsque les œuvres d'Église sont mises en difficulté ; en effet, les propos de Mgr Zoa et du cardinal Tumi<sup>210</sup> sont acerbes au sujet des difficultés financières que connaît l'enseignement catholique du fait du retard et ou de la diminution des subventions éventuelles de l'État.

La cristallisation de toutes ces manifestations apparaîtra aux mois de février et mars autour de deux thèmes : la conférence nationale et l'amnistie générale et inconditionnelle. Les leaders de l'opposition, d'un côté, faisaient de la conférence nationale une condition *sine qua non* pour un véritable changement dans la gestion du pouvoir politique au Cameroun. De l'autre côté, le pouvoir en place et son parti, le RDPC, estiment que le Cameroun n'en a pas besoin pour se donner un nouveau visage politique, les dispositions constitutionnelles du pays étant ouvertes à tout changement voulu par le peuple. Entre les deux apparaissaient l'appel de la CENC, le 13 avril 1991, jour de clôture de l'Assemblée plénière des évêques commencée le 7 avril, invitant les acteurs de la vie politique nationale à "s'asseoir pour discuter ensemble"<sup>211</sup>.

Cet appel vient après plusieurs pertes en vie humaine, la destruction des universités et des biens publics, c'est ainsi que l'Abbé Etienne Ngue déclare :

Depuis quelques semaines, des évènements graves se produisent dans notre pays et nous blessent profondément [...] nous appelons à tous nos concitoyens et aux détenteurs de l'autorité publique pour qu'ils se laissent guider par l'intérêt supérieur du pays et prennent des attitudes et des initiatives à la paix [...] la paix est cher à nous tous. Chacun y tient. Nous pouvons la construire et la conserver : le chemin qui y conduit, nous en sommes convaincus, c'est le dialogue et la concertation à tous les niveaux<sup>212</sup>.

A la déclaration de l'abbé Etienne Ngue, nous pouvons affirmer que la situation sociopolitique et économique au triple plan n'était pas du tout enviable, et il fallait trouver des solutions pour résoudre les problèmes au triple plan en mettant l'homme dans son essence au centre et non les biens matériels et personnels, c'est dans cette perspective que certainement avait réagi le chef de l'état en mars de la même année.

Quant à l'amnistie générale, le chef de l'État semble vouloir jouer au plus fin en accordant, le 28 mars 1991, par grâce présidentielle, la remise des peines à tous les

---

<sup>210</sup> " Si l'argent volé par les agents de l'Etat nous était donné, nous ferions tourner nos écoles ", in *Le Messenger*, n° 223 du 11 avril 1991, p.10..

<sup>211</sup> Cf. Annexe n°2, Réaction des évêques au Cameroun face à la situation socio-politique du Pays, appel du 13 avril 1991 ; appel du 24 juillet 1991 ; interview au vice-président de CENC, Yaoundé, Mvolyé 24 juillet 1991.

<sup>212</sup> Abbé Etienne Ngue cité dans le communiqué final de la conférence épiscopale nationale de 1991 sur la question des élections au Cameroun.

prisonniers politiques, particulièrement ceux qui avaient été condamnés à la suite du coup d'État manqué d'avril 1984. Mais, personne n'est dupe, et ce sont de violentes manifestations de rue qui lui répondent au début de ce mois d'avril, d'abord à Yaoundé, puis à Douala, ensuite à Bafoussam.

Cette pression de la rue allait grandissante jusqu'aux "opérations villes mortes": Diabolique trouvaille expérimentée pour la première fois les 18 et 19 avril à Douala consistant en un appel à la population à l'effet d'observer certains mots d'ordre, fermer les boutiques, ne pas sortir, ne pas aller au travail. Dans le même ordre d'idées, l'opposition invitait la population à la désobéissance civile, ne pas payer ses factures d'eau et d'électricité, ne pas payer ses taxes et impôts, etc<sup>213</sup>.

Ces opérations finissaient par bloquer toute activité dans plusieurs villes des provinces du Littoral et de l'Ouest, ainsi que dans les provinces septentrionales et anglophones du pays, ne laissant aux populations que le samedi et le dimanche pour le ravitaillement. Yaoundé, la capitale politique du pays, semble épargnée, mais la rareté des denrées alimentaires, qui viennent, pour la plupart, des zones paralysées, ne manquera pas d'y faire son effet. Les "forces du changement", désormais rassemblées au sein d'une coordination nationale de l'opposition et des associations, se chargeaient de la conception et de la programmation des mots d'ordre, tandis qu'une populace anonyme se charge de les faire respecter, au besoin en usant de représailles.

En face, dans le camp du pouvoir, on souffle le froid et le chaud : tantôt c'est la compréhension, avec la loi n° 91/002 du 23 avril 1991 portant amnistie des infractions et condamnations politiques. Tantôt c'est la négociation, par la nomination, le 25 avril, d'un Premier ministre qui initie une série de rencontres-concertations avec l'opposition d'abord, puis, faute d'une réponse satisfaisante de celle-ci, avec toutes les forces vives de la nation; tantôt c'est l'intimidation, avec la création, le 16 mai, des commandements opérationnels dans les provinces agitées par les émeutes et paralysées par les opérations villes mortes, et la remise en service de Jean Fochivé, le spécialiste des répressions et tortures sous le règne d'Ahmadou Ahidjo; tantôt utilisant les services d'agents occultes qui infiltrent le camp adverse pour en perturber les actions et manifestations en vue de les faire dégénérer en émeutes violentes, justifiant la répression des militaires et autres forces policières. La présentation que Zacharie Ngniman fait de cette situation est très pertinente :

---

<sup>213</sup> Eboussi Boulaga, *La démocratie...* p. 92.

Qui était derrière ces déchaînements quasi incontrôlables animés par des adolescents visiblement désœuvrés, sans cartes de visite ni conviction politiques? Le pouvoir accusait l'opposition. L'opposition accusait le pouvoir. L'opinion embrigadée entre des mains de preneurs d'otages d'un genre nouveau, ne savait plus qui du pouvoir, de l'opposition, ou de la rue, tenait le gouvernail<sup>214</sup>.

Ce contexte de louvoiement est bien présent dans l'esprit du cardinal Tumi, lorsqu'il donne son point de vue dans *Cameroon Tribune* n° 4873 du 24 avril, sur la session parlementaire au cours de laquelle ont été votées les lois d'amnistie générale et sur la modification de la Constitution en vue d'une nouvelle configuration de l'exécutif.

### 3- Les évêques camerounais et les médiations.

Personne n'est donc surpris du durcissement de ton qui subsistait de part et d'autre au sujet de la conférence nationale parce que le dispositif de dialogue mis en place par le gouvernement à travers les rencontres-concertations avec Sadou Hayatou, le premier ministre, n'engageait aucune force politico-sociale réelle. Si on peut se réjouir de ce que le premier ministre soit disponible pour tous ceux qui veulent le rencontrer, autant les individus que les collectivités tribales ou socioprofessionnelles, personne n'est assez dupe pour croire que le déblocage de la situation viendra de lui. On peut alors comprendre pourquoi la majorité des leaders de l'opposition n'a pas daigné s'y rendre. Il n'est pas inutile de relever que les évêques n'iront jamais à la rencontre-concertation du Premier Ministre comme un corps : ceux d'entre eux qui s'y rendront le feront à titre personnel. Même Mgr Ama, président de la CENC depuis avril 1991, ne veut pas engager les autres évêques dans sa démarche du 8 mai 1991, et sa déclaration 61 à la sortie de chez le PM est sans équivoque sur ce sujet<sup>215</sup>.

Deux problèmes majeurs se posaient pourtant quant à la visée de ces rencontres-concertations : aucune disposition n'est déterminée pour établir la représentativité réelle sur la scène nationale des personnes physiques ou morales qui s'y prêtent, et la pertinence du cadre n'est pas établie relativement aux défis socio-politiques de l'heure : au titre de la première lacune, les étudiants de l'Université de Yaoundé, pourtant dans la grande tourmente jamais connue par cette institution, ne seront pas de la liste de ceux qui ont rencontré Sadou Hayatou. Au titre de la seconde lacune, la coordination nationale de l'opposition et des associations, l'autre force politique la plus évidente de l'heure, refusera de rencontrer le premier ministre, estimant que le cadre approprié pour une concertation pertinente sur la situation présente ne peut être que celui d'une conférence nationale.

<sup>214</sup> Z. Ngniman, *Cameroun : la démocratie emballée*, Clé, Yaoundé, 1993, p.89.

<sup>215</sup> Ibid.

Autrement dit, la possible synthèse que les services du premier ministre feraient de ces rencontres n'est pas susceptible de faire ressortir la volonté des populations sur les questions de l'heure, si tel en était le but. Elle se résume en trois points :

La nécessité d'un vaste dialogue permettant aux Camerounais de s'exprimer sur les problèmes majeurs d'intérêt national. Le refus unanime de toute remise en cause des institutions qui ne pourraient qu'être préjudiciable à la continuité du pays. La nécessité d'organiser les élections législatives régulières et honnêtes, expression directe de la souveraineté du peuple pour harmoniser la représentation nationale avec le multipartisme qui prévaut dans le pays<sup>216</sup>.

A ce niveau, on est tenté de dire, au sujet des deux premiers points, qu'il s'agit d'un renvoi à la case départ, le troisième seul étant un élément nouveau dont l'issue dépendait, une fois de plus, de la gestion des deux premiers. Ces derniers se résument : instituer un cadre de dialogue franc sur les vrais problèmes qui se posent aux uns et aux autres, tout en sauvegardant la stabilité du pouvoir institutionnel qui garantira la totale et franche application des solutions préconisées. C'est ce qui ressort, de la proposition de médiation menée par Paul Soppo Priso. Avec toutes les tensions et les violences qui se multiplient, le pays est au bord de l'explosion. L'exemple le plus flagrant de cette désintégration nationale est donné à l'Université de Yaoundé. Des administrateurs de cette institution ont créé et entretiennent une milice tribale pour casser le mouvement étudiant qui revendique des conditions de vie meilleures pour les études<sup>217</sup>. Du fait du climat d'insécurité ainsi institué, il y avait un exode massif des étudiants vers leurs régions d'origine pour échapper aux barbouzes du pouvoir.

Ces manœuvres politiciennes que Mgr Zoa dénonce<sup>218</sup>, de même que la désinformation à laquelle se livraient les organes d'information, mettent à mal toute tentative de fléchissement des positions politiques. Alors surgissent de toute part des appels au calme et des propositions de solution ou de médiation entre le gouvernement et l'opposition. C'est dans ce sens, que va l'appel du 24 juillet<sup>219</sup>, lancé par le Conseil permanent de la CENC, qui invite les pouvoirs publics et les chefs des partis d'opposition à mettre fin à la politique de la corde raide<sup>220</sup>. L'interview que le vice-président de la CENC accorde à *Cameroon Tribune* pour préciser la visée de ce second appel éclaire la position de l'épiscopat camerounais quant aux questions politiques.

---

<sup>216</sup> Ngniman, *Cameroun : la démocratie emballée...*, p. 100.

<sup>217</sup> Ibid.

<sup>218</sup> Voir l'interview de Mgr Zoa, *Cameroon Tribune* N° 4892 du 24 mai 1991, p.13.

<sup>219</sup> "La réaction de Mgr André Wouking ", *Cameroon Tribune* n° 4936 du 26 juillet 1991, p. 5.

<sup>220</sup> Ibid., p.6.

Mgr Paul Etoga, le premier évêque camerounais, de sa maison de retraite à Mbalmayo, appelle les Camerounais à la prudence, à travers un message que *CameroonTribune* publie en fac-similé<sup>221</sup>. Même Mgr Ndongmo, de son exil canadien, offre sa contribution personnelle à travers une "lettre ouverte au Président de la République sur la Conférence nationale souveraine". Après moult tergiversations<sup>222</sup> qui donnaient lieu à d'autres émeutes réprimées ainsi qu'à de multiples actes d'intimidation.

Plusieurs marchandages et manœuvres visant à semer la zizanie ici et là (dont la tribalisation des manifestations étudiantes à l'Université de Yaoundé). De nombreux dégâts matériels et tentatives d'asphyxie économique par les opérations villes mortes, la rencontre tripartite sera proposée, à la place de la conférence nationale tant exigée, comme cadre du dialogue national. Tous les Camerounais s'en réjouissent de prime abord, mus par l'idée qu'il en résulte une décrispation. A titre personnel, le cardinal Tumi et Mgr Ama ne cachent pas leur satisfaction<sup>223</sup>.

Au soir du 11 octobre, le Président de la République annonce officiellement la date de la rencontre du 30 octobre au 8 novembre. Il indique les catégories sociales dans lesquelles les participants étaient choisis : des représentants de tous les partis politiques, des représentants des pouvoirs publics, et des personnalités indépendantes reconnues pour leur compétence et leur objectivité.

Au titre de cette troisième catégorie, trois évêques y sont invités et y participaient à titre personnel : le cardinal Tumi, Mgr Jean Zoa, Mgr Owono Minboé, évêque d'Obala. Le cardinal s'y illustrera, en participant à la médiation entre le gouvernement et les leaders de l'opposition radicale qui s'étaient retirés de la salle au deuxième jour des travaux, exhortant ceux-ci à ne manquer aucune occasion de participer à l'élaboration de la nouvelle constitution et à la renaissance politique et économique du pays<sup>224</sup>. Malgré cette honorable prestation, il quittait ces assises quelques jours avant leur fin, estimant que le débat est truqué, alors que ses deux autres confrères, imperturbables, continueront leur participation. Paul Biya décida aussi des objectifs de la rencontre : faire des propositions en vue

---

<sup>221</sup> Dont l'assassinat de Mgr Yves Plumey, archevêque émérite de Garoua, dans sa maison de retraite à Ngaoundéré, le 3 septembre 1991.

<sup>222</sup> Entre les rencontres-concertations du PM en avril et la décision de la rencontre tripartite en octobre, Paul Biya a organisé à son tour des rencontres avec les chefs des partis et les leaders d'opinion en juin-juillet (des évêques y seront invités à titre personnel ou pour le compte d'autres groupes : on verra par exemple Mgr Jérôme Owono MiMboé y arriver dans la "délégation des sages"), puis un voyage de consultation de la base dans les 10 provinces du pays en septembre.

<sup>223</sup> *Cameroon Tribune* n° 4995 du 18 octobre 1991, pp. 4-5.

<sup>224</sup> Ibid.



d'un avant-projet de code électoral et des modalités d'accès des partis politiques aux médias publics. De même, il décide que les résultats de la concertation ne seront que des avis, et donc n'obligeront pas le gouvernement. Il décida enfin que le premier ministre en assure la présidence<sup>225</sup>.

Bien sûr que l'opposition radicale ne trouva pas à son goût cette totale mainmise du pouvoir sur la rencontre et s'y rendit en trainant les pieds. Elle essaie de changer le cours de l'intérieur, en proposant par exemple que soit ajoutée à l'ordre du jour la réforme de la constitution, mais ne réussit à obtenir, sur autorisation expresse du Président de la République, qu'une prolongation du temps initialement prévu, pour aborder des questions diverses; c'est ainsi que la rencontre tripartite prendra fin le 15 novembre, au lieu de la date du 8 novembre initialement prévue. Sur la question de la nécessaire réforme constitutionnelle, "un comité technique tripartite chargé de préparer les propositions relatives à cette réforme et à une organisation dans le temps des travaux y relatifs fut institué, commença ses travaux et fut mis en hibernation"<sup>226</sup>. La manœuvre porte ses fruits : non seulement les leaders de l'opposition lèvent les mots d'ordre des opérations viles mortes sans aucune contrepartie concrète, mais encore leur Coordination nationale est fragilisée et se divise en raison des accords passés en catimini entre quelques-uns d'entre eux et le gouvernement.

Cette année des revendications violentes autour de l'amnistie générale et de la conférence nationale était aussi celle de la célébration du centenaire de l'Eglise catholique au Cameroun, et marquait par ailleurs le début des travaux préparatoires en vue de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du synode des évêques. Les manifestations religieuses étaient nombreuses et constituaient autant d'occasions pour les évêques de se rencontrer et de parler aux populations de divers horizons. Malheureusement, ils ne se laisseront pas beaucoup tenter par des développements sur la situation socio-politique de l'heure, même si les invites à la prière pour le pays ne manquent jamais. Cependant, la messe du 17 février 1991 à Nkongsamba, pour le compte des célébrations provinciales du centenaire dans la province ecclésiastique de Douala, donna lieu à une homélie qui se distinguait des autres. L'approche qui y est proposée pour la nouvelle évangélisation, un des thèmes centraux à la fois de ce jubilé et du prochain synode pour l'Afrique, était mise en rapport étroit avec la situation de crise généralisée que connaissent le pays et l'Afrique tout entière<sup>227</sup>. Toutefois, elle attire l'attention

---

<sup>225</sup> "La réaction de Mgr André Wouking ", *Cameroon Tribune* n° 4936 du 26 juillet 1991, p.6.

<sup>226</sup> Éboussi, *La démocratie de transit ...*, p. 96.

<sup>227</sup> Badjang Ba Nken, "Le chef de l'Etat reçoit l'envoyé spécial du pape Jean Paul II ", in *Cameroon Tribune* No 5025 du 8 et 9 décembre 1991, p. 13.

sur les puissances étrangères qui s'arrogent le droit d'être les maîtres à penser de ce continent, et invite les Africains à se mobiliser pour prendre en main leur destin, à la fois politique, économique, culturel et religieux. La singularité de cette homélie vient de ce qu'elle attire l'attention sur le rôle peu spectaculaire, mais combien déterminant, des puissances occidentales sur le vécu quotidien des Africains, depuis les gouvernants jusqu'aux plus petits paysans dans les villages les plus reculés. Dans l'avant-dernier chapitre (13) de son livre *La démocratie de transit au Cameroun*, intitulé "Interférences"<sup>228</sup>, Eboussi faisait ressortir la grande prégnance des puissances occidentales sur la vie politique et économique du Cameroun depuis la veille des indépendances, mais surtout son inadéquation avec la question démocratique qui est de toutes les revendications populaires des années 90 dans ce pays.

Pour s'en tenir à un exemple type, l'omniprésence de la France dans la gestion du Cameroun, comme dans celui de toutes ses anciennes colonies d'Afrique, se situait à la limite du "viol public". Dans un de ses billets d'humour, intitulé "Voir Paris et... parler"<sup>229</sup>, Thomas Eyoum'a Ntoh, avec la satirique qu'on lui connaît, attirait l'attention sur l'attitude récurrente du Président du Cameroun qui attendait de se trouver à Paris, et à la sortie d'une audience à l'Élysée, pour annoncer les décisions importantes pour la vie du pays. Eboussi rappelle ce fait de manière plus concise pour dire l'importance que revêtaient les forces extérieures dans la gestion de la situation camerounaise au début de la décennie 90 :

Il aura été un des traits caractéristiques et récurrents de ce régime que les grandes échéances du processus de démocratisation ont été annoncées le plus souvent à l'étranger, toujours à l'issue des consultations avec les autorités françaises et en fonction des considérations d'une diplomatie de prestige au service de l'image de marque du régime et de sa stratégie de survie<sup>230</sup>.

Comment s'étonner désormais que les solutions préconisées soient souvent, si ce n'est toujours, en déphasage avec les préoccupations exprimées à travers les revendications?

Si la dimension politique de ces revendications semblait éclipser toutes les autres aspirations, ce n'est pas qu'elles aient été oubliées ou résorbées de quelque manière. Surtout, pas les difficultés sociales qui étaient les plus répandues et les plus palpables, même si personne n'y faisait allusion, même pas le cardinal Josef Tomko, Préfet de la congrégation pour l'Évangélisation des peuples et représentant personnel du pape aux cérémonies de clôture

---

<sup>228</sup> Eboussi, *La démocratie de transit au Cameroun*, pp. 405-433. Voir aussi une présentation de la politique française au Cameroun dans les années 90 avec Ngniman, *Cameroun : la démocratie emballée*, pp. 214-225.

<sup>229</sup> *Le Messager* n° 223 du 11 avril 1991, p. 11.

<sup>230</sup> Eboussi, *La démocratie de transit ...*, p. 154.

du centenaire de l'Église catholique au Cameroun<sup>231</sup>. Il semble ainsi souscrire à l'idée générale qui était alors répandue qu'une accalmie de la sphère politique apporterait des dispositions pour l'amélioration des autres secteurs de la vie au Cameroun. Ce ne sera malheureusement pas le cas, et l'année 1992 donnera de le constater.

En définitive, ce chapitre a permis de situer en contexte les interventions des évêques du Cameroun pendant la période de crise socio-politique de 1988 à 1998 afin de constituer un corpus en vue de ce travail. Il a été donné de constater que les événements qui ont marqué cette crise portaient sur divers sujets d'actualité, suscitant dans le corps épiscopal des interventions tout aussi diversifiées. En effet, on a remarqué que ces interventions ne provenaient pas toujours de la même source, puisqu'elles avaient pour auteur et ou inspirateur tantôt la CENC, tantôt le conseil permanent de la CENC, tantôt des individualités parlant au nom du corps épiscopal et ou en leur propre nom. En plus, notons que les interventions épiscopales ne se faisaient pas à un rythme coordonné, mais au gré des événements ou selon les sujets de l'heure, si ce n'est à la fantaisie des journalistes qui sollicitaient l'un ou l'autre évêque pour des raisons pas toujours avouables. Il importe donc de procéder à une évaluation générale du corpus, une espèce de classification de ses éléments par période, selon les sujets, les sources et les genres rédactionnels, afin d'établir mentalement des courbes de variation des interventions épiscopales.

Il y a ensuite la diversité des approches, différentes méthodes d'analyse des événements que la crise socio-politique suscite. Ainsi, les évêques n'avaient pas toujours le même regard sur les événements, de même qu'ils n'abordaient pas les situations ou les sujets de la même façon. Il importe donc de découvrir la teneur de chaque élément du corpus afin de comprendre l'appréciation que les évêques ont des événements, et l'approche qui se dégage de cette appréciation.

---

<sup>231</sup> Ni dans son homélie à la messe solennelle du 8 décembre à Yaoundé, ni dans son adresse à la conférence épiscopale ni dans son discours à l'Institut catholique de Yaoundé qui est aussi la première unité de l'Université catholique d'Afrique centrale, ni dans l'une ou l'autre de ses allocutions aux formateurs et séminaristes des grands séminaires de Douala ou de Yaoundé, ou encore au clergé de l'archidiocèse de Douala, ni dans sa prédication aux fidèles de Garoua dans le Nord ou de Yokadouma à l'Est, et moins encore chez les Sœurs Servantes de Marie de Douala, "le pape des pays de mission" ne soufflera pas un seul mot sur la crise politique, économique et sociale qui met à mal toute activité humaine dans ce pays en particulier, et en Afrique en général, y compris l'activité de l'évangélisation. Bien au contraire, *Cameroon Tribune* rapporte qu'à sa sortie d'audience chez le président de la République, il s'est plutôt réjoui de "l'atmosphère de liberté dans laquelle l'Église catholique et les autres églises ou religions peuvent développer leurs activités ici, en faveur du peuple camerounais".

Ce chapitre a mis en exergue l'historique de la province ecclésiastique de Yaoundé, il a souligné l'impact de certains textes sur l'implication de la doctrine sociale au Cameroun. A ce niveau, l'œuvre des missionnaires a permis de comprendre que les méthodes utilisées durant la colonisation étaient parfois en contradiction avec l'esprit Conciliaire. Cette rupture n'a pourtant pas empêché le dynamisme des Camerounais qui se sont progressivement approprié leur Eglise locale conformément à la volonté des différents pontifes de Leon XIII à Jean Paul II. De là, un bilan de l'action sociopolitique des évêques du Cameroun a été fait avec les soucis de mettre à jour les différentes postures par eux prit dans la défense des valeurs de l'Eglise. A ce niveau, les contextes des années 1980, les mutations politiques des années 1990, la crise économique, ont été autant de référentiels utilisés pour mettre à jour les actions et les insuffisances de l'épiscopat au Cameroun.

Le bilan qui se dégage est l'existence d'inter action entre l'Eglise et le monde politique et surtout les distanciations sur les questions des droits de l'homme et de libertés. Des lors, ce chapitre va nous permettre d'observer l'attitude de l'Eglise dans le contexte de politisation des années 1990.

## **CHAPITRE II :**

### **MUTATIONS SOCIOPOLITIQUES, STATU QUO SOCIAL ET LE REGARD DE L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE DU CAMEROUN**

L'année 1992 est marquée par des controverses politiques au sujet des élections législatives et présidentielles anticipées<sup>1</sup>. La rencontre tripartite avait conduit à la suspension des manifestations de rue et de l'opération "villes mortes", sur la base d'une plate-forme d'entente signée le 13 novembre. Il y figurait en bonne place, la mise sur pied d'une commission technique tripartite chargée de travailler sur un projet de réforme constitutionnelle à proposer pour adoption à une nouvelle rencontre tripartite<sup>2</sup>. Le constructivisme<sup>3</sup> souligne à ce niveau, que les forces politiques peuvent se coaliser et construire une plateforme d'action au travers de laquelle le consensus se dégage. On se demande pour ce faire quel a été l'environnement socio-politique au Cameroun avant ces faits ?

Ce chapitre s'interroge aux mutations sociopolitiques et le statuquo social au Cameroun. On s'y intéresse notamment à l'action de l'Eglise dans un contexte marqué par la démocratisation. Le problème soulevé dans ce chapitre est celui du déploiement de l'Eglise face aux défis sociopolitiques au Cameroun entre les années 1980 et 1998. C'est pourquoi, au premier niveau d'analyse on a investigué sur l'environnement sociopolitique avant la conférence tripartite en analysant la place du diocèse d'obala dans l'échéquier de la province ecclésiastique de Yaoundé. Ici, les éléments de dissociations ayant construit ce contexte ont été relevé et l'on a inventorié les différents diocèses de notre cadre d'étude qui ont progressivement implanté la doctrine sociale. Par la suite, un rappel historique sur le contexte des conférences nationales en Afrique a permis de comprendre que l'Eglise s'était positionnée en acteur politique.

---

<sup>1</sup> Ngniman, *Cameroun : la démocratie emballée...*p.214.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Le constructivisme est une théorie développée par Piaget dès 1923, il limitait l'apprentissage à l'association stimulus-réponse et considérait le sujet comme boîte noire. Cette théorie s'intéresse à l'activité du sujet pour se construire une représentation de la réalité qui l'entoure, Piaget dans son ouvrage, la naissance de l'intelligence chez l'enfant.

En deuxième partie de ce chapitre on s'intéresse à la conférence tripartite en elle-même en présentant au premier abord le contexte électoral, puis les problématiques qui opposent l'Eglise à l'Etat sur la question éducative. La troisième articulation de ce chapitre se penche sur la reprise en main de la scène politique par le gouvernement, on y analyse les méthodes utilisées au point de vue du discours. Une quatrième articulation permet d'évoquer la momification de la classe politique par le climat estillé, la difficulté pour les évêques de maintenir leurs actions pour les laissés pour compte dans un tel contexte. C'est là qu'une cinquième articulation a été construite et qui permet de décrypter le principe fondamental de la communication sociopolitique des évêques du Cameroun. On cerne à un premier niveau les éléments constitutifs de la dites communication, on y évoque les thèmes de cette communication.

## **I- CONTEXTE HISTORIQUE AVANT LES EVENEMENTS DE LA TRIPARTITE**

En 1988 et 1989, la situation socio-politique du Cameroun est à la "normale". Quoique la conjoncture économique est en berne. Le Cameroun comme tous les pays moins avancés d'Afrique connaît une récession et les perspectives de relance semblent être reléguées aux calendes grecques au profit d'une austérité imposée par les IFI<sup>4</sup>. Deux situations notables cependant : les premières élections législatives avec des candidatures multiples du parti unique, et la loi n° 87/022 du 17 décembre 1987, qui établit que les subventions à l'enseignement privé seront désormais éventuelles, et que les taux de scolarité sont libéralisés autant pour l'enseignement privé laïc que l'enseignement privé confessionnel<sup>5</sup>. Mgr Jean Zoa allait s'insurger contre cette approche<sup>6</sup>. Il faut convoquer ici le fait que :

L'individualisme méthodologique montre que ce personnage, prenait les devants bien que bénéficiant de l'unanimité de la CENC. On peut se demander, s'il en le faisant, au-delà de la fin sociale de l'Eglise, ce personnage ne cherchait pas à en tirer d'éventuels subsides. Dans la logique de force, en vigueur au sein de l'Eglise cela est fort possible.

Il apparait que ce problème se pose avec acuité dans le diocèse d'Obala. Cette structure s'étend sur deux départements à savoir la Haute-Sanaga et la Lekié. Sa superficie est de 14849 km<sup>2</sup> avec une population totale de 800000 avec un nombre de 342258 baptisés dont 481 catéchumènes et 631 catéchistes<sup>7</sup>. Ainsi il est louable de présenter ces difficultés par un exemple

---

<sup>4</sup> J.M. Ela, *Le cri de l'homme africain*, Paris, L'Harmattan 1980, p.75.

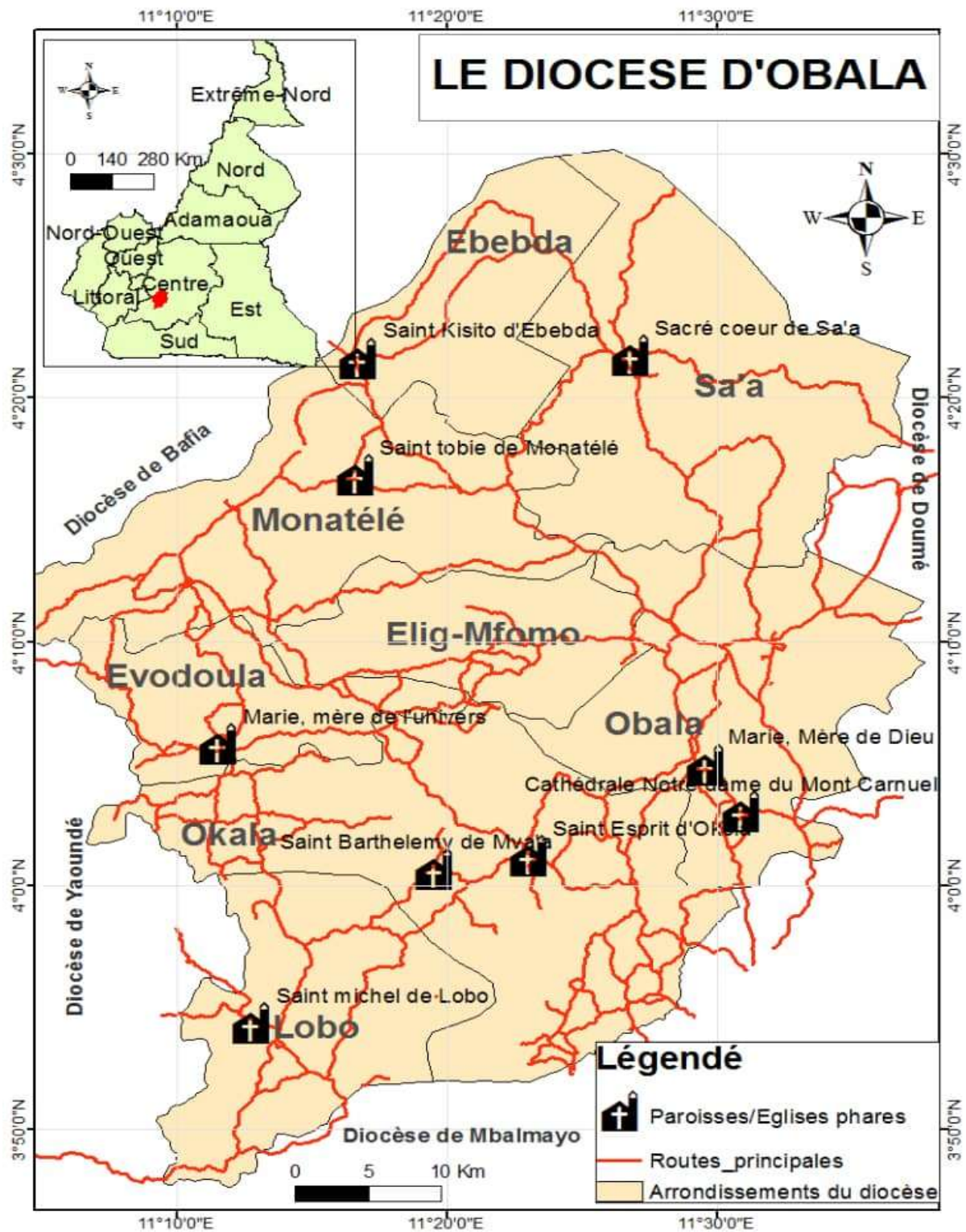
<sup>5</sup> Supra, *L'enseignement de l'Eglise Catholique....p.59.*

<sup>6</sup> Messina, *Mgr Jean Zoa...*, p.303.

<sup>7</sup> Supra, *L'enseignement de l'Eglise Catholique....p.59.*

de cas sur la mission catholique d'Evodoula sur les objectifs de l'enseignement qui ne seront pas atteints suite à la crise économique de 1990 et l'instauration de la démocratie

**Carte 2: Diocèse d'Obala et les paroisses**



*Source : Réalisée par Layou, cartographe, à partir des données complétées sur le terrain.*

Ici, les peuples Bamevele, Yezum, Eton, Manguissa, Batschenga qui sont en majorité agriculteurs, vivent l'austérité. Il est en effet, difficile de subvenir aux frais de scolarité alors que les revenus issus du Cacao sont en chute libre. Les chrétiens des 60 paroisses avec leurs 90 prêtres<sup>8</sup>. Ce diocèse représente un échantillonnage de notre zone d'étude afin de mieux percevoir l'influence de l'Eglise catholique car il sera question plus tard de montrer à travers la mission catholique d'Evodoula afin de percevoir que la question de développement est un ancrage dans la province ecclésiastique du Centre.

### 1- Les éléments de base

Concernant les législatives, afin de favoriser la justice sociale, les évêques évoquent, à l'intention des populations, le devoir de participation et de choisir des candidats compétents et probes, sans oublier de faire la promotion de la démocratie<sup>9</sup>. Pour sauvegarder la paix sociale, ils invitent à la vigilance et au sens civique, avec la prière à l'appui<sup>10</sup>. Pour ce qui est du financement des ordres d'enseignement, les évêques dénoncent la discrimination faite à l'enseignement privé et la confusion volontairement créée entre l'enseignement privé laïc et l'enseignement privé confessionnel<sup>11</sup>. Ils sollicitent des appuis en faveur d'une législation équitable pour le financement de tous les ordres d'enseignements et respectueuse des libertés de choix en matière scolaire<sup>12</sup>. Ce fait conduit à s'intéresser aux diverses structures qui encadrent l'enseignement dans une frange de la province ecclésiastique à savoir les Eglises.

---

<sup>8</sup> Le diocèse compte 70 diocésains, 5 prêtres *fidei donum* pour 65 grands séminaristes, 260 jeunes séminaristes, 67 religieuses et 15 différentes institutions.

<sup>9</sup> Lettre pastorale de la conférence épiscopale du Cameroun sur la crise économique dont souffre le pays, Yaoundé UCAC, Bibliothèque de Yaoundé, AMA, 1990, p.34.

<sup>10</sup> Ibid., p.36.

<sup>11</sup> La commission pontificale, "justice et paix", déclaration sur une approche éthique de l'endettement international, DC N° 345, p.67.

<sup>12</sup> Lettre pastorale de la conférence épiscopale du Cameroun sur la crise économique dont souffre le pays, Yaoundé UCAC, Bibliothèque de Yaoundé, AMA, 1990, p.37.



**Tableau 4 : Les paroisses mères du Diocèse d Obala**

Arrondissement	Paroisses-mères
Obala	Marie Mère de Dieu, Cathédrale notre Dieu du Mont Carmel
Evodoula	Marie Reine de l'univers
Okola	Saint esprit d Okola Saint Barthelemy de Mva'a
Sa'a	Sacré Cœur
Ebebda	Saint Kisito d'Ebebda
Monatéle	Saint Tobie de Monatéle
Batschenga	Saint Joseph d'Olembé
Mbandjock	Notre dame des Champs de Mbandjock
Elig-Mfomo	Immaculée Conception
Lobo	Saint Michel
Mva'a	Saint Barthelemy
Nlong	Saint Pierre Claver

*Source : ASEO, "nombre de paroisses- Mères de l'évêché d'Obala"*

En vue de la paix sociale, les évêques attirent l'attention sur les inquiétudes des partenaires de l'enseignement catholique et manifestent leur disponibilité à participer à la recherche d'une solution durable<sup>13</sup>.

Entre 1990 et 1992, la situation socio-politique au Cameroun est très mouvementée. En conséquence, les évêques durcissent leurs propos et vont même jusqu'à laisser leurs collaborateurs en matière d'éducation envisager et programmer un débrayage des cours dans les établissements catholiques à l'échelle nationale, au risque de troubler l'ordre public<sup>14</sup>. Insurrection contre le pouvoir politique, ou volonté de manifester son mécontentement face à des pouvoirs publics sourds, à toute rhétorique du discours social de l'Eglise. On peut se demander, ce qui justifiait cet entêtement des princes de l'Eglise. Oubliaient-ils, que le

<sup>13</sup> Ibid.

<sup>14</sup> Kentia, "Un enseignement social de l'église pour l'Afrique ...", p. 158.

Cameroun était un Etat laïc et qu'à ce titre, ils ne pouvaient prétendre à aucune exemption en matière d'éducation. Pensaient-ils, que le fait que le chef de l'Etat soit de leur obédience religieuse, cela leur conférait des droits exceptionnels. Il y a ici, une sorte de "cécité" de la part de ces princes. A Obala, la situation scolaire veut que les 88 établissements maternelle, primaire et secondaire avec leurs 20268 élèves soient en quasi faillite financière<sup>15</sup>.

Concernant les autres situations, leurs arguments sont plutôt divers sur ce qui devait contribuer à la justice et la paix sociales. Il s'agit entre autres d'un :

- Nouvel ordre économique mondial ; dans le sens de responsabilité pour tous ; d'une meilleure gestion des biens publics. Ce premier panel, de recommandations s'accompagnaient du rappel vis-à-vis du pouvoir.

- Devoir pour l'État d'assurer ses missions sociales<sup>16</sup> ce qui *de facto* impliquait une révision consensuelle de la Constitution et du code électoral. Autant de propositions les plus à même d'instaurer la Paix sociale. Les bases de celle-ci étant : la prière. Il faut souligner ici, la difficulté pour les structures ecclésiastiques à couvrir les dites missions. Il fallait que l'Etat joue pleinement son rôle. A Obala pour exemple les 15 dispensaires, 14 conseillers familiaux avaient de la peine à faire face<sup>17</sup>.

Un troisième panel, impliquait la nécessité pour les pouvoirs publics d'éviter : les situations, attitudes et comportements qui menacent la stabilité du pays : abus de pouvoir, tribalisme, manipulations de l'information, provocations, solutions extrêmes, répressions<sup>18</sup>. Ce qui poussait les évêques à demander aux pouvoirs publics de faire preuve d'un :

Sens de responsabilité : devoir de réserve, respecter les libertés, sens civique, patriotisme<sup>19</sup>. En conséquence, il fallait un, Dialogue fraternel, ouverture du débat national à tous ; une Amnistie. Il fallait en outre, l'obligation faite au président de la République de se

---

<sup>15</sup> ASEO, situation scolaire dans le diocèse d'Obala, Correspondance du 14 janvier 1989 entre le secrétaire à l'éducation de l'enseignement et l'évêque du diocèse.

<sup>16</sup> De garantir une démocratie effective, de promouvoir la solidarité, de respecter la dignité humaine, d'assurer la sécurité, de légiférer en toute équité, de rendre la justice selon le droit, de veiller à l'unité et à l'intégration nationale.

<sup>17</sup> Archives du diocèse d'Obala.

<sup>18</sup> *Lettre pastorale de la conférence épiscopale du Cameroun sur la crise économique dont souffre le pays*, Yaoundé UCAC, Bibliothèque de Yaoundé, AMA, 1990, p.34.

<sup>19</sup> La commission pontificale, "justice et paix", déclaration sur une approche éthique de l'endettement international, DC N° 345, p.67.

mettre en position non partisane<sup>20</sup>. C'est par la prise en compte de cela, que évêques sont disposés à collaborer à l'apaisement<sup>21</sup>.

C'est une population "tétanisée" qui sort des années de braise, et les esprits encore en éveil sont disposés à toutes sortes de magouilles pour survivre. L'argumentaire étant le même, concernant le financement par l'État des ordres d'enseignement, il n'est pas nécessaire de le reprendre, de même que les exhortations à la prière. Sur les autres situations socio-politiques, les évêques parlent de justice et de paix sociales relativement à la gestion concrète du pouvoir et du quotidien des citoyens, mais surtout travaillent à encourager et à susciter l'espoir<sup>22</sup>.

## 2- Justice sociale

La justice sociale telle que préconisée par l'Église se résume autour des éléments suivants :

En vue d'une démocratisation effective, les évêques insistent sur la séparation des pouvoirs, la sécurisation des consultations électorales par la création d'une institution neutre qui en assure la transparence, et l'adoption du principe d'alternance au pouvoir<sup>23</sup>. Ils soulignent aussi la nécessité, d'Encouragement de tous les efforts de dialogue constructif :

Garder espoir ;

Débat constitutionnel large et inclusif ;

Faire la lumière sur les crimes et mettre fin à l'impunité ;

Apporter une dimension morale à l'éducation ;

Éduquer les consciences ;

Cultiver le sens de l'acceptation de l'autre ;

Éradiquer la misère et l'insécurité ;

Encouragement de toute initiative d'apaisement ;

---

<sup>20</sup> *Lettre pastorale de la conférence épiscopale du Cameroun sur la crise économique dont souffre le pays*, Yaoundé UCAC, Bibliothèque de Yaoundé, AMA, 1990, p.34.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p.45.

<sup>22</sup> Kentia, "Un enseignement social de l'église pour l'Afrique ...", p. 159.

<sup>23</sup> *Lettre pastorale de la conférence épiscopale du Cameroun sur la crise économique dont souffre le pays*, Yaoundé UCAC, Bibliothèque de Yaoundé, AMA, 1990, p.34.

Les évêques regrettent que leur démarche en vue d'une contribution concrète au dialogue dans la Vérité et la Sagesse n'ait pas abouti<sup>24</sup>.

Encouragement de tous ceux qui travaillent à l'avènement d'une société de justice et de paix<sup>25</sup>.

Donner sens à la justice et à la paix sociales, participer à leur avènement dans un pays fortement secoué par une crise socio-politique qui a fini par briser les ardeurs des populations, voilà ce que les évêques du Cameroun ont recherché à travers leur communication socio-politique de 1988 à 1998 qui est une période importante à notre borne chronologique dans l'analyse des faits. Et, ce qui les anime en ce sens, c'est simplement le souci pastoral qu'ils ont pour leurs peuples, sans parti pris : ce sont eux qu'ils veulent enseigner et responsabiliser, c'est d'eux qu'ils se veulent solidaires, c'est pour eux qu'ils formulent des messages de soutien, d'encouragement et d'espérance, afin que la Bonne Nouvelle du salut en Jésus-Christ se réalise pour eux et avec eux dans la promotion du bien commun et la défense de la dignité et des droits de la personne humaine.

Les arguments sont nombreux et manifestes dans tous les éléments du corpus de la communication socio-politique des évêques, qui attestent de leur quête pastorale de justice et de paix sociales pour le Cameroun : des éclairages en vue d'une participation efficace à la démocratisation du système politique (1980-1989), des orientations pour sortir de la crise économique qui se couple d'une crise socio-politique (1990-1992), et des paroles de réconfort et d'espérance pour résister à l'abatement et aux tentations qui l'accompagnent (1993-1998), sans oublier les récurrentes exhortations à la prière<sup>26</sup>.

La volonté des évêques du Cameroun de participer à la construction de la justice et de la paix sociales dans le pays étant ainsi établie comme une constante de leur discours socio-politique, il importe désormais d'en établir la pertinence. En effet, au regard des résultats déjà palpables pendant la période de 1993 à 1998, c'est-à-dire, le retour progressif à l'autoritarisme de l'État<sup>27</sup>, il faut reconnaître qu'on se trouve dans une situation paradoxale: Pourquoi une quête si acharnée de justice et de paix sociales a-t-elle pu aboutir plutôt à un retour à l'autoritarisme?

---

<sup>24</sup> Muller : " des structures de péché aux structures de solidarité" : intervention du délégué du saint Siège à la rencontre de Porto-Novo, en Aout 1989, *DC* n° 193 du 5, Novembre 1989, p.951.

<sup>25</sup> *Lettre pastorale de la conférence épiscopale du Cameroun sur la crise économique dont souffre le pays*, op. cit.

<sup>26</sup> Ibid.

<sup>27</sup> F. Eboussi Boulaga, *Les conférences nationales en Afrique, une affaire à suivre*, Paris, Karthala 1993, p.3.

### 3- Etat des lieux et évolution numérique des diocèses dans la province ecclésiastique de Yaoundé

Outre les lettres pastorales, les communiqués et autres appels des différentes assemblées épiscopales, les évêques prennent la parole individuellement dans les médias publics et privés, parlent au nom du corps épiscopal sans pour autant cacher leurs opinions personnelles. Compte tenu de la tension sociale palpable d'alors, il n'est pas exagéré de dire, qu'ils ont pris des risques et ont fait preuve d'audace<sup>28</sup>. Avec la diversité des genres rédactionnels dans lesquels ces interventions sont présentées au public, l'approche que les évêques adoptent dans leurs analyses des situations est toute aussi diversifiée : déductive, personaliste, axiologique et théologique, formelle, normative, constructiviste et inductive. Une activité communicationnelle débordante, dont le but avoué est de faire œuvre pastorale afin de parvenir à l'instauration de la justice et de la paix sociales. Malheureusement, on constate que le résultat final est plutôt paradoxal : le retour à l'autoritarisme de l'État. En effet, c'est à partir de 1993, que le régime prépare, grâce à des manœuvres politiciennes, la mise sous contrôle absolu du pouvoir d'État<sup>29</sup>.

Le "corset" du pouvoir d'État est finalement ajusté, lorsqu'il trouve la formule soporifique de " Démocratie apaisée " pour mettre fin à toute revendication et manifestation, au nom des discussions qui commencent entre le RDPC, et le SDF, en novembre 1997<sup>30</sup>.

On peut se demander à quoi ont servies toutes ces actions conjuguées des populations, des leaders politiques de l'opposition et des confessions religieuses, particulièrement des évêques du Cameroun? Il ne s'agit pas de donner l'impression que les évêques disposent d'un pouvoir magique pour changer les situations, ni même de surestimer la valeur de leurs communications socio-politiques. Mais on ne peut nier, que l'Église catholique, à travers sa hiérarchie, est une force dans le pays, à la fois du fait de son investissement sur le terrain, de l'estime et de la confiance dont elle jouit au sein des masses populaires, de la respectabilité et de l'influence qu'elle impose dans tous les groupes et les couches de la société camerounaise<sup>31</sup>. On ne peut non plus dire, qu'il n'y avait rien à attendre des interventions des évêques dans l'élan populaire en vue des temps nouveaux au Cameroun.<sup>32</sup> Il importe, cependant, de

---

<sup>28</sup> Ibid., p.17.

<sup>29</sup> Usant de subterfuges pour revenir sur tous les compromis politiques acquis pendant les années de braise, et d'usure pour arriver à la démobilisation générale sur les questions sociales.

<sup>30</sup> *Rapports des sessions plénières annuelles, 1972-1997* de la conférence épiscopale nationale du Cameroun.

<sup>31</sup> Ibid., p.567.

<sup>32</sup> L'objectif de cette partie du travail est donc de rechercher ce qui, dans la participation des évêques à la quête du changement socio-politique et économique, et particulièrement dans leur déploiement communicationnel en vue

commencer par signaler les critiques formulées par des théologiens africains, relèvent des limites de l'enseignement social de l'épiscopat africain à promouvoir des changements politiques et sociaux sur le continent en général.

Pour rester dans le contexte plus restreint des années 90, il y a eu une intervention épiscopale d'un genre nouveau sur la scène politique du continent africain, qui n'a pas échappé à l'attention des théologiens africains et autres : la présidence des Conférences nationales par des évêques. De quoi s'agit-il ? Lorsque commencent, en 1989, les manifestations sociales contre les conditions de vie inhumaines, et que des voix nombreuses s'élèvent pour mettre en cause le système de gouvernement monopartite, le besoin s'impose de restructurer toute la machine politique<sup>33</sup>. Une des recettes qui fit école fut la Conférence nationale, souveraine dans quelques cas. C'est le Bénin qui lance le galop d'essai, et la présentation générale qui en est faite est la suivante :

En décembre 1989, après des mois de contestations internes, de pressions externes et de tentatives d'ouverture, le président Mathieu Kérékou porté au pouvoir par un coup d'État le 30 octobre 1972, met fin au règne du parti unique, abandonne le "marxisme-léninisme" et convoque une "Conférence nationale des forces vives de la nation" qui devra servir de base à la définition d'un ordre nouveau. Celle-ci se tient du 19 au 28 février 1990 sous la direction de l'archevêque de Cotonou, Mgr de Souza. Ayant proclamé sa souveraineté et le caractère exécutoire de ses décisions, elle amorce le changement de régime. Après dissolution des anciennes instances "révolutionnaires", des institutions de transition sont mises en place<sup>34</sup>.

D'autres pays, essaieront cette recette avec plus ou moins de bonheur<sup>35</sup>. À l'exception de celles du Gabon et du Tchad, toutes ces conférences nationales sont dites "souveraines". À la demande de la majorité des participants à ces forums, cinq d'entre elles sont présidées par des évêques<sup>36</sup>. Les analystes politiques s'accordent sur le fait que seules quatre d'entre elles ont débouché sur un changement véritable de la structure politique, celles du Bénin,

---

de l'instauration de la justice et de la paix sociales, n'a pas marché. C'est l'étape de la démarche critique, qui consistera en un processus de vérification de la pertinence de la communication socio-politique des évêques du Cameroun, de 1988 à 1998.

<sup>33</sup> Avec le démantèlement du bloc de l'Est, l'obligation de changement de système devient une évidence dans les pays où le régime marxiste-léniniste était en vigueur. Le discours de la Baule ayant ajouté une pression de plus sur les chefs des Etats africains du pré-carré français, qui savent que leur maintien au pouvoir dépend pour beaucoup du bon vouloir de l'Elysée, tous se mirent à la recherche des moyens pour se mettre au goût du jour, à savoir l'instauration du multipartisme et des élections supposées ouvertes et libres.

<sup>34</sup> La voix du SCEAM, publiée à Accra par le Secrétariat général du SCEAM (Symposium des Conférences Épiscopales d'Afrique et de Madagascar) et le bimensuel La Documentation Catholique publient régulièrement des communications de l'épiscopat africain.

<sup>35</sup> Le Gabon (23 mars-19 avril 1990), le Congo (février-juin 1990), le Niger (29 juillet-3 novembre 1991), le Mali (29 juillet-12 août 1991), le Togo (8 juillet-28 août 1991), le Zaïre (7 août 1991 – 6 décembre 1992) et le Tchad (janvier-avril 1993)

<sup>36</sup> Mgr Isidore de Souza, archevêque de Cotonou, pour le Bénin; Mgr Basile Mvé, évêque d'Oyem, pour le Gabon; Mgr Ernest Kombo, évêque d'Owando, pour le Congo; Mgr Philippe Kpodzro, archevêque de Lomé, pour le Togo; Mgr Laurent Monsengwo Pasigna, archevêque de Kisangani, pour le Zaïre.

du Congo, du Mali et du Niger<sup>37</sup>. Éboussi a mené une réflexion sur les conférences nationales en Afrique, particulièrement sur le cas du Bénin<sup>38</sup>. Son opinion sur ce phénomène est le suivant : Il y a comme une singularité ou une exceptionnalité béninoise. Elle est l'illustration de " la transition démocratique ", sans heurts et se couronnant des plus pures formes de la légalité qui confèrent une respectabilité "universelle "<sup>39</sup>.

#### **4- Evolution numérique des diocèses de la province ecclésiastique de Yaoundé et quelques précurseurs**

Il apparaît que l'Eglise missionnaire et missionnée au Cameroun a permis la construction d'une Eglise locale, donc la consécration de Mgr Jean Zoa marque l'acte de baptême en 1961. Il revient pourtant que c'est à partir de 1955 avec le sacre de Mgr Paul Etoga que l'indigénisation du haut clergé prend corps et c'est à partir de cette date que l'archidiocèse devient une dénomination officielle afin d'identifier l'Eglise catholique dans la province ecclésiastique de Yaoundé. Les subdivisions qui s'en suivent à partir de 1961 avec l'érection de Mbalmayo en diocèse s'amplifie progressivement avec la création des diocèses de Bafia, Sangmelima, Ebolowa, Obala et Kribi. Ces structures ont nécessité un encadrement associant des prêtres séculiers et des prêtres diocésains qui ont mis en place et en pratique la doctrine sociale de l'Eglise. Présentez ces figures constituent l'axe de cette sous parties.

**Tableau 4: Les différents évêques de l'Archidiocèse de Yaoundé**

<b>Diocèse de Yaoundé</b>		
<b>Année d'exercice</b>	<b>Responsable ecclésiastique du diocèse</b>	<b>Date de création du diocèse</b>
14-09-1955 au 06-09-1961	René Graffin	14 Septembre 1955
11-09-1961 au 20-03-1998	Jean Zoa	
27-11-1998 au 10-11-2002	André Wouking	
18-10-2003 au 28-07-2013	Simon Victor Tonye Bakot	
28-07-2013 à nos jours	Jean Mbarga	

*Source : synthèse documentaire sur la base des données collectées au sein du diocèse de Yaoundé.*

Ce tableau présente, les périodes au cours desquelles certains prélats ont eu à leur charge la structure centrale de la province ecclésiastique. On observe, qu'à l'exception de Mgr Wouking et de Mgr Bakot, il s'agit généralement de longue période de commandement. Par ailleurs, les différents princes sont d'origines différenciées. En voici quelques figures illustrées.

<sup>37</sup> Eboussi Boulaga, *Les conférences nationales en Afrique...*, p.44

<sup>38</sup> Ibid.

<sup>39</sup> Ibid.

**Photo 3: Mgr Jean Zoa**

**Source: *Album Centenaire de L'Eglise Catholique....p. 152.***

Jean Paul Messina à fort bien présenter cet homme de Dieu, Natif de la Lekié en 1922 où en 1924 est ordonné Prater en 1950 et archevêque en 1961 et intronisé à Yaoundé le 7 janvier 1962 par son Excellence Mgr Pignedodi<sup>40</sup>. Premier archevêque noir d'Afrique francophone, appartenant à la première génération des évêques africains. Il s'était imposé comme une autorité morale et spirituelle n'hésitant pas à intervenir dans le débat politique en faveur de la démocratie, décédé brusquement de suite d'arrêt cardiaque en pleine homélie en 1998<sup>41</sup>.

**Photo 4: Mgr Simon Victor Tonye Bakot**

**Source: *Album Centenaire de L'Eglise Catholique....p. 152.***

<sup>40</sup> Cf. Archive n°3, archidiocèse de Yaoundé, rapport quinquennal, 1972-1978, rappel historique, pp. 3-10.

<sup>41</sup> Cf. J. P. Messina, *Jean Zoa, Prêtre, archevêque de Yaoundé, figure charismatique et prophète de L'Eglise Catholique 1922-1998*, Yaoundé, PUCAC, 2000.



Né le 26 mars 1947, ordonné prêtre le 15 juillet 1973. Sa consécration épiscopale a lieu en 1987 par Mgr Donato Squicciarini. Ce prélat de l'Eglise est entrée dans l'histoire du catholicisme camerounais en devenant le premier archevêque a renoncé à sa charge épiscopale. Les tensions qui l'opposaient à une frange de son clergé autant que sa gouvernance financière auront eu raison de son engagement<sup>42</sup>.

**Tableau 5: Liste des évêques du diocèse de Mbalmayo**

Diocèse de Mbalmayo		
Année d'exercice	Responsable ecclésiastique du diocèse	Date de création du diocèse
24-06-1961 au 07-03-1987	Paul Etoga	24 juin 1961
07-03-1987 au 28-12-2012	Adalbert Ndzana	
27-12-2006 à nos jours	Joseph marie Ndi Okala	

*Source : Synthèse documentaire sur la base des données collectées au sein du diocèse de Mbalmayo.*

Cette structure religieuse est créée en 1961, et a pour premier évêque Mgr Paul Etoga, jusque-là, évêque auxiliaire de Yaoundé. Les mobiles de création de cette structure sont à situer dans le cadre de la consolidation des frontières religieuses entre catholicisme et protestantisme. Il est aussi possible d'évoquer des idéologiques et d'affrontements entre Mgrs Paul Etoga et Jean Zoa, car l'un étant consacré évêque avant l'autre et est le tout premier évêque noir de l'Afrique francophone, nommé par le Pape Pie XX en 1955<sup>43</sup>.

**Photo 5: Mgr Paul Etoga**



**Source : Album Centenaire de L'Eglise Catholique...p.143.**

<sup>42</sup> Cf. *Jeune Afrique*, n° 11978 du 24 juillet 2013, p.15.

<sup>43</sup> Th. S.Ekani, "Paul Etoga, Mgr et l'Eglise Catholique au Cameroun, 1911-1998", Mémoire de Maitrise en Histoire, 2001, p.78.

Ce natif de Nkolmewuth dans le département de la Mefou Akono fut créé évêque en 1955. Il devenait ainsi le premier évêque d'Afrique francophone. Il a eu la lourde charge d'apprendre la gestion de la charge épiscopale auprès de Mgr René Graffin<sup>44</sup>. Ses biographes et autres qui se sont intéressés à son parcours reconnaissent l'œuvre pionnière en matière d'évangélisation et d'inculturation. De plus ses interpellations pour une plus grande justice sociale, avaient fini par lui aliéner le pouvoir du président Ahmadou Ahidjo<sup>45</sup>. Paul Etoga est nommé évêque par René Graffin pour faire comprendre à Rome que les relations entre le clergé locale et blanc sont bonne, tout cela à des fins politiques<sup>46</sup>.

**Photo 6: Mgr Adalbert Ndzana**



**Source :** *Album Centenaire de L'Eglise Catholique...p.161.*

Mgr Adalbert Ndzana est né le 17 juillet 1939 à Zouatoupsi, il est ordonné prêtre le 15 août 1969. Il est nommé évêque co-adjuteur de Mbalmayo le 8 novembre 1984, puis évêque titulaire le 7 mars 1987. Il occupe cette charge jusqu'à sa retraite le 27 décembre 2008. L'abbé Joseph Marie Okala lui succède. Ses liens avec les congrégations italiennes lui permettent de renforcer et de consolider l'œuvre éducative de ce dernier.

---

<sup>44</sup> Th. S.Ekani, "Paul Etoga, Mgr et l'Eglise Catholique au Cameroun, 1911-1998", Mémoire de Maitrise en Histoire, 2001, p.78.

<sup>45</sup> Ibid.

<sup>46</sup> J. P. Messina, plus de 55 ans, entretien du 18 janvier 2021, à l'UCAC- Yaoundé.

**Tableau 6: Liste des évêques du diocèse de Sangmélina.**

Diocèse de Sangmélina		
Année d'exercice	Responsable ecclésiastique du diocèse	Date de création du diocèse
18-01-1963 au 16-05-1983	Pierre Célestin Nkou	18 juillet 1963
16-05-1983 au 20-05-1991	Jean Baptiste Ama	
23-01-1992 au 04-12-2008	Raphael Marie Ze	
04-12-2008 à nos jours	Christophe Zoa	

*Source : Synthèse documentaire sur la base des données collectées au sein du diocèse de Sangmélina.*

Comme l'illustre ce tableau les responsables de cette structure sont en majorité issus du pays Béti. On peut se demander s'il n'y a pas une volonté de mieux ancrer l'Eglise locale dans le terroir. On peut se demander quelle est la part réservée aux prélats incardines dans cette structure. Les princes ici pour la plupart proviennent des diocèses voisins donc des grands séminaires à l'exemple de celui de Mvolyé. Une telle situation pousse forcément l'œuvre sociale à ne pas revêtir de caractéristiques fondamentalement différentes de celle pratiquée dans l'archidiocèse de Yaoundé.

**Photo 7: Mgr. Pierre Célestin Nkou**

*Source: Album Centenaire de L'Eglise Catholique....p. 143.*

Né le 8 novembre 1927 à Edéa et mort le 16 mai 1983. Il avait été ordonné prêtre le 15 avril 1956. Jean XXIII le nomme évêque de Sangmélina le 15 janvier 1963, charge qu'il conserve jusqu'à sa mort en 1983. Mgr Jean Baptiste Ama lui succède. Il avait pris part au concile Vatican II de la deuxième et la quatrième session et crée le petit séminaire pour mettre en application les clauses de Vatican II.

**Tableau 7: Liste des différents évêques du diocèse de Bafia.**

<b>Diocèse de Bafia</b>		
<b>Année d'exercice</b>	<b>Responsable ecclésiastique du diocèse</b>	<b>Date de création du diocèse</b>
11-01-1968 au 21-12-1977	André Loucheur	11 Janvier 1968
21-12-1977 au 03-05-2003	Athanase Bala	
03-05-2003 au 31-05-2017	Jean Marie Benoit Balla	
13-05-2020 à nos jours	Emmanuel Dassi Youfang	

*Source : Synthèse documentaire sur la base des données collectées au sein du diocèse de Bafia.*

Ce diocèse a la particularité de constituer un poste missionnaire important dans la logique de freiner l'expansion de l'islam en direction du sud et centre Cameroun. Athanase Bala a eu la lourde charge d'implanter cette Église particulière, après le départ de Mgr André Loucheur<sup>47</sup>. Ce Prince, est né à Nlong le 2 mars 1927. Issu de la congrégation du Saint Esprit, il est ordonné prêtre le 3 juillet 1955, puis évêque coadjuteur de Bafia et titulaire de Gegitanus le 31 mai 1976<sup>48</sup>. Cet évêque a la particularité d'être le premier issu de la congrégation du Saint Esprit, doyen des évêques camerounais, il fut d'ailleurs enseignant de français, de mathématiques et de latin dans les séminaires. Sa localité natale se trouve dans la Lekié, il s'agit en fait d'un village voisin de celui de Mgr Etoga. Ces deux évêques partageaient d'ailleurs, le fait d'appartenir au même clan, les Mebarkono<sup>49</sup>.

<sup>47</sup> Cf. Annexe n°4, province ecclésiastique de Yaoundé, Diocèse de Bafia, rapport quinquennat, données historiques 1987-1992.

<sup>48</sup> CRTV, documentaire ; Mgr Athanase Bala : un dur sous la mitre, diffusé le dimanche 17 décembre 2017

<sup>49</sup> Ekani, "Paul Etoga, Mgr...", p.90.

**Tableau 8: liste des évêques du diocèse d'Obala**

Diocèse d'Obala		
Année d'exercice	Responsable ecclésiastique du diocèse	Date de création du diocèse
03-07-1987 au 03-12-2009	Jérôme Owono Mimboe	03 juillet 1987
03-12-2009 à nos jours	Sosthène Léopold Bayemi Matjei	

*Source : Synthèse documentaire sur la base des données collectées au sein du diocèse d'Obala.*

Le diocèse a été façonné par la forte personnalité de son premier pasteur Mgr Jérôme Oyono Mimboe. Né le 4 juillet 1933, à Ebolowa dans la région du sud est mort le 15 juillet 2016 à Yaoundé<sup>50</sup>. Ce prélat catholique camerounais, il est évêque d'Obala pendant 22ans de 1987 à 2009, puis évêque émérite. Après des études secondaires au petit séminaire d'Akono, puis de Mva a et des études supérieures au grand séminaire d'Otélé, il poursuit sa formation en France<sup>51</sup>. De retour au Cameroun, il est ordonné prêtre le 22 juillet 1962. En 1974, il soutient à l'Université de Yaoundé un Mémoire de DES sur "Ferdinand Oyono : l'Homme et l'œuvre"<sup>52</sup>. Le pape Jean Paul II le nomme évêque d'Obala le 3 juillet 1987, charge qu'il conserve jusqu'à sa retraite le 3 décembre 2009<sup>53</sup>. Il décède le 15 juillet 2016 à l'âge de 83 ans.

**Photo 8: Mgr Jérôme Owono Mimboe**

**Source : Album Centenaire de L'Eglise Catholique...p. 161.**

<sup>50</sup> A. Ngoupout, "Mgr Owono Mimboe : le dernier voyage", *Cameroon Tribune*, n°5468 du 5 juin 2016.

<sup>51</sup> "L'évêque camerounais, n'est plus", *Evêque actualité des évêchés francophones*, n° ,12, p.15.

<sup>52</sup> G. Mendo Ze, *Ecce homo, Ferdinand Oyono, Léopold, hommage à un classique africain*, Paris, Karthala, 2007, p.99.

<sup>53</sup> *Fiche sur catholic hierarchy, Jerome Owono Mimboe, bishop emeritus of Obala, cameroon, consulté le 27 août 2018.*

Sosthène Léopold Bayemi Matjei lui succède. Ce dernier a été ordonné prêtre à Eseka le 12 janvier 1994 par Mgr Jean Bosco Ntep. Nommé évêque le 3 décembre 2009. Qu'en est-il du diocèse d'Ebolowa ?

**Tableau 9: liste des évêques du diocèse d'Ebolowa**

<b>Diocèse d'Ebolowa</b>		
<b>Année d'exercice</b>	<b>Responsable ecclésiastique du diocèse</b>	<b>Date de création du diocèse</b>
20-05-1991 au 15-03-2002	Jean Baptiste Ama <sup>54</sup>	20 mai 1991
15-03-2002 au 15-10-2004	Siege vacant	
15-10-2004 au 19-06-2008	Jean Mbarga	
19-06-2008 au 31-10-2014	Jean Mbarga	
2014-2016	Siege vacant	
22-10-2016 à nos jours	Philippe Alain Mbarga	

*Source : Synthèse documentaire sur la base des données collectées au sein du diocèse d'Ebolowa.*

Le diocèse se situe au cœur du pays boulu et signifie que l'expansion du catholicisme s'est fait en cœur du fief du protestantisme. Il s'est agi de comprendre que cette institution vise à parer le prosélytisme mené par les presbytériens. C'est pourquoi, l'Eglise a choisi des pasteurs capables de conduire cette mission. Jean Mbarga fait partie de cette frange de prélats choisis pour leur dynamisme et leur pondération. Né le 18 mai 1956 à Eboloumdzoum au Cameroun département de la Mefou et Afamba. Après des études, il fut ordonné prêtre le 5 décembre 1981 par Mgr Jean Zoa. Nommé consultant du conseil pontifical pour la culture et en 2001 du conseil pontifical pour les laïcs. Sa consécration épiscopale interviendra le 15 décembre 2004 par Eliseo Ariotti<sup>55</sup>, nommé évêque d'Ebolowa-Kribi<sup>56</sup> et se trouve désigné administrateur apostolique de l'archidiocèse de Yaoundé en 2013<sup>57</sup>. Le 31 octobre 2014, il est désigné

<sup>54</sup> Cf. Annexe n° 5, Archidiocèse de Yaoundé, rapport quinquenal, 1972-1978, rappel historique, pp. 9-12.

Né le 20 août 1926 dans la région du centre Cameroun et mort le 29 février 2004. Il est ordonné prêtre le 4 juin 1955, il est nommé évêque titulaire Accacia le 12 décembre 1974, puis évêque de Sangmélima le 22 juillet 1983 et évêque d'Ebolowa-Kribi le 20 mai 1991 charge qu'il conserve jusqu'à sa retraite le 15 mars 2002. Pour lui, l'enfant était au centre de sa préoccupation à travers le respect de ses droits afin d'un avenir radieux dans son ouvrage : *préparation de l'enfant chrétien à un heureux avenir par la prière et l'action*. Cf. D. Ndachi Tagne : "Mgr Jean Baptiste Ama est décédé", *Cameroun Tribune*, 1<sup>er</sup> mars 2004, consulté le 3 février 2017.

<sup>55</sup> Prêtre italien qui travaille au service du Saint Siège et était nonce apostolique en 2004.

<sup>56</sup> Afrique-Cameroun-nomination de l'évêque d'Ebolowa-Kribi, fields.org consulté le 7 novembre 2018.

<sup>57</sup> *Arcivescono di Yaoundé Cameroun et nominera dell amministratore apostolicosede vacante et admintur santaesedis, bulletino quotidiano sur press vatican*, consulté le 29 juillet 2013.

archevêque métropolitain de Yaoundé et installé le 22 novembre de la même année<sup>58</sup>. Il reçoit le *pallium*<sup>59</sup> *pao pierpioppi*, le 11 juillet 2015<sup>60</sup>.

**Photo 9: Mgr Jean Mbarga**



**Source :** *Album Centenaire de L'Eglise Catholique...p. 152.*

Né le 18 mai 1956 à Ebol Medzou, il est consacré prêtre le 5 décembre 1981 par Mgr Jean Zoa en 1998 il est nommé consultant du conseil pontifical pour la culture et en 2001 au conseil pontifical pour les laïcs, évêque d'Ebolowa Kribi, puis évêque Ebolowa suite à la création du diocèse de Kribi du 15 octobre 2004 au 31 octobre 2014, archevêque de Yaoundé depuis le 31 octobre 2014<sup>61</sup> et installé le 22 novembre à la cathédrale Notre-Dame- des- Victoires de Yaoundé.

**Tableau 10: Liste des évêques du diocèse de Kribi**

Diocèse de Kribi		
Année d'exercice	Responsable ecclésiastique du diocèse	Date de création du diocèse
19-06-2008 au 04-06-2014	Joseph Befe Ateba <sup>62</sup>	19 juin 2008
07-11-2015 à nos jours	Damase Zinga Atangana	

**Source :** *Synthèse documentaire sur la base des données collectées au sein des diocèses d'Ebolowa et Kribi.*

<sup>58</sup> J.F.Belibi, "Mgr Jean Mbarga installé à la cathédrale de l'archidiocèse de Yaoundé", consulté le 7 janvier 2016.

<sup>59</sup> Il est un ornement liturgique catholique consistant en une bande d'étoffe blanche dont le port sur la chasuble est réservé au pape, aux primats, aux archevêques métropolitains et à quelques évêques rares pendant la célébration.

<sup>60</sup> J. D. Obama, "archidiocèse de Yaoundé : Mgr Jean Mbarga reçoit le Pallium", *Nouvelle Expression.info.org* 13 juillet 2015, consulté le 8 novembre 2018.

<sup>61</sup> Mgr Jean Mbarga, archidiocèse de Yaoundé. Consulté le 7 novembre 2015.

<sup>62</sup> Né le 25 avril 1962 à Nkoabe dans la région du centre et mort le 4 juin 2014 à Pretoria. Il est ordonné prêtre le 20 juin 1987, puis nommé évêque de Kribi le 19 juin 2008, charge qu'il occupe jusqu'à sa mort. Cf, fiche catholique ; "nécrologie, Mgr Befe Ateba est décédé, cameroon" notice.com, 4 juin 2014, consulté le 12 septembre 2017.

Cette structure ecclésiastique est l'une des dernières érigées par le Souverain Pontife au Cameroun. Sa position répond aux besoins des autorités d'agir de concert avec l'Etat sur les questions de développement. En conséquence, la question que l'on a besoin est celle de savoir comment en est-ont venue aux conférences nationales souveraines?

### 5- L'idée de l'instauration des conférences nationales souveraines

Justement, les réserves à l'égard du phénomène de la conférence nationale partent de l'admiration du cas le plus favorable :

Il a la beauté de la chose unique, incomparable. Le modèle béninois ne s'exporte pas. Ses copies sont toujours défectueuses, voire caricaturales. Le prix du mimétisme est l'artifice, qui fait violence aux données et à l'histoire spécifiques de contrées différentes. La conférence nationale n'est pas une panacée, en ce premier sens qu'elle ne sied pas à toutes les constitutions, à tous les organismes. Ils n'ont pas l'air de manquer de bon sens, ceux qui l'applaudissent ici et la désapprouvent ailleurs, ni de prudence ceux qui n'en vantent les mérites qu'après-coup, quand elle est légitimée par ses victoires et l'institutionnalisation d'une légalité supérieure à celle qui prévalait avant sa tenue. Pourquoi céder à l'enthousiasme illuminé? La conférence nationale n'est pas une panacée, en un deuxième sens. Elle n'est pas la potion magique, qui, en un instant, guérit de tous les maux. Elle n'a pas été une recette miracle, même pour le Bénin, qui se débat encore avec ses problèmes les plus cruciaux, ceux de la vie quotidienne. Il reste à conclure que, pour intéressante qu'elle soit, la conférence nationale n'est pas l'unique voie d'approche des problèmes africains de l'heure. Il suffit de rappeler, que sa revendication ne se fait entendre que dans la zone francophone de l'Afrique subsaharienne. Son concept ne semble pas pouvoir se formuler dans l'idiome et la vie politique anglo-saxonne. Jugée à ses résultats concrets, elle ne décourage pas la comparaison avec d'autres expériences récentes, comme celle des élections libres qui culbutent des régimes de parti unique et écartent du pouvoir le père fondateur<sup>63</sup>.

Cette citation donne une idée précise du phénomène des conférences nationales qui était à la fois nouveau et ponctuel, afin de le relativiser, de la même manière qu'il convient de le faire pour d'autres concepts qu'on exporte de continent en continent, comme s'il s'agissait d'un remède miracle. Éboussi, n'accorde pas une attention particulière au fait que des évêques aient été choisis pour présider les conférences nationales dans cinq des huit pays où elles se sont tenues; cependant, concernant le cas du Bénin, il relève qu'" Il était difficile de trouver une personnalité d'envergure qui n'eût pas été associée aux égarements du passé, compromise par la connivence à ses exactions, à ses mensonges, à ses extorsions, de manière active ou passive"<sup>64</sup>.

Parmi celles qui étaient au-dessus de tout soupçon de complaisance, il n'y en avait guère qui ne fussent animées de partisanerie, d'esprit de revanche ... Mgr de Souza a été tenu éloigné du brouillamini béninois par ses fonctions de recteur de l'Institut catholique de l'Afrique de

<sup>63</sup> Les lettres pastorales des conférences épiscopales nationales, sur des sujets socio-politiques ou économiques, sont nombreuses dans *La Documentation Catholique* et dans diverses autres publications et revues chrétiennes sur le continent et ailleurs. A l'occasion de son cinquantenaire, la Conférence épiscopale nationale du Cameroun a publié *L'enseignement social des évêques du Cameroun. 1955-2005* à l'Édition AMA-CENC, septembre 2005.

<sup>64</sup> J. C. Djereke, *Rome et les Eglises d'Afrique, proposition pour aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan 2005, p. 65.



l'Ouest à Abidjan. Il a acquis une réputation méritée de pondération, d'ouverture et d'humanité<sup>65</sup>.

Si pour Éboussi, Mgr de Souza a été choisi surtout en raison des mérites personnels, d'autres s'attardent davantage sur l'autorité morale de l'Église que ces évêques-présidents représentent au sein de toutes les couches de la population, y compris dans les plus hautes sphères de l'État<sup>66</sup>. Dans le cadre restreint des conférences nationales, leur présence imposait un respect mutuel entre les participants, et leur rôle de modérateur a pu fléchir les durcissements et apaiser les antagonismes<sup>67</sup>.

Dans le cadre plus large de la restructuration sociale, en vue d'une meilleure gestion du vivre ensemble et du bien commun, ils étaient, théoriquement, les personnes les mieux indiquées pour animer l'action générale<sup>68</sup>. C'est d'ailleurs, ce qu'en dit l'un d'eux, Mgr Monsengwo, dans son discours à la cérémonie de son installation à la présidence du bureau provisoire de la Conférence nationale souveraine du Zaïre, le 24 décembre 1991:

À travers ma modeste personne, c'est surtout, l'Église et toutes les confessions religieuses que le peuple a choisies : elles, dont la mission est précisément de rassembler les enfants de Dieu dispersés dans le monde. C'est pourquoi je m'efforcerai d'être l'homme de tous, sans acception de personne et surtout sans ambition politique aucune, précisément pour aider la Conférence Nationale Souveraine à devenir toujours davantage la préfiguration de la future société zaïroise : une société de frères et de sœurs, une société bâtie sur la justice, le droit, la vérité, le travail et la paix<sup>69</sup>.

Mgr Kombo, du Congo voisin, va dans le même sens, quand il s'agit de dire son indisponibilité à briguer la magistrature suprême après son mandat à la tête du Haut Conseil de la République : "Nous sommes à une période, qui permet à un prêtre de jouer son rôle dans la chemise que vous lui avez donnée. Mais après cette période, il faudra que le président soit soutenu par une classe ou par un parti. Or je ne peux pas me laisser soutenir par un parti, fût-il celui des anges"<sup>70</sup>.

---

<sup>65</sup> Vr Maurice Cheza et al, *Les évêques d'Afrique parlent, 1969-1992*. Documents pour le synode africain, Paris, Centurion, 1992; *Le synode africain. Histoires et textes*, Paris, Karthala, 1996; " L'Afrique tout entière traverse une crise grave", "*Lettre du Comité permanent du SCEAM aux chefs d'Etat d'Afrique et de Madagascar*", le 10 mars 1993, in *DC* n° 2073 de juin 1993 ; " L'Église et la promotion humaine en Afrique aujourd'hui ", exhortation pastorale du SCEAM réuni du 15 au 22 juillet 1984 à Kinshasa, in *DC* n° 1913 de mars 1986 ; "Séminaire panafricain sur la justice et la paix. Résolution du SCEAM 1988 ", in *Spiritus* n° 114 de février 1989.

<sup>66</sup> B. Munono Muyembe, *Eglise, évangélisation et promotion humaine. Le discours social des évêques africains*, Éditions Universitaires Fribourg, Suisse, 1995, p. 123.

<sup>67</sup> Djereke, *Rome et les Eglises d'Afrique...*, p. 67.

<sup>68</sup> Leur souci pour le peuple, en même temps que leur désintérêt pour le pouvoir politique, en tant qu'hommes d'Église, en faisaient des têtes froides et lucides pour conjurer les manœuvres politiciennes qui avaient mené les pays à la faillite, et pour ouvrir la voie vers un système de gouvernement qui correspond aux réalités du pays et est conçu par le peuple pour son développement intégral.

<sup>69</sup> Djereke, *Rome et les Eglises d'Afrique...*, p.76.

<sup>70</sup> Ibid.

Les évêques-présidents des conférences nationale comprennent que ce rôle est confié non à leur personne d'abord, mais à l'autorité morale de l'Église, qu'ils représentent et en qui le peuple a confiance; ils sont conscients de l'importance de ce rôle par lequel, le peuple attend qu'ils les mènent vers un nouveau départ plus avisé; ils comprennent aussi que ce rôle est ponctuel, parce que spécifiquement créé pour la situation, et qu'on en attend des résultats rapides et probants. Malheureusement on ne peut pas dire, que les résultats des conférences nationales, en général, aient été probants, puisque, dans la plupart des cas, la démocratie, qu'on a brandie aux populations comme le remède miracle, a plutôt été un leurre dans bien des cas<sup>71</sup>.

Jean Claude Djereke s'est interrogé sur le résultat de la présidence des conférences nationales par les évêques<sup>72</sup>. S'il ne met pas en doute, la perspicacité de ces pasteurs qui ont évité à leur pays en crise une explosion imminente qui ne faisait plus l'ombre d'un doute, il évoque des insuffisances qui ont mené à une réconciliation et une restructuration sociales superficielles<sup>73</sup>.

Dans le cas du Congo, il se demande comment Mgr Kombo, avec tout le pouvoir dont il disposait, n'a pas pu faire venir le Président Sassou Nguesso devant la Conférence nationale pendant toute sa longue durée (105 jours), pour confesser ses crimes pourtant connus, ni faire " voter une loi excluant définitivement du jeu politique des gens (les mêmes depuis l'indépendance) prêts à des alliances contre nature parce qu'intéressés plus par leur enrichissement personnel avec l'argent du pétrole que par la construction de routes, d'hôpitaux et d'écoles<sup>74</sup> ?

Quant à l'ex-Zaïre, il parle du manque de fermeté de Mgr Monsengwo, qui avait le soutien de tout le peuple, face au président Mobutu qui, malgré le rejet du peuple, défiait et méprisait toute la nation<sup>75</sup>.

À cet effet, il cite Wamu Oyatambwe qui reproche : " à l'archevêque de Kisangani "des erreurs d'appréciation, une certaine naïveté et une approche dogmatique de la réalité

---

<sup>71</sup> La gestion du vivre ensemble et du bien commun est des plus catastrophiques : des pays comme le Niger, le Bénin, le Mali ou encore la Guinée comptent aujourd'hui encore parmi les plus pauvres du monde; d'autres comme le Congo ou l'ex-Zaïre ont été saccagés par des guerres fratricides qui n'en finissent plus.

<sup>72</sup> J. C. Djereke, *L'engagement politique du clergé catholique en Afrique*, Paris, Karthala, 2003, p.34.

<sup>73</sup> Ibid.

<sup>74</sup> Ibid.

<sup>75</sup> Ibidem.

politique"<sup>76</sup>. Avant de conclure, évoquant *Pacem in terris*, que la réconciliation nationale au Congo et dans l'ex-Zaïre : "à notre avis, n'obligeait pas à faire l'impasse sur la justice qui implique une reconnaissance des torts commis, un sincère regret de la part des coupables (...) et une volonté de réparation, condition d'une réparation et d'une paix vraies, durables et profondes"<sup>77</sup>.

Il n'en est pas autrement du Togo, où les militaires du président Eyadema ont tenu en respect l'archevêque de Lomé et tous les participants à la conférence nationale, pourtant souveraine, les obligeant à débâter inutilement<sup>78</sup>. Et que dire du Gabon, sinon que la conférence nationale n'était qu'une farce, puisqu'elle n'a même pas pu obtenir d'être souveraine<sup>79</sup>. Il a fallu se déporter en France, en octobre 1994, pour obtenir, des Accords de Paris, que le Président Bongo cède quelques strapontins à ses opposants pour calmer leur excitation<sup>80</sup>.

L'expérience des évêques-présidents des conférences nationales permet de comprendre que, malgré la confiance manifeste des populations en l'Église et malgré le dévouement de ses pasteurs à la cause nationale, elle ne dispose pas d'un pouvoir magique qui lui permette de résoudre les situations de crises socio-politique et économique qui minent l'Afrique. Malgré leur probité, il n'est pas certain que les évêques et les prêtres soient des gestionnaires appropriés de la chose politique, et pas seulement pour des raisons canoniques ou des questions de principe, ou par manque de formations et de dispositions humaines adéquates. Des théologiens africains, nous révèlent une autre dimension de l'engagement socio-politique de la hiérarchie catholique en Afrique, avec ses limites à apporter les changements souhaités. Qu'en est-il alors du Cameroun ?

## II- LES MOTIFS DE LA RENCONTRE TRIPARTITE

C'est de cette nouvelle Constitution, que devait se dégager, la loi électorale en vue des scrutins qui institueraient les nouveaux représentants du peuple dans la nouvelle configuration politique du pays, et à différents niveaux : municipal, législatif et exécutif.

---

<sup>76</sup> "Activité communiste anticatholique au Cameroun", *Lettre commune des vicaires apostoliques*, in *DC*, N°. 1198 du 1er mai 1955, col. 545-550. La mise en garde de cette lettre contre le communisme athée est reprise dans la "Déclaration commune des Ordinaires d'AOF et du Togo" suite à leur réunion plénière du 16 au 24 avril 1955 à Dakar, in *DC*, n°. 1200 du 29 mai 1955, col. 665-674, ainsi que dans le "Message des évêques de l'Afrique équatoriale-Cameroun" suite à leur Assemblée plénière du 11 au 15 juin 1965 à Yaoundé, in *DC*, N°. 1453 d'août 1965, col.1410-1412.

<sup>77</sup> Kentia, "Un enseignement social de l'église pour l'Afrique ...", p.189.

<sup>78</sup> L. Cornaz, *L'Église et l'Éducation, mille ans de tradition éducative*, Paris, L'Harmattan, 1995, pp.137-160.

<sup>79</sup> P. Savino., *Cent ans d'évangélisation au Cameroun ...*, p.189.

<sup>80</sup> Ibid.

### 1- Le souci d'organiser les élections (municipales, législatives et présidentielles).

C'est à la surprise générale, que le président de la République, après deux reports, annonce au soir du 7 février 1992 que les législatives anticipées se tiendront à la date du 1<sup>er</sup> mars<sup>81</sup>. Des leaders politiques tirent la sonnette d'alarme : il s'agit, surtout de l'opposition, mais aussi de John Ngu Foncha<sup>82</sup> et Salomon Tandeng Muna<sup>83</sup>, deux anciens membres du gouvernement et du parti au pouvoir, et depuis peu à la retraite. À côté d'eux, un groupe de personnalités de la société civile, parmi lesquelles, les pasteurs-présidents des Églises protestantes EEC et UEBC et le cardinal Tumi, lancent un appel<sup>84</sup>. Ce dernier a pour objectif d'attirer l'attention sur le risque d'une nouvelle fronde sociale<sup>85</sup>. Il rappelle en outre, les décisions et l'esprit issus de la tripartite, ainsi que l'engagement pris à cet effet par le gouvernement qui, avec les autres participants, en a paraphé la déclaration finale<sup>86</sup>. Ce groupe conseille au président de la République : "de suspendre toutes les opérations électorales aux fins de permettre leur meilleure préparation, laissant ainsi à la commission constitutionnelle le temps de terminer et de présenter les résultats de ses travaux à la 2<sup>e</sup> tripartite, avant les élections"<sup>87</sup>.

Les autres évêques, ni individuellement, ni collectivement, n'auront le même réflexe de guetteur, et leur silence à ce moment fut d'autant plus éloquent que les populations, et même des leaders politiques, avaient besoin d'un avis lucide, dépouillé du halo des passions qui mettaient en balance la participation ou non à ces élections<sup>88</sup>. Les hésitations étaient si fortes, que le gouvernement dut mettre dans la balance la somme de 500 000 000 de francs CFA pour tous les partis politiques qui accepteraient de présenter des candidats aux législatives du 1<sup>er</sup> mars 1992<sup>89</sup>.

---

<sup>81</sup> Communiqué sur la convocation des élections de 1992, Archives du MINAT.

<sup>82</sup> John Ngu Foncha est un ancien premier ministre du Cameroun occidental, ancien vice-président de la République fédérale du Cameroun, membre du RDPC, le parti au pouvoir et ancien grand chancelier des Ordres nationaux.

<sup>83</sup> Salomon Tandeng Muna est, lui aussi, un ancien premier ministre du Cameroun occidental, ancien vice-président de la République fédérale du Cameroun et ancien président de l'Assemblée nationale.

<sup>84</sup> "Appel de certaines personnalités indépendantes et des églises du Wouri face aux échéances électorales," in *Le Messager* n° 250 du 20 février 1992, p.16.

<sup>85</sup> Ibid.

<sup>86</sup> Ibid.

<sup>87</sup> Ibidem., p.18.

<sup>88</sup> Elles étaient convoquées dans un environnement biaisé, certes, et certains refusaient d'y participer pour ne pas servir de caution à une mascarade; pourtant, refuser d'y participer, c'était se soustraire à la possibilité de contrer les abus du pouvoir sur un terrain légal, et réengager le cycle de violence qui avait si douloureusement marqué l'année précédente.

<sup>89</sup> Eboussi, *la démocratie emballée...*, p.45.

Éboussi dit à cet effet : " Une ligne de partage s'est dessinée entre ceux qui tiennent que tout est négociable et ceux qui pensent que les libertés ne se troquent pas contre des avantages personnels voire collectifs, qu'elles ne se prescrivent : le gradualisme et les alliages d'autoritarisme et d'ingrédients divers sont des leurres"<sup>90</sup>. Cependant, il finit par reconnaître que " le pari était permis, dans un sens ou un autre "<sup>91</sup>.

Certains se prêtèrent donc au jeu du pouvoir, tandis que d'autres s'en abstinrent<sup>92</sup>. Cela ne fut, bien sûr, pas pour favoriser les rapprochements, puisque désormais, au lieu de deux, il y avait trois camps politiques : le pouvoir, " l'opposition responsable " et " l'opposition radicale ". C'est du moins ce qui existait en apparence, puisqu'on observera par la suite " la récupération" progressive de ceux qui prétendaient initialement jouer le rôle de force alternative de l'opposition et de contrôle de l'Exécutif monocratique<sup>93</sup>. Le régime s'étant assuré une marge de manœuvre et disposant de l'immense supériorité que lui donne la libre disposition des moyens et des ressources de l'État, peut passer à la phase suivante de sa manœuvre. Il procède par objectifs successifs coupés de négociations apparentes ou de pauses. C'est la " manœuvre de l'artichaut " ou la tactique du " salami "<sup>94</sup>. Et l'objectif suivant était, certainement, la présidentielle anticipée.

En attendant, la part du social qui pouvait encore se faire entendre, c'est-à-dire l'enseignement, ne cessait d'amplifier son cri de désespoir. En réponse, aux revendications des étudiants de l'Université de Yaoundé, la seule ayant le plein statut d'université jusqu'alors, le gouvernement avait érigé en nouvelles Universités, les unités universitaires qui existaient à Douala, Buea, Dschang et Ngaoundéré<sup>95</sup>. Subsistaient les "gigotements" de l'enseignement confessionnel, pour lequel, aucune riposte politique efficace n'était encore mise en place<sup>96</sup>. Après avoir boycotté la " semaine de la jeunesse "<sup>97</sup>, les secrétaires à l'éducation des différents diocèses, réunis autour de l'abbé Pierre Béténé<sup>98</sup>, annonçaient un débrayage d'avertissement pour le 24 et 25 février dans tous les établissements scolaires catholiques du

---

<sup>90</sup> P. Savino Palermo., *cent ans d'évangélisation ...*, p.201.

<sup>91</sup> Eboussi, *La démocratie de transit au Cameroun ...*, p.106.

<sup>92</sup> Ibid.

<sup>93</sup> Ibid.

<sup>94</sup> Ibidem., p.77.

<sup>95</sup> Une décision politique qui, même si elle n'allait pas tarder à montrer ses limites face à la question sociale réelle qui se posait à l'enseignement supérieur au Cameroun, retardait l'échéance d'une nouvelle flambée.

<sup>96</sup> Ottou Ekani, 75 ans, entretien du 26 juin 2020 à Mbankomo.

<sup>97</sup> Au Cameroun, la journée du 11 février est dédiée à la jeunesse qui célèbre la fête nationale. La semaine qui précède cette journée est consacrée à diverses activités communautaires et sportives, et est appelée à cet effet la " semaine de la jeunesse".

<sup>98</sup> Représentant permanent de l'enseignement catholique.

Cameroun, soit environ 360 000 élèves répartis dans près de 1300 établissements du primaire et du secondaire<sup>99</sup>. La stratégie initiée voulait forcer le gouvernement à résoudre les trois revendications suivantes :

-Le paiement de la totalité des subventions décidées des années budgétaires 1991 et 1992 ;

- La révision à la hausse de ces subventions.

La création d'une commission mixte où, l'État et les responsables de l'enseignement confessionnel travailleraient ensemble pour trouver une solution définitive et globale aux problèmes spécifiques de cet ordre d'enseignement<sup>100</sup>. Pius Njawe, fait un compte rendu précis et concis de la situation dans laquelle, se trouve cet ordre d'enseignement en ces premiers mois de 1992<sup>101</sup>.

## **2- L'établissement des rapports conflictuels entre les pouvoirs publics et l'enseignement confessionnel**

À l'origine de ces rapports conflictuels, entre les pouvoirs publics et l'enseignement confessionnel, se trouve le non-respect par l'État des engagements pris en matière de subventions<sup>102</sup>. L'abbé Pascal Nsoe souligne ainsi que :

L'action de l'Eglise reçoit l'appui de L'Etat dans les domaines tels que l'éducation Catholique... il revient donc à chaque évêque de mettre en place une philosophie, une praxis pour un chrétien bien épanoui et équilibré dans son milieu social, culturel, politique, ainsi que dans sa spiritualité. Précisément pour l'archidiocèse de Yaoundé mon point de vue est celui-ci : les domaines de l'éducation et de la santé sont demeurés nos domaines de prédilection dans la quête de l'équilibre humain. Ceci sans oublier les divers encadrements spirituels qui font partie des offices ordinaires de l'Eglise<sup>103</sup>.

Pour n'avoir pas pris ce fait en compte dans la province ecclésiastique de Yaoundé , L'Etat est devenu le moloch de l'enseignement confessionnel ; résultats : maîtres et professeurs attendent des mois, parfois plus d'un an, pour se voir verser, au compte-gouttes, des salaires de catéchistes qui paient à peine leurs loyers<sup>104</sup>. Surtout que dans le même temps, l'État multiplie la création d'écoles publiques et encourage, le surpeuplement des écoles existantes où, l'on retrouve souvent des classes de près de 200 élèves<sup>105</sup>.

<sup>99</sup> O. Ekani, 75 ans, entretien du 26 juin 2020 à Mbankomo.

<sup>100</sup> Idem.

<sup>101</sup> P. Savino Parlermo., *Cent ans d'évangélisation ...*, p. 207.

<sup>102</sup> Non seulement, celles-ci se sont amaigries au fil des ans, devenant presque insignifiantes au regard des charges auxquelles les écoles doivent faire face, mais elles ne sont même plus régulièrement versées.

<sup>103</sup> L'Abbé Pascal Nsoe, 42 ans, entretien du 5 juin 2020 à Youndé.

<sup>104</sup> C. Onkabiang, 68 ans, entretien du 15 avril 2019 à Bafia.

<sup>105</sup> T. Ongbassoben Mouté, 59 ans, entretien du 15 avril 2019 à Bafia.

Au détriment des écoles confessionnelles dont les effectifs, à la faveur de la récession économique, dégringolent d'année en année. Tant et si bien que des écoles ont dû fermer dans certaines localités, tandis que d'autres continuent à tirer le diable par la queue<sup>106</sup>. Ignorant le fait que c'est tout l'ordre de l'enseignement confessionnel, qui crie ainsi sa détresse, la presse gouvernementale tente de politiser le " débrayage d'avertissement " de l'enseignement catholique, en le rapprochant des mots d'ordre des opérations " villes mortes ", avant d'évoquer, la mauvaise gestion et la décadence de cette "affaire privée ", que l'État a bien voulu aider " parce qu'il s'agissait d'un service d'intérêt national "<sup>107</sup>. Un point de vue étriqué, qui se refuse à regarder, la crise de l'éducation qui frappe tous les ordres d'enseignement au Cameroun<sup>108</sup>. C'était le même cas dans l'arrière-pays avec l'école catholique d'Evodoula qui ne réussissait plus à tenir faute de moyens et de la précarité financière des chrétiens de cette zone.

### **3- L'éducation : un espoir dans cette contrée pour la formation des hommes**

Le système éducatif est hérité de la colonisation, ce système colonial visait essentiellement à former les auxiliaires de l'administration orientés vers la fonction publique. Il a fini par créer des individus socialement inadaptés, culturellement désaxés et économiquement improductifs. Au point que les efforts de scolarisation n'ont pas produit le développement souhaité. A la création de l'école catholique d'Evodoula les populations et chrétiens avaient vu une opportunité à saisir dans le processus de formation des hommes.

#### **i-La formation intellectuelle et culturelle**

A la création de l'école, il était question de former des cadres capables de remplacer les fonctionnaires coloniaux. Au fur et à mesure qu'on évoluait, cette formation ne cadrait plus avec les exigences du développement économique et social du pays. De nombreuses insuffisances dans le système éducatif sont constatées, en particulier l'inadéquation de la formation au marché de l'emploi. C'est ainsi que plusieurs réformes ont été menées pour pallier à ces insuffisances et adapter le système éducatif aux réalités du pays<sup>109</sup>.

Notons cependant que depuis quelques années, l'on assiste à un phénomène préoccupant : la baisse de niveau dans les écoles. Ces causes sont multiples et connues: problème des

---

<sup>106</sup> Cf. Annexe n°6, Communiqué final des évêques du Cameroun réunies du 24 au 27 novembre 1988 porté sur le problème scolaire et la perspective de la célébration du centenaire de l'Eglise catholique.

<sup>107</sup> Ndzinga Amougou, " Où est passée l'éthique ? ", *Cameroon Tribune* N° 5077 du 23 et 24 février 1992, p. 5.

<sup>108</sup> O. Ekani, 75 ans, entretien du 26 juin 2020 à Mbankomo.

<sup>109</sup> P. Betene et J. P. Messina, *L'enseignement au cours Catholique au Cours de la période missionnaire Française (1916-1990)*, 1992, p.32.

subventions puisqu'en 1905 la loi avait consacré la séparation de l'Eglise et de l'Etat<sup>110</sup>. Mieux gérées et mieux combattues ces causes peuvent redonner à l'école son niveau d'antan.

Plusieurs facteurs expliquent la baisse de niveau scolaire dans la région d'Evodoula. La conjoncture socio-économique, le manque d'infrastructures scolaires et de matériel didactique, la non-qualification des enseignants eux-mêmes, les pesanteurs causées par l'inadaptation des programmes scolaires.

Pour ce qui est du Cameroun, le décret du 23 mars 1921 accordait une autonomie financière au territoire sous l'autorité du gouverneur. Il n'était donc pas question de se réjouir car le territoire ne devait plus compter sur le financement de la métropole, il fallait donc trouver sur place les financements des différentes activités. Mgr Xavier Vogt va donc compter sur le denier du culte pour le fonctionnement des écoles<sup>111</sup>.

Sur le plan socio-économique, les grèves à répétition des enseignants pour revendiquer le versement de leurs arriérés de salaires exercent une action négative sur la qualité de l'enseignement. Au milieu des années 1990, l'enseignement catholique a pu subir, comme les familles dont il accueille les enfants, les effets de la crise économique<sup>112</sup>, enregistrant des baisses d'effectifs parfois sensibles. Conséquence : des programmes scolaires inachevés, une mauvaise préparation des cours faute de motivation et l'abandon des élèves à leur sort. Les budgets consacrés à la formation (éducation, enseignement supérieur et alphabétisation) représentaient plus de 3 % du produit intérieur brut au début des années quatre-vingt-dix, ils n'en représentent plus que 1,5 % dans les années 1995 et 1997, une proportion particulièrement faible au regard des comparaisons internationales<sup>113</sup>.

## **ii-La Formation humaine et sociale**

En dehors de la formation intellectuelle, l'école à Evodoula donne aussi les bases de la formation humaine et sociale. Vu la situation politique du pays, au lieu d'être un lieu de formation, l'école devient une scène de violences. Certains élèves, n'ayant pas atteint le niveau, s'en prennent aux enseignants. A cause des moyens financiers budgétaires limités, beaucoup de villages ne disposent pas d'écoles. Soucieux de la formation de leur progéniture, les parents créent des écoles dites communautaires surtout en milieu rural. Ceux-ci financent et gèrent eux-

---

<sup>110</sup> Ibid. p.47.

<sup>111</sup> Ibid.

<sup>112</sup> R. Djame. P. Esquier, M. Onana. B. Mvogo, *Les écoles privées au Cameroun*, Paris, HPE- UNESCO, 2000, p. 29.

<sup>113</sup> Ibid, p.30.



mêmes ces écoles. Les enseignants dans ces écoles sont le plus souvent des jeunes scolarisés n'ayant pas de formation pédagogique et des fois n'ayant pas le niveau requis pour enseigner<sup>114</sup>.

### **iii-Problèmes du système éducatif privé catholique au Cameroun dans le diocèse d'Obala : l'école Marie Reine de l'univers d'Evodoula**

Ils se résument en ces quelques points:

L'insuffisance d'infrastructures scolaires avec des salles de classes aux matériaux locaux engendrant l'interruption des cours en cas d'intempéries, faute de constructions fiables<sup>115</sup>. L'iniquité dans la répartition des infrastructures scolaires dans l'ensemble du pays à cause de la mauvaise perception de la géopolitique. Le manque de manuels, de matériels didactiques et de bibliothèques. Nous pouvons ajouter d'autres éléments répertoriés sur le terrain. A savoir :

L'insuffisance du personnel enseignant qualifié, contraignant au recrutement d'enseignants suppléants sans formation pédagogique ;

L'inadéquation entre les enseignants et les réalités du terrain à travers les textes anachroniques, des programmes non réactualisés.

L'irrégularité des salaires du personnel enseignant<sup>116</sup> ;

La faiblesse du pouvoir d'achat des parents qui ne peuvent plus soutenir la scolarité de leurs enfants;

La corruption en milieu scolaire;

La mauvaise gestion des ressources Humaines par les dirigeants, ce qui va rendre impossible, voire difficile l'évangélisation du milieu scolaire catholique<sup>117</sup>.

Ces différentes insuffisances entraînent une baisse de niveau générale, une démobilisation du personnel enseignant et une inadéquation de la formation avec l'emploi<sup>118</sup>. D'où cette baisse de niveau tant décriée.

A l'interprétation, l'enseignement privé en général et confessionnel en particulier pose son problème en terme financier, l'enseignement public est devenu la "vache à lait" de quelques fonctionnaires à qui ces établissements ont été livrés :

Pour inscrire leurs enfants, les parents doivent verser des frais de scolarité qui disent d'autant moins leur nom qu'ils garnissent directement les comptes particuliers des chefs desdits établissements ou de certains autres responsables de l'Éducation nationale. Qui

---

<sup>114</sup> Ibid., p.45.

<sup>115</sup> AMCE, journal de la mission Catholique du 16 juin 1956, p. 8.

<sup>116</sup> Cf. Annexe n° 7, Lettre pastorale des évêques du Cameroun sur l'enseignement catholique, juin 1988, pp. 2-6.

<sup>117</sup> P. Betene, *L'enseignement Catholique au Cameroun 1890-1990*, Bologna, Aprile 1992, p.69.

<sup>118</sup> F. Beyina, 56 ans, entretien du 26 septembre 2016 à l'école Catholique d'Evodoula.

plus est : désormais, les parents sont, de gré ou de force, membres des APE qui construisent des bâtiments, les équiper et recrutent des vacataires pour suppléer au déficit chronique d'enseignants. En effet, alors que le nombre d'enseignants que le MINEDUC envoie chaque année sur le terrain se réduit comme une peau de chagrin, les effectifs connaissent une croissance quasi exponentielle<sup>119</sup>.

Les collectivités locales, se doivent de prendre en main la gestion de l'école. Elles seules peuvent mettre fin à l'usage qui, actuellement, consiste à créer des établissements sur papier, à les faire bâtir par les parents et à les confier en gérance libre aux agents de l'État. Le résultat en est que les effectifs sont pléthoriques, que les chefs d'établissement et autres officiels de l'enseignement exploitent sans vergogne les membres des collectivités locales<sup>120</sup>.

Le 30 avril, le Secrétariat général de la conférence épiscopale porte à la connaissance du public, le point de vue de l'épiscopat camerounais sur la question scolaire au Cameroun ; dans un *Mémorandum* adressé à la commission mixte, mise en place par Simon Achidi Achu<sup>121</sup>. Ensuite, il s'adresse, à la fin de l'Assemblée plénière qui s'est tenue du 27 avril au 2 mai 1992 à Yaoundé sur le thème " De la première à la seconde évangélisation ". La CENC publie une Déclaration des évêques du Cameroun sur l'enseignement catholique<sup>122</sup>.

L'archevêque de Yaoundé, avait, au titre d'évêque hôte, rencontré Achidi Achu pour lui parler de cette Assemblée plénière au cours de laquelle, on débatta des problèmes critiques de l'enseignement catholique, avec l'espoir que le Premier Ministre prendra en main ce problème, car ce dernier a, à ce sujet, tous les éléments pour envisager une nouvelle approche sans passion ni idéologie<sup>123</sup>. Comme pour la tripartite et les autres rencontres-concertations initiées par le passé, une Commission mixte sur l'enseignement privé se réunira, mais sans déboucher sur une résolution concrète des problèmes financiers qui hypothèquent l'épanouissement de l'enseignement confessionnel et compromettent de façon certaine son avenir. Il s'agissait, comme d'habitude, d'une manœuvre politicienne,

---

<sup>119</sup> Récapitulons : les parents doivent contribuer à la construction des locaux, à leur équipement et à la rétribution des vacataires, et se faire rançonner à l'entrée de l'école ou du collège pour ensuite voir leurs enfants s'entasser à plus de cent par classe. La faillite de l'Etat postcolonial devant les problèmes de l'école est désormais établie. Les perturbations que connaît le secteur privé et l'abandon dont souffrent les établissements publics le prouvent à suffisance.

<sup>120</sup> J. Keudjeu, *Le contrôle de l'état sur les collectivités locales au Cameroun*, Paris, Univ Européenne, 2012.

<sup>121</sup> Le nouveau premier ministre nommé à la suite des législatives du 1er mars.

<sup>122</sup> Communiqué du CENC, archives du CDO.

<sup>123</sup> Eboussi, *Démocratie en transit...*, p.87.

négociation apparente qui permet de calmer les ardeurs et de gagner le temps nécessaire pour l'affermissement de l'autorité de l'État mise à mal ces dernières années<sup>124</sup>.

La présidentielle anticipée du 11 octobre fut l'occasion rêvée pour réaliser ce dessein, et, à cet effet, un marchandage éhonté au sujet du code électoral se tiendra à l'Assemblée nationale<sup>125</sup>. L'administration territoriale, qui est chargée des opérations électorales, ne lésine sur aucun moyen pour le succès de "l'homme lion"<sup>126</sup>. Faisons référence ici, à la confection des listes électorales, jusqu'au dépouillement du scrutin<sup>127</sup>. Conséquence, les résultats, proclamés le 23 octobre, sont contestés, par les partis rassemblés autour de la candidature de Ni John Fru Ndi, le leader anglophone du SDF<sup>128</sup>. Devant la résistance qui se forme à Bamenda, l'état d'urgence est décrété le 27 octobre sur toute la province du Nord-Ouest ; il sera levé le 28 décembre, après des négociations et interventions extérieures<sup>129</sup>. Mais que d'arrestations et de traitements inhumains imposés aux populations pendant ces deux longs mois<sup>130</sup>.

Las de regarder faire, Mgr Paul Verdzekov écrit aux fidèles de son diocèse, le dimanche 29 novembre 1992, les exhortant à la prière pour les victimes et les bourreaux de l'ignoble violence arbitraire qui sévit autour d'eux, au pardon et à la recherche de la paix, sans pourtant manquer de s'indigner des actes de torture perpétrés par les forces de l'ordre<sup>131</sup>. Ce texte eut pu être méconnu du grand public si, dans un communiqué publié dans *Cameroon Tribune* n°5277 du 9 décembre 1992, le gouvernement ne s'était pris à vilipender ce prélat, suite à son interview du 7 décembre à RFI sur la situation à Bamenda<sup>132</sup>. En réaction au communiqué gouvernemental, le Conseil permanent des évêques du Cameroun publie un communiqué de protestation le 11 décembre, accompagné alors du Message de l'archevêque de Bamenda à tous les chrétiens de son diocèse<sup>133</sup>. C'est ainsi que, ce texte diocésain connaîtra une

---

<sup>124</sup> Ibid.

<sup>125</sup> J. Marie. Mama, plus de 69 ans, entretien du 7 juillet 2020 à Nlong.

<sup>126</sup> Le chef de l'État camerounais est habitué à faire une récupération politique du succès sportif des "Lions indomptables", l'équipe nationale de football du Cameroun. Aussi, pour sa campagne électorale, ses conseillers en communication n'ont pas hésité à broder une fois de plus sur ce créneau porteur.

<sup>127</sup> Archives du MINAT.

<sup>128</sup> Une fois de plus, Bamenda, sa ville de résidence, prend la tête d'une protestation, accompagnée de destructions de biens : personne ne connaîtra l'identité réelle des auteurs de ces destructions, mais l'armée et la police, déjà disposées en ordre de bataille, sont commises pour réprimer la population.

<sup>129</sup> Au sujet de la présidentielle anticipée du 11 octobre 1992 et des exactions de Bamenda, voir Éboussi, *La démocratie de transit au Cameroun*, pp. 111-134.

<sup>130</sup> Ngniman., *Cameroun : la démocratie emballée...*, pp. 249-269.

<sup>131</sup> Ibid.

<sup>132</sup> *Cameroon Tribune* n° 5277 du 9 décembre 1992.

<sup>133</sup> Ibid.

envergure nationale et participera à l'accalmie socio-politique sur laquelle s'ouvre l'année 1993<sup>134</sup>.

### III- LE REVIREMENT DE L'ÉTAT ET L'INSTAURATION DE L'AUTORITARISME

La période de 1990 à 1998 est celle du retour progressif à la case de départ. Le gouvernement en place reviendra sur tous les compromis et les consensus auxquels, il a souscrit sous pression entre 1990 et 1992, procédant par petites touches, doses homéopathiques successives de manœuvres qui finissent par doper même les plus résistants.

#### 1- Le revirement de l'Etat

Cette guerre d'usure finit par faire flancher même les plus robustes<sup>135</sup>. L'appui des moyens d'État et des institutions internationales sera sollicité autant que de besoin pour servir de caution, et le RDPC, travaillera à maquiller, autant que possible, les plaintes éparses qui pourraient ternir l'image de son prince<sup>136</sup>.

L'année 1993, commence sous le signe de la "décrispation politique"<sup>137</sup>, Cela ne signifie pourtant pas que l'incident est clos, puisque Fru Ndi et ses partisans continuent de réclamer leur victoire volée. Le seul changement, c'est qu'au lieu des revendications violentes, ils acceptent désormais de se prêter à une solution négociée. Il y a aussi, les meurtrissures personnelles et communautaires dues à la répression et aux humiliations de toute sorte. De plus, il apparaît que le gouvernement a gardé la main sur toutes les structures du pouvoir républicain, autant l'Exécutif qui lui revient de droit, que le Législatif et le Judiciaire. ceci signifie, que le combat et la mort de ceux qui se sont battus pour la démocratie et l'État de droit au Cameroun depuis 1990 sont restés vains. Autant de frustrations, qui expliquent le climat délétère et la démobilisation que les évêques évoquent dans leur appel à la nation du 10 janvier<sup>138</sup>.

---

<sup>134</sup> P. Gaillard., *Le Cameroun à la rencontre de ...*, p. 215.

<sup>135</sup> Tout y passe, les diversions et ou les divisions sur des sujets importants portés au débat, le bâton et/ou la carotte pour les groupes socioprofessionnels qui manifestent quelques mécontentements, sans oublier la phagocytose et ou la démobilisation des groupes de pression ou d'opposition, jusqu'à ce que s'impose le silence de la bouche qui mange, ou de l'esprit tourmenté par la faim, ou de la tombe qui se referme.

<sup>136</sup> M. Bilobe, 72 ans environ, entretien du 8 janvier 2019 à Nkolpoblo.

<sup>137</sup> Avec la libération de ceux qui étaient incarcérés à Bamenda suite aux émeutes liées à la contestation du résultat proclamé des présidentielles le 23 octobre, ainsi que la levée de l'état d'urgence sous laquelle la province du Nord-ouest était placée.

<sup>138</sup> T. Omgbwa, 51 ans, entretien du 23 juillet 2017 à Sangmelima.

Elle avait annoncé, la recrudescence des problèmes sociaux qui ont tous été éclipsés depuis que la dimension politique a pris le devant de la scène nationale. Ici, et là, des solutions politiques y ont été proposées qui, même si elles ne tardent pas à montrer leurs limites, ont l'avantage de retarder l'échéance d'une nouvelle flambée.

C'est le cas pour l'enseignement supérieur : les étudiants et enseignants de l'Université de Yaoundé, ont manifesté pour demander de meilleures conditions de vie et de formation<sup>139</sup>. En réponse, le gouvernement érige des nouvelles universités, au mois de janvier 1993, les unités universitaires qui existaient à Douala, Buea, Dschang et Ngaoundéré, divise l'Université de Yaoundé en deux Universités<sup>140</sup>.

Pendant ce temps, du fait du Programme d'ajustement structurel, des parents qui devaient payer ces frais pour leurs enfants sont sous le coup de la baisse drastique du prix des produits de rentes, ou perdent leur emploi, s'ils sont à la fonction publique. Pour les fonctionnaires, qui ont la chance de garder leur emploi, une double baisse de salaire leur tombe dessus, d'abord à la fin du mois de janvier, et ensuite au mois de novembre, sans oublier que même le peu qui reste de ces salaires n'est pas payé régulièrement. On remarque, cependant que des fonctionnaires échappent à ces délestages financiers : ce sont les militaires, le "bras armé du pouvoir", et les magistrats dont dépend, la caution légale nécessaire à la validation des mascarades électorales qui se suivront en se ressemblant.

Les autres ordres socioprofessionnels se laissent dissuader de toute tentative de revendication, même si des enseignants, rassemblés dans la *Teachers Association of Cameroon*, tentent une résistance. L'enseignement privé, quant à lui, n'a pas fini de "broyer du noir", d'où une autre déclaration des évêques, une de plus, en date du 24 avril 1993 : L'école catholique ne doit pas mourir<sup>141</sup>.

Le caractère pathétique de cette déclaration épiscopale est à l'image du découragement dans lequel baignent les Camerounais. Aucun engouement ne se fait sentir dans quelque domaine que ce soit; c'est plutôt une démobilisation quasi générale qui semble s'installer progressivement dans tous les secteurs d'activité. Au-delà de la misère qui gagne du terrain, c'est davantage, la perspective des lendemains issus qui brise toute ardeur. La lutte des dernières

---

<sup>139</sup> Rapport ACAT 1993.

<sup>140</sup> De plus, la question des bourses toujours plus maigres et moins nombreuses constituait une des revendications majeures des étudiants : le gouvernement la résout non seulement en supprimant les bourses, mais encore en exigeant des étudiants des frais de scolarité d'un montant de 50 000 francs CFA pour une année académique normale; 25 000 francs en plus si l'étudiant doit reprendre une matière ou un examen pendant la période des vacances.

<sup>141</sup> Lettre du CNC, archives du CDO.

années, pour le changement du régime et de l'exécutif en place était portée par l'aspiration du peuple à une nouvelle façon de gouverner qui le galvaniserait, susciterait en lui de nouveaux rêves, de nouvelles perspectives, générerait des initiatives, ou tout au moins y laisserait libre cours. Hélas! Tout cet espoir s'est évanoui avec les résultats de la présidentielle d'octobre 1992, et les hommes maintenus au pouvoir ne ratent aucune occasion de faire regretter à ces populations leur bêtise de n'avoir pas poussé jusqu'au bout la logique du pire des villes mortes<sup>142</sup>. Éboussi dit à ce sujet :

La réélection du Président n'a résolu aucun des problèmes pour lesquels ce scrutin avait été anticipé. Il n'en est pas sorti une légitimité claire, incontestable donnant à son détenteur la sérénité et l'autorité nécessaire pour faire face à la crise économique et rétablir la confiance des financiers et des entrepreneurs<sup>143</sup>.

Pris en "otage" par un système, dont il n'a pas pu ou su se défaire, le peuple camerounais était en train de se laisser mourir, résigné à subir son sort dans le silence et l'indolence. Prenant conscience de cette "mort lente" par abattement à laquelle, tout le corps social se laisse aller, le Conseil permanent de la CENC, réagit par un communiqué, à la suite d'une réunion tenue à Kumbo, dans la province du Nord-ouest, le 7 décembre 1993<sup>144</sup>. Le contexte était très difficile et c'est le communiqué de la CENC bien que incomplet dans les archives, nous étions obligés de tenir compte de la *Lettre du Comité permanent du SCEAM aux chefs d'États d'Afrique et de Madagascar*<sup>145</sup>, datée du 10 mars 1993.

Cette lettre, écrite lors de la session ordinaire du Comité permanent du SCEAM à nécessité en vue du bien commun, cette lettre commence par rappeler que ceux qui l'exercent auront à répondre devant Dieu qui en est la source. Ensuite, le SCEAM attire l'attention sur la " crise grave " qui mine le continent, entraînant des souffrances multiformes dont sont victimes les populations. Outre, l'évocation des puissances du Nord qui annihilent tous les efforts économiques des pays du Sud, il interpelle, la responsabilité des dirigeants africains sur les dérives qu'entraînent la conquête du pouvoir politique et sa gestion, souvent en violation des droits humains, hypothéquant tout espoir d'avenir. Aussi, les exhorte-t-il à œuvrer pour la justice, la dignité humaine, et la paix, les assurant de son propre engagement à cet effet<sup>146</sup>.

---

<sup>142</sup> Rapport ACAT 1992.

<sup>143</sup> Éboussi, *La démocratie de transit au Cameroun*, p. 134.

<sup>144</sup> Communiqué du CENC du 13 janvier 1993.

<sup>145</sup> Ano, " L'Afrique tout entière traverse une crise généralisée ", in *La Documentation catholique*, N° 2073 du 6 juin 1993, pp. 531-532. Alger du 8 au 12 mars 1993, est signée par Christian Tumi cardinal, archevêque de Douala, président du SCEAM.

<sup>146</sup> J. Togolo Mengang, 50 ans, entretien du 12 juin 2017 à Kribi.

## 2- Les promesses fallacieuses de l'état et le rêve du peuple

Pendant le séminaire des évêques de janvier 1994, à Sangmélina, prévu pour peaufiner la participation de la CENC à l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du "synode des évêques", le Premier ministre, Simon Achidi Achu, va à la rencontre de l'épiscopat, à sa demande, " dans un souci de dialogue et de concertation ". Le communiqué final du séminaire fait ressortir de cette rencontre quatre points sur lesquels les évêques se sont appesantis :

La proposition d'une commission mixte nationale pour étudier les problèmes de l'enseignement catholique ;

La recherche d'un vrai consensus pour l'élaboration de la Constitution et du code électoral ;

L'urgence d'un dialogue social sincère qui seul peut débloquer la situation de l'heure ;

Et l'inquiétude face aux formes d'insécurité dont sont victimes les religieux et le petit peuple<sup>147</sup>.

Et de conclure par la disponibilité réaffirmée des évêques " à collaborer avec le peuple camerounais et ses dirigeants pour affronter les défis et conjurer les menaces qui planent sur la société camerounaise "<sup>148</sup>. L'année 1994 sera marquée sur le continent et dans le pays par d'autres événements qui ne manquent pas d'importance socio-politique :

La dévaluation du franc CFA, annoncée à Dakar le 11 janvier, vient confirmer la totale dépendance de l'économie africaine, et empirer la situation de cette fragile économie par rapport à une économie mondiale qui lui est déjà défavorable. Dans son sermon à l'office dominical du dimanche 16 janvier sur France 2, Mgr Michel Dubost<sup>149</sup>, s'indigne de l'indifférence générale aux conséquences négatives d'une telle décision sur les populations africaines, tandis que les évêques des pays concernés s'enferment dans un mutisme surprenant. Peut-être ont-ils finalement compris, que le jeu les dépasse et leur échappe?

---

<sup>147</sup> ACDO, Secret confidentiel, lettre et correspondance du Cardinal archevêque de Douala à l'Archevêque de Yaoundé.

<sup>148</sup> Communiqué final du XVIII<sup>e</sup> séminaire des évêques du Cameroun, du 10 au 16 janvier 1994.

<sup>149</sup> Selon Mgr Michel Dubost alors évêque de France, la question de la dévaluation du franc CFA n'est qu'une continuité de domination des Etats européens sur l'Afrique. Car pour lui, il est d'abord question de tenir compte du niveau de vie des pays pauvres d'Afrique.

Par contre, la Conférence internationale sur la population et le développement, du 5 au 13 septembre au Caire, est portée à la connaissance du public dans le communiqué final de l'Assemblée plénière des évêques du Cameroun du 12 au 18 juin.

Cette rencontre, qui se situe au lendemain de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des évêques, non seulement rappelle, les principales recommandations du synode en matière d'évangélisation, particulièrement, " le lien fondamental entre l'évangélisation et le développement intégral de la personne humaine et des sociétés ", mais encore se fait l'écho de l' "extrême préoccupation", que les évêques d'Afrique ont exprimée relativement au projet de document final de cette conférence sur la population. Il en va de même de la lettre du pape, attirant l'attention des chefs d'États du monde entier sur " les dérives morales " qui pourraient s'en suivre<sup>150</sup>.

Il y a aussi, dans le pays cette fois, la relance des travaux de la commission consultative de révision de la Constitution, préconisée à la rencontre tripartite d'octobre-novembre 1991. Le président de la République en fait l'annonce le 16 novembre, après la radicalisation, en août, du mouvement anglophone, à connotation tantôt fédéraliste, tantôt sécessionniste, et les menaces, en septembre, de certains leaders politiques de l'opposition, rassemblés au sein de l'Union pour le changement<sup>151</sup>.

Malheureusement pour ceux, qui en espéraient un apport significatif pour, l'évolution du système politique camerounais, cette commission est si partisane, si peu représentative, que des personnalités, invitées pour apporter le poids de leur caution à cet exercice, démissionnent avant d'y prendre part ou après quelques séances. Le cardinal Tumi est de ceux-là, malgré les tentatives de dissuasion de Mgr Zoa, dont le souci primordial sur ce sujet est " d'assurer la présence de l'autorité morale et religieuse là où se prennent les grandes décisions pour l'avenir de la nation "<sup>152</sup>.

C'est l'assassinat du père Engelbert Mveng, le 23 avril, qui porte l'Episcopat du Cameroun dans l'arène socio-politique en 1995. Cette nouvelle couvrira l'Assemblée plénière des évêques qui commençait le lendemain. En effet, elle était prévue, du 24 au 29 avril, avec à l'ordre du jour, un retour sur les travaux du synode pour l'Afrique de l'année précédente, surtout que, le pape était annoncé à Yaoundé au mois de septembre pour la

---

<sup>150</sup> J. Marc Assako, 55 ans, entretien du 12 juin 2017 à Kribi.

<sup>151</sup> ACDO, Secret confidentiel, lettre et correspondance du Cardinal archevêque de Douala à l'Archevêque de Yaoundé.

<sup>152</sup> J. P. Messina, *Jean Zoa, prêtre, archevêque de Yaoundé. Figure charismatique et prophète de l'Eglise catholique. 1922-1998*, Yaoundé, Presse de l'UCAC, 2000, p. 249.



publication officielle de la version française de *l'Exhortation post-synodale*<sup>153</sup>. Le communiqué final de la rencontre, porte à la connaissance du public, cette seconde visite du pape au Cameroun, ainsi que, l'institution de la journée mondiale de l'École catholique qui constitue un des enjeux de la seconde évangélisation<sup>154</sup>.

Mais, les évêques ne peuvent s'empêcher, en évoquant l'assassinat du père Mveng, de rappeler l'enseignement des Évangiles et du pape sur " le respect inconditionnel de la vie ". Ce communiqué final, sera suivi d'une interpellation expresse adressée aux plus hautes instances de la République, contenue dans la *Déclaration des évêques du Cameroun* après la mort du père Engelbert Mveng, portant la date du 29 avril 1995<sup>155</sup>.

En mai, se tiennent, sur convocation du gouvernement, les états généraux de l'éducation. S'il s'agit d'une réponse à la demande persistante des évêques d'une commission mixte pour réfléchir sur les problèmes de l'enseignement privé, on ne peut pas dire que ce cadre y soit approprié, puisqu'il y est question de l'enseignement en général.

Une approche globale qui aurait pu ouvrir sur la reconsidération de tout le système éducatif camerounais en proie à des problèmes spécifiques, autant pour les ordres d'enseignement que pour les différents niveaux (primaire, secondaire et universitaire), parce que justement ce système est bancal dans son ensemble. Malheureusement, il s'agit, une fois de plus, d'une manœuvre politicienne, mise au point dans un cadre du débat sur des thèmes choisis par les pouvoirs publics. Cette manière de faire, vise manifestement à rechercher des solutions aux problèmes, particulièrement quand il s'agit du social. Mgr Raphaël Ze présente sa Communication, le 26 mai 1995 au nom de la CENC<sup>156</sup>.

A l'analyse, le séjour de Jean-Paul II à Yaoundé du 14 au 16 septembre, pour la publication officielle de l'Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa*, suite à l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du synode des évêques d'avril-mai 1994. Cependant, le pasteur de l'Église universelle, ne saurait manquer cette occasion de s'adresser aux fidèles et aux autorités politiques du pays : c'est ainsi qu'en réponse au discours d'accueil du chef de l'État camerounais, le message du pape à l'aéroport de Yaoundé évoque la déplorable situation socio-politique du continent en général, mais mentionne de manière explicite, les difficultés dans lesquelles l'Église catholique mène sa mission évangélique

<sup>153</sup> S. S. J. Paul II, *Exhortation post synodale, ecclesia in Africa*, Paris, Edition du Cerf, 1995.

<sup>154</sup> Parce qu'elle est "le lieu privilégié pour initier à l'esprit de l'Évangile et au sens des valeurs ".

<sup>155</sup> Rapport ACAT 1995.

<sup>156</sup> S. ABoua et B. Amadou, *La mission des évêques du Cameroun dans l'Eglise et dans la Société*, Douala, Veritas, 2019, p.51.

au Cameroun. Les travaux de révision de la Constitution par l'Assemblée nationale, du 4 au 23 décembre, donneront l'occasion au Conseil permanent de la CENC de se réunir les 14 et 15 décembre. Le Communiqué final de cette rencontre exprime l'espoir des lendemains meilleurs qui se fonde sur la perspective de la nouvelle Constitution et sur les élections municipales prévues pour le 21 janvier 1996<sup>157</sup>.

#### **IV- 1996 A 2008 : DU RETOUR AU DIRRIGISME POLIQUE A L'ENGAGEMENT DES EVÊQUES SUR LA SCENE POLITIQUE.**

Face au régime en place qui se raffermi chaque jour, malgré les insatisfactions qui s'accumulent, les autres acteurs sociaux s'apaisent, évitant autant que possible de faire des vagues. La crise économique déclarer par le président de République en 1986 et en 1987 est une Hypothèque pour le changement. C'est la raison pour laquelle pour laquelle cette sous-section questionne l'engagement des évêques de l'Eglise catholique romaine en terme de discours, de praxis mais aussi d'incidence sur la scène politique camerounaise. l'objectif de cette sous partie est de trouver le principe directeur qui sous-tend les interventions, collectives et individuelles, des évêques du Cameroun sur la crise socio-politique du pays entre 1980 et 2008, malgré les changements conjoncturels et les variations dans l'environnement social. Il s'agit aussi, de ressortir les thèmes majeurs par lesquels les évêques développent ou traduisent ce principe directeur lorsqu'ils abordent les problèmes qui se posent de diverses façons tout au long de cette crise, de façon à en faire un enseignement permanent pour les différents publics en présence.

##### **1- L'établissement d'un climat de découragement**

Les affres de la crise économique ont amené des acteurs socio-politiques camerounais, dont les évêques, dans leur ensemble comme dans leurs individualités, à remettre en cause le système politique et la manière de gouverner du régime en place au Cameroun. Même si ce mouvement socio-politique s'inscrivait dans l'ensemble d'une géopolitique mondiale marquant la fin du marxisme-léninisme au début de la décennie 90, les peuples du Cameroun en particulier, ont saisi cette occasion pour exprimer leur ras-le-bol par rapport à la paupérisation grandissante qui leur était imposée depuis trop longtemps.

---

<sup>157</sup> " Malgré les difficultés, demeurez au service de vos frères ", La *Documentation Catholique*, N° 2125 du 5 novembre 1995, pp. 927-929. Cette adresse du pape porte particulièrement sur le Cameroun et s'adresse aux Camerounais en particulier, à la différence des autres messages de ce voyage qui auront trait au synode pour l'Afrique. En effet, elle est la réponse au discours d'accueil du chef de l'État du Cameroun, et les habitudes diplomatiques veulent que ce genre d'intervention soit de préférence en phase avec les préoccupations et l'attitude de la hiérarchie catholique locale, si elle n'est d'ailleurs pas rédigée en collaboration avec elle.

En conséquence l'on comprend la radicalisation de la scène politique camerounaise aux travers des villes mortes, des émeutes qui ont montré l'affrontement frontal entre l'opposition et le pouvoir. L'on comprend dès lors que les œuvres sociales et économiques voulues par l'Eglise et défendu par les évêques de la province ecclésiastique de Yaoundé ne pouvait tomber quand de zéuétude<sup>158</sup>. Ce fait a donc conduit les partis de l'opposition et le pouvoir à penser que seule la violence était la voix des médiations ! Dès lors, l'engouement des leaders politiques, toutes tendances confondues, pour la conquête des zones politiques est sans pareil. C'est face à cette confrontation que l'Eglise prend partie. Dans le communiqué de leur séminaire qui se tient à Bamété<sup>159</sup>. Du 25 au 31 janvier 1991, les évêques se réjouissent, malgré quelques réserves, du déroulement de ce processus électoral<sup>160</sup>. Le désenchantement ne tarde pourtant pas, au moment de la promulgation des résultats, du fait de " la falsification grossière impossible à maquiller, l'arraisonnement et la piraterie par l'usage brut de la force avec les moyens de l'État, alléguant des lois contradictoires, vagues et scélérates, le recours à des instances qui " déclineront "<sup>161</sup> leur incompetence, entérineront le fait accompli ou provoqueront un brouillage favorable à ceux qui n'ont pas gagné. Le comble de cette " mascarade ", c'est la nomination, à la tête des communautés urbaines acquises à l'opposition, des Délégués du gouvernement issus du RDPC.

Une fois de plus, la grogne gagne les rues, réprimée dans le sang : c'est le début d'un nouveau cycle de tension, plus incertain et moins mobilisateur que les précédents, parce qu'il n'annonce pas un résultat différent des précédents. Éboussi conclut de cet épisode des municipales, avec justesse d'ailleurs, ce que seront les scrutins de l'année suivante :

Voilà comment sera meublé le temps vide qui nous sépare des élections, " cette sorcellerie des blancs ", qui transmute les dictateurs en démocrates, la force en droit. Puis tout se passera dans le désordre, la précipitation, sans qu'il y ait un nouveau code électoral. Il n'y aura pas une commission électorale indépendante. Le MINAT sera le chef d'orchestre pour la même vieille rengaine de la violence multiforme, la même issue, mais aussi la même impuissance à affronter la réalité, à résoudre de lancinants problèmes, à enrayer la décadence<sup>162</sup>.

Les évêques quant à eux, tournent leur réflexion vers un fait social souvent évoqué, lors des crises socio-politiques précédentes au Cameroun, mais jamais sérieusement développé

---

<sup>158</sup> J. Paul Messina., Jean Zoa... p.54.

<sup>159</sup> Localité située dans la zone de Bafoussam.

<sup>160</sup> Secret confidentiel, lettre et correspondance du Cardinal archevêque de Douala à l'Archevêque de Yaoundé in Archives du CDO.

<sup>161</sup> Ibid.

<sup>162</sup> Éboussi, *La démocratie de transit au Cameroun*, pp. 162-163.

dans le cadre ecclésial : le tribalisme<sup>163</sup>. Le thème de l'Église-famille de Dieu, retenu par le synode des évêques pour l'Afrique comme la nouvelle manière d'être Église sur le continent noir, et repris dans *Ecclesia in Africa*, fournit l'occasion d'aborder le sujet du tribalisme au cours de l'Assemblée plénière du 15 au 20 avril 1996. Une lettre pastorale s'ensuit, qui sera publiée le 6 novembre 1996, sous le titre : *Lettre pastorale des évêques du Cameroun aux chrétiens et à tous les hommes de bonne volonté sur le tribalisme*<sup>164</sup>.

Le thème du XXI<sup>e</sup> Séminaire des évêques, du 4 au 11 janvier 1997, colle davantage à l'air du temps : les problèmes de justice et paix. Le communiqué final de cette rencontre fait un véritable tour d'horizon interpellateur sur la situation socio-politique du pays, à la veille des deux scrutins qui s'annoncent : les législatives du 17 mai, et la présidentielle du 12 octobre. L'un et l'autre s'inscrivent dans la volonté qui habite le parti au pouvoir de reprendre pleinement le contrôle de tous les pouvoirs d'État au Cameroun. Comme par le passé, tout est mis en œuvre à cet effet, non sans susciter des inquiétudes dont fait état le Communiqué de la présidence de la Conférence des évêques du Cameroun, en date du 2 octobre 1997. Il choisit donc de se résigner, plutôt que de recommencer une autre lutte de libération semblable à celle du début de la décennie, qui lui a coûté ses fils et ses maigres biens sans aboutir à l'éradication ni de la réalité du monolithisme politique, ni du régime qui le tient prisonnier de la misère et de l'oppression. Aussi, le RDPC aura 109 sièges sur les 180 que compte l'Assemblée nationale du Cameroun, et Paul Biya renouera avec ses quasi-plébiscites : 92,54 % des suffrages exprimés, trois partis d'opposition parmi les plus significatifs, le SDF, l'UNDP et l'UDC, ayant préféré boycotter le scrutin. En novembre, des discussions sont ouvertes entre le RDPC et le SDF pour l'instauration d'une démocratie apaisée au Cameroun<sup>165</sup>.

Mais le peuple ne croit plus en ces histoires des politiciens, ayant désormais compris que sa survie ne viendra jamais de ce côté-là : " Qu'ils gardent leur pouvoir et nous laissent au moins nous débrouiller "<sup>166</sup>, semble dire en chœur une bonne frange de la population, qui ne cache plus sa désaffection pour la chose politique. Même les prêches sur l'engagement de tous en vue d'un monde nouveau s'estompent devant la triste réalité des populations livrées au pouvoir de la prédation; il faut chercher à survivre, juste survivre.

---

<sup>163</sup> Secret confidentiel, lettre et correspondance du Cardinal archevêque de Douala à l'Archevêque de Yaoundé in Archives du CDO.

<sup>164</sup> Cf. *Lettre pastorale des évêques du Cameroun aux chrétiens et à tous les hommes de bonne volonté sur le tribalisme*, in Archives du CDO.

<sup>165</sup> A. Eyinga, *Cameroun 1960-1990, la fin des élections*, Paris, L'Harmattan, 2017, p.86.

<sup>166</sup> *Lettre pastorale des évêques du Cameroun aux chrétiens et à tous les hommes de bonne volonté sur le tribalisme*<sup>166</sup>.

C'est cette quête de survie, qui causera la catastrophe de Nsam-Éfoulan, dans la banlieue de Yaoundé, le 14 février 1998<sup>167</sup>. L'archevêque de Yaoundé ne peut retenir son amertume contre ce régime qui entretient la paupérisation, poussant ainsi les populations à prendre des risques stupides pour survivre<sup>168</sup>. Mais qui parlera des autres victimes, plus nombreuses et plus silencieuses, des hôpitaux-mouroirs, de la famine et de l'insécurité grandissante, qui tombent chaque jour dans toutes les régions du Cameroun<sup>169</sup> ? L'archevêque de Yaoundé, Mgr Jean Zoa, s'éteindra lui aussi le mois suivant, le 20 mars<sup>170</sup>.

Désormais, le gouvernement contrôle à nouveau toutes les instances du pouvoir d'État, l'Exécutif, le Législatif et le Judiciaire, comme au bon vieux temps du parti unique. Le *statu quo ante* étant ainsi rétabli, il faut désormais assumer l'échec de tout le processus engagé depuis 1990. Chacun le fait à sa manière, mais le petit peuple qui constitue la majorité de la population s'en remet à Dieu, priant avec ferveur pour que descende du ciel le Messie qui rétablira le règne de justice et de paix tant souhaité; un comportement aux relents de messianisme, que certains religieux ont développé sous le régime autocrate de Ahmadou Ahidjo, et qui semble avoir conquis des adeptes depuis le départ volontaire de celui-ci en novembre 1982. Leur avis est qu'il faut laisser faire, surtout pour préserver la paix, parce que le temps finit toujours par arranger les choses<sup>171</sup>. Le méssianisme africain a fait l'objet des études et l'on peut penser à cela au Kibanguisme en RDC et à Lotin Same au Cameroun qui n'ont eu de cesse que de prôner une ferveur religieuse pouvant conquérir au développement. Il va de soit que toute chapelle religieuse développe une catéchèse, sa méthodologie de prière à même de faciliter l'implémentation du discours de Dieu. En conséquence, il va de sois que les évêques ont entrepris au près des fidèles un ensemble d'actions qui lès mettaient logiquement en confiance.

## 2- L'action des évêques envers les opprimés

Des prières ferventes pour les victimes du système et pour l'amélioration de la situation du pays sont toujours assidûment recommandées par les évêques. Les réflexions sur les sujets

---

<sup>167</sup> Cette nuit-là, suite à un déraillement sur la voie ferrée qui passe par Nsam-Efoulan, deux wagons-citernes pleins d'essence sont en train de perdre leur contenu. Vite, la nouvelle fait le tour des quartiers proches, et les riverains se précipitent, hommes, femmes et enfants, à la lumière des lampes-torches, des lampes-tempête et autres éclairages de fortune, pour recueillir le précieux jus qui se répand. Or, il s'agit bien d'un liquide inflammable; et ce qui devait arriver arriva : un énorme brasier se déclare et s'étend rapidement, faisant exploser les citernes et semant la panique et la mort. Plus de 200 corps officiellement déclarés le lendemain.

<sup>168</sup> *Lettre pastorale des évêques du Cameroun aux chrétiens et à tous les hommes de bonne volonté sur le tribalisme.*

<sup>169</sup> Messina, Jean Zoa...,p. 112

<sup>170</sup> Ibid.

<sup>171</sup> Ibid., p.126.

socio-politiques lors des rencontres épiscopales continuent aussi, mais avec un enrobage de philosophie et théologie spirituelles plus prononcé, comme pour bien signifier qu'il ne s'agit pas de prise de position politique. Il en est ainsi de :

- la *Déclaration des évêques du Cameroun*, à la suite du Séminaire annuel, du 3 au 10 janvier 1998 à Édéa,

- du communiqué final du Séminaire annuel tenu à Yagoua du 5 au 12 janvier 1999<sup>172</sup> ;

- de la lettre du cardinal Tumi À l'attention de Mr le Gouverneur de la Province du Littoral à Douala, fondée sur les rapports de l'ACAT Cameroun et la commission justice et paix de l'archidiocèse de Douala, dénonçant les exactions et les exécutions sommaires du Commandement opérationnel (16 juin 2000), de *la lettre pastorale* des évêques du Cameroun Sur la corruption (3 septembre 2000), qui a suscité le projet éducatif de la lutte contre la corruption, lancé par le Secrétariat National de l'Enseignement Catholique. Mais que représente, tout ce discours sur les valeurs morales face au vaste réseau du système qui vend au peuple chaque petit bout du droit de vivre heureux au prix le plus fort, faisant ainsi de la survie quotidienne un luxe et une faveur que la magnanimité des pouvoirs publics accorde aux populations camerounaises et africaines ? Ce système tient à la fois de la pieuvre<sup>173</sup> et de l'hydre<sup>174</sup>, de sorte qu'on ne peut le combattre ni partiellement, il tient aussi par sa consistance, ayant pris corps jusque dans les fibres du quotidien de ces peuples résignés, si bien qu'on ne peut s'y attaquer par à-coups. Aussi oblige-t-il, si l'on veut s'en débarrasser vraiment et opérer un véritable changement, à une guerre totale et permanente : la guerre éthique, celle de l'éternelle remise en cause des valeurs et des systèmes. Mais est-ce cela que veulent les évêques du Cameroun ? Et s'ils le voulaient, de quels moyens disposeraient-ils à cet effet<sup>175</sup> ?

La période de 1993 à 1998, peut donc être considérée comme celle de la reconquête des espaces concédés à l'opposition et autres revendicateurs entre 1990 et 1992 :

---

<sup>172</sup> Sur La promotion de la personne humaine (dignité de la personne et respect de la vie).

<sup>173</sup> C'est animal aquatique qui vit dans les rochers près des courants marrains.

<sup>174</sup> L'hydre est un serpent qui vit dans l'eau et a plusieurs têtes. A chaque fois qu'on coupe une autre repousse ce qui semblerait à ceux qu'on appelle chez les peuples Tikar "serpent à deux têtes" représenté dans le royaume bamoun à l'Ouest-Cameroun.

<sup>175</sup> Eyinga, *Cameroun 1960-1990...*, p.98.

- Le constat peut être établi que le régime de Paul Biya a biaisé pour venir à bout de tous les moyens de pression utilisés pour l'amener à gérer le pouvoir d'État en faveur des populations, qu'il s'agisse des manifestations de rue avec leur lot de violences meurtrières, ou des opérations "villes mortes " qui ont pourtant paralysé la vie économique du pays pendant près de sept mois, ou encore du boycottage des législatives par certains partis d'envergure, ou même des échauffourées meurtrières qui ont suivi les présidentielles de 1992.
- Ensuite, il n'a cédé sur aucune des exigences notoires de ses opposants, ni sur la conférence nationale qui sous-entendait la révision de la constitution et du code électoral, encore moins sur la création d'une institution indépendante pour l'organisation des élections, en remplacement du Ministère de l'administration territoriale.
- À l'argument de la crise économique qui servait d'échappatoire au début face aux questions sociales, il a ajouté, avec un succès certain, tantôt la politisation de ces revendications pour pouvoir en légitimer la répression, tantôt le saupoudrage comme gage de bonne volonté, le temps que les passions se calment ou de se placer en position de force.
- De plus, des personnalités, civiles et religieuses, de l'intérieur comme de l'extérieur, sont intervenues pour apaiser les esprits et proposer des solutions de compromis autour de ce régime, sans jamais le mettre en cause de quelque manière, supposément en vue de sauvegarder la paix civile; cela signifie que malgré ses exactions et abus contre le peuple dont l'État émane en principe, le gouvernement a eu la primauté sur les populations qui en sont devenues les otages.
- L'opposition, sans imagination, mais aussi vidée de sa force de mobilisation du fait des incohérences qui ont brisé sa coordination nationale à la tripartite et lors des deux consultations électorales de 1992, se trouve dans un état de débilité avancée et manque de crédibilité; certains de ses membres iront de compromis en compromissions jusqu'à accepter de juteuses prébendes dans le gouvernement décrié la veille.
- Les populations, principales victimes du régime, mais aussi principaux exécuteurs des mots d'ordre politiques des uns et des autres, découvrent de quels abus elles ont été les victimes de part et d'autre; ainsi se retrouvent-elles sans support fiable pour appuyer leur quête d'un mieux-être, mais aussi et surtout pris en otage à la fois par un système qui transforme leurs droits en faveurs, et par des leaders qui les utilisent comme strapontins en vue de réaliser leurs ambitions personnelles.

Tous ces facteurs ont conforté, les relents autoritaristes de ce régime qui aura ainsi établi la preuve, qu'il n'y a en face aucune force contraignante à redouter vraiment : tout au plus des assoiffés de pouvoir à la recherche de quelque fief ou prébende; des groupes de pression qui veulent sauvegarder leurs privilèges; des affamés qui ne demandent pas mieux que quelques miettes; de doux rêveurs qui pensent qu'on peut changer un ordre social à coup de sermons et de cours de morale; et, à la fin, une oreille toujours bienveillante à ses passades et promesses, même les plus fallacieuses. Alors, pourquoi, donner plus qu'il n'en faut<sup>176</sup>

Des leaders ont pris la tête de cette grogne sociale, lui donnant un visage politique en vue du changement dans la gestion du pouvoir d'État. Malheureusement, cette dimension politique a finalement éclipsé tous les autres aspects de la situation africaine et camerounaise, exacerbant des ambitions personnelles dans cette région où l'ascension politique semble être la clé la plus sûre pour la promotion sociale, et désorientant l'aspiration collective à un mieux-être qui ne saurait se trouver dans quelque recette politique<sup>177</sup>.

C'est ainsi que tout le monde, a fait dans la confusion des genres, avec la manipulation des concepts comme démocratie, multipartisme, conférence nationale et autres, soit en les vidant de tout sens, soit en leur attribuant des pouvoirs magiques pour guérir tous les maux sociaux. Ces concepts ont été instrumentalisés jusqu'à devenir des slogans sur lesquels, les revendications populaires se sont focalisées, détournant l'attention des aspirations réelles d'un peuple spolié de tout droit et de toute dignité, et dévoyant leur combat en vue du mieux-être ou l'être-autrement au Cameroun.

Pourtant, les objectifs semblaient bien définis au début de ce qui était supposé être une révolution socio-politique. *La lettre pastorale des évêques du Cameroun* Sur la crise économique dont souffre le pays, présentée par plusieurs analystes de la situation d'alors comme un des éléments déclencheurs de la remise en cause du système politique en place, envisageait la réforme politique dans le but de faciliter la participation de tous à la lutte

---

<sup>176</sup> M. Bilobé, 72 ans, entretien du 8 janvier 2019 à Nkolpoblo.

<sup>177</sup> les étudiants, insatisfaits des conditions de travail à l'université, comme les compressés de la fonction publique, les " sauveteurs ", jeunes diplômés réduits au chômage, comme les paysans dont le labeur est sous-évalué, les agents des structures éducatives comme ceux de la santé, réduits à des prestations médiocres faute de moyens adéquats, ainsi que tous les autres, ont vu leurs revendications, de nature essentiellement sociales, être estampillées du cachet politique qui les prédisposait dès lors, à la répression ou à la récupération



contre la récession économique<sup>178</sup>. À lui seul, le titre de cette lettre pastorale donne déjà une perspective certaine<sup>179</sup>.

D'où vient alors que tout le monde, y compris ce même épiscopat, pris dans son ensemble comme dans ses individualités, se soit laissé empêtrer par la suite dans la politique politicienne des mots, des manœuvres et des structures dilatoires et réductrices, qui ont finalement inhibé le sursaut de libération d'un peuple, annihilé le sacrifice des vies et des biens, et participé à la restauration de l'ordre ancien sous le titre pompeux de " démocratie apaisée "? La période de 1988 à 1998, semble constituer une simple parenthèse dans l'histoire du Cameroun; la décennie de la folie populaire dont il faut tourner la page et en effacer les séquelles qui subsisteraient encore, même dans la mémoire collective. Cependant, ne serait-il pas plus juste de dire, qu'il s'est agi d'un rendez-vous manqué entre la volonté de libération d'un peuple et les autres forces sociales, dont la hiérarchie catholique?

Cette partie a permis, avec le recours à certains journaux et à certaines chroniques, de présenter succinctement le développement de la situation socio-politique du Cameroun à la fin des années 80 et pendant la décennie 90, dans le but de faire ressortir les interventions les plus visibles de la hiérarchie catholique, en les situant autant que possible dans leurs contextes immédiats. Elles sont nombreuses, et se constituent à la fois des documents écrits, des faits et gestes, et même des silences, qui peuvent s'inscrire dans un ensemble communicationnel. Les chapitres 3 et 4 permettront de rassembler les documents écrits<sup>180</sup> en un corpus, d'évaluer le contenu manifeste des éléments de ce corpus, afin d'en dégager l'essence et les thèmes majeurs des interventions socio-politiques des évêques du Cameroun de notre période d'étude.

### **3-La substance des éléments de la communication socio-politique des évêques**

Les éléments du corpus de la communication du Cameroun de 1980 à 1992 jusqu'en 2008 ne constituent pas un tout homogène ni par les circonstances qui les motivent, ni par les sujets traités, ni par leurs sources, ni par la présentation, ni par l'approche<sup>181</sup>. Bien sûr qu'il y a des récurrences, concernant l'un ou l'autre aspect, mais leur commun

<sup>178</sup> J. Belobo , 50 ans environ, entretien du 8 juillet 2020 à Nko'ovos-Ebolowa .

<sup>179</sup> Idem.

<sup>180</sup> Au cours de sa visite pastorale au Cameroun du 14 au 20 novembre 1992, Desmond Tutu, archevêque anglican du Cap en Afrique du Sud et prix Nobel de la paix 1984, rencontrera tour à tour le président de la République et le leader de l'opposition Ni John Fru Ndi, assiégé à sa résidence de Bamenda, en vue de tenter une médiation entre les deux hommes politiques.

<sup>181</sup> S. Essomba, 50 ans environ, entretien du 3 juin 2020 à Nsam- Yaoundé.

dénominateur, c'est qu'ils sont produits dans un environnement social très troublé pour des raisons de crises économiques et politiques qui affectent la gestion du bien commun et du vivre ensemble, ce qui est une base bien trop large et ouverte, pour ne pas dire bien trop vague pour permettre la formulation d'un principe directeur. Il peut être difficile, sinon hasardeux de vouloir dégager un fil d'Ariane d'un tel ensemble hétéroclite, sauf peut-être en partant de la spécificité de la mission des évêques. Autrement dit, à quel titre les évêques du Cameroun interviennent-ils lorsqu'ils traitent de la situation socio-politique du pays en vue d'instruire leurs publics, et qu'est-ce qu'ils recherchent? À la question de savoir à quel titre les évêques du Cameroun interviennent sur la situation socio-politique du pays, la réponse ne semble pas évidente, au regard des intentions qui leur sont prêtées dans le public, et qui transparaissent dans la presse.

Lorsque, dans son édition du 6 juillet 1990, *Le Messager* publie un article de Théodore Ateba-Yene sous le titre " L'Archevêque de Yaoundé est-il au service du spirituel ou du temporel ? ", ce n'est pas seulement la messe pour la paix du 30 mars 1990 à la cathédrale de Yaoundé et l'interview de l'archevêque de Yaoundé dans *Cameroon tribune* n° 4662 du 20 juin 1990 à la suite de la Conférence de presse du cardinal Christian Tumi au sujet de *la Lettre pastorale* sur la crise économique dont souffre le pays, qui sont en cause, ce ne sont même pas seulement les interventions de Mgr Zoa en général qui font problème; c'est tout simplement que la position de la hiérarchie catholique, prise dans son ensemble comme dans ses individualités, n'est pas claire sur la situation du pays<sup>182</sup>.

Le flou est tel qu'à plusieurs reprises, les évêques eux-mêmes sentent le besoin d'apporter des précisions afin qu'il soit clairement établi que " vos évêques ne prétendent nullement se substituer à l'État, face aux dimensions politiques de la crise"<sup>183</sup>. Et dissiper les doutes de ceux qui ne croient pas en la neutralité politique de la hiérarchie catholique au Cameroun : " ... l'Église catholique ne s'identifie à aucun système ou à aucun parti politique donné..."<sup>184</sup>; ou de démentir sans ambiguïté des ambitions politiques qu'on les soupçonne d'avoir : " Ces ambitions ont toujours été dissipées pour ce qui me regarde. Je n'ai jamais eu ces ambitions..."<sup>185</sup>, ou de se démarquer clairement de quelque autre rôle qu'on voudrait rattacher à leur intervention, comme celui de médiation que le journaliste évoque au sujet de

---

<sup>182</sup> J. Mvondo, 64 ans, entretien du 18 décembre 2016 à Minwoho.

<sup>183</sup> *Lettre pastorale des évêques du Cameroun aux chrétiens et à tous les hommes de bonne volonté sur le tribalisme.*

<sup>184</sup> *Ibid.*, P.18.

<sup>185</sup> *Ibid.*, p.25

l'appel du 24 juillet 1991 : " Nullement. Mais comme vous le savez, l'Église est toujours prête à apporter sa contribution... "186.

Même un intellectuel, en plus d'être un théologien, aussi avisé que Éboussi Boulaga n'hésite pas à croire que l'Église catholique au Cameroun se laisse parfois aller à " fonctionner comme un groupe de pression "187, particulièrement pour la question scolaire. Ce qui est certain, c'est que les évêques, ne ratent aucune occasion de rappeler la neutralité politique de leurs interventions, mais davantage, de démentir toute intention qu'on leur prêterait d'avoir des ambitions politiques ou de rechercher quelque strapontin : " L'Église n'est pas un parti politique et, en tant qu'institution, elle n'a pas de programme politique. C'est d'ailleurs pour cette raison que sa hiérarchie doit impérativement se tenir en dehors des positions partisans et ne peut pas accepter de prendre des responsabilités politiques de haut niveau " 188.

À quel titre, les évêques interviennent-ils donc dans les problèmes ou les situations relatives à la crise socio-politique que traverse le pays? Le Communiqué du 22<sup>ème</sup> Séminaire des évêques répond assez clairement à cette question : " Depuis quelques années, avec nos collaborateurs, nous réfléchissons sur notre rôle de pasteurs, à la lumière de l'enseignement social de l'Église et dans le contexte sociopolitique du Cameroun "189. C'est donc dans un registre pastoral qu'il faut situer, les interventions des évêques et les comprendre. Bon nombre de ces interventions sont clairement présentées sous cette étiquette de la pastorale : dans sa *Circulaire*, expliquant à ses collaborateurs les raisons de la controversée Messe pour la paix du 30 mars 1990, Mgr Zoa écrit :

Je vous avoue que j'ai considéré cette célébration comme un événement missionnaire...En outre, la mémorable Lettre pastorale sur la crise économique dont souffre le pays est très explicite à ce sujet dans son introduction : " Voilà pourquoi nous, vos Évêques et Pasteurs, avons décidé de vous adresser cette lettre comme un message de solidarité dans vos épreuves, de soutien, d'encouragement et d'espérance"190.

D'une manière générale, pour comprendre le sens que les évêques donnent à leur rôle de pasteurs, il faut se référer à celui à l'image de qui ils tiennent ce rôle : le Christ, le Bon Pasteur<sup>191</sup>. c'est dans ce sens évangélique du pasteur qu'il faut comprendre la démarche de

---

<sup>186</sup> Ibidem., p.34.

<sup>187</sup> Lettre pastorale sur la crise économique dont souffre le pays, n° 2.

<sup>188</sup> S. Bayemi, environ 50 ans, entretien du 17 juillet 2019 à Obala.

<sup>189</sup> Communiqué du 22<sup>e</sup> séminaire des évêques, Archives du CDO.

<sup>190</sup> Circulaire du 30 mars 1990 de Mgr Jean Zoa , archives du CDO.

<sup>191</sup> Dans la présentation qui en est faite dans l'Évangile de Jean, le Bon Pasteur se distingue des bandits et des mercenaires par la complicité qui le lie à ses brebis et son dévouement total pour eux, fut-ce au prix de sa vie. Le bon pasteur, c'est aussi celui qui met un point d'honneur à retrouver la brebis égarée et se réjouit davantage pour elle plus que pour les quatre-vingt-dix-neuf autres qui ne se sont pas égarées :

Mgr Zoa, lorsqu'il saisit l'occasion de la Messe pour la paix " pour guérir " nos " grands " de ce " complexe d'orphelins" qui guette les catholiques hauts placés , au risque d'être accusé de collusion avec le Parti-État, de voir son geste être malhonnêtement exploité par les médias d'État, d'être vilipendé dans la presse de l'opposition, et d'être rejeté par une bonne frange de la population<sup>192</sup>.

Dans le contexte du Cameroun des années 90, les évêques apportent des précisions sur leur rôle de pasteur en des termes repris par: *l'Appel du 10 janvier 1993*. Ce dernier répond en ces termes : " ... nous tenons à affirmer que la mission spécifique qui est la nôtre : annoncer la Bonne Nouvelle du salut en Jésus-Christ, implique pour l'Église le devoir de promouvoir le bien commun et de défendre la dignité et les droits de la personne humaine, sans partis pris" <sup>193</sup> et le Communiqué de la présidence de la Conférence des évêques du Cameroun (2 octobre 1997) de continuer : "Toutefois, dans la mesure où les lois politiques engagent la vie des personnes, la justice et la paix sociale, non seulement l'Église ne peut pas rester indifférente au jeu politique mais, pour exercer sa fonction prophétique, elle a le devoir de rappeler, à temps et à contretemps, les enjeux de ces choix. "<sup>194</sup> Pour garder cette image du pasteur, il faut relever que, l'épiscopat du Cameroun ne se trouve pas en présence d'un troupeau homogène et unanime; bien au contraire.

Des intérêts divergents, et même contraires dans certains cas, opposent les acteurs socio-politiques et économiques en présence, sans oublier l'incertitude et la confusion dans lesquelles se trouve le plus grand nombre, la masse populaire. Dans cette circonstance, le rôle de pasteur se trouve complexifié : en effet, il y a le risque qu'il soit réduit à celui de juge, d'arbitre ou de médiateur; c'est ce rôle qu'ont tenu les évêques qui furent choisis pour présider les Conférences nationales dans certains pays d'Afrique au cours de la même période : servir de modérateur entre les acteurs et les tendances en présence, diriger les débats en toute impartialité, préparer une synthèse qui convienne à toutes les parties, organiser la mise en place des nouvelles structures de l'État conformément aux décisions de la Conférence nationale.

C'est une position de neutralité qui ne peut être celle du pasteur authentique : celui-ci ne peut pas être seulement intéressé par la situation de ses brebis et, de ce fait, se contenter d'y participer comme un arbitre; il en est concerné, puisqu'il va jusqu'à donner sa vie

---

<sup>192</sup> Ibid., p.215.

<sup>193</sup> *L'Appel du 10 janvier 1993, archives du CDO.*

<sup>194</sup> Communiqué de la présidence de la Conférence des évêques du Cameroun (2 octobre 1997), archives du CDO.

pour elles. Ce faisant, si sa position le démarque des situations et des acteurs, c'est davantage pour que, s'élevant au-dessus de la mêlée, il puisse avoir une vue générale de la situation, en faire une évaluation objective, percevoir les dispositions environnantes et les éléments extérieurs qui pourtant influencent la situation, et envisager des voies de sortie de crise satisfaisante pour tous<sup>195</sup>.

Les évêques du Cameroun présentent ce qui leur semble être la voie de sortie de crise satisfaisante pour tous, autrement dit l'objectif de leurs interventions socio-politiques en tant que pasteurs, dans le Communiqué du 22e séminaire annuel des évêques du Cameroun :

L'intérêt jamais démenti de notre Église pour les questions de justice et de paix, intérêt qui se traduit par les multiples interventions faites ces dix dernières années, la tenue des deux derniers séminaires à ce sujet, la création de la Commission Nationale de Justice et Paix (CNJP) et de nombreuses Commissions Justice et Paix diocésaines et paroissiales, afin de promouvoir partout une culture de justice et de paix<sup>196</sup>.

Ainsi peut être formulé, le principe directeur qui a sous-tendu les interventions épiscopales sur la crise socio-politique entre 1988 et 1998 : Justice et paix sociales. Les évêques précisent que leur intérêt dans cette quête pour le Cameroun n'est pas seulement de l'ordre des discours, mais est manifeste dans la création et la mise en place des structures qui en accompagnent la concrétisation jusque dans les paroisses, unités de base de l'organisation ecclésiale : les Commissions Justice et Paix. Elles sont censées jouer à peu près le rôle tenu par l'Action catholique, en son temps, pour l'expansion de la doctrine sociale de l'Église. Reste désormais à présenter la façon dont ce principe directeur est rendu dans la communication socio-politique des évêques du Cameroun. L'explication selon laquelle le pape tenait compte de la pauvreté et des injustices n'est pas à exclure, c'est dans cette même perspective que l'Abbé Sylvestre Essomba aborde car pour lui :

<sup>195</sup> Éboussi, *La démocratie de transit au Cameroun*, pp. 405-433.

<sup>196</sup> La Commission nationale de Justice et Paix instituée par les évêques du Cameroun est une reproduction locale de la Commission pontificale Justice et Paix créée dans la ligne du Concile Vatican II (*Gaudium et spes* n° 90.3), le 6 janvier 1967 par le *Motu proprio Catholicam Christi Ecclesiam*, et présenté dans *Populorum progressio* n° 5. Cette commission pontificale deviendra, en 1988, le Conseil pontifical "Justice et Paix" dans la constitution apostolique *Pastor Bonus* de Jean-Paul II. Déjà en 1969, le SCEAM publiait une déclaration sur la paix et la justice (*Documentation catholique* n° 1548), et, en 1978, Justice et paix en Afrique (*Documentation catholique* n° 1751). Parmi les résolutions prises au cours du Séminaire panafricain sur la justice et la paix, organisé par le SCEAM au Lesotho, du 29 mai au 3 juin 1988, on trouve en bonne place la décision "d'établir des Commissions de Justice et Paix dans tous les diocèses et dans toutes les paroisses en vue d'éduquer les gens de la base à la justice et à la paix, de leur faire connaître leurs droits et leurs devoirs" (*Vr Spiritus* n° 114 de février 1989, pp. 82-85). La question de la justice et de la paix était le quatrième point, dans l'ordre du jour prévu dans les travaux de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du synode des évêques de 1994, et elle très présente dans l'*Exhortation apostolique Ecclesiam Africa* (N° 105) qui en a résulté. Dans les *Cahiers internationaux de théologie pratique*, Série "Actes" n° 2, René Luneau dit d'ailleurs à ce sujet que, pour peu qu'on interroge l'histoire des Eglises d'Afrique au cours des quarante dernières années, on découvre que ces impératifs de justice et de paix n'ont été à aucun moment oubliés.

La commission justice et paix est un tribunal fraternel qui cherche à instaurer la paix, l'amour, le pardon entre les enfants de Dieu afin que ceux-ci trouvent le bonheur, à l'exemple des problèmes de terres ou les populations sont le plus souvent abusées ou encore contribue au rayonnement international ou universel des hommes. Pour l'Abbé, cette commission aura des encrages dans les diocèses locaux et dans la province ecclésiastique, avec l'option préférentielle de justice pour les pauvres. Les interventions au niveau des tribunaux pour plaider la cause de ceux qui n'avaient pas de moyens. Il renchérit que cette commission s'inscrit dans le cadre des droits des pauvres et œuvres pour les droits de l'homme, car pour lui le développement est le nouveau mot de la paix<sup>197</sup>.

À l'analyse de l'Abbé, on comprend que la commission justice et paix est confrontée à deux principes fondamentaux : anthropologie et éthique sur la pensée de l'organisation des sociétés mais n'ayant pas la même vision avec les droits de l'homme qui visent l'universalité.

#### **4- Les thèmes sur la justice et la paix sociales dans la communication socio-politique des évêques du Cameroun de 1980 à 2008.**

De quelle façon la quête de justice et de paix sociales est-elle exprimée ou rendue dans la communication socio-politique des évêques du Cameroun de 1982 à 1998? Cette partie permettra de rassembler tous les thèmes par lesquels les évêques du Cameroun définissent, développent, illustrent, enseignent, défendent, réclament la justice et la paix sociales, ou encore dénoncent, conjurent tout ce qui constitue une menace à leur encontre. Il importe peut-être, de commencer par se faire une idée un peu plus précise de la justice sociale et la paix sociale, afin que la lecture de l'argumentaire contenu dans les éléments du corpus à cet effet soit moins équivoque.

La justice sociale est un des grands enjeux de l'éthique contemporaine. John Rawls est de ceux qui y ont travaillé en profondeur, particulièrement dans *A theory of justice* (1971), où il présente une approche de la justice distributive, à la place de l'Utilitarisme, fondée sur les principes d'égalité de liberté et d'égalité des chances pour tous. La question de justice sociale est au cœur de l'enseignement social de l'Église depuis ses origines avec *Rerum novarum*, et son approfondissement a pris de l'ampleur depuis lors, passant de la dimension des classes sociales à la dimension du monde, comme le relève le pape Jean-Paul II dans *Laborem exercens* N° 2.4. Il est écrit dans le *Compendium* à cet effet, que " La justice sociale, exigence liée à la question sociale qui se manifeste aujourd'hui sous une dimension mondiale, concerne les aspects sociaux, politiques et économiques et, surtout, la dimension structurelle des problèmes et des solutions qui s'y rattachent"<sup>198</sup>.

<sup>197</sup> S. Essomba, 50 ans, entretien du 30 juin 2020 à Yaoundé.

<sup>198</sup> *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église* n° 201.

*Le Catéchisme de l'Église catholique* présente la justice sociale comme suit : " La société assure la justice sociale lorsqu'elle réalise les conditions permettant aux associations et à chacun d'obtenir ce qui leur est dû selon leur nature et leur vocation. La justice sociale est en lien avec le bien commun et avec l'exercice de l'autorité. C'est donc en situation que la justice sociale prend sens"<sup>199</sup>.

La paix sociale peut se définir de prime abord comme des rapports calmes entre des citoyens - citoyennes, et entre les citoyens et les institutions qui les gouvernent. Mais elle se définit plus souvent par la négative, c'est-à-dire ce qu'elle n'est pas : ainsi dira-t-on que la paix c'est l'absence de conflits, de guerre ou de troubles sociaux, le refus de recourir à la violence pour régler les conflits. Mais on parle aussi de paix comme le maintien d'un équilibre entre des forces adverses. L'enseignement de l'Église et des papes fonde la paix sur un état intérieur : " De fait, la paix ne saurait régner entre les hommes, si elle ne règne d'abord en chacun d'eux, c'est-à-dire si chacun n'observe en lui-même l'ordre voulu par Dieu "<sup>200</sup>. Il définit aussi, la paix en corrélation à d'autres concepts comme la justice ou le développement. Ainsi, *le Catéchisme de l'Église catholique* enseigne que " la paix ne peut s'obtenir sur terre sans la sauvegarde des biens et des personnes, la libre communication entre les êtres humains, le respect de la dignité des personnes et des peuples, la pratique assidue de la fraternité. Elle est " tranquillité de l'ordre "<sup>201</sup>. Elle est œuvre de la justice et effet de la charité<sup>202</sup>. Et le pape Paul VI écrit que " La paix ne se réduit pas à une absence de guerre, fruit de l'équilibre toujours précaire des forces. Elle se construit jour après jour, dans la poursuite d'un ordre voulu par Dieu, qui comporte une justice plus parfaite entre les hommes"<sup>203</sup>. C'est aussi dans cette même encyclique qu'on trouve la fameuse formule " Le développement est le nouveau nom de la paix "<sup>204</sup>. La justice sociale et la paix sociale se présentent donc comme des construits, d'où, la difficulté d'élaborer avec pertinence sur l'un ou l'autre sans évoquer des situations concrètes.

L'évaluation générale du corpus, confirme l'intérêt que l'épiscopat du Cameroun a porté à la crise socio-politique du pays entre 1982 par le changement des hommes à la présidence de la République, 1984 avec le coup d'Etat raté mais aussi en 1988 par le début de la crise

---

<sup>199</sup> Congrégation pour la doctrine de la foi, *le catéchisme de l'Église Catholique*, Paris, éditions Bayard /Mame, 7 décembre 1992, p.145.

<sup>200</sup> *Pacem in terris*, n° 165.

<sup>201</sup> *Catéchisme de l'Église catholique* ..., p.204.

<sup>202</sup> Ibid.

<sup>203</sup> S. S. Paul VI cité in *Esprit, revue Catholique*, n° 675 du 8 septembre 1976, p.5.

<sup>204</sup> Ibid.

économique mais aussi en 1998. Ses interventions sur cette situation sont multiples, pendant la période de 1990 à 1992 : elles dépassent la question scolaire qui est la préoccupation habituelle de cette institution confessionnelle dans ses rapports avec les pouvoirs publics, et constitue le sujet autour duquel la CENC se manifeste davantage comme un corps et dans des genres rédactionnels qui font autorité; elles débordent le cadre de la CENC, d'où provient habituellement la parole commune et concertée, discours de haute facture réflexive et pédagogique; des individualités se manifestent et apportent leurs contributions personnelles au débat socio-politique national, ce qui n'engage pas moins l'Église catholique comme institution puisque chaque évêque en est un responsable au premier chef dans le pays. Le genre rédactionnel dans lequel se présentent la plupart de ces contributions individuelles est l'interview, ce qui laisse penser que les évêques n'ont pas toujours l'initiative de leurs interventions, et sont bien souvent entraînés dans l'arène plutôt qu'ils ne s'y amènent d'eux-mêmes pour présenter une partition de leur propre cru.

Cependant, le fait d'accepter le risque d'accorder des interviews dans un contexte aussi explosif, ainsi que les Appels, Messages et autres Points de vue sur ces questions, confirment un engagement certain des évêques sur le terrain socio-politique. Découvrir la teneur de ces interventions, la méthode utilisée dans les analyses, et l'approche par rapport aux situations, sera l'étape suivante de l'évaluation du corpus, permettant d'entrer un peu plus dans la communication socio-politique des évêques du Cameroun de 1982 à 1998. Pendant la période de 1982 à 1998, il y a eu de bouleversements dans la vie socio-politique au Cameroun : un changement de président, une crise économique qui a été politisée à l'extrême, accentuant une crise sociale que les populations subissaient stoïquement depuis des années<sup>205</sup>.

Divers acteurs sociaux se sont manifestés à ce sujet, parfois de manière très violente, suscitant des revirements de situations, des coups et contrecoups, mais surtout entretenant une tension sociale avec des conséquences très graves sur la vie des populations tantôt excitées et tantôt résignées. Les interventions des évêques du Cameroun, fortement médiatisées, ont été des plus remarquables pendant cette période, à la fois par leur nombre et leurs sources, mais aussi par la façon dont elles ont été présentées aux publics, ouvrant parfois la voie à une certaine cacophonie au sein du corps épiscopal<sup>206</sup>. Dans cet embrouillamini, la question se pose de savoir s'il existe une ligne de pensée

---

<sup>205</sup> J. P. Messina, plus de 50 ans, entretien du 6 juillet 2020 à l'UCAC- Yaoundé.

<sup>206</sup> R. Pirenne, 79 ans, entretien du 10 octobre 2019 à Yaoundé.



permanente qui sous-tend toutes ces interventions épiscopales, qu'elles soient collectives ou individuelles, de façon à définir une communication ou un enseignement suivi des évêques, relativement à la cahoteuse situation socio-politique du Cameroun entre 1982, 1984 et 1998.

Ce chapitre traite de l'évolution sociopolitique du Cameroun à l'ère de la démocratisation, on s'y penche sur l'action des évêques à l'ère du changement et de la nécessité du dialogue entre les forces politiques, action qui s'est inscrite à l'ère des mutations institutionnelles et structurelles dans la province ecclésiastique de Yaoundé. On souligne dans cette section l'importance de la justice sociale dans le positionnement des évêques face aux forces politiques et aux gouvernements. On y avance que cette action a permis de trouver un compromis entre les positions maximalistes de l'opposition sur la conférence nationale et la position intermédiaire de l'Etat sur une conférence tripartite. De là, on s'est intéressé à la tenue de la conférence tripartite comme solution à la crise politique des années 1990. L'aspect politique n'a pourtant pas été le seul point d'achoppement entre l'Etat et l'Eglise. La question de l'éducation a notamment constitué une pierre d'achoppement. Dans ce contexte, l'essoufflement progressif des forces de l'opposition a permis le retour à une forme d'autoritarisme contre laquelle la communication sociale de l'Eglise n'a eu de cesse de s'élever ceci conformément aux principes fondamentaux de la doctrine sociale de l'Eglise. Ce chapitre, permet d'ouvrir une brèche sur la question des droits de l'homme.

## **CHAPITRE III :**

### **LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE ET LA PROBLEMATIQUE DES DROITS DE L'HOMME**

Le contexte dans lequel l'Eglise catholique s'implante au Cameroun est marqué par des difficultés que l'institution a su surmonter pour réussir le pari de son existence au Cameroun. C'est avec le même courage et la même détermination qu'elle va s'intéresser à la question des droits de l'homme au Cameroun, après s'y être "longtemps opposée". Ce chapitre essaye de passer en revue la genèse et l'évolution de la notion des droits de l'homme, lesquelles permettent de saisir les contradictions autour de la question ainsi que l'attitude de l'Eglise catholique vis-à-vis de ceux-ci.

Ce chapitre prend en compte la place des droits dans les actions menées dans la province ecclésiastique de Yaoundé. A un premier niveau, nous allons procéder à une présentation de l'autorité singulière du concept de droits de l'homme. Au premier, sens on interpelle l'attitude de l'Eglise face à cette notion puis on établit l'unanimité de ce principe qui s'est imposé malgré les pesanteurs enfin on classe les formes de droits de l'homme. A un deuxième niveau, nous prenons en compte les éléments qui permettent d'évoquer les droits de l'homme dans l'Eglise catholique. Nous esquissons la double attitude de l'Eglise à cette problématique, ensuite nous nous penchons sur la modernisation de ce concept à partir de Vatican II en insistant sur l'action du pontife Jean XXIII.

De là, une étude de cas a été faite dans notre zone d'étude. Il est question des mobiles philosophiques, du contexte des droits de l'homme, de la colonisation à la deuxième république.

Ce chapitre s'intéresse par ailleurs à l'Eglise comme acteur primordial de la défense des droits de l'homme au Cameroun. Nous nous sommes intéressé au cadre normatif, aux initiatives des princes tout comme les structures catholiques œuvrant dans ce sens.

#### **I-REGARD PANORAMIQUE SUR LA NOTION DES DROITS DE L'HOMME**

Il n'est pas question ici de faire une étude totale sur la notion des droits de l'homme, mais de relever quelques aspects de la question qui paraissent importants pour une meilleure appréhension de la thématique étudiée. Nous nous limitons à présenter l'origine et la typologie des droits de l'homme.

## 1- Généalogie des droits de l'homme

L'utilisation du terme "généalogie" pour retracer l'historique des droits de l'homme peut paraître intrigante pour certains. Mais, c'est à dessein que cette expression est choisie et utilisée autant qu'elle permet de traduire de manière explicite la réalité du concept étudié. Il s'agit justement d'une "généalogie sémantique" qui dans sa dynamique a progressivement enrichi le contenu de la notion au point qu'on ait à parler des droits de l'homme sous leur forme actuelle.

### i-L'Eglise face à l'approche conceptuelle évolutive des droits de l'homme

Il est difficile de situer temporellement l'origine exacte de l'idée des droits de l'homme. C'est ce que pense Kenneth Minogue lorsqu'elle affirme que : "il est relativement facile de dater une invention comme la machine à vapeur, mais il est beaucoup plus difficile de dire à quel moment une idée s'est imposée"<sup>1</sup>. Toutefois, elle souligne néanmoins que "l'idée des droits de l'homme est aussi moderne que l'invention du moteur à explosion"<sup>2</sup>. La question de l'Homme et de ses Droits est pourtant une préoccupation fondamentale pour l'Eglise primitive. Celle-ci a connu son essor à l'ère des persécutions et où ses droits étaient bafoués. Le principe de survie a permis l'instauration des pratiques de solidarité entre chrétiens qui se protégeaient mutuellement. N'est-ce pas pourquoi, cette Église est aussi dite celle des catacombes en Occident ? Jacques Libear en fait l'écho en ses termes :

En 250, l'empereur Dèce lance une opération destinée à susciter l'unanimité nationale et religieuse autour de sa personne : tous les citoyens de l'empire sont tenus de participer en sa faveur à un acte de culte envers les Dieux. Les chrétiens se trouvent tous places devant un dramatique cas de conscience ; ils sont contraints de choisir entre un acte idolâtrique et l'emprisonnement, la torture voire la mort<sup>3</sup>.

Cette Eglise a codifié certains principes de protection de la personne humaine. Ainsi revenait-il au chevalier de protéger la veuve et l'orphelin. En ce sens les opprimés étaient protégés et les champs et autres villes et villages se plaçaient souvent sous la protection d'un Prince-évêque. On peut ainsi, sous le prisme ecclésiastique, lier la condition humaine au droit à la protection et au bien-être comme un principe cardinal assumé par L'Eglise. Le souverain pontife Jean Paul II dans son Encyclique *Laborem exercens*<sup>4</sup>. Que faut-il en retenir ? Fions nous à l'analyse de l'Abbé Pascal Nsoé, curé de la paroisse Ekié à Yaoundé:

---

<sup>1</sup> K. Minogue, "Historique de la notion des droits de l'homme", in Walter Laqueur et Barry Rubin, *Anthologie des droits de l'homme*, New York, N.A.L, 1989, p.9.

<sup>2</sup> Ibid., p.7.

<sup>3</sup> Jacques Libear cité dans l'ouvrage *Esprit, Revue Catholique* du 12 mai 1999, p.7.

<sup>4</sup> S. S. Jean Paul II, *Centesimus Annus, lettre Encyclique sur le Travail humain*, Yaoundé, Don Bosco, 2004, p.9.

La question des droits de l'homme est très prise en compte par L'Eglise et ce n'est pas une préoccupation actuelle, les missions de l'Eglise s'orientent toutes sur la transformation du monde et de la vie des hommes, (La vie dans tous ses aspects) au fin de les restaurer c'est à dire qu'il recouvre leur bonté originelle en réalité, il est question d'atteindre les objectifs d'épanouissement humain dans tous les domaines de la vie (sociopolitique, culturel, économique, spirituel). L'action est orientée par l'Evêque qui fixe les feuilles de route à chaque service du diocèse et à chaque paroisse<sup>5</sup>.

Danièle Lochak ne partage pas ce point de vue<sup>6</sup>, il indique que "les droits de l'homme sont un produit de la modernité. Leur apparition est liée à un contexte intellectuel et philosophique qui est devenu progressivement dominant en Europe au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle"<sup>7</sup>. N'est-ce pas une façon de nier la part jouée par l'Eglise dans la conception des droits de l'Homme ? Sans dater de façon précise ce phénomène, il apparaît que :

Evidemment l'Eglise place l'Homme au centre de son action de développement. La preuve son large investissement dans l'éducation et la sante qui touche largement le social, voire même le culturel. En considérant la politique comme l'ensemble des agissements sociaux allant en droite ligne de la stabilité du tissu social, l'Eglise a toute une doctrine sociale pour ne pas dire doctrine politique qui définit les conditions du bien être sociopolitique de l'Homme<sup>8</sup>.

Il faut tout de même nuancer cette approche, en rappelant que l'époque moderne apparaît ici, comme l'âge de la maturation du concept, la période où la notion des droits de l'homme a acquis ses lettres de noblesse. Mais, le débat philosophique qui engendre le concept est plus antérieur à la modernité<sup>9</sup> et remonte à l'antiquité gréco-romaine. Ce qui signifie que, pour mieux cerner l'évolution du concept de droits de l'homme, il faut partir de ses fondements dans l'antiquité.

La question des droits de l'homme, s'est posée depuis l'antiquité gréco-romaine, mais sous un angle tout aussi différent que celui de la modernité. Saint Augustin Hippone nous fait d'ailleurs état des débats entre les philosophes de l'Ecole des péripatéticiens <sup>10</sup>défendu par Varron et la hiérarchie Catholique. Varron qui posait la problématique du rapport de l'Homme à la société et se faisait tancer par Saint Augustin :

Ont-ils eu la sagacité de céder sur ce point, mais leur erreur est encore étrange de soutenir que malgré tous les maux le sage ne laisse pas d'être heureux. (Les tortures et les douleurs du corps sont des maux dit Varron, et elles le sont d'autant plus qu'elles prennent plus d'accroissement et voilà pourquoi, il faut s'en délivrer en sortant de la vie). De quelle vie, je vous en prie ? de celle dit Varron qui est accablée de tant de maux. Quoi donc, est-ce de cette vie toujours heureuse au milieu même des maux qui doivent nous en faire sortir ? Ou ne l'appelait vous heureuse que parce qu'il est permis

<sup>5</sup> P. Nsoe, environ 40 ans, entretien du 3 juin 2020 à Ekié- Yaoundé.

<sup>6</sup> Lochak, *Les droits de l'homme...*, p.7.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> S.Ombono, 64 ans, entretien du 8 juin 2020 à Bafia.

<sup>9</sup> La modernité ici renvoie à cette période de l'histoire européenne qui va de la découverte de l'Amérique en 1472 à la Révolution française de 1789.

<sup>10</sup> C'est une école fondée par Aristote en 335 au lycée d'Athènes où il marchait avec ses élèves afin de comprendre le monde et de placer l'homme au centre de toute action sociale afin que celui se sente intégré dans la société.

de vous en délivrer ? Que serait-ce si quelques secrets jugements de Dieu vous retenaient parmi ces maux, sans permettre à la mort de vous en affranchir jamais<sup>11</sup>.

La réflexion ici avait pour fondement la notion du droit naturel. La conception antique du droit naturel se fonde sur l'ordre naturel des choses, qui établit une hiérarchie entre les espèces. Elle est donc organique ou holiste, c'est-à-dire qu'elle accorde la prééminence au corps social et considère l'homme comme une simple partie du tout (de la société) à l'harmonie duquel il doit contribuer<sup>12</sup>. C'est pour ce faire que l'Eglise au Cameroun a tôt fait d'inscrire : "les missions de justice et la paix de son intérêt pour les questions de droit (droit foncier et redistribution équitable des biens..) c'est pourquoi, chaque paroisse est dotée d'un comité justice et paix"<sup>13</sup>. C'est dire que les prélats avant et après les conciles successifs ont évolué et agi dans le cadre d'un droit naturel et du souci permanent de ne pas couper l'Homme de ses racines, de son environnement.

Cette approche montre bien qu'à cette époque, l'homme pris individuellement n'avait aucun droit, son existence n'ayant de sens qu'au sein de la société face à laquelle il n'avait que de devoirs. Donc la société est au-dessus de l'individu et le droit ici "vise à assurer le fonctionnement harmonieux de la société en reproduisant dans la cité un ordre "naturel" analogue à celui du cosmos"<sup>14</sup>. En comparant, la nature est par essence inégalitaire et pour le comprendre, il suffit d'observer les différences qui existent entre les pays en matière de dotation en ressources naturelles ou tout simplement, celles qui existent entre les hommes pour se rendre à l'évidence de cette réalité. Se référer dès lors à l'ordre naturel, pour définir le droit implique une vision inégalitaire et hiérarchisée de la société, où les droits sont attribués à chacun non pas en tant que personne humaine, mais en fonction de son statut social. On voit bien que, dans la philosophie politique antique, la notion de droits subjectifs ou droits appartenant à l'individu opposables aux exigences sociales est une réalité méconnue. Ou tout simplement, les droits de l'homme sont impensables du moins tels que formulés aujourd'hui. Mais le mérite de cette philosophie antique est d'avoir posé le problème et défini ses contours. Et c'est dans ce champ labouré de la question du droit naturel, qu'allaient germer les réflexions ultérieures, se démarquant de l'approche antique pour finalement donner tout le contenu actuel à la notion des droits de l'homme<sup>15</sup>.

---

<sup>11</sup> S. Augustin, *œuvres polémiques : la cité de Dieu*, bar-le-duc, 1869, p.430.

<sup>12</sup> L. Dumont, *Homo hierarchicus*, Paris, Gallimard, 1966, p.23.

<sup>13</sup> P. Nsoe, environ 40 ans, entretien du 5 juin 2020 à Ekié-Yaoundé.

<sup>14</sup> D. Lochak, *Les droits de l'homme*, p.9.

<sup>15</sup> L. Ferry et A. Renaut, *Philosophie politique. Des droits de l'homme à l'idée républicaine*, Paris, PUF, Tome 3, 1985, p.25.

Dans cette dynamique de la définition du droit naturel, la théologie chrétienne n'est pas en reste. Mais sa conception, si l'on se réfère à la bible, reste elle aussi holiste comme l'atteste la densité des obligations vis-à-vis de Dieu et d'autrui, ainsi que la réglementation stricte de la vie qui ne laissent plus de place à l'autonomie individuelle<sup>16</sup>. Mais il s'agit là d'une approche théologique particulière, puisque Guillaume d'Occam au XIV<sup>e</sup> s. inaugure une conception du droit naturel qui va inspirer les philosophes de la modernité. Pour lui, "seuls ont une existence réelle les êtres singuliers, ceux qu'on peut désigner par leur nom"<sup>17</sup>. On voit très bien ici qu'il introduit, dans le débat, la notion d'individualisme qui peut avoir pour synonyme le subjectivisme, les deux renvoyant à l'individu pris singulièrement comme une fin non plus comme un moyen. Cette conception procède, d'une autre interprétation des saintes écritures qui "met en scène un Dieu qui crée l'univers par un acte de décision libre"<sup>18</sup>. Elle donne à voir un monde peuplé d'hommes libres. A partir de ce moment, la conception du droit se trouve modifier, il est pensé non plus comme des règles auxquelles il faut se soumettre, mais comme une permission et un pouvoir d'agir pour l'individu, comme un droit subjectif appartenant à l'individu détaché de la société. On peut donc conclure avec Alain Laurent que :

Occam préfigure la révolution copernicienne ( c'est un renversement de la représentation du monde et de l'univers au XVI<sup>e</sup> siècles par la transformantion des méthodes scientifiques et idées philosophique entre le sociale et la représentation mentale de l'univers qui consiste à expliquer le monde) de l'individu qui va, au sortir de la réforme et de la renaissance, affranchir ce dernier de son statut de membre dépendant du tout, l'installer au centre d'une société gravitant autour de lui et amenée à se recomposer à partir de son autonomie et de son indépendance<sup>19</sup>.

Cette réflexion de Guillaume Occam, a influencé l'école moderne du droit naturel. Celle-ci établit que ce dernier est à la fois distinct de la loi humaine et divine, et a pour seul fondement la raison humaine<sup>20</sup>. A partir de ce moment, l'individu devient premier en ce sens que, la société n'est plus au-dessus de lui. Mais, il reste qu'il demeure un être vivant dans la société entouré de ses semblables. D'où, la nécessité d'organiser au mieux ses interactions avec autrui puisque selon David Hume, la société apparaît comme une menace à l'individualisme car, "contrairement aux autres espèces, l'homme a également besoin de se protéger contre ses semblables"<sup>21</sup>. C'est pour résoudre ce problème, que la théorie du contrat social<sup>22</sup> a été élaborée,

---

<sup>16</sup> D. Lochak, *Les droits de l'homme*, p.10.

<sup>17</sup> Ibid., p.11.

<sup>18</sup> M. Villey, *Le droit et les droits de l'homme*, Paris, PUF, 1983, p.119.

<sup>19</sup> A. Laurent, *Histoire de l'individualisme*, Paris, Puf, "Que sais-je ?", 1993, p.19.

<sup>20</sup> Les figures de proue de cette école sont Grotius (1583-1645) et Pufendorf (1642-1694).

<sup>21</sup> D. Hume, *Traité de la nature humaine*, Paris, Aubier Montaigne, 1983, p.601.

<sup>22</sup> Le contractualisme est aussi appelé théorie du contrat qui est un courant moderne de philosophie politique, qui pense l'origine de la société et de l'Etat comme un contrat originnaire entre les hommes par lequel ceux-ci acceptent une limitation de leur liberté en échange de lois garantissant la perpétuation du corps social.

laquelle à presque définitivement donner au concept de droits de l'homme, leur signification et contenu actuels.

La théorie du contrat social se fonde sur l'état de nature de l'homme, c'est-à-dire, avant l'apparition de la société, un état où l'homme est seul et libre. Sans toutefois revenir ici, sur la polémique philosophique qui entoure cette théorie<sup>23</sup>, signalons que celle-ci a permis de trancher le débat entre le pouvoir de l'Etat et la liberté individuelle. A partir du moment où, la naissance de la société politique s'est faite sur la base d'un contrat librement consenti entre les hommes, le pouvoir devient simplement l'expression de la volonté de chaque individu social qui fait les lois, auxquelles il doit lui-même se soumettre. Dès lors, la somme des volontés individuelles devient la volonté générale dont le respect constitue un acte de liberté. C'est pourquoi, Rousseau estime que "l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté"<sup>24</sup>. Ces idées sont à la base des gouvernements démocratiques en Europe au lendemain de la Révolution française de 1789, considérés comme la condition *sine qua none* de l'expression des droits de l'homme.

Signalons pour finir, qu'on est parti des "droits naturels" dont la signification a varié de l'antiquité aux temps modernes aux "droits de l'homme" qui renvoient à l'idée que nous nous faisons de ce qui est humain. C'est ce qui entraîne aujourd'hui – nous y reviendrons – la prise en compte de nouvelles catégories de droits humains. Mais selon Montesquieu, "être libre, c'est connaître les droits de l'homme, et les connaître, c'est les défendre"<sup>25</sup>. Reste que, pour les connaître et les défendre, il faut tout d'abord les proclamer.

## **ii-La proclamation des droits de l'homme : un combat long et dynamique**

Comme le concept lui-même, la proclamation des droits de l'homme s'inscrit dans une dynamique historique remarquable. C'est en résumé l'histoire de la conquête des libertés à travers le monde, une conquête permanente qui s'est faite d'abord d'une manière singulière, avant de bénéficier d'une audience internationale.

Dans la perspective des combats singulièrement menés pour la reconnaissance des droits de l'homme, l'Angleterre apparaît comme le tout premier pays à avoir pris des initiatives dans ce sens, à travers l'adoption de plusieurs pactes et déclarations révolutionnaires. En s'appuyant sur des ouvrages, Jean Morange affirme :

---

<sup>23</sup> Pour des informations relatives à cette controverse, lire *Le Léviathan* de Thomas Hobbes et *Du contrat social* de Jean Jacques Rousseau. Ces deux auteurs ont un regard croisé sur la question.

<sup>24</sup> J. J. Rousseau, *Le contrat social ou principes du Droit politique*, Paris, P. Pourrat Frères, 1762.

<sup>25</sup> Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Londres, Miss Imma Dunston, 1748.

Aussi paradoxal que cela paraisse, ce n'est pas en Angleterre pourtant considérée alors, par les français, comme la terre de la liberté, que l'on trouve de quelconques déclarations solennelles. La reconnaissance des libertés y est, et y reste, très étroitement liée à l'histoire du peuple anglais d'une part, à son empirisme d'autre part. Elles y ont été arrachées au pouvoir royal<sup>26</sup>.

Cette assertion montre bien qu'il s'agissait en Angleterre, plus d'une avancée dans le droit positif anglais qu'une déclaration des D.H. même-si, on le verra plus tard, ces textes ont largement influencé les déclarations ultérieures. La différence que Maurice Cranston établit entre ces deux notions (droit positif et droits de l'homme) est assez illustrative de ce propos. Car selon lui :

Un droit positif se caractérise par le fait qu'on le possède effectivement. Les droits positifs sont ceux que confère la législation d'un pays...En matière de droit positif, les questions sont donc tranchées par les lois en vigueur...Les droits positifs sont des faits. Ceux que l'homme devrait posséder sont une autre chose<sup>27</sup>.

Ce qu'on peut dire en définitive est que, le droit positif est la loi écrite avec toutes ses garanties, alors que les droits de l'homme restent parfois abstraits et un idéal à atteindre, on ne les possède pas toujours comme on possède le droit positif. Sinon, comment comprendre le deuxième alinéa de l'article 13 de la DUDH qui stipule que "toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays"<sup>28</sup>, quand on sait que des personnes sont chaque jour expulsées des pays étrangers et que d'autres ne sont pas autorisées à quitter leur pays ou à y revenir ? Car cela ne tienne, il reste tout de même que, c'est en Angleterre qu'a été adopté pour la première un ensemble de textes régissant le rapport entre le pouvoir et les libertés individuelles. Dans ce registre on peut citer : *la Magna Carta* ou la grande charte de 1215<sup>29</sup>, *la Petition of Right de 1628*<sup>30</sup>, *l'Habeas Corpus de 1679* et *le Bill of Rights de 1688*<sup>31</sup>.

Ce qu'on peut retenir de tous ces textes est qu'ils ne définissent pas des principes universellement valables, mais tentent plutôt de garantir de façon pragmatique, immédiate et

<sup>26</sup> J. Morange, *Droits de l'homme et libertés publiques*, Paris, PUF, 5<sup>e</sup> Ed, 2000, p.30.

<sup>27</sup> M. Cranston, "Qu'est-ce que les droits de l'homme ?", in Walter Laqueur et Barry Rubin, *Anthologie des droits de l'homme*, pp.25-26.

<sup>28</sup> La liberté d'aller et venir constitue la libre circulation des personnes et la liberté d'établissement qui représente le noyau dur de la liberté d'aller et venir. Ce même traité a reconnu le droit pour tout citoyen de circuler et de séjourné librement selon son choix. Cédric Raux apporte plus d'éléments dans son ouvrage la protection de la liberté d'aller et venir, cela est une composante de la liberté individuelle et est inhérente à la personne humaine, en effet selon cet auteur se mouvoir, vivre dans un pays ou un autre fait partie des fonctions vitales, cela est une puissance des sociétés démocratiques réitère que la libre circulation des personnes est l'un des piliers de la construction des Etats. C'est important de rappeler que ce principe d'aller et venir se rattache à l'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 qui consacre le principe de liberté.

<sup>29</sup> Elle limitait le pouvoir du monarque reconnaissant certaines prérogatives à l'église et aux seigneurs féodaux. Ce texte pour certains est considéré comme une référence en matière de D.H. en ce sens qu'il prévoit certaines garanties concernant les libertés individuelles. C'est l'avis de D. Lochak.

<sup>30</sup> Elle exige le respect des prérogatives du Parlement et de la personne.

<sup>31</sup> Ils renforcent les dispositions relatives aux droits civils des anglais.



permanente les droits et libertés des anglais. Mais, ils paraissent tout de même comme annonciateurs des déclarations ultérieures<sup>32</sup>.

Les déclarations américaines entrent dans ce sillage. Mais la plus importante reste celle du 04 juillet 1776 rédigée par le Président Jefferson. Il ne s'agit pas seulement d'un texte qui proclame la rupture entre les Etats Unis et l'Angleterre, mais d'un document qui énonce un ensemble de principes relatifs aux libertés<sup>33</sup>. Cette déclaration est complétée ultérieurement par de nombreux amendements<sup>34</sup>. Ces textes ont une forte propension à l'individu et cela trahit la volonté des législateurs américains de placer l'homme au-dessus du pouvoir politique, en proclamant ses droits les plus immuables. C'est d'ailleurs cette idée qui est exprimée dès l'entame de cette déclaration :

Nous tenons pour évidentes par elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux. Ils sont doués par le créateur de certains droits inaliénables. Parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis par les hommes pour garantir ces droits<sup>35</sup>.

La déclaration française de 1789, vient clôturer ce chapitre des combats menés en faveur de la reconnaissance des droits de l'homme. Mais celle-ci, nous intéresse à plus d'un titre en ce sens que sa portée a été universelle<sup>36</sup>. De par même sa formulation, elle se veut universelle telle que le démontre son titre : "Déclaration des droits de l'homme et du citoyen"<sup>37</sup>. La référence fait à l'homme ici, montre que les droits donc il est question ne sont pas seulement pour les français, mais concernent tous les pays, tous les peuples ; qu'ils ne concernent pas une époque où, une société donnée, mais bien l'homme en général, en tant que personne. Les français pensaient d'ailleurs agir pour le compte de l'humanité.

Cette déclaration de 1789, a influencé les législateurs de la DUDH de 1948, qui apparaît comme le tout premier texte international proclamant les droits de l'homme. Cette influence se justifie dès le premier paragraphe du préambule de la DUDH de 1948, où la référence à l'universalité des droits de l'homme est énoncée. L'article 1<sup>er</sup> de cette déclaration est

---

<sup>32</sup> D. Lochak, *Les droits de l'homme*, p.20.

<sup>33</sup> Nous pouvons citer : la liberté religieuse, d'expression et d'opinion, le droit à un procès équitable, etc.

<sup>34</sup> Il s'agit du 13<sup>e</sup> amendement (1865) qui met fin à l'esclavage et le 14<sup>e</sup> amendement (1905) qui proclame l'égalité devant la loi.

<sup>35</sup> T. Jefferson, B. Franklin et R. Livingston, *Déclaration d'indépendance des Etats Unis de juillet 1776*, United state of America, 1776.

<sup>36</sup> Ceci s'explique par le fait qu'en ce moment, la France était une grande puissance mondiale. Ce qui signifie que tout ce qui s'y passait était suivi de près, la France étant prise comme référence. En tant que telle, les Français pensaient agir pour toute l'humanité. C'est d'ailleurs ce qui caractérise les peuples puissants, ils estiment souvent de par leur position être investis d'une mission universelle. Le cas des agissements des Etats Unis aujourd'hui.

<sup>37</sup> C. de Cicé. Maribeau et Mounier, *la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789*, Paris, Imprimerie de l'Assemblée Nationale, 1789, p.12.

presqu'identique à celui de 1789<sup>38</sup>. A cette déclaration, l'ONU a ajouté des Pactes<sup>39</sup> et des conventions pour renforcer son dispositif juridique en matière de droits de l'homme. Et le constat qui se dégage est que les droits de l'homme jouissent d'une attention internationale remarquable<sup>40</sup>. Mais le problème reste celui de la définition de ces droits.

## **2- La typologie des droits de l'homme**

Il s'agit ici, de faire un essai de classification, ou mieux, de catégorisation des droits de l'homme, autant la notion est dynamique, vaste et parfois vague. L'approche que nous préconisons ici est chronologique, car comme nous l'avons déjà relevé, le contenu des droits de l'homme s'est enrichi progressivement et le concept lui-même reste encore très ouvert.

### **i-La première famille des droits l'homme**

On pourrait situer leurs origines dans les textes rédigés au lendemain de la Révolution française de 1789. Mais il faut le souligner, il s'agissait exclusivement des droits civils et politiques, ceux qui visaient à assurer la liberté, en permettant aux hommes de se libérer des contraintes et des limitations de l'Ancien Régime<sup>41</sup>. On peut citer : le droit à la vie<sup>42</sup> ; le droit à une justice équitable<sup>43</sup> ; le droit à la sûreté et à l'intégrité de sa personne<sup>44</sup> ; le droit à la propriété<sup>45</sup>. Tous ces droits suscités, comme on peut le constater sont liés à l'individu en tant que personne. Ils visent à apporter des garanties pour le respect de sa personne. Il s'agit là, des droits civils. Quant aux droits politiques, nous avons : le droit à la liberté de pensée et de

---

<sup>38</sup> Ibid.

<sup>39</sup> Il s'agit des pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques ; sociaux et économiques.

<sup>40</sup> Non seulement parce qu'ils sont promus par l'ONU, mais aussi parce que les Etats s'efforcent d'en faire, du moins sur le plan textuel ou formel, l'une des priorités de leur politique de gouvernance, même si dans la pratique beaucoup reste à faire. Cette volonté est manifestée dans le préambule de la loi fondamentale de ces pays.

<sup>41</sup> L'Ancien Régime ici renvoie à la féodalité qui prend fin avec la révolution française de 1789, du moins en France.

<sup>42</sup> St. Hennet-vauchez, *La déclaration universelle des Droits de L'Homme*, Paris, Dalloz, 2018, in DUDH : art.3 ; PIDCP : art.6, p.65.

<sup>43</sup> En comparant les articles 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 ; PIDCP : art.9, 10, 11, 12. Nous constatons qu'ils apportent une place centrale sur l'homme dans son essence, car chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique. Cette personnalité juridique est la capacité à acquérir des droits obligatoires. Ainsi, la reconnaissance de la dignité humaine à tous les membres de la famille et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté de la justice et la paix dans le monde.

<sup>44</sup> A l'analyse, les articles 4, 12, 13 donnent une place de choix sur la vie privée des hommes, le respect de son domicile, de sa famille et proscrient un respect en l'honneur de l'homme, en plus l'article 13 insiste une fois de plus sur le droit de la libre circulation ayant le droit de quitter tout pays y compris le sien et de revenir quand besoin se présente.

<sup>45</sup> L'article 17 met en exergue le droit de propriété et démontre selon notre analyse que nul ne peut être arbitrairement privée de sa propriété, cela démontre à suffisance dans notre travail que ce droit n'était peut-être pas respecter au vu des différentes exécutions qui ont été présentées sur les questions politiques.

conscience<sup>46</sup> ; le droit à la liberté d'expression et d'opinion<sup>47</sup> ; le droit à la liberté d'association et de réunion<sup>48</sup>; le droit de participer à la gestion des affaires de son pays<sup>49</sup>.

Comme on le voit, les droits civils et politiques visent à protéger l'individu du pouvoir de l'Etat. Il s'agit donc des droits qui sont pour l'essentiel opposables à l'Etat dont ils supposent d'abord une attitude d'abstention pour qu'ils soient respectés<sup>50</sup>. A ceux-ci, se sont greffés des droits dits nouveaux<sup>51</sup>.

## ii-Les autres familles des droits de l'homme

A mesure que le temps passe et que la réflexion se développe, la notion des droits de l'homme ne cesse de s'enrichir<sup>52</sup>. Cette évolution, faudrait peut-être le rappeler ici, est liée non seulement à l'évolution des idées, mais surtout au dynamisme des sociétés contemporaines qui laissent apercevoir un fossé insondable entre les hommes. La révolution industrielle sur le plan social a entraîné en Europe la naissance de deux classes sociales inégalitaires à savoir la bourgeoisie capitaliste et le prolétariat<sup>53</sup>.

Aujourd'hui encore, l'écart considérable qui ne fait que se creuser entre les pays du nord et ceux du sud en matière de développement donne une nouvelle orientation aux considérations sur ce que peuvent et doivent être les droits de l'homme. Il ne suffit pas seulement que les

---

<sup>46</sup> Au regard de l'analyse ci-dessus, l'article 18 ; PIDCP : 18 vient éclairer notre analyse sur la liberté de conscience. Ainsi pouvons-nous dire lors de l'évolution politique du Cameroun les leaders étaient libres de leurs pensées que pourtant la déclaration de l'article 18 explique que toute personne a le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

<sup>47</sup> L'interprétation de l'article 19 ; PIDCP : art.19 permet de poser la question : les leaders politiques avaient-ils une liberté d'opinion ? S'il est vrai que cet article proscrie la liberté d'opinion et d'expression, nous nous rappelons que certaines maisons de publications étaient fermées pour des raisons d'expression et prises de position sur le déroulement et l'évolution politique du Cameroun à l'exemple de l'Effort Camerounais, un bimensuel de l'Eglise catholique.

<sup>48</sup> En comparant les événements qui se déroulent au Cameroun et l'article.20 ; PIDCP : art.21, 22 sur les libertés de réunion et d'association qui stipule que toute personne a droit à la liberté de réunion et d'associations pacifiques, on est tenté de se poser la question de savoir, si cet article a servi au gouvernement de cette époque au regard des événements qui s'étaient déroulés au Cameroun, surtout sur les élections de 1956 dans la Sanaga maritime.

<sup>49</sup> L'article.21 ; PIDCP : art.25 qui s'intéresse à l'égal accès aux fonctions publiques démocratiques et la liberté de vote, nous amène à nous poser la question de savoir si cela était respecté? A l'analyse cet article qui donne plein pouvoir à toute personne de prendre part aux activités dans son pays mais aussi de participer au suffrage universel à travers des élections qui donnent les chances à tous les hommes d'exprimer leur choix. En s'appuyant sur certaines déclarations de Mgr Paul Etoga, Mgr Jean Zoa on se rend bien compte que nous étions bien loin des idéologies prônées par la déclaration universelle des droits de l'homme.

<sup>50</sup> K. Vasak, "Pour une troisième génération des droits de l'homme", in C. Swinarski (Dir.), *Etudes et essais sur le droit international humanitaire et les principes de la croix rouge*, éd. Martins Nijhoff Publishers, 1984, p.839.

<sup>51</sup> Lochak, *Les droits de l'homme...*, p.27.

<sup>52</sup> www.La toupie.org, *Le dictionnaire de politique : Droit de l'homme*, consulté le 10 mars 2017.

<sup>53</sup> La première dominant et exploitant la seconde. La révolution russe de 1917, fondée sur la masse ouvrière, apparaît comme une sorte de contestation de cet ordre social et préconise une certaine égalité de traitement sociale entre les individus, d'où la naissance des idées communistes.

libertés de l'homme soient garanties vis-à-vis de l'Etat pour qu'il parvienne au plein épanouissement en tant que personne, mais il faut aussi créer des conditions de subsistance rationnelles et humaines nécessaires. C'est ainsi que sont apparus les droits économiques et sociaux (droit à un travail, à la santé, à l'éducation, etc.)<sup>54</sup>. Ces droits sont exigibles de l'Etat pour pouvoir être réalisés<sup>55</sup>, c'est-à-dire qu'il revient à l'Etat d'offrir ces possibilités aux citoyens afin qu'ils puissent jouir de manière concrète et suffisante de ces droits. Enfin, il existe une troisième génération des droits de l'homme appelée droits à la solidarité. Ils sont nouveaux et touchent à des domaines jusqu'ici pas considérés comme faisant partie de la dimension humaine, mais plutôt abandonnés à l'Etat. Il s'agit du droit au développement, à la paix, à l'environnement, à la communication, au patrimoine commun de l'humanité, etc.<sup>56</sup> Ils sont donc à la fois opposables à l'Etat et exigibles de lui, mais surtout (et c'est le plus essentiel), ne peuvent être réalisés que par la conjonction des efforts de tous les acteurs du corps social<sup>57</sup>. On fait référence ici à l'individu, l'Etat, les entités publiques et privées, la communauté internationale, ce qui exige, on le voit bien, qu'il y ait un minimum de consensus au niveau national et international<sup>58</sup>.

Pour finir, retenons que la classification des droits de l'homme aujourd'hui suivant l'approche chronologique, laisse entrevoir trois générations respectivement appelés droits de la liberté, de l'égalité et de la solidarité. Reste maintenant à savoir comment l'Eglise catholique a-t-elle intégré la notion dans le cadre de son ministère pastoral.

## **II-LA NAISSANCE DES DROITS DE L'HOMME DANS LA PERSPECTIVE DE L'EGLISE CATHOLIQUE**

L'historique des droits de l'homme nous a présenté un concept dont l'évolution dans le temps a été influencée par plusieurs courants d'idées. Dans cette perspective, l'Eglise catholique ne fut pas en reste. Mais, le constat surprenant que l'on fait est que, après avoir considérablement contribué à leur émergence, elle va à un moment donné s'y opposer, pour enfin les accepter plus tard et en faire l'un des chevaux de bataille de son ministère évangélique. Cette partie essaie donc d'apporter une visibilité à cette évolution en "dents de scie" de l'attitude de l'église catholique en rapport avec les droits de l'homme.

---

<sup>54</sup> Hennet-vauchez, *La déclaration universelle ...* Voir les articles 22, 23, 24, 25, 26, 27 de la DUDH, p.78.

<sup>55</sup> C. Swinarski (Dir.), *Etudes et essais sur le droit international humanitaire*, p.839.

<sup>56</sup> Ibid.

<sup>57</sup> Ibid.

<sup>58</sup> Il existe des approches, par exemple celle thématique qui parle des droits individuels et collectifs.

## 1- L'Eglise et les droits de l'homme : le rejet après l'enfantement

Il s'agit ici, de montrer comment l'église catholique, après avoir contribué à l'émergence des droits de l'homme va les répudier.

### i-L'apport de l'Eglise catholique à l'émergence des droits de l'homme

Le moins que l'on puisse dire est que jadis les Eglises n'ont guère respecté ce que nous appelons actuellement droits de l'homme... Aussi, précédés dans la défense de ces droits par beaucoup de non croyants, les chrétiens doivent-ils faire preuve de quelque modestie en apportant leur contribution en ce domaine sans aucun triomphalisme<sup>59</sup>.

Tel est, d'une manière générale, le jugement fait aux Eglises chrétiennes et à l'Eglise catholique en particulier. Une observation qui comme nous pouvons le remarquer, situe l'apport de l'Eglise catholique par rapport aux droits de l'homme à une époque récente. Et pour Poulat, la date est même connue : "Vatican II"<sup>60</sup>. Ce qui constitue à notre avis, si ce n'est un refus conscient et délibéré de se soumettre aux exigences de l'objectivité, une erreur grave qui constitue une violation de la vérité historique. Sans toutefois renier les exactions commises par l'Eglise catholique au cours des siècles à travers les Croisades et l'Inquisition, le moins que l'on puisse dire est qu'elle fait partie des pionniers de la notion des droits de l'homme, car comme nous l'a démontrée leur généalogie, l'histoire des droits de l'homme n'est pas seulement celle de leur défense (d'autant plus que même à ce niveau, elle n'est pas dernière), mais d'abord celle de leur définition, de leur signification. Il n'y aurait d'ailleurs jamais eu défense des droits de l'homme si le contenu de la notion n'avait pas été défini au préalable, sinon on défendrait quoi ? Et dans cette perspective, à moins que l'on se soit immergé dans un subjectivisme scientifique à nulle part égale, il faut reconnaître et apprécier à sa juste valeur, la contribution de la théologie catholique<sup>61</sup>.

Cette théologie a pour référent, les Saintes Ecritures. La notion de la dignité humaine inhérente à toute personne, qui constitue aujourd'hui le substrat, l'essence même des droits de l'homme, est une thématique épuisée par la théologie. Dans le récit de la création, il est bien mentionné que l'homme est créé à l'image de Dieu<sup>62</sup>. La conséquence qui découle de cette affirmation est que tous les hommes ont en eux, une parcelle de la divinité qui confère à chacun la dignité liée à sa personne, indépendamment de sa race, de son peuple, de son sexe ou de sa

<sup>59</sup> J. M. Aubert, "L'Eglise et les droits de l'homme", in P. Hout-Pleuroux, *Droits de l'homme défi pour la charité* ? Paris, SOS éd., 1983, pp.165-166.

<sup>60</sup> E. Poulat, *Liberté-Laïcité. La guerre des deux France et le principe de la modernité*, Cerf/Cujas, 1987, p.95.

<sup>61</sup> G. Lefeuvre, *Droits de l'homme et théologie catholique*, Paris, Théologie de Louvain, 1990, pp. 377-378.

<sup>62</sup> La Bible, Louis Second, Genèse, chapitre 1, verset 26.

culture<sup>63</sup>. Aussi, à travers l'image de Jésus Christ (J.C.), fils de Dieu, mort sur la croix pour sauver l'humanité de ses iniquités, apparaît la notion d'égalité entre les hommes "car en Jésus Christ, toutes les différences qui existent entre les hommes perdent leur caractère aliénant et discriminant"<sup>64</sup>, de sorte qu'ici, "il n'y a plus de juif ni de grec, d'esclave ni d'homme libre, d'homme ni de femme"<sup>65</sup>.

Ces références bibliques ont servi de fondements aux réflexions de grands théologiens, lesquels ont considérablement aidé, sinon fixé les bases de la définition moderne et même contemporaine des droits de l'homme. A ce sujet, ce que l'on peut considérer comme "la révolution thomiste" se passe de tout commentaire. Nous avons vu que dans l'antiquité, le droit est conçu comme l'art de régler les interactions entre les membres de la société. Au moyen âge, période chaotique de l'histoire européenne, où l'Eglise s'est trouvée être la seule instance capable d'agir pour restaurer la paix, cette conception du droit a été transformée, "il ne règle plus les rapports des hommes en fonction de leur nature sociale ; il fixe les comportements que demande la morale"<sup>66</sup>. Cette conception médiévale, comme nous l'avons vu, reste inégalitaire - Les païens n'ont aucun droit, c'est ce qui pourrait en partie expliquer les Croisades et les Inquisitions et ne conçoit pas la liberté en dehors de la soumission à la volonté divine. L'innovation que Saint Thomas d'Aquin apporte consiste à détacher l'homme de cette emprise religieuse et de le considérer comme un être raisonnable, capable de se déterminer par lui-même. C'est le point de vue de E. Gilson lorsqu'il affirme que "la nature thomiste n'a rien qu'elle ne tienne de Dieu, mais une fois constituée et assistée par lui, elle contient en elle-même la raison suffisante de toutes ses opérations"<sup>67</sup>. Des théologiens allaient lui emboîter le pas<sup>68</sup> pour jeter ensemble les bases de la formulation moderne des droits de l'homme.

Signalons pour finir, le cas de Bartolomeo de Las Casas qui apparaît comme l'un des précurseurs de la défense des droits de l'homme, avant même que le concept ne soit clairement défini et les droits proclamés<sup>69</sup>. L'explication selon laquelle le Pape tenait compte des droits des pauvres n'est pas à exclure, c'est dans ce sens Bartolomeo affirme :

---

<sup>63</sup> C.P.J.P., *Les droits et l'église*, p.57.

<sup>64</sup> Ibid., pp.63-64.

<sup>65</sup> *La Bible*, Louis Second, Galates, chapitre 3, verset 28 ; 1 Corinthiens chapitre 12, verset 13 ; Colossien, chapitre 3, verset 11.

<sup>66</sup> F. Moreau, "Du cœur gravé au cœur mystique", in F. Chatelet, *Les idéologies*, Paris, Marabout, Tome 2, 1968, p.162.

<sup>67</sup> E. Gilson, *La philosophie de Bonaventure*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Vrin, 1953, p.345.

<sup>68</sup> Nous avons vu le cas de Guillaume d'Occam au XIV<sup>e</sup> qui précède cette pensée de St Thomas en introduisant dans le débat les notions d'individualisme et de subjectivisme.

<sup>69</sup> Parti en Amérique en 1502 comme soldat espagnol, il est ordonné prêtre en 1506 à Rome et engagé comme aumônier militaire sans salaire aux Amériques. A titre de rémunération, il a reçu le droit d'utiliser le travail d'un certain nombre d'indiens pour l'exploitation des terres ou de mines d'or.

Un jour, alors qu'il préparait son sermon pour la Pentecôte en 1514, il tomba sur le passage du livre de l'Écclésiastique suivant : "Une maigre nourriture, c'est la vie des pauvres, les en priver, c'est commettre un meurtre. C'est tuer son prochain que de lui ôter sa subsistance, c'est répandre le sang que de priver le salarié de son dû"<sup>70</sup>. Ce texte le décida à une conversion totale, pour lui-même et pour les indiens. Son action dès lors, consista à enseigner aux indiens la Parole de Dieu véritable et à recourir devant la cours d'Espagne en dénonçant les mauvais infligés aux indiens<sup>71</sup>.

Ce récit de la *Commission des droits de l'homme de l'Eglise protestante et Catholique de Suisse* montre que, même si la conséquence de son action fut désastreuse pour l'Afrique Noire, il reste néanmoins que Las Casas fut un peu en avance sur son temps, en posant des actes concrets visant à sauvegarder la dignité humaine. Sur ce, on peut conclure en disant que, l'Eglise catholique, à travers des figures ou des combattants solitaires, s'était déjà engagée dans cette vaste entreprise de la défense des droits de l'homme, avant même que la question ne soit posée avec précision. Dès lors, comment comprendre son "hostilité future" vis-à-vis de ces mêmes droits l'homme auxquels elle a servi de fondement ?

### **i-Les droits de l'homme : un sujet tabou pour l'église ?**

Parlé de l'opposition de l'Eglise aux droits de l'homme, au regard de l'analyse qui précède peut paraître paradoxal, c'est comme parler d'une chose en même temps son contraire. Et c'est justement à ce niveau que réside toute la controverse, face à laquelle il faut faire preuve de beaucoup de vigilance intellectuelle au risque de se perdre, au final, dans un amalgame subjectif et sans portée pour la connaissance historique. Comme le souligne Aubert qui démontre que les Eglises à l'origine étaient opposées aux droits de l'homme, Poulat abonde dans le même sens en faisant remarquer que :

L'intérêt que proclame aujourd'hui l'église pour la question des droits de l'homme, n'empêche pas que plusieurs s'interrogent sur les raisons de sa reconversion à cet idéal. Un lieu commun circule : l'église est à l'avant-scène de la lutte pour les droits de l'homme après leur avoir longtemps été hostile. Elle est passée d'une résistance farouche à un ralliement total<sup>72</sup>.

Mais à y voir de près, le problème se situerait non seulement au niveau de la sémantique des termes utilisés, mais surtout sur les erreurs d'interprétations qui, sans toutefois prétendre "lire dans la boule de cristal", découleraient des omissions plus ou moins conscientes. Sinon, comment comprendre des expressions telles que "reconversion", "longtemps hostile", "résistance farouche" utilisées pour caractériser l'opposition de l'Eglise aux droits de l'homme,

<sup>70</sup> *La Bible*, Louis Second, Ecclésiastes, chapitre 34, versets 26-27.

<sup>71</sup> C.D.H.F.E.P.S et C.N.S.J.P., *Les droits de l'homme : leur réalisation, une mission de chrétien*, Fribourg, éd. universitaire de Fribourg, 1989, pp.23-24.

<sup>72</sup> Poulat, *Liberté-Laïcité...*, p.95. Lire aussi J. Morange, *Droits de l'homme et libertés publiques...*, 71.

quand on sait que, la réalité historique à ce sujet exige une certaine nuance plutôt que des prises de positions radicales ?

On se souvient des prises de position des souverains pontifes, à l'instar de Pie VI condamnant la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, qu'il considérait comme un délire en ces termes :

C'est dans cette vue qu'on établit, comme un droit de l'homme en société, cette liberté absolue, qui non seulement assure le droit de n'être inquiété pour ses opinions religieuses, mais qui accorde cette licence de penser, de dire, d'écrire et même de faire imprimer impunément en matière de religion, tout ce que peut suggérer l'imagination la plus déréglée ; droit monstrueux qui apparaît cependant à l'Assemblée résulter de l'égalité et de la liberté naturelle à tous les hommes...droit chimérique...contraire aux droits du créateur suprême à qui nous devons l'existence<sup>73</sup>.

Cette indignation du Pape Pie VI, montre à suffisance à quel niveau, se situait l'antagonisme entre l'Eglise et l'idée moderne des droits de l'homme. Il s'agissait d'une opposition doctrinale, non fondamentale. Les différents nés des textes publiés au moment de la Révolution française, proclament l'indépendance totale de l'homme, même vis-à-vis de Dieu<sup>74</sup>. Le caractère anticlérical des pères de la révolution avec cette précision par rapport à la religion, laquelle met en exergue leur volonté d'affranchir l'individu et la société de l'influence religieuse. Or pour l'Eglise, Dieu étant l'*alpha et l'oméga*, ne saurait être écarté dans l'accomplissement de la cité terrestre, car ce n'est que par lui et avec lui que l'homme peut parvenir à un épanouissement intégral. Pour les révolutionnaires pourtant, l'Eglise catholique est une institution qui incarne l'ordre ancien, par conséquent il faut impérativement s'affranchir d'elle afin de réaliser de manière définitive, la rupture avec le passé.

Il est clair que, l'opposition de l'Eglise catholique aux droits de l'homme s'inscrit dans le cadre des rapports qu'elle entretient avec le monde moderne, marqués par un antagonisme politico-doctrinal. L'Eglise catholique était opposée non pas aux droits dont elle fut d'ailleurs le véritable précurseurs, mais à l'idée et l'esprit qui animaient leur formulation à l'époque moderne. Dès lors, affirmer "qu'elle les a combattus à leur origine pour s'y rallier finalement simplifie par trop la réalité historique, car d'un côté, les raisons de son opposition à certaines philosophies et politiques des droits de l'homme n'ont pas totalement disparu"<sup>75</sup>. Mais, consciente de sa mission dans ce monde, et au regard des immoralités et les exactions engendrées par le "libertinage républicain", l'Eglise catholique va surmonter cet antagonisme, en s'efforçant de réorienter les aspirations qu'incarne la modernité, en proposant sa propre

<sup>73</sup> S. S. Pie VI, "Lettre au cardinal de la Rochefoucauld", cité par E. Germain, "Droit de Dieu", in P. Houtpleuroux, *Droit de l'homme défi pour la charité ?*, p.226.

<sup>74</sup> C'est ce qui ressort de l'article 10 de la déclaration de 1789 : "Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses".

<sup>75</sup> CPJP, *Les droits de l'homme et l'église*, p.16.



conception des droits de l'homme. Ce fut l'œuvre remarquable, des souverains pontifes depuis Jean XXIII.

## **2- Le dialogue de l'Eglise catholique avec la conception moderne des droits de l'homme**

A l'analyse pour Poulat, l'engagement effectif de l'Eglise catholique à défendre les idées modernes des droits de l'homme date de "Vatican II, le concile"<sup>76</sup>. S'il est vrai que la question des droits de l'homme a fait l'objet d'une grande attention lors des travaux conciliaires, il faut tout de même reconnaître à Jean XXIII, la paternité de la prise de position officielle de l'Eglise catholique en faveur de la question.

### **i- Le Pape Jean XXIII et la question des droits de l'homme**

Angelo Giuseppe Roncalli devient le Pape Jean XXIII le 28 octobre 1958. Il est le premier souverain pontife à avoir élaboré une doctrine catholique claire des droits de l'homme<sup>77</sup>. Il faut dire que l'Eglise catholique dès le début du XX<sup>e</sup>s s'est retrouvée confrontée à des événements odieux et dramatiques qui l'ont convaincu de revoir sa position vis-à-vis du conflit traditionnel qui existait entre elle et les Etats<sup>78</sup>. D'abord entre 1914 et 1918, c'est à Benoît XV qu'échut l'honneur de vivre les atrocités du premier conflit mondial, avec tout ce que cela comportait comme négation de la dignité humaine. Quelques années plus tard, la montée des régimes autoritaires en Europe confirment le mépris que ces systèmes de gouvernements ont vis-à-vis de la personne humaine<sup>79</sup>. Cette triste réalité, se confirme au lendemain de la seconde guerre mondiale, laquelle permet de découvrir les horreurs des camps de concentration Nazi<sup>80</sup>. Tous ces événements et bien d'autres contemporains au pontificat de Jean XXIII, ont convaincu l'Eglise catholique de la nécessité de dépasser les clivages d'ordre idéologiques et de préconiser avant tout, l'homme, raison d'être de l'église.

On se souvient certes des efforts déployés par Benoit XV pour épargner le monde de la première mondiale, ainsi que sa contribution pour le rétablissement de la paix<sup>81</sup>. On a vu le Pape

---

<sup>76</sup> Poulat, *Liberté-Laïcité...*, p.95.

<sup>77</sup> Cf. Onomo Etaba, *l'Histoire de l'Eglise au Cameroun de Grégoire XVI à Jean Paul II de 1831 à 1991*, Paris, L'Harmattan, 2007.

<sup>78</sup> Ibid.

<sup>79</sup> Ph. Aziz, *la Gestapo française*, Paris, Flammarion 1964, p. 117.

<sup>80</sup> Ibid.

<sup>81</sup> Y. Marchasson, *Les Papes du XX<sup>e</sup> siècle*, bibliothèque d'histoire du christianisme n°26, Paris, Desclée, 1990, pp.13-18.

Pie XI (06 février 1922 - 10 février 1939) condamner le fascisme, le nazisme et le communisme qu'il considérait comme des idéologies athées et dangereuses pour l'homme<sup>82</sup>.

On se souvient que Pie XII (02 mars 1939- 09 octobre 1958) a ouvertement pris position en faveur de la démocratie qu'il voyait comme le seul système de gouvernement capable de favoriser le plein accomplissement de l'homme<sup>83</sup>. Ces interventions pontificales peuvent être considérées comme la volonté du St Siège de renouer avec le monde politique, pour qu'ensemble ils créent des conditions idoines pour la vie de l'homme sur terre. Mais jusqu'ici, les souverains pontifes d'une manière générale menaient leur action en faveur des catholiques en grande partie. Il revient donc à Jean XXIII, au regard des défis qui interpellaient l'Eglise catholique en son temps, de s'adresser pour la première fois, au-delà des chrétiens, à tous les hommes de bonne volonté, en un langage moins clérical. Ce langage pontifical est contenu dans l'encyclique "*Pacem in Terris*"<sup>84</sup> qu'il publie le 11 avril 1963. Parmi les thèmes qui y sont développés, le Pape consacre une réflexion sur les droits de l'homme, allant au-delà de la DUDH de 1948, dont il reconnaît la pertinence et salue les efforts déployés en matière de défense et promotion des droits de l'homme. *L'encyclique Pacem in Terris* aborde la question avec un accent particulier, évoque par exemple le droit à la liberté dans la recherche de la vérité, le droit à l'information objective<sup>85</sup>.

De plus, Jean XXIII aborde les rapports entre les droits de l'homme et le pouvoir politique. Il considère que l'autorité de l'Etat est nécessaire pour la sauvegarde des droits de l'homme. C'est pourquoi il encourage la mise en place de l'Etat de droit et des institutions démocratiques, seul gage de protection des droits de l'homme dans une communauté politique. Enfin, il en appelle à la coopération internationale, laquelle doit se fonder sur l'égalité souveraine et des peuples en dignité<sup>86</sup> et en droit<sup>87</sup>. Ainsi, accorde-t-il, du crédit dans ce sillage à quatre valeurs essentielles sur lesquelles, les rapports entre les Etats devraient se fonder pour une meilleure culture de la paix et des droits de l'homme. Il s'agit de la vérité, la justice, l'égalité, la solidarité et la liberté<sup>88</sup>.

---

<sup>82</sup> Ibid., pp.41-50.

<sup>83</sup> Ibid., pp.56-60.

<sup>84</sup> *Pacem in terris* du Pape Jean XXIII s'adresse à tous les hommes de bonnes volontés, ainsi il lance un appel universel à la tolérance religieuse car il s'agit pour le Pape d'un droit humain fondé sur l'idée de fraternité universelle et régit les rapports de l'autorité universelle avec les gouvernements des Etats.

<sup>85</sup> Ibid., p.82.

<sup>86</sup> Ibid., paragraphe 86.

<sup>87</sup> Ibidem., paragraphe 91.

<sup>88</sup> Ibidem., paragraphe 87, 93, 100, 120.

Au demeurant, il n'est l'ombre d'aucun doute que, ces idées développées par Jean XXIII apparaissent comme tentative de définir une doctrine catholique de la paix, fondée sur le respect et la promotion de la dignité humaine. C'est donc à juste titre que nous considérons *Pacem in terris* comme la toute première véritable charte catholique des droits de l'homme. Jean XXIII a le mérite d'avoir privilégié la personne humaine, au dépend d'une vieille rivalité doctrinale entre l'Eglise catholique et les Etats, et susciter une synergie d'action internationale en faveur des droits de l'homme. Il ouvrait là une brèche, un sentier dont la mission de ses successeurs consista à élargir en un boulevard de l'action catholique.

## ii-L'apport pontifical postconciliaire

Le dialogue avec le monde engagé par le Pape Jean XXIII en rapport avec les droits de l'homme fut l'une des préoccupations fondamentales de ses successeurs. Nous nous limiterons ici à Paul VI et Jean Paul II<sup>89</sup>.

Giovanni Battista Montini, connu sous le nom de pape Paul VI est consacré Évêque de Rome le 21 juin 1963. Il est celui qui eut la charge d'achever les travaux du deuxième concile du Vatican inaugurés par son prédécesseur. Pendant les quinze années qu'a duré son pontificat (21 juin 1963-06 août 1978), il a consacré son enseignement sur deux grandes thématiques à savoir la foi et la défense de la vie humaine<sup>90</sup>. S'inspirant de l'enseignement de Vatican II, dont la réflexion essentielle tournait autour du thème : "Dieu, maître de la vie, a confié aux hommes le noble respect de la vie"<sup>91</sup>, Paul VI estime que son devoir souverain est de défendre la vie. C'est pour cette raison qu'il publie le 26 mars 1967 son encyclique *Populorum Progressio*<sup>92</sup> dans lequel, il pose comme préalable à la défense de la vie et le développement. C'est cette idée qu'il réitère dans son homélie du 29 juin 1978 :

Dans cette tâche pour servir et défendre la vérité...nous avons considéré comme, indispensable la défense de la vie humaine...Nous avons fait de la défense de la vie humaine, sous toutes les formes où elle peut-elle peut être menacée, atteinte ou même supprimée, le problème de notre pontificat<sup>93</sup>.

<sup>89</sup> Nous ne faisons pas mention ici à Jean Paul Ier parce qu'il est difficile d'évaluer sa contribution dans ce domaine en particulier et pour l'E.C en général, pour la simple raison que son pontificat fut le plus court du XXe siècle, un mois pratiquement (26 août- 28 septembre 1978). Quant à Benoît XVI, son action ne s'inscrit pas dans la borne chronologique de notre étude.

<sup>90</sup> *Documentation catholique*, Tome LXXV, 1978, pp.654-657.

<sup>91</sup> *Gaudium et Spes*, "joie et espoir", 1951, paragraphe 11.

<sup>92</sup> Cette encyclique du pape Paul VI donne une place de choix à la notion de développement humain qui passe par des valeurs et la place de l'homme dans toute société mais aussi il analyse la notion et la place de chrétien dans l'Eglise catholique.

<sup>93</sup> S.S. Paul VI, Homélie du 29 juin 1978, in *La documentation catholique*, Tome 75, 1978, pp.654-657.

Ces propos permettent de saisir, la vision et l'engagement du Pape Paul VI dans la perspective de la promotion humaine, puisqu'il eut à en faire l'un, sinon le principal cheval de bataille ou mieux, la pierre angulaire de son exercice pastoral. Il se veut plus concret et pragmatique à travers *Populorum Progressio* où, il préconise le développement intégral de l'homme et le développement solidaire de l'humanité. On voit là, la reprise des idées de Jean XXIII, mais avec un réel dépassement car pour joindre, la théorie à la pratique, il crée le 06 janvier 1967, la CPJP<sup>94</sup>.

Mais pour Paul VI, la défense de la vie ne se limite pas à la lutte contre l'oppression et pour la justice de l'homme constitué, mais elle devrait partir dès la conception. A ce sujet, voici le contenu de sa pensée : "La défense de la vie doit commencer aux sources mêmes de la vie humaine. La vie doit être sauvegardée avec un soin extrême dès la conception : l'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables"<sup>95</sup>. Si c'est l'avortement qui est présenté ici, il faut ajouter que, lorsque le Pape parle de la protection de la vie, il considère la famille nucléaire comme la première intense de protection. A ce sujet, il s'oppose au divorce qui peut exposer les enfants à des souffrances atroces. Ces deux thèmes (divorce et avortement), il les a développés dans *Humanae Vitae*<sup>96</sup>.

Le cardinal Karol Wojtyla devient Pape le 16 octobre 1978 sous le nom de Jean Paul II. Comme son prédécesseur, il fit de son pontificat, une œuvre en faveur de la promotion humaine, avec cette originalité qui est la sienne. Tout d'abord, pour rendre son action crédible et significative, il va entreprendre des voyages à travers le monde, pour toucher du doigt les réalités de son temps, afin de mieux orienter son discours. Ainsi, constate-t-il que "le pouvoir de l'homme sur l'homme devient plus lourd"<sup>97</sup>, que "la société totalitaire l'écrase, la société de consommation le dévore, tandis que s'accroît l'écart entre les riches et les pauvres"<sup>98</sup>.

Dès lors, au nom de l'évangile, il s'oppose à tout ce qui porte atteinte aux droits de l'homme, à la dignité et à la destinée spirituelle. Il reste aussi convaincu comme son prédécesseur, que la promotion de la dignité humaine passe après la mise en place des

---

<sup>94</sup> Avec pour objectif de promouvoir le progrès des peuples les plus pauvres. Paul VI se veut donc le porte-parole des opprimés, la voix des sans voix, la bouche des malheurs qui n'ont point de bouches, ma voix, la liberté de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir comme de décrivait Aimé Césaire dans son ouvrage Cahier d'un retour au pays natal publié en 1939 dans les éditions présence Africaine.

<sup>95</sup> Ibid.

<sup>96</sup> Encyclique qu'il publie le 25 juillet 1968, des thématiques chères à ses successeurs et même à l'Eglise d'aujourd'hui.

<sup>97</sup> Marchasson, *Les Papes du XXe siècle*, p.124.

<sup>98</sup> J.Grootaers, *De Vatican II à Jean Paul II. Le grand tournant de l'Eglise catholique*, Paris, Centurion, 1981, p.59.

conditions nécessaires au développement intégral de la personne<sup>99</sup>. C'est ainsi qu'il en appelle avec insistance à la solidarité internationale, au soutien des pauvres, etc. Son encyclique *Rédemptor Hominis*<sup>100</sup> publié en 1979 consacre une littérature abondante à ces deux problématiques.

Ce qu'il faut retenir pour finir est que, la notion des droits de l'homme telle que conçue aujourd'hui est la résultante d'une "longue marche" au cours de laquelle, la signification conceptuelle de la notion s'est progressivement précisée, ainsi que son contenu. On est donc parti des droits de l'homme plus restreints à des droits aujourd'hui plus élargis dont la dynamique est loin d'être achevée. Dans cette perspective, l'Eglise catholique a joué un rôle déterminant, depuis le Moyen-âge, avant de s'y opposer au temps moderne, non pas de manière fondamentale, mais à l'esprit qui animait leur formulation. Mais, compte tenu des événements historiques qui ont marqué le XX<sup>e</sup> siècle, l'Eglise catholique a préconisé la dignité humaine au détriment de l'antagonisme doctrinal qui l'opposait à la considération républicaine des droits de l'homme, en stimulant, par la voix de ses plus hauts représentants, une action internationale en faveur des droits de l'homme. On n'est donc pas surpris que, l'Eglise catholique se soit engagée, pour défendre la dignité humaine au Cameroun, en utilisant dans la mesure du possible, les moyens à sa disposition, surtout en une période aussi sensible que celle qui va de 1948 à 1985<sup>101</sup>.

La période 1948-1991 est particulière de l'histoire de notre pays. Période spécifique parce qu'elle englobe deux systèmes de gouvernement, dont la réputation en matière de violation des droits de l'homme est "légendaire". Mais, c'est aussi pendant cette période, que l'Eglise catholique va s'activer de façon énergétique, sur le plan international en général et au Cameroun en particulier, à défendre et à promouvoir la dignité de la personne humaine. Dans ce contexte assez difficile, caractérisé par l'existence d'un pouvoir politique impitoyable, on est pressé de savoir de quelle manière l'Eglise catholique a-t-elle procédé pour mener une action en faveur des droits de l'homme au Cameroun ? Autrement dit, quels ont été ses stratégies et moyens d'action ? Mais avant tout, il serait d'abord intéressant de s'interroger sur les motivations qui la poussent à entreprendre de telles initiatives.

---

<sup>99</sup> S. S. J. XXIII, encyclique *Pacem Terris*, documentation catholique, Vatican, 1963.

<sup>100</sup> Le pape Jean Paul II à travers cette encyclique jette les bases de son pontificat par l'exploration des problèmes humains contemporains et surtout de leurs propositions de solutions trouvées dans une compréhension plus profonde de la personne humaine.

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 4.

### III- L'ENGAGEMENT DE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME AU CAMEROUN : UNE INITIATIVE AUX MOTIVATIONS DIVERSES

La volonté des princes de la province Ecclésiastique de Yaoundé de mener une action en faveur des droits de l'homme au Cameroun ne sort pas *ex nihilo*. Elle se fonde sur des considérations à la fois doctrinales et contextuelles.

#### 1- Les motivations doctrinales

L'approche doctrinale ici repose sur la foi en Dieu le Père et en Jésus Christ le Sauveur<sup>102</sup>. Cette référence à Dieu et au fils permet de cerner la spécificité chrétienne en rapport avec les droits de l'homme.

##### i-La théorie de l'image

La foi en Dieu se réfère à la théologie de la création et considère la dignité de l'homme comme basée sur le fait que Dieu ait créé l'homme à son image, ceci comporte une participation de la part de chaque être humain à l'intelligence, à la volonté et à la puissance que l'on trouve de manière éminente seulement en Dieu. Comme on peut déjà le déduire, cette volonté de Dieu de faire participer l'homme, à sa grandeur peut être perçue comme le fondement essentiel des droits et de la dignité qui appartiennent à chaque homme<sup>103</sup>.

A partir de cette considération, la croyance en Dieu exige tout d'abord le respect de l'homme quel que soit sa situation. C'est ce que rappelait le Pape Pie XII dans son célèbre radio message de Noël 1944 en ces termes : "la dignité de l'homme est la dignité de l'image de Dieu"<sup>104</sup>.

Cette référence montre bien que tous les hommes ont une origine identique, unique et à ce titre, traduit de l'égalité qui existe entre eux. Aussi de par sa nature, il apparaît que l'homme est déterminé par la raison, ce principe inné de justice selon Emmanuel Kant qui guide ses actions. Ainsi, l'homme vu sous cet angle apparaît comme un être libre, devant agir suivant le libre arbitrage de sa conscience, laquelle lui suggère de se déterminer selon la loi établie par le

<sup>102</sup> S. Bayemi, plus de 50 ans, entretien du 17 juillet 2020 à Obala.

<sup>103</sup> Indépendamment de ses qualités individuelles, de son origine, de sa culture et de sa condition sociale. Cette vision chrétienne laisse entendre que, tout ce qui a un visage humain reflète la gloire de Dieu, car en créant l'homme à son image, Dieu a fait de lui un être doué de raison et d'intelligence capable de se déterminer par lui-même, un être possédant les mêmes caractéristiques que son créateur.

<sup>104</sup> Cette déclaration en pleine guerre permet de comprendre que la cité du Vatican est un pays neutre dans les relations internationales en exigeant que le Pape s'abstienne de toute médiation son rôle était juste d'apaiser afin de retrouver la paix en plaçant l'homme au centre de toutes préoccupations afin que l'homme soit en parfaite harmonie avec son Dieu dans sa quête perpétuelle de la paix.

créateur<sup>105</sup>. Cette liberté naturelle de l'homme est donc transcendante et constitue l'expression la plus valable de sa dignité inaliénable. Comme on peut le constater, cette dualité de la nature profonde de l'homme - être de raison et de liberté - prouve sa supériorité sur toute chose et exige que sa personne soit respectée.

Cette vision globale de l'homme, comme nous l'avons signalé plus haut, brise toute sorte de barrières entre les hommes, pour en faire des êtres libres et égaux, "car la loi de Dieu est inscrite même dans le cœur des païens. Eux aussi perçoivent la volonté de Dieu lorsqu'ils écoutent la voix de leur conscience"<sup>106</sup>. Ce qui signifie que, même le pêcheur, peut et doit lui aussi prétendre, au respect de ses droits fondamentaux en tant qu'homme. Il a droit à ne pas être soumis à des punitions dégradantes, telles que la torture.

Pour finir, on peut retenir que Dieu le créateur est le seul dépositaire de la vie humaine. Au ce sujet, la vie apparaît comme un don de Dieu donné à chaque homme, laquelle doit s'accomplir à travers le développement intégral de la personne<sup>107</sup>. La personne humaine est donc, suivant le récit de la création, le sommet de toute créature. Sa grande dignité, comme reflet de l'image divine repose de manière indélébile dans son être et supérieure à toute chose. Cette théologie de l'image est renforcée par celle de l'incarnation et de la rédemption.

## **ii-Le concept de l'incarnation et de la rédemption**

Le concept de l'incarnation et de la rédemption est une profonde réalité qui explique aussi l'engagement de l'Eglise à défendre les droits de l'homme au Cameroun. Il témoigne de l'amour et de la miséricorde, sans cesse renouvelés de Dieu le Père, à l'endroit de l'homme malgré ses iniquités<sup>108</sup>. Le mystère de l'incarnation nous enseigne que Jésus, le fils de Dieu, s'est fait chair pour sauver l'humanité de ses péchés. Cette affirmation est en fait le résumé d'une œuvre du christ le Sauveur, lequel va jusqu'à "donner sa vie pour ses brebis". Dans le livre d'Isaïe déjà, il est annoncé de façon admirable et profonde l'activité messianique de Jésus :

En ce jour-là, les sourds entendront... les yeux des aveugles verront... et les pauvres exulteront à cause du saint d'Israël<sup>109</sup>  
 Le Seigneur en effet a fait de moi un messie  
 Il m'a envoyé porter un joyeux message aux humiliés,  
 Panser ceux qui ont le cœur brisé,  
 Proclamer aux captifs l'évasion  
 Aux prisonniers l'éblouissement...<sup>110</sup>.

<sup>105</sup> *La sainte bible*, Romain chapitre 2, verset 15, version Louis Second, ABU, 2007, p.809.

<sup>106</sup> CPJP, *Les droits de l'homme et l'homme*, p. 62.

<sup>107</sup> Ibid., p.63.

<sup>108</sup> E. B. Mandeng, 45 ans, entretien du 6 février 2018 à Yaoundé.

<sup>109</sup> *La Bible*, Isaïe chapitre 9, versets 18-19, p.342.

<sup>110</sup> Ibid., chapitre 35, versets 5-6, p.356.

Ces passages du "livre d'Isaïe" sont révélateurs de ce que, Jésus Christ est venu pour mener une action en faveur des pauvres. La référence ici est faite aux sourds, muets, aveugles, boiteux, cœurs brisés, captifs, c'est-à-dire, aux pauvres et aux opprimés. Et cette action consiste à guérir, susciter la joie, mettre en liberté, annoncé la délivrance : c'est l'évangélisation. Ainsi pour Jésus, l'évangélisation est un moyen de libération par la Parole, une force qui donne espoir et courage. Ainsi, en portant l'évangile ou la bonne nouvelle aux pauvres et aux opprimés, il proclame la venue du Royaume de Dieu pour eux, telle que nous pouvons le lire dans le livre de Luc :

Heureux, vous les pauvres : le Royaume de Dieu est à vous.  
Heureux vous qui avez faim maintenant : vous serez rassasiés.  
Heureux vous qui pleurez maintenant, vous rirez<sup>111</sup>.

On peut donc retenir qu'à travers sa vie terrestre, Jésus Christ s'est engagé pour le salut et la libération des hommes. Il a proclamé la paternité universelle de Dieu à l'égard de tous les hommes, fondée sur l'amour que Dieu manifeste sans cesse pour les hommes, sans aucune condition. C'est pourquoi lui-même Jésus Christ a donné aux hommes ce commandement : "Aimez-vous les uns, les autres"<sup>112</sup>. Il ne s'agit pas pour lui d'une simple exhortation théorique à l'adresse des autres, mais du fondement de toute une vie, car en mourant sur la croix pour sauver l'homme de ses péchés, il a manifesté le stade sublime de l'amour, et s'est solidarisé avec tous.

En se fondant sur cette révélation, il apparaît que le rôle de l'Eglise aujourd'hui, corps visible du Christ, est de continuer son action libératrice dans l'histoire des hommes<sup>113</sup>. Cela signifie que, l'Eglise est le prolongement de la présence du Christ dans le monde, elle continue la fonction prophétique de Jésus Christ qui consiste à sauver, guérir, libérer et aider. Elle doit le faire en rendant plus efficace son action et surtout en aidant à "construire un monde où tout homme, sans exception ... puisse vivre une vie pleinement humaine, affranchie, des servitudes qui lui viennent des hommes et d'une nature insuffisamment maîtrisée"<sup>114</sup>.

A partir de ce moment, on comprend que, l'action pour la justice et la participation à la transformation du monde apparaissent comme un élément constitutif de la prédication de l'Evangile que l'Eglise doit impérativement promouvoir. C'est cet impératif catégorique à l'endroit de l'Eglise que le Pape Jean Paul II relevait en ces termes : "l'Eglise n'a pas d'autres

---

<sup>111</sup> Ibid., Luc chapitre 6, versets 20-21, p.165.

<sup>112</sup> Ibidem., Jean chapitre 13, verset 34, p. 406.

<sup>113</sup> SCEAM, *L'Eglise et la Promotion humaine*, P. 17.

<sup>114</sup> Ibid., p. 47.



vie que celle, que lui a donné son Epoux et Seigneur, en effet, parce que le Christ s'est uni à elle dans son ministère de rédemption, l'Eglise doit être fortement unie à chaque homme"<sup>115</sup>.

L'Eglise dès lors, pour imiter le Christ et en être l'authentique représentant dans le monde doit travailler pour la dignité et pour les droits de l'homme, elle doit être la tutrice et la promotrice de la personne humaine, en dénonçant et combattant toute forme d'oppression de l'homme. On peut conclure en disant que l'engagement de l'Eglise catholique pour la dignité et les droits de l'homme au Cameroun est inspirée par les enseignements tirés des Saintes Ecritures et constitue une partie intégrante de sa mission Evangile. Ce qui montre forcément que cet engagement pour le Cameroun s'est inspiré de la situation socio-politique qui prévalait dans notre pays pendant cette période.

## **2- La situation des droits de l'homme au Cameroun entre 1948-1985**

Pendant cette période le Cameroun a connu deux statuts. D'abord territoire sous-tutelle internationale attribué à la France et à la Grande Bretagne, puis un Etat indépendant à partir de 1960<sup>116</sup>. Qu'il s'agisse de la période coloniale ou postcoloniale concernée, la remarque qui peut faire l'unanimité ici est que les autorités gouvernementales se caractérisent par une insensibilité étrange vis-à-vis de la question du respect des droits de l'homme.

### **i-La situation des droits de l'homme au Cameroun pendant la période tutélaire.**

Si l'on se réfère aux dispositions juridiques de la commission de tutelle des Nations Unies définissant le rôle des puissances tutrices et le statut du territoire sous-tutelle, il peut paraître surprenant pour certains de dire que pendant cette période, la violation de droits de l'homme avait atteint son paroxysme au Cameroun. Comment comprendre une telle situation. Le silence et le mutisme de l'Eglise Missionnaire dont la complicité tacite avec l'administration est effective le justifie. Qui saurait oublier l'avalanche des pétitions adressées le 13 décembre 1940 par les grands séminaristes à Mgr Prouvost délégué apostolique extraordinaire de Pie XII<sup>117</sup>. La discrimination et les mauvais traitements au sein de l'Eglise étaient amplifiés dans la société.

Pourtant, l'acte juridique de la commission de tutelle à ce sujet ne souffre d'aucune ambiguïté. Il était question pour les puissances tutélaires de favoriser l'évolution politique,

---

<sup>115</sup> S. S. J. Paul II, *Lettre Encyclique Redemption Hominis...*, p.18.

<sup>116</sup> Il s'agit ici de l'indépendance du Cameroun français, car le Cameroun britannique ne l'était pas encore malheureusement, c'est cette date qui a été retenue comme année officielle de l'indépendance de notre pays, bien qu'elle ne traduit pas effectivement la réalité historique. Ce qui pose un problème d'une nouvelle historiographie politique du Cameroun.

<sup>117</sup> Messina, *Jean Zoa...* p.30.

économique et sociale des territoires sous tutelles vers leur capacité à s'autogérer<sup>118</sup>. Pour ce faire, ces derniers avaient obligation de présenter un rapport annuel de leurs activités à l'ONU, afin que cette dernière se rende compte de l'effectivité du travail réalisé<sup>119</sup>.

L'Eglise et les séminaristes ne pouvaient se prévaloir d'aucune initiative pour dénoncer de tels traitements.

Comme on peut déjà le constater, la toute première violation des droits des camerounaises repose sur le fait que le statut de leur pays n'a pas été respecté, ce qui plus tard a entraîné des malentendus entre les nationalistes camerounais et les autorités coloniales. En effet, la gestion politique du territoire pendant cette période montre clairement que le Cameroun, contrairement à son statut international, était considéré par les puissances tutrices comme une colonie. La preuve, la Grande Bretagne, pour des supposées raisons de convenance administrative, avait rattaché sa patrie du Cameroun à sa colonie du Nigéria après l'avoir divisée en deux<sup>120</sup>.

La France en fit autant en associant le Cameroun oriental à son empire colonial d'Afrique centrale. C'est d'ailleurs, pour cette raison que, l'évolution politique du Cameroun pendant cette période se confond à celle des colonies franco-britanniques auxquelles il était associé. C'est dire que le Cameroun pendant cette période est une colonie pure et simple. Et c'est justement ce qu'il faut connaître et comprendre, si l'on veut faire un diagnostic objectif de la situation de droits de l'homme au Cameroun, en termes de leur violation par les autorités coloniales franco-britanniques.

A moins que par naïveté intellectuelle, l'on se laisse distraire ou séduire par la prétendue et fameuse mission de civilisation, au nom de laquelle les Etats européens se sont attribués le droit de coloniser les peuples qu'ils qualifient de "primitifs et de barbares" - même si l'expérience des deux guerres mondiales a montré qu'ils étaient plus barbares que ces peuples : - il faut dire ici que l'objectif principal de la colonisation était l'exploitation sous toutes ses formes, des peuples colonisés. Jules Ferry a eu l'honnêteté intellectuelle de le reconnaître lorsqu'il affirme que : "la politique coloniale est fille de la politique industrielle"<sup>121</sup>. Une colonie était un moyen pour les européens d'avoir les matières premières et d'assurer un vaste marché de consommation à l'industrie naissante. Ceci a entraîné, des violations des droits des peuples colonisés, car on a assisté aux travaux forcés, l'expropriation du patrimoine des autochtones, à

<sup>118</sup> Cf. *ABC des Nations Unies*, Paris, Fayard, 2002.

<sup>119</sup> Par la même occasion, elle s'engageait à envoyer les missions de visite dans les territoires sous-tutelles, dans le but de toucher du doigt et de manière concrète, la réalité de cette évolution. Mais force est de constater et disons-le avec regret que, malgré tout cet arsenal juridique qui aurait constitué un appui sécuritaire contre les violations à la dignité humaine, la situation des droits de l'homme au Cameroun pendant cette période laisse vraiment à désirer.

<sup>120</sup> J. Ngoh, *Cameroun 1884-1985 : Cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990, pp.146-147.

<sup>121</sup> R. Joseph, *le mouvement Nationaliste au Cameroun, les origines sociales de l'UPC*, Paris Karthala, 1987.

la torture, aux arrestations arbitraires, aux perquisitions et violations du domicile privé, à la discrimination et au racisme, la liste est loin d'être exhaustive.

Au Cameroun, cette situation n'a pas trop changée jusqu'au moment, où le pays accède à l'indépendance, malgré les réformes introduites au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Au contraire, pour le cas du Cameroun oriental, en particulier, la situation allait davantage se détériorer avec la naissance le 10 avril 1948 de l'UPC, dont le programme politique se résumait à l'idée d'indépendance immédiate et de la réunification. Deux expressions qui, en France comme dans les milieux coloniaux, étaient considérées comme des sujets tabous. C'est d'ailleurs pour cette raison que, la France mit sur pied un ensemble de mécanisme pour museler l'action de l'UPC<sup>122</sup>, lesquels aboutissent au bannissement en 1955 de ce parti qui sans désarmer, s'engage dans la lutte armée, espérant obtenir par la force, ce qu'il n'a pas pu avoir par la négociation. C'était le début de la guerre d'indépendance au Cameroun qui était un paradoxe connue sous l'appellation caricaturale de "Maquis"<sup>123</sup>.

Il est inutile de tenter de faire un bilan de la situation des droits des camerounais pendant cette période, car il saute à l'œil nu et ses pages ne sauraient suffire s'il faille en faire une énumération exhaustive. Mais disons tout simplement que, la situation était d'autant plus complexe que "la chasse aux sorciers" se faisait à tête chercheuse, tant du côté autorités coloniales que celui des nationalistes camerounais<sup>124</sup>. Ce qui montre que, beaucoup de camerounais ont perdu leur droit à la vie à cause des assassinats, leurs libertés : les regroupements étaient interdits<sup>125</sup>, la liberté d'expression noyée dans le silence et entretenu par la peur. La liberté de circuler librement comprise par l'insécurité car à tout moment on pouvait être enlevé soit par les soldats coloniaux, soit par les révolutionnaires upécistes parfois pour des règlements de compte, car ceux qui refusaient le "Maquis" étaient considérés comme des "*Ikokon*" (traîtres)<sup>126</sup>, etc. La situation en fait est indescriptible et on comprend pourquoi l'Eglise catholique ne pouvait rester muette face à de telles exactions et, même après l'indépendance qui était perçue comme une libération, cette situation n'a pas trop évolué.

---

<sup>122</sup> A ce sujet, lire D. Abwa, *Commissaires et hauts commissaires de la république française au Cameroun. Ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun*, Yaoundé, PUY et Pesse de l'UCAC, 1998, p.67.

<sup>123</sup> T. Deltombe, M. Domergue ; J.Tatsitsa, *La guerre du Cameroun, l'invention de la FrancAfrique 1948-1971*, Paris, Ed La découverte, 2016, p.103.

<sup>124</sup> R. Ngoung Ngoung Desagoug, 70 ans, entretien du 18 décembre 2017 à Eséka.

<sup>125</sup> B. Effa, Plus 75 ans, entretien du 28 septembre 2016 à Yaoundé.

<sup>126</sup> A. Ngo Makon, 80 ans, entretien du 19 décembre 2017 à Eséka.

## ii-La situation des droits de l'homme au Cameroun sous le régime Ahidjo

L'indépendance proclamée le 1<sup>er</sup> janvier 1960, qui paraissait comme la fin du colonialisme aux yeux des populations, n'était qu'une façon naïve, illusoire et même chimérique d'apprécier le cours des événements. Quand on se souvient de la façon dont cette indépendance a été préparée, on est en droit de dire qu'il s'agissait, à travers la création de l'Etat néocolonial<sup>127</sup> dont Ahidjo avait la charge, d'un prolongement, d'une simple continuité de ce qui existait déjà. Voici comment Abel Eyinga apprécie cette réalité :

L'impression de mouvement et de changement que tente d'accréditer cette agitation verbale contraste étrangement avec la réalité quotidienne que vivent les camerounais... cette réalité est celle d'une remarquable continuité dans le *statu quo*, continuité qui fait qu'en dépit de quelques replâtrages tentés dans certains domaines non essentiels, l'action des autorités franco-Ahidjo continue de s'inspirer fondamentalement du néocolonialisme et de la répression, deux réalités demeurées inchangées depuis la création (par décret) de l'Etat néocolonial du Cameroun<sup>128</sup>.

Un Etat néocolonial et de répression, voilà évoquées deux expressions qui caractérisent le gouvernement<sup>129</sup> d'Ahidjo, et dont la manifestation concrète a entraîné de graves violations des droits des camerounais.

Il faut rappeler ici, pour mieux comprendre cette réalité que, le Cameroun accède à l'indépendance sous fond de tensions et de divisions au sein de la classe politique. Pire encore, les nationalistes refusant l'indépendance suivant les termes de la France, s'étaient engagés dans ce qu'il convient d'appeler la seconde guerre de libération nationale. Une façon de dire que même après "le départ du colon", les membres de l'UPC ont continué leur combat, estimant que rien n'avait changé<sup>130</sup>. Dans ce contexte et compte tenu de ce qu'il ne bénéficiait pas vraiment du soutien d'une immense majorité des camerounais, Ahidjo comprit que sa survie politique et son maintien au pouvoir dépendait de la mise en place d'un "Etat fort", dont il serait le seul maître. C'est la naissance au Cameroun de ce que le Professeur Gonidec a appelé la monocratie<sup>131</sup>. Il s'agit d'un système de gouvernement où, le pouvoir est entre les mains d'un individu. Que faut-il dire de l'attitude de la hiérarchie catholique au cours de cette période. Il est difficile de passer sous silence le fait qu'elle avait été associée au projet de rédaction de la constitution voulue par Ahidjo.

<sup>127</sup> A. Eyinga, *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, L'Harmattan, 1984, p. 91.

<sup>128</sup> Ibid., p. 269.

<sup>129</sup> Même si parfois il faut prendre avec un recul scientifique considérable l'analyse de ce docteur en droit qu'est A. Eyinga, pour la simple raison qu'il était un opposant proclamé du régime Ahidjo. Ce qui peut l'induire à sombrer quelques fois dans du subjectivisme.

<sup>130</sup> Eyinga, *Introduction à la politique camerounaise...*, p.65.

<sup>131</sup> Gonidic, "La république fédérale du Cameroun", série Afrique de l'*Encyclopédie politique et constitutionnelle*, Paris, 1969, p. 39.

D'ailleurs, fidèle à la logique du *Divide Impera*<sup>132</sup>, le pouvoir de Yaoundé avait confié comme représentant du clergé Mgr Thomas Mongo juge plus conciliant que le démocrate en soutane de Mbalmayo sous-entendu ici Mgr Etoga<sup>133</sup>. L'Evêque de Douala avait d'ailleurs, essayé de faire en sorte que la religion figure dans la constitution du Cameroun<sup>134</sup>. Peine perdue car Ahidjo qui tenait à la laïcité et se méfiait par ailleurs de ce clergé catholique ne pouvait l'accepter. Que pouvait faire les princes sinon que se remémorer le fait que tout pouvoir vient de Dieu. Laissons la parole à Pascal Nsoe :

La relation Eglise-Etat n'est pas nécessairement conflictuelle, l'Etat a des missions régaliennes vis-à-vis des citoyens et l'Eglise se propose en aide à l'Etat dans l'assurance de ses missions...de manière globale l'Eglise doit appuyer les initiatives de L'Etat pourvu qu'elles servent toujours l'homme. Le domaine dans lequel, on attend l'Eglise est bien évidemment la politique dans les questions de gouvernance et autres. L'Eglise a des institutions qui sont chargées de se prononcer sur ces questions en orientant son action et sa position<sup>135</sup>.

Ahidjo était-il à même d'écouter une voie qui portait sur les préceptes de justice sociale. N'en déplaise à ses hagiographes<sup>136</sup>, il apparaît que l'autisme sur les questions de cette nature le caractérisait à suffisance. Mgr Etoga qui eut le courage au cours d'une assise de demander à ceux du haut de penser à ceux d'en bas sous-entendu comme le petit peuple allait en mesurer la rigueur<sup>137</sup>.

Tout compte fait, la toute première stratégie d'Ahidjo fut d'instaurer en 1966, le monopartisme avec la disparition des autres partis ou leur phagocytose par l'UNC, seul parti existant et dont il était le chef. Le pluralisme est pourtant l'un des principes de la religion du livre comprise ici en christianisme. Au vu du fait du Dieu est en trois à savoir : Dieu le père-Dieu le fils et Dieu le Saint. Comment comprendre le silence de l'Archidiocèse de Yaoundé face à ce déni de liberté. Jean Paul Messina dans ses travaux loue pourtant le courage de Mgr Jean Zoa dans la défense de ce qui est juste<sup>138</sup>. Et l'on est étonné qu'il ait laissé une telle action se produire sans ne serait-ce qu'une interpellation vis-à-vis du gouvernement sur les dangers d'un totalitarisme. Peut-on croire que les archevêques de Yaoundé, de Mbalmayo, Sangmélina

<sup>132</sup> En politique, sociologie et en histoire, diviser pour mieux régner est une stratégie visant à semer la discorde et à opposer les éléments d'un tout pour les affaiblir et à user de son pouvoir pour les influencer.

<sup>133</sup> Cf, P, Mpake Nyeke, "Mgr Thomas Mongo", Mémoire de Maitrise en Histoire, UYI, 2004 et Th. S. Ekani, Paul "Etoga, Mgr et l'Eglise Catholique au Cameroun, 1911-1998", Mémoire, Maitrise, 2007.

<sup>134</sup> Mpake Nyeke, "Mgr Thomas Mongo"... , p.

<sup>135</sup> L'Abbé Pascal Nsoe, 42 ans, entretien du 3 juin 2020 à Yaoundé.

<sup>136</sup> L'hagiographie est un genre littéraire qui veut mettre en avant le caractère de sainteté du personnage dont on raconte la vie. Au sens plus large, il désigne l'étude de la littérature hagiographique et du culte des Saints.

<sup>137</sup> Ekani, "Paul Etoga, Mgr..." ,p.78.

<sup>138</sup> Messina, *Jean Zoa*..., p.45.

étaient gagnés et convaincus du bien-fondé de l'idéal unification pour construire la nation ? Pour Mgrs Celestin Nkou, Paul Etoga cela est invraisemblable.

Pour l'Archevêque de Yaoundé, la raison peut se situer à un double niveau ;

Premièrement dans les circulaires de L'Eglise comme lui-même en fait cas à ses collègues en 1964. En cette année et en date du 14 avril, leur rappelait la nécessité de dissocier Religion et politique et de ne pas mettre la politique sur une base religieuse. Mgr Jean Zoa conclut son propos en mettant ses confrères en garde contre toute tentative de récupération politique. Ainsi il donne une mission aux hommes de respecter l'apolitisme du clergé<sup>139</sup>.

Deuxièmement, cette attitude relève du climat sécuritaire dans lequel, il se trouvait au vu de la prétendue histoire de sa candidature à l'élection présidentielle de 1965<sup>140</sup>. Le clergé choisit donc de se taire et d'observer dans une prudente réserve souvent brisée par un coup d'éclat verbal. Toutefois, dit l'adage "chien qui aboie ne mord pas". Au point de vue de l'atomisme social Ahidjo apparaît comme un architecte d'un jeu politique qui ne sert que ses intérêts. En cela la dissolution des autres partis au sein d'un mouvement unifié est à lire comme un acte qui supprime l'existence de la notion de liberté de conscience. Il devient par extension la conscience nationale du peuple camerounais, n'est-ce pas la stratégie de tous les potentats. En conséquence, à partir de là, Ahidjo portait un coup magistral aux libertés politiques des camerounais, en ce sens que dans un système de parti unique seul le président est dépositaire du pouvoir, le peuple étant relégué au second rang<sup>141</sup>.

Dans son mémoire de science politique, Paul Tessa a mis en évidence la dépendance des députés vis-à-vis de la personne du Président Ahidjo. Voici ce qu'il dit, à propos : "le choix des candidats est l'œuvre non des électeurs, ni même des organismes de base du parti gouvernemental, mais du comité directeur présidé par le Chef de l'Etat"<sup>142</sup>. Les députés chargés de faire les lois et censés être les représentants du peuple étaient nommés par le président de la République. Et comme on le sait, ce procédé le plaçait dans la dépendance immédiate et la soumission inconditionnelle vis-à-vis de l'exécutif. Or, pour qu'une assemblée puisse contrôler

---

<sup>139</sup> Circulaire numéro 4 du 11 avril, archives de la CDO in J.P. Messina, *Jean Zoa, prêtre, archevêque de Yaoundé, 1922-1998...*, p.224.

<sup>140</sup> Ibid., p.223.

<sup>141</sup> Cette affirmation se vérifie par la stratégie banalisation des autres pouvoirs qu'Ahidjo a mis sur pied pour se rendre maître incontesté du pays. Le cas du pouvoir législatif mérite une attention particulière.

<sup>142</sup> P. Tessa, "Chef de l'Etat dans la constitution camerounaise", *Mémoire de Maîtrise en science politique in Eyinga, Introduction à la politique...*, p. 295.

le pouvoir exécutif, il faut non seulement qu'elle soit autonome, mais que ses membres puissent jouir d'une indépendance réelle à l'égard du pouvoir exécutif<sup>143</sup>.

On peut comprendre Paul Tessa lorsqu'il affirme que, l'assemblée était devenue une simple chambre d'enregistrement<sup>144</sup>, même-si la situation n'a pas trop changé aujourd'hui. Il est donc clair que, en s'octroyant le droit de nommer les députés, Ahidjo s'était assuré la totale subordination du pouvoir législatif qui, ne devant plus son existence au peuple, s'employait à soigner ses rapports avec la personne du Président. Cette triste réalité, qui traduit une violation insondable des droits de l'homme se vérifie aussi au niveau du judiciaire où les magistrats étaient également nommés. On peut conclure qu'à travers le pouvoir de nomination à tous les niveaux de l'administration qu'il s'était donné, le Président Ahidjo avait réussi à fonder un Etat dont le dernier souci était la sauvegarde des droits de l'homme, un Etat qui pour se maintenir était obligé d'user de la violence, parce que n'émanant pas de la volonté du peuple.

Et parlant de la violence, nous faisons allusion ici à la répression vis-à-vis du peuple camerounais sous toutes ses facettes. Dans une étude comme celle-ci, il est difficile de faire un compte rendu exhaustif de l'ensemble des violations à la dignité humaine liées à cette répression, tant les mécanismes et moyens<sup>145</sup> d'oppression étaient divers et utilisés de façon arbitraire. Mais intéressons-nous néanmoins au tableau suivant pour en mesurer la teneur :

**Tableau 11: Quelques exemples d'exécutions publiques des prisonniers politiques**

Noms et prénoms	Date et lieu d'exécution
Noé Tankeu (commandant de l'A.L.N.K.)	Le 03 janvier 1964 à Douala
Alexandre Mayenga	Le 03 janvier 1964 à Japoma
Théodore Mpouma Kilma dit Makanda	Le 03 janvier 1964 à Edéa
Thaddée Nya (député)	Le 30 novembre 1965 à Banganté
Prince Alexis Nguzé	Exécuté en 1967 à Dang
Ernest Ouandié	Le 15 janvier 1971 à Fusap

Source : Chindjeu-Koulevu, *Histoire cachée du Cameroun*, Yaoundé, Sagraaph, 2006.

Ce tableau permet de palper le pouls de la répression au sein du régime Ahidjo. On se rend compte qu'on allait même jusqu'aux exécutions, c'est-à-dire, à la privation de l'un des droits fondamentaux à certains camerounais : le droit à la vie. Inutile dès lors de vouloir savoir

<sup>143</sup> Ce qui n'était pas le cas sous le régime Ahidjo.

<sup>144</sup> Ibid., p.296.

<sup>145</sup> Pour avoir plus d'informations sur les moyens de répression utilisés, lire A. Eyinga, *Introduction à la politique...*, p.336-345.

le sort qui était réservé aux autres droits et libertés, si ce n'est le pire. C'est dire qu'il serait intrigant de s'interroger sur la liberté d'expression et d'opinion, la presse privée ayant été soumise au régime de la censure, avant d'être supprimée simplement dans les années 1970.

Comme on peut le constater, entre 1948 et 1985, la situation politique est telle qu'il est difficile de parler du respect lié à la personne humaine. Refusant d'être complice passif de ces exactions, l'Eglise catholique allait s'ériger en défenseur de la dignité humaine au Cameroun, à travers une action multiforme et omniprésente<sup>146</sup>. Jean Zoa a eu le courage de le dénoncer, c'était un courage prophétique de dénoncer ces crimes du prince<sup>147</sup>.

#### **IV- LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE: UN ACTEUR PRIVILEGIE DE LA PROMOTION HUMAINE AU CAMEROUN**

L'action de l'Eglise Catholique pour la promotion des droits de l'homme au Cameroun relève d'un véritable déploiement et d'une sérieuse organisation diplomatique. Rien de ce qui est fait sur place ne saurait être considéré comme un acte isolé, mais plutôt comme découlant de l'orientation générale donnée par l'Eglise hiérarchique. C'est pourquoi, il serait très incohérent de vouloir comprendre et analyser les initiatives de l'Eglise Catholique en faveur des droits de l'homme au Cameroun, sans toutefois aller en amont, c'est-à-dire se référer à l'impulsion donnée par le Vatican.

##### **1- Le dynamisme hiérarchique : les implications pontifico-épiscopales**

Il s'agit ici, de présenter le rôle joué par la hiérarchie de l'Eglise Catholique dans le cadre de la promotion humaine au Cameroun. Nous allons nous intéresser aux initiatives des souverains pontifes, représentants hiérarchiques de l'Eglise universelle, et à celles des évêques, constituant la hiérarchie locale<sup>148</sup>.

##### **i-Les actes pontificaux**

L'Eglise Catholique est une structure hiérarchisée qui a au sommet un représentant universel, le Pape. Et comme dans un Etat ordinaire c'est le président de la république qui définit la politique générale de la nation, de même dans l'Eglise Catholique et surtout en ce qui

---

<sup>146</sup> J. V. Ntolo, " Le rôle d'Amnesty International dans la promotion et la protection des droits et des libertés au Cameroun de 1988 à 2008 ", Mémoire de Master en Histoire, UYI, 2008-2009, pp. 68-71.

<sup>147</sup> J. P. Messina, plus de 55 ans, entretien du 18 janvier 2021, à l'UCAC- Yaoundé.

<sup>148</sup> Du moins en ce sens que ce sont les évêques qui sont à la tête des provinces ecclésiastiques du Cameroun, et à ce titre, ils sont chargés de donner une impulsion générale des activités à mener au sein des paroisses.



concerne les droits de l'homme, la doctrine et l'orientation en la matière sont pensées par les souverains pontifes. "C'est le devoir - indique la commission pontificale "*Justitia et Pax*- de l'Eglise hiérarchique - entendez le Vatican - d'être source d'inspiration, de soutien et d'orientation dans la lutte pour les droits de l'homme"<sup>149</sup>. C'est dire combien, il est important de s'intéresser aux initiatives papales, pour apprécier le rôle joué par l'Eglise Catholique dans le domaine des droits de l'homme au Cameroun.

Il est tout à fait impérieux de signaler d'entrée de jeu que, l'action des souverains pontifes ici se fonde essentiellement sur leur enseignement pastoral consigné dans l'ensemble des encycliques relatives à la question des droits de l'Homme. Ces documents sont des réflexions qui s'inspirent des problèmes ou situations concrètes de violations de la dignité humaine, pour les dénoncer<sup>150</sup>. Bien qu'il soit difficile de présenter, l'enseignement contenu dans tous ces documents ici, même de manière résumé, nous allons nous intéresser à quelques-uns d'entre, eux afin de démontrer qu'ils constituent le socle sur lequel s'appuie toute initiative catholique en faveur des droits de l'homme.

Dans son encyclique *Rerum Novarum*<sup>151</sup>, Léon XIII accorde une attention aux droits de l'homme. Contemporain de la révolution industrielle du XIXème siècle, il déplore l'état misérable auxquels sont réduits les ouvriers et prend la défense personnelle de leur cause. Il revendique pour eux le droit aux conditions de travail équitables et le respect de leur dignité<sup>152</sup>. Pie XI dans *Quadragesimo Anno*<sup>153</sup>, met l'accent sur le sens du bien commun et le devoir de l'autorité publique de créer des conditions à l'exercice des droits de l'Homme. Dans *Divini Redemptoris*<sup>154</sup>, il expose la pensée de l'Eglise sur la doctrine des droits de l'Homme. Pie XII quant à lui, à travers ses messages de Noël, assume un engagement et une fonction d'orientation encore plus constructive. Il demande qu'on donne à la personne, la dignité que Dieu lui a conférée et que soient respectés ses droits fondamentaux<sup>155</sup>. De même, il défend le droit de chaque citoyen de participer à la vie publique et à l'administration de l'Etat<sup>156</sup>.

---

<sup>149</sup> CPJP, *L'Eglise et les droits de l'homme...*, p.42.

<sup>150</sup> Par la même occasion, ils permettent de cerner l'approche catholique dans la lutte pour les droits de l'homme.

<sup>151</sup> Léon XIII, *Encyclique Rerum Novarum*, 1892.

<sup>152</sup> CPJP, *L'Eglise et les droits de l'homme*, p.14.

<sup>153</sup> Pie XI, *Quadragesimo anno*, 1931.

<sup>154</sup> Pie XI, *Divini Redemptoris*, 1937.

<sup>155</sup> Pie XII, Radio message de Noël 1942, in *La Documentation catholique*, n° 971, col 917, 1946.

<sup>156</sup> Pie XII, Radio message de Noël 1944, n°15, AAS XXXVII, 1945, p.19.

Mais, c'est dans les années 1960, que cet enseignement atteint sa "maturité"<sup>157</sup>. A cette phase historique de l'enseignement pontifical, il faut ajouter les travaux du concile Vatican II, avec la promulgation de deux documents très importants : la constitution pastorale *Gaudium et Spes* et la déclaration *Dignitatis Humanae*. C'est à partir d'ici que, l'Eglise considère le développement comme fondement du respect de la dignité humaine, lequel doit reposer sur la paix<sup>158</sup>. Ce qui signifie qu'elle s'engage à mener des actions concrètes pour y parvenir. C'est dans ce contexte que, le Pape Paul VI crée en 1967 la commission *Justitia et Pax*, chargée de promouvoir le développement des pauvres à travers le monde. C'est également sous son initiative que dès 1968, l'Eglise Catholique célèbre chaque premier jour de l'année, la journée mondiale de la Paix, assortie d'un thème véhiculant un message de paix à l'attention du monde entier<sup>159</sup>. Avec Paul VI, on passe donc de la théorie à la pratique.

On peut conclure en disant que, l'ensemble des documents pontificaux suscités<sup>160</sup>, apparaissent comme la base de la formulation d'une politique générale, en matière des droits de l'Homme, sur laquelle s'appuie l'Eglise où qu'elle soit, pour mener une action en faveur de la promotion humaine. Cette action pontificale, est relayée au niveau national tout d'abord par les initiatives épiscopales.

## **ii-Les initiatives épiscopales**

Il faut tout d'abord signaler les rencontres des évêques à l'échelle nationale ou internationale, qui constitue un moment de pleine réflexion sur l'ensemble de leur œuvre en faveur de la promotion humaine. Il faut le dire pour le cas du Cameroun, ces rencontres ont permis à nos représentants épiscopaux, d'enrichir leur connaissance, en s'imprégnant des méthodes de travail des autres. Signalons entre autres, le synode des évêques de 1971 sur la justice dans le monde. Au cours de ces assises, auxquelles Mgr Jean Zoa a participé, les évêques, dans l'esprit et les traces de Vatican II, indiquent que, le combat pour la justice est une dimension constitutive de la prédication de l'Évangile. Ce qui signifie que, chacun dans son unité pastorale, participe à la transformation positive des situations qui entravent le développement intégral de l'homme. Cet engagement est réitéré, lors du synode de 1974 ayant pour thème l'Évangélisation dans le monde contemporain. Au niveau africain, il convient de

---

<sup>157</sup> En effet, durant les pontificats de Jean XXIII et de Paul VI, spécialement dans leurs encycliques *Mater et Magistra*, *Pacem in Terris*, *Popularum Progressio* et *Octogenima Adveniens*, le caractère central et la dignité de la personne humaine, le droit des peuples au progrès global, ont été particulièrement traités.

<sup>158</sup> Paul VI, *Encyclique Popularum Progressio*, 76-80 : AAS 59, 1967, 294-296.

<sup>159</sup> Voir les messages de 1969, 1974, 1977, 1978, etc.

<sup>160</sup> Nous pouvons ajouter à cette liste les Encycliques de Jean Paul II, en l'occurrence *Laborem Exercens* et *Sollicitudo Rei Socialis*.

mentionner aussi, les symposiums des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar, qui constituent également une occasion d'échanger entre les évêques du continent autour de la question des droits de l'homme en Afrique. On peut à titre d'exemple citer, celui de 1984<sup>161</sup>, dont le thème était "l'Eglise et la promotion humaine en Afrique aujourd'hui". L'ensemble des travaux, portait sur l'état de la situation des droits de l'homme en Afrique. Ici, les évêques après avoir mené une réflexion sur les entraves à la promotion humaine en Afrique, indiquent des orientations pastorales qui devraient meubler leur action<sup>162</sup>. En s'appuyant sur des archives, Mgr Jean Zoa dans son troisième axe affirme :

Que les tâches qui empêchent le développement pour une promotion humaine intégrale, sont constituées, la misère qui offensent gravement la dignité de la personne humaine, démontre que la misère n'est pas une fatalité et recommande au peuple de ne pas se familiariser avec la misère. A l'interprétation nous comprenons que l'homme doit être au centre de toute action afin de garantir son bien être dans la société, c'est donc un appel prophétique de Mgr Jean Zoa communiqué aux dirigeants<sup>163</sup>.

En ce qui concerne l'action, concrètement menée par les évêques au Cameroun pour la promotion humaine, il convient de signaler les lettres pastorales, les messages, les communiqués et les déclarations à l'adresse du peuple camerounais. Ces moyens constituent des éléments à la fois d'information et d'éducation à l'endroit des camerounais et à travers eux, ils garantissent au peuple le droit à l'information. Sans toutefois, revenir sur l'ensemble de ces documents, intéressons-nous à quelques-uns de façon synoptique.

Dans ce registre, nous pouvons tout d'abord signaler, la lettre commune des vicaires apostoliques du Cameroun de 1955. Sans toutefois, exhumer la vieille polémique, autour de cette lettre, disons quand même qu'une lecture attentive et objective de ce message permet de constater, qu'il s'agit en premier lieu, d'un document didactique, qui donne des enseignements aux camerounais sur ce qu'est réellement l'indépendance et comment le chrétien devrait s'y préparer. Dans la rubrique intitulée "l'Eglise et l'indépendance du Cameroun", voici ce que disent les évêques :

Aussi, vos évêques se voient amenés à éclairer les chrétiens sur les problèmes qui se posent actuellement au Cameroun. Quand on parle d'indépendance de quoi s'agit-il ?  
... il s'agit, de l'aspiration des peuples à ... accéder à la direction et à la mise en valeur de leur pays ;  
bénéficier largement de la culture, de l'instruction...

---

<sup>161</sup> Cette conférence tenue à Kinshasa en République Démocratique du Congo, dont les buts ou les objectifs de cette réunion consistait à improviser et à conseiller les hommes politiques sur la gouvernance à mettre en place dans le pays.

<sup>162</sup> Archives du CDO sur les axes à mettre au centre des actions sociales pour la préservation des droits de l'homme.

<sup>163</sup> J. Zoa, troisième axe de développement : "Engagement dans les tâches de développement du pays au nom de notre foi".

Ces désirs des camerounais de prendre progressivement en main la direction de leur pays et de la conduire vers une vie libre, honnête, prospère, l'Eglise ne peut que les reconnaître justes, fondées et les encourager<sup>164</sup>.

Ce passage montre que, l'Eglise Catholique a accompagné et soutenu les camerounais dans la lutte pour la reconnaissance de leur droit à l'autodétermination. Et c'est ici, que l'expression "fonction tribunitienne" utilisée par Louis Paul Ngongo<sup>165</sup>, pour montrer que, les Eglises chrétiennes se sont rangées aux cotés des populations locales, pour défendre leurs droits et leurs intérêts, parfois contre l'administration coloniale, trouve toute sa signification.

Il serait invraisemblable de penser que, parce que l'UPC se trouve condamnée dans cette lettre, que l'Eglise catholique s'était opposée à l'idée d'indépendance du Cameroun, c'est-à-dire, au droit des camerounais à la liberté. Et d'ailleurs, il s'agissait d'une mise en garde des chrétiens vis-à-vis de ce parti, "en raison non pas de la cause d'indépendance qu'il défend, mais de l'esprit qui l'anime et qui inspire ses méthodes"<sup>166</sup>.

Nous sommes en 1955 et l'UPC a pris les armes pour combattre la France, donc nous sommes en pleine guerre au Cameroun. On peut dire que cet appel, à éviter a beaucoup de perdre leur droit à la vie ou à la liberté en se faisant incarcérer ou en devenant otage de l'administration coloniale ou des révolutionnaires de l'UPC. C'est aussi de cette façon qu'il faut lire cette lettre, c'est-à-dire en nuancant l'analyse bien sûr. Et d'autres lettres ont été publiées par les évêques du Cameroun, pendant cette période et même après l'indépendance, allant chaque fois dans le sens de sauvegarder les droits des camerounais, en fonction des situations qui se présentaient.

Retenons pour finir que, à travers la dénonciation, les méditations ou rencontres au sommet, l'enseignement et la prédication, la hiérarchie catholique a participé de façon significative à la promotion humaine au Cameroun. A cette œuvre théorique, il faut ajouter des actions concrètes à travers un certain nombre d'organes et structures.

---

<sup>164</sup> Anonyme, *L'enseignement social des évêques du Cameroun 1955-2005. Lettres pastorales et messages, communiqués et déclarations : approche analytique*, CENC, 2005, p.30.

<sup>165</sup> L. P. Ngongo, *Histoires des forces religieuses au Cameroun. De la première guerre mondiale à l'indépendance (1916-1955)*, Paris, Karthala, 1982, p.47.

<sup>166</sup> Anonyme, *L'enseignement social des évêques*, p.33.

## 2- Organes et institutions catholiques de promotion humaine au Cameroun

Dans cette section nous allons nous intéresser, à la presse catholique et à la commission diocésaine Justice et la paix de Yaoundé, sans toutefois négliger l'œuvre sanitaire et scolaire qu'on ne présente plus<sup>167</sup>.

### i-La presse catholique : un organe de promotion humaine

L'action de la presse catholique pendant cette période, est à mettre à l'actif des efforts déployés par cette Eglise dans le cadre de la défense et de la promotion des droits de l'homme au Cameroun. Elle apparaît comme un organe d'expression et d'information de l'Eglise catholique. Instrument d'expression parce qu'elle permet à l'Eglise de faire valoir son point de vue par rapport à telle ou telle situation ; et organe d'information pour renseigner les populations sur l'actualité de leur pays afin de leur garantir le droit à l'information. Cette double fonction de la presse catholique résume son rôle de dénonciation vis-à-vis des violations des droits des camerounais<sup>168</sup>. Pour illustrer notre propos, nous allons particulièrement nous intéresser à "l'Effort Camerounais"<sup>169</sup>, doyen de la presse confessionnelle en général, et de la presse catholique en particulier au Cameroun, en terme de déploiement.

Dans son premier numéro du 02 octobre 1955, l'Abbé Fertin, directeur fondateur de *l'Effort Camerounais* définissait l'orientation de son organe de presse en ces termes :

Nous ne ferons pas un journal politique. Cependant, nous espérons qu'à aucun moment nous ne serons en dehors et au-dessus de toute politique car nous savons qu'alors nous ne représentons plus grand-chose... le Cameroun est pour nous comme une case qu'il nous faut rendre habitable, bonne, belle et telle que puissent y vivre en hommes libres, dignes et fraternels, les enfants de Dieu<sup>170</sup>.

Ces propos indiquent que la préoccupation première de *l'Effort Camerounais* était le bien être des camerounais<sup>171</sup>. A ce sujet, deux faits d'actualité de cette période méritent une attention particulière : l'assassinat de Ruben Um Nyobé et la fameuse histoire du train de la mort. Après l'assassinat de Ruben Um Nyobé dans son Boumyebel natal le 13 septembre 1958, par les autorités franco-Ahidjo, "*l'Effort Camerounais*" se hissa en avant-scène pour dénoncer ce meurtre macabre. Voici ce qu'on peut lire dans son numéro du 21 septembre 1958 :

---

<sup>167</sup> Mais nous n'y reviendrons pas ici parce que des travaux importants ont déjà largement traité de la question. En revanche, nous allons en tenir compte lorsqu'il s'agira de faire le bilan de son action.

<sup>168</sup> Ceci à travers ses multiples prises de position aux plans politique et social.

<sup>169</sup> En dehors de *L'Effort Camerounais*, on avait aussi *l'essor des jeunes* de Mgr Ndongmo, *Ensemble*, journal d'information dans l'archidiocèse de Yaoundé, etc.

<sup>170</sup> *L'Effort Camerounais*, n°1, octobre 1955, p.2.

<sup>171</sup> C'est-à-dire, la défense de leurs droits et la promotion de leur dignité.

Nous n'avons aucune envie de nous réjouir de la mort d'Um Nyobé. Parmi ceux qui ont lutté pour l'indépendance du Cameroun, sa personnalité émerge : ce fut un homme de volonté et un homme honnête. Et certains qui se prélassent à l'heure actuelle des délices du pouvoir le doivent pour une part à cet homme en pantalon déchiré qui est mort en Sanaga<sup>172</sup>.

Cette prise de position de cet organe d'information catholique permet d'apercevoir son double engagement vis-à-vis de la protection des droits des camerounais. D'abord, le fait de refuser de se réjouir de la mort de Um Nyobé – même-si taxé de communiste par la hiérarchie catholique du Cameroun – montre bien que l'Eglise ici, reconnaît et proclame le droit de chaque homme à la vie, quelques soient ses idées, ou bien qu'il soit "l'ennemi de l'Eglise". C'est quelque chose qui ne se négocie, car il s'agit de la dignité de l'image de Dieu. La seconde attitude va à l'endroit d'Ahidjo qui est implicitement mis en accusation, et lequel bénéficie des privilèges d'un pouvoir qui a coûté la vie à un homme. Il s'agit ici, d'une dénonciation qui met en exergue la volonté de l'Eglise de combattre toute forme d'injustice et d'abus d'autorité au Cameroun. C'était là le début d'un combat qui allait atteindre son paroxysme au lendemain de l'indépendance.

Au début de l'année 1962, plusieurs jeunes sont arrêtés à Douala par la police politique du régime et embarqués en direction de Yaoundé dans un wagon hermétiquement fermé. A leur arrivée, 24 d'entre eux étaient morts asphyxiés. Voulant camoufler le scandale, les autorités donnèrent l'ordre de les enterrer nuitamment dans une fosse commune. Mais une fois encore, c'est grâce à *L'Effort Camerounais* que cette affaire fut rendue publique. Ce qui coûta à son directeur de publication de quitter le pays sous les menaces du Président Ahidjo<sup>173</sup>. Il faut ajouter à ces deux événements la campagne que la presse confessionnelle, notamment "*L'Effort Camerounais*" en premier, avait déclenché contre le régime d'Ahidjo à la suite des pleins pouvoirs que l'Assemblée Nationale lui avait concédés pour combattre le "terrorisme" et son projet de créer un parti unique. La presse confessionnelle voyait dans ces pleins pouvoirs du gouvernement, un danger potentiel contre les libertés publiques individuelles ou collectives, et dans le parti unique la menace à l'institution de la "foi unique"<sup>174</sup>.

On pourrait se laisser aller à des énumérations des cas où "*L'Effort Camerounais*" est intervenu pour dénoncer une situation donnée dans le but de sauvegarder les droits des camerounais, sans jamais parvenir à un recensement exhaustif. Mais ce qu'il faut retenir est que, à travers cet organe de presse, l'Eglise Catholique a assuré sa mission de dénonciation qui

<sup>172</sup> *L'Effort Camerounais*, n°86, du 21 septembre 1958, p.4.

<sup>173</sup> Messina, *Jean Zoa...* p.245.

<sup>174</sup> Kengne Pokam, "La religion face au pouvoir...", p.631.

fait partie des moyens qu'elle utilise pour promouvoir le respect de la dignité humaine. Cette mission consiste à dénoncer les actes antisociaux et les idées contraires à l'éthique chrétienne. On voit que la dénonciation, ici requiert le droit de regard, le droit d'ingérence de l'Eglise dans les situations personnelles et collectives que l'on cherche à soustraire à la vie parce que graves.

C'est donc en un mot, la parole de l'Eglise partout où s'établissent des zones de rupture et de silence. Dès cet instant, elle évite de "devenir une Eglise du silence"<sup>175</sup> pour se faire la voix des sans voix, le porte-parole des opprimés.

A travers la presse, l'Eglise Catholique a également assumé la mission d'information qui consiste à renseigner les populations sur les faits et situations qui interfèrent dans leur vie quotidienne<sup>176</sup>. L'ignorance a souvent été une des causes des violations des droits humains. La presse apparaît en définitive comme un instrument de communication au service de la pastorale, celle de la promotion humaine.

### **ii-La commission diocésaine justice et Paix de la province ecclésiastique de Yaoundé : institution catholique pionnière de la défense des droits de l'homme**

Dans son souci de rendre son action de promotion des droits de l'homme efficace, l'Eglise Catholique a mis sur pied des structures qui s'occuperaient au quotidien, des situations d'injustice et de pauvreté<sup>177</sup>. Dans cette optique, le Pape Paul VI publia le 06 janvier 1967, un document intitulé *Catholicam Christi Ecclesiam* créant la commission pontificale *Justitia et Pax*<sup>178</sup>. Le rôle qu'elle lui assigne est de tenir l'œil de l'Eglise éveillé, son cœur sensible et sa main prompte pour l'œuvre de charité qu'elle est appelée à donner au monde, de façon à promouvoir le progrès des peuples plus pauvres et à favoriser la justice sociale entre les nations<sup>179</sup>.

Pour mieux fonctionner étant donné que son siège était à Rome, il fallait qu'elle ait des représentations à l'échelle nationale. C'est dans ce contexte que sur l'initiative de Mgr Jean Zoa<sup>180</sup>, fut créée le 12 janvier 1969, la Commission Diocésaine "Justice et Paix" siégeant à

<sup>175</sup> Mgr J. Zoa, "Evitons de devenir une Eglise du silence" ; *Ensemble*, n°86 du 20 décembre 1981, p.2.

<sup>176</sup> L'espoir étant que ceci peut conduire à une prise de conscience, ayant pour conséquence le changement de comportement au sein de la société.

<sup>177</sup> Ce fut l'un des derniers vœux des pères de Vatican II consigné dans la constitution pastorale *Gaudium et Spes*

<sup>178</sup> Aujourd'hui son nom est conseil pontifical "justice et paix"

<sup>179</sup> *A la découverte de CDJP de Yaoundé*, 4<sup>ème</sup> édition, 19 mars 2004, p.5.

<sup>180</sup> Alors archevêque de Yaoundé.

Yaoundé<sup>181</sup>. La fonction pastorale que Jean Zoa lui attribua, en conformité avec l'orientation générale donnée par Paul VI, était de : "réfléchir sur la promotion humaine et mobiliser le peuple en créant des comités paroissiaux "Justice et paix", pour apporter des solutions concrètes aux problèmes de "Justice et Paix" qui touchent immédiatement les citoyens"<sup>182</sup>.

Son objectif général dès sa création était donc : promotion de la justice, construction de la paix et réalisation du développement intégral des peuples par la défense de la dignité et des droits fondamentaux de la personne humaine. Pour rendre cet objectif opérationnel, la commission s'est dotée d'une organisation et des moyens d'action dont la pertinence n'a pas tardée d'être confirmée. La structure est managée par l'archevêque de Yaoundé qui en est d'office, le président, il donne des orientations à l'action de la "Justice et Paix", soutient l'équipe et prodigue des conseils<sup>183</sup>.

**Photo 10: Mémorial de Mgr Jean Zoa à la Basilique de Mvolyé.**



**Source : Cliché réalisé par Emmanuel Many le 7 août 2020.**

Le mémorial vient juste confirmer l'œuvre immense de Mgr Jean Zoa, dans la commission justice et paix au Cameroun. En s'appuyant sur des archives, il parlait de l'engagement dans les tâches de développement du pays au nom de la foi, car les tâches du

<sup>181</sup> Le choix de commencer au niveau diocésain plutôt que national était lié au souci de rendre leur action plus concrète. Lancer cette opération dès le début vue la mendicité des moyens dont disposait l'Eglise serait se contenter d'une façade à laquelle rien ne répondait. Il fallait donc être réaliste et commencer au plus petit niveau.

<sup>182</sup> *A la découverte de la commission...*, p.7.

<sup>183</sup> S. Essomba, 50 ans environ, entretien du 4 juin 2020 à Nsam-Yaoundé.



développement pour une promotion humaine intégrale doivent combattre la misère qui offense gravement la dignité de la personne humaine pour une justice sociale<sup>184</sup>. Archevêque pendant 37 ans (1961-1998), est l'une des grandes figures de l'Eglise catholique.

Ce memorial est inauguré le 15 août 2018 par Mgr Jean Mbarga, archevêque métropolitain qui selon lui Mgr Jean Zoa est une marque de consolidation de la foi et ce memorial vise à garder en mémoire ceux qui ont marqué positivement la vie de l'Eglise locale à l'exemple, lui qui a été le premier noir de l'archidiocèse de Yaoundé. Ce memorial composé d'une statue de Mgr Jean Zoa, de deux pointes d'ivoire, symboles d'autorités, le tout incrusté dans un roché magnifiant la solidité spirituelle. Il sert de nos jours au recueillement, à la médiation et aux prières tout comme, il sert de lieu de tourisme religieux<sup>185</sup>.

La commission a ensuite un responsable ou coordonnateur qui a pour fonction de coordonner l'ensemble des activités et de rendre compte à l'Archevêque. Pour des besoins d'expertise vue l'étendue des questions qui l'intéresse, la commission travaille en collaboration avec des consultants et des personnes ressources aux compétences diverses<sup>186</sup> :

Ils interviennent par leurs conseils et leurs interventions pour les dossiers délicats et complexes ;

Animent des sessions ;

Répondent à tout appel du Président et préparent le terrain avec les autres membres de la commission.

Mais c'est beaucoup plus au niveau des permanents, qu'il est aisé d'apprécier à sa juste valeur l'importance de l'action de la commission dans le cadre de la promotion des droits de l'homme au Cameroun. Il s'agit des membres de la commission qui travaillent au quotidien au sein de la structure. Il faut dire que, même-si la structure et son organisation ont évolué et semblent être beaucoup plus précises aujourd'hui, l'orientation et les activités initiales des permanents n'ont pas changé<sup>187</sup> :

Grâce aux permanences au siège de la commission, accueillent ceux qui ont des problèmes relatifs à la justice et à la paix. Il s'agit des ayants-droits et des sans-voix. Le suivi

---

<sup>184</sup> Cf. Annexe 8, Mgr Jean Zoa dans le troisième axe qui est centré sur la question de développement et de la justice humaine met l'homme au centre de toute action.

<sup>185</sup> <http://www.CRTV.cm>, Mgr. Jean Mbarga, "Homélie de la messe pontificale du 15 août 2018 à la basilique de Mvolyé à Yaoundé", consulté le 2 novembre 2020.

<sup>186</sup> C. Tiyong Tameko, 41 ans, entretien du 08 juin 2017 à Mvolyé-Yaoundé.

<sup>187</sup> "Fiche d'analyse sur la situation de l'Eglise Catholique au Cameroun", *Documentation catholique* N° 455, du 3 mars 2019.

des dossiers ici porte sur des questions relatives au capital de décès, la pension de retraite, l'exécution d'un jugement, les dommages-intérêts, le licenciement abusif des travailleurs, des enfants naturels abandonnés, etc.

Prodiguent des conseils juridiques de tous ordres, assistent les détenus, suivent leurs dossiers et maintiennent le contact avec d'autres prisons du pays<sup>188</sup>.

Interviennent à travers des sessions à la formation et à l'information des citoyens. Ceci se fait par l'entremise : des émissions radiophoniques<sup>189</sup>, Des concours pour la paix<sup>190</sup>, De la vulgarisation des messages du saint père relatifs à la paix<sup>191</sup>. Ainsi, la vulgarisation consiste-t-elle à expliquer de manière explicite le contenu de ces messages. On peut citer : les messages de Paul VI de 1969<sup>192</sup> ; de 1975<sup>193</sup>; de 1977<sup>194</sup>. Mention est aussi faite des sessions de formations pour tous les membres des comités paroissiaux justice et paix et bien d'autres qui s'intéressent aux questions de justice, de paix et de développement.

Quand on parle de formation ici, il faut dire qu'elle touche à tous les domaines de la vie des concernés. Il ne s'agit pas seulement de leur parler des choses abstraites telles que la justice et la paix, mais de leur donner également un minimum de connaissances pratiques dans certains domaines. C'est ainsi qu'à l'instigation de la commission diocésaine "Justice et Paix", les jeunes de la paroisse de Tala ont organisé du dimanche 21 au mardi 23 décembre 1969, à la mission catholique de Tala, une session de formation sur l'élevage des porcs<sup>195</sup>. L'objectif terminal était, à partir des connaissances reçues lors de ce stage, de permettre aux jeunes de se prendre en charge, à travers la mise en place des micro-projets. En dehors de Tala, d'autres paroisses bénéficient du même projet à l'instar de Nkolvé, Elig-Mfomo et Emana<sup>196</sup>.

---

<sup>188</sup> C'est en un mot l'accompagnement juridique qui, pour le cas des prisonniers, s'intéresse aux incarcérations sans jugement, blocages des dossiers, renvois fantaisistes, mauvais traitements, etc.

<sup>189</sup> Dont l'objectif est de sensibiliser et de conscientiser au devoir de justice sociale. Parmi les thèmes abordés, on peut mentionner : "le chrétien face à la situation politique et sociale aujourd'hui", "la lutte contre la dépravation des mœurs", "la lutte contre la criminalité".

<sup>190</sup> Pour les enfants et les élèves, organisés à l'occasion de la journée mondiale de la paix célébrée le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. L'objectif ici est d'attirer l'attention des plus jeunes sur l'importance et la nécessité de sauvegarder la paix, afin de faire d'eux les futurs apôtres de la paix.

<sup>191</sup> Il s'agit d'une sensibilisation continue et d'un appel sans cesse que l'Eglise lance à l'attention de tous, afin que soit préservée la paix.

<sup>192</sup> A l'interprétation la paix et le respect des droits de l'homme n'est pas l'état naturel des hommes. C'est au contraire un chantier perpétuel de civilisation qui nécessite une attention permanente. Il importe donc que chacun intègre cette préoccupation et s'approprie les ressorts de ces états de paix et de dignité humaine.

<sup>193</sup> La réconciliation est le chemin vers la paix ce qui entraîne une justice sociale envers les autres, on est en droit de comprendre que la justice et la réconciliation sont des antidotes à l'impunité, elle conduit à une paix durable, ce que développe le centre des nations unies pour la démocratie.

<sup>194</sup> F. Regis Legrier, *Si tu veux la paix préserve la vie*, Paris, Etude Broché, 2018, p.56.

<sup>195</sup> Rapport du stage de formation sur l'élevage des porcs, mission catholique de Tala, 21-23 décembre 1969.

<sup>196</sup> Commission "justice, Développement et Paix", de Yaoundé, rapport des activités de l'année 1970, p.1.

Dans cette optique, il apparaît que, la commission a établi des liaisons multiples pour rendre plus efficace son intervention. D'abord avec les comités paroissiaux qui doivent faire le travail à la base en soutenant quelques opérations de développement<sup>197</sup>. Ensuite, avec les autorités gouvernementales et autres organismes de développement<sup>198</sup>, afin de faciliter la réalisation des projets envisagés, tout ceci pour le bien-être des populations.

Ce qu'on peut retenir, au regard de tout ce qui précède est que, l'Eglise Catholique entre 1948 et 1985, a mené une action multiforme en matière de la défense et de la promotion des droits des camerounais, ceci à travers l'enseignement pontifical, l'écoute, la dénonciation, la médiation, la réconciliation, la formation et l'information auprès des camerounais. Ceci à travers les organes, institutions et mécanismes divers. On ne peut pas être surpris de la portée de cette immense œuvre auprès des populations camerounaises, même-si son intervention dans ce domaine et pendant cette période ne peut être exempte de quelques observations critiques et regrettables.

Ce chapitre pose la question de l'humaine condition de l'homme et de l'attitude adopté par l'Eglise catholique, il est question d'observer que l'Eglise au travers d'un discours, des actes, des initiatives s'est positionnée de 1945 à 1985 comme un acteur primordial en matière de réconciliation sociale. C'est la raison pour laquelle, dans la province ecclésiastique de Yaoundé on a assisté à l'érection d'un ensemble d'institutions et d'organes à même de promouvoir cette partie essentielle de la doctrine de l'Eglise. L'enseignement pontifical, les textes conciliaires ont permis de construire une dynamique capable de faire de l'Eglise un acteur significatif dans ce champ politique.

---

<sup>197</sup> Ibid., pp.1-2.

<sup>198</sup> Ibid., p.3.

**CHAPITRE IV :**  
**L'INTERVENTION DE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE**  
**YAOUNDE DANS LE CHAMP DEMOCRATIQUE ET POLITIQUE**  
**AU CAMEROUN.**

L'objectif de ce chapitre consiste à faire une présentation analytique du contexte de démocratisation du Cameroun. En effet, l'on ne peut pas prétendre faire une analyse de la participation démocratique de l'Eglise en tant qu'elle est acteur de la société civile sans au préalable mettre en exergue les caractéristiques du champ d'action sur lequel elle se meut et qui sont si importants pour comprendre sa trajectoire dans ce dernier champ. Il convient donc ici, non seulement de présenter une brève histoire de la démocratisation camerounaise, de sa sociogenèse à sa crise actuelle, mais aussi de présenter les formes d'exigences populaires des citoyens camerounais qui ont soif d'un mieux-être, une présentation du contexte politique de lutte pour le changement ainsi que les acteurs qui y sont impliqués. Il s'agit aussi de mettre en lumière les formes de crises qui caractérisent cette démocratisation, notamment les difficultés d'encrage socioculturel de la démocratie camerounaise à mettre en place. Enfin, il s'agit de présenter les spécificités de la démocratisation camerounaise par rapport aux idéaux démocratiques brandis par les pères grecs et occidentaux de la démocratie<sup>199</sup>.

Le chapitre traite de la place de l'Eglise dans le champ politique et démocratique au Cameroun, il s'agit à ce niveau d'une étude typée sur les régimes politiques Ahidjo et Biya au Cameroun. Pour ce faire une recension ou un décryptage de ce que c'est que la démocratie au Cameroun a été nécessaire, il a d'ailleurs été question d'identifier les éléments constructifs du processus démocratique au Cameroun. Nous nous sommes intéressé au premier niveau aux postures de l'Eglise de la période coloniale à l'avènement du régime d'Ahidjo, par la suite nous avons observé la perpétuation de ce régime au début de la deuxième république. De là, la transition démocratique des années 1990 a été analysée. Tout ceci nous a permis de formuler un problème qui a consisté à décrypter les identifiants de la démocratie au Cameroun. C'est

---

<sup>199</sup> B. M. Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique au Cameroun : une analyse de la participation politique des archidiocèses de Douala et de Yaoundé", Mémoire de Master en Sociologie, Université de Douala, 2012, p.98.

pourquoi la deuxième articulation de ce chapitre se penche sur la place des éléments socio-économiques à l'ère de la démocratisation. Il évoque par ailleurs la difficulté de l'implémentation de la démocratie du fait du contexte anthropologique. On y découvre l'importance de certains acteurs mais aussi la démocratisation de la religiosité au lendemain des lois sur les libertés d'association.

En deuxième partie d'analyse de ce chapitre, s'ouvre l'intervention des princes de la province ecclésiastique de Yaoundé dans le champ politique. On conçoit pour ce faire les principes qui guident leur action face à la laïcité prônée par l'Etat. Ici, ce principe au Cameroun permet de décrypter que l'Eglise a d'asseoir une action efficiente dans un contexte marqué par la démocratie. Ici, les luttes politiques et la part prise par l'Eglise amène la sortie de cette institution de son traditionnel champ d'action.

Dans sa seconde articulation, ce chapitre vise, suite à la présentation du contexte de démocratisation, à mettre en exergue les éléments de compréhension de la problématique de l'intervention de l'Eglise Catholique dans le champ sociopolitique, et donc dans le processus démocratique camerounais. Il s'agit de présenter l'histoire politique de l'Eglise Catholique en matière de démocratie, l'évolution de ses positions sur la modernité, sur l'avènement des sociétés pluralistes, sur la politique ; et surtout, de montrer comment l'Eglise passe de la chapelle à l'espace public camerounais.

## **I-ETAT DES LIEUX DE L'EVOLUTION DE LA DEMOCRATIE AU CAMEROUN**

Il n'est pas judicieux d'aborder l'analyse du contexte de démocratisation du Cameroun sans commencer par une brève histoire de cette démocratisation ; c'est-à-dire les premiers balbutiements démocratiques qui ont conduit aux formes contemporaines de lutte pour la démocratie camerounaise.

### **1-Quelques éléments du processus démocratique au Cameroun**

Besoin n'est plus de rappeler que l'entité Cameroun est une agglomération des tribus que le projet colonial a réunies sous une entité politique que nous nommons Etat. De nombreux auteurs l'ont fait avant nous<sup>200</sup>. Il convient de montrer comment, lorsque ces entités tribales ont

---

<sup>200</sup> Il s'agit d' E. Mveng, dans *l'Histoire du Cameroun* ; Mongo Beti, dans *Main basse sur le Cameroun* ; L. P. Ngongo, dans *l'histoire des forces religieuses au Cameroun* ; Fopoussi Fotso, dans *Le tribalisme est-il une fatalité en Afrique ? Le cas du Cameroun, etc.*

perçu les enjeux de leur mise ensemble en face des puissances coloniales<sup>201</sup>. C'est alors que ceux-ci, face aux pratiques d'oppression coloniale tels que les travaux forcés, ont commencé les mouvements d'émancipation que nous nommons luttes pré-indépendances et qui marquent en réalité la naissance de l'esprit démocratique chez les peuples camerounais ; la démocratie entendue ici comme participation de tous à la gestion des affaires publiques, comme gestion saine de ces affaires, comme respects des libertés des populations, etc<sup>202</sup>.

## **2-Les revendications à caractère indépendantistes**

Les préoccupations d'une gestion saine et collective de la cité camerounaise ne sont pas nouvelles, ni ne datent du vent de libéralisation des années 90. Déjà avant les indépendances, la soif des camerounais à une prise en main des affaires de leur pays se faisait déjà ressentir à travers de nombreux mouvements protestataires et indépendantistes essentiellement portés par l'UPC. Après l'indépendance, ils ont continué à se faire sentir car les partisans de l'indépendance qui ont évolués par la suite sous la forme des mouvements qu'on a dénommé " *maquis* " , estimaient que l'indépendance n'avait pas été effective. En réalité, selon ces derniers, loin de remettre les affaires du pays entre les mains de ses fils, les colons ont fabriqué de toutes pièces leurs disciples qui continueraient leur politique coloniale après une indépendance proclamée du bout des lèvres. Une telle vision de la réalité camerounaise est aussi soutenue par Segnu Etienne qui affirme à ce sujet :

La France fut finalement obligée d'accepter d'accorder l'indépendance au Cameroun. Mais elle voulait accorder une indépendance dont elle devait continuer à en avoir le contrôle après avoir mis l' UPC à l'écart. Devant le refus du parti d'accepter une telle indépendance, la France décida de l'éliminer politiquement et militairement. Elle décida aussi d'éliminer physiquement tous ses leaders<sup>203</sup>.

Ces mouvements indépendantistes qui ont bouleversé la scène sociale camerounaise était une manifestation des mouvements de protestation qui avaient cours ici et là, pendant la colonisation ; protestation des indigènes contre le travail forcé, contre leur étrangeté à la gestion des affaires les concernant<sup>204</sup>. Ces formes de protestation vécues de manière disparates, de part et d'autres sur le territoire, devaient s'unifier et se convertir à une aspiration générale des

---

<sup>201</sup> L'esprit d'émancipation a commencé à naître en eux comme c'est le cas d'ailleurs chez tous les peuples qui réalisent en face d'eux une puissance à prétention politico-hégémonique.

<sup>202</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Église catholique et le processus démocratique...", p.102.

<sup>203</sup> E. Segnou, "Le nationalisme camerounais dans les programmes et manuels d'histoire : réalités et enjeux", Mémoire de Master en Sociologie politique, Université de Douala, 2009, p.5.

<sup>204</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Église catholique et le processus démocratique...", p.92.

citoyens à une gestion saine et collective des affaires de la cité et donc à leur implication dans ces affaires<sup>205</sup>.

Cette soif de la démocratie a été ainsi portée par les " maquis ", surtout pendant la période du parti unique, de la monopolisation de la vie par l'UNC d'Ahmadou Ahidjo. Segnu Etienne va dans ce même sens, lorsqu'il affirme que les Camerounais poursuivirent la lutte même après que la France eu accordé l'indépendance au Cameroun le 1<sup>er</sup> janvier 1960, Et cette lutte dura encore 11 ans après l'indépendance<sup>206</sup>.

### **3-Le monolithisme sous le régime politique d'Ahmadou Ahidjo**

L'histoire républicaine du Cameroun peut être subdivisée en deux grandes phases, toutes caractérisées comme nous allons le voir, par le monolithisme politique : une première qui va de 1960 à 1982, et est marquée par la personnalité du Président Ahidjo. L'évolution politique faisait voir ici le passage de l'Etat fédéral (1961) à l'Etat unitaire (1972). La deuxième, quant à elle est marquée par la personnalité du président Paul Biya de 1982 à nos jours. Elle fait passer de l'Etat unitaire à la République que nous connaissons de nos jours.

Pour comprendre l'ouverture du Cameroun au vent des démocraties de l'année 90, il faut partir du régime politique qui était en vogue depuis l'indépendance du Cameroun. Ce Régime politique est caractérisé par la monopolisation par le parti unique de toutes les sphères sociales, et par un encadrement sévère de la population.

L'avènement du parti unique et le monolithisme politique en général commencèrent juste après les indépendances lorsque le Président Ahmadou Ahidjo au nom de son " *projet hégémonique de construction nationale* " s'engagea dans des stratégies de dissolution de toutes les voix qui ne s'alignaient pas derrière la sienne. J. F. Bayart abonde dans le même sens, lorsqu'il écrit ces lignes :

---

<sup>205</sup> Il en découle que la soif de la démocratie date de la colonisation même. Ce qui permet de comprendre que la démocratie est inscrite en chaque peuple et attend que les conditions soient réunies pour qu'elles se mettent en place. Loin d'être donc le monopole de quelque peuple que ce soit, la démocratie est le commun de tous les peuples. Parlant de cette sociogenèse du processus de démocratisation du Cameroun, nous pouvons dire qu'il s'enracine dans ces multiples protestations populaires contre la gestion autocratique de leurs affaires, ou contre le travail forcé.

<sup>206</sup> J. P. Messina, *L'Eglise Catholique face à l'indépendance du Cameroun sous administration française (1949-1960)*, Yaoundé, Clé, 2010, p.175.

En rendant plus impératif le thème de construction nationale, elle lui fournit à Ahidjo un mythe justificateur supplémentaire : aux arguments habituels en faveur du monolithisme (absence de classe sociales, tribalisme), s'ajouta la nécessité de rapprocher les deux Etats fédérés<sup>207</sup>.

Il s'agit plus précisément de l'année 1962 où, M. Ahidjo prit soin de dissoudre toute opposition et d'écarter ses rivaux potentiels, et surtout ceux qui étaient détenteurs d'une légitimité ou d'un pouvoir politique autonome. Telles étaient les ambitions de M. Ahidjo ; comme écrit Tchouabou :

La stratégie d'Ahidjo devenu président consiste à amener les leaders politiques du Cameroun occidental à entrer dans ses vues. Il obtint une première victoire le 1<sup>er</sup> septembre 66 lorsque tous les partis du Cameroun occidental et certains du Cameroun oriental acceptèrent de fusionner pour former l'unique parti l'UNC<sup>208</sup>.

Par la suite, le multipartisme fut même interdit, et le parti unique fut appelé Union Nationale Camerounaise. Le président Ahidjo venait de mettre sur pied une machine politique qu'il contrôlait. Alors, la machine mise sur pied, fit son travail et la répression s'installa dans tout le pays, notamment à l'Ouest du pays où avec l'aide d'un général français réputé pour ses pratique de terroristes<sup>209</sup>, il mit fin à la rébellion de l'UPC ; opposition persistante et qui, comme le soutient Mongo Béti entra dans la lutte armée étant mal organisée<sup>210</sup>, moins équipée en armement. Progressivement, le Régime broyait tout sur son passage : exécution sur la place publique d'opposants et des présumés " bandits ", et bien d'autres. Ce qui a amené M. L. Eteki à qualifier ce régime d'Ahidjo, comme celui de Biya de " régimes totalitaires " <sup>211</sup>.

Pendant toute cette période de monolithisme, l'Eglise Catholique profite néanmoins de son prestige pour continuer à remplir ses fonctions tribuniciennes, à travers notamment sa presse écrite *l'Effort camerounais* et les multiples prises de positions de nombre de ses clercs. C'est le cas de Mgr. Ndongmo qui sera arrêté et condamné pour complicité avec la rébellion armée de l'U.P.C, bien que la raison de sa condamnation se trouve ailleurs : ses prises de positions sur les questions sociales dans un pays où le régime répandait la terreur partout. L'analyse de Lazare Tchouabou va dans le même sens parlant d' :

Un procès qui mit aussi en cause un évêque catholique, l'évêque de Nkongsamba accusé de complicité avec la rébellion mais dont les vraies raisons de l'accusation semblèrent être ses prises de position et ses engagements sur les questions sociales<sup>212</sup>.

---

<sup>207</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique...", p.112.

<sup>208</sup> Tchouabou, *La réception de la doctrine sociale...*, p.50.

<sup>209</sup> Ibid., p.56.

<sup>210</sup> Mongo Béti, *Main Basse sur le Cameroun*, Paris, Maspero, 1972, p.98.

<sup>211</sup> Ibid., p.102.

<sup>212</sup> Ibid., p.111.



C'est dans ce contexte total de la vie du pays que Paul Biya va accéder au pouvoir. Cet aspect politique propre au gouvernement représentatif permet d'évaluer à la fois le système institutionnelle, la gouvernance, les conséquences du système politique mis en place par la France au Cameroun par le gouvernement de Gaston leferre de 1956<sup>213</sup>.

## **II-LES FACTEURS CONTEXTUELS DU PROCESSUS DE DEMOCRATISATION DU CAMEROUN**

Les facteurs structurants de la vie dans la province ecclésiastique de Yaoundé en particulier peuvent être regroupés selon quatre dimensions qu'ils convient d'examiner ici les unes après les autres : socioéconomique, culturel, politique et religieux.

### **1- Le contexte socioéconomique : la prégnance de la précarité économique**

L'analyse de la participation de l'Eglise Catholique au processus démocratique camerounais est indissociable du contexte de précarité socioéconomique dans lequel, elle se déploie. L'entrée du Cameroun dans la seconde République, a été caractérisée par la sévère crise économique de la fin des années 80. La dégradation économique au début des années 90 n'entraîne pas qu'un recul du PNB global et par tête d'habitant<sup>214</sup>.

Plus précisément, le contexte social et économique de Douala est marqué tout autant par une crise qui se caractérise par un mal-être généralisé des populations. Sur le plan économique, le pays a sombré depuis la crise économique de 1986 et ne s'en est jusqu'ici pas relevé véritablement. Il devient évident que, le climat social soit généralement peu viable, surtout dans une ville comme Douala et Yaoundé où les gens s'attellent au jour le jour à une seule chose : survivre. Les émeutes de février 2008 appelées " émeutes de la faim " ont bien traduit la situation socioéconomique de ces populations qui s'en sortent à peine<sup>215</sup>.

Le système social est marqué par un manque de démocratie, caractérisé par le non-respect des libertés individuelles, au niveau de la famille, de l'école comme de l'entreprise, c'est la loi du plus fort qui règne<sup>216</sup>.

---

<sup>213</sup> J. Imbert., *Le Cameroun que sais-je*, Paris, PUF, Collection que sais-je, 1972, p.10.

<sup>214</sup> Cf. Ph. Hugon, *l'Economie camerounaise*, Paris, Fayard, 1994.

<sup>215</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique...", p.122.

<sup>216</sup> C'est la "dictature des supérieurs" sur ceux qui ne sont rien ou n'ont rien.

Sur le plan socio tribal notons avec la DSRP du MINEPAT que " Le Cameroun (dont Douala et Yaoundé sont à l'image) est construit sur une mosaïque ethnique et linguistique sur laquelle se superposent d'autres facteurs de divergence (religion, politique, corporation, etc.). La construction d'un Etat - Nation sur cette hétérogénéité s'est souvent heurtée à certaines forces centrifuges et à des velléités de replis identitaires "<sup>217</sup>. Ainsi, on peut se rendre compte que la vie sociale est fortement caractérisée par ces réalités tribales qui se transposent non seulement au niveau des relations interpersonnelles mais aussi au niveau de l'organisation sociale, l'occupation tribale de l'espace urbain et par conséquent auront un impact sur le processus de gestion collective de la chose publique que nous nommons démocratie<sup>218</sup>.

Plus préoccupées par des stratégies de survie, les populations de Douala et de Yaoundé développent peu d'intérêt pour les questions de projet commun, en vue de l'édification de la nation. Cependant, notons que cette réalité est plus patente à Douala qu'à Yaoundé, en tant que cette première est la capitale économique et que ses activités quotidiennes sont majoritairement celle de la survie.

## **2- Le contexte culturel : déficit d'ancrage culturel de la démocratie**

Il s'agit de s'interroger sur des fondements culturels de la démocratie qui y est en cours de construction<sup>219</sup>.

Il y a une crise de cette culture de démocratisation, en raison du manque d'encrage socioculturel de ce qu'il convient de nommer ici démocratie camerounaise. En réalité, l'on peut se poser la question de savoir, ce que signifie la démocratie pour les camerounais à cheval entre le modernisme et les traditions ancestrales auxquelles, ils restent encore attachés. A cette question, Nkoyock dénonce le manque de l'enracinement culturel de la démocratisation africaine et soutient que les mécanismes d'encrage de la vie communautaire autour de l'ethnie dans les sociétés africaines peuvent constituer le tremplin pour la construction de la conscience nationale et la naissance des peuples en Afrique<sup>220</sup>. C'est dans cette perspective qu'elle a écrit " le problème du processus de démocratisation en Afrique doit aller au-delà des débats

<sup>217</sup> MINEPAT, Cameroun Vision 2035, p.5.

<sup>218</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique...", p.122.

<sup>219</sup> Nous n'entendons pas par culture ici la culture générale d'une société, c'est-à-dire l'esprit d'un peuple, mais un élément de celui-ci ; celui en rapport avec le politique, à savoir l'orientation psychologique à l'égard d'objets sociaux (politiques), c'est-à-dire l'intériorisation, par chacun, du système politique (notamment démocratique) dans la psychologie propre. Il s'agit donc de la culture politique et démocratique du Cameroun.

<sup>220</sup> J. Nkoyok, *Les processus de démocratisation en Afrique : Un mariage à négocier entre tradition et modernité...*, p.11.

idéologiques, pour poser le problème de l'apport des sociétés à la promotion de la démocratie"<sup>221</sup>.

Il n'est donc plus à démontrer que, le processus de démocratisation camerounaise souffre d'un déficit d'encrage culturel. L'exemple le plus illustratif est la méconnaissance de la démocratie par nombre de nos enquêtés sur le terrain dans nos sept diocèses qui constituent notre cadre spatiale de recherche. Les populations non impliquées au processus, les partis politiques répandant une logique de " politique du ventre "<sup>222</sup>, les élections soudoyées etc., sont tant de preuves qui montrent que la " démocratie camerounaise " est encore à son stade folklorique. Ils vont dans le même sens ces propos d'Eteki-Otabela :

La barbarie de certains régimes africains s'explique par la culture africaine, cette sorte de sacralisation du pouvoir, propre aux sociétés primitives. Dans le cas du Cameroun, on continue depuis 39 ans à décrire l'Etat comme une dictature, plus ou moins autoritaire (les politologues étrangers), ou plus comme un état néocolonial, plus ou moins imposé par un impérialisme étranger (la thèse nationaliste)<sup>223</sup>.

Cette crise culturelle que connaît la démocratisation camerounaise, n'est qu'un phénomène sociologique normal, pour reprendre les mots d'Emile Durkheim en ce sens qu'une Afrique qui s'engage à se renier, à jeter son manteau culturel ne peut se revêtir efficacement de celui d'un autre ; mais se retrouvera ni avec le sien propre ni avec celui de cet autre<sup>224</sup>.

Une autre caractéristique du contexte culturel de la province ecclésiastique de Yaoundé, est l'existence d'une mosaïque de tribus, de langues, de manières d'être et d'agir qui ne favorisent pas la mise en place d'un projet commun, donc d'un Etat démocratique. Les tentatives des pouvoirs publics de construire une Nation unitaire sur cette hétérogénéité ont développé une désarticulation entre l'Etat et la sociologie locale. Cette extériorité sociologique est caractéristique d'un Etat, dont le mode de fonctionnement, le profil des agents et l'idéologie ne sont ni le reflet de la configuration générale du pays, ni la synthèse d'une organisation sociale endogène, ni le résultat d'un ensemble de croyances et de schèmes mentaux locaux.

---

<sup>221</sup> Ibid.

<sup>222</sup> J. F. Bayart, *L'Etat en Afrique*, Paris, Fayard, 1989, p. 45.

<sup>223</sup> M. L. Eteki Otabela, *le totalitarisme des Etats africains : le cas du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2001, p.15.

<sup>224</sup> De même, le fait d'apporter du jour au lendemain un système politique ne fera pas de lui, tout d'un coup un chantre de ce système. Il ne suffit pas de transposer les institutions et les grands principes de la démocratie pour obtenir un régime démocratique. Il faut de plus développer les règles opérationnelles du système démocratique : attitudes politiques, relations entre gouvernants et gouvernés. Or cet ensemble culturel est lié au système de croyances et au code de relations personnelles qui caractérisent une société à un moment donné et qui -les anthropologues nous le confirment- évoluent lentement, se transposent avec difficulté.

En définitive, retenons que, la seule culture qui unit les populations dans les villes de la province ecclésiastique de Yaoundé est une culture de survie qui n'est pas toujours très favorable au projet d'action collective en faveur de la construction du bien commun, qui constitue l'un des idéaux majeurs de la démocratie.

### **3- Le contexte politique : déséquilibre du poids des acteurs**

En 1982, le Président Ahidjo se décide à appliquer la constitution de 1979 et à quitter le pouvoir. C'est la raison pour laquelle il démissionne le 2 novembre 1982 et autorise son premier ministre Paul Biya à le remplacer constitutionnellement. De là, il semble qu'il faut remonter à l'histoire politique et institutionnelle du Cameroun afin de comprendre le poids de la création du poste de premier ministre en 1975 qui a permis la nomination de Paul Biya qui devait succéder à Ahidjo en 1982 après la démission de ce dernier. Celui-ci s'empressa de supprimer ce poste un an après son accession au pouvoir, dans la même perspective d'une monopolisation de la vie politique du pays. Cette période du régime Biya correspond à ce que Tchouabou qualifie de " seconde République "<sup>225</sup>. Cette accession de Biya à la tête de la nation, semblait apporter des lendemains meilleurs au Cameroun. Mais très vite, des fissures politiques apparaissent dans ce bel édifice, et ce beau montage politique ; tout en se prononçant pour la continuité, Paul Biya place son régime sous des slogans de la rigueur et de la moralisation<sup>226</sup>. Biya inscrivait également son régime du Renouveau dans un contexte de présidentialisme absolu à la suite de celui d'Ahidjo. Le socio-politiste M.E. Owona Nguini affirme notamment à ce sujet :

C'est d'ailleurs sous le sceau de la continuité gouvernante que le Président-successeur (M. Paul Biya) inscrit sa prestation de serment du 6 Novembre 1982, exprimant sa volonté d'assumer et de s'approprier l'héritage institutionnel et politique de l'Ahidjoïsme gouvernant<sup>227</sup>.

C'est pourquoi, après un coup d'Etat manqué contre lui, celui-ci va tout centraliser sur sa personne. Hans de Marie Heungoup affirme d'ailleurs :

A partir de la tentative de coup d'État du 06 Avril 1984, le champ politique camerounais a connu un recentrage, qui place la présidence au cœur de la production politique. Le repositionnement présidentiel dans le jeu politique commande l'univers des possibles politiques camerounais. Le parti au pouvoir, RDPC, occupe certes

---

<sup>225</sup> Ibidem., p.114.

<sup>226</sup> Expressions identifiant du régime du Renouveau qui soulevèrent beaucoup d'enthousiasme en ses débuts, mais qui plus tard se sont avérées être des slogans qui seront frappées par la crise économique.

<sup>227</sup> M. E. Owona Nguini, Cameroun : autopsie d'un Etat naufragé- Le conservatisme politique du Renouveau: Entre instinct, intérêt, censure et expression, [http://germinalnewspaper.com/index.php?option=com\\_content&](http://germinalnewspaper.com/index.php?option=com_content&), consulté le 27/03/2016, 15:04.

une place importante de la vie politique (162/180 à l'assemblée nationale); mais, en réalité, la personne du président transcende ce parti<sup>228</sup>.

Ensuite, il va décider sans transition de passer de la République Unie à la République du Cameroun. En 1985, il organise à Bamenda un Congrès au cours duquel l'UNC va disparaître pour donner naissance à un nouveau parti dont il est le fondateur : Le R.D.P.C. (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais). C'est l'entrée en jeu d'un nouveau parti unique à travers lequel le président va s'évertuer à mettre la main sur l'ensemble de la vie politique et de conduire le pays jusqu'au vent des démocraties de 1990. De là il apparaît que la politique qui se met au Cameroun n'a pour finalité que la mise en place d'un régime qui facilite à la fois le contrôle politique, mais aussi la tenue des élections démocratiques et des joutes électorales, Christina Jaffrelot note pour se faire dans démocratie d'ailleurs que c'est chaque Etat qui construit son système démocratique et lui donne la texture démocratique. Ce fait peu nous permettre de dire qu'entre 1982 et 1990, la culture démocratique s'est progressivement instiller, malgré les conservateurs du parti au pouvoir.

En conséquence, l'année 1990 marque le début du processus actuel de démocratisation. La chute du mur de Berlin et donc du Communisme entraîne sur la scène internationale un grand vent de libéralisation qui ébranle nombre de régimes monolithiques. C'est dans cette mouvance que le Cameroun est aussi bouleversé. Bouleversé pas seulement de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur où l'arrestation de plusieurs personnes pour affrontement à l'Etat conduit à une mobilisation ; et où malgré l'interdiction du multipartisme, Ni John Fru Ndi lance en Mai 1990 à Bamenda un parti politique nommé Social Démocratique Front (S.D.F.)<sup>229</sup>. Le 04 Juillet suivant, le président accepte d'abandonner le monopole politique et une commission de révision de la législation sur la liberté publique est créée par décret le 21 Juillet. Dès le mois de Décembre, l'Assemblée Nationale adopte une série de lois sur la liberté d'association et la création des partis politiques. Cependant, les arrestations d'opposants continuent ; ce qui mobilise des populations et entraîne finalement les "*villes mortes* " que les "*commandements opérationnels* ", nouvelles formes de terreur des populations, viendront tenter de réprimer. Depuis lors, des élections pluralistes ont lieu mais, opposant le RDPC, parti-Etat tout puissant,

---

<sup>228</sup> M. Heungoup, "Le BIR et la GP dans la politique de défense et de sécurité du Cameroun. Socioanalyse du rôle présidentiel, des concepts stratégiques et d'emploi des forces", Master en gouvernance et politiques publiques, UCAC, 2008, p.89.

<sup>229</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique...", p.119.

à des partis ne valant pas son poids. Des réformes politiques et institutionnelles ont eu lieu, des organes de presse créés, ainsi qu'une pléthore de partis politiques.

Ces révisions ainsi faites n'ont pas toujours entraîné les changements qu'elles promettaient. Prenons un exemple, la révision constitutionnelle de 1996 devant marquer un tournant décisif pour la justice camerounaise a créé des institutions qui en principe auraient pu accroître la garantie de la protection de la démocratie, des libertés individuelles et de la bonne gouvernance au Cameroun. Il s'agit en l'occurrence du Conseil constitutionnel, des tribunaux administratifs et de la Chambre des comptes. Ce qui n'a pas été le cas ; comme l'écrivait Junior Etienne Lantier à ce sujet :

On constate aisément qu'il s'est agi d'un leurre, pour ne pas dire, d'une tromperie politique. Hormis la chambre des comptes qui a été mise en place et fonctionne, les autres institutions ne sont toujours pas mises en place. Seul le manque de volonté politique peut raisonnablement justifier ce déni de justice.<sup>230</sup>

Telle est en quelque sorte l'image du processus démocratique en cours au Cameroun. Processus qui, depuis 1990, année de ses premiers re-balbutiements continue à balbutier jusqu'aujourd'hui. Ils sont à cette image les différents contextes à l'intérieur desquels se meuvent les acteurs de ce processus démocratique<sup>231</sup>.

Le champ politique sur lequel se mène le combat pour la démocratie est très déterminant pour celui-ci. Fortement caractérisé par la suprématie du Parti Etat qui a la primauté du jeu, il n'a pas beaucoup changé avec l'avènement de la libéralisation politique des années 90. Comme l'écrit M. Owona Nguini : " L'habillage politico-discursif orienté formellement vers un libéralisme centriste, n'a pas fondamentalement mis en question la structuration conservatrice dominante et prépondérante du régime du Renouveau National dirigé par M. Biya"<sup>232</sup>.

Il s'agit justement de ce régime politique qui y a été mis en place, qui suit la même logique que celui du Parti unique et au sujet duquel le socio politiste M. Owona Nguini affirme encore que, le régime du Renouveau National est coulé dans le moule politico-historique de l'Etat présidentiel de parti unique d'orientation ultraconservatrice mis en place des années 1960 aux années 1980 au Cameroun<sup>233</sup>.

---

<sup>230</sup>J.E.Lantier,"Cameroun: autopsie d'un Etat naufragé- Le Cameroun, malade de sa justice", <http://www.germinalnewspaper.com>, consulté le 08/04/2018.

<sup>231</sup> Ndongmo Nanfack,"l'Eglise catholique et le processus démocratique...", p.119.

<sup>232</sup> M. E. Owona Nguini, "Cameroun : autopsie d'un Etat naufragé- Le conservatisme politique du Renouveau: Entre instinct, intérêt, censure et expression", <http://germinalnewspaper.com>, consulté le 27/03/2018, 15:04.

<sup>233</sup> Ibid.

La sécurité des acteurs du processus est toujours compromise. C'est le cas des exactions commises par exemple à l'endroit des défenseurs des droits de l'homme, comme le montre ce rapport de Kenmogne sur la situation des défenseurs des droits de l'homme au Cameroun :

Les défenseurs des droits de l'homme au Cameroun sont exposés à des agressions, le plus souvent physiques, des menaces et autres actes d'harcèlement multiformes. Les menaces et intimidations sont généralement perpétrées par des personnes inconnues qui peuvent se faire sous forme d'appels téléphoniques anonymes, de messages SMS, avec pour but de faire peur au défenseur<sup>234</sup>.

Ce contexte politique est marqué par une floraison de partis politiques dont le poids politique et socioéconomique est infiniment inférieur à celui du Parti Etat et qui s'inscrivent dans une logique des partis de tribu. Il s'agit, à titre d'illustration: Du SDF<sup>235</sup>; de l'UPC<sup>236</sup>, de l'UNDP ; etc. Comme illustration de cette suprématie du parti au pouvoir en face de ces partis d'opposition, examinons ces résultats de la présidentielle de 2004 que traduit ce tableau.

**Tableau 12: Suffrage exprimés pour chaque candidat en valeur absolu et en valeur relative en 2004.**

Rang	Nom du candidat	Parti	suffrage
1	Paul Biya	RDPC	2.665.300
2	Ni John Fru Ndi	SDF	654.003
3	Adamu Ndam Njoya	UDC	168.383
4	Garga Haman Adji	ADD	140.3
5	Justin Mouafo	NPC/BUSH	14.91
6	Black Albert Yondo Mandengue	MSDN	13,64
7	Anicet Ekane	MANIDEM	13.22
8	Pierre Fritz Ngo	MEC	13.12
9	Jean Michel Tekam	PDS	11.92
10	Victorien Hameni Bieuleu	UFDC	11.91
11	Boniface Forbin	JDP	10.54
12	Djeukam Tchameni	MDI	10.52
13	Jean Jacques Ekindi	MP	10.15
14	Hubert Kamgang	UPA	7.50
15	Georges Nyamndi	SLP	6.72
16	Gustave Essaka	DIC	4.99

Source : Procès-verbal de proclamation du résultat de l'élection présidentielle du 11 octobre 2004, tiré de *www.CRTV.com*

<sup>234</sup> J.B. Kenmogne et J.D. Nguebou, "Rapport sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme au Cameroun", Yaoundé, 2012, p.12.

<sup>235</sup> Principal parti d'opposition, entré dans la course au Pouvoir dès la levée du système de parti unique en 1990.

<sup>236</sup> Parti nationaliste qui a vu le jour dans la mouvance des luttes d'indépendances et qui, supprimé à l'avènement du monopartisme a été réhabilité au retour du multipartisme.

La multiplicité des candidatures montre l'éventail des choix qui s'offraient aux votants. Dans une perspective théorique, le constructivisme renseigne que le RDPC, ancien parti –Etat a permis la construction de cette forme de système politique. Lequel a l'observance avec une élection à un tour se révèle préjudiciable aux leaders de l'opposition. Ils sont devant un double choix soit proposer chacun son projet au peuple dans le cadre d'un projet unique ou alors faire cause commune avec les autres. Dans le "marigot politique" camerounais la deuxième option relève de l'utopie tant les fronts communs de l'opposition se sont avérés inutiles<sup>237</sup>. Que pouvait faire l'Eglise catholique face à ce fait ? Devenir observatrice du processus politique. L'Eglise Catholique dont le rôle nous intéresse ici, et qui y est précisément représentée par le SNJP et quelques autres OSC Catholiques.

Elle le fait au même titre que le NDH-Cameroun d'Hilaire Kamga ; De Cameroun *O'bosso* de Ka Wala ; De Monde Avenir ; etc. Il faut noter que cette institution s'était d'ores et déjà élevée contre le système électoral, les pratiques de fraude électorale ayant cours lors des scrutins<sup>238</sup>. Mais soulignons que cette élection avait aussi traduit la difficulté pour les princes de l'Eglise à construire une posture commune.

Le bimensuel de l'Eglise catholique a été censuré, *l'effort camerounais*, l'édition du numéro 342 du 10 au 23 novembre 2004. L'archevêque de Douala Mgr Christian Tumi est accusé de l'avoir mis sous embargo qui assure la coordination de la publication avec la conférence épiscopale du Cameroun aurait ordonné le retrait de cette édition alors que le tirage était déjà commencé d'après le Messenger... cependant des exemplaires avaient déjà commencé à circuler sous le titre : controverse autour d'une élection : les présidentielles ont-elles divisées l'Eglise. Cet article a la une fait suite à la divergence au sein de l'Eglise, face à l'élection présidentielle du mois dernier. LA CNEC avait félicité le président Paul Biya... en revanche le cardinal Tumi et d'autres membres du clergé avaient dénoncé l'irrégularité de la consultation qu'ils ont même qualifié de "mascarade"<sup>239</sup>.

Que voulait réellement le cardinal Tumi en s'opposant cette édition ? Craignait-il que les catholiques découvrent son opposition frontale vis-à-vis au président du CNEC en l'occurrence Mgr Victor Tonye Bakot ? On pouvait faire valoir à sa décharge que d'après son entourage, il avait reproché au journal, d'après publié le questionnaire adressé par le rédacteur en chef du journal à Mgr Victor Tonye Bakot<sup>240</sup>. Il comprend des passages où, il est demandé au chef de l'Eglise catholique camerounaise d'apporter des éclairages sur les dysfonctionnements mineurs contenus dans la lettre de félicitations de la CNEC au président réélu Paul Biya<sup>241</sup>.

<sup>237</sup> G. Abega Abega, 70 ans, entretien du 19 février 2018 à Tala.

<sup>238</sup> Idem.

<sup>239</sup> Agence de presse internationale Catholique, publié le 18 novembre 2004.

<sup>240</sup> Ibid.

<sup>241</sup> Archive de la CDO, correspondance confidentielle, lettre du président du CENC aux évêques de la province ecclésiastique du Yaoundé et du Cameroun.



Ne peut-on pas penser, que son entourage avait une responsabilité dans la lettre d'opinion de Mr Luc Mbongue ? Cette prise de position était une véritable diatribe au vu même de sa titrologie : "devoir de vote et droit à la justice ; quand les évêques disent une chose et son contraire"<sup>242</sup>. Son auteur accuse "certains évêques camerounais qui prétendent être apolitiques d'entretenir un copinage poussé avec Paul Biya". L'auteur en veut pour preuve le silence coupable des chefs religieux catholiques face à certains cas de violation flagrante des droits humains". M. Luc Mbongue était-il allé trop loin, il le semble. Tout compte fait, le recadrage est visible au travers de cette suspension d'édition. De fait le cardinal désavouait ainsi les plus zélés activistes de son camp.

Au terme de cette présentation du contexte politique, on peut retenir que le jeu politique y est déséquilibré, ceci en faveur d'un seul acteur collectif qu'est le RDPC, mis au service d'un acteur institutionnel et individuel : le président Paul Biya.

#### **4-Le contexte religieux et la problématique de la revanche de Dieu**

Le Cameroun n'est pas à l'abri de la " revanche de Dieu "<sup>243</sup>, mais comme toute la scène internationale, les villes de Douala et de Yaoundé sont marquées aussi par un retour spectaculaire de la religiosité ; retour caractérisé par un véritable envahissement de l'espace public par le phénomène religieux.

Au nombre des religions qui y sont en œuvre, il y a premièrement les religions monothéistes dont l'Islam et le Christianisme. Au sein du Christianisme, on peut distinguer l'existence dans ces villes camerounaises du catholicisme romain qui nous intéresse dans cette étude, du protestantisme et du pentecôtisme. Notons qu'on y assiste à une montée en puissance des mouvements pentecôtistes de provenance des USA, du Nigéria et du Congo voisins. Toutes, dans une lutte effrénée pour gagner du terrain au Cameroun et concurrencer les grandes religions dont principalement l'Eglise Catholique. On peut remarquer leur invasion de l'espace public :

A travers des affiches publicitaires le long des routes et des carrefours de ces villes ;

L'organisation des campagnes d'évangélisation dans des stades, églises et autres lieux de grands rassemblements.

---

<sup>242</sup> Ibid.

<sup>243</sup> Expression utilisée par le philosophe politique français Marcel Gauchet pour qualifier le retour du religieux à travers le monde.

On y note aussi des pratiques de prosélytisme qui vont jusqu'à la distribution des tracts invitants aux séances de délivrance de prières pour la prospérité économique et sociale etc. ; sans oublier la pratique du "porte à porte " dont les Témoins de Jéhovah sont réputés.<sup>244</sup>

Notons par ailleurs, l'occupation de l'espace médiatique à des fins religieuses : chaînes de radio et de télévision appartenant à telles ou telles autres confessions religieuses : catholique, protestante et surtout pentecôtistes. Bref, cette invasion de l'espace médiatique au Cameroun peut être saisie à partir des titres à la une qui leur sont consacrés par plusieurs journaux de presse écrite camerounaise.

### **III-LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE ET SA POSTURE FACE AU PROCESSUS DE DEMOCRATISATION**

L'objectif de cette section est de comprendre les circonstances dans lesquelles la province ecclésiastique de Yaoundé intervient dans le champ politique camerounais, en situant notre réflexion dans le cadre de la laïcité que clame la Constitution camerounaise en son préambule. N'entend-t-on pas clamer partout " rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ? "<sup>245</sup> Qui donc est César et qui est Dieu au Cameroun? Puisqu'il s'agit ici du politique et de l'Eglise, comment comprendre les prises de position de l'Eglise sur les questions politiques au Cameroun ? Confusion de chapelle ? Ou encore, l'Eglise en général et celle du Cameroun en particulier, a-t-elle la légitimité d'intervenir dans les affaires politiques ? Une telle réponse dans le cas camerounais exige que nous présentions au préalable la question de la laïcité et ses contours.

#### **1- Généralités du concept de laïcité**

Le concept de laïcité comme celui, de sécularisation dont il est le dérivé est très vague. Le professeur M. Ndongmo dit d'ailleurs à ce sujet qu'il s'agit d'un " concept flou, ambigu et très complexe "<sup>246</sup>. Il va de la stricte séparation des pouvoirs politiques et religieux au relai complet du religieux de l'espace public à la stricte sphère de la conscience individuelle ; une sorte de négation du religieux. Nous l'abordons ici, uniquement sous l'angle des rapports de l'Eglise-institution avec l'Etat ou avec le champ spécifiquement politique.

---

<sup>244</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique...", p.122.

<sup>245</sup> *La Bible*, Paris, Louis Segond, 1977.

<sup>246</sup> Ndongmo, *A la quête d'une laïcité à l'africaine*, Yaoundé, Ed. Taf & Melson, 2010, p.11.

Au point de vu universelle, la laïcité trouve ses origines dans le christianisme même. C'est dans ce sens que J.-C. Barreau, essayiste catholique, soutient que " la laïcité [est] une invention chrétienne, la distinction du temporel et du spirituel, de la politique et de la religion naît dans le judaïsme à l'époque évangélique"<sup>247</sup>. Elle trouverait son origine dans les textes fondateurs du christianisme ; notamment dans l'interpellation de Jésus de Nazareth qui disait à ses adeptes : " rendez à César ce qui est à Cesare et à Dieu ce qui est à Dieu " ; bien que d'autres auteurs comme J.M. Du Comte pense autrement, en estimant que la laïcité " est d'abord et essentiellement une démarche d'affranchissement [du temporel] par rapport aux prétentions des Eglises à fonder l'ordre social et politique"<sup>248</sup>, et donc qu'elle ne saurait être une invention chrétienne.

Cependant, ce sont les conjonctures historiques qui, ayant longtemps conduit à des affrontements entre le pouvoir politique et le pouvoir ecclésial, ont entraîné à l'adoption du principe de la laïcité ; entendue comme séparation des Eglises et de l'État, du politique et du religieux. Ainsi, la laïcité a pris corps pour la première fois, pendant la Révolution française : l'abolition de l'ancien régime en Août 1789, s'est accompagnée de la fin des privilèges ecclésiastiques et de l'affirmation de principes universels, dont la liberté de conscience et l'égalité des droits exprimés par la DUDH et du Citoyen<sup>249</sup>.

Plus tard au XIXe siècle, des lois de la sécularisation ont affranchi l'État français de ses liens historiques avec l'Eglise Catholique et créé de nouvelles normes politiques et sociales bâties sur le principe de l'universalisme républicain. La religion ici est relayée à la sphère privée ; la sphère publique étant réservée exclusivement au laïc<sup>250</sup>. C'est pourquoi M. Ndongmo affirme dans ce sens que " La religion subsiste, mais en marge de la société, à condition que ses prétendus principes moraux ne viennent pas perturber les règles de droit édictées par le souverain et que son prosélytisme n'entame pas la paix publique "<sup>251</sup>.

Bref, la laïcité venait mettre fin à une longue histoire tumultueuse qui unissait l'Eglise et l'Etat et surtout à " la prétention hégémonique " de l'Eglise à imposer un sens à toute chose. Plus tard, avec la Constitution française de 1958, la laïcité fonde désormais le pacte républicain.

---

<sup>247</sup> J. C. Barreau, *La Laïcité au cœur de la République*, Collectif, sous la direction de Jacques Myard, L'Harmattan, 2003, p. 26.

<sup>248</sup> J. M. Ducomte, *La Laïcité au cœur de la République*, Collectif, sous la direction de Jacques Myard, L'Harmattan, 2003, p.42.

<sup>249</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique...", p.122.

<sup>250</sup> Ibid., p. 156.

<sup>251</sup> M. Ndongmo, *A la quête d'une laïcité à l'africaine*, Yaoundé, Ed.Taf & Melson, 2010, p.24.

Pour mieux comprendre, ce processus de sécularisation de la vie publique, reprenons à notre compte ces propos de C. Greffé :

Les grands secteurs de la vie humaine échappent progressivement à l'institution ecclésiastique : ils appartiennent à l'ordre du rationnel, du scientifique, du politique. Le trait sans doute le plus décisif de ce processus de sécularisation à l'époque moderne est l'extension de la rationalité à tous les secteurs de la réalité. C'est le désenchantement' du monde au sens de M. Weber. La nature ne recèle plus de secret : elle appartient au domaine de l'expliqué, de l'objectivable, du `disponible'<sup>252</sup>.

Telle est de manière résumée l'histoire de la laïcité en Occident, notamment en France, pays sous la tutelle duquel, nous le savons, le Cameroun est resté de 1919 jusqu'à son indépendance en 1960 et dont les principes de la laïcité ont été transposés au Cameroun, à travers l'adoption de la constitution française.

Du point de vue de l'Eglise locale au Cameroun, il apparaît que en lisant la constitution du Cameroun, nous constatons qu'aucun acte juridique n'a jamais institué une confusion entre l'Etat et une quelconque religion. Bien au contraire, la première constitution du Cameroun indépendant adoptée par référendum le 21 Février 1960, stipule en son préambule : " L'Etat est laïc. La neutralité et l'indépendance de l'Etat vis-à-vis de toutes les religions sont garanties ; la liberté du culte et le libre exercice de sa pratique sont garantis"<sup>253</sup>.

Par ce principe hérité de la constitution française, le Cameroun, précisait le type de relation ou de collaboration qui doit exister entre l'Etat et les religions, entre le politique et le spirituel, entre le pouvoir temporel et le pouvoir ecclésiastique. Ainsi, aucune religion n'aurait en terre camerounaise, le monopole de l'orientation de la vie de la nation, mais les décisions dans ce sens seraient le monopole exclusif du politique, à travers bien évidemment l'expression de la volonté populaire. Il est vrai que le Cameroun n'avait pas fait l'expérience de la révolution française qui a opposé Eglise et Etat. Ce qui aurait conduit à l'adoption de la laïcité française ; mais une telle expérience française était une belle leçon pour prendre déjà des précautions au Cameroun. C'est pourquoi, nous estimons que, la laïcité constitutionnelle de 1960, au Cameroun fut une "laïcité précaution " et non une " laïcité conséquence " comme en France.

Cependant, notons que, les rapports qui avaient déjà opposés les pouvoirs coloniaux et les forces religieuses pendant la colonisation présageaient déjà des conflits Eglise-Etat que

<sup>252</sup> C. Greffé, *Le Christianisme au risque de l'interprétation*, éd. Du Cerf, Paris, 1988, p.239.

<sup>253</sup> *Constitution du Cameroun*, Yaoundé, MINAT, 2000.

seule la loi devait prévenir<sup>254</sup>. L'adoption du principe de la laïcité, était donc une nécessité. C'est pourquoi Maud Lasseur écrit :

L'affirmation de la laïcité dans la première Constitution camerounaise, il y a quarante ans, ne releva pas uniquement d'un mimétisme institutionnel vis-à-vis de l'ancienne métropole. Pour lier ce qui, dans un Etat en attente de nation, était divisé sur le plan culturel, il s'avérait indispensable d'inventer les fondements du contrat social à partir d'un stock de valeurs et symboles transcendant la diversité des religions<sup>255</sup>.

Au demeurant, il ne faut pas entendre par la laïcité camerounaise que, le Cameroun se soit bâti contre la religion. A la veille du référendum constitutionnel de février 1960, le président Ahidjo affirmait, dans un appel à la nation : " Nous avons placé le Cameroun sous la protection de Dieu que catholiques, protestants, islamisés et tout Camerounais adorent [...] "<sup>256</sup>.

Cette laïcité ne signifie pas que les religions sont éradiquées de la vie publique mais juste qu'elles respectent le monopole de l'Etat en matière de législation et de toutes autres prises de décision pour l'orientation de la nation. Par conséquent, les Eglises ont toujours leur mot à dire sur la vie de la nation. De surcroit, définir la laïcité comme retrait des religions dans la sphère privée, abandonnant la sphère publique au pouvoir temporel ne sied pas avec le cas camerounais. En effet au Cameroun, les Eglises investissent l'espace public, depuis le vent de libéralisation de 1990. De plus, dire que l'Etat s'occupe des affaires temporels et l'Eglise des affaires spirituelles ne tient pas non plus car au Cameroun, l'Eglise Catholique a été longtemps première sur ce champ : vu ses nombreuses infrastructures de santé, d'éducation, d'encadrement des masses etc.

Entre l'Eglise catholique et l'Etat Camerounais, il existe une assez grande cohabitation : les deux ont en commun ceux que l'Etat nomme citoyens et que l'Eglise nomme ses fidèles. Tous deux remplissant des missions diversifiées auprès de ceux-ci ; même si celles remplies par l'Eglise, en plus d'être spirituelles sont aussi temporelles ; l'Eglise rivalisant avec l'Etat dans son rôle d'encadrement des masses<sup>257</sup>. Bref, on peut retenir ici, que la laïcité à la camerounaise est bien distincte d'une laïcité à la française.

Si la laïcité est une création de l'Eglise, elle n'est pas toujours restée fidèle à la prescription du Christ qui avait recommandé que, César s'occupe des affaires du monde et

---

<sup>254</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique...", p.122.

<sup>255</sup> [M. Lasseur](#), "Religions au Cameroun : A qui profite la laïcité ?", [www.cameroun.infos.org](http://www.cameroun.infos.org), 12/03/13, 12 :56

<sup>256</sup> Ibid.

<sup>257</sup> Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique...", p.126.

l'Eglise de celle du Ciel. En effet, dès l'Antiquité, l'empereur romain Constantin, estimant que l'Etat avait besoin de l'Eglise pour la prospérité et la paix dans l'empire, promulgua l'édit de Milan de 313<sup>258</sup>.

C'est depuis lors que, pouvoir politique et pouvoir religieux se confondaient, que les papes sacraient les rois et les déposaient à leur guise, que s'instaurait la théocratie : le pouvoir conférer par le Pape au roi venant de Dieu lui-même. Dans le domaine de la vie de l'Eglise le concile n'a pas provoqué un choc qu'on a connu ailleurs, parce qu'au fond il était venu simplement confirmer ce qui existait déjà au Cameroun. Ainsi, en ce qui concerne des laïcs, on peut on peut rappeler de l'immense travail d'évangélisation des catéchistes auxquels s'ajoutaient des animateurs plus jeunes et ayant sans doute des connaissances au plan de la Bible, par la catéchèse et des techniques d'animation<sup>259</sup>.

Cela étant, les laïcs continuaient à présider des assemblées liturgiques sans prêtres, à traduire des textes liturgiques, en assurant le service de lecture à l'Eglise. Le concile Vatican II avait permis une dynamisation considérable de l'action des laïcs notamment en ce qui concerne l'évangélisation, la sanctification et l'action caritative. C'est dans cette même perspective, Mgr Jean Zoa avait redynamisé l'action des laïcs par l'intégration de toutes les associations qui se réclament de Marie<sup>260</sup>.

Cet aspect des choses permet de construire une politique, d'après laquelle les politiques publiques pronées par l'Etat et les politiques voulues par l'Eglise ne soit que des éléments par lesquelles l'Eglise se met en situation ! Pierre Decret affirme que le problème de toute révolution est avant tout celui de toute révolution que leur a été imposé<sup>261</sup>. Le cheminement de l'Eglise sur les questions de démocratie au Cameroun fut presque le même. Elle a reconnu que sa première évangélisation en Afrique, celle réalisée par les missionnaires de la période coloniale, fut en partie un échec. Echec, en raison de ce qu'elle contribua fortement à détourner ses fidèles des préoccupations sociales et politiques qui les concernaient pourtant fondamentalement, selon que J. M. Ela écrit que les missionnaires n'ont pas toujours cherché à susciter des éveilleurs et

---

<sup>258</sup> Il mettait ainsi fin à une longue période de persécution et de clandestinité dont étaient objet les Chrétiens depuis le premier siècle. Il leur ouvrait aussi la voie à l'espace public. Gagnant de plus en plus de l'espace, l'Eglise devint toute puissante au point de devenir une institution d'Etat ; notamment, lorsque l'Empereur Théodose Le Grand renonça en 380 à son titre de " *Pontifex Maximus* " pour le conférer au Pape.

<sup>259</sup> Cf. Annexe n° 9, Vocation et mission des laïcs dans notre Eglise et dans notre pays, mai 1986 avant et depuis Vatican II, démontrant la révolution avec la naissance des associations, mais aussi souligne les difficultés et le degré d'engagement des laïcs à travers la prise de conscience des chrétiens, pp. 1-13.

<sup>260</sup> Ibid.

<sup>261</sup> P. Decret., révolution et civilisation, Paris, Ed Laffon, 1997, p. 32.

des ingénieurs d'âmes, des conducteurs d'hommes et des libérateurs, mais ils ont formé des chrétiens "passifs, traités en mineurs, comme grands enfants"<sup>262</sup>.

Ou encore, échec en raison de l'étrangeté de son discours théologique vis-à-vis des "conditions dramatiques " où vivent les africains comme le reconnaît J. M. Ela<sup>263</sup>. Après une prise de conscience de la condition de misère des africains, L'Eglise s'est engagée à promouvoir la participation politique de ses fidèles afin de transformer la " vie profane ", sociale et politique et mettre sur pied un ordre social qui soit propice à l'épanouissement de tous, et par là l'éveil de la nation. Cette interpellation à l'engagement social et politique des chrétiens est portée depuis lors par l'Enseignement Social de l'Eglise. Doctrine politique de l'Eglise, née à cet effet avec le Pape Léon XIII dans son encyclique *Rorum Novarum*, face aux bouleversements sociaux et politiques causés par l'industrialisation. Ainsi, promue par tous les derniers papes, cette action d'évangélisation du monde social et politique a été amorcée au Cameroun depuis la veille de l'indépendance.

Les chrétiens sortaient des convictions de l'Eglise pour rejoindre les mouvements indépendantistes<sup>264</sup>. Elle est au centre des préoccupations des évêques du Cameroun, à travers leurs lettres pastorales dont la dernière est celle de Mai 2011, invitant les chrétiens à s'inscrire sur les listes électorales<sup>265</sup>. L'interpellation de la province ecclésiastique de Yaoundé est plus prononcée, car leurs publications sont les plus récurrentes à travers la Radio " Veritas " et radio Vatican et le presse écrite "L' Effort Camerounais " créés entre autres, en vue d'informer, de former et de sensibiliser les chrétiens et les autres citoyens sur les problèmes sociopolitiques du pays qui les engagent, et " d'assurer le suivi du processus démocratique "<sup>266</sup>. Voir par exemple l'Effort N°508 : "l'inscription sur les listes électorales : un devoir citoyen pour les chrétiens" L'action de l'Eglise dans ce sens, s'est faite ressentir au Cameroun à travers la voix des évêques ; le souci étant de conduire les Camerounais à la construction d'une nation prospère.

Déjà avant l'indépendance, face à une pratique comme les travaux forcés, à laquelle l'administration française a eu recourt au Cameroun, l'Eglise s'est opposée, accomplissant ses " fonctions tribunicienne " aux côtés d'un peuple abandonné sous le joug d'un régime de torture sans limite. Ce rôle de l'Eglise est amplement développé par L. P. Ngongo. Dans la même

<sup>262</sup> J. M. Ela, *Le cri de l'homme africain...*, p.43.

<sup>263</sup> J. M. Ela, *Repenser la théologie africaine.....*,p.29.

<sup>264</sup> E. Poulat, *Catholicisme, démocratie et socialisme*, Tournai, Casterman, 1977, p.562.

<sup>265</sup> Lettre pastorale de mai 2011 in archive CDO.

<sup>266</sup> Archive de *l'Effort camerounais* sur la question des inscriptions sur les listes électorales.

perspective, l'Eglise a contribué à travers ses structures d'éducation, à former la conscience nationaliste des Camerounais, laquelle les a conduit, plus tard, à l'émancipation citoyenne et à la création des mouvements indépendantistes pour la prise en main des affaires de leurs pays. Même Si, " au moment même où la prise de conscience nationale se précisait comme force de revendication et de libération nationale, elle a changé de point de vue en faveur du pouvoir colonial " comme l'estime Kengne Pokam<sup>267</sup>. Changement de camp que Messina explique par les affiliations communistes de l'UPC, porteur du mouvement indépendantiste ; L'Eglise étant à cette période d'avant Vatican II, aux antipodes du communisme<sup>268</sup>.

Pendant la longue période de monolithisme ou du système à parti unique instauré par Ahidjo, l'Eglise est restée le seul véritable contre poids face à un pouvoir dictatorial tout puissant. Avec la voix de ses clercs et ses moyens de communications dont elle s'est servie pour assurer la veille citoyenne tout au long de cette période sombre de l'histoire de la démocratie camerounaise. L'Effort camerounais a su jouer ce rôle avec succès comme le reconnaît Bayart<sup>269</sup>. C'est dans ce sens qu'il distingue trois modèles de la fonction politique de l'Eglise :

- L'Eglise concurrence les substructures politiques du régime ;
- L'Eglise a des tâches complémentaires à celle de l'Etat et une coexistence s'instaure ;
- L'Eglise et les structures politiques du régime acceptent collaborer à différents niveaux c'est-à-dire une unité d'action.

Cette analyse de Bayart permet de comprendre la fonction de substitution de l'Eglise au Cameroun que l'on peut résumer à la rivalité, la complémentarité et la coopération.

Plus tard lors de la révolution, l'Eglise voyait d'un très "mauvais œil", le fait qu'elle soit relayée à la seule sphère spirituelle et qu'elle perde de son privilège de religion d'Etat. C'est dans ce sens que les papes et les clercs dans leur majorité combattaient la laïcité. Le pape Pie X écrivit dans ce sens :

Qu'il faille séparer l'État de l'Église, c'est une thèse absolument fautive, une très pernicieuse erreur. Basée, en effet, sur ce principe que l'État ne doit reconnaître aucun culte religieux, elle est tout d'abord très gravement injurieuse pour Dieu. [...] Nous lui devons donc, non seulement un culte privé, mais un culte public et social, pour l'honorer<sup>270</sup>.

---

<sup>267</sup> E. K. Pokam, *Les Eglises chrétiennes face à la montée du nationaliste camerounais*, Paris, L'Harmattan, 1987, p.123.

<sup>268</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique...", p.132.

<sup>269</sup> J. F. Bayart, "La fonction politique des Eglises au Cameroun", *Revue française de science politique*, 23<sup>e</sup> année, n°3, 1973. p. 517.

<sup>270</sup> Ibid.



N'est-ce pas le pourquoi des princes de l'Eglise locale au Cameroun ont été tance de s'opposer aux autorités. Soutenir des hommes politiques n'est-il pas un gage de préservation des acquis de l'Eglise Catholique. D'ailleurs, les autorités se permettaient de leur faire la leçon :

Le Nyong et Sanaga est doté d'une représentation parlementaire de votre choix. Mais en conscience, en êtes-vous satisfait? En réalité, elle n'est pas brillante et nous sommes surpris que vous ne soyez pas plus difficile dans votre choix. De toute façon, tout le diocèse a enregistré que vous ne reculez pas devant le plus pur népotisme<sup>271</sup>.

Cependant, plus tard l'Eglise s'est alignée au principe de la laïcité ; acceptant de respecter la distinction des champs de compétence. Le concile Vatican II est le couronnement de ce processus de légitimation. Il affirme notamment :

Sur le terrain qui leur est propre, la communauté politique et l'Eglise sont indépendantes l'une de l'autre et autonomes. Mais toutes deux, quoi que à des titres divers sont au service de la vocation personnelle et sociale des mêmes hommes. Elles exerceront d'autant plus efficacement ce service pour le bien de tous qu'elles rechercheront davantage entre elles une saine coopération, en tenant également compte des circonstances de temps et de lieu. L'homme en effet n'est pas limité aux seuls horizons terrestres mais vivant dans l'histoire humaine, ils conservent intégralement sa vocation éternelle. Autrement dit, le chrétien, fidèle ou pasteur, est d'abord chrétiens deux citées : la cité terrestre et la cité céleste<sup>272</sup>.

Au cours de l'audience accordée aux membres du 56<sup>e</sup> congrès national de l'Union des Juristes Catholiques italiens sur le thème : " La laïcité et les laïcités ", Benoît XVI fustigeait l'ingérence de l'Eglise en politique, mais en réaffirmant la nécessité d'une " saine laïcité " qui n'exclue pas Dieu, et reconnaisse pour l'Eglise le droit de se prononcer sur les problèmes moraux qui aujourd'hui interpellent la conscience. Ceci est une preuve que l'Eglise est acquise à la laïcité.

Avec l'avènement de l'Etat Camerounais, l'Eglise accepta de respecter cette distinction au Cameroun. Quoiqu'elle soit assez influente au Cameroun, il n'y a aucune confusion entre l'Etat et l'Eglise. C'est sous sa casquette d'institution de la société civile que l'Eglise comme toutes les autres OSC d'ailleurs, peut intervenir dans le combat pour la démocratie ; intervention qu'on ne peut comprendre que si l'on retrace brièvement l'évolution des rapports qui l'ont historiquement uni à la démocratie. Avant de nous appesantir sur la participation de l'Eglise Catholique dans le processus contemporain de démocratisation au Cameroun, il convient de jeter un regard rétrospectif sur l'évolution des rapports historiques qui l'ont lié à la démocratie.

---

<sup>271</sup> Eyinga, *Cameroun, 1960-1990*, p.38.

<sup>272</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique...", p.132.

## 2-L'Eglise et la démocratie dans le monde : de l'opposition à la démocratie aux luttes pour la démocratie

L'Eglise, peut-on noter, n'a pas théorisé dès ses origines sur la démocratie ; mais très tôt, il a marqué au pouvoir politique ses limites. Augustin d'Hippone, refusait par exemple l'idée que l'homme puisse avoir comme tel un pouvoir sur un autre homme ; tout pouvoir venant de Dieu<sup>273</sup>. Cette conception débouchera plus tard sur l'Etat de droit et la démocratie. Une telle approche théocratique du politique conduira également à la subordination du pouvoir politique au pouvoir religieux et à la confusion des champs comme nous l'avons vu dans la section consacrée à l'Eglise et la laïcité.

Cependant, la partie de l'histoire de l'Eglise qui nous intéresse concerne la période des luttes pour les libertés et donc pour la démocratie. Si l'Eglise Catholique a fait alliance avec le politique depuis l'empereur Constantin, cela l'a conduit à constituer un soutien pour la monarchie et pour le statut quo. C'est pourquoi, les réformes des " lumières " l'ont violemment opposé aux pères de la modernité qui trouvaient en elle et en ses dogmes des obstacles à l'avènement de la modernité<sup>274</sup>. Catholicisme et démocratie ? Historiquement, les deux concepts se sont heurtés. Les libéraux modernes frémissent aujourd'hui encore à l'évocation de la condamnation par les papes, au XIXe siècle de la liberté religieuse, et des concordats entre l'Eglise et les dictatures fascistes conclues au XXe siècle<sup>275</sup>. Les catholiques, aujourd'hui encore, éludent la question bien embarrassante des révolutionnaires françaises décapitant des personnalités catholiques pour faire avancer la cause des droits de l'homme.<sup>276</sup>

Ce choc entre l'Eglise et les libéraux ne s'est pas limité aux " lumières ", mais il s'est accentué avec la vague anticléricale initié par le marxisme qui trouvait dans la religion une institution liberticide<sup>277</sup>. Lorsque que plus tard, les mouvements de libéralisme vont ravir à l'Eglise nombre de ses fidèles et que se constituera un anticléricalisme qui lui coutera beaucoup, l'Eglise commencera à revoir progressivement ses positions sur les principes de la modernité.

---

<sup>273</sup> J. Libeart, *Les pères de l'Eglise, I-IV siècle*, Paris, bibliothèque d'Histoire du christianisme, Desclee, 2000.

<sup>274</sup> La question de la réforme illustre à souhait la nécessité d'une révolution au sein de l'Eglise et c'est dans ce sens que les théologiens tels comme Erasme ont réfléchi sur l'obligation pour refonder les rapports entre les hommes et les institutions.

<sup>275</sup> Cf. Vedrini, *L'Eglise Catholique et sa situation dans le monde*, ParisEyinga, *Introduction à la politique camerounaise*, Garnier, 1977.

<sup>276</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique...", p.132.

<sup>277</sup> Cf. Vedrini, *L'Eglise Catholique et sa situation dans le monde*, ParisEyinga, *Introduction à la politique camerounaise*. Op.cit.

Nous pouvons dire que la désertification de l'Eglise en Europe et la crise vocationnelle<sup>278</sup> qui en découle vient de ce choc entre l'Eglise aux principes conservatistes et la modernité dont les valeurs se veulent de plus en plus libérales.

Le Pape Léon XIII est celui qui osera inaugurer un temps nouveau où l'Eglise, moins attachée à ses dogmes et à sa suprématie du passé s'ouvrira aux valeurs modernes. C'est à son sujet que Rosay affirme : "...il réussirait à détourner enfin l'Eglise de sa nostalgie d'un Moyen Age révolu pour lui ouvrir les yeux sur les chances du monde moderne"<sup>279</sup>. Son encyclique *Rorum Novarum*, est aujourd'hui incontournable, pour qui veut comprendre les préoccupations sociopolitiques de l'Eglise et constitue les bases même de la Doctrine sociale de l'Eglise.

Après ce Pape, le pas décisif de l'Eglise dans ce sens sera fait par le pape Pie XII. Avec ce dernier, l'Eglise, face aux horreurs des deux guerres mondiales, non seulement recourt à l'idée de nécessaire consentement du peuple, mais aussi, elle en vient même à présenter la démocratie comme une exigence : c'est par manque de démocratie que, la guerre s'est déclenchée et s'est entretenue. Les peuples veulent la démocratie et ils ont raison de la vouloir. Il écrira notamment :

A la lueur sinistre de la guerre qui les enveloppe, dans la chaleur cuisante de la fournaise où ils se trouvent emprisonnés, les peuples se sont comme réveillés d'une longue torpeur. Ils ont pris, en face de l'Etat, en face des gouvernants, une attitude nouvelle, interrogative, critique, défiante. Instruit par une amère expérience, ils opposent avec plus de véhémence aux monopoles d'un pouvoir dictatorial, incontrôlable et intangible, et ils réclament un système de gouvernement qui soit plus compatible avec la dignité et la liberté des citoyens<sup>280</sup>.

Ainsi, l'Eglise, dès la sortie de la seconde guerre mondiale, s'inscrit officiellement contre tout pouvoir dictatorial.

L'ouverture du Vatican II par le pape Jean XXIII aurait été l'occasion pour l'Eglise de consolider cette position et de la systématiser. D'abord elle renonce ouvertement, à sa fermeture au monde moderne. Comme l'affirmait Jean XXIII à l'ouverture du Concile : " Ouvrons nos portes au monde ". C'est à ce Concile que, l'Eglise prendra toutes les résolutions de s'engager à la promotion du bien être intégral de l'homme ; non seulement sur le spirituel, mais aussi sur le plan temporel. Elle s'intéresse aussi à ce que les peuples vivent sur le plan politique, économique, culturel, social etc. Elle s'ouvre au dialogue interreligieux et à l'œcuménisme ; preuve qu'elle accepte désormais les libertés des peuples et donc la liberté religieuse qu'elle se

---

<sup>278</sup> C. Greffre, *Le Christianisme au risque de l'interprétation*, Paris, éd. Du Cerf, 1988, p.243.

<sup>279</sup> Ibid., p.288.

<sup>280</sup> Allocution de S. S. Pie XII à l'occasion de la fête de Noël 1944.

détermine à promouvoir désormais. C'est ainsi que ce Concile analysera et donnera ses orientations d'action sur des thèmes tels : la liberté religieuse, les moyens de communication sociale, l'inculturation, l'œcuménisme. L'Eglise et la politique, etc. Ces propos de Mungala illustrent le tournant décisif de Vatican II et sa résolution à contribuer au développement des peuples :

Le Concile Vatican II fut un tournant majeur dans l'engagement de l'Eglise contre les dictatures de tout poil. Officiellement, la haute hiérarchie de l'Eglise Catholique s'était engagée à soutenir la détermination de l'ensemble des clergés africains dans les pays sous le joug des dictatures ostentatoires. En légitimant cette lutte des Eglises locales, ce fut une nouvelle orientation de la doctrine catholique<sup>281</sup>.

Ce refus et ce rejet de plus en plus ferme des autoritarismes et des totalitarismes a conduit les papes de l'après Vatican II à s'engager contre les violations des droits et des libertés humaines. L'encyclique de Jean XXIII " *Pacem in terris* " de 1963 met au centre de la réflexion ces préoccupations. Encyclique moderne la plus complète sur la politique, il y manifeste l'obligation de faire le droit à ces trois éléments considérés comme des parties intégrantes de la démocratie.

Jean Paul II aura été la figure emblématique de la lutte pour la démocratie, à travers son combat contre le communisme, dont la chute en Europe de l'Est lui est attribuée aujourd'hui. Dans *Ecclésia in Africa*, il se prononce contre les régimes dictatoriaux africains et exhortera les africains à s'engager dans la lutte pour la démocratie, qui seule pourra garantir aux peuples africains le respect de leurs libertés, et les conditions de leur émergence. Le pape écrit à ce sujet :

Les fondements d'un bon gouvernement doivent être établis sur la saine base de lois qui protègent les droits et définissent les devoirs des citoyens. Je dois constater avec une grande tristesse que de nombreuses nations d'Afrique peinent sous des régimes autoritaires et oppressifs qui dénie à leurs membres la liberté personnelle et les droits humains fondamentaux, tout spécialement la liberté d'association et d'expression politique de même que le droit de choisir leurs gouvernants au moyen d'élections libres et impartiales.[...] C'est pourquoi le Synode a considéré avec raison que la démocratie authentique, dans le respect du pluralisme, est l'une des routes principales sur lesquelles l'Eglise chemine avec le peuple. [...] Le laïc chrétien engagé dans les luttes démocratiques selon l'esprit de l'Évangile est le signe d'une Église qui se veut présenter à la construction d'un état de droit, partout en Afrique<sup>282</sup>.

Suite à cette réforme de Vatican II, un mouvement sociopolitique et théologique a vu le jour en Amérique Latine : la théologie de libération<sup>283</sup>.

---

<sup>281</sup> J. Mungala, "Le rôle de l'Eglise dans le processus de démocratisation en République Démocratique du Congo", Mémoire de DEA en Droits de la Personne et de la Démocratie, Université d'Abomey-Calavi-Bénin, 2009, p.14.

<sup>282</sup> *Ecclésia in Africa*, N°112.

<sup>283</sup> Création des théologiens, ce mouvement social et politique à caractère socialiste engageait les chrétiens à majorité catholique dans des initiatives de luttes contre la pauvreté et les structures sociopolitiques de sa production.

Les figures principales de cette période de luttes sont celle de Mgr Thomas Mongo<sup>284</sup>, celle de Mgr Ndongmo<sup>285</sup>, celle du Cardinal Christian Tumi<sup>286</sup>.

Retenons qu'il nous aurait permis de souligner la suprématie du parti-Etat qui a le monopole du champ de démocratisation. Retenons aussi la résolution de l'Eglise Catholique depuis Vatican II à rejeter toutes formes de dictature au profit de la démocratie, et sa participation comme OSC, à la construction de la démocratie camerounaise.

Ce chapitre a évoqué l'action de l'Eglise face au dynamisme de l'Etat. On y a constaté que le pluralisme démocratique s'est conjugué à un prosélytisme religieux qui a fini par faire de l'Eglise un acteur incontournable des organisations de la société civile, le monopole républicain lié à la laïcité n'a pas empêché l'Eglise de sortir de son rôle traditionnel pour s'affirmer face à l'Etat conformément au principe de Vatican II. C'est en ce sens que l'Eglise s'oppose à toute forme de dictature et milite pour l'imposition d'un dialogue social ce qui fait de la prochaine démarche réflexive de cette recherche.

---

<sup>284</sup> Dans sa médiation pour ramener l'UPC à la légalité, après son éviction de la scène politique par Pierre Messmer

<sup>285</sup> Qui fera le même travail et sera accusé de complicité avec l'UPC, puis condamné à mort, gracié et exilé au Canada.

<sup>286</sup> Dans ses prises de positions face aux régimes celui d'Ahidjo et celui de Biya qui, brandissant des slogans de la démocratie, semble avoir choisi le mensonge, la délation, la roubardise et les coups bas pour gérer sans rougir un peuple pris en otage par les structures de péché.

**CHAPITRE V :**  
**LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE ET SON ROLE**  
**POUR LE MAINTIEN OU LE RETABLISSEMENT DE LA PAIX DANS**  
**LA SOCIÉTÉ**

Si le problème du maintien ou du rétablissement de la paix a hanté toute l'histoire des hommes, il se pose aujourd'hui d'une manière particulièrement dramatique. Du fait de la puissance destructrice des armes modernes et de l'interdépendance croissante des nations, la sauvegarde de la paix est, avec le développement du Tiers-Monde, l'objectif le plus important de notre temps. C'est, à proprement parler, une question de vie ou de mort pour l'humanité.

Ce chapitre évoque la problématique de la paix sociale comme objectif poursuivi par l'Eglise catholique romaine. On y découvre qu'au-delà des principes, l'Eglise s'attèle à résoudre les conflits qui se posent aux populations et aux Etats. Dans la première partie, on présente la trajectoire doctrinale de l'Eglise catholique en matière de conflit en s'intéressant à ce niveau aux mobiles, aux postures doctrinales et l'on décrypte la situation de l'Eglise par rapport à la question holistique. Dans la deuxième partie on analyse la position de l'Eglise face aux problèmes de développement. C'est dire que ce chapitre insiste sur les facteurs contextuels de la mission salvifique de l'Eglise, on y confronte par ailleurs les réalités sociales face à la notion de laïcité tropicale. De là, il ressort la diversité des missions imputables à l'Eglise catholique. Il prend aussi en compte, l'action de développement de l'Eglise dans notre zone d'étude. On y présente son rôle dans la formation d'une élite, l'incidence des œuvres catholiques en matière d'éducation.

**I-EVOLUTION DOCTRINALE DE L'EGLISE SUR LES QUESTIONS SOCIO-POLITIQUESDANS LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE.**

Dans l'immédiat, on craint à juste titre que les conflits sociaux caractérisés des soulèvements et manifestations diverses ne dégénèrent en un nouveau conflit national aux conséquences incalculables. Or, un certain nombre de responsables politiques nationaux et d'observateurs qualifiés pensent que les Eglises seraient parmi les forces qui pourraient intervenir pour la consolidation de la paix<sup>287</sup>.

---

<sup>287</sup> T. Merida, *Implantation d'Eglise et résolution des conflits*, Paris, TGC, 2020, p.10.

## 1- Les premières motivations

Les Eglises représentent en effet une puissance morale de persuasion et d'action qui ne peut être négligée devant l'urgence du problème<sup>288</sup>. Bien que la question soit posée à toutes les Eglises et qu'il soit délicat, voire arbitraire, de les dissocier, nous nous intéresserons ici plus spécialement à l'Eglise catholique. De fait, sa structure internationale hiérarchisée semble la prédisposer à jouer un rôle important dans la défense de la paix ; plus précisément c'est l'internationalité propre à l'Eglise qui paraît lui conférer l'impartialité qui est requise des médiateurs pour être acceptés par les parties en cause dans un conflit. Certes, le récent Concile du Vatican a affirmé la collégialité du corps épiscopal et, en instituant des conférences nationales dotées d'un certain pouvoir de décision, a diminué l'aspect monolithique que pouvait présenter l'Eglise catholique vue de l'extérieur<sup>289</sup>.

L'organisation n'en reste pas moins très centralisée autour du Pape. C'est pourquoi, des chrétiens ou non chrétiens, qui se soucient de la paix dans le monde souhaitent que l'Eglise fasse bénéficier la communauté humaine d'une partie de cette force qu'elle constitue par sa seule existence<sup>290</sup>, par exemple des responsables des organisations internationales n'ont pas manqué, dans leur périple en Europe, de faire un détour par Rome pour demander que l'Eglise intervienne d'une manière plus active qu'elle ne l'a fait jusqu'à maintenant dans la lutte pour le développement des régions et des pays sous-développés<sup>291</sup>. La constitution d'un Secrétariat pour la justice sociale et le développement est à cet égard significative de l'accueil favorable que ces requêtes ont rencontré. Martin Thabut apporte des éléments sur l'encyclique *Christi Matri* du 15 septembre 1966, dans laquelle, le Pape demandait instamment l'ouverture de négociations au Vietnam, déclarait qu'il s'agissait d'un message historique qui devait être étudié attentivement et il saluait en Paul VI non seulement le grand chef d'une grande religion, mais aussi une grande personnalité extraordinairement consciente du problème de la paix<sup>292</sup>. Comment donc orienter la recherche pour comprendre les raisons et les possibilités de ce rôle de l'Eglise dans la défense de la paix ? On pourrait procéder en deux grandes étapes : l'étude de l'évolution historique de l'Eglise et la situation actuelle.

<sup>288</sup> <https://stephanekapitanuik.toutpour.Doctrine> de l'Eglise, septembre 2018.

<sup>289</sup> M. N. Thabut, *Le concile vatican II 1962-1965*, Paris, Artege, 2012, p.278.

<sup>290</sup> Ibid.

<sup>291</sup> E. Blanc, "Le rôle des Eglises pour le maintien ou le rétablissement de la paix dans la société internationale contemporaine", In: *Politique étrangère*, n°5-6 - 1966 - 31<sup>e</sup> année. pp. 401-412.

<sup>292</sup> V. Cosmao, "Problématique du développement : défi à l'Eglise", volume 44, numéro 1, faculté de Philosophie, université l'Aval, février 1988.

L'évolution historique récente de l'Eglise ne serait pas inutile, car beaucoup d'observateurs pouvaient soutenir, il y a quelques décennies, si l'Eglise catholique avait eu ses heures ou ses siècles de gloire et d'intervention active, il n'en était plus ainsi et qu'elle appartenait définitivement aux forces du passé. Le renversement de tendance auquel nous assistons n'est pas un pur hasard.

D'où vient-il ? Par quoi a-t-il été préparé ? Il faudrait sans doute partir de Taparelli d'Azeglio (1783- 1852) dont les œuvres, bien que n'ayant pas eu un retentissement considérable au moment de leur parution, permirent de sortir d'une certaine conception individualiste et assez sclérosée du droit naturel<sup>293</sup>. Il soulignait déjà la relation qui existe entre le droit de guerre des Etats et l'insuffisante organisation de la société internationale, ouvrant ainsi la voie à une réflexion qui, par de la Brière, le P. Delos, Mgr Bruno de Solages, Pie XII, allait aboutir à *Pacem in terris* et au discours de Paul VI à l'O.N.U<sup>294</sup>.

Il serait très utile de préciser ici ce que les historiens des religions et les Papes entendent par "droit naturel " lorsqu'ils parlent de l'organisation de la société internationale et de la recherche de la paix. La difficulté vient de ce que ce concept a été utilisé par les uns et les autres dans des sens assez différents, ce qui est évidemment une source constante de confusion. Il s'agirait ensuite de situer le sens de quelques étapes importantes : l'attitude de Benoît XV en 1917, qui fut fort mal accueillie, surtout en France<sup>295</sup>. Celle de Pie XI, pendant les guerres d'Ethiopie et d'Espagne<sup>296</sup>; celle de Pie XII pendant la seconde guerre mondiale<sup>297</sup>, si du moins il y a quelque chose de neuf à ajouter à l'abondante littérature qui paraît sur ce sujet. Comment comprendre que Pie XII qui fut un très fervent partisan et un théoricien éclairé de la paix internationale, a pu avoir durant la guerre un comportement qui lui est âprement reproché<sup>298</sup> ?

Enfin l'attitude des catholiques pendant les conflits liés à la décolonisation semble marquer une étape intéressante dans cette évolution générale. Il s'agirait de replacer ces faits hétérogènes dans l'évolution récente de l'Eglise catholique inséparable de l'histoire contemporaine. Ne serait-on pas amené à constater que l'Eglise est de plus en plus convaincue que les Etats nationaux ne peuvent plus apporter de solutions satisfaisantes à tous les problèmes

---

<sup>293</sup> A. Taparelli, *Saggio teoretico di diritto naturale appoggiato sul fatto*, volume 5, Palermo, Pierre Tequi, 1840, p.356.

<sup>294</sup> S. S. Jean XIII, *Pacem in Terris*, Vatican, Les Editions Blanches de Peutery, 1963, p. 18.

<sup>295</sup> F. Maupu, *Benoit XV 1854-1922*, Paris, Conférence des évêques de France, 2013.

<sup>296</sup> Ibid.

<sup>297</sup> Archive du Vatican, "le Vatican ouvre ses archives sur Pie XII", Pape durant la Seconde guerre mondiale, consulté le 2 mars 2020.

<sup>298</sup> Ibid.



qui se posent à l'humanité ? C'était déjà une idée-force de Pie XII qui semble rencontrer actuellement une plus large audience. En effet, tant que l'on était persuadé que les Etats nationaux pouvaient, à eux seuls, régler tous les problèmes, il s'agissait d'obtenir d'eux que leurs relations réciproques soient les plus cordiales possible, qu'ils préfèrent recourir plutôt à l'arbitrage qu'à la guerre pour liquider les questions litigieuses et que, si par malheur un conflit armé se déclenchait, l'on essaie d'appliquer les principes de la trop fameuse " juste guerre " et du " jus in bello "<sup>299</sup>.

Actuellement des catholiques sont persuadés au contraire que les Etats nationaux ne peuvent, à eux seuls, assurer la paix internationale<sup>300</sup>. A cet égard, et bien que ce ne soit pas uniquement lié à cette prise de conscience, l'attitude plus favorable à l'égard de l'ONU qu'à l'égard de l'ancienne S.D.N. paraît très significative<sup>301</sup>. Certes le Vatican se tenait à l'écart de la S.D.N. parce qu'il n'était pas du tout préparé à considérer comme positif ce type d'organisation internationale et qu'il n'approuvait pas sans réserve l'idéologie wilsonienne qui en avait inspiré la fondation. Le discours de Paul VI au siège de l'O.N.U. montre qu'une évolution considérable s'est faite. La présence habituelle d'observateurs du Saint-Siège à la plupart des travaux des Nations Unies indique qu'il ne s'agit pas d'un geste isolé. Pour bien comprendre cette évolution interne de l'Eglise, il serait naturellement indispensable d'analyser les réactions diverses qu'elle n'a pas manqué de susciter chez les uns et les autres.

## **2- Les prises de position doctrinales et l'étude de la situation actuelle.**

L'Eglise catholique s'insère actuellement dans l'action internationale pour la paix de deux manières : d'une part par des prises de position doctrinales, donc générales d'une certaine manière ; d'autre part par des interventions dans des conflits déterminés. C'est à ce double niveau que la recherche devrait se porter.

Il s'agirait ici essentiellement d'étudier le contenu et la portée des documents les plus récents (après 1958) et les plus importants : *Pacem in terris* de Jean XXIII. A propos du retentissement considérable de cette encyclique, on peut se demander à quoi il a tenu surtout quand on considère que son contenu était, à quelques points près, celui de l'enseignement de Pie XII. Il serait intéressant de creuser cette question. Le discours de Paul VI à l'O.N.U. Le Pape se pose en " expert en humanité "<sup>302</sup>.

---

<sup>299</sup> E. Blanc, "Le rôle des Eglises pour le maintien ...", p.405.

<sup>300</sup> Ibid., p.405.

<sup>301</sup> Ibid., p.407.

<sup>302</sup> S.S. Jean XXIII, *Pacem in Terris*..., p.29.

Que signifie cette expression qui soulève bien des problèmes ? En quoi, le chef d'une communauté spirituelle peut-il prétendre être " expert en humanité " ? L'Evangile transcendant du Christ que l'Eglise a pour mission d'annoncer donne-t-il un éclairage spécial sur le destin historique de l'humanité ? Paul VI est allé à New- York à la fois pour donner la caution de l'Eglise catholique aux efforts souvent discutés de l'Organisation des Nations Unies et pour lui indiquer une évolution souhaitable que l'on peut d'ailleurs considérer comme inscrite dans la Charte et dans la logique de l'Organisation elle-même<sup>303</sup>. A quel niveau se situe cette analyse de la situation actuelle et pourquoi cette prise de position ?

Afin d'éviter toute erreur d'interprétation, il convient de bien préciser d'emblée que si l'Eglise catholique est une société très hiérarchisée, très structurée, son action ne peut se réduire et de fait elle ne se réduit pas à l'action diplomatique du Saint-Siège. Certes la Cité du Vatican est reconnue comme un Etat, à ce titre, le Saint-Siège entretient des relations diplomatiques avec de nombreux pays, négocie et signe des traités (concordats), est représenté par des observateurs auprès de différentes organisations internationales et intervient auprès des gouvernements par ses nonces. Cependant les esprits sont sans doute plus sensibles actuellement à un autre mode d'action et de présence de l'Eglise dans le monde. En effet, avant de se concrétiser dans ce quasi-Etat qu'est la Cité du Vatican, l'Eglise catholique est d'abord une communauté spirituelle. On peut se demander, par exemple, si Paul VI à l'O.N.U. était reçu en tant que chef d'un Etat non membre ou en tant que chef d'une communauté spirituelle ; au-delà des fictions juridiques, la seconde hypothèse est sans doute plus proche de la réalité<sup>304</sup>. Mais alors dans quelle mesure l'Eglise, non plus considérée comme institution temporelle, mais comme communauté spirituelle, peut-elle agir dans le monde ?

Cela vient ajouter à la difficulté les catholiques répandus dans le monde ne sont pas les citoyens de ce quasi-Etat qu'est la Cité du Vatican et ils ne sont pas représentés au sein de la société internationale par son chef, comme un gouvernement représente ses nationaux. Ils sont membres de cette communauté spirituelle. Mais ce sont des membres Vivants qui, surtout dans le domaine temporel, déterminent par eux-mêmes et de plus en plus leurs options politiques selon tout un ensemble de circonstances sur lesquelles l'autorité ecclésiastique n'a que peu de prise. Les catholiques de tel ou tel pays sont d'accord sur certains problèmes et l'instauration des conférences épiscopales nationales va sans doute renforcer cette tendance. Cependant il ne faut pas se cacher qu'il existe de profondes divergences entre catholiques d'un même pays sur

<sup>303</sup> C. Bayet, "Le petit manuel de la charte des nations unies", San francisco, mars 2019.

<sup>304</sup> Blanc, "Le rôle des Eglises pour le maintien ..." p.412.

de nombreuses questions concernant la construction de la société humaine. Que l'Eglise catholique soit fortement structurée ne veut pas dire qu'elle soit monolithique. Dès lors, un problème se pose : sur quelles actions communes dans l'ordre international pourrait-on engager tous les catholiques ?

Ces préalables tirés au clair, il faudrait étudier un nombre de cas concrets comme par exemple le conflit de Bakassi<sup>305</sup>.

Tout prouve que la hiérarchie catholique a accordé une attention à ce conflit qui avait risque de dégénérer en guerre généralisée<sup>306</sup>. On ne compte plus les appels publics à la négociation et les démarches plus officielles et discrètes auprès des Etats impliqués dans cet affrontement<sup>307</sup>. Il serait certainement intéressant de dresser un bilan complet de ces initiatives pour en apprécier la portée et l'efficacité. L'Eglise catholique pouvait-elle vraiment jouer dans ce conflit un rôle de médiateur impartial reconnu comme tel par les deux parties ?

Que pense l'épiscopat camerounais ? Certes, comme tout le monde, il veut la paix. Mais dans quelles conditions ? Est-ce une paix immédiate négociée dont on ne voit comment elle pourrait se conclure sans que certains avantages ne soient accordés ? Est-ce la paix qui résulterait d'une victoire militaire totale ? Autant que l'on puisse en juger, le Saint- Siège est partisan de la première hypothèse, alors que la majorité des catholiques pencherait vers la seconde. On trouve ici ces divergences auxquelles nous avons déjà fait allusion : le point de vue international du Saint-Siège ne coïncide pas nécessairement avec les préoccupations nationales. En dehors de toute autre considération, cette situation ne contribue-t-elle pas à diminuer l'efficacité des démarches entreprises par le Saint-Siège pour obtenir la fin des hostilités<sup>308</sup> ?

Après une longue maturation, l'Eglise catholique actuelle a pris plus nettement conscience de sa situation dans le monde, des rôles quelle devait y assumer et de ceux qu'elle devait refuser. C'est pourquoi, s'agissant de celle au Cameroun des chercheurs ont eu juste de souligner que : " les missionnaires cherchent toujours à adapter leurs actions apostoliques a des conditions qui varient selon des pays et les époques"<sup>309</sup>. Par exemple en France, pour les catholiques, il est certain que toute intervention de l'Eglise en tant qu'Eglise dans des domaines

---

<sup>305</sup> A. Sali, *Les Etats de la CEMAC et le conflit de Bakassi*, Cameroun, Université Européenne, 2012, p.102.

<sup>306</sup> Rapport ACAT, 1996.

<sup>307</sup> Ibid.

<sup>308</sup> Blanc, "Le rôle des Eglises pour le maintien ..." p. 401.

<sup>309</sup> E. N. Ngongang Kapgue, "la Sixa à l'ouest du Cameroun sous administration française : 1922-1960", Mémoire de Maitrise en Histoire, UYI, 2003-2004, p.27.

politiques, économiques et sociaux, domaines qui relèvent d'analyse et de choix humains, serait considérée comme la manifestation d'un certain paternalisme ou cléricalisme. On tend à récuser ces interventions en distinguant nettement ce qui dépend de la liberté humaine et ce qui dépend du magistère de l'Eglise dans sa fonction d'enseignement de la foi.

Refusant tout dualisme, les chrétiens s'attachent cependant à confronter leurs options humaines avec les exigences de l'Evangile. Et pourtant, alors même que ces prises de conscience s'affirment davantage, nombre de responsables politiques exercent sur l'Eglise une pression considérable en lui disant en substance : " Vous représentez une force sociale importante. Vous n'avez pas le droit de ne pas intervenir, de ne pas utiliser cette force au service de certains objectifs généraux de l'humanité, car sa sauvegarde et même sa survie sont en cause : lutte pour la paix, pour le développement, pour la justice universelle "<sup>310</sup>.

Comment l'Eglise pourra-t-elle intervenir ? S'agit-il pour elle d'appuyer de son autorité morale les combats qui sont entrepris ? D'attirer l'attention de ses fidèles sur l'urgence de ces problèmes, sur le fait qu'un chrétien ne peut se dire chrétien s'il supporte passivement des situations d'injustice et de violence ? S'agit-il pour elle d'entrer concrètement dans tel ou tel combat avec tout le poids de sa structure ?

Ce dernier type d'engagement se heurte à un certain nombre de difficultés. En effet, tant que l'on s'en tient à des prises de position assez générales ou à des protestations au nom de l'Evangile contre telle ou telle situation injuste, l'unanimité des chrétiens peut se faire. Quand il s'agit en revanche de passer à des solutions pratiques, il n'en va plus de même ; par exemple, quelle sorte d'alphabétisation choisir ? Les avis sont partagés, et pour des raisons fort valables ; selon la politique adoptée, les résultats seront très différents. S'agissant de la paix au Cameroun, on peut préconiser et mettre en œuvre des politiques très diverses, selon que l'on met en avant telle ou telle priorité. Si elle s'engage jusqu'à ce niveau, l'Eglise ne sera-t-elle pas accusée d'utiliser sa force spirituelle au service d'une politique déterminée ? C'est précisément ce qu'on appelle le cléricalisme.

## **II-APPROCHE SOCIOLOGIQUE ET CONTEXTUELLE DE L'ACTION DE L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE DANS LE DEVELOPPEMENT HOLISTIQUE.**

Contrairement aux autres pays d'Afrique noire où le projet d'évangélisation était conçu à partir de la métropole, au Cameroun, c'est un natif du pays qui est allé en Allemagne bousculer la conscience missionnaire.

---

<sup>310</sup> Ibid.

## 1- Éléments de contexte

Les historiens qui se sont penchés sur les relations Eglise-État en Afrique noire identifient en général trois périodes correspondant à différentes postures adoptées par les Eglises. Il y a d'abord la période allant du début de colonisation, qui dans la plupart des cas coïncidait avec l'évangélisation de l'Afrique noire, jusqu'au milieu des années 1940. Pendant cette première période, l'Eglise catholique, dominée par un clergé occidental face à des colons occidentaux, prêche main-forte à l'œuvre de " civilisation ", surtout dans les domaines de l'éducation et de la santé, tout en faisant avancer la cause de l'évangélisation. Les " indigènes ", traités comme des mineurs, n'ont pas voix au chapitre. Mais à partir des années 1940, l'Eglise catholique sera rejointe et progressivement éclipsée de la scène publique par les partis politiques, les syndicats, la presse écrite et autres forces sociales sur lesquels vont se greffer les revendications indépendantistes.

Entre 1960 et 1990, les Eglises locales s'adaptent aux régimes monolithiques selon la situation de chaque pays. Mais en général, sauf dans les pays ayant flirté avec le communisme, la collaboration se poursuit dans les domaines de la santé et de l'éducation. Là où, les gouvernants, obsédés par la dérive autocratique, ne peuvent obtenir le soutien explicite de l'épiscopat, l'Église est confinée dans ses missions religieuses et sociales<sup>311</sup>. Les quelques évêques non conformistes sont intimidés, persécutés ou simplement assassinés. On se souvient, au Cameroun, du cas de Mgr Albert Ndongmo<sup>312</sup>.

Ces trois décennies sont marquées par un grand dynamisme apostolique et la croissance numérique des chrétiens mais aussi par des querelles de leadership ou d'ordre ethnique, sur fond de clientélisme habilement exploité par les régimes en place, qui fissurent bien des conférences épiscopales. Bon nombre d'épiscopats sombrent dans le silence : réalisme raisonnable pour la sauvegarde des " intérêts institutionnels de l'Eglise " ou trahison de sa mission prophétique ? Sur cette posture, le conflit d'interprétations est permis<sup>313</sup>.

À partir des années 1990, à la faveur du vent démocratique, les Églises locales redécouvrent leur rôle public et reprennent la parole sur les questions sociales et politiques. Dans certains pays, le clergé est sollicité pour jouer un rôle majeur dans les conférences nationales souveraines, véritables outils d'arbitrage et de transition. En effet, quelques évêques

<sup>311</sup> W. Kasper, *L'Eglise catholique : son être, sa réalisation, sa mission*, Paris, Cerf, 2014, p.345.

<sup>312</sup> Arrêté en 1970 sous le régime Ahidjo, accusé de complicité avec les maquisards (nationalistes), puis condamné, emprisonné et exilé.

<sup>313</sup> L. Lado, "Le rôle public de l'Eglise catholique en Afrique", Dans *Etudes* N° 9, 2012/ (Tome 417), pp. 163 - 174.

ont présidé, avec plus ou moins de succès, ces conférences à l'heure grave des transitions vers le pluralisme politique<sup>314</sup>.

On attendait de ces hommes un arbitrage impartial des querelles entre l'opposition naissante et les nostalgiques des régimes du parti unique<sup>315</sup>. Ils ont assumé ces fonctions de manière ponctuelle. Après le premier Synode des évêques africains en 1994, le pape Jean Paul II recommande dans *l'exhortation postsynodale Ecclesia in Africa*, la création des commissions Justice et Paix, lesquelles vont donner un espace d'expression au laïcat sur les questions sociales et politiques. Ces commissions ont joué un rôle important dans la formation civique des chrétiens à l'heure du balbutiement démocratique et dans l'accompagnement des processus électoraux. C'est dans ce contexte qu'intervient le second Synode pour l'Afrique qui a produit *Africae munus*.

## 2- La mission fondamentale de l'Eglise catholique : Annoncer, éduquer et dénoncer

Dans *Africae Munus*, le pape Benoît XVI reconnaît de prime abord que :

La tâche qu'il nous faut préciser n'est pas aisée, car elle se situe entre l'engagement immédiat en politique qui ne relève pas de la compétence directe de l'Eglise et le repli ou l'évasion possible dans des théories théologiques et spirituelles, celles-ci risquant de constituer une fuite face à une responsabilité concrète dans l'histoire humaine<sup>316</sup>.

Une telle démarche a des conséquences sur une Eglise locale camerounaise en pleine phase de redéfinition et en permanente dissension. Rappelons-nous ces propos du Cardinal Tumi sur la question : en ce qui concerne "l'Archevêque, j'avais déjà dit que chaque évêque dans son diocèse est le chef"<sup>317</sup>. Comment construire une action synergique avec cette acceptation des divergences qui loin de traduire des simples visions opposées soulignent de véritables fractures qui serpentent le corps de l'Eglise ?

Si ce paragraphe ne précise pas encore le rôle public de l'Eglise, il permet de tirer trois conclusions préliminaires : la première est le constat de la difficulté de la tâche ; la seconde est que l'engagement immédiat en politique n'est pas de la compétence directe de l'Eglise ; mais, et c'est la troisième, il ne s'ensuit pas que l'Eglise doive se réfugier dans un spiritualisme désincarné. Le rôle public de l'Eglise est à chercher dans un entre-deux difficile à préciser.

---

<sup>314</sup> On peut citer les cas du Cardinal Monsengwo Pasinya en RDC, de Mgrs de Souza au Bénin, Ernest Kombo au Congo-Brazzaville.

<sup>315</sup> J. F. Bayard et al, "Régime de parti unique et systèmes d'inégalité et de domination au Cameroun : esquisse", Paris, Cahiers d'Etudes Africaine, vol. 18, no 69-70, 1978, p.28.

<sup>316</sup> Benoît XVI, *Africae Munus : Exhortation apostolique post-synodale*, Vatican, Don Bosco, 2011, p.17.

<sup>317</sup> Messina, *Jean Zoa*...p.238.

Quelques paragraphes plus loin, le pape se fait un peu plus précis en affirmant : " Une des tâches de l'Eglise en Afrique consiste à former les consciences droites et réceptives aux exigences de la justice pour que grandissent des hommes et des femmes soucieux et capables de réaliser cet ordre social juste par leur conduite responsable "<sup>318</sup>. La sphère politique est ici bien distinguée des autres sphères de la société dans une approche qui prend pour acquis la différenciation sociale clamée par les théories de la modernité. Chaque sphère, aurait sa compétence spécifique qu'il conviendrait de respecter. Dans une telle configuration, l'Eglise tient à préciser la nature de sa mission qui est essentiellement celle d'annoncer l'évangile pour éduquer les consciences à l'amour de la vérité et aux exigences de la justice, laissant à chaque chrétien le soin d'analyser les divers programmes politiques soumis à son appréciation à la lumière de ces valeurs. Dans cette optique, elle considère la diffusion de sa doctrine sociale comme étant un service rendu à la vérité qui libère.

Ce rôle éducatif est davantage précisé en ces termes : " La mission de l'Eglise n'est pas d'ordre politique. Sa fonction est d'éduquer le monde au sens religieux en proclamant le Christ"<sup>319</sup>. C'est dans l'annonce de l'évangile de la vérité, de la justice et de la paix que l'Eglise éduque. La préservation de la transcendance humaine passe par l'élargissement des horizons de la pratique politique afin que l'amour de la justice s'ouvre à la justice de l'amour. En effet, "la justice divine offre à la justice humaine, toujours limitée et imparfaite, l'horizon vers lequel elle doit tendre pour s'accomplir "<sup>320</sup>.

L'Eglise se voit aussi comme une sentinelle, appelée à jouer un rôle prophétique, spécialement en faveur de l'humanité souffrante. Ce rôle prophétique doit être assumé avec courage et peut conduire au martyre. Abordant par exemple le scandale de l'injustice économique dont souffre l'Afrique, Benoît XVI affirme que : " face à la pauvreté chronique de ses populations, victimes d'exploitation et de malversations locales et étrangères, l'opulence de certains groupes choque la conscience humaine "<sup>321</sup>. C'est pourquoi, "agissant en collaboration avec toutes les autres composantes de la société civile, l'Eglise doit dénoncer l'ordre injuste qui empêche les peuples africains de consolider leurs économies "<sup>322</sup>. Il est donc nécessaire de montrer son impact à travers une position sociologique.

---

<sup>318</sup> S. S. Benoit XVI, *Africae Munus*, p.22.

<sup>319</sup> Ibid. p.23.

<sup>320</sup> Ibid. p.25.

<sup>321</sup> Ibidem., p.79.

<sup>322</sup> Ibidem.

### III-LA POSITION SOCIOLOGUE DE L'ÉGLISE SUR LA PROBLÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT

Les questions de l'Église catholique romaine sont diversifiées et posent une autre vision à travers une autre orientation afin de mieux les comprendre, dès lors une étude sociologique peut apporter des éléments en ce qui concerne la laïcité selon le model africain et même le postulat écclesiologique.

#### 1-Le postulat sociologique à l'épreuve de la laïcité à l'africaine

Un présupposé sociologique majeur de la position du magistère sur le rôle public de l'Église est celui de la distinction des ordres et des sphères de compétences consacrée par le processus de sécularisation et théorisée par certains courants majeurs la sociologie moderne. Il est clair pour le pape que la mission de l'Église n'est pas d'ordre politique mais spirituel, que l'engagement immédiat en politique ne relève pas de la compétence immédiate de l'Église, mais de la sphère politique dont la mission principale est de construire un ordre social juste. La récurrence du terme "immédiat " signale la recherche de cette distance de l'Église par rapport à l'ordre politique, mais une distance qui n'est pas synonyme d'indifférence. L'autonomie dont il est question ici, ne peut qu'être relative compte tenu de la complexité des réalités sociales dont les sphères, y compris le religieux et le politique, s'imbriquent les unes dans les autres. En réalité, ce sont les mêmes personnes qui naviguent entre ces différentes sphères, en ce sens qu'une même identité est compatible avec plusieurs appartenances.

Bien qu'inscrite dans la plupart des constitutions, les contours de la laïcité de l'État en Afrique sont difficiles à déterminer. Il y a même lieu de parler de l'enchâssement du politique dans les autres sphères de la vie sociale, ce qui favorise l'instrumentalisation de l'influence des leaders religieux par les gouvernants accrochés au pouvoir. Certains chefs d'État africains sont même des pasteurs fondateurs de nouvelles Églises à l'ère où un certain libéralisme politique se double d'un libéralisme religieux. Quelques illustrations s'imposent. On peut citer la Côte d'Ivoire sous le règne de Laurent Gbagbo<sup>323</sup>.

Au Cameroun, après la récente réélection "contestée" de Mr Paul Biya en 2011, la cathédrale de Yaoundé a abrité une célébration œcuménique pour la paix où des évêques, des pasteurs et des imams, en présence du chef de l'Etat, de son épouse et des autres dignitaires de

---

<sup>323</sup> S'inscrivant dans une longue tradition de l'imbrication du religieux et du politique dans ce pays, ce dernier ne dissimulait pas l'influence que le pasteur Moïse Koré, chef de l'Église Schekinah Glory Mysteries, fondée en 1998, exerçait sur sa carrière et sur le cours des événements politiques en Côte d'Ivoire. Officiellement, Moïse Koré était conseiller spécial du président chargé des affaires religieuses et émergeait, à ce titre, à la fonction publique. Mais en réalité, il était le conseiller spirituel du couple présidentiel.



la République ont aligné prières et rituels, tout cela retransmis par la télévision publique<sup>324</sup>. Cette cérémonie a été diversement perçue et interprétée. Si pour certains, il s'agissait d'une légitime démarche de prière pour la paix, pour d'autres c'était une légitimation religieuse d'un pouvoir illégitime.

Par ailleurs, on se souvient des controverses suscitées par la construction de basiliques pour l'Église catholique par certains chefs d'État africains dont la gestion du bien commun est douteuse. Après celle de Yamoussokro (Côte d'Ivoire), inaugurée en 1990, qui a coûté 40 milliards de Fcfa (environ 61 millions d'euros)<sup>325</sup>, ce fut au tour, le 7 décembre 2011, du président de la république de Guinée Équatoriale d'offrir à l'Église catholique une basilique d'une valeur de 18 milliards de Fcfa (soit environ 27,5 millions d'euros)<sup>326</sup>. Souvent, dans de tels contextes, il devient par la suite très difficile pour les autorités de l'Église locale de sauvegarder la liberté nécessaire à leur mission prophétique. Jean Paul Messina essaie d'apporter plus de précisions :

Les années 1923 à 1927 voient la construction de la cathédrale de Mvolyé dédiée au Saint Esprit, menaçant de tomber en ruines elle sera détruite début 1990 en pleine crise économique sur instruction de Mgr Jean Zoa, premier évêque camerounais de Yaoundé, pour y construire un sanctuaire marial. La première pierre est posée le 15 août 1990. Celui-ci devint la basilique Marie-Reine des apôtres le 10 décembre 2006 en présence du cardinal Jean Louis Tauran, légat du pape Benoît XVI. Certainement l'État y avait contribué à la hauteur d'énormes sommes d'argent. Car la relation Église-État au Cameroun n'est une relation conflictuelle mais de collaboration au vu d'énormes réalisations de l'Église catholique au Cameroun et sa contribution dans le maintien de la paix<sup>327</sup>.

L'Afrique embrasse à sa manière la modernité et la mondialisation. Le concept sociologique de sécularisation ne rend pas compte du vécu quotidien où la grille de lecture mystico-religieuse a encore de beaux jours devant elle. On est, en tout cas, loin de la laïcité à la française malgré le poids de l'héritage colonial. Le pouvoir se conçoit sous le mode de l'accumulation et du renforcement.

Les "conquérants" butinent à toutes les sources disponibles des forces mystico-religieuses. Le recours ambigu au religieux est très fréquent dans les milieux politiques au Cameroun. Il est pour bon nombre un moyen de conquête ou de sécurisation de pouvoir ou de faveurs. La compétition politique en Afrique est un terrain très fertile aux bricolages mystico-religieux de toutes sortes. La fréquentation des églises n'exclut pas celle des marabouts et les

---

<sup>324</sup> J. P. Messina, 55 ans environ, entretien du 6 juillet 2020 à l'UCAC-Yaoundé.

<sup>325</sup> Idem.

<sup>326</sup> Idem.

<sup>327</sup> Idem, entretien du 7 juillet 2020 à l'UCAC de Yaoundé.

cercles ésotériques. L'excès ne semble pas nuire, mais est plutôt recommandé pour conquérir ou conserver le pouvoir qu'il soit politique, économique ou social.

Un flou entoure la délimitation de la sphère proprement politique : où commence-t-elle et où s'achève-t-elle ? D'abord, c'est l'ordre politique qui délimite le champ de déploiement des autres sphères, ce qui lui donne un certain droit d'ingérence au nom du maintien de l'ordre social. Ensuite, dans la distinction des sphères, comment situer la diplomatie vaticane par rapport à l'ordre politique ? La tâche des nonces dans certains pays africain, qui ne brillent pas par leur culture démocratique et le souci de la justice, peut être difficile, car il s'agit souvent de naviguer dans des "eaux troubles". La diplomatie ne faisant pas souvent bon ménage avec une posture prophétique, le souci de ne pas gêner les autorités du pays hôte peut pousser à des réserves peu évangéliques. Aussi est-il difficile, d'intervenir dans le champ social et économique, comme le fait l'Eglise, sans interroger, parfois de manière critique, les politiques étatiques en la matière. Bref, dans la pratique, les lignes de démarcation ne sont pas toujours claires, d'où la difficulté de la tâche soulignée par le Pape.

L'Eglise se déclare ouverte à une coopération avec l'Etat, puisque tous deux, quoique à des titres divers, sont au service de la vocation personnelle et sociale des mêmes hommes. Dans la section d'*Africae Munus* consacrée à la bonne gouvernance des Etats, Benoît XVI écrit : " Un instrument majeur au service de la réconciliation, de la justice et de la paix, peut être l'institution politique dont le devoir essentiel est la mise en place et la gestion de l'ordre juste. Pour concrétiser un tel idéal, l'Eglise en Afrique doit contribuer à édifier la société en collaboration avec les autorités gouvernementales et les institutions publiques et privées engagées dans l'édification du bien commun"<sup>328</sup>. Mais comment le faire sans être accusé par les gouvernants d'un pays d'ingérence dans les affaires politiques ? Rappelons-nous cette mise en garde faite à Mgr Paul Etoga dans la lettre ouverte à lui adressée

Sans doute les confessions religieuses ont-elles le droit et le devoir de combattre telle idéologie des lorsqu'elle s'oppose à Dieu ou se réclame de concept matérialiste ou athée. Au Cameroun, singulièrement, la constitution qui a mis notre Etat sous la protection de Dieu consacre et légitime ce devoir. Mais il y a sûrement loin d'une telle attitude de principe au patronage direct d'un homme miracle grâce auquel d'autres hommes peuvent sans faire examen recevoir votre bêtifiante bénédiction<sup>329</sup>.

Il convient de ne pas oublier les implications politiques inhérentes à la gestion de toute institution religieuse. En effet, l'Eglise, tout en étant le corps mystique du Christ avec une mission essentiellement religieuse est aussi une structure sociale visible et organisée (et donc

<sup>328</sup> J. P. Messina, 55 ans environ, entretien du 11 juillet 2020 à l'UCAC-Yaoundé.

<sup>329</sup> A. Eyinga, *Cameroun, 1960-1990...*, p.37.

politique), avec des mécanismes d'exercice du pouvoir. L'expérience a montré que l'exercice de ce pouvoir est exposé aux mêmes abus que ceux qui ont cours dans le monde séculier, d'autant que l'Eglise est une organisation à hiérarchie pyramidale avec une forte concentration de pouvoir entre les mains du clergé. Karl Rahner souligne d'ailleurs la nécessité d'une lucide critique sociale et politique de l'Eglise elle-même.

Benoît XVI ne manque pas de rappeler que le service de la réconciliation, de la justice et de la paix doit commencer au sein même de l'Eglise. Le pape invite particulièrement les évêques à être " exemplaires par votre vie et votre comportement. La bonne administration de vos diocèses requiert votre présence. Pour que votre message soit crédible, faites que vos diocèses deviennent des modèles quant au comportement des personnes, à la transparence et à la bonne gestion financière"<sup>330</sup>. En d'autres termes, l'Eglise ne saurait donner de leçons de bonne gouvernance à la société si elle n'est pas elle-même exemplaire en la matière.

## **2-Le postulat ecclésiologique : unité du corps, diversité des tâches**

Le pape Benoît XVI précise que dans le rôle public que joue l'Eglise, tous ses membres ne sont pas appelés à faire la même chose. Unité du corps, mais diversité de fonctions : " les dons faits par le Seigneur à chacun : évêques, prêtres, diacres, religieux et religieuses, catéchistes, laïcs doivent contribuer à l'harmonie, à la communion et à la paix dans l'Eglise elle-même et dans la société "<sup>331</sup>. *L'exhortation post synodale* précise bien ce qui revient à chaque catégorie de membres de l'Eglise. Mais il convient de distinguer particulièrement le rôle public du clergé de celui des laïcs.

S'adressant aux évêques, Benoît XVI fait remarquer que " votre autorité morale et votre prestance qui soutiennent l'exercice de votre pouvoir juridique ne proviendront que de la sainteté de votre vie "<sup>332</sup>. Cette exemplarité touche à la promotion de la communion et de la collégialité au niveau des conférences nationales régionales et nationales, à la bonne gestion des ressources humaines et financières de l'Eglise, etc. Pour cette raison, le pape, sans détour, éclaire les évêques sur les leurres relatifs aux replis identitaires et leur pouvoir d'aveuglement :

Ne gaspillez pas vos énergies humaines et pastorales dans la recherche vaine de réponses à des questions qui ne sont pas de votre compétence directe, ou dans les méandres d'un nationalisme qui peut aveugler. Suivre cette idole, tout comme celle de l'absolutisation de la culture africaine, est plus facile que suivre les exigences du Christ. Ces idoles sont des leurres. Bien plus elles sont une tentation, celle de croire que, par les seules forces humaines, on peut faire advenir le Royaume du bonheur éternel sur la terre<sup>333</sup>.

<sup>330</sup> L. Lado, "Le rôle public de l'Eglise catholique en Afrique", *Dans Études* 2012/9 (Tome 417), pages 163 à 174.

<sup>331</sup> S.S. Benoit XVI, *Africae Munus*, p.48.

<sup>332</sup> Ibid., p.56.

<sup>333</sup> Ibid., p.57.

S'agissant des prêtres, le pape rappelle la même exigence de sainteté de vie tout en les invitant à ne pas céder à la tentation de devenir de simples activistes politiques ou sociaux. En d'autres termes, la société n'attend pas d'un prêtre des programmes politiques ou sociaux mais des " gestes et paroles prophétiques " inspirés de la parole de Dieu et des documents du magistère, en particulier de la doctrine sociale de l'Eglise. Le premier devoir du prêtre reste aussi le ministère spirituel pour conduire les hommes au Christ.

C'est finalement aux laïcs que revient principalement la tâche de participer activement et directement à la vie politique, d'où la nécessité de bien les former à la vie spirituelle et à la doctrine sociale de l'Eglise, pour que les vertus chrétiennes informent leurs actions sociales et politiques. Comme l'affirme le pape Benoît XVI, " par ses membres laïcs, l'Eglise se rend présente et active dans la vie du monde. Les laïcs ont un grand rôle à jouer dans l'Eglise et la société. Cette édification d'un ordre social juste doit intégrer "l'option préférentielle pour les pauvres" <sup>334</sup>.

La division du travail entre le clergé et les laïcs dans l'action publique n'exclut pas la collaboration. Elle se fait à travers les commissions diocésaines ou nationales Justice et Paix qui, dans certains pays, sont très actives dans la formation des chrétiens pour une participation éclairée à la vie publique, à l'édification du bien commun. *Dans Africae Munus*, le pape affirme que grâce aux commissions Justice et Paix, l'Eglise s'est engagée dans la formation civique des citoyens et dans l'accompagnement du processus électoral dans différents pays. Elle contribue ainsi à l'éducation des populations et à l'éveil de leur conscience et de leur responsabilité civique. Ce rôle éducatif particulier est apprécié par un grand nombre de pays qui reconnaissent l'Église comme un artisan de paix, un agent de réconciliation et un héraut de la justice. Coiffées par des prêtres ou des laïcs, ces commissions sont des lieux privilégiés de collaboration entre le clergé et des laïcs dans la formation civique des citoyens, surtout dans un contexte où des décennies de régimes non-démocratiques tendent à générer chez les populations l'indifférence ou la résignation politiques ou encore le non-respect généralisé du bien commun. <sup>335</sup>

Tout en prônant la sanctification du temporel par les laïcs, l'Église tient à préserver son indépendance pour sauvegarder sa fonction prophétique. En effet, les programmes politiques et

---

<sup>334</sup> Ibidem., p.62.

<sup>335</sup> La différenciation des sphères s'accompagne, comme on vient de le souligner, d'une division de travail entre le clergé et les laïcs. Il est bon de répéter que, tout en distinguant le rôle des Pasteurs et celui des fidèles laïcs, la mission de l'Eglise n'est pas d'ordre politique. Cette distinction entre les pasteurs et les laïcs permet d'envisager deux modes d'intervention de l'Eglise dans les affaires publiques : un mode indirect pour les pasteurs et un mode direct pour les laïcs.

sociaux portés par des laïcs engagés dans la vie politique n'engagent pas l'Eglise. Elle juge tout à fait légitime la diversité de visions et programmes entre chrétiens, l'essentiel étant qu'ils soient conformes à l'esprit évangélique et incarnent les valeurs chrétiennes, les principes fondamentaux de la doctrine sociale de l'Eglise. L'on comprend le sage refus de l'Eglise de s'immiscer dans la politique partisane, ce qui ne l'empêche pas de critiquer les aspects de programmes politiques qui ne sont pas conformes aux valeurs chrétiennes. Cela dit, il y a des situations exceptionnelles où on a vu des évêques africains jouer des rôles importants de médiation politique dans le but de négocier des transitions pacifiques. La présidence des conférences nationales souveraines a déjà été évoquée. Depuis 2009, au Togo, Mgr Anani Barrigah-Bénissan préside la commission Vérité, Justice et Réconciliation, une fonction qui lui a été officiellement confiée par l'Etat togolais. Le 7 juillet 2011, le chef de l'Etat camerounais nommait deux évêques à de hautes fonctions publiques : l'un à Elections Cameroon (la structure en charge des élections) et l'autre au Conseil National de la Communication<sup>336</sup>.

Il s'agit de fonctions qui, dans le contexte camerounais, ont une forte incidence politique et dont l'exercice requiert l'impartialité et l'équité. Mais le parachutage d'évêques à ces fonctions par un régime acquis à l'art de la ruse et réfractaire à la culture démocratique a été plutôt un sujet controversé au sein de l'Eglise du Cameroun. Il s'agit en effet de situations où la crédibilité de l'Eglise est en jeu, où un soupçon de partialité peut ternir son image. Aussi, la question se pose-t-elle de savoir à quel titre un évêque assume de telles fonctions : en son nom personnel en tant que citoyen d'un pays appelé à rendre service à son peuple, ou comme évêque au nom de l'Eglise catholique, surtout là où l'unanimité de la conférence épiscopale sur l'opportunité d'une telle implication n'est pas acquise<sup>337</sup> ?

Ce sens, l'Eglise soutient les pays africains dans leur rude apprentissage de la démocratie, car les élections constituent un lieu d'expression du choix politique d'un peuple et sont un signe de la légitimité pour l'exercice du pouvoir. On peut citer à titre d'exemple, la sortie médiatique du Cardinal Laurent Monsengwo, archevêque de Kinshasa (RDC), le 12 décembre 2012, de

---

<sup>336</sup> Créée par loi n° 90/052 du 19 décembre 1990 relative à la liberté de communication sociale, son organisation et son fonctionnement sont régis par le décret no 2012/038 du 23 janvier 2012. Son rôle est de veiller aux respects des lois et règlements de communication sociale, de l'éthique et de la déontologie professionnelle, de la liberté avec comme objectif de contribuer à la création des conditions favorables à la professionnalisation du secteur médiatique et peut apporter des mesures disciplinaires en cas de manque d'éthique vis-à-vis des organes de communication. C'est dans ce cadre qu'était nommé Mgr Joseph Befé Ateba comme président le 7 juillet 2011.

<sup>337</sup> *Africae Munus* évoque justement le rôle important que joue l'Eglise pour accompagner le processus électoral dans bien des pays africains où les élections sont souvent une question de vie ou de mort. Cet accompagnement concerne principalement l'éducation civique des populations et d'autres initiatives visant à favoriser le bon déroulement des élections et le respect du verdict des urnes.

Mgr Kleda pour dénoncer les fraudes électorales qui ont émaillé les élections présidentielles au Congo et au Cameroun, suivie de la déclaration postélectorale prophétique des évêques du Congo du 11 janvier 2012 qui consolidait la prise de position du Cardinal<sup>338</sup>. Certains diocèses ont même appelé à des marches pacifiques de protestation pour contester les résultats des élections et demander justice<sup>339</sup>.

L'Église ne fait pas de politique au sens où, elle n'influence pas directement le choix des responsables politiques. Mais elle a son mot à dire sur la gestion de la chose publique qui, quelle que soit la forme qu'elle prend d'un pays à l'autre, doit répondre aux exigences de justice et de vérité. *Africae Munus* met les chrétiens africains face à leurs responsabilités. Il se trouve donc que même si la mission de l'Église n'est pas d'ordre politique, son engagement sans complaisance pour l'épanouissement et le salut de tout l'homme et de tout homme l'oblige à croiser les politiciens professionnels sur son chemin, l'expérience ayant montré que la poursuite aveugle des intérêts politiques se fait souvent aux dépens de la justice et de la dignité humaine. C'est à ce niveau qu'intervient la mission prophétique de l'Église dont les figures emblématiques dans le Nouveau Testament sont Jean-Baptiste et Jésus Christ. Jean Baptiste n'était pas un homme politique mais son souci de justice et de vérité l'a fait croiser Hérode et Hérodiade sur son chemin. Il n'échappera pas au martyre. Jésus n'était pas un politicien, mais il croisa Hérode-fils et Pilate sur son chemin, un chemin qui le mena à la croix. Mais malgré l'intérêt que l'Église porte à la vérité et à la justice dans l'ordre politique, *Africae Munus* tient à rappeler à juste titre aux chrétiens que "Le Christ ne propose pas une révolution de type social ou politique, mais celle de l'amour, réalisée dans le don total de sa personne par sa mort sur la Croix et sa Résurrection"<sup>340</sup>. C'est ici que la distinction faite entre " l'amour de la justice " et la " justice de l'amour " trouve tout son sens<sup>341</sup>.

#### **IV-L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE, TEMOIN ET ACTEUR DU DEVELOPPEMENT DANS LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE**

Les évêques du Cameroun sont réunis depuis le 03 janvier 1996, à Yaoundé, pour leur traditionnelle rencontre annuelle. Les assises de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun (CENC) qui se tiennent dans la capitale provinciale du centre sont d'une réelle importance, si l'on s'en tient au thème central des travaux: le rôle de l'église dans le

---

<sup>338</sup> Communiqué des conférences épiscopales de la RDC et celle des élections présidentielles de 2012.

<sup>339</sup> G. Etoundi Nga, 35 ans environ, entretien du 20 juin 2020 à Mbandjock.

<sup>340</sup> S. S. Benoit XVI, *Africae Munus*, p.26.

<sup>341</sup> Ibid., p. 27.

développement et la lutte contre la pauvreté. Un thème actuel au regard de la misère dont est victime l'écrasante majorité des Camerounais.

### 1- La formation de la première élite intellectuelle camerounaise

La mission catholique a assumé, directement ou non, une part importante dans la formation de la future élite sociale, politique et intellectuelle camerounaise, ainsi que dans la constitution du champ littéraire national à l'époque de la première génération d'écrivains. Celle-ci n'émerge véritablement que pendant la période anglo-française, durant la dernière décennie de l'ère coloniale au Cameroun, pour s'affirmer davantage durant la décennie suivante. C'est à cette vingtaine d'années que, nous nous intéresserons ici, pendant lesquelles les élèves issus de l'enseignement confessionnel chrétien, tant primaire que secondaire, s'imposent progressivement sur la scène littéraire nationale et internationale. On connaît les ouvrages, devenus classiques, laissés par les ténors de cette génération<sup>342</sup>.

Bien qu'ils ne sortent pas tous du " moule " éducatif chrétien, la plupart de ces auteurs semblent avoir été inspirés par la thématique religieuse et l'idéologie chrétienne. Notre but est de préciser quelque peu cette impression d'ensemble : quels romanciers, parmi ceux-là, ont été marqués par le christianisme, et singulièrement par l'école protestante ou catholique ?

Comment, à partir de quels indices, et jusqu'à quel point peut-on apprécier l'influence des missions chrétiennes sur l'œuvre romanesque et, à travers elle, sur la philosophie personnelle et les choix existentiels de l'un ou l'autre de ces écrivains<sup>343</sup> ?

Quelques romanciers, produits des missions chrétiennes à l'instar de la littérature négro-africaine d'expression française dans son ensemble, la littérature camerounaise a vu tout d'abord éclore des poètes, tel : Louis-Marie Pouka pionner de la poésie camerounaise de langue française à partir de 1954, " l'avènement fulgurant du roman "<sup>344</sup>, selon le mot de Philombé, fut favorisé par le contexte d'effervescence et de turbulence que d'écrit Yves Bénot:

Des idéologies nouvelles pénètrent l'Afrique par ceux qui reviennent d'Europe après la guerre et par une plus libre circulation de livres, journaux, et revues [...] le Cameroun traverse alors une période d'agitation, de contestation politique, sociale et religieuse remarquables<sup>345</sup>.

<sup>342</sup> A titre d'exemple nous pouvons citer *Ville cruelle, Une vie de boy, Le Pauvre Christ de Bomba, Le Vieux Nègre et la médaille, Un sorcier blanc à Zangali* qui jusqu'à ce jour sont des références dans la perception et la compréhension du monde à travers des leçons de vie qui mettent l'homme au centre du développement.

<sup>343</sup> A. Moutombi, "Christianisme, éducation, création littéraire et vision du monde chez quelques romanciers camerounais des décennies cinquante et soixante", *Etudes littéraires africaines*, 2013, pp.49-59.

<sup>344</sup> L. M. Pouka, *Les rêveries tumultueuses : poèmes*, Cameroun-Buea, imprimerie générale du Sud-Ouest, 1954.

<sup>345</sup> Y. Bénot, *Pouvoirs, mythes et idéologies*, Paris, PUF, 1974, p.57.

Les romanciers de cette époque ont bien entendu été marqués par ce contexte. Parmi eux, certains l'ont été, à un niveau plus ou moins profond, par l'enseignement religieux chrétien. Nous nous limiterons ici aux figures que sont Ferdinand Oyono<sup>346</sup> ; Mongo Beti<sup>347</sup>, Sous les pseudonymes de Mbu Ewondo, Eza Boto, et surtout Mongo Beti, le plus connu, Alex Medza Biyidi Awala est un intellectuel polyvalent essayiste, pamphlétaire, éditeur, libraire, et surtout romancier.

Dans le cadre de la présente contribution, on s'intéressera aux œuvres romanesques suivantes : *Ville cruelle*<sup>348</sup>, *Le Pauvre Christ de Bomba*<sup>349</sup>, *Mission terminée*<sup>350</sup> et *Le Roi Miraculé*<sup>351</sup>. Benjamin Matip<sup>352</sup> a écrit, entre autres, *Afrique, nous t'ignorons !* Quant à René Philombe<sup>353</sup>, *Sola, ma chérie*<sup>354</sup> et *Un sorcier blanc à Zangali*<sup>355</sup>. Ajoutons que le vent du

---

<sup>346</sup> Ferdinand Léopold Oyono naît le 14 septembre 1929 à Ngoulemakong, près d'Ebolowa. Grâce au statut d'"évolué" de son père (écrivain-interprète, puis rédacteur des services civils et financiers), le jeune Oyono passe une enfance dorée dans le quartier européen d'Ebolowa. Quand il a neuf ans, sa mère, fervente chrétienne, décide de se séparer de son mari devenu polygame, et s'installe près de la mission catholique où elle s'occupe désormais de ses enfants en gagnant sa vie comme couturière ambulante. Dès lors, l'enfant, conscient des sacrifices consentis par sa mère, lui manifeste un amour profond tandis qu'il déteste cordialement son père. À partir de 1939, il fréquente l'école primaire de la mission où il est enfant de chœur. Il rend de menus services à la paroisse sans être boy en tant que tel. En outre, il accompagne souvent les Pères lors des tournées en brousse. Après son succès au CEPE, son géniteur, très fier de lui, décide de l'envoyer au lycée Leclerc de Yaoundé ; sa mère aurait préféré le voir intégrer le Petit séminaire d'Edéa. Après Yaoundé, il poursuit ses études secondaires, puis il part étudier le droit en France.

<sup>347</sup> Mongo Beti, de son vrai nom Alexandre Biyidi Awala, fait partie des plus grands écrivains africains. Né le 30 juin 1932 à Akometan (Mbalmayo), il est orphelin de père à 7 ans. Sa mère, veuve courageuse et mère chrétienne exemplaire, a des convictions et des pratiques religieuses strictes. Elle suit de près l'éducation religieuse du jeune Biyidi qu'elle s'efforce de soumettre à une pratique religieuse suivie et assez rigoureuse. Il fréquente successivement les écoles d'Efok, Ebolowa et Mbalmayo où il fait sa première communion. Après le CEPE, il entre au petit séminaire d'Akono. En 1945, il est renvoyé au cours de l'année scolaire qu'il terminera à Ebolowa. Cette humiliation, ressentie comme une injustice, semble l'avoir blessé profondément. Alexandre Biyidi va se consacrer pendant quelque temps à la culture du cacao dans la plantation familiale. En 1947, il est admis au lycée Leclerc de Yaoundé, où il subit l'influence du climat laïc et libertin, celle d'un milieu où la religion est libre, optionnelle et secondaire. En 1951, nanti du Baccalauréat, Biyidi ira en France commencer ses études universitaires à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, études qu'il poursuivra à la Sorbonne.

<sup>348</sup> M. Beti, *Ville cruelle*, Présence africaine, Paris, 1980.

<sup>349</sup> *Le pauvre Christ de Bomba*, Présence africaine, Paris, 1956.

<sup>350</sup> *Mission terminée*, Présence africaine, Paris, 1957.

<sup>351</sup> *Le roi miraculé*, Paris, Buchet-Chastel, 1977.

<sup>352</sup> Benjamin Matip naît à Song Mandeng (Eséka) le 15 mai 1932. Élève à l'école primaire de la mission protestante américaine, il entre en 1948 au lycée Leclerc de Yaoundé. Titulaire d'une bourse, il ira lui aussi en France poursuivre de brillantes études de droit. Plus tard, il sera un juriste compétent, par ailleurs féru de littérature.

<sup>353</sup> René Philombe (Philippe Louis Ombede) naît à Ngaoundéré le 13 novembre 1930. Son cas est assez spécial ; au dire de l'écrivain lui-même, il s'appelait Yaya, nom donné par son père, alors écrivain-interprète et ami d'un Lamido. Mais à l'arrivée impromptue d'un prêtre blanc, le père, pris d'une panique étrange, va changer son nom et l'appeler Philippe Louis Ombede.<sup>353</sup> Il suivra le cursus primaire jusqu'au CEPE, puis le primaire supérieur jusqu'en deuxième année. De toute évidence, il n'a été élève à l'école d'aucune mission chrétienne. Néanmoins, l'incident du changement de nom confirme, s'il en était besoin, l'influence du missionnaire blanc à l'époque coloniale. Après avoir suivi des cours par correspondance, Ombédé devint secrétaire de police jusqu'à ce qu'en 1955, il soit frappé de paraplégie des deux jambes. Sa vie d'écrivain commence en 1958. Philombe sera secrétaire général de l'APEC pendant plusieurs années. Le dernier et non le moindre de notre liste,

<sup>354</sup> R. Philombé, *Ma chérie*, Yaoundé, Ed. Abbia, 1966.

<sup>355</sup> *Un sorcier blanc à Zangali*, Yaoundé, Ed. CLE, 1969.



nationalisme politique souffle en même temps que celui de l'antycléricalisme : la fondation de l'UPC à lieu le 10 avril 1948. Comment la formation et/ou l'influence reçues par les quatre écrivains sont-elles perceptibles dans leurs œuvres romanesques de la période étudiée <sup>356</sup> ? .

Une approche à la fois analytique, comparative et synoptique des récits répertoriés ci-dessus nous permettra de mettre en exergue un nombre de traits communs aux quatre romanciers. Il s'agit: du contexte historique de la colonisation ; de l'inspiration autobiographique de la majorité de leurs récits ; de la peinture réaliste, sous forme de dénonciation, de la société coloniale avec ses antagonismes, de la peinture satirique du christianisme à travers celle du microcosme paroissial, et bien entendu celle du personnage haut en couleurs qu'est souvent le missionnaire. Le trait dominant de la fiction romanesque analysée ici est d'être ce que Pierre Tchoungui appelle " une littérature témoignage ". C'est-à-dire que leurs auteurs, non seulement participent des traditions et de la culture des personnages qu'ils nous présentent, mais aussi qu'ils s'appuient sur leur expérience personnelle : Tout comme leurs différents héros, ils ont connu l'époque coloniale. L'écrivain camerounais ne se détache pratiquement jamais de son terroir natal<sup>357</sup>.

La lecture des œuvres trahit ce rapport étroit qui existe entre l'auteur et son œuvre. Ce sont d'authentiques témoignages. À ce titre, tous les récits sans exception, rendent compte de ce qui a été ressenti par leurs auteurs dans un contexte historique de domination, et particulièrement dans un Cameroun assujéti et exploité, qui tente de secouer le joug colonial. Outre cette dimension politique, on pourrait parler du caractère régionaliste, voire de la dimension ethnolinguistique de ces œuvres qui ont souvent pour cadre géographique et spatial le terroir de leurs auteurs respectifs. Il n'y a pas jusqu'à l'onomastique qui ne trahisse l'origine socioculturelle des écrivains. L'inspiration autobiographique et historique de ces récits n'a pas échappé à la critique. C'est ainsi que Charles Bernard écrit : "Les personnages et les événements que nous présente Oyono tirent leur substance de l'expérience vécue de l'auteur dans cette société mixte, et on ne peut comprendre leur physionomie et leur psychologie que dans ce contexte"<sup>358</sup>. P. Tchoungui est encore plus explicite :

Si les écrivains se plaisent à parler de leurs pays, de leur région, ils se plaisent surtout à parler d'eux-mêmes, ce caractère essentiellement autobiographique des œuvres est peut-être une meilleure preuve encore de cette symbiose existant entre l'écrivain et son œuvre. Du fait de cette transposition

---

<sup>356</sup> Tel arbre, tel fruit ? F.L. Oyono est l'auteur de trois titres qui font de lui l'un des plus grands romanciers africains : *Une vie de boy*, *Le Vieux Nègre et la médaille* et *Chemin d'Europe*. Ces trois œuvres de fiction le rangent parmi ceux qu'on peut appeler les romanciers de la révolution africaine.

<sup>357</sup> S. P. Tchoungui, *Un français libre parmi*, tiré dans <http://www.journalducameroun.com>. Consulté le 10 août 2020.

<sup>358</sup> C. Bernard, *Pallietiers*, Belgique, Presse de l'Université libre de Belgique, 1927.

artistique de la vie réelle dans la fiction romanesque, les œuvres dites de jeunesse abondent particulièrement en éléments autobiographiques<sup>359</sup>.

Les critiques, tel Pierre Tchoungui, pensent aussi reconnaître dans *Ville cruelle*, *Le Pauvre Christ de Bomba* et *Le Roi miraculé* les mauvais rapports du lycéen Biyidi avec les autorités administratives et religieuses, et ils expliquent ainsi sa critique virulente des deux catégories de personnages<sup>360</sup>. De même, dans *Une vie de boy*, le personnage de Toundi serait l'avatar d'Oyono, jeune garçon aux parents séparés, adulant sa mère, détestant son père, et vivant au contact des prêtres blancs qu'il accompagne dans leurs tournées en zone rurale<sup>361</sup>. Un autre trait récurrent dans ces récits est l'omniprésence interagissant de la fameuse " trinité coloniale "<sup>362</sup> (administrateur, officier, missionnaire) et, de manière générale, la transposition fort réussie de la structure sociale des colonies dans la structure romanesque des récits.

En effet, comme dans la vie réelle, l'univers romanesque est une société hétérogène, divisée par des intérêts contradictoires : les mondes antithétiques du Blanc et du Noir, du colonisateur et du colonisé, s'aperçoivent jusque dans l'occupation de l'espace ; le racisme omniprésent et les rapports rigoureusement verticaux ne font qu'envenimer les contradictions, l'incompréhension, l'incommunicabilité et les complexes divers entre ces deux univers. Ces romans sont donc des réquisitoires enflammés, dénonçant de manière systématique et virulente les exactions du système colonial à l'encontre des collectivités comme des individus : l'humiliation subie par Meka, la violence exercée sur Zachée Momha et sur Banda. Toundi, Aki Barnabas, entre autres, en font eux aussi l'amère expérience. La prétendue mission civilisatrice est brutalement démasquée et prise à partie : comme le Blanc aurait mieux fait de rester chez lui ! La critique caustique de la religion chrétienne, de la mission évangélicatrice, et particulièrement du personnage du missionnaire et de son monde fait également l'unanimité chez les quatre écrivains.

*Dans Afrique, nous t'ignorons* de Matip, Zachée Momha, pourtant chrétien protestant, s'en prend violemment au Père William<sup>363</sup>. Tous ces romanciers dénoncent le rôle inhibiteur et soporifique du christianisme, véritable " opium du peuple ", facteur puissant de domination

---

<sup>359</sup> Tel est le cas notamment de *Ville cruelle* (Eza Boto), de *Le Pauvre Christ de Bomba*, de *Mission terminée* et de *Le Roi miraculé* de Mongo Beti. Ainsi, entre le personnage de Banda dans *Ville cruelle* et le jeune Biyidi, il y a un certain nombre de similitudes : orphelins de pères, très attachés à leurs mères ; cycle primaire écourté ; travail dans la cacaoyère de la famille. Sans doute est-ce le même Biyidi que masquent les personnages de Kris et Medza, des lycéens en vacances, dans *Le Roi miraculé* et *Mission terminée*.

<sup>360</sup> B. Mongo, *Le pauvre christ*,...p.54.

<sup>361</sup> F. Oyono, *Une vie de Boy*, Pocket, Paris, 1956.

<sup>362</sup> A. Moutombi, "Christianisme, éducation, création littéraire et vision du monde chez quelques romanciers camerounais des décennies cinquante et soixante", *Etudes littéraires africaines*, 2013, pp. 49-59.

<sup>363</sup> B. Matip, *Afrique nous t'ignorons*, Paris, Ed. René Lacoste et Clé, 1956, p.72.

et de duperie au service de la colonisation. Un titre comme *Un sorcier blanc à Zangali* suffit à évoquer la figure contestée et ambiguë du prêtre blanc<sup>364</sup>. Il ressort cependant des récits que le missionnaire est un personnage très complexe : certes, il présente quelques traits positifs, mais il a surtout des défauts et des travers si surprenants qu'il devient un contre-témoignage vigoureux pour le message d'amour qu'il est venu apporter à ces païens que sont les autochtones. Ses rapports de solidarité, voire de complicité avec ses frères blancs et le pouvoir politique représentent le plus grave reproche qui lui a été adressé par les colonisés. Ceux-ci, l'accablent d'autres griefs : cupidité, hypocrisie, injustice flagrante, agitation sociale, immoralité, aliénation des consciences des indigènes et nationalisme frileux.

Comme pour le Père Drumont dans *Le Pauvre Christ de Bomba*, qu'on peut voir comme un récit allégorique, le constat d'échec semble généralisable non seulement à l'évangélisation des peuples noirs, mais aussi au colonialisme européen. Les personnages indigènes qui gravitent autour du prêtre blanc observent à la loupe ses moindres faits et gestes pour en rire sous cape. On peut en conclure que les personnages sont les délégués des auteurs dans leur entreprise anticolonialiste et anticléricale.

La vision du monde des quatre romanciers À l'instar de la grande majorité des intellectuels camerounais, trois des quatre romanciers étudiés : Oyono, Matip et Mongo Beti, sont passés par le " moule " des écoles catholiques ou protestantes. Tous les prédisposaient à témoigner de leur foi, à vivre leur christianisme, et à lui manifester leur sympathie dans leurs écrits respectifs. Or, au terme de cette rapide analyse, il apparaît qu'il n'en est rien. Quant à Philombe, son premier contact, par père interposé, avec la religion des maîtres à travers le personnage influent du prêtre blanc ne le préparait nullement à aller dans le même sens. Tout au contraire, il affichait un certain athéisme, et le contexte colonial oppressant n'était pas pour corriger cette attitude de rejet. En fin de compte, c'est au cœur de ce système oppressif et discriminatoire que son caractère frondeur et revêche a été formé pour vilipender les injustices révoltantes. Ceci n'est évidemment pas incompatible avec une forme d'humanisme et de tolérance voltairienne. De fait, vers la fin de sa vie, rapporte Charles Nkoulou, Philombe était rentré dans son village natal, et, devenu œcuméniste, il prônait une sorte d'humanisme athée à l'instar de son maître Voltaire ; d'où sa déclaration : la meilleure religion de la terre c'est l'amour du prochain<sup>365</sup>.

<sup>364</sup> B. Mongo, *Un sorcier Blanc*,...p,68.

<sup>365</sup> A. Moutombi, "Christianisme, éducation, création littéraire et vision du monde chez quelques romanciers camerounais des décennies cinquante et soixante", *Études littéraires africaines*, Paris, 2013, pp.49-59.

Par ailleurs, une autre dimension de la philosophie personnelle de Philombé apparaît dans l'explication qu'il a donnée lui-même du prénom qu'il s'était choisi pour son pseudonyme : Et René ? C'est tout un programme, tout un idéal même. Cela signifie que l'homme chaque jour "renaît", se remet en cause, questionne le passé, le présent, pour mieux préparer le futur. Renaissance ou rénovation, questionnement méthodique, regard prospectif : quelle vision plus optimiste et dynamique de la vie humaine<sup>366</sup> ? La formation juridique de Matip semble l'avoir rendu très sensible à tout ce que, la colonisation et ses thuriféraires ont généré comme injustices et violations des droits de l'homme. Bref, Matip s'insurge contre la trahison de l'humain, par les missionnaires tant protestants que catholiques. Quant à Mongo Beti, véritable écho sonore de son temps à l'instar du poète hugolien, il se dresse, dès son premier roman, tel un dénonciateur public qui crie du haut d'une vigie à la vue des écueils et veut contribuer à les aplanir. Avec plus ou moins de pugnacité, les quatre romanciers font unanimement écho au Césaire du Cahier d'un retour au pays natal : ils veulent être la voix des sans voix, non seulement de leurs frères noirs mais de tous les colonisés.

Des critiques ont stigmatisé ces descriptions à la Balzac, ces portraits croqués au vitriol de la triple calamité qu'ils dépeignent avec un réalisme cru, voire exagéré, déformé, et donc peu crédible dans la mesure où il semble inspiré par la haine et la mauvaise foi<sup>367</sup>. Laverdière, qui a vécu et enseigné au Cameroun et en Afrique centrale, s'est intéressé à la question du rapport entre réalité et fiction dans la littérature africaine d'expression française<sup>368</sup>. Ses recherches ont conclu à l'indéniable valeur documentaire des romans africains grâce à un enracinement historique très poussé. Et d'ajouter : " J'ai pu identifier de façon très précise le ou les missionnaires qui ont servi de modèle aux romanciers<sup>369</sup>".

Que conclure de cette démonstration ? Avec le recul que l'on a aujourd'hui, on voit encore mieux l'influence de ces auteurs dont les livres pourraient être comparés, à divers égards, à la littérature militante des philosophes du 18<sup>e</sup> siècle : c'étaient comme autant de bombes lancées contre l'Ancien régime colonial. Une fois de plus est vérifiée l'importance de la culture en général, de la littérature en particulier, et donc de l'artiste dans le devenir humain. Et M. Laverdière a dès lors raison d'écrire : La littérature, qu'elle s'incarne dans une œuvre de génie ou dans une œuvre médiocre, reflète toujours une image et une interprétation de la société à un

---

<sup>366</sup> Les trois confrères de Philombé, sans peut-être pousser jusqu'à l'athéisme comme lui, affichent malgré tout une attitude résolument anticléricale, dans la mesure où tous les récits analysés ici sont des satires virulentes contre la colonisation en général, et contre la religion chrétienne et ses représentants en particulier.

<sup>367</sup> H. Balzac, *Le père goriot*, Paris, Gallimard, 1972, p.145.

<sup>368</sup> M. Laverdière, *12 voies vers la réalisation de soi*, Paris, Le dauphin blanc, 2017, p.102.

<sup>369</sup> Moutombi, "Christianisme, éducation, création littéraire ... ", pp. 49-59

moment historique donné, dans une vision qui participe de la réalité, mais aussi de l'idéal souhaité ou poursuivi par l'écrivain.

L'éducation a été au centre des préoccupations des missionnaires. Car, ne dit-on pas souvent que: "après le pain, l'instruction est le premier besoin du peuple"? Elle se donne de deux manières : la littérature orale et la littérature écrite.<sup>370</sup> Étant donné qu'il n'y avait guère d'écoles officielles, il est incontestable que la Mission a vu l'école comme un embryon de l'œuvre d'évangélisation. Toute implantation nouvelle dans un village débutait parfois avec la fondation d'une école comme cellule d'une Eglise naissante<sup>371</sup>.

En fait, le plus souvent le missionnaire ou le catéchiste fonctionnait lui-même comme moniteur des enfants. A fur et à mesure que son influence s'étendait, il s'élevait autour de la chapelle une petite école où catéchumènes et chrétiens se réunissaient au son de la cloche. Là où l'on lui adjoignit un moniteur proprement dit, le catéchiste, tout en continuant à s'occuper des enfants, s'efforça davantage de former et de soutenir l'Eglise naissante. De par son influence dans le domaine social des chrétiens, son rayonnement se fit sentir au loin. Dans ce contexte, il est clair que partout où la Mission s'installe l'école suit. En effet, les missionnaires restaient convaincus là-dessus que "c'est par l'école que la présence de l'Eglise s'est affirmée"<sup>372</sup>. Le souci de tout missionnaire était d'éduquer et de christianiser. C'est dire en clair qu'on ne conçoit pas une mission sans école, tout comme on ne conçoit pas une école sans penser à une mission future. Joseph Bouchaud ne dira-t-il pas que "l'ignorance est une misère, et cette misère se guérit par l'école"?

A cause du retard éducatif, beaucoup de villages ne disposaient pas d'écoles publiques. Soucieux de la formation de la population, la Mission créa ainsi des écoles dites confessionnelles surtout en milieu rural. Les enseignants dans ces écoles étaient le plus souvent des jeunes scolarisés, produits de l'école même et n'ayant pas très souvent de formation pédagogique.

Toutefois, au début, le système éducatif était hérité de la colonisation. Ce système colonial visait essentiellement à former les auxiliaires administratifs orientés vers la fonction publique. L'enseignement permit, en effet, à certaines personnes d'aspirer à une ascension sociale. Parés du prestige de la science, il leur est possible de se préparer à des carrières dans la fonction publique ou dans les professions commerciales.

---

<sup>370</sup> Ype Schaaf, *Bible, Mission et littérature écrites*,...p.6.

<sup>371</sup> J. Bada Kiligai, "L'évangélisation et la formation d'une église dans une région du Nord-Cameroun...", p.32.

<sup>372</sup> R. Wouassi Ladjinou, "Les nouvelles Eglises Catholiques au Cameroun...", p.84.

Les Eglises se rendent compte qu'elles ont besoin des cadres camerounais. Chez les protestants, les premières écoles secondaires font donc office d'Ecoles Normales où l'on forme les enseignants et aussi les pasteurs<sup>373</sup>. S'agissant de la responsabilisation, l'une des marques de l'activité religieuse dans la localité d'Evodoula a bien été la formation d'un clergé indigène, qui a rendu de très grands services à la mission. Sous la direction des prêtres, ils ont construit et meublé tous les bâtiments : maisons d'habitations des prêtres avec ses dépendances, celles des sœurs, celles des frères avec un oratoire. La Mission Catholique va produire l'un des évêques du Cameroun en l'occurrence, Mgr Roger Pirenne de nationalité Belge venu exercer son ministère pastoral le 19 septembre 1969 comme Vicaire<sup>374</sup>. Des prêtres sont comptés par dizaines ainsi que des sœurs.

A la création de ces établissements primaires et secondaires, il était question de former des cadres capables de remplacer les fonctionnaires coloniaux. Au fur et à mesure que le temps avançait, cette formation ne cadrerait plus avec les exigences du développement économique et social du pays. De nombreuses insuffisances dans le système éducatif ont été constatées, en particulier l'inadéquation de la formation au marché de l'emploi. C'est ainsi que plusieurs réformes ont été menées pour pallier à ces insuffisances et adapter le système éducatif aux réalités du pays<sup>375</sup>.

Dans ces écoles, en plus des formations intellectuelles et humaines, une formation spirituelle était donnée sous forme de culture religieuse. Autre la formation intellectuelle, l'école de l'Eglise donne aussi les bases de l'instruction humaine et sociale. Elle fut aussi un grand soutien dans la lutte contre les superstitions, les inégalités sociales entre les hommes<sup>376</sup>, car, à cause des certaines croyances et superstitions, ces peuples vivaient dans la peur. C'est elle qui par exemple, réglait la vie et tous leurs gestes étaient passés au crible. Ils avaient peur des ancêtres et il ne fallait pas les déplaire. Ils avaient aussi peur des esprits multiples et divers jeteurs de sorts contre lesquels, il fallait se défendre par toutes sortes de rites compliqués, incertains et onéreux. Donc tout le monde était obsédé par ses devoirs envers le monde invisible qui l'entourait<sup>377</sup>.

---

<sup>373</sup> Y. Schaaf, *L'histoire et le rôle de la Bible en Afrique...*, p.104.

<sup>374</sup> R. Pirenne, *50 ans pour réunir les hommes dans la fraternité du royaume du christ*, p.52.

<sup>375</sup> Il fallait mettre sur pied un système éducatif camerounais adapté au contexte et le faire appliquer dans toutes les écoles publiques et privées. Ceci impliquait inéluctablement l'abandon du système scolaire allemand ou suisse en vigueur dans les écoles.

<sup>376</sup> H. et G. Eichenberger, "Aperçu général de l'histoire de l'Eglise: l'UEENC...", p.21.

<sup>377</sup> J. Bada Kiligai, "L'évangélisation et la formation d'une église dans une région du Nord-Cameroun...", p.24.

Cependant, la Mission disposait des moyens modestes et ne pouvait s'occuper de tous les élèves. Donc, certains élèves devaient se débrouiller eux-mêmes pour se nourrir, se vêtir, et parfois acheter leurs fournitures scolaires. Les écoles ne servaient qu'à l'émergence de la Mission. Puis, le système scolaire devait permettre de sélectionner et de former l'élite du pays qui serait apte à organiser la nouvelle société indigène. Il faut aussi préciser que la majorité des élèves quittaient l'école sans obtenir le moindre diplôme. Il est de fait que cette évolution fût favorisée par l'administration coloniale qui au fond ne visait que la diffusion de la culture occidentale, soit par les écoles officielles ou privées confessionnelles<sup>378</sup>.

Même si les écoles confessionnelles vivaient des apports extérieurs, la qualité de la formation et de l'enseignement dispensé dans ces écoles était meilleure que celle des écoles officielles.

## **2- Les répercussions des œuvres sociales initiées par la mission catholique**

Parlant du rôle sociopolitique qu'ont joué les missions catholiques au Cameroun dans la période coloniale, on peut le résumer en ces termes. "Aucune religion organisée ne saurait s'installer dans l'apolitisme. Car toute religion vise à transformer les mentalités, à orienter la société selon les principes doctrinaux<sup>379</sup>". La mission catholique n'a pas fait exception à cette règle. Comme toutes les autres missions chrétiennes, elle a eu un impact socio-économique et politique sur les sociétés évangélisées. Cependant sur, le plan politique, elle a permis beaucoup de réserves ou du moins son action a été indirecte et très forte.

### **i-L'impact socio-économique et politique**

Les missionnaires ont œuvré pour changer les mentalités. Ils prodiguaient des conseils dans le domaine de la salubrité, de l'hygiène et de l'agriculture. Ils encourageaient également les populations à planter des arbres fruitiers. Ainsi, beaucoup de chrétiens sont devenus propriétaires de vergers. Grâce aux missionnaires, la culture maraîchère fut introduite dans la région. Il faut aussi citer une amélioration dans l'habillement et la condition de la femme. La pratique de la dot a subi une réforme.

Dans les colonies françaises, l'impact était perceptible au niveau de la gouvernance du territoire et de l'aménagement du territoire. A l'analyse Louis Paul Ngongo affirme :

Tous les pouvoirs étaient en effet concentrés entre les mains du gouverneur, représentant du président de la République française... Ce dernier déléguait souvent une partie de ses pouvoirs à ses adjoints dont les importants portaient le titre de chefs de circonscription. De 1917 à 1944, ceux-ci

<sup>378</sup> J. Van Slageren, *Les origines de l'Eglise Evangélique du Cameroun...*, p.252.

<sup>379</sup> L. Ngongo, *Histoire des forces religieuses...*, p.11.

ont joué d'une prérogative particulière : le droit d'infliger, sans jugement et à tout nègre des colonies, des sanctions, des peines disciplinaires allant de la bastonnade ou du portage à la prison. On y ajoute des journées de travail forcé si l'impôt de capitation n'a pas été payé. A ce régime auquel n'échappent en principe ni prêtres ni pasteurs indigènes, on a donné le nom d'indigénat<sup>380</sup>.

Ce point de vue est-il attesté ? L'explication de Jean Marc Ela n'est pas à exclure :

C'est aux paysans que sont réservées les corvées de toutes sortes : travaux sur les routes, travaux obligatoires dans les champs des chefs. Il faut s'attendre à des amendes très lourdes en cas de refus ou de dérobade. Des cotisations forcées sont imposées pour l'achat d'un mouton à offrir au chef à l'occasion des fêtes... Quant à la perception des impôts, elle donne lieu chaque année à des abus fréquents<sup>381</sup>.

Les missions catholiques et protestantes au Cameroun avaient lancé des attaques contre la politique de l'indigénat et le travail forcé, se substituant souvent aux forces politiques. Au sud-Cameroun ou régnait encore le régime féodal mentionné ci-dessus, les missionnaires obtinrent l'affranchissement des esclaves.

Les missionnaires entreprirent donc une lutte systématique contre l'esclavage. Cette lutte se faisait soit par le paiement d'une rançon, soit en soumettant le problème au Secrétaire Général des Nations Unies. Elle se faisait également en accueillant à la station les esclaves fugitifs, ou encore en intervenant auprès des autorités coloniales. La mission catholique a-t-elle aussi joué ce rôle politique dévolu aux missions chrétiennes du Cameroun ? La mission catholique s'est distinguée quant à elle par une attitude pacifique et réservée avec les autorités administratives et traditionnelles, ceci pour plusieurs raisons.

Si dans l'ensemble La mission catholique a évité un conflit ouvert, néanmoins certains missionnaires se sont distingués par leur intervention furieuse quand les chrétiens étaient persécutés par des chefs qui brûlaient les chapelles et arrachaient les livres des mains des chrétiens. Les premiers pasteurs et évangélistes ont eu aussi à réagir contre les injustices et les persécutions dont les chrétiens ont été victimes de la part des autorités traditionnelles<sup>382</sup>.

Les populations ont souffert de mépris, de domination politique, d'injustices tant de la part des chefs que des colons. Ceci a créé en eux le complexe d'infériorité et "la honte de soi"<sup>383</sup>. Avec la pénétration du christianisme, les chrétiens se rendirent compte de leur dignité d'homme et de la notion d'égalité qui existe entre les hommes, quelles que soient leur race et leurs religions. Que pouvons-nous dire d'une manière synthétique de ce qui constitue l'héritage des œuvres sociales de la mission catholique?

---

<sup>380</sup> Ibid., p.81.

<sup>381</sup> J. M. Ela, *Ma foi d'africain*, Paris, Karthala, 1985, p.24.

<sup>382</sup> S. Dawai, "Les œuvres sociales des missions chrétiennes au Nord-Cameroun...", p.115.

<sup>383</sup> Z. Ngniman, *Cameroun : La démocratie emballée*, Yaoundé, CLE, 1993, p.281.



## ii-Les objectifs des œuvres éducatives et l'évangélisation

Dans cette rubrique consacrée aux œuvres scolaires et associées de la mission catholique, il est important d'analyser tour à tour, l'école comme moyen d'évangélisation et comme solution d'alphabétisation et de formation de l'élite intellectuelle.

Comme nous l'avons dit précédemment, l'histoire religieuse montre que l'implantation de l'Église s'est généralement faite par l'action des chrétiens venus d'ailleurs. Ils ont été progressivement remplacés dans leur ministère par des autochtones, suivant des processus variables selon les temps et les lieux. Mais, avant d'en arriver là, deux camps se formèrent parmi les missionnaires à ce sujet:

Ceux qui soutinrent la création des écoles argumentèrent que les missions catholiques étaient en train d'arracher beaucoup de jeunes pour leurs Églises par leurs écoles. Ils insistaient en disant que la création des écoles servirait à maintenir les jeunes sous le contrôle de la Mission. La création des écoles serait une excellente initiative pour former les dirigeants de l'Église de demain<sup>384</sup>.

La remarque qu'on peut faire ici est que le but assigné à ces écoles était celui d'un évangélisme pour lutter contre le départ des jeunes vers les destinations inconnues. Si l'idée de former les dirigeants de l'Église de demain était encourageante, il n'y avait malheureusement que des écoles primaires et non des établissements secondaires. Quant à ceux qui s'opposaient à l'idée de la création des écoles, ils soutenaient que "le travail du missionnaire est de prêcher l'évangile et d'instruire le peuple en matière spirituelle en utilisant les langues locales. Le domaine profane était de la compétence du gouvernement"<sup>385</sup>.

Les uns pensaient que les écoles pouvaient servir d'instrument alors que pour d'autres la prédication de l'Évangile et l'instruction religieuse suffisaient. la mission catholique se démarque ainsi de ce qui était devenue une tradition missionnaire. Elle a voulu comme le souligne déjà Jean-Marc Ela:

Dépasser les clôtures dogmatiques qui enferment l'Église d'Afrique dans les frontières d'une structure constituée une fois pour toutes<sup>386</sup>, se vérifier dans une nouvelle manière d'être et de vivre l'Évangile dans des situations concrètes<sup>387</sup>; s'inventer elles-mêmes comme Église du Christ avec les usages propres, le type de service et de ministère qui réponde à ses besoins spécifiques<sup>388</sup>.

Au moment où toute la pastorale africaine tend à la formation des communautés responsables, la mission catholique se donne ainsi pour mission d'éduquer les populations. Toutefois, il est important de préciser que l'éducation est l'action d'élever et d'instruire des

<sup>384</sup> J. Nyeyambé, "La Mission Fraternelle Luthérienne au Nord-Cameroun...", p.69.

<sup>385</sup> Ibid. p.80.

<sup>386</sup> J. M. Ela, *Le cri de l'homme africain. Questions aux chrétiens et aux Eglises d'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1993, p.133.

<sup>387</sup> Ibid., p.133.

<sup>388</sup> Ibid., p.134.

personnes. Ainsi, l'école peut être voulue comme une source des chrétiens et des clercs ou aussi comme base d'une société chrétienne<sup>389</sup>.

Du point de vue de l'Eglise, l'éducation chrétienne n'est pas seulement l'instruction religieuse. Elle doit permettre l'acquisition par chaque croyant, des connaissances indispensables à une vie spirituelle active, mais aussi la formation d'hommes et de femmes responsables et adultes, capables de faire face au présent et à l'avenir<sup>390</sup>. C'est dans cette logique que fut instituée au sein de la Mission et de l'Eglise aujourd'hui, l'école informelle dénommée "école du dimanche"<sup>391</sup>. A côté de cette école informelle, l'on retrouve l'école formelle, mais à dimension confessionnelle. A cause du manque des moyens financiers, l'Eglise a voulu d'abord instituer une éducation à la base. C'est donc la raison pour laquelle des écoles maternelles et primaires ont été construites. Les disciplines à enseigner aux élèves sont les mêmes que dans les écoles publiques ou privées laïques. Comme dans toute école confessionnelle, l'idéologie religieuse est mise au premier plan. Dès leur entrée dans la salle de classe, une prière est dite, une matière est réservée aux enseignements sur les bases religieuses ou doctrinales de l'Eglise. C'est donc à ce niveau que l'école se transforme en un moyen d'intégration et d'évangélisation des élèves<sup>392</sup>.

Cependant, il faut relever que les activités missionnaires au niveau éducatif ne visent pas uniquement la formation totale et complète de l'individu, mais aussi comme le souligne la conférence missionnaire mondiale d'Edimbourg, en 1910, à implanter l'Eglise<sup>393</sup>. L'école de ce point de vue, est aussi considérée comme un préalable pour l'apostolat, permettant d'attirer les populations, d'entrer en contact avec elle et de leur annoncer l'évangile en leur donnant les moyens d'intérioriser le message chrétien. L'Eglise s'est intéressée beaucoup plus à la spiritualité des chrétiens qu'à leur situation sociale. James Erickson ancien missionnaire explique: " le mandat donné à nos missionnaires était de prêcher l'évangile aux ethnies non atteintes jusqu'à ce qu'une Eglise soit fondée. Dans l'avenir, l'Eglise doit être capable de se gérer, se financer et se propager. L'œuvre sociale (éducation et santé) a pris une position de second rang et avait une importance primaire pour la propagation de l'Évangile"<sup>394</sup>.

---

<sup>389</sup> J. Bada Kiligai, "L'évangélisation et la formation d'une église dans une région du Nord-Cameroun...", p.29.

<sup>390</sup> R. Wouassi Ladjinou, "Les nouvelles Eglises Catholiques au Cameroun. Le cas de l'Eglise Catholique Gallicane (1985-2010)", Mémoire de D.I.P.E.S. II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2012, p.84.

<sup>391</sup> Il s'agit d'une école informelle basée sur la reconversion et la ré-moralisation de la communauté culturelle chrétienne.

<sup>392</sup> F. Abouem A Nyack, 45 ans, entretien du 16 avril 2019 à Bafia.

<sup>393</sup> D. Bosch, *Dynamique de la mission chrétienne. Histoire et avenir des modèles missionnaires...*, p.214.

<sup>394</sup> J. Keller, *Missions d'A.O.F : extrait du monde non chrétien...*, p.2.

Il ajoute en disant que : "les œuvres sociales sont un outil d'évangélisation, mais lorsque l'outil devient le but et non le moyen, il est mis à l'écart". Le mandat que le Seigneur nous a donné était très précis : "celui d'aller prêcher l'Évangile, faire des disciples, les baptiser et les enseigner comment être disciples de Jésus<sup>395</sup>". Pour la Mission, l'œuvre sociale n'a sa place que, quand elle sert à évangéliser, dans le cas contraire elle n'est pas nécessaire, car "la prédication de l'Évangile est plus efficace que les œuvres sociales. L'œuvre sociale pour elle se résumait à l'œuvre de traduction de la Bible et de la production de la littérature chrétienne<sup>396</sup>.

Dans la perspective de mener une vie en communauté, l'Eglise initia les œuvres sociales et favorisa la création de nouveaux espaces de sociabilité, où se construisaient de nouvelles relations sociales, et où les individus pouvaient s'insérer facilement dans l'Eglise<sup>397</sup>. Ici, nous allons analyser le contexte de la mise en place et les missions des œuvres médicales de la mission catholique. Dans le domaine médical, les missionnaires s'étaient très vite occupés des malades partout où ils allaient.

Il est question de présenter les différentes interprétations et objectifs de la Mission en créant les œuvres médicales. Contrairement à l'œuvre scolaire, l'œuvre médicale de la mission catholique a commencé relativement plus tard à la fin des années cinquante. Le besoin d'une œuvre médicale devenait important et urgent pour la communauté au point que tous les missionnaires reconnaissaient l'importance de prendre en charge la santé comme ils le faisaient déjà pour l'évangélisation des peuples païens<sup>398</sup>.

Les activités spirituelles menées par la mission catholique ne se limitent pas seulement à orienter les fidèles vers l'atteinte des valeurs spirituelles. Elles s'occupent aussi des malades en vue de leur remoralisation, de leur guérison et surtout de leur conversion au christianisme. Ici, le mot malade est polysémique. Ebenezer Njoh Mouéllé en donne une image lorsqu'il décrit le malade comme étant celui qui, égaré en pleine forêt, au lieu de marquer un temps d'arrêt pour essayer de se réorienter se met à courir à gauche, à droite, devant, derrière. Il compromet ainsi ses chances de retrouver le chemin. Non seulement, il peut être définitivement perdu, mais son comportement désordonné aura d'abord fait de lui un homme malade<sup>399</sup>. L'assertion, que l'on peut donner au mot maladie, est celle d'une altération physique dont le mal a été détecté par la médecine moderne. C'est donc sur les maladies spirituelles et physiques qu'une partie des

---

<sup>395</sup> J. Erickson, ancien missionnaire de la MFL au Cameroun (1975-1995).

<sup>396</sup> Idem.

<sup>397</sup> M. N. Omoben A Essaki, 55 ans, entretien du 16 avril 2019 à Bafia.

<sup>398</sup> J. Bada Kiligai, "L'évangélisation et la formation d'une église dans une région du Nord-Cameroun...", p.34.

<sup>399</sup> E. Njoh Mouelle, *De la médiocrité à l'excellence*, Yaoundé, Clé, 1984, p.34.

activités spirituelles se sont focalisées. Ce niveau intervient le plus souvent dans le diaconat des malades.

### **iii- Les moyens de lutte contre les maladies tropicales.**

Les soins aux malades, selon le concept de la médecine moderne, ont débuté avec l'installation des premiers missionnaires au Cameroun. D'ailleurs, les missionnaires de cette époque avaient reçu une formation pour donner des soins aux malades et vendre des médicaments. Cette formation des missionnaires en médecine avait pour but de faire face aux maladies qui faisaient rage dans les camps de missionnaires. Plusieurs missionnaires ou membres de leur famille sont morts des suites de maladies tropicales. Cependant, on a l'impression que l'aide médicale n'était pas une priorité au même niveau que l'enseignement<sup>400</sup>.

A partir de l'indépendance, les œuvres médicales des Églises Protestantes ont connu un développement progressif. Par le canal de la Commission médicale de la FEMEC, les Églises membres comme l'UEEC furent motivées à poursuivre la formation médicale au niveau du diplôme camerounais, reparti sur quatre niveaux: aides-soignants, infirmiers brevetés, infirmiers diplômés d'État et techniciens supérieurs. De plus en plus, la population montrait sa confiance en la médecine moderne des missionnaires à cause du travail bien organisé et de qualité. Comme autre raison, dans les régions septentrionales sous le régime d'Ahmadou Ahidjo, les chrétiens n'étaient pas bien traités dans les hôpitaux publics. Alors, ils préféraient parcourir de longues distances pour se rendre dans les centres de santé de l'UEEC où, ils recevaient de meilleurs soins et des produits à bas prix<sup>401</sup>.

A partir des années 1980, en raison de la crise économique qui frappa le pays, les œuvres médicales de l'Église connaissent d'énormes difficultés à se maintenir et à garantir des soins de qualité. En outre, le transfert rapide et parfois même précoce des responsabilités de la Mission d'Europe vers l'Église locale, qui était mal préparée et mal organisée à prendre cette gestion en main a contribué à l'altération de cette œuvre médicale. On assiste donc à une décline voire à un arrêt de l'aide extérieure en personnel et en finance<sup>402</sup>. Il serait cependant intéressant d'examiner les différents maux qui ont miné le travail missionnaire de l'Église et d'analyser les différents défis à relever.

---

<sup>400</sup> J. P. Messina, et J.V. Slageren, *Histoire du Christianisme au Cameroun...*, p.331.

<sup>401</sup> Moussa Wéléme, 50 ans, entretien du 17 juin 2015 à Mbandjock.

<sup>402</sup> Idem.

Ce chapitre évoque l'action de l'Eglise dans l'instauration de l'action sociale fruit d'un développement durable. On y découvre que l'Eglise reste résolument aux cotés des opprimés et qu'aux travers d'une actions éducatives, sanitaires, elle se conforme à une de ses missions fondamentales qui consiste à élever l'homme de la misère pour promouvoir son bien être. L'œuvre d'évangélisation ce veut donc par une constante qui ouvre l'Eglise à une action pluridisciplinaire qui permet de faire un inventaire de l'action de l'Eglise dans le processus démocratique au Cameroun.

**CHAPITRE VI :**  
**UNE PARTICIPATION MITIGEE DE L'INSTITUTION**  
**CATHOLIQUE DANS LE PROCESSUS DEMOCRATIQUE**  
**ET DU DEVELOPPEMENT AU CAMEROUN**

Il faut, dans toutes recherches sur l'Eglise Catholique, tenir compte de sa complexité et tâcher de distinguer les faits et dire de l'institution de ceux de ses membres. L'objectif de ce chapitre est d'analyser la participation propre de l'Eglise en tant qu'elle est une institution, et représentée à cet effet par des autorités légitimes à plusieurs niveaux. Mais au travers d'un exemple de développement de la mission catholique d'Evodoula.

Ce chapitre présente sous l'angle de la recension l'approche utilisée par l'Eglise afin de peser sur le système politique camerounais, on y observe en première articulation l'action décisive du pontife Jean Paul II pour l'avènement de la démocratie en Afrique, on souligne par ailleurs la place prise par Benoit XVI sur la moralisation de la politique. De là, on a porté un intérêt dans la deuxième partie de ce travail sur les lettres pastorales de la CENC. A ce niveau, celle sur la crise économique et celle sur le tribalisme nous ont servi de balise. A ces deux premières interprétations il a fallu investiguer sur celle traitant du droit et devoir politique du citoyen tout comme celle traitant la consultation électorale présidentielle de 2011. Ce chapitre permet dans une autre articulation à évoquer les organisations catholiques en vigie de la république au travers de certains organes s'exprimant sur des questions spécifiques, enfin l'action de la communication et des ONG est évoquée, ceci de pair avec la conservation du patrimoine de l'Eglise dans un contexte de tension interne.

Ce chapitre procède à une étude de cas dans le diocèse d'Obala en prenant appui sur la zone d'Evodoula. On y fait l'historique, les difficultés d'implantation, l'apport éducatif, l'assistance sociale et sanitaire, l'œuvre d'évangélisation, l'action culturelle. Dans cette investigation on s'est intéressé à l'institution du sixa en termes d'objectif de fonctionnement, d'apport aux mariages, évidemment l'œuvre sociale de l'Eglise sur les nouvelles thématiques environnementales n'a pas été négligée.

## I-L'ACTION INSTITUTIONNELLE DE L'EGLISE AUX INTERPELLATIONS DE LA CENC DANS LE DOMAINE POLITIQUE

L'ouverture du Cameroun aux vents des démocraties des années 90, après plus de deux décennies de monolithisme a été saisie par l'Eglise comme une chance. Elle lui a permis de continuer son action dont elle s'était donnée la mission depuis Vatican II et qu'elle avait initiée au Cameroun depuis avant l'indépendance. Ce rôle de l'Eglise s'était considérablement éclipsé depuis l'avènement du monolithisme politique instauré de force par le Président Ahidjo dans les années 60, comme nous l'avons vu plus haut. Allant dans le même sens, Constantin et Colon écrivent :

Comme chez la plupart des camerounais, sous la passivité apparente des Eglises se cachaient bien des frustrations et des aspirations autres. Aussi, quand la pression autoritaire s'est atténuée, quand le changement a paru possible, la plupart des Eglises, chacune à sa manière et à son rythme, se sont politiquement réveillées<sup>403</sup>.

C'est pourquoi, bénéficiant du contexte du pluralisme démocratique, l'Eglise engagea sa machine de changement social prévue à cet effet pour accompagner le processus démocratique. Analysant le Cas du Congo, J. Mungala Feta à la même lecture d'une telle implication de l'Eglise en contexte démocratique :

Il convient de situer la participation de l'Eglise dans le débat démocratique qui constitue à la fois un cadre d'expression de la liberté des personnes et offre à l'Eglise la possibilité de participer aux débats et aux décisions de société<sup>404</sup>.

Cette action de démocratisation initiée par l'institution est très mitigée et peut être analysée sous des aspects tels que l'action institutionnelle de restructuration du jeu politique et les facteurs de contradiction de cette action<sup>405</sup>.

### 1- Jean Paul II et Benoit XVI : De l'appel à la réflexion sur la vie politique à l'invitation à la démocratisation

Nous ne pouvons analyser la participation de l'Eglise Catholique en tant qu'elle est une institution supranationale, en nous limitant à l'Eglise locale qui est au Cameroun. Ceci parce que les faits et dires de la plus grande hiérarchie catholique qui est à Rome concernent parfois

<sup>403</sup> S. Marie. José, 73 ans, entretien du 11 juillet 2020 à Ebolowa.

<sup>404</sup> J. Mungala, *Le potentiel*, Kinshasa, Africa, 2009, p.56.

<sup>405</sup> Il convient d'analyser cette intervention dans le processus de construction de la démocratie, afin de rendre compte de son caractère mitigé. Cette analyse de la participation de l'Eglise va se faire aussi bien au niveau international qu'au niveau local. C'est pourquoi, en abordant successivement la contribution et la complexité de cette contribution, nous entendons articuler notre argumentaire sur ces différents niveaux: l'Eglise universelle, la CENC et les organisations catholiques.

toutes les Eglises particulières. C'est en ce sens qu'en nous intéressant à l'autorité vaticane, nous nous sommes rendu compte qu'il a une action à l'endroit du Cameroun ; compte tenu de la visite des deux derniers papes en terre camerounaise sur invitation de la Présidence de la République de concert avec la CENC<sup>406</sup>, et de la remise par ceux-ci au Cameroun, des documents à caractère socio pastoral de grande importance pour les pays africains tenat aussi compte de l'action du Conseil pontifical Justice et Paix à l'endroit des pays africains<sup>407</sup>.

En septembre 1995, le Pape Jean Paul II arrivait au Cameroun pour la deuxième fois. Une telle visite ne peut être vue par le sociologue comme politiquement neutre, non seulement des relations diplomatiques du Cameroun avec le Vatican en tant qu'Etat et en tant qu'institution religieuse, mais aussi de la remise de l'exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa* le 15 Septembre 1995 à Yaoundé ; exhortation dont il convient d'entrer ici dans l'intelligence du message pour les systèmes politiques africains en général, et camerounais en particulier. Le pontificat de Jean Paul II, nous l'avons vu avec les auteurs de religion du *Monde et démocratie*, de *religion et démocratie* et bien d'autres, a été marqué par sa lutte en faveur de la démocratie, notamment sa contribution à l'écroulement du communisme. C'est dans cette perspective de lutte mais cette fois contre les dictatures africaines qu'il faut comprendre l'exhortation apostolique remise à Yaoundé, notamment en son chapitre 6<sup>408</sup>.

Sur les 6 chapitres que comporte le document, les différents papes ont consacré les encycliques aux questions de politiques. Preuve que l'Eglise Catholique n'est pas indifférente aux mutations sociopolitiques en cours au Cameroun en particulier et en Afrique en générale.

Une autre dimension importante de cette exhortation apostolique est la responsabilité qui est laissée aux chrétiens africains pour déterminer leur propre destin. Cette formule de Jean Paul II est restée célèbre jusqu'aujourd'hui : "africains, devenez vos propres missionnaires"<sup>409</sup>. Le mouvement de participation de tous à la détermination du destin collectif en Afrique ne concerne donc pas seulement le temporel, le religieux lui emboite le pas. Pour illustrer la pertinence d'un tel apport de Jean Paul II pour la démocratie camerounaise, examinons ces résultats de l'analyse documentaire que nous avons portée sur cette exhortation.

---

<sup>406</sup> Kengne Pokam l'avait déjà affirmé en 1987, parlant de l'invitation du Pape Jean Paul II de 1985 par le Président camerounais Paul Biya, Voir *les Eglises chrétiennes face à la montée du nationalisme camerounais*, Op.cit., p.7.

<sup>407</sup> B. M. Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique au Cameroun : une analyse de la participation politique des archidiocèses de Douala et de Yaoundé" Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master II en Sociologie politique, Université de Douala, 2011 -2012, p. 156.

<sup>408</sup> Jean Paul II, *Ecclesia in Africa*, n°112.

<sup>409</sup> Ibid., p.14.



Au demeurant, des directives à l'endroit des politiques africaines avaient fait l'objet d'une opérationnalisation officielle. Il s'agit davantage d'un document, d'une invitation lancée aux chrétiens africains à être des ferments de changements sociopolitiques dans leurs sociétés respectives. En tant que plus grande autorité religieuse dans le monde et bénéficiant par conséquent de son leadership moral sur les pays à majorité chrétienne et en particulier catholique, le pape entendait influencer à travers ces déclarations les pouvoirs politiques africains. Si ces derniers se sont tous impliqués dans le processus démocratique, à l'aube de la décennie 90, il faut reconnaître avec ce pape qu'ils ont encore beaucoup à faire. Comme on peut le lire dans *Ecclesia in Africa* :

De nombreuses nations d'Afrique peinent sous des régimes autoritaires et oppressifs qui dénie à leurs membres la liberté personnelle et les droits humains fondamentaux, tout spécialement la liberté d'association et d'expression politique de même que le droit de choisir leurs gouvernants au moyen d'élections libres et impartiales<sup>410</sup>.

C'est pourquoi, martèle le Pape, "*L'Eglise doit continuer à jouer son rôle prophétique et à être la voix des sans-voix*"<sup>411</sup>. Nous voyons déjà à ce niveau la contribution de l'Eglise à la restructuration du jeu politique africain. Ce qui nous permettra plus loin de comprendre les dessous ou le caractère mitigé de cette contribution.

Comme celle de son prédécesseur, la visite de Benoît XVI au Cameroun en Mars 2009 n'était pas politiquement neutre, c'est-à-dire sans intérêt pour la vie politique au Cameroun ; quoi que l'Agence France Presse estime que l'intérêt du pape pour l'Afrique tient probablement au fait qu'il s'agit d'une région clé pour l'avenir de l'Eglise catholique. Bien au-delà de cela, cette visite a constitué un apport à l'action de l'Eglise dans la promotion d'une gestion collective de la chose publique. En ce sens qu'elle a été en même temps l'occasion pour lui de remettre *L'instrumentum Laboris* pour la préparation du synode au cours duquel l'Eglise devait réfléchir sur les conditions de mise en place d'un règne de réconciliation, de justice et de paix en Afrique<sup>412</sup>. A titre d'illustration, en souhaitant la bonne année 2008 au monde entier depuis la Cité du Vatican le 22 décembre 2007, il avait dévoilé son intention missionnaire pour janvier 2008 en ces termes : *Pour que l'Eglise qui se prépare en Afrique à la seconde assemblée spéciale du synode des évêques, continue d'être le signe et l'instrument de réconciliation et de justice malgré la guerre, l'exploitation et la pauvreté qui marquent le continent !*

---

<sup>410</sup> S. S. Jean Paul II, *Ecclesia in Africa*, n°112.

<sup>411</sup> Ibid., p. 19.

<sup>412</sup> On peut le lire de Cameroun infos : "*Son arrivée [celle de Benoît XVI] s'inscrit dans le cadre de la préparation de la 2<sup>e</sup> assemblée spéciale du synode pour l'Afrique prévue à Rome en octobre 2009*".

Ce document officiel que Benoit XVI a publié finalement s'inscrit dans la même lignée des questions sociopolitiques que celui de Jean Paul II que nous avons analysé plus haut.

Examinons-le brièvement pour en faire ressortir l'intérêt pour la démocratisation en cours au Cameroun : Contrairement au document précédent, celui-ci consacre uniquement les ¼ d'un chapitre sur 5 aux questions sociopolitiques africaines. Sur ce, présentant l'institution politique comme un instrument majeur au service de la réconciliation, de la justice et de la Paix, il invite l'Eglise à contribuer à édifier la société en collaboration avec elle.

Telle est de manière brève l'apport de ce document aux préoccupations de promotion de la société camerounaise.

## 2- Le Conseil Pontifical Justice et Paix et la promotion de la démocratie

Dans cette perspective de l'action de l'Eglise au niveau régional, et dans le même sillage de l'accompagnement des politiques africaines par l'Eglise, le Conseil Pontifical Justice et Paix organisait avec le SCEAM à Dar-es-Salaam en Tanzanie en Août 2008 une conférence continentale sur le thème : Vers une nouvelle évangélisation de la société africaine. Elle entendait, selon les recommandations de Benoit XVI, *"porter une attention significative aux défis du continent sous le signe de l'espérance"*. Il y était recommandé la création des Commissions Justice et Paix, aux différents niveaux, comme le recommande l'exhortation apostolique post synodale *ecclesia in Africa*.

Outre l'invitation persistante à diffuser l'Enseignement Social de l'Eglise et à l'appliquer selon les réalités sociopolitiques de chaque pays, des conférences y ont été organisées sur la famille, la promotion de la paix, l'engagement politique des fidèles laïcs, l'économie et le développement, la promotion du bien Commun, les droits de l'homme, etc.

Mobilisant à la fois des ressources spirituelles et morales à des fins de promotion du politique, ces conférences entendaient impacter sur le vécu des sociétés africaines. Il s'agit notamment de celles données par le Camerounais J.B. Talla sur l'engagement politique des laïcs en Afrique.

Il n'y a pas plus grande preuve de cette mobilisation des valeurs religieuses à des fins sociales et politiques que cette interpellation de J.B Talla<sup>413</sup>.

L'objectif de ces conférences, celui de poursuivre l'action de démocratisation de l'Eglise n'est plus à démontrer. Dans son allocution d'ouverture, Frank Spengler, représentant de la

---

<sup>413</sup> B. M. Ndongmo Nanfack, "L'Eglise catholique et le processus démocratique... p. 161.

Fondation Konrad Adenauer, donnait la raison rassemblant ces conférences dont le but était de rechercher un système politique qui ne perde pas de vue les aspects sociaux. Cette conférence atteste l'intérêt porté par l'Eglise au niveau africain pour de réels changements sociopolitiques en Afrique.

La CENC, est l'instance représentant l'Eglise catholique et en charge de se prononcer officiellement sur toutes les questions religieuses comme celles sociopolitiques du pays. A cet effet, elle a toujours tâché de prendre la parole pour donner l'avis de l'Eglise sur la vie politique du Cameroun, et donc sur le processus démocratique qui y est en cours. Depuis l'ouverture démocratique de 1990, elle a eu à prendre position pendant les plus grands moments de ce processus comme sur les questions les plus déterminantes de celui-ci, pour dire ce que l'Eglise en pense, et pour faire des propositions qui sont à même de conduire le Cameroun dans sa marche vers une démocratie authentique. Nous examinons parmi la vingtaine de ses lettres pastorales, celles les plus en rapport avec les questions du processus démocratique en cours.

### **3-Lettre pastorale des évêques sur la crise économique 1990 et contre le tribalisme en 1996**

Une lettre pastorale est un document officiel qu'un prêtre, un évêque ou un ensemble d'évêques adressent aux fidèles de l'Eglise, sur une question précise. Le 30 Juin 1990, la Conférence des évêques du Cameroun publiait une lettre pastorale sur la situation politique, économique et sociale du Cameroun. Le tableau qu'elle présente du Cameroun est sombre et sévère. Elle déplore les crimes impunis, la corruption, les détournements des deniers publics, la mise en place de ce que Jean Paul II nommait "structures de péchés" qui enfonce la plupart des Camerounais dans une misère profonde. Cette lettre pastorale est un désaveu qui jusqu'aujourd'hui a prévalu<sup>414</sup>. A travers cette production discursive sur le débat public camerounais de cette période d'ouverture démocratique, nous pouvons dire que les évêques entendaient continuer le rôle majeur de restructuration du jeu politique. S'inscrivant dans une perspective de lutte pour les droits des citoyens privés du bonheur par une minorité que constituait la classe politique dirigeante du Cameroun<sup>415</sup>. Les évêques faisaient le constat que

---

<sup>414</sup> Cf. Annexe n°10 de la conférence épiscopale provinciale de Yaoundé, "Oui le Cameroun peut sortir de la crise", exposé des techniciens de l'économie et des finances tenues à Obala du 7 au 11 novembre 1990. Ainsi, les évêques du diocèse de Yaoundé essayent d'apporter les pistes afin d'améliorer les conditions de vie des chrétiens, comment sortir de la crise économique en faisant des propositions de gouvernance à l'Etat sur les revenus du monde rural, mais aussi les allocations des ressources budgétaires, la production, la consommation.

<sup>415</sup> Les évêques catholiques s'inscrivaient ainsi dans la même perspective que biens d'autres mouvements de libération de cette "aube démocratique". En accord avec certains mouvements de libération syndicale et politique, avec les associations de défense des droits de l'homme et bien d'autres forces morales, intellectuelles et religieuses,

la vie publique était en perte de moralité et que c'était l'une des causes de la crise qui frappe les Camerounais. Ces évêques promouvaient ainsi la vulgarisation et le respect des lois en particulier les lois qui touchent l'ensemble de la population, et par là, ils soutenaient la bonne volonté des populations à s'impliquer dans la relève du pays.

En outre, mettant l'accent sur la dimension éthique de cette crise, les évêques mettaient en garde contre les dérives morales qui entravent le processus démocratique. En effet, si l'Eglise est "experte en humanité" comme l'affirmait le pape Paul VI, son expertise concerne essentiellement les questions morales. C'est pourquoi les évêques mettent l'accent sur l'aspect moral de la vie publique au Cameroun. Dans ce sens, C. Makiabo écrivait : *pas de démocratie sans moralité publique : il est impossible d'établir la démocratie dans un pays où règne l'immoralité. L'immoralité qui, elle, mène à la dictature*<sup>416</sup>.

L'Eglise se constituait ainsi, comme moyen d'expression des aspirations des camerounais à un mieux-être ; un rôle qu'elle a assumé dans plusieurs pays, notamment dans les moins démocratisés. C'est pour cela que C. Makiabo estime que l'Eglise a souvent apparu dans bien de pays comme le seul canal possible d'expression des revendications<sup>417</sup>. A l'analyse de C. Makiabo nous voyons que l'intervention de l'Eglise dans la mouvance démocratique se caractérise par un souci de construction ou de reconstruction du politique et de la démocratie par le religieux. Ces deux réalités ne sont pas d'ailleurs exclusives car, l'avènement de l'âge démocratique ne s'est pas opéré sur une tabula rasa religieuse, mais au contraire le fait religieux a joué, par des processus complexes et contradictoires, dans cette maturation politique. C'est en ce sens que, réunis en assemblée plénière à Mvolyé-Yaoundé, les évêques se sont penchés sur les problèmes de la justice sociale. A leurs yeux, cette justice est compromise par les événements que connaît le pays. Ils constatent que le désordre menace les vies et les personnes. Conscients qu'ils ont en face d'eux des acteurs politiques qui ne sont pas toujours des promoteurs de la démocratie, ils leur font la proposition des voies et moyens de démocratisation se fondant sur ces valeurs religieuses qui ont intégré depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle les principes démocratiques<sup>418</sup>.

Cette contribution des évêques peut être comprise par le fait que leur voix reste l'une des voix les plus attendues et les plus entendues dans un contexte de combat démocratique où

---

l'Eglise n'a pas été absente, loin de là, du combat qui a abouti à des conquêtes démocratiques inspirées au début de la décennie 90.

<sup>416</sup> Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique"...p. 161.

<sup>417</sup> Ibid., p. 164.

<sup>418</sup> Ibid., p. 165.

l'opposition est très fragilisée et les OSC méconnues de la masse des citoyens. En ce sens, l'Eglise Catholique est restée longtemps la seule véritable "opposition " au Cameroun. On peut se fier en cela au fait qu'à toutes les périodes, le pouvoir s'est défié des princes de l'Eglise. Faisons notre analyse de cette illustration au travers de la lettre ouverte adressée à Mgr Paul Etoga le 10 avril 1960 :

Excellence, C'est avec beaucoup de peine que nous sommes déterminés à vous adresser cette lettre ouverte. Certes, ce n'est pas la voie normale entre les chrétiens, vos ouailles, que nous sommes, et l'évêque, leur pasteur. Car chrétiens nous sommes, et nous disons solennellement que nous voulons le demeurer. C'est que l'objet de notre démarche ne touche pas au dogme sur lequel nous vous devons obéissance et ne saurions discuter vos enseignements. Il s'agit de l'initiative dont vous avez pris personnellement la tête et qui consacre dorénavant l'entrée du clergé catholique dans l'arène politique, comme groupement d'intérêts prenant officiellement et ouvertement partie<sup>419</sup>.

A l'analyse de Mgr Paul Etoga, nous devons comprendre que cette participation s'inscrit aussi dans le vaste mouvement du retour du religieux ou de ce qu'on a qualifié de revanche de Dieu à la sortie des totalitarismes des années 80-90. En effet, ce retour du religieux s'accompagne des métamorphoses considérables du discours religieux ; lequel prend de plus en plus des habillages socioéconomiques et politiques. En outre, l'analyse de cette crise ne se borne pas aux seules dimensions socioéconomique et politique. L'Eglise crée ici des interrelations entre le spirituel et ses dimensions temporelles pour l'expliquer et la combattre. Comme le rapportent les évêques dans cette lettre pastorale : " la cause et l'origine du mal dont nous souffrons se trouvent, en premier lieu, dans les structures de péchés qui dominent le monde actuel"<sup>420</sup>. Par structures de péchés, les évêques se réfèrent ici à Jean Paul II qui avait précisément affirmé :

Si la situation actuelle relève de difficultés de nature diverse, il n'est pas hors de propos de parler de "structures de péchés", lesquelles, comme je l'ai montré dans l'exhortation apostolique *Reconciliatio et paenitentia*, ont pour origine le péché personnel et, par conséquent, sont toujours reliées à des actes concrets des personnes, qui les font naître, les consolident et les rendent difficiles à abolir. Ainsi elles se renforcent, se répandent et deviennent sources d'autres péchés, et elles conditionnent la conduite des hommes<sup>421</sup>.

Cette affirmation permet d'avoir une lecture historique sur le fait que le pape faisait ainsi une lecture idéologique de la crise de ces pays africains qui amorçaient à peine leur vague de démocratisation, mobilisant des idéologies religieuses pour construire l'ordre politico-économique. Il s'agit là d'une instrumentalisation du religieux à des fins politiques<sup>422</sup>.

---

<sup>419</sup> Cf. lettre pastorale évêques sur le fonctionnement des institutions chargés de l'organisation des élections.

Archives CENC, p.2.

<sup>420</sup> Ibid., p.3.

<sup>421</sup> Ibid.

<sup>422</sup> Nous devons comprendre par cette analyse que présumer une autonomie des champs religieux et politiques, c'est en fait prendre le risque d'une profonde mésintelligence des processus étudiés. Il n'existe pas de champ

Cette mobilisation des ressources religieuses par les évêques faisaient du religieux un vecteur de ré-idéologisation, fondamentalement utilisé pour mettre en question les catégories d'une démocratie de-idéologisée.

Constatant que les effets de la crise perdurent, les évêques identifient ses causes parmi lesquelles le tribalisme. Ce tribalisme qui paraît se développer de façon inquiétante [et qui] détruit les efforts des bonnes volontés et s'oppose à tout développement, est devenue une pratique courante au Cameroun, et structurant le vécu des Camerounais. Dans leur dénonciation de cette pratique, ils invoquaient à nouveau des référents religieux qui devraient fonder le vivre ensemble des Camerounais : " Oui, vous tous, vous avez été baptisés en Christ, il n'y a plus de juif, ni grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus ni homme ni femme; car tous vous êtes en Jésus-Christ "<sup>423</sup>. Dans cette lettre, les évêques remplissent leur mission de conscientisation des Camerounais en les sensibilisant sur la racine du tribalisme qui sont selon eux, de plusieurs ordres :

D'ordre culturel : ils montrent que la langue et les coutumes sont souvent facteur de rejet de l'autre<sup>424</sup>.

D'ordre politico-économique : ils mettent l'accent sur la promotion exclusive d'une région ou d'une ethnie au détriment des autres ; et dénoncent l'instrumentalisation par le politique du sentiment tribal des citoyens, pour des intérêts politiques égoïstes<sup>425</sup>.

D'ordre religieux : ils font référence aux hommes d'églises qui sont complices de certaines attitudes tribalistes.

S'adressant à toutes les couches sociales : agents pastoraux, responsables de la société civile et politique, jeunes et chrétiens, etc., les évêques invitent à une prise de conscience et à la promotion des valeurs d'ouverture, d'hospitalité, d'acceptation mutuelle et de collaboration pour le progrès et le développement harmonieux du pays. Consciente des carences de l'Etat en matière de régulation des relations intertribales, l'Eglise apporte sa contribution dans ce sens, comme elle l'a très souvent fait dans d'autres circonstances. En effet, face aux défaillances de l'Etat, l'Eglise dispose d'un nombre de services sociaux et éducatifs à travers tout le pays et d'un crédit considérable auprès des couches populaires. Ce qui lui constitue un véritable capital social auprès des populations.

---

religieux ou de champ politique autonome, mais une matrice commune où s'organisent les passages de l'un à l'autre sur la base des mécanismes fort complexes de recharge et de redéfinition réciproque.

<sup>423</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique"...p. 165.

<sup>424</sup> Rapport, ACAT.

<sup>425</sup> Ibid., p.65.

Nous livrons ici une des photos de cette Conférence des évêques à l'occasion de leur 35<sup>e</sup> assemblée plénière.

**Photo 11: Les évêques du Cameroun et autres participants après une conférence**



Source : Archives du SNJP

**4-La lettre pastorale des évêques à tous les fidèles et tous les citoyens de bonne volonté sur le droit et le devoir de vote en 2004 et au election présidentielle de 2011.**

Les évêques du Cameroun inscrivent cette nouvelle intervention dans le champ de démocratisation à la suite de leur lettre de 1988 sur l'engagement des laïcs dans la vie de la nation où ils affirmaient notamment : "si nous ne travaillons pas pour élire des hommes et des femmes capables de porter nos aspirations et surtout d'œuvrer pour le bien de toute la nation, nous en porterons nous-mêmes la responsabilité"<sup>426</sup>.

Ils montrent dans cette lettre le bien-fondé du vote qui est à la fois un droit pour toute personne de nationalité camerounaise âgée de 20 ans au plus, n'ayant pas été condamnée à une peine privative de liberté. Comme le rappellent les évêques eux-mêmes en se référant à la loi camerounaise<sup>427</sup>. Ils traduis ainsi leur souhait de voir les Camerounais s'impliquer plus que par le passé aux échéances électorales : "les conditions d'existence, de maintien et de développement d'une démocratie véritable dépend de l'implication de tous à la vie politique"<sup>428</sup>,

<sup>426</sup> En 2004, les évêques du Cameroun vont produire une lettre pour tous les Camerounais et à tous les citoyens de bonne volonté sur le droit et le devoir de vote. Celle-ci avait pour centre d'intérêt l'interpellation sur la nécessité de l'implication de tous les citoyens aux élections comme il convient dans une démocratie.

<sup>427</sup> L'alinéa de l'article 2 de la constitution liée au titre premier relatif à l'Etat et à la souveraineté est clair et sans équivoque : le vote est égal et secret y participent tous les citoyens âgés d'au moins 20 ans.

<sup>428</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique"...p. 167.

insistaient-ils. Dénonçant les entraves à cette implication, les évêques soulignaient la perte de confiance des citoyens envers le système électoral et bénéficiant de leur autorité morale sur la population, ils la mettaient au service de la démocratie. Cet intérêt pour le processus électoral relève toujours des préoccupations de la DES qui, dans sa conception de la démocratie, insiste sur l'implication des citoyens<sup>429</sup>.

Cette lettre pastorale s'inscrit aussi à la suite de celles de 1988 sur l'engagement politique des laïcs dans la vie de la nation et celle de 2004 sur le droit et le devoir de vote. En effet, face à la persistance de l'abstention électorale et conscientes des enjeux de la participation citoyenne dans la démocratie, les évêques interpellent les citoyens à plus de participation. C'est pourquoi, ils présentent l'élection présidentielle de 2011 comme déterminante pour l'avenir de notre pays. Ces évêques stipulent également que cette élection interpelle plus que par le passé la maturité civique de tous les Camerounais<sup>430</sup>. Elle doit contribuer à faire mûrir la conscience nationale de tout un chacun. Pour que le processus électoral en cours soit mené à bien, il est de notre devoir de porter à votre conscience quelques réflexions sur l'avenir de notre pays et sur le vote citoyen. Ainsi, ils attiraient l'attention sur des points aussi variés :

Concernant la dignité de la personne humaine, ils appelaient au respect des droits de l'homme<sup>431</sup>. Sur le respect du bien commun, ils invitaient à une juste répartition des subsides publics, pour un engagement des citoyens à la sécularisation du patrimoine national : qu'aucun Camerounais ne se sente exclu des retombés de la croissance<sup>432</sup>.

Au sujet de l'unité nationale, ils indiquaient les moyens de sa construction, dans la complémentarité et l'ouverture de toutes les composantes sociales entre elles, dans l'adhésion des tribus et des ethnies à cette nouvelle famille qu'est la Nation<sup>433</sup>.

Dans la même perspective, les évêques insistaient sur la signification et la responsabilité des électeurs afin que les urnes soient la voie de réussite de la démocratie. Luttant contre l'abstention politique, ils affirmaient notamment : nous exhortons les camerounais à ne pas

---

<sup>429</sup> Ibid., p.168.

<sup>430</sup> A l'interprétation de la lettre pastorale des élections de 2011, les évêques : fidèles à cette mission de l'Eglise, mère et éducatrice, et conscients de notre responsabilité pastorale dans la vie de la nation, nous adressons une de plus à vous, en cette année de 2011 où le peuple camerounais sera convoqué aux urnes pour l'élection du Président de la République. Cette position s'inscrivait dans la tradition de démocratie ou le Cameroun s'était engagé depuis des décennies, c'était un tournant majeur pour le Cameroun.

<sup>431</sup> A. Kome et A. Ntalou, *Rapport de l'Eglise sur les conditions de détention dans les prisons du Cameroun en 2014*, Douala, Collection du Savoir, 2016, p. 27.

<sup>432</sup> Service National Justice et Paix, "Manuel d'éducation à la citoyenneté", Italie, Misereor, 2016, p. 103.

<sup>433</sup> Ibid.



succomber à la tentation de ceux qui pensent et proclament qu'avant les élections les jeux sont faits et qu'il ne sert à rien d'aller voter<sup>434</sup>.

## II-LES ORGANISATIONS CATHOLIQUES ET LA VEILLE CITOYENNE AU CAMEROUN

Le Concile Vatican II en définissant la mission de l'Eglise dans la lutte pour la promotion des peuples avait tout aussi mis l'accent sur les structures d'Eglises sur lesquelles devrait reposer cette action de l'Eglise. Il s'agit prioritairement de Justice et Paix. C'est pourquoi dès 1967, a été créé à Rome le Conseil pontifical Justice et paix dont les démembrements ont été créés dans différents pays par les conférences épiscopales. Il s'agit aussi de médias catholiques que Vatican II a tout aussi retenus comme très favorables pour une évangélisation sociale<sup>435</sup>.

### 1- " Justice et Paix" dans le Processus démocratique au Cameroun et son rôle dans l'observation des élections

Créé en 1998 par les Evêques réunis au sein de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun (CENC), le Service National " Justice et Paix" (SNJP) a été mis en place dans le sillage du Conseil pontifical " Justice et Paix" dont il participe des objectifs et du mandat. Son objectif est d'assurer la coordination des activités de promotion de la Justice et de la Paix selon l'enseignement social de l'Eglise. Son mandat comprend: la Promotion de l'enseignement social de l'Eglise, des enquêtes sur la justice et la paix, la formation des communautés à la base sur les droits de l'homme, le suivi du processus démocratique, le conseil juridique des personnes et groupes défavorisés, l'appui au règlement des conflits à l'amiable, le suivi des industries extractives et à travers tout ceci, "Justice et Paix" participe comme structure catholique à la promotion de la démocratie. A l'interprétation du rôle véritable de justice et paix en matière de démocratie, Mgr Bayemi affirme :

La position de cet instrument face à l'Etat n'est pas conflictuelle. En effet, aucun système politique au monde n'est parfait, mais de tous ces systèmes politiques, le moins mauvais c'est la démocratie qui est le plus acceptable. De 1960, 1982, 1992, 2011 la démocratie a, on pourrait dire, connu une évolution au Cameroun. En effet, la démocratie est comme une bouteille. Les libertés sont là mais la question de l'alternance vient justement ajouter une valeur à ce système politique. Il renchérit,

---

<sup>434</sup> Cf. lettre pastorale. Ces lettres pastorales des évêques expriment l'action de restructuration de la vie politique camerounaise par l'Eglise Catholique, notamment son haut clergé. Examinons après ce premier rôle, celui des organisations catholiques dans ce même processus.

<sup>435</sup> S. Eboa, *La mission des évêques du Cameroun dans l'Eglise et dans la société*, Douala, Collection livres religieux, p. 25.

l'Eglise ne s'arrête pas sur le principe en général mais sur les modes de ces principes, car la démocratie n'est pas seulement le choix du peuple mais le bien-être du peuple<sup>436</sup>.

Après analyse de Mgr Bayemi, il convient d'examiner ici quelques-unes de ses actions, dont le déroulement permettra d'attester le rôle majeur que l'Eglise Catholique joue en tant qu'acteur de la société Civile.

Le Service National "Justice et Paix" a reçu en 2001 des évêques du Cameroun le mandat d'observer au nom de l'Eglise Catholique les élections au Cameroun, et de manière générale, de suivre le processus démocratique. Ceci en vue de se rassurer que tout se déroule conformément aux règles en vigueur et au respect des droits des différents acteurs qui y sont impliqués. Comme l'ont affirmé les évêques eux-mêmes dans leur communiqué de 2004 : " le mandat est confié à Justice et Paix pour savoir si les règles qui y président (aux élections) ainsi que les droits des uns et des autres sont respectés par les divers acteurs électoraux"<sup>437</sup>.

C'est ainsi qu'il s'engagea dans le suivi du déroulement des scrutins dès 2002. Premier acteur de la société civile, Justice et Paix ouvrait ainsi la voie à nombre de ses collaborateurs qui suivront, dans ce champ du combat démocratique. Selon J. Mabouth, pour une plus grande efficacité du suivi du processus électoral, l'action de "Justice et Paix" se situe à trois principaux moments : Avant, pendant et après les élections.

Avant les élections, le rôle principal de Justice et Paix a toujours été la formation des observateurs ; il s'agit de la formation des membres du SNJP, des CDJP, et autres chrétiens intéressés au déroulement du scrutin, les méthodes de fraudes jusque-là détectées et les voies de les contrecarrer. A ce stade, un autre rôle majeur de Justice et Paix est l'observation pré-électorale, à travers laquelle il se rassure que tout se prépare conformément au code électoral et à la loi en générale : les inscriptions sur les listes électorales, la distribution des cartes d'électeur, le déroulement de la campagne électorale, etc. A ce même stade, justice et paix demande des accréditations du MINAT pour ses observateurs<sup>438</sup>.

Pendant les élections, c'est le déploiement sur le terrain des observateurs catholiques, aux côtés des autres observateurs de la SC, des partis politiques, des observateurs internationaux etc. L'Eglise Catholique joue un rôle important dans cette observation, car elle est la seule organisation, en dehors de l'Etat, à déployer des observateurs sur l'ensemble du territoire

---

<sup>436</sup> S. Bayemi, 50 ans environ, entretien du 17 juillet 2019 à l'évêché d'Obala.

<sup>437</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique"...p. 167.

<sup>438</sup> Rapport de L'ACAT de décembre 2002, p.3.

national, en raison de sa présence sur l'ensemble du Cameroun et des démembrements des CDJP qui couvrent l'ensemble des diocèses du Cameroun<sup>439</sup>.

Après l'élection, Justice et Paix joue un double rôle dont le principal est la rédaction des rapports d'observation qu'il doit déposer auprès des évêques de la CENC, afin qu'en s'y référant, ils puissent dire ce que pense l'Eglise de l'échéance concernée, du processus électoral en général et qu'ils puissent donner aux acteurs concernés des recommandations pour une bonne marche des élections. Une autre action, pas de moindre importance, est sa participation au débat post électoraux, lequel a souvent été porté davantage par les évêques eux mêmes. Au vu de tout ceci, il devient évident de retenir que l'Eglise, à travers Justice et Paix, intervient dans le processus démocratique. Pour des raisons évidentes : premièrement, Justice et Paix a été le premier acteur de la société civile à participer à l'observation des élections en 2002. C'est suite à cette initiative que les autres OSC se sont aussi impliquées. Deuxièmement, en comparaison avec les autres acteurs civils de ce processus, il a déployé le plus grand nombre d'acteurs aux échéances électorales de 2002 à 2007<sup>440</sup>. Troisièmement, leur rapport d'observation est le plus attendu, le plus médiatisé et ayant le poids sociopolitique le plus lourd parce qu'il est porté par la voix des évêques qui sont une grande autorité morale dans le pays<sup>441</sup>.

La formation et le déploiement sur le terrain des observateurs chrétiens des élections traduit la volonté manifeste de l'institution à contribuer à la restructuration du jeu politique camerounais. Ainsi, lorsqu'on parle de la participation de l'Eglise catholique du Cameroun au processus de construction de la démocratie, il apparait que l'action de justice et paix est l'une des actions majeures de l'église en la matière ; après bien évidemment les prises de position des clercs sur la vie politique du pays<sup>442</sup>.

## **2-La proposition d'un code électoral par "Justice et Paix" et la lutte contre la corruption en période électorale**

Le SNJP analysait le code électoral et faisait ce constat : il s'agit des morceaux de texte juxtaposés sans une cohérence véritable qui sert de code électoral pour le déroulement des scrutins au Cameroun<sup>443</sup>, c'est alors qu'en tant qu'acteur de la société civile, il produisit avec l'aide de ses experts en la matière un code électoral qu'il proposait au gouvernement.

---

<sup>439</sup> Ibip., p.4.

<sup>440</sup> S. Eboa, *La mission des évêques du Cameroun dans l'Eglise...*, p. 26.

<sup>441</sup> P. Serges, 56 ans, entretien du 7 juin 2020 à Mfou.

<sup>442</sup> Au vu du nombre d'observateurs que Justice et Paix a déployé sur le terrain lors des quatre dernières échéances électorales, on a plus besoin d'autres preuves pour attester que l'église est un acteur majeur du processus électoral.

<sup>443</sup> R. Pirenne, plus 75 ans, entretien du 15 avril 2019 à Yaoundé.

Lors de la rencontre de la CENC et du Conseil Pontifical Justice et paix, Mgr R. Pirenne alors président de la Commission Episcopale Justice et Paix de la CENC affirmait qu'entre Septembre et Décembre 2005, le Service National "Justice et Paix" s'est attelé à amender les lois qui régissent les élections au Cameroun. Il a constitué à ce propos un comité d'experts triés sur le volet et comprenant toutes les couches sociopolitiques du pays. Ce comité a rédigé deux avant-projets de lois, l'un portant sur le code électoral unique, et l'autre créant un organe indépendant chargé de conduire le processus électoral. Ces documents ont été approuvés par les évêques lors de leur séminaire annuel de mi-janvier 2006 à Nguemendouka (Doume/Abong-Mbang). Ils ont recommandé de les porter à la connaissance du premier ministre et du ministre chargé des élections<sup>444</sup>.

Le code électoral en vigueur était en effet taillé à la mesure du pouvoir en place, dans sa stratégie de main mise sur l'ensemble de la vie politique camerounaise et de contrôle sans erreur du processus en cours. Il était évident pour ces acteurs civils qui aspirent à des changements démocratiques de concourir au préalable au changement des règles de jeu qui faussaient dès la base le jeu électoral. Au bout du compte, leur proposition a porté du fruit, car, estime Mabouth, le gouvernement a pris en compte bon nombre de nos propositions contenues dans la proposition du code.

Il n'est plus à démontrer que la corruption est un obstacle véritable à l'avènement de la démocratie. Jean Paul II l'avait déjà identifiée comme la source de problèmes en Afrique. L'assemblée synodale a reconnu que beaucoup de problèmes du continent sont la conséquence d'une manière de gouverner souvent entachée de corruption. C'est pourquoi, Justice et Paix a estimé que pour qu'il y ait une démocratie véritable la lutte contre la corruption est l'une des voies les plus indiquées. S'engageant auprès des populations avec ses partenaires nationaux et internationaux, contribue à travers des ateliers, des débats, sensibilisations de la masse à la lutte contre la corruption et les détournements des deniers publics<sup>445</sup>.

Par ailleurs, ce sont des ateliers qu'organise Justice et Paix en partenariat avec d'autres acteurs notamment de la société civile pour penser, former et sensibiliser non seulement sur les stratégies de corruption que développent les acteurs concernés, mais aussi sur les moyens de lutte contre elle.

---

<sup>444</sup> Une telle proposition relève de cette volonté manifeste de l'Eglise de contribuer à la construction du processus démocratique au Cameroun ; notamment à la restructuration du jeu politique afin que tous les acteurs en compétition aient les mêmes chances d'accéder au pouvoir.

<sup>445</sup> Nanfack, "L'Eglise catholique et le processus démocratique"...p. 169.

### **3-Justice et Paix :De la défense des droits de l'homme à la contitution dans l'éducation à la citoyenneté**

L'action de Justice et Paix pour la défense des droits de l'homme est multiforme. Elle va de l'assistance juridique aux différents plaidoyers pour les victimes d'injustice, afin que leurs droits soient reconnus et respectés. C'est en ce sens que se situe l'action de CAVT qui s'investit dans la sensibilisation et l'assistance juridique des populations riveraines des zones d'exploitation industrielle afin que leurs droits d'autochtones soient respectés. Cependant, "Justice et Paix" n'étant pas une armée, son action dans le cadre des droits de l'Homme est davantage celui de sensibilisation sur les droits humains. Ce que nous abordons dans la partie sur l'éducation à la citoyenneté<sup>446</sup>.

Outre cette action de Justice et Paix portée par le CAVT, d'autre de grande importance sont portées par les CDJP de Yaoundé. Il s'agit entre autres :

Des formations en droit de l'homme, en droit de la femme et de l'enfant ;

L'assistance judiciaire aux détenus et aux autres justiciables démunis ;

Le règlement pacifique des conflits à l'amiable ;

Les séminaires sur les conflits conjugaux et fonciers, les problèmes d'héritages, les différends de travail, etc.

A l'analyse, le service justice et paix de la CENC s'est engagé dans une voie dans le cadre des obligations de l'Eglise qui cadre avec l'esprit de Vatican II, il contribua d'une manière pratique à éduquer le peuple camerounais afin qu'ils deviennent des citoyens responsables et désintéressés, c'est pourquoi l'Encyclique *Mater et Magistra* contribue à l'humanisation de la société.

Justice et Paix accorde de l'importance à l'éducation à la citoyenneté, notamment à la sensibilisation pour les inscriptions électorales et pour le vote citoyen. Comme le font les évêques à la veille de chaque scrutin, Justice et paix organise des campagnes pour sensibiliser les citoyens dans ce même sens de participation électorale ; laquelle est indispensable pour l'avènement d'une démocratie véritable. Prenons cet exemple pour illustration : dans son rapport électoral de Juin 2002, le SNJP répondait à cette question des camerounais : "face à la fraude électorale organisée, devant un système électoral comme le nôtre, susceptible d'être falsifié à la base, est-il encore nécessaire d'aller voter "<sup>447</sup> ? Et il mobilisait cette fois encore des

---

<sup>446</sup> Ibid., p.122.

<sup>447</sup> R. Pirene, plus de 75 ans, entretien du 15 avril 2019 à Yaoundé

ressources religieuses pour stimuler à la participation électorale, Mgr R. Pirenne apporte quelques éléments des closes de la CENC tenue en juin 2002 sur le système électoral :

Si Jésus avait été visiblement présent au Cameroun en 2001...L'Eglise qui est le signe visible de sa présence a donné une réponse affirmative aux hésitations des uns et des autres, face à leur devoir civique : oui allez voter. Mais avant, pendant et après les élections, éviter les pratiques de magouille, respecter les prescriptions légales en matières électorales. Leur ont dit les évêques en ordonnant au Service National Justice et Paix de procéder à la sensibilisation de masse sur le thème voter, c'est choisir librement, et d'organiser la formation des observateurs chrétiens des élections<sup>448</sup>.

La sensibilisation au vote s'organise ainsi au niveau des CDJP. Pour ce qui concerne notre province ecclésiastique, elle a organisé à des sensibilisations des milliers de camerounais lors de chacun des scrutins tenus depuis 2002.

L'éducation à la citoyenneté de Justice et Paix s'est étendue aussi et plus largement sur les droits juridiques, civiques et politiques des Camerounais ; à travers des ateliers et des séminaires organisés par les différentes Commissions Justice et Paix. La logique à l'intérieur de laquelle ils s'inscrivent ici est celle de la contribution de l'Eglise à la construction de l'ordre temporel ; c'est-à-dire pour l'avènement du bien commun. C'est dans ce sens que nous pouvons lire cette affirmation du SNJP, mobilisant un extrait de l'exhortation apostolique *Christi* fidèles laïc Mgr. R. Pirenne affirme:

Le manuel d'éducation à la citoyenneté démontre clairement du début à la fin, la vérité sur le fait que nous ne pouvons jamais établir une dichotomie entre `d'un côté la vie spirituelle avec ses valeurs et ses exigences ; et de l'autre, la vie dite `séculaire`, c'est-à-dire la vie de famille, de travail, des rapports sociaux, d'engagement politique, d'activités culturelles<sup>449</sup>.

Cette affirmation de Mgr. R. Pirenne nous permet d'examiner cette contribution du manuel d'éducation à la construction de la démocratie camerounaise. En effet elle est en réalité une production discussive de l'institution religieuse sur le processus démocratique. Nous avons pu, dans le cadre de l'analyse documentaire, répertorier les différentes thématiques sur lesquels les camerounais sont éclairés et sensibilisés, pour attester cette contribution<sup>450</sup>. Le citoyen est sans conteste la figure emblématique de la république, et partant, l'un des piliers essentiels sur lesquels repose l'ossature de l'organisation républicaine de l'Etat. Il tient cette place dans la mesure où contrairement à l'homme et à l'individu qui sont soit une donnée de la nature soit un produit de l'histoire, de ce fait le citoyen est le produit d'une construction rationnelle, c'est-à-dire qu'il doit son existence à un combat constant et au déploiement de la raison<sup>451</sup>. Le propre de cet état de chose est l'établissement d'un rapport entre la raison et la politique dont la

<sup>448</sup> Idem.

<sup>449</sup> Eboa, *La mission des évêques du Cameroun dans l'Eglise...*, p. 28.

<sup>450</sup> F. Menye, 40 ans, entretien du 12 juillet 2020 à Mbalmayo.

<sup>451</sup> C. Nicolet, *L'idée républicaine en France : essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard, 1982, p.483.

résultante était l'érection du citoyen en un être construit par la pensée, le fait majeur étant que l'accession au statut de citoyen permet à l'homme naturel ou à l'être historique de s'épanouir dans la plénitude de ses potentialités. Le citoyen se présentait ainsi comme une condition de réalisation de l'homme et, à ce titre, revêt un statut de primauté dans toutes les fins individuelles et sociétales<sup>452</sup>.

**Photo 12: Atelier CDJP Yaoundé sur la formation à la citoyenneté**



Source : Archives de la CDJP Yaoundé

Ainsi, l'objectif de "Justice et Paix" est de participer à la formation d'un laïc responsable et engagé dans la lutte pour la dignité et le développement de l'homme camerounais, tel a d'ailleurs été le rôle que justice et paix du Congo a joué dans la sortie de la dictature mobutiste.

Depuis Vatican II, l'Eglise a apporté des changements à la structure d'Eglise, notamment en passant d'une structure ecclésiale pyramidale à une structure communautaire<sup>453</sup>. Des mesures ont été prises pour accompagner et concrétiser ces changements idéologiques. Entre autres, il s'est agi de promouvoir la place des laïcs dans l'Eglise à partir des associations et communautés de base chrétienne, et des Mouvements d'action Catholique. C'est pourquoi, dès le début des mutations sociopolitiques des années 65, l'Eglise, notamment des prélats comme Mgr Bonneau, et plus tard Mgr Ndongmo et Mgr Mongo ont commencé l'organisation des fidèles en communauté de vie<sup>454</sup>. Ceci afin qu'à travers leurs initiatives, ils puissent apporter des changements nécessaires pour la bonne marche du pays. C'est en ce sens que nous abordons ici

<sup>452</sup> SNJP, *Manuel d'éducation à la citoyenneté*, Italie, Misereor, 2008, p. 111.

<sup>453</sup> G. Baum, *Democratiser l'Eglise catholique*, Canada, Les presses de l'Université de Montréal, 1990, p.116.

<sup>454</sup> Ibid., p.134.

quelques-unes d'entre elles, afin de déceler dans leur vécu leur contribution au processus de changements en cours au Cameroun.

#### **4-Les médias catholiques : acteurs de la conscience démocratique au Cameroun et la position des ONG catholiques.**

Les médias jouent presque le rôle central en démocratie. Acteur majeur de l'espace public, ils assurent la communication entre les acteurs politiques et civils, entre les candidats et les électeurs, et permettent par conséquent, non seulement la formation de l'opinion publique, mais aussi l'influence de la politique du pays. Les médias libres et indépendants sont un pilier important de chaque démocratie. Le contrôle des moyens d'information est de nos jours presque synonyme de contrôle de la prise de décision dans une démocratie. Les médias jouent un rôle crucial dans la vie quotidienne des démocraties, que ce soit les journaux, la télévision, la radio, l'industrie de divertissement et naturellement l'Internet.

L'Eglise Catholique depuis Vatican II a compris ce rôle des médias dans les déterminations des politiques des nations. C'est pourquoi, elle a préconisé la mise en place des médias catholiques et la promotion de la communication sociale. Jean Paul II n'a pas manqué d'y revenir en ces termes :

En de nombreux endroits également, des règlements gouvernementaux imposent un contrôle indu dans ces domaines. Tous les efforts possibles devraient être mis en œuvre pour lever ces obstacles: les médias, qu'ils soient privés ou publics, doivent être au service des personnes sans exception. C'est pourquoi j'invite les Églises particulières d'Afrique à faire tout ce qui est leur en pouvoir pour que cet objectif soit poursuivi<sup>455</sup>.

Bon nombre de médias ont été créés au Cameroun, parmi lesquels nous avons retenus les plus en vue et les plus impliqués dans le processus démocratique camerounais. Il s'agit notamment de " l'Effort Camerounais ", de la " Radio Veritas ", de l'Horizon diocésain ", de " le lien *Nkeng Shalom* ", de la " Radio Jeunesse " et Radio Vatican, dont il convient de dégager l'intérêt et la contribution au processus démocratique en cours.

Pour ce qui est de la radio, ils organisent souvent des émissions au cours desquelles ils font intervenir aussi bien des experts invités pour instruire sur les questions sociopolitiques que les auditeurs qui peuvent intervenir via des appels téléphoniques en direct. Dans ce sens, comme nous l'a confié A. Ngwanshi, Radio Veritas a deux émissions à caractère sociopolitique<sup>456</sup>.

---

<sup>455</sup> J. Paul II, *ecclesia in Africa*.

<sup>456</sup> Ces émissions sur radio veritas contribuent à la production de l'écho de la politique pastorale des évêques pour donner l'orientation sur les hommes. Dans ce sens, l'Abbé Belobo démontre que ces émissions contribuent



Quant à la presse écrite, elle les consacre aussi des articles comme des numéros en leur intégralité aux mêmes questions, afin d'indiquer à chaque moment fort de la vie politique du Cameroun, ce qu'en pense l'Eglise. A travers ces publications, cette presse catholique entend influencer le processus démocratique en cours au Cameroun, selon les recommandations de l'Eglise.

Nous avons dit plus haut que l'Eglise Catholique a mis sur place toute une machine de changement social. Au nombre des structures qui y sont impliquées figurent en bonne place les ONG catholiques internationales dont nous analysons ici le rôle de celles qui œuvrent au Cameroun.

Dans ce travail d'accompagnement de la démocratie camerounaise par l'Eglise Catholique, les ONG catholiques non camerounaises jouent un important rôle d'arrière-plan : il s'agit par exemple du CRS et de Miserior, ONGs respectives des conférences épiscopales des USA et d'Allemagne. Ce rôle d'arrière-plan de grande importance est celui de fournir les fonds ou du moins de trouver des bailleurs de fond aux structures catholiques en particulier et aux ONG camerounaises en générale<sup>457</sup>.

Il suffit dans ce sens que l'ONG concernée monte un projet allant dans le sens du développement social ou économique, le leur soumettent et qu'ils lui trouvent des fonds nécessaires ou des bailleurs, ou encore des experts en la matière. Ainsi, dans le cadre de sa collaboration avec Justice et Paix Cameroun, le CRS finance entre autre le service de communication du SNJP dont l'un des fruits est la production trimestrielle du magazine *le Lien Nkeng Shalom*. Miserior quant à lui finance le projet pétrole du SNJP, pour lequel il a fourni un expert, Thorsten Nigels qui travail depuis plus de dix ans, en collaboration avec l'ITIE et PWYP, comme observateur catholique pour la transparence de l'extraction pétrolière au Cameroun. La démocratie économique voulant que les populations soient impliquées dans la gestion des richesses de leur pays, et que des autochtones des grandes zones d'exploitation minières soient elles aussi bénéficiaires des richesses que produisent le sol et le sous-sol de leurs localités<sup>458</sup>.

Cette analyse nous a permis jusqu'ici de montrer que la participation de l'Eglise au processus démocratique s'inscrit premièrement dans une logique de restructuration du jeu

---

à donner un sens de contestations aux chrétiens afin de lutter contre la pauvreté et de sortir de la misère par une politique qui donne des opportunités à tout citoyen.

<sup>457</sup> B. A. Nkoa Owono, 39 ans, entretien du 9 juin 2020 à Obala.

<sup>458</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique"...p. 169.

politique camerounais. Il convient maintenant d'analyser les dessous de cette participation, afin d'en ressortir les contrastes qu'elle renferme et qui font d'elle une participation mitigée.

En vue d'analyser les contradictions de l'action institutionnelle de l'Eglise pour la promotion de la démocratie camerounaise, nous avons organisé notre argumentaire sur deux points principaux : Le souci de sauvegarde l'héritage culturel de l'Eglise et le souci de sauvegarde des rapports de l'institution avec le pouvoir politique.

### **III-JEU ET ENJEUX DE LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE DES STRUCTURES CATHOLIQUES DANS LE PROCESSUS DEMOCRATIQUE AU CAMEROUN**

Nous avons certes reconnu que l'Eglise Catholique a fait des avancées considérables dans l'acceptation et la promotion de la démocratie. Nous ne pouvons cependant pas ignorer le fait que cette institution très conservatrice sur certaines questions conserve des éléments dans sa doctrine et dans sa structure, qui ne sont pas favorables à l'émergence d'une culture des libertés et des droits humains, mais qui entravent en réalité la participation de celle-ci au processus de construction de la démocratie. Nous nous proposons dans ce sens d'examiner le concept de la charité et le défaut de démocratie dans l'Eglise, pour montrer comment ces deux réalités participent à la configuration de la participation mitigée de l'Eglise.

#### **1-Le souci de sauvegarde de l'héritage culturel de l'Eglise**

Le débat sur la théologie de la charité en rapport avec les libertés démocratiques concerne le discours catholique sur les libertés et les droits de l'homme. Le concept de la charité a été systématisé par Jean Paul II, il place la charité au fondement de l'ordre social. C'est du moins la vision qu'en livre Jean Paul II dans ses deux encycliques politico-religieuses *Redemptoris Hominis* et *Diversa in misericordia* qu'il consacre d'ailleurs à la charité, de manière à n'aborder la question des droits de l'homme qu'accessoirement. Elle traduit l'attitude de l'Eglise dans le champ de démocratisation. En effet, à travers ce concept l'Eglise pense que c'est par la conversion des cœurs, la bonté des uns et des autres que l'on pourra parvenir à l'instauration d'un règne de Justice et des libertés. Par conséquent, elle se désolidarise de la doctrine même des droits de l'homme qui défend les libertés inconditionnelles de l'homme et fonde la lutte pour leur respect<sup>459</sup>.

---

<sup>459</sup> En analysant le discours politico-religieux de Jean Paul II lors de sa visite au Cameroun et cette préférence de l'église pour la théologie de la charité au détriment du combat démocratique, il devient évident de comprendre que l'Eglise notamment le Vatican et ses représentants d'Amérique latine se soient opposés au mouvement de

Il est reproché aux théologiens latino-américains de réduire le message chrétien de la rédemption à une libération socio-politique des pauvres identifiés au prolétariat. Leur analyse est trop dépendante du marxisme conçu comme analyse scientifique de la réalité, alors que celle-ci est indissociable de l'athéisme de Marx et d'Engels. Ces théologiens de la libération critiquaient la démarche des théologiens européens, particulièrement celle de Metz à qui ils reprochaient une trop grande abstraction due à un manque d'ancrage dans la réalité socio-politique<sup>460</sup>. Les réalités socio-politiques brutales d'Amérique de Sud, marquées par la domination de pauvres, a été pour eux le ferment de production d'un discours chrétien plus pertinent. La théologie de la libération veut partir de l'engagement pour abolir la situation actuelle d'injustice et construire une société nouvelle. Cette théologie doit trouver sa vérification dans la pratique de cet engagement, qui se réalise par la participation active et efficace à la lutte que les classes sociales exploitées ont entreprise contre leurs oppresseurs<sup>461</sup>.

Ce positionnement du Vatican au détriment de la théologie de libération permet de comprendre la position même de l'Eglise Catholique dans le champ de démocratisation. Fidèle assidu du Vatican, l'Eglise Catholique du Cameroun a adopté la théologie de la charité du Vatican dans sa participation pour la construction de la démocratie ; ne mettant pas en avant les luttes pour les libertés mais des discours d'appel à la conversion. Ainsi, dans sa mission de promotion de la démocratie, l'Eglise Catholique serait départagée entre sa théologie de la charité et la doctrine des droits de l'homme qui est au fondement de toute démocratisation. Nous ne sommes d'ailleurs pas seuls à constater cette réalité,

Il est à peine besoin d'insister sur le fait historique que la proclamation des droits de l'homme s'est faite hors de la sphère religieuse, et par conséquent or, voire contre le domaine de la charité [...] l'incompatibilité n'est pas seulement accidentelle<sup>462</sup>.

Si cette opposition de la doctrine des droits de l'homme à la théologie de la charité avait conduit l'Eglise à s'opposer farouchement au mouvement des libéralités des lumières, acceptant plus tard la promotion des droits humains qui émanaient de Dieu seul, l'Eglise n'a pas changé sa vision de la charité qui reste presque incompatible avec la doctrine des droits de l'homme<sup>463</sup>.

---

démocratisation qu'on a nommé théologie de la libération en Amérique latine. Ce qui a opposé fondamentalement ce mouvement théologico-politique à la hiérarchie catholique, c'est sa récupération de la doctrine marxiste qu'il entendait mettre au service du combat politique pour des changements significatifs.

<sup>460</sup> B. M. Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique... p. 134.

<sup>461</sup> I. Dechamps, *La doctrine sociale de l'Eglise catholique et le concept de lutte des classes*, Paris, Altmetric, 1990, p. 12.

<sup>462</sup> B. M. Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique... p. 149.

<sup>463</sup> Ces propos de Mgr. Helder Camara, l'un des principaux tenants de la théologie de la libération, mettent en exergue ce positionnement paradoxal de l'Eglise dans le champ du combat pour la démocratie. "*Lorsque je donne à manger aux pauvres on dit que je suis saint, mais quand je demande pourquoi ils sont pauvres on me traite de marxiste*". Le prélat exprimait ainsi son approche de la lutte contre les injustices, qui est celle du combat initié par

Le discours des évêques du Cameroun pour la promotion de la démocratie répond donc, à cette théologie de la charité comme nous allons le voir dans la suite de cette section. Prêchant la paix et priant pour la conversion des hommes politiques les évêques entendent obtenir des changements à travers la conversion de ceux-ci, et s'inscrivent contre tout mouvement ouvert de protestation contre la dictature politique instaurée par le parti au pouvoir. Le discours catholique de paix que partage l'Eglise avec les pouvoirs politiques au Cameroun trouve ses fondements dans cette théologie de la charité, tel est le fondement de sa participation contrastée ou mitigée<sup>464</sup>.

En ce sens, l'on a tendance à se demander si l'Eglise n'est pas au service du *statu quo* plutôt qu'au service d'une véritable démocratisation. Les théologiens africains de la *Black Theology* pensent que c'est au service du *statu quo* qu'est l'Eglise. Soucieuse du devenir du continent noir, ceux-ci estiment que l'Eglise en Afrique est une Eglise des blancs qui n'est pas encore mise au service de la libération des noirs qui y sont. On peut d'ailleurs lire dans le manifeste qui a institué cette théologie: " La foi chrétienne telle qu'elle est propagée par les Eglises dominées par les blancs, a montré sans le moindre doute qu'elle est au service du *statu quo*, c'est-à-dire pour les noirs, de l'oppression "<sup>465</sup>.

Tout ceci nous permet de donner raison à E. Durkheim qui, mettant l'accent sur la dimension intégrationniste de la religion la présentait comme institution garant de l'ordre social, défendant notamment le *statu quo*.

En outre, cet attachement de l'Eglise Catholique à sa théologie de la charité explique le changement de camp de l'Eglise face aux mouvements indépendantistes camerounais des années 1960. Après avoir en effet contribué à la formation de la conscience nationaliste des camerounais, l'Eglise s'est opposée à l'UPC à la veille de l'indépendance du Cameroun, au profit du pouvoir colonial. L'UPC avait adopté en face du pouvoir colonial une politique de lutte acharnée pour la conquête de l'indépendance. C'est de là qu'est venue son affiliation au Communisme, doctrine politique qui à son avis collait le mieux à une telle lutte. La doctrine des communistes étant donc aux antipodes de cette théologie de la charité, l'Eglise a pris le

---

la théologie de la libération et qui est rejetée par les tenants de la théologie traditionnelle occidentale, notamment la Congrégation pour la doctrine de la foi, qui lui reprochaient son affiliation marxiste dans la lutte contre les dictatures sud-américaines.

<sup>464</sup> J. Constant, *Discours de charité prononcé à Saint-Philippe-du-Roule, en faveur des orphelins de la guerre*, Paris, LEN POD, 2017, p. 28.

<sup>465</sup> B. M. Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique...p. 149.

camp des colons. La logique de l'Eglise avait été que les camerounais attendent que l'indépendance soit gracieusement donnée par ce pouvoir colonial<sup>466</sup>.

Dans une telle perspective, peut-on attendre que l'Eglise elle-même connaisse la démocratie en son sein ?

## **2-Le défaut de démocratie dans l'Eglise : un obstacle à l'action de l'Eglise pour la démocratisation et la sauvegarde des rapports de l'institution avec le pouvoir politique.**

Comment une institution comme l'Eglise Catholique peut-elle prétendre contribuer à la démocratisation des sociétés africaines alors qu'elle-même n'est pas encore acquise au principe de contradiction qui est au fondement même de la démocratie? Comment l'Eglise Catholique peut-elle prétendre accompagner le processus démocratique à travers le concours de ses prêtres ? Telles sont quelques-unes des interrogations fondatrices de cette recherche.

Toute étude sur l'Eglise Catholique ne manque pas de révéler le déficit de démocratie dans l'Eglise. Ses clercs sont des tout-puissants face à une masse de fidèles qui n'a pas droit à la parole ; une masse qui est loin de participer à l'édification de l'Eglise et de sa mission ; car dans l'Eglise, un seul connaît : c'est le prêtre. C'est une Eglise où il faut nécessairement être clerc pour avoir droit à la parole. Il s'avère en réalité que l'Eglise dans sa socialisation n'a pas toujours tâché de responsabiliser ses fidèles, ceci dans le but d'entretenir le cléricalisme en vogue dans l'Eglise depuis le Moyen-âge. C'est ce qui a amené J. M. Ela à affirmer :

Les missionnaires n'ont pas toujours cherché à susciter des éveilleurs et des ingénieurs d'âmes, des conducteurs des hommes et des libérateurs, mais ils ont formé des chrétiens passifs, traités en mineurs, comme des grands enfants<sup>467</sup>.

A l'affirmation de J. M. Ela nous pouvons souligner le fait que les prêtres sont réfractaires à l'insertion des individus dans les activités pastorales des paroisses. Compte tenu du fait qu'ils sont aussi formés comme ces prêtres, ceux-ci sont considérés comme une menace, car ils semblent partager avec le prêtre les privilèges qui lui sont réservés de manière exclusive.

L'Eglise est un champ de violation flagrante et permanente des droits humains comme le champ politique africain. Elle n'est pas un modèle de champ de liberté sur lequel l'on puisse se référer pour construire un régime des libertés. On peut noter à ce sujet comment y est entretenu la médiocrité humaine comme spirituelle. L'institution en réalité n'est pas favorable à

---

<sup>466</sup> R. Joseph, *Le mouvement nationaliste au camerounais. Les origines de l'UPC*, Paris, Karthala, 1986, p. 26.

<sup>467</sup> J. M. Ela, *Le cri de l'homme africain...*, p. 209.

l'émancipation spirituelle ni humaine. Elle entretient ses adeptes à demeurer d'éternels enfants, incapables de penser par eux-mêmes ce qui est bien pour eux ; mais toujours prompts à avaler ce que le prêtre leur dit. Ces derniers mêmes après vingt ans dans l'Eglise, on est toujours comme celui qui vient d'y entrer, sans aucune maturité dans les réalités qu'on a pourtant vécues depuis longtemps. On doit toujours se tourner vers le prêtre, aussi médiocre soit-il. On ne peut le contredire car, en tant qu'*alter Christus*, il est l'incarnation du savoir religieux. Tout ceci constitue des obstacles à l'action de l'Eglise pour la démocratie dans la société, laquelle n'a pas besoin d'éternels enfants, mais des citoyens libres de penser, matures et responsables. Comment un chrétien habitué à la soumission deviendrait-il subitement dans le champ politique un acteur assez émancipé pour contribuer à la construction de sa nation, par ses actions en vue des changements politiques? En ce sens la participation de l'Eglise à la promotion de la démocratie est limitée et même contrastée<sup>468</sup>.

Qui plus est, le régime démocratique en vogue dans le monde aujourd'hui est né dans une Europe chrétienne, qui a nécessité que l'on se débarrasse de la tutelle de l'Eglise, et notamment de l'Eglise Catholique, afin de mettre sur pied une culture des libertés. L'Eglise, quoi qu'elle ait un peu changée en ce sens, porte encore les traces de sa culture moyenâgeuse. On peut en effet aujourd'hui encore entendre ces paroles dans l'Eglise : *C'est Dieu qui rend l'homme libre, ce n'est pas l'homme qui va à la conquête de sa liberté. La liberté est un don de Dieu et la vraie liberté, c'est la liberté vis-à-vis du péché et non les libertés civiles et politiques*<sup>469</sup>.

On ne peut pas parler d'engagement de l'Eglise dans le processus démocratique ; puisque l'Eglise ne se reconnaît pas dans le combat démocratique. Elle vous dira qu'elle est là pour prêcher la paix, l'harmonie sociale.

Cette approche catholique de la démocratisation est favorable à la politique du *statu quo* du pouvoir en place ; ce qui renforce les rapports de l'Eglise avec ce pouvoir et rend sa participation politique de plus en plus mitigée.

L'action de l'Eglise Catholique en faveur de la démocratisation camerounaise est aussi entravée par le souci de conserver ses rapports avec le pouvoir politique en place depuis plus de 30 ans. Elle recèle par conséquent de nombreuses faiblesses et contradictions dont il convient ici de lever le voile sur quelques-unes.

---

<sup>468</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique...", p. 141.

<sup>469</sup> Voilà un discours catholique fondamentalement antidémocratique qui n'a pas beaucoup changé malgré les évolutions que l'Eglise a connu sur les questions de démocratie ; ou bien, s'il a un peu changé dans le discours officiel de l'Eglise, il reste tel quel dans les mentalités de la masse des fidèles supposés être des agents catholiques de la démocratisation.

Lorsque nous parlons de la faiblesse de la participation de l'Eglise au processus démocratique camerounais, cela concerne d'abord les autorités religieuses du Vatican. En effet, lors de leurs multiples visites au Cameroun qu'ont dit ou fait les papes pour changer la situation des camerounais ? Les souverains pontifes se sont plus préoccupés de leur bonne relation diplomatique avec le Cameroun, entre-elles élites, et loin des préoccupations d'un monde d'en bas sombrant de plus en plus. Prenons un exemple : Dans son discours d'au revoir à l'aéroport international Nsimalen, Benoît XVI s'était certes prononcé sur les questions de crises africaines lorsqu'il affirmait par exemple: " En réalité, qu'y a-t-il de plus dramatique, dans le contexte sociopolitique et économique actuel du continent africain, que le combat souvent sanglant entre groupes ethniques ou peuples frères"<sup>470</sup>.

Cependant pour ce qui concerne le régime politique camerounais proprement dit, le pape n'a rien dit. Il n'a non plus rien dit des émeutes de la faim qui ont opposé les masses de citoyens camerounais en février 2008, soit une année avant son arrivée. Il n'a rien dit de la modification de la constitution par le Président Paul Biya qui l'accueillait. Or on a vu les papes et surtout le pape Jean Paul II en guerre ouverte contre les gouvernances dans le monde et surtout la pratique de la démocratie. N'est-ce pas à ce pape que l'on attribue aujourd'hui la chute du Communisme ? Comment comprendre alors qu'au Cameroun il n'ait pas fait mention de la dictature du régime Biya, de la pratique de corruption et de détournement des deniers publics que les barons du pouvoir ont instauré au Cameroun ? Tout ceci nous amène à comprendre que, l'Eglise Catholique n'est pas résolue dans sa lutte pour la démocratie au Cameroun. Quoi qu'elle ait initié des actions pour accompagner le processus de démocratisation.

### **3-La CENC et l'Etat camerounais : Une collaboration harmonieuse dans le processus démocratique camerounais**

Les évêques réunis au sein de la CENC pour parler au nom de l'Eglise et en faveur de la démocratisation du Cameroun, ne l'ont pas toujours fait avec la détermination qu'ils ont fait attendre d'eux. Lorsque la masse des Camerounais gémissant sous le poids des structures de domination politique attendaient de ceux-ci une dénonciation sans réserve de cette oppression, ils n'ont pas toujours été satisfaits. Une telle lecture ne fait pas de notre recherche une originalité quelconque.

A la question de savoir si l'Eglise Catholique en général et celle du Cameroun en particulier est engagée de façon déterminée dans le combat démocratique, l'on a de la peine à

---

<sup>470</sup> Extrait du discours d'au revoir à l'aéroport international Nsimalen, Benoît XVI.

répondre de façon affirmative. Si l'on admet que l'Eglise Catholique accompagne le processus démocratique camerounais, il faudrait reconnaître aussitôt qu'elle le fait avec autant de faiblesse que le régime politique en place dont elle est d'ailleurs le collaborateur le plus proche de la société civile ; vu le soutien multiforme qu'il lui accorde, vu les relations des dirigeants avec les hommes d'Eglise et le partage de l'Eglise avec l'Etat de sa mission sociale<sup>471</sup>. Dans tous les cas, rien ne nous permet de soutenir au-delà les affirmations idéologiques de l'Eglise que la promotion de la démocratie est sa mission fondamentale et qu'elle y est dévouée de façon déterminée. Par contre, l'on peut affirmer avec aisance, moult preuves à l'appui, que la mission de l'Eglise est spirituelle, et qu'elle s'attelle plus à sauver les âmes qu'à instaurer sur la terre un règne de justice et de paix, qui selon la doctrine sociale est sa seconde mission<sup>472</sup>.

Or, l'instauration d'un tel régime des libertés et de la justice ne peut être faite qu'à travers un combat déterminé en ce sens. L'histoire politique du monde nous montre justement que là où il y a la démocratie, là a existée au préalable le combat démocratique, ce que nous nommons engagement politique ; que ce soit dans l'Europe des *lumières*, qui a vu naître les premiers régimes démocratiques ou dans les Amériques. Ce sens du combat démocratique fait défaut à l'Eglise qui prétend être déterminée pour l'instauration d'un règne de Justice et de Paix<sup>473</sup>.

De plus, la position de l'Eglise sur les principes démocratiques au Cameroun demeure paradoxal : réunis au sein de la CENC en 1993, les évêques affirmaient : "le souhait des évêques est que [...] les camerounais se disposent à accepter et à intérioriser le principe de l'alternance, surtout après l'avènement du multipartisme de fait au Cameroun"<sup>474</sup>. Comment comprendre que vingt ans plus tard ces évêques célèbrent avec le président son accession au pouvoir pour la 7<sup>e</sup> fois consécutive, alors qu'il a monopolisé le système politique depuis 30 ans? Comment comprendre le silence complice des évêques en 2007 où cette "voix des sans voix" n'a rien dit lorsque le Président candidat modifiait la constitution pour se représenter à nouveau?

La controverse qui a eu lieu au sein du clergé camerounais en 2011 mettait en exergue ces contradictions de la participation de l'Eglise à la démocratisation du Cameroun. Le P. Ludovic Lado s'interrogeait sur le rôle de la CENC : soutien à la dictature, ou promotion de la

---

<sup>471</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique"...p. 171.

<sup>472</sup> Mongo Behon, *L'Eglise catholique et les conditions de détentions dans les prisons du Cameroun*, Douala, Ed Veritas, 2016, p. 15.

<sup>473</sup> Ibid., p.18.

<sup>474</sup> Extrait du discours des évêques réunis au sein de la CENC en 1993.



démocratie<sup>475</sup> ? Les évêques venaient de célébrer la victoire triomphale d'un candidat dit démocrate qui accédait au pouvoir pour la septième fois consécutive. C'est cette proximité de la CENC avec le pouvoir qui rend sa participation mitigée dans le processus démocratique<sup>476</sup>.

Compte tenu de cette tergiversation des positions de l'Eglise sur l'évolution de la démocratisation du Cameroun, concluons que l'Eglise manque de détermination à contribuer à l'avènement de la démocratie véritable au Cameroun ; car elle est Plus préoccupée à sauvegarder ses rapports avec le pouvoir et ses détenteurs, questions de préserver ses intérêts garantis par ces détenteurs de la "mangeoire " nationale.

Les contextes politique et socioéconomique dans lesquels émergent les organisations catholiques sont déterminants pour leur action. En effet, celles-ci ne sont pas imperméables aux poids des structures de dominations politiques ni des structures de pauvreté qui constituent sans aucun doute un véritable frein à leurs actions. Comme disait Bourdieu, ces structures sociales travaillent les mentalités des acteurs catholiques et conditionnent la faiblesse de leur action en vue de la démocratisation. Le pape Jean Paul II avait déjà perçu le poids de ces structures lorsqu'il parlait des structures de péché qui entravent le salut des fidèles<sup>477</sup>.

Ces acteurs ne peuvent pas s'exprimer librement par peur de dire ce qui dérange et par conséquent, de dégrader les relations harmonieuses que l'Eglise entretient avec l'Etat, et qui lui sont si chères et bénéfiques. Nos entretiens avec eux nous ont permis de déceler qu'ils se situent dans la même logique de la prudence que priorise tant l'Eglise dans ses prises de position sur les questions sociopolitiques de notre société.

En conséquence, l'action de ces organisations est si faible qu'elle est même à peine visible, même dans l'Eglise. Cette analyse illustre fort bien cette réalité : un très faible pourcentage des chrétiens, indépendamment de leur degré d'attachement à l'Eglise, connaissent Justice et paix par exemple. Mais cette réalité est plus patente dans nos diocèses, ville de la débrouillardise et de la lutte pour la survie.

---

<sup>475</sup> L. Lado, prêtre jésuite exilé à Abidjan, il adresse des lettres ouvertes au Président camerounais, quand il n'incendiait pas le clergé catholique qu'il accuse d'être coupable en 2011, d'avoir organisé une messe pour bénir le Président Paul Biya après sa réélection, il adresse des critiques au gouvernement en parlant de son opacité.

<sup>476</sup> J. Atanga, *Nos évêques nous parlent*, Bamenda, Ed Veritas, 2011, p.2.

<sup>477</sup> A l'analyse, Sa Sainteté Jean Paul II est généralement considérée comme l'un des meneurs politiques les plus influents du XXe siècle. Plus encore il était présenté comme le modèle de la nouvelle évangélisation portée par l'ensemble de sa vision pastorale et incarnée jusque dans sa sainteté de vie. Cette analyse de l'homme a démontré que Jean Paul II dans cette structure du péché appelle les responsables politiques à leur responsabilité devant Dieu et devant l'histoire. A cette proposition, il demandait de placer l'homme au centre de tout développement en demandant aux chrétiens de ne jamais succomber aux principes matérialistes.

Les limites de Justice et Paix se traduisent aussi par le retard de publication de leur rapport d'observation électoral. En effet, le rapport de Justice et Paix a souvent assez trainé avant publication. Parfois, il ne surgit que lorsque le débat post électoral s'est apaisé. Il est à noter d'ailleurs que le rapport d'observation des présidentielles de 2011 n'est jusqu'aujourd'hui pas publié. Retard qui terni considérablement l'action de ce dernier sur la scène électorale. Comme l'atteste Jules Fongang, Vice-président de l'UFP : "les rapports des élections de Justice et Paix étaient très attendus par les camerounais, aujourd'hui, les gens ne s'y intéressent plus assez, " Justice et paix" ne dit plus rien à personne. Il a perdu son blason"<sup>478</sup>.

Un tel retard est à expliquer par le fait que " Justice et Paix " n'est pas une structure autonome, mais totalement subordonnée de la CENC, sous la tutelle de qui il travaille. Par conséquent toutes ses activités sont conditionnées par celles-ci, et donc la publication de ses rapports d'observation électorale aussi ; laquelle constitue l'apogée de l'action de Justice et Paix dans le processus démocratique. Une fois les rapports collectés des 25 CDJP du Cameroun, le SNJP en fait une synthèse qu'elle remet à la CENC. C'est alors que celle-ci, en fonction de ses stratégies dans le champ démocratique le publie à des échéances qui lui conviennent<sup>479</sup>.

#### **IV-LA PASTORALE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET SON APPORT DANS UNE ZONE ECCLESIALE : LE CAS DE LA ZONE PASTORALE D'EVODOULA**

Toutes les sociétés missionnaires en Afrique ont travaillé avec des méthodes semblables, cherchant à promouvoir un développement social en même temps que religieux, en alliant à la prédication de l'évangile une œuvre d'éducation pour la formation d'une élite instruite, c'est dans cette perspective que la zone ecclésiastique d'Evodoula va connaître la naissance d'autres paroisses en un temps rapide<sup>480</sup>. Qu'en est-il donc de la Mission Catholique d'Evodoula et son action holistique vis-à-vis de la population de cet arrondissement ?

---

<sup>478</sup> Ndongmo Nanfack, "l'Eglise catholique et le processus démocratique"...p. 178.

<sup>479</sup> Telle est la réalité qui a amené cette interview membre de Justice et Paix d'affirmer : "*Les évêques prennent toujours les rapports et s'assoient dessus, pour les publier quand ils veulent*".

Ce schéma traduisant la hiérarchisation de l'action catholique pour la démocratisation permet de comprendre cette dépendance de Justice et Paix vis-à-vis de la CENC.

<sup>480</sup> J. Keller, *Missions d'A.O.F : extrait du monde non chrétien, société des missions évangéliques*, Paris, Karthala, 1951, p. 2.

Carte 3: Zone ecclésiastique d'Evodoula



Source : Réalisée par Layou, cartographe, à partir des données compliées su le terrain.

Selon la doctrine sociale de l'Eglise pronné par les différents pontifes, l'Eglise au Cameroun est structurée de la plus petite échelle à la grande. C'est dans cette perspective qu'on aura la province ecclésiastique de Yaoundé. A ce sujet, Mgr Bayemi déclare :

Cette division à l'intérieur de la province ecclésiastique permet à l'archevêque métropolitain de mieux asseoir sa politique en fonction des besoins des chrétiens et des orientations spécifiques à chaque ère géographique, c'est ainsi donc la raison pour laquelle le diocèse d'Obala est constitué à l'intérieur par les zones ecclésiastiques, à l'exemple de la zone ecclésiastique d'Evodoula regroupant plusieurs paroisses créées après la mission catholique d'Evodoula et d'autres anciennes vu la proximité culturelle<sup>481</sup>.

## 1- Les difficultés dans sa quête d'amélioration des conditions des populations et la première pierre de la Mission à Evodoula et dans l'accompagnement de l'œuvre Missionnaire

<sup>481</sup> S. Bayemi, plus de 50 ans, entretien du 17 juillet 2019 à Obala.

L'abbé Joseph Gérard Ndzinga revenant du pèlerinage de 1954<sup>482</sup>, reçoit l'ordre de son ordinaire d'aller fonder la mission d'Evodoula. Elle se trouve entre Tala et Mva'a, au-delà de la rivière Ngobo qui en saison de pluie empêche les gens d'aller à la messe des deux côtés. L'abbé devait d'abord résider à Tala et faire des tournées pour chercher un bel emplacement.

Mgr Graffin vint voir les lieux désignés par la population le 27 Décembre 1954<sup>483</sup>. Lui-même désigna un autre endroit avec l'accord du chef de groupement Jean Abbé d'obédience protestante, il promit de revenir le plus tôt. Ce que nous relève Messanga Marcelin présent au moment de cette visite de travail<sup>484</sup>, il eut un entretien avec la population par rapport à l'implantation de la Mission Catholique à Evodoula. Dans ses propos, il demande "*ndiminayi*" : *que voulez-vous ?* Et la population répond "*biayi missoan*" comme transcription : rétorquent-ils, nous voulons la Mission. Mgr réplique à nouveau "*missoan ane mam meba metolok amo é nfeuk*<sup>485</sup>" : *l'Eglise renferme deux conditions les oedèmes sur les pommes de mains qui traduisent les services à rendre à l'Eglise et la poche car les chrétiens doivent s'occuper de leurs prêtres mais aussi contribuer à la survie de l'Eglise par des dons en matière de finances.* La population débroussailla l'endroit et en Janvier 1955<sup>486</sup> Mgr Graffin revint voir les lieux. Mgr trouva les lieux convenables pour les constructions et décida d'y bâtir la mission. Il instruisa l'ordre à l'abbé Joseph de ne rien construire, mais de préparer des matériaux nécessaires. Ce dernier devait toujours rester à Tala et faire ses tournées habituelles, au mois de mai 1955, l'Abbé Joseph reçoit comme deuxième prêtre, l'Abbé Albert Okala, frère de Mgr Etoga. L'Abbé Okala lui-même aussi doit rester encore à Tala comme son supérieur en attendant qu'ils construisent à Evodoula.

L'architecte Srobell ayant fait les plans de la mission, l'abbé Joseph commence la construction de la cuisine définitive. C'est dans cette cuisine que les abbés d'Evodoula habiteront d'abord avant de construire le presbytère lui-même. L'abbé Joseph commença les fondations de la cuisine en septembre 1955. Le 24 du même mois a lieu la tenue de palabre du terrain où doit s'installer la mission. Il se trouve qu'une partie du terrain accordée à la mission par la population, était déjà donnée à l'administration.

---

<sup>482</sup> AMCE, journal de la Mission catholique d'Evodoula, 1956-1959, p.2.

<sup>483</sup> Ibid.,p.3.

<sup>484</sup> Messanga Marcelin, 86 ans, entretien du 1<sup>er</sup> octobre 2017 à Minwoho-sud par Evodoula.

<sup>485</sup> L'Eglise se résume sur deux éléments sans lesquelles elle ne peut pas être construite : le travail manuel et l'argent. Telle était la maxime donnée par Mgr René Graffin aux populations d'Evodoula afin de mettre sur pieds une Eglise locale.

<sup>486</sup> Journal de la Mission catholique d'Evodoula, rédigé par l'Abbé Joseph Ndzinga, 1956-1959, p.2.

Le gouvernement s'opposa vivement mais la gentillesse du Haut-commissaire Roland Pré aplanit les difficultés. C'est aux noces d'or du Rev. Père Brangers le 28 octobre que tout s'arrangea en faveur de la mission, en présence du Haut-commissaire, de Mgr Graffin, du chef de Groupement Jean Abbé et de l'abbé Joseph. Ce n'est qu'en novembre 1955 que les travaux reprirent<sup>487</sup>.

Pour surveiller les travaux, l'Abbé Joseph reste d'une façon définitive à Evodoula où doit se construire la mission, dans une case d'un indigène au nom de Joachin<sup>488</sup>. Après le sacre de Mgr Etoga frère de l'Abbé Albert Okala, ce dernier est venu rejoindre l'Abbé Joseph vers le milieu de décembre pour fêter Noël. Depuis lors les deux y résident.

Pour la rentrée d'octobre 1955 l'Abbé Joseph avait construit des salles de classe en matériaux du pays. Il y'a plus de cinq cent enfants qui reçoivent l'instruction. L'ensemble semble prendre une bonne allure. Tout indique que la mission ne fait que prendre corps. Tout le mois de Janvier, les deux Abbés Joseph Ndzinga et Albert Okala font des tournées. Le "*Ntoalo*"<sup>489</sup> ne rentre pas. L'argent manque dans le pays. Après les élections du 02 janvier 1956, on espérait voir augmenter le prix du cacao car du moins c'était la promesse du député Mbida afin d'avoir l'électorat à l'élection de Janvier 1956 au profit de son Parti: Parti des Démocrates Camerounais (PDC)<sup>490</sup>, rien ne fut et la disette d'argent s'accrut davantage.

En février, il devient difficile de trouver de l'argent. Malgré des tournées, rien ne rentre. Monseigneur Graffin effectue une visite le 23 du même mois pour s'assurer de l'avancée des travaux. Puisque l'argent n'entre pas dit-il: "Nous pouvons arrêter les travaux. Mais puisque nous manquons de chapelle, malgré tout on va faire tout notre possible pour l'édifier". Apollinaire Bindzi<sup>491</sup> fit la charpente à Yaoundé. Lui-même viendra la monter. Nous espérons avoir une chapelle en Pâques. En mars 1956, La charpente arrive de Yaoundé envoyée par Apollinaire Bindzi. "*On aura bientôt une chapelle*". Ce sont là les propos de Mgr Graffin, à la réunion des catéchistes et des chefs de chantiers. Nous ne pouvons pas évoluer sans toutefois expliquer que les catéchistes avaient donc un rôle important à jouer au sein de l'église.

---

<sup>487</sup> AMCE, journal de la Mission catholique d'Evodoula, 1956-1959, p.3.

<sup>488</sup> M. Messanga, 86 ans, entretien du 1<sup>er</sup> octobre 2017 à Minwoho-sud-Evodoula.

<sup>489</sup> C'est une quête qu'on pratique dans les églises permettant aux fidèles de contribuer aux travaux de constructions d'une Mission et à la réalisation des projets fixes pour améliorer la qualité d'une Mission Catholique par des infrastructures.

<sup>490</sup> AMCE, journal de la Mission catholique d'Evodoula, 1956-1959, p.6.

<sup>491</sup> Cf. Archive de la mission catholique d'Evodoula, Apollinaire Binzdi fut un Menuisier charpentier spécialiste dans la construction des Eglises.

De par leurs prouesses on peut dire qu'ils étaient le socle ou mieux encore les personnes ressources par lesquelles se reposaient le succès de l'implantation et de l'extension du catholicisme dans le vicariat de Yaoundé<sup>492</sup>. Monseigneur insistait pour plus de sérieux au travail. Il leur apprenait désormais à invoquer la Patronne Reine du monde dans tous leurs exercices spirituels<sup>493</sup>.

Après ces réunions d'exhortations, les deux premières fermes sont posées à la joie de tout le monde malgré la grande pluie qui s'était abattue ce jour. Le soir, l'abbé Joseph saisit l'occasion pour effectuer une visite de motivation dans quelques cases d'Evodoula. Après une tournée pastorale, l'abbé Ndzinga revenait de Yaoundé chargé de deux tonnes de ciment, ce ciment va servir à la fabrication des parpaings.

A la réunion des catéchistes et des chefs, de chrétiens, L'abbé Albert effectua une tournée de proximité pour pouvoir toucher du doigt les faiblesses des chrétiens dans l'engagement de la construction de la mission. Mais la construction de la mission allait évoluer avec différents prêtres qui vont se succéder. Le 27 Septembre 1957, le Docteur Louis Paul Aujoulat effectua une visite à la Mission Catholique d'Evodoula pour projeter les bases d'une unité sanitaire catholique. Le mois suivant la mission catholique va s'acheter son premier Pick-up à Efofok à 250.000f<sup>494</sup> pour faciliter les déplacements dans les Villages. En 1966, la mission catholique d'Evodoula est cédée aux CICM<sup>495</sup> par les pères spiritains<sup>496</sup>.

Le 19 septembre 1969, la mission catholique d'Evodoula va connaître un tournant majeur avec l'arrivée de Roger Pirenne qui devient curé de la paroisse en 1971 jusqu'en 1981. Il va construire quelques paroisses dans les différents postes centraux, Voa II, Nkod-Assa, Nkolofem, Nkolekotsin Et Etok<sup>497</sup>, suite non seulement par la demande des chrétiens mais aussi la croissance démographique<sup>498</sup>. C'est lui qui acheva les travaux de construction de l'Eglise d'Evodoula et de son presbytère, inauguré en 1970 et un château

---

<sup>492</sup> Habit Dieu ne Dort, B., "La carrière et l'œuvre de Mgr René Graffin au Cameroun (1931-1961)", Mémoire de Maîtrise, UYI, 1998, p.47.

<sup>493</sup> S. S. J. Paul II, *L'église en Afrique et sa mission Evangélisante vers l'an 2000*. Exhortation Apostolique *Ecclésia in Africa*, Paris. Ed. Tequi, p. 109.

<sup>494</sup> AMC, journal de la mission Catholique de Novembre 1957.

<sup>495</sup> Congrégation du cœur immaculée de Marie prônant l'une des méthodes c'est le témoignage de l'amour pour autrui. Selon Mgr Roger Pirenne si on aime et qu'on aime aussi les autres c'est parce que nous croyons que Dieu est amour.

<sup>496</sup> R. Pirenne, *50 ans pour réunir les hommes dans la fraternité du royaume du christ*, Centro Théophile Verbist, 2005, p.51.

<sup>497</sup> Ibid. p. 52.

<sup>498</sup> Cf. Annexe 11, Rapport annuel destiné au bureau central de statistique de Rome, p.135.

d'eau pour alimenter les différents bâtiments de la mission. Dans la même lancée la construction d'un foyer des étudiants était terminée sous l'impulsion de Mgr Jean Zoa.

**Tableau 13: Les prêtres en poste à la MCE de 1954 à 2013**

No d'ordre	Années	Noms et Prénoms	Nationalité
01	1954	Ndzinga Joseph	Camerounais
02	1956	Ndzinga Joseph et Albert Okala	Camerounais
03	1959	Ndzinga Joseph et Paul Amougou	Camerounais
04	1959	Jean Didae tabi	Camerounais
05	1959	Jean Endugou	Camerounais
06	1960	Albert Okala	Camerounais
07	1960	Henri Evené	Camerounais
08	1962	Joseph Nama	Camerounais
09	1962	Albert Mbatshogo	Camerounais
10	1963	Charles Faisandier	Français
11	1966	Philippe clerc	Français
12	1966	Jean Kamanda	Congolais
13	1971	Roger Pirenne	Belge
14	1981	Bernard Parmentier	Italien
15	1984	Grégoire Enyegue	Camerounais
16	1990	Abega	Camerounais
17	2000	Ngah Joseph et Pantaléon	Camerounais
18	2010 à 2013	Avodo Simon Pierre	Camerounais

Source: Registre de passation de service des prêtres de la mission catholique d'Evodoula.

Ce tableau nous permet de comprendre les fluctuations dans le personnel des serviteurs de Dieu qui ont eu une responsabilité dans le processus de construction de la Mission Catholique d'Evodoula. Passer des mains des prêtres indigènes pour les prêtres étrangers dans sa face d'évolution et de mise sur pieds de toutes les structures qu'elle

regorge ce jour, cette église sera confiée à la Congrégation du Diocèse d'Obala en 1987<sup>499</sup>, ce qui va freiner son envol.

En 1966, la mission catholique d'Evodoula est cédée aux CICM par les pères Spiritains. En 1971, Mgr Jean Zoa consacrait la nouvelle église sous le patronyme de Marie Reine de l'Univers. Lors des cérémonies de consécration assisteront bon nombre d'invités parmi lesquels, le corps diplomatique à l'exemple de S. E. Crispin Kasasa<sup>500</sup>, Guillaume Nseke<sup>501</sup> et bien d'autres<sup>502</sup>. Et l'augmentation de nouvelles salles de classes pour accroître les effectifs dans le parcours scolaires<sup>503</sup>, élargirent le rayonnement de cette mission.

**Photo 13: Paroisse Marie-Reine d'Evodoula consacrée le 25/01/ 1971 par Mgr Jean Zoa**



**Source : Cliché réalisé par Emmanuel Many le 29 septembre 2016**

Cette photo démontre les concrétisations que les hommes de Dieu de la mission catholique d'Evodoula réalisée par les prêtres étrangers qui avaient commencé l'œuvre de bâtisseur. En outre, ils ont tout mis sur pied pour améliorer les conditions de vie ce qui se traduit

<sup>499</sup> La fondation du diocèse d'Obala est née de la division de l'archidiocèse de Yaoundé, en pleine explosion démographique. Mgr Jean Zoa, alors Archevêque de Yaoundé, justifie la création de ce diocèse dont il a conçu le projet en 1985 par trois raisons : démographie en pleine augmentation, urgence d'une pastorale de proximité, urgence de mettre en place les meilleures conditions d'accueil ecclésial dans tout le pays.

<sup>500</sup> Ambassadeur de la République Démocratique du Congo à Yaoundé en 1971.

<sup>501</sup> Inspecteur Fédéral d'administration du Centre Sud en 1971.

<sup>502</sup> Cf. Annexe 12, Rapport des invitations aux diplomates et membres du gouvernement du Cameroun pour la consécration et l'inauguration de la mission catholique Marie Reine de l'Univers par Mgr Jean Zoa en 1971.

<sup>503</sup> R. Pirene, *50 ans pour réunir les hommes dans la fraternité du royaume du christ*, p.52.



par ce château d'eau et cela va en droite ligne avec les axes pastoraux de la province ecclésiastique prônée par Mgr Jean Zoa archevêque de Yaoundé, mais également celle prônée par le diocèse qui était sous la responsabilité de Mg Owono Mimboé<sup>504</sup>.

**Photo 14: Château d'eau construit par les missionnaires Catholiques**



**Source : Cliché réalisé par Emmanuel Many le 29 septembre 2016**

Ce château d'eau permettait aux prêtres de ravitailler les populations environnantes, le problème d'eau potable se posait ce qui permettait de lutter contre les maladies cette action caritative allait en droite ligne avec la doctrine sociale de *Rerum novarum* et l'amour du prochain. Il est à déplorer que cette source de ravitaillement en eau potable n'est plus fonctionnelle, et sert juste désormais pour la campanile qui permet de faire appel aux fidèles<sup>505</sup>. Elles se caractérisent essentiellement par l'enclavement tant interne qu'externe. Sur le plan intérieur, les difficultés dues à la géographie et la taille de l'arrondissement d'Evodoula et surtout à l'insuffisance d'infrastructures routières font que les liaisons entre les différents villages soient très difficiles<sup>506</sup>. Certaines paroisses comme Evodoula et Mva'a restent coupées du pays pendant la saison pluvieuse. Cette situation pose de sérieux problèmes de la circulation

<sup>504</sup> Selon l'Abbé Gaston Etoundi Nga dans un entretien du 8 juin 2020 à Mbandjock, les lettres pastorales sont des circulaires que chaque évêque met en place pour une conduite des activités dans ses paroisses pour atteindre les objectifs tels que l'approfondissement de la foi authentique, l'investissement, l'entretien des infrastructures et les bâtiments, en bâtissant une église famille témoin de sa foi, ouverte et attentive aux besoins de l'Eglise universelle, en travaillant pour l'autonomie financière à travers la création des sources de revenus et œuvrant pour le développement intégral de l'homme.

<sup>505</sup> S. P. Avodo, 45 ans environ, entretien du 28 septembre 2016 à Evodoula.

<sup>506</sup> R. Masseyeff, A. Cambon, B. Bergeret, *le Groupement d'Evodoula, Etude Alimentaire*, Paris, ORSTOM, 1958, p.7.

des biens et des personnes. De ce fait, l'enclavement externe pèse lourdement sur les coûts des transports et renchérit les prix des produits d'importation et d'exportation<sup>507</sup>.

Un autre problème naturel non négligeable est lié à la colonisation: la répartition des paroisses s'est faite sans tenir compte des réalités humaines.

L'économie des populations d'Evodoula souffre de contraintes d'ordre structurel. L'agriculture qui occupe 80% de la population constitue de ce fait sa principale source de revenus, mais sa productibilité faible est tributaire des aléas du sol qui est déjà suffisamment exploité. Les techniques culturales sont pour la plupart traditionnelles et les équipements archaïques<sup>508</sup> ou inexistantes. Près de 70% de la population est analphabète et moins de 30% a accès à l'eau potable, à l'électricité et aux soins médicaux dans les années 1960.

Cette mission depuis 59 ans, s'attèle à la formation et à l'éducation des jeunes pour que demain ils puissent construire un monde où chacun et chacune se sentiront comme des enfants d'un même Père. C'est dans ce contexte que sont organisés des pèlerinages sur le Mont Olobo à 6 Kilomètres d'Evodoula<sup>509</sup>. L'Église s'efforce de contribuer à réduire la pauvreté à travers ses engagements dans le développement et ses actes en matière d'éducation et de santé. Comme la plupart des autres églises d'Afrique, celle d'Evodoula et d'autres institutions Catholiques en général compte beaucoup sur l'aide de l'étranger en matière de ressources humaines et de moyens financiers. Tel est le cas de la mission catholique d'Evodoula qui va bénéficier de l'aide humaine et financière de la CICM suite à l'appel de Mgr Jean Zoa en 1966<sup>510</sup>. Trois Congolais pour la propagation de la foi sont mis à sa disposition les pères Octave Mambanzo, Gérard Amya et Jean Kamanda<sup>511</sup>. L'Église Catholique a comme particularité le regroupement des chrétiens en communautés ecclésiales de bases favorisant par ce fait, l'éclosion de la vie associative<sup>512</sup>. Dans le souci d'aider les fidèles à s'instruire et à lutter contre la pauvreté, l'Église Catholique d'Evodoula a créé beaucoup d'infrastructures scolaires et de développement à

---

<sup>507</sup> Ibid.

<sup>508</sup> Ibid., p.9.

<sup>509</sup> Cf. Annexe 13, Rapport de la célébration de l'année Sainte au Mont Olobo par Okola, le but étant d'approfondir la foi chrétienne.

<sup>510</sup> Selon Tsala Ngono, 68 ans, dans un entretien du 27 septembre 2018 à Nkolzibi, sur la mise en place des applications du Concile Vatican II. Mgr Jean Zoa fut un artisan dans l'évolution et l'amélioration des infrastructures de la mission catholique d'Evodoula. Pour la population de cet arrondissement, ce dernier reste gravé à jamais car il fut un promoteur de développement et de construction de la paix mais surtout de l'amour envers son semblable pendant tout son magistère.

<sup>511</sup> R. Pirene, *50 ans pour réunir les hommes dans la fraternité du royaume du christ*, Centro Theophilie verbist, 2005, p.51.

<sup>512</sup> Ibid.

Evodoula et à Voua II. Elle s'est caractérisée dans la construction des salles de classe maternelle, primaire, des logements des enseignants.

## **2-L'Ecole : milieu d'épanouissement et de formation des ouailles.**

Sans nous étendre sur les différents concepts de ce mot, nous allons nous contenter de cerner une partie de notre étude sur le développement physique, spirituel et moral des populations. Pour ce faire, les missionnaires organisaient des séances récréatives pendant les jours de repos. Ainsi, l'on discutait des problèmes des jeunes à travers des conférences et débats dans l'enceinte des établissements. La distribution de petits cadeaux favorisait la présence massive des populations.

Les aires de sport, qu'on trouvait dans chaque école, occupait sainement la jeunesse et cette action était complétée par des cours de catéchèses en vue de la formation morale des citoyens. Ainsi, des championnats interclasses étaient organisés. En guise d'émulation, on remettait des trophées aux vainqueurs tout en exhortant les perdants à plus d'efforts. A l'exemple l'école Saint Barthelemy de Mva'a qui dispose de ces espaces depuis 1930, permettait l'éclatement et l'épanouissement des fils et filles Eton qui y fréquentaient<sup>513</sup>. C'est dans cette lancée que les fondateurs de l'école catholique Marie Reine de l'Univers d'Evodoula vont continuer.

**Photo 15: Façade principale de l'école catholique Marie Reine d'Evodoula construite en 1977 en matériaux définitif œuvre de Mgr Roger Pirene**

---

<sup>513</sup> R.C. Zambo, " Le pays Eton du Sud-Cameroun Traditions et Mutations XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles", Mémoire de Maitrise en Histoire, UY I, 2004-2005, p.92.



**Source: Cliché réalisé par Many Emmanuel, le 28 septembre 2016**

Dans le système éducatif, les écoles catholiques ont vu le jour dans les différents diocèses du pays. Les parents font déjà un effort mais à l'avenir, ils doivent fournir un effort plus grand. La condition première était de réussir le test d'entrée. Même si aujourd'hui les parents d'élèves cotisent, cet apport est modeste face aux besoins de l'école.

Pour le moment l'aide de l'extérieur est vraiment nécessaire. L'école vit avec les contributions des diocèses et de diverses institutions allogènes. En Juin 1977, une profonde crise secoua les institutions d'éducation de l'Eglise Catholique sur l'ensemble du territoire national. Elle se manifesta essentiellement par :

La menace de fermeture des écoles par l'Eglise qui ne pouvait plus continuer à supporter les charges. Dès lors, des pourparlers furent engagés avec le Gouvernement sur l'initiative du Conseil Episcopal. Et 13 ans plus tard, le 27 janvier 1990, l'Etat et l'Eglise décidèrent de signer un statut particulier qui régit désormais les institutions catholiques d'éducation"<sup>514</sup>. Les quelques écoles qui sont restées en activité ont pour objectif la formation des jeunes aspirant à la vie religieuse.

---

<sup>514</sup> On assiste à une division profonde au milieu des catholiques ainsi on aura les catholiques orthodoxes, romaines, etc.

Tout en gardant leur identité chrétienne, les écoles Catholiques sont ouvertes à tous les citoyens aux mêmes conditions que les catholiques. Dans ces écoles en plus des formations intellectuelles et humaines, une formation spirituelle est donnée sous forme de culture religieuse.

### 3-Les problèmes actuels et l'éducation

Comme dans le cas de l'enseignement public, l'enseignement catholique rencontre aussi d'énormes difficultés dans la région d'Evodoula:

Le phénomène de baisse de niveau se fait sentir aussi ; même si des efforts sont faits pour améliorer les conditions de vie et travail des enseignants. Dans les diocèses, la mission assure à chaque maître une gratification mensuelle de 500frs en brousse et 1000 francs en ville<sup>515</sup> ;

Les enseignants sont reversés à la fonction publique puisqu'il fallait assurer la régularité des salaires des maîtres dans les années 1965-1966, ce qui était obligatoire dans les écoles Catholiques suite à une exigence du gouvernement Camerounais. La grève des enseignants qui réclament un statut, des conventions collectives et un salaire plus équitables dans les Ecoles Catholiques<sup>516</sup> ; les aides se font de plus en plus rares.

L'éducation a été au centre des préoccupations des missionnaires. Nous pouvons dire sans risque de nous tromper que partout où l'école s'installe la mission suit. En effet, les missionnaires restent convaincus là-dessus que " c'est par l'école que la présence de l'Eglise catholique s'est affirmée"<sup>517</sup>.

Plus il y avait des garçons à sortir des écoles, plus il y avait des filles à rentrer chez les sœurs. Le souci de tout missionnaire était d'éduquer et de christianiser. C'est dire en clair qu'on ne conçoit pas une mission sans école. Tout comme on ne conçoit pas une école sans penser à une mission future. Joseph Bouchaud ne disait-il pas que "l'ignorance est une misère, et cette misère se guérit par l'école". Selon Jean Marc Ela:

L'école est le champ de bataille où l'on fait surgir une élite en rupture avec le paganisme africain. C'est un pari sur l'avenir. Puisqu'il n'y a rien à faire avec les vieux, il faut déplacer le terrain de la lutte et investir sur les jeunes. Mais il n'y a pas, en Afrique, les missions sans écoles. Et les missions créeront de manière identique d'autres structures<sup>518</sup>.

A l'origine, l'école catholique s'installa d'abord à Nkol-zibi en 1951 et sous l'autorisation d'ouverture n°8316 du 15/01/51 avec comme premier directeur Jean Nkoula. Jacob Ebode et

<sup>515</sup> Betene, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, p. 68.

<sup>516</sup> Ibid., p.70.

<sup>517</sup> Ngongo, *Histoire des forces religieuses*, p.40.

<sup>518</sup> J. M. Ela, *Le cri de l'homme africain*, Paris, L'Harmattan, 1980, p. 30.

Mbassi Valère furent parmi les premiers enseignants permanents de cette école. Cette dernière avait été autorisée suite à la distance entre les populations d'Evodoula et Mva'a.<sup>519</sup> L'école n'était pas à cycle complet, car elle se limitait au niveau du cours élémentaire 1. Par la suite, les élèves étaient appelés à continuer à Mva'a. Les premiers élèves de l'école furent Ngalus Zogo et Gérard Onana<sup>520</sup>. L'école va fonctionner dans le village Nkol-Nzibi jusqu'en 1954.<sup>521</sup> En effet, la création des écoles Catholiques à Evodoula et Voa II est l'initiative de l'abbé Joseph Ndzinga et de son équipe. Il fut le premier directeur de cette école. Jusqu'en 1959, les écoles étaient gérées par un collège des missionnaires<sup>522</sup>. Le dernier directeur de l'école primaire catholique fut le prêtre Jean Didae Tabi qui finit sa mission le 25 novembre 1959<sup>523</sup>.

**Tableau 14: Récapitulatif des directeurs laïcs de l'école primaire Marie Reine d'Evodoula.**

N°. D'ORDRE	NOMS ET PRENOMS	GRADE	ANNEE
01	Zogo Bonaventure	IAEG	1959-1966
02	Etoa Nkoa Benoit	IAEG	1966-1969
03	Ndzana Antoine	MEG	1969-1970
04	Awono Vincent	IEG	1970-1979
05	Emini Atangana	IEG	1979-1980
06	Essimi Augustin	IAEG	1980-1985
07	Bidzang Pascal	IEG	1985-1988
08	Minkodo Elouna	IAEG	1988-1989
09	Menye André	IAA	1989-1991
10	Ombede Georges	IAA	1991-1992

<sup>519</sup> A. Mfeg Nkolo, 80 ans, entretien du 27 septembre 2018 à Nkol-zibi-Okola.

<sup>520</sup> A. Onana, 82 ans, planteur, entretien du 27 septembre 2018 à Nkol-zibi-Okola.

<sup>521</sup> On assiste en 1954 à une délocalisation de l'école de Nkol-zibi pour Evodoula pour des raisons de la présence effective missionnaire et également à cause de la forte concentration des populations. Le niveau de développement du groupement d'Evodoula et la pression des autorités traditionnelles furent un facteur dans la délocalisation de l'école pour le site actuel en accord avec monseigneur René Graffin.

<sup>522</sup> Cf. archives de la Mission Catholique d'Evodoula, registre de la paroisse, 1959, p. 21.

<sup>523</sup> A. Eloundou, 80 ans, entretien du 2 octobre 2018 à Minwoho par Evodoula.

11	Bilogue Mvogo	IAEG	1992-1993
12	Mdo Jean Louis	IC	1993-1995
13	Onguene Raphael	IC	1995-1998
14	Beyina Fidelia	IAEG	1998-2002
15	Koh Onana Pascal	IC	2002-2003
16	Ngah Marie Laurentine	IAEG	2003-2005
17	Beyina Fidelia	IAEG	Depuis 2005

Source: Archives de la Mission Catholique d'Evodoula, registres de la paroisse, 1954 à 2013.

Ce tableau nous permet de comprendre les différentes mutations qu'il y a eu dans les écoles catholiques avec l'arrivée des dirigeants laïcs. Ce changement sera peut-être l'épine dorsale qui va entraîner des crises dans les écoles Catholiques puisque le transfert n'avait pas été préparé<sup>524</sup>. Depuis 1959, l'école catholique d'Evodoula a connu 17 directeurs laïcs en 53 ans<sup>525</sup> qui œuvrent à la formation holistique de l'homme.

**Photo 16: Victor Onomo, enseignant retraité de l'école catholique d'Evodoula.**

<sup>524</sup> P. Betene., *l'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Bologna, aprile 1992, p.68.

<sup>525</sup> Cf. archives de la mission catholique d'Evodoula, registre de la paroisse, 1959, p.33.



Source: Cliché réalisé par Emmanuel Many le 24 Septembre 2017.

Victor Onomo ancien maître de la mission catholique d'Evodoula a passé plus de 36 ans dans cette école Recruté en 1958, cette institution fut son unique employeur jusqu'à sa mise en retraite en 1996<sup>526</sup>.

Les établissements scolaires qui hier encore étaient faits en pailles et en bois sont reconstruits en matériaux définitifs, en tôles ou en tuiles. Il existe de ce fait des écoles maternelles, des écoles primaires pour filles et garçons qui sont l'œuvre de Mgr Roger Pirenne et des frères Congolais qui auront pour préoccupation majeure l'amélioration des structures<sup>527</sup>.

Toutes les écoles privées catholiques de l'arrondissement d'Evodoula avaient déjà reçu leur autorisation d'ouverture ainsi que les numéros s'y affaissant cités ci-dessus. Ceci ne voudrait pas dire que bien avant ces autorisations, il n'y avait pas d'écoles. Dans nos investigations, il nous a été impossible d'obtenir des statistiques de l'action des missionnaires catholiques concernant ce domaine. Mais nous avons pu obtenir les données chiffrées des dernières années. Ces références statistiques nous permettent d'avoir une idée exacte sur l'évolution de ces structures par rapports aux effectifs et aux résultats scolaires. La première femme certifiée sera Madeleine Ngonon en 1957<sup>528</sup>, pendant qu'une année avant, le résultat au CEPE s'était avéré nul.

<sup>526</sup> V. Onomo, 83 ans, entretien du 24 septembre 2016 au Village Pobo-Evodoula.

<sup>527</sup> Idem.

<sup>528</sup> AMC, journal de la Mission Catholique 1957, p.3.



**Tableau 15: Evolution des effectifs dans les classes du CMII concourant au CEPE.**

Années	Nombres de garçons	Nombres de filles	Total des effectifs	Taux de Réussite
1956	43	23	66	0/0 donc Néant
1957	14	3	17	16/17 soit 3/3 filles. TG: 94,11 <sup>0</sup> /0
1958	23	3	26	21/26 soit 1/3 fille. TG:80,76 <sup>0</sup> /0
1965	38	15	53	33/53 filles 9/15 T G: 62,26 <sup>0</sup> /0
1970	141	72	213	G : 103 Soit 73% Fille.56 soit 77,77%
1989	172	89	261	G :150 soit 87,7% Fille : 80 soit 89,88 %
1990	65	52	117	G : 30 soit 30,76% Fille 12 soit 27,07%
2010	148	80	228	G : 111 soit 75% Fille 45 soit 56,27%
2010-2013	193	398	591	G : 188 soit 97,40% F : 365 soit 91,70%

Source: Données compilées du journal de l'école catholique d'Evodoula 1956- 1965 et 1970-2013.

Si l'on s'en tient à ces statistiques, il ressort que le rendement est nettement satisfaisant malgré les difficultés que ces institutions rencontrent. Les pourcentages oscillent entre 40 et 95%. Ce qui est bien encourageant. Dans ces établissements non seulement les effectifs ont évolué, mais aussi le niveau des enseignants est de plus en plus élevé. Ce tableau nous permet en outre de comprendre que les populations cherchaient l'obtention de bons résultats ce qui n'a pas toujours été le cas et cela explique le départ des élèves de cette institution au lendemain de l'année 1957<sup>529</sup>. Mais au fil du temps une fluctuation des effectifs est observée en fonction des prix de cacao ce qui explique par exemple le faible taux des années 1990 avec la crise économique et la baisse du prix de cacao, qui est la principale source de revenu des populations de l'arrondissement d'Evodoula<sup>530</sup>.

<sup>529</sup> Cf. Tableau ci-dessus.

<sup>530</sup> AMC, journal de la Mission Catholique 1957, p.6

L'école primaire Marie Reine de l'Univers était au lendemain de sa création dirigé par des prêtres, ces établissements furent plus tard confiés aux laïcs. L'enseignement dès 1959 est en majorité assuré par ces mêmes laïcs. Mais la supervision est assurée par l'archidiocèse de Yaoundé. L'éducation des jeunes filles est confiée aux sœurs à Evodoula. Celles-ci fréquentent alors les écoles ménagères et des centres de formation et de promotion féminine. Toutes ces institutions sont dirigées par les religieuses<sup>531</sup>.

De 1956 à 1980, un seul collège d'enseignement général y a vu le jour. C'est le C.E.G. de Mva'a encore appelé collège sainte Thérèse de Mva'a. Il a ouvert ses portes au cours de l'année scolaire 1968-1969. Le centre de promotion féminine existe à Evodoula précisément à Etok à une sixaine de Kilomètres d'Evodoula depuis 1969<sup>532</sup>, il est dirigé par les religieuses ou encore des mamans catéchistes. C'est dans cette optique que Jean Paul Messina et Jaap Van Slageren disent :

Le recours aux catéchistes répond ici à au moins deux préoccupations : suppléer aux prêtres, frères et sœurs dont le nombre reste insuffisant face à l'immensité de la tâche apostolique, et assurer L'évangélisation des populations vivantes dans les zones d'accès difficiles, voire impossibles aux missionnaires<sup>533</sup>.

Bien d'autres initiatives ont été entreprises pour l'éducation dans cet arrondissement. A savoir la mise sur pied d'un foyer internat pour héberger les élèves venus d'ailleurs moyennant une modique somme. Nous n'avons que l'essentiel de l'œuvre des missions dans cette perspective.

**Photo 17: Batiment du foyer St Martin de la mission catholique d'Evodoula**



**Source: Cliché réalisé par Emmanuel Many le 24 février 2018**

<sup>531</sup> R. Onomo Mvogo, 65 ans, entretien du 24 septembre 2016 à Etoak par EvodoulaEvodoula.

<sup>532</sup> Cf. Annexe 14, procès verbal sur l'ancien centre de promotion rurale d'Etok par Evodoula.

<sup>533</sup> Messina et Slageren, *Histoire du christianisme*, p.200.

Ce bâtiment en dégradation abritait les élèves du primaire et du Lycée moyennant un bail de 4500 frcs par pensionnaire le mois. Ce qui permettait à la mission d'amortir certaines charges, puisque la mission avait environ 40 à 50 pensionnés par an<sup>534</sup>. En outre, c'était un lieu où ceux qui y habitaient s'imprégnaient de l'évangile, de l'apprentissage de la théologie ce qui donnait une motivation chrétienne aux apprenants qui pouvaient être intéressés par le métier de prêtre. C'est ainsi par exemple que Louis Ndzana ancien pensionné de ce foyer est devenu prêtre CICM et plus tard recteur du grand séminaire de Bertoua<sup>535</sup>. A voir ce bâtiment on comprend le problème d'entretien des infrastructures missionnaires, car financés par les chrétiens qui lorsque le contrat de confiance n'existe plus dans les rapports avec les prêtres se trouve abandonner, c'est le cas de la mission catholique d'Evodoula.

**Photo 18: Camp de logement des instituteurs construit en 1977 par Mgr Roger Pirene**



**Source: Cliché réalisé par Emmanuel Many le 24 février 2018.**

Le camp abritant les enseignants a été capital dans le processus éducatif à la mission Catholique d'Evodoula. Située à une dizaine de mètres des bâtiments de l'école il permet aux enseignants d'éviter des charges lourdes de logements. Ce d'autant plus que le loyer d'une chambre s'élève à 3000 frs par mois. Etant donc rapproché de l'école, son rendement et ses résultats sont plus performants<sup>536</sup>.

<sup>534</sup> AMC, journal du foyer st Martin d'Evodoula, 2001.

<sup>535</sup> R. Pirene, *50 ans pour réunir les hommes...*, p.65.

<sup>536</sup> R. Onana, 42 ans, entretien du 26 septembre 2016 à l'école catholique d'Evodoula.

### **i-L'œuvre d'assistance**

Dans le cadre de leurs activités sociales, les missionnaires attachaient beaucoup d'importance à la santé des chrétiens. Ainsi donc, l'œuvre de santé commence véritablement avec l'arrivée des sœurs bethléèmites en 1974, sur la proposition de l'abbé Tsala Aloys. De retour d'Italie à la suite de sa soutenance de Thèse de Doctorat en Théologie, l'abbé propose à l'évêque Jean Zoa un projet de mise en place d'une congrégation des sœurs bethléèmites dans le souci de renforcer le domaine sanitaire de l'arrondissement d'Evodoula. L'abbé convainc Mgr Jean Zoa en ces propos : " une mission vit mieux avec la présence des sœurs, car elle s'occupe un peu de tout"<sup>537</sup>. C'est dans ce contexte que Mgr reçoit une visite de la Rv Sœur Marie Clémentine supérieure provinciale de Rome, aux fins de juger des possibilités et de l'opportunité de l'installation définitive de sa congrégation<sup>538</sup>.

La congrégation des sœurs Bethléèmites, sous la directive de sœur Beniamina Patrone, de nationalité Italienne accompagnée des sœurs Flora Bashyam, indienne, et Marie Bernard Mbogo, Camerounaise, avaient opté pour l'investissement local en construisant des centres de santé pouvant accueillir un grand nombre de patients. Raison pour laquelle les moyens financiers et matériels leur permettaient d'atteindre facilement leurs objectifs. Par contre, les autres congrégations religieuses, à l'instar des sœurs servantes de la visitation qui arrivent à Evodoula le 7 janvier 2007, ont pour principale mission de s'occuper des plus pauvres en apportant la joie du salut à toutes les personnes rencontrées<sup>539</sup>. Il est important de relever ici que cette congrégation était limitée financièrement et matériellement. Elle a commencé par pratiquer une médecine de proximité. Mais, il est important de dire que la congrégation des sœurs Marie de la visitation va atteindre son véritable objectif qui est de former initialement les jeunes filles qui désirent vivre selon le charisme et la spiritualité à la suite du christ en 2010 par la consécration des premières filles entrées au postulat et formées à Evodoula<sup>540</sup>. D'après la sœur V. Ndzesse de la visitation :

Nous avons pour rôle l'éducation, la pastorale juvénile, la formation chrétienne et religieuse des jeunes qui désirent répondre à l'appel de Dieu dans son Eglise. Notre dispensaire a pour rôle de s'occuper des plus pauvres en apportant la joie du salut à toute personne qu'elles rencontrent dans la santé<sup>541</sup>.

<sup>537</sup> V. Onomo, 83 ans, entretien 24 septembre 2016 à Pobo-Evodoula.

<sup>538</sup> Cf. Annexe 15, lettre à Mgr Jean Zoa par la Rv. Sœur Maria Clemente afin d'installer une congrégation des sœurs à Evodoula en 1974.

<sup>539</sup> S. R. M. Efouba, 50 ans, entretien du 24 septembre 2016 à Evodoula.

<sup>540</sup> S. C.M. Razary, 36 ans, entretien du 24 Septembre 2016 à Evodoula.

<sup>541</sup> S.V. Ndzesse, 55 ans, entretien du 25 septembre 2016 à Evodoula.

Les missions ont compris si tôt qu'elles se trouvaient en présence d'un impérieux devoir de charité, et que le corps avait besoin de leurs services tout autant que les âmes. C'est pourquoi il n'existe pas de mission sans dispensaire dans cet arrondissement. A tout départ en tournée, les religieux emportaient des remèdes qu'ils distribuaient aux malades. Le tableau ci-dessous nous permet de faire l'état des lieux sur le plan sanitaire du dispensaire de la Visitation, au mois de Juin 2013.

**Tableau 16: Population consultée au mois de Juin 2009 à juin 2013**

Populations consultées	Années et Nombres
Femmes enceintes	2009-2013 nombres 4634
Hommes	2009-2013 nombre : 1126
Enfants de moins de 6 mois	2009-2013 Nombre : 2183
Enfants de plus de 11 mois à 5ans	2009-2013 Nombre : 2367
Enfants de plus de 5 à 15 ans	2009-2013 Nombre : 1126

Source: Registre de consultation du centre intégré de la congrégation des Sœurs de la Visitation.

Ce tableau nous permet de comprendre que les sœurs Marie de la Visitation mettent aussi un accent particulier sur la santé de l'homme et pas seulement sur la foi chrétienne.

Dans l'arrondissement d'Evoudoula, seule la mission catholique fait exception à cette règle évoquée par Joseph Ndzinga. Dans le reste des missions, il existe des centres de santé développés qui produisent les mêmes rendement. En effet, le côté assistance y a été très sollicité. L'arrondissement a jusqu'en 1980 deux dispensaires fonctionnels: un hopital de district et un centre de santé de la première congrégation religieuse des sœurs Bethléemites depuis 1974, tous ces dispensaires ont des maternités dans lesquelles on relève plus (12) douze naissances par mois<sup>542</sup>.

Il est vrai, l'œuvre d'assistance a débuté avec plus de timidité et on ne pouvait soigner que des plaies lors de la présence de l'abbé Jean Endugu en 1959. Mais avec le temps et les moyens aidant, il a pris de l'ampleur vers les sœurs Bethléemites. Les dispensaires et les maternités étaient placés sous le patronage de la Fondation AD LUCEM qui voit le jour à l'Université de Lille et est fondée par le Cardinal Lienart, composée par une association des laïcs universitaires catholiques et missionnaires. L'initiative était du Dr. Louis Paul Aujoulat<sup>543</sup>

<sup>542</sup> Archive du Centre de Santé de la mission catholique d'Evoudoula sur les naissances de 1974 à 1985.

<sup>543</sup> Né en 1910 à Oran en Algérie Louis Paul Aujoulat était issu d'une famille d'immigrés français. En 1934 il obtient le diplôme de doctorat et songe à devenir enseignant en même temps qu'il entrevoyait le futur dans une perspective d'action missionnaire.

et ses camarades ayant pour espoir de mettre de véritables infrastructures sanitaires susceptibles de couvrir les besoins de santé des populations<sup>544</sup>.

Cette fondation a mérité son option pour le service médical des missions. L'association disposait d'une autonomie complète, et ne dépendait d'aucune autre administration. Au départ, les malades ne payaient ni consultations ni frais d'hospitalisation, ni soins. Seules les interventions chirurgicales et les médicaments devaient revenir à leur charge. L'Eglise mettant en œuvre l'action sociale, il fallait que les populations qui devenues chrétiens se sentent prises en considération.

Les médecins d'AD-LUCEM ont formé les assistants camerounais en vue de préparer la relève. Il faut souligner en passant que le premier dispensaire voit le jour en 1937 à Efofok<sup>545</sup>. La fondation qui devient en 1972 Fondation AD- LUCEM du Cameroun est mutée cette fois-ci à une Association de droit camerounais. Cette association a un membre de droit du gouvernement et un membre de droit de l'épiscopat. Néanmoins, sa vocation reste et demeure médicale.

Les dispensaires centraux des missions ont installé les cases de santé dans les villages. En 1980, il existe environ huit cases de santé dans l'arrondissement d'Evodoula. Les religieuses dans la même perspective d'assistance y ont créé des orphelinats et des centres d'handicapés sous le nom du foyer Pierre Bétancur en 1983<sup>546</sup>, qui avait pour finalité venir en aide aux enfants déshérités abandonnés par leurs parents ou ayant perdu leurs parents et des handicapés. On constate ainsi que malgré leurs moyens si modestes, les missions se sont occupées des populations. L'œuvre d'assistance n'a peut-être pas satisfait toutes les attentes, mais le moins qu'on puisse dire est qu'elle a été remarquable jusqu'aux années 1995<sup>547</sup>, avec les sœurs Bethlémites et depuis 2007, avec les sœurs Marie de la Visitation. Mais, n'allons pas surtout croire que les missions se sont occupées seulement de l'éducation et de l'assistance des populations car leur œuvre religieuse ne manque pas d'admiration. Avec des structures modernes, on voit quelques exemples qui matérialisent les œuvres et les actions dans le développement holistique.

---

<sup>544</sup> Lépine, "Fondation AD-LUCEM au Cameroun", In *La Geste des Spiritains...* p.305.

<sup>545</sup> Ibid.

<sup>546</sup> Pierre Bétancure est un espagnol de l'ordre des frères de Bethléem et le premier saint natif des Îles canaries, il est également considéré comme le premier Saint de Guatemala pour avoir fait son travail missionnaire. Il est béatifié en 1980 et canonisé par le pape Jean Paul II en 2002. Son action était dédiée à aider les pauvres et les malades, il meurt le 25 avril 1667.

<sup>547</sup> Cf. Annexe 16, Rapport annuel sur le fonctionnement des œuvres sociales.

**Photo 19: Ancien bâtiment abritant le centre de sante des sœurs Bethléèmites**



Source: Cliché réalisé par Emmanuel Many le 26 septembre 2016.

Ce bâtiment servait de centre de santé et d'hospitalisation à la première congrégation des sœurs Bethléèmites installées à la mission catholique d'Evodoula sous l'autorisation de Mgr Jean Zoa<sup>548</sup>.

**Photo 20: Les sœurs Marie Razary et Rosalie M. Efouba, toutes infirmières au Centre de Santé Sainte Marie de la Visitation**



Source: Cliché réalisé par Many Emmanuel le 2 Octobre 2018

Les deux sœurs de la congrégation de Sainte Marie de la Visitation sont pionnières dans le processus de formation des filles ayant la vocation de donner leur vie à Dieu. En plus de cela,

---

<sup>548</sup> Archive de la mission catholique d'Evodoula.

elles assurent au niveau des soins de santé suite au départ de la première congrégation, la Mission catholique a passée plus de dix ans sans congrégations des sœurs et c'est finalement plutard que cette nouvelle congretation va s'installer avec des nouveaux objectifs de modernisations des soins de santé, scolaire et à la formation de la jeune fille en générale.

## **ii- L'activité religieuse**

L'œuvre des missions catholiques dans l'optique religieuse a été florissante. L'engouement qu'on note dans l'exercice des fonctions d'animateurs, de mamans catéchistes et de catéchistes vient tout simplement s'ajouter à cette volonté des missions de responsabiliser les populations.

Nul ne saurait remettre en cause, le travail abattu par les missionnaires à Evodoula. Si nous prenons le travail des congrégations des sœurs et prêtres, nous constatons qu'ils sont presque partout : dans les hôpitaux, les maternités, les écoles. Et on a eu la construction des postes centraux tels que: *Voa II* à la demande des populations par des correspondances adressées à Mgr Jean Zoa<sup>549</sup>, *Nkod Assa*, *Nkol Fem*, *Nkolekotsin*, *Etok*<sup>550</sup> avec pour artisan Mgr Roger Pirenne. En clair, à bien des niveaux et dans toutes les missions, on a noté leur présence dans le processus d'implantation des Eglises Catholiques dans la région d'Evodoula.

Parlant de la liturgie, elle s'est adaptée au milieu et selon les consignes de Vatican II. Certains missionnaires tels que les pères Charlifoux, Grimaux et Brangers s'expriment très bien en langues locales. On note même que le père Charlifoux savait même jouer au tam-tam, " Nkul"<sup>551</sup>.

En dehors de l'éducation, de l'œuvre d'assistance et de l'activité religieuse, il existait un autre domaine où l'action des missions a beaucoup brillée. C'est l'activité socioculturelle.

---

<sup>549</sup> Cf. Annexe 17, Convocation pour pour la désignation d'un terrain de la mission catholique de Mvoua ceci répondant à l'agrandissement de la zone ecclésiastique d'Evodoula.

<sup>550</sup> Cf. Annexe 18, Cette lettre exprime le besoin d'un prélat par les chrétiens dans la localité de Voua II, le but est de reduire la longue distance des chrétiens des villages de Voua II pour Evodoula qui est créé en 1954 qui est la paroisse la plus proche à cette période là.

<sup>551</sup> Archives personnelles de l'Abbé Ekassi Joseph, ancien Curé de la paroisse de Mva'a par Okola." les 75 ans de la mission de Mva'a", p .8.



**Photo 21: Foyer Pierre Bétancur construit en 1969**



Source: Cliché réalisé par Emmanuel Many le 24 Octobre 2017

Mis sur pied par les sœurs en 1963, le foyer Pierre Bétancur a été capital dans l'arrondissement d'Evodoula, car il a eu d'après les archives de la mission 109 handicapés et 256 enfants orphelins étaient pensionnaires jusqu'en 1995<sup>552</sup>. L'objectif de ce pensionnat des handicapés et enfants orphelins était de venir en aide aux desherités ce qui leur permettait de trouver la joie de la vie mais aussi de faire des études aux frais de la mission catholique qui recevait des dons soit du Cameroun soit de l'étranger et permettait à ces derniers afin de se prendre en charge dans plutard.

### **iii-L'activité socioculturelle**

Elle a été marquée par un nombre de faits dont du Sixa<sup>553</sup>, les groupes d'animations des jeunes, les associations des jeunes<sup>554</sup>, etc. Le Sixa a été une initiative des missionnaires Pallotins donc le but était de former des familles chrétiennes, base d'une société chrétienne tout donnant une éducation familiale afin de préparer celle-ci au mariage, comme le dit si bien Dussercle pour répondre au cardinal Grenti:

La famille, qui n'en admire la grandeur, qui n'en voit ou soupçonne l'influence. Assise de la société chrétienne, elle contribue à la stabilité d'un pays, au maintien de son caractère et de ses traditions. Elle donne à ses membres la suavité de se sentir armés et soutenus. Pour la préserver de l'émiettement, il faut donc leur inspirer la volonté et leur procurer la force de remplir les devoirs qui assureront la durée et le charme<sup>555</sup>.

<sup>552</sup> Cf. Registre de la mission catholique d'Evodoula concernant le Foyer Pierre Bétancur.

<sup>553</sup> Le sixa peut être défini comme un centre de formation de la jeune fille pour une meilleure insertion dans la société en valorisant l'approche genre. C'est certainement ce qui va favoriser la place importante que la femme occupe dans la société actuelle.

<sup>554</sup> A Etok par Evodoula le centre de JAC sera mis sur pieds.

<sup>555</sup> R. Dussercle, *Du kilimandjaro au Cameroun : Monseigneur Vogt (1870-1943)*, Paris, La colombe, 1954, p.98.

C'est donc pour préserver la famille de l'émiettement en préparant son édification sociale que les pallotins ont fondé l'œuvre du Sixa. Les spiritains ont donné un autre visage au Sixa. Devenu presque obligatoire, ils internaient les jeunes filles pendant six mois ou plus. On y préparait les mariages chrétiens<sup>556</sup>.

A Okola par exemple, c'est Joseph Zoa qui l'a introduit pour la première fois vers 1924. L'objectif de cette institution était de préparer les femmes au mariage ; car l'Église catholique "défend les mariages entre catholiques et païens, et exige aussi des chrétiens, une préparation convenable pour la réception du sacrement de mariage"<sup>557</sup>. Ces propos sont de Mgr. Vogt.

Pour ce faire les fiancées, les filles et les femmes reçoivent trois fois par jour l'instruction religieuse. Elles sont habituées petit à petit aux usages de la vie chrétienne ; et sont astreintes à une vie régulière. Le règlement y prévoit chaque jour en moyenne cinq heures d'activités manuelles et ménagères.

En effet, face à l'avancée du christianisme, il se posait déjà les questions du mariage des jeunes chrétiens. Question très délicate dans la mesure où la jeunesse féminine ancrée dans le paganisme, est soumise de ce fait à la polygamie, et n'est pas encore évangélisée. Lorsque les adeptes de l'Abbé Vincent Palloti arrivaient, au Cameroun en 1890, ils avaient un projet à double aspect : détruire la religion traditionnelle et ses pratiques, implanter la religion chrétienne et ses institutions.

Le but ultime des pères Pallotins fut de mettre sur pied des familles chrétiennes, base d'une société chrétienne.

#### **4-Les objectifs de la création du sixa : Evodoula un centre de formation des jeunes pour la préparation au mariage**

C'est pour préserver la famille de l'émiettement en préparant son édification sociale que les Pallotins ont fondé l'œuvre de la Sixa. Mais en quoi consiste cette œuvre qui a fait couler tant d'encre et fait dire parfois bien des sottises ? Quelle est son origine ?

La philosophie qui anime les missionnaires lors de la mise sur pied des pensionnats des fiancées est certes la constitution et la préservation des familles chrétiennes. Mais à l'origine, c'est une transplantation, une transposition d'une expérience commencée en Europe et ensuite en Amérique.

---

<sup>556</sup> J. Modo Zoalang, 58 ans, entretien du 26 septembre 2016 à Evodoula.

<sup>557</sup> J. F. Vincent., *Tradition et transition: entretien avec les femmes Beti du Cameroun*, Paris, Berger, 1978, p. 37.

En effet, à Douai dans le nord de la France, en 1825, l'Abbé Jean-Baptiste Debrabant demande à quelques jeunes filles chrétiennes de commencer une petite école de filles<sup>558</sup>. Devant le succès de cette école, d'autres jeunes filles chrétiennes mettent sur pied d'autres écoles<sup>559</sup>. Elles agrandissent alors le premier groupe qui devient une institution : la congrégation des dames de la sainte union des Sacré-Cœur de Jésus et Marie. Dès 1882, les dames de la *Sainte union* partent fonder des maisons en Amérique latine, notamment en Argentine et aux Antilles<sup>560</sup>. Ces dames travaillent avec dévouement pour les nécessiteux, donnant des soins aux enfants orphelins et des cours de puériculture aux jeunes femmes chrétiennes<sup>561</sup>. Le père Plissoneau, en 1926, fait appel aux religieuses par l'intermédiaire du père Delgoff, supérieur de Quevy. Leur accord est donné et le principe de la venue des sœurs au Cameroun est accepté. C'est donc avec fierté que Monseigneur Plissoneau écrit :

Les sœurs, je les ai trouvées, elles préparent leurs trousseaux, mais il faudra attendre 1929 pour que la fermeture d'une maison en Argentine et d'une autre aux Antilles libère le personnel nécessaire, qui prépare son trousseau<sup>562</sup>.

Les missionnaires *Dehoniens* ont adapté l'œuvre des dames de *la sainte union* au contexte particulier du Cameroun, dont l'évangélisation des populations nécessitait au préalable la christianisation des femmes païennes. Le sixa ou maison des fiancées fut une institution très distinguée de l'école. Ce furent des centres sous la direction des religieux, religieuses missionnaires où les jeunes filles indigènes déjà promises au mariage devaient obligatoirement passer quelques semaines ou quelques mois pour y apprendre les moyens de devenir plus tard de bonnes mères de familles chrétiennes<sup>563</sup>.

Dans tout le sud du pays, les prêtres, sœurs Pallotines et les spiritains mirent sur pied les sixa. Aussi pour assurer une base solide aux futurs foyers chrétiens, les pères Pallotins décidèrent d'obliger toutes fiancées païennes à faire un stage chez les sœurs afin d'être admises au baptême, puis au mariage religieux. Ainsi, il fallait faire assimiler, le catéchisme aux jeunes filles qui une fois mariées à la Mission Catholique, retransmettront à leurs enfants la foi chrétienne. Les missionnaires espéraient aussi par-là: modifier le schéma traditionnel du

---

<sup>558</sup> Père Jean Baptiste Debraadant, fondateur de la sainte-union des Sacré-cœurs en 1801. Tout commence en 1826 lorsqu'il rencontre un groupe de couturières pieuses, préoccupé par l'éducation des enfants, il demande de l'aide aux couturières pour fonder la congrégation de la sainte Union. Se concentrant sur la révélation de l'amour de Dieu à travers l'éducation chrétienne de la jeunesse.

<sup>559</sup> A titre d'exemple, nous avons en 1886, la création de la congrégation Mère Marie Hélène, Sœurs des écoles chrétiennes de la miséricorde en 1835 créée par Marie-Madeleine Postel pour ne citer que ceux-là.

<sup>560</sup> On assiste à la création de plusieurs écoles dans plusieurs pays afin de matérialiser l'amour prôné par Dieu au profit des hommes.

<sup>561</sup> E. N. Ngongang Kapgue, " Le sixa à l'Ouest du Cameroun sous administration française : 1922-1960", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2004, p. 25.

<sup>562</sup> Ibid. p. 21.

<sup>563</sup> L. Biloa, 76 ans, entretien du 25 juillet 2016 à Minwoho-Evodoula.

mariage en éliminant par exemple les mariages précoces et les unions polygamiques<sup>564</sup>. Ceci parce que les missions chrétiennes accordaient plus de crédit au mariage religieux. La monogamie était alors la seule forme de mariage autorisé. Pour les Pallotins, le salut de la race noire dépendait de la constitution de la famille chrétienne dont la polygamie est la négation<sup>565</sup>. La nécessité urgente de la destruction de la polygamie devint une dimension essentielle de l'apostolat. Cette croisade se justifie à plusieurs niveaux :

Au plan moral et religieux, la polygamie est présentée comme un outrage à la doctrine du Christ.

Au plan social, les missionnaires considèrent la polygamie comme une cause de dégénérescence sociale, de paresse et d'orgueil injustifié. Elle est également présentée comme l'un des principaux facteurs de propagation des maladies sexuellement transmissibles telles que la syphilis, la blennorragie et comme un agent limitant les naissances<sup>566</sup>.

Cette lutte est âpre vu que les femmes des polygames peuvent quitter leur foyer et se réfugier au sixa. Un appel est donc lancé aux écoliers, catéchumènes et chrétiennes pour les inciter à faire en sorte que la prochaine génération soit fondée sur la famille chrétienne. La monogamie est la forme de mariage autorisé. Car, " la polygamie est la fin de l'Eglise de Jésus sur la terre. Elle entraîne les souillures avec elle dans l'Église qui semble la tolérer ici et là. Elle est à cet effet un violent poison donné au christianisme"<sup>567</sup>.

Mais il va sans dire que cette pratique s'est heurtée aux traditions locales selon lesquelles, la polygamie est source de richesse humaine, le grand nombre d'enfants étant un signe de réussite sociale. La région d'Evodoula étant essentiellement agricole comme le plateau Bamiléké, les enfants constituent avec les femmes une main d'œuvre précieuse<sup>568</sup>, donc un grand facteur de main de développement.

-Le sixa remplace ainsi les rites qui consistaient à maintenir la fille en claustration dans un coin de la maison maternelle sous la surveillance d'une coépouse de sa mère ;

-La jeune fille recevait alors des leçons de puériculture, la manière de gérer son ménage sans problème. C'était une école de savoir-faire et de savoir-vivre. La dernière étape des rites précédait le mariage<sup>569</sup>. Ce rite a complètement disparu après les indépendances.

---

<sup>564</sup> J. F. Vincent, *Tradition et transition : entretien avec les femmes Beti du Cameroun*, Paris, Berger, 1978, p. 37.

<sup>565</sup> E. N. Ngongang Kapgue, " Le Sixa à l'ouest Cameroun sous administration Française : 1922-1960" Mémoire de Maîtrise en Histoire, op.cit.

<sup>566</sup> Ibid.

<sup>567</sup> Slageren, *Histoire de l'Eglise en Afrique*, p.82.

<sup>568</sup> E.N. Ngongang Kapgue, "Le Sixa à l'ouest Cameroun sous administration Française :1922-1960", p.23.

<sup>569</sup> Ibid. p. 41.

En somme, l'œuvre des fiancées initiées par les sœurs Pallotines, s'est avéré si utile que lorsque les missionnaires français prenaient la succession des Pallotins, ils n'avaient aucune raison de supprimer cette institution.

Le sixa à Evodoula consistait à l'éducation des fiancées avant le mariage et également à l'encadrement des couples. C'était l'un des objectifs de cette institution. L'homme était appelé à payer une dime de 400 francs pour le couple<sup>570</sup>. Le sixa avait une importance capitale. C'était un honneur d'être pensionnaire du sixa. On apprenait, les bonnes manières de la vie en société tout en initiant la fiancée à la vie conjugale. Le sixa a promu l'éducation religieuse basée sur la connaissance de Dieu et l'amour du prochain. Dans le sixa, on initiait les futures mariées à l'agriculture, à l'élevage et à l'artisanat.

**Photo 22: M. Molo ancienne interne de la sixa à la mission catholique d'Evodoula**



**Source: Cliché réalisé par Emmanuel Many le 29 Septembre 2016**

---

<sup>570</sup> H. Ngono, 76 ans, entretien du 13 août 2018 à Yaoundé.

Comme autres objectifs de la sixa, il y a la préparation de la femme à la catéchèse, à la conduite du ménage, à savoir dresser le lit, faire la cuisine, élever les enfants qui vont travailler pour la nation et l'Eglise Catholique. Ces enfants étaient préparés à être des futurs prêtres. Tel était l'objectif du mariage chrétien<sup>571</sup>.

Le sixa n'était seulement pas réservée aux femmes, il concernait aussi les hommes. Pour les hommes, il fallait apprendre la doctrine, construire un salon "*leba'a*"<sup>572</sup> et une cuisine "*kessin*", mais l'homme n'était pas interne<sup>573</sup>. Il était interdit d'avoir une femme sans passer par ces exigences missionnaires afin de célébrer le mariage religieux. Le sixa était pour l'homme un prestige dont l'importance se matérialisait par l'entrée dans *l'ekoan yosep*<sup>574</sup>.

Le sixa recrutait ses moniteurs parmi les chefs catéchistes. C'est ainsi que Messanga Marcellin fut recruté en 1957 pour renforcer l'équipe de Joseph Ndzinga et Jean Endugu tous deux prêtres de la paroisse d'Evodoula<sup>575</sup>. Néanmoins, on a pu noter quelques découragements de la part de moniteurs dans l'exercice de leur tâche, suite à l'effectif des encadreurs et à la rémunération qui ne correspondait pas au travail accompli<sup>576</sup>. Malgré leur dévouement, les catéchistes ou moniteurs souffraient du mépris de la hiérarchie comme nous le montre cette circulaire de Mgr René Graffin adressée à ses confrères : Il faut bien assister pour leur expliquer qu'ils ne sont pas des employés salariés, mais des chrétiens... la mission si elle peut, paiera leur impôt à eux-mêmes, et les dispensera, eux leurs femmes et leurs jeunes enfants... du denier du culte<sup>577</sup>. Marcellin Messanga, nous révèle les actes qu'il pouvait poser et la façon dont il était traité par les Missionnaires, c'est ainsi qu'il déclare :

J'étais seul et je jouais aussi le même rôle que le prêtre. C'est moi qui faisais les annonces des mariages à la mission et j'étais celui qui pouvait annuler un mariage si cela ne me convenait pas ou si un villageois venait se plaindre du comportement d'un futur marié. Bien que résidant à la mission, je ne bénéficiais pas véritablement d'un salaire ou d'un Repas consistant<sup>578</sup>.

---

<sup>571</sup> M. Molo, 80 ans, entretien du 2 octobre 2016 à Minwoho-Evodoula.

<sup>572</sup> Expression en langue Eton qui signifie salle de séjour pour l'homme quand la femme est dans l'exercice de ses tâches régaliennes.

<sup>573</sup> Lieu de prestige pour la femme qui honore son époux.

<sup>574</sup> C'est une association qui prône les qualités de la personne de Joseph, père de Jésus qui symbolisait l'honneur et la piété.

<sup>575</sup> M. Messanga, 87 ans, entretien du 25 septembre 2016 à Minwoho-Sud par Evodoula.

<sup>576</sup> Idem.

<sup>577</sup> J. Criaud., *Les circulaires de Mgr René Graffin...* "circulaires" n°114 du 06 janvier 1947, p.80/288

<sup>578</sup> M. Messanga, 87 ans, entretien du 23 septembre 2016 à Minwoho-Sud par Evodoula.

**Photo 23: Case d'habitat des anciens moniteurs du sixa à la Mission Catholique d'Evodoula**



Source: Cliché réalisé par Emmanuel Many le 26 septembre 2018

Cette case était le lieu de résidence des moniteurs de la sixa non loin de la maison des femmes et de la mission catholique. Elle permettait au moniteur de respecter les heures de catéchèses, des travaux champêtres, de ménages d'où sa proximité avec la mission. Ainsi, le moniteur avait la main sur tous les déplacements des jeunes filles internes ou des femmes ayant déjà consommé les fiançailles avec leur prétendant<sup>579</sup>.

**i-Le sixa, des internats pour fiancées chrétiennes**

Plus de la moitié des femmes avaient séjourné dans un de ces sixa; les raisons qui firent entrer mes interlocutrices dans un sixa sont tout à fait justifiées car conformes au but de l'institution. En créant les "sixa", les missionnaires espéraient modifier totalement le schéma traditionnel du mariage, presque toujours précoce. Les femmes qui y habitaient attendaient, le moment de convoler en justes et chrétiennes noces. C'est ainsi que, la majeure partie des interlocutrices s'y réfugièrent, encore jeunes filles, en accord avec le soupirant de leur cœur<sup>580</sup>, après l'arrangement entre les deux familles.

<sup>579</sup> Idem.

<sup>580</sup> C. Mengue, 62 ans, entretien du 10 juillet 2020 à Ebolowa.

Dans d'autres cas, les missionnaires repéraient au cours de leurs tournées une adolescente en situation difficile, ils y arrachaient en l'envoyant au sixa entrevoir la possibilité d'abus : dans sa charge des sixa, Mongo Beti n'a sans doute guère inventé dans son ouvrage<sup>581</sup>.

Il n'y avait pas que des jeunes filles au sixa. On y trouvait aussi des femmes mariées coutumièrement, certaines enceintes, d'autres déjà mères, venues suivre, en accord avec leurs maris, l'enseignement religieux préliminaire au mariage chrétien<sup>582</sup>. Les missionnaires y inculquaient pendant six mois ou plus aux femmes un enseignement portant sur la famille chrétienne.

Quelles étaient les raisons qui amenaient les femmes à se convertir au Christianisme ?

Sans proposer une théorie de la christianisation dans le pays Eton en général, à Evodoula en particulier, essayons de voir, les motifs personnels de conversion avancés par des sources orales. Elément qui a joué un rôle important dans l'accueil réservé à la nouvelle religion: les liens entre villageois et missionnaires. Se convertir, c'était participer à cette puissance, et c'est en partie pour cette raison que les jeunes accouraient dans les écoles, où ils étaient ensuite baptisés. Cette puissance était renforcée, Semble-t-il, par l'existence de geôles bien réelles où étaient jetés ceux qui, malgré les interdictions, continuaient à pratiquer leurs anciens rites<sup>583</sup>.

Ainsi, dans un premier temps, l'Administration aida l'Eglise à faire table rase de la religion traditionnelle. Par la suite, les simples interdictions de l'Eglise suffirent. Devant la disparition de leurs rites, que restait-il aux Béti ? Sinon jouer le jeu de la religion étrangère<sup>584</sup>.

Celle-ci se présentait parée des attraits de la nouveauté : la curiosité, le désir de voir ce qu'on y faisait paraissent avoir joué un rôle non négligeable dans certaines conversions féminines.

## **ii-A la découverte de la monogamie chrétienne**

La nouvelle religion avait pour les femmes un atout encore plus décisif : elle proclamait la monogamie. C'est dans ce contexte qu'un nombre accru de femme sortie du sixa vont se marier religieusement. De 1954 à 2013 la mission catholique d'Evodoula a célébré 702 mariages<sup>585</sup>.

---

<sup>581</sup> M. Beti, *Le pauvre Christ*, ..., p.297.

<sup>582</sup> E. N. Ngongang Kapgue, "Le Sixa à l'ouest Cameroun...", p. 49.

<sup>583</sup> M. Messanga, 86 ans, entretien du 25 septembre 2016 à Minwoho-Sud par Evodoula.

<sup>584</sup> S. Engama, *Un Siècle d'agonie, l'univers du rêve brisé d'une reine, tome II*, Yaoundé, éditions Fusée, 1998, p.125.

<sup>585</sup> Registres des mariages de la mission catholique d'Evodoula entre 1954-2013.



**Tableau 17: Quelques Mariages Célébrés de 1954 à 1955**

No d'ordre	Nom des candidats au mariage	Officiant	Année
01	Charles Mama mvog Tsamenyie Clémentine Etono Adzi	Abbé Ndzinga	13-10-1954
02	Gabriel Mboli Mvog Ongemenyie Et Clara Eyenga Ntsas.	Abbé Ndzinga	13-10-1954
03	Justin David Mama Mvog Tsamenyie et Justin Ngassa Mvog Kani	Abbé Ndzinga	29-12-1954
04	Barthelemy Nkoa Mvog Ayitseli et Germana Nkolo	Abbé Ndzinga	29-12-1954
05	Christophe Olinga Mvog Ohandja Eugenia Menduma Mvog Kani	Abbé Ndzinga	29-12-1954
06	Panrace Bodo Mvog Namenyie Et Odilia Zobo Mvog Kani	Abbé Ndzinga	12-01-1955
07	Valère Mbassi Mvog Namenyie Et Martina Ndzie Adzi	Abbé Ndzinga	12-01-1955

**Source: Registre des mariages de la mission catholique d'Evodoula**

Ce tableau permet juste de comprendre l'accélération rapide des populations dans la vie chrétienne qu'ils concrétisent avec le mariage religieux et bon nombre de ces femmes étaient passées par l'enseignement du Sixa<sup>586</sup>.

Cet enseignement qui allait si allégrement à contre-courant des mœurs de la société remplit les femmes d'étonnement puis de joie, tandis que les hommes, sont consternés. Ils ne renoncèrent à la polygamie que sous la contrainte. Même les chrétiens actuels songent avec nostalgie à cette période où un seul homme pouvait avoir plus de 60 femmes<sup>587</sup>. Ainsi, le note Engelberg Mveng, un des rares hommes dont les paroles aient été consignées dans ces entretiens<sup>588</sup>.

<sup>586</sup> M. Messanga, 87 ans,...., à Minwoho-Sud par evodoula.

<sup>587</sup> J. M. Mama, environ 65 ans , entretien du 19 février 2019 à Nlong.

<sup>588</sup> J. Fotso, " Polygamie et religion chrétienne chez les Bamiléké de l'ouest Cameroun" Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle de droit canonique, Strasbourg, 1978, p. 101.

**Photo 24: Marcellin Messanga, ancien moniteur au sixa d'Evodoula**



Source: Cliché réalisé par Many Emmanuel le 29 septembre 2018

Messanga Marcellin était moniteur à la sixa de la mission catholique d'Evodoula et avait un rôle principal dans la formation des futures mariées.

### **iii-L'apport de l'Eglise catholique dans la sensibilisation de la lutte contre la dégradation de l'environnement à Evodoula**

Il faut noter ici que l'Eglise catholique d'Evodoula a aussi été acteur dans la protection de l'environnement. Ainsi donc, elle passait par plusieurs méthodes pour préserver la nature.

La prévoyance est le maître mot qui venait à l'esprit des missionnaires. Ils portaient un regard rétrospectif sur le plaidoyer de la Conférence Episcopale de la province du centre en faveur d'une meilleure gestion des ressources naturelles. Les chrétiens de cette région sont en droit de se réjouir des pas positifs marqués en ce qui concerne l'engouement des uns et des autres autour de ce thème. Seulement, comme il est établi, le chemin vers l'utilisation rationnelle des ressources reste long à parcourir. La présente motivation des Missionnaires Catholiques dans l'Arrondissement d'Evodoula semble dès lors comme un appel à demeurer vigilant pour ne pas s'endormir et se laisser détourner de leur vision première qui stipule que :

"œuvrer pour que la gestion du bois et des autres ressources se fasse dans le respect de la dignité de la vie et serve à faire reculer la misère de nos populations "<sup>589</sup>.

C'est une œuvre de longue haleine qui implique un réajustement constant des stratégies d'actions pour rester proactive. Personne ne peut se considérer dispensé d'apporter sa contribution et de faire des sacrifices nécessaires : il s'agit d'un impératif qui engage toutes les forces de l'Arrondissement d'Evodoula dans un effort qui doit partir d'une conviction personnelle du respect de la vie. L'Arrondissement reste très convoité pour ses nombreuses richesses. Le regard critique et attentif des missionnaires s'est porté sur la révision des contrats illégitimes existants, et surtout sur la signature des nouveaux contrats pour que plus jamais, la communauté ne soit appauvrie par des exploitants forestiers véreux<sup>590</sup>.

Ces missionnaires ont eu le souci de suivre la prospection et l'exploitation des ressources naturelles, de veiller à ce qu'elle se fasse dans le respect des normes environnementales et sociales pour que soient respectés les droits de l'homme et le bien-être des populations. L'intérêt croissant des missionnaires catholiques par rapport aux missionnaires protestants offre l'opportunité d'une concurrence au niveau de la coopération en sauvegardant les intérêts non négociables des concitoyens et concitoyennes, de promouvoir la vie et non sa destruction, de respecter la dignité par la concrétisation de la réciprocité des droits et devoirs, d'accéder à une vie de qualité et de participer pleinement et librement au processus de décisions qui les concernent<sup>591</sup>.

La vigilance appelle à développer un mécanisme de résistance à la corruption et aux sollicitations susceptibles de les détourner de la raison d'être de leur engagement. Il s'agit de rester attentif et fidèle à la quête de l'équité par le changement des modes et structures injustes, de s'ouvrir à la collaboration tout en évitant toute forme de compromission. La clairvoyance et l'intégrité sont un argument missionnaire pour amener à la conversion plus d'une personne au bien commun. L'évaluation des autorités traditionnelles donne d'espérer en relevant les motifs réels de satisfaction, mais aussi et surtout la distance qui les sépare du but principal et qui les appelle à continuer la marche en avant.

---

<sup>589</sup> Propos du chef de village lors du don de terrain à la communauté missionnaire catholique à Evodoula.

<sup>590</sup> ACDO, P.A. Jacques, Action d'amélioration de L'Habitat, scierie artisanale en zone de forêt, Mva'a, 1970, p.2.

<sup>591</sup> Ibid.

C'est en restant vigilants qu'ils vont contribuer à la réalisation, dès ici-bas "du royaume de justice et de paix voulu par notre Seigneur Jésus-Christ. Qu'il allume et maintienne la flamme de l'équité et du bien commun en chacun de nous "<sup>592</sup>.

Les prélats ont lancé un appel à toutes les parties prenantes dans l'exploitation des ressources naturelles pour qu'elles se soucient davantage du développement intégral de l'homme par une gestion responsable et transparente de cette ressource dont l'abondance contraste avec l'extrême pauvreté de la grande majorité de la population<sup>593</sup>. Ils ont lancé un second cri, interpellant les exploitants forestiers et tous leurs adjuvants à mettre le recul de la pauvreté et la sauvegarde de la création au centre de leurs préoccupations<sup>594</sup>.

Les deux déclarations publiées à cet effet, s'appuyant sur les principes de la doctrine sociale de l'Eglise Catholique, ont insisté sur une exploitation des ressources naturelles et minières qui respecte la dignité humaine et contribue au développement de tout l'homme et de tous les hommes. Car elles vont mettre en exergue la nécessité d'une juste répartition et d'une gestion transparente des revenus pour la promotion du bien commun. Il faut souligner, le rôle incontournable de la société civile, voix alternative nécessaire à l'élaboration des politiques orientées vers l'équité.

Elles sollicitent la solidarité tant des fils et filles de l'arrondissement d'Evodoula que de tous les amis d'ici et d'ailleurs pour faire de leur richesse non pas des sources de conflits, mais des raisons d'espérer en un avenir meilleur. Ces deux déclarations ont contribué au plaidoyer et suscité l'engouement de plusieurs autres structures de l'Eglise et de la société civile en faveur d'une exploitation plus humaine des ressources naturelles en Afrique Centrale et dans d'autres régions de l'Afrique, voire du monde<sup>595</sup>. Elles ont été relayées par des actions au niveau local et national. Mais, ont-elles porté tous les fruits escomptés ? Quelles leçons peut-on tirer de toute cette dynamique pour accroître l'action prophétique de l'Eglise dans cette région dont les populations sont encore à la traîne par rapport à l'échelle de pauvreté ?

En marge de la réflexion sur la gestion des biens dans l'Eglise, thème central de l'Assemblée plénière des missionnaires du diocèse , nous avons voulu jeter un regard critique sur le chemin parcouru pour relever l'espoir suscité par le plaidoyer de l'Eglise, mais aussi souligner certains aspects qui nécessitent une amélioration pour répondre davantage à notre

---

<sup>592</sup> Parole de consolation des missionnaires catholiques.

<sup>593</sup> ACDO, Jacques, "Action d'amélioration de L'Habitat", p.3.

<sup>594</sup> Ibid.

<sup>595</sup> Ibid.,p.6.

souci majeur, à savoir susciter la bonne intendance dans la gestion des ressources naturelles pour faire reculer la pauvreté dans la région<sup>596</sup>.

Dans une démarche participative, le collège des missionnaires a requis de chaque commission nationale une mini-enquête sur l'impact du plaidoyer suscité par les diverses déclarations. Les données collectées au niveau de chaque commission ont été conjointement analysées par une équipe composée des représentants des villageois aidés par quelques missionnaires experts sur les questions des ressources naturelles dans la région. Elle est un ensemble du regard critique des centaines de personnes consultées dans quelques-uns des diocèses. Son objectif est de maintenir allumée la flamme ardente de la lutte contre la pauvreté par un renouvellement éthique de la gestion des ressources mises à la disposition des populations.

Ce chapitre présente une Eglise catholique donc le bilan dans la province ecclésiastique de Yaoundé dans le jeu politique. C'est une Eglise en mouvement qui de Jean Paul II à Benoit XVI s'est dotée des organes qui ont permis d'associer les dynamiques économiques et sociales. C'est le sens des différentes lettres pastorales aux chrétiens et aux autorités afin de construire ou la justice sociale demeure la valeur fondamentale d'une nation en développement. Ce chapitre a le mérite de présenter des organisations catholiques comme des gardes fou qui rappellent à l'Etat ses droits et ses devoirs à travers un processus de démocratisation fiable et juste. De là, on a pu observer que d'autres institutions chrétiennes non camerounaises apportaient leurs expertises dans l'évangélisation et de préservation du patrimoine de l'Eglise. Néanmoins, l'absence d'ouverture dans l'Eglise constitue un handicap dans ses rapports avec l'Etat. C'est pourquoi la CENC s'efforce de défendre une posture à équidistance du pouvoir politique. Cette section réflexive a permis de faire une étude de cas sur l'action salvifique de l'Eglise dans une zone de la province ecclésiastique de Yaoundé à savoir la région d'Evodoula. Nous avons pour ce faire pris en compte l'institution de la sixa et les nouvelles problématiques sur lesquelles l'Eglise catholique table.

Ce chapitre est un droit d'inventaire, un bilan sur l'œuvre missionnaire au Cameroun. En faisant un bilan social, on peut conclure que l'Eglise n'a eu de cesse de se déployer aux côtés de ceux qui souffrent. Elle s'est employée à promouvoir un développement harmonieux malgré les difficultés et est demeurée la conscience interpellative du peuple dans les situations de crises<sup>597</sup>.

---

<sup>596</sup> Ibidem., p.8.

<sup>597</sup> L. Besmond, *Le rôle de la conscience pour l'Eglise*, Paris, Karthala, 2015, p.56.

## CONCLUSION GENERALE

L'histoire des peuples, des Etats, des sociétés est indissociable du fait religieux. Pour cela, on est en droit de dire que la religiosité est une des caractéristiques du monde. D'où l'importance prise par les Eglises, vastes ensembles au sein desquels les peuples se retrouvent. En ce sens, l'on comprend l'importance prise par l'Eglise Catholique Romaine. Cette dernière s'est imposée comme un acteur significatif des relations sociales. Il en est ainsi des différentes branches de cette structure dont celle locale située au Cameroun. Le catholicisme romain qui se caractérise dans ce pays par le dévouement des hommes et des femmes a vu croître ses organes afin d'atteindre des buts soit salvifiques, soit sociaux. Parmi ces organes, les paroisses, les diocèses, les archidiocèses qui ont succédé aux structures initiales à savoir : la préfecture et le vicariat apostolique. L'œuvre accomplie par les pasteurs au cours des différentes mutations a permis de mettre en place la province ecclésiastique dont celle de Yaoundé qui constitue le champ d'analyse de ce travail.

C'est dire qu'au-delà de son implantation, l'Eglise catholique a pu réaliser un siècle d'évangélisation grâce à l'activisme des pasteurs compris ici comme des Abbés, prêtres, évêques, laïcs. Ces hommes parmi lesquels on peut citer : Heinrich Vieter, Francois Xavier-Vogt, René Graffin, Paul Etoga, Jean Zoa, Célestin Nkou constituent des figures marquantes. Leur apostolat montre une synchronisation entre l'œuvre évangélique et celle dite sociale. C'est pourquoi, des missions, véritables pôles de rayonnement comprennent des écoles et des hôpitaux. Il y a lieu pour cela de dire que malgré la nature discriminante des textes des pères de l'Eglise, la nature des textes conciliaires issus de Vatican I, les abus de la période coloniale, les pasteurs de l'Eglise Catholique ont pu réaliser des actions dans le sens de la doctrine sociale de l'Eglise catholique Romaine. Ce rôle précurseur a valu à cette institution de se retrouver en porte-faux avec l'administration coloniale. Ses figures de cette résilience religieuses à l'exemple de François et Pierre Pichon ont ainsi eu maille à partir avec une frange de la hiérarchie catholique incarnée par Mgr René Graffin. Ce travail, il apparaît que dès la mise en place de l'Eglise catholique et avec l'avènement de la province ecclésiastique de Yaoundé des dissensions sont apparues dans la communication de l'Eglise. On peut parler de l'existence d'activisme au sein de l'Eglise. Autrement dit, ce travail montre que l'Eglise n'a pas une voix

unanime sur sa relation avec la sphère politique. Les textes des différents pontifes romains à l'exemple de Pie XII sont mis en exergue comme des garde-fous qui encadrent cette participation ou cette communication politique de l'Eglise.

L'un des objectifs de nos objectifs est de souligner l'incidence des textes et des encycliques tels *Rerum Novarum*, *Popularum Progression*, *Laboris Hominis* sur le construit et l'applicabilité de la doctrine sociale. Ils ont permis aux prêtres de la province ecclésiastique de Yaoundé de se manifester sur la scène socio-politique. C'est pourquoi ce travail montre comment des figures tels Mgrs Paul Etoga, Jean Zoa ont pris des postures courageuses sous le régime d'Ahmadou Ahidjo. Un régime politique caractérisé depuis 1958 par des lois liberticides. L'Eglise dans la province ecclésiastique a pu émettre son avis. Son poids en termes de fidèles en faisait de manière naturelle un contrepoids pour le pouvoir. Il faut tenir compte de son rôle social sur les populations dans sa lutte contre les conditions infra humaines. Elle apporte un message d'espoir dans un contexte répressif. N'est-ce pas pourquoi le gouvernement n'a pas cessé de tenter de diviser les pasteurs de cette structure ? On le voit avec la tentative de retournement de Mgr Paul Etoga contre Mgr Jean Zoa en 1962, lors de la fameuse histoire du train de la mort.

L'intérêt de ce travail se trouve aussi à ce niveau avec la capacité de la hiérarchie catholique à conserver son unicité organique dans la province ecclésiastique de Yaoundé. D'où la formulation de cette thématique comme suit : Eglise catholique et la problématique du développement dans la province ecclésiastique de Yaoundé (1995-2013). Ce libellé résulte donc de l'observation de la contribution multiforme de l'Eglise catholique dans une zone géographique spécifique qui recouvre les provinces du centre et du sud Cameroun soit sept diocèses. Ce travail expose l'œuvre des pontifes romains dans l'évolution organique des différentes articulations de l'Eglise locale. L'impact du concile Vatican II est d'ailleurs pour cela assez significatif. Il postule que le renforcement de ces structures a permis à l'Eglise de mieux prendre en compte des conditions de vie des populations. C'est d'ailleurs lors des crises socio-politiques au Cameroun que la conférence épiscopale a eu des attitudes et des propos en rupture avec les instances étatiques sur les questions de liberté, des droits de l'homme, de justice sociale. La création de l'action catholique de lutte contre la torture souligne à suffisance cela. Les lettres des évêques aux chrétiens sont des interpellations et des rappels vis-à-vis des gouvernants. C'est pourquoi ce travail montre comment les réalités sociales influent sur la communication sociale de la conférence épiscopale. Les référents, les identifiants de ce fait ont permis de présenter le repositionnement permanent de l'Eglise catholique. Les défis

économiques dus à la crise des années 80 ont illustré la distanciation entre l'Eglise et l'Etat, l'avènement d'une nouvelle hiérarchie catholique n'est pas un fait non négligeable.

La transition générationnelle a impacté sur les perceptions des enjeux socio-politiques poursuivis par l'Etat chez les prélats. Les stratégies gouvernementales dans un contexte de crise économique ont pour la plupart contribué à l'extension de la paupérisation. L'Etat subordonné aux PAS imposés par les institutions de Bretton-Woods apparaît comme un acteur fondamentalement injuste. La justice sociale devient donc le leitmotiv d'une hiérarchie catholique qui interpelle les gouvernants sur leurs responsabilités.

L'avènement de la décennie 90 accentue cette attitude mafiste de l'Eglise qui sort de sa réserve pour s'impliquer dans la crise socio-politique. Le comportement individuel des prélats au cours de cette période est intéressant, dans la mesure où les dissensions d'opinions vont affaiblir la position de la conférence épiscopale. Lesdites tensions opposent les métropolitains de Yaoundé et de Douala en l'occurrence Mgrs Jean Zoa et Tumi. Cette dissension fragilise la posture holistique de l'Eglise sur les questions de développement aussi. On peut donc parler d'une césure historique dans le mouvement du catholicisme ; ceci contrairement à l'unicité depuis 1955. La doctrine sociale implantée par les spiritains à succéder d'une diversité d'appréciations dont l'existence signifie une incapacité de l'Eglise à se reconcilier avec elle-même. Dès lors, la question de départ formulée a permis le choix d'un cadre conceptuel dont la pertinence dans ce travail se trouve justifiée par ce fait.

L'histoire de l'Eglise est aussi celle d'un langage, d'un code, d'un vocabulaire. Pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire religieuse, l'une des constances est la compréhension des mots qui éclairent le texte. Raison pour laquelle les choix des différents dictionnaires et de la documentation catholique ont été actés. Nous avons ici choisi : mission, catholique, développement holistique. Tout cet éventail avait un objectif celui de présenter qu'il ne saurait y avoir d'évangélisation sans la prise en compte du fait que toute implantation de l'Eglise suppose l'amélioration des conditions de vie de l'homme. Il est donc de la responsabilité des prélats de rester des consciences, des précurseurs sociaux qui se refusent à toute collusion qui fait fi des droits humains. C'est pourquoi, ce travail décrypte la conception de l'Eglise des droits de l'homme et en présente l'applicabilité dans la province ecclésiastique de Yaoundé. Pour le cerner, une démarche qualitative des stratégies et quantitatives des réalisations a été nécessaire. C'est ce qui a conduit à la validation du fonctionnalisme, de la cybernétique et de la boîte noire. Il a fallu, pour ce faire, prendre en compte des interactions entre l'Etat de droit, idéal voulu par le gouvernement et l'Etat social et juste. L'objectif défendu par les prélats, la nature



inconciliables de ces deux paradigmes justifient les luttes qui jalonnent les relations Eglise et Etat au Cameroun. Pour comprendre la trajectoire singulière de cette relation, nous avons opté pour l'individualisme méthodologique et le constructivisme. La constance épistémique qui était la nôtre était de répondre à la compréhension des logiques des stratégies ecclésiales. A ce moment, l'atomisme social a été convoqué et a permis d'évaluer en quoi les actions individuelles des prélats façonnent le discours holistique de l'Eglise. Il va de soi que cela répond à l'objectif général de la recherche qui consiste à évaluer le fondement et le processus de création d'une province ecclésiastique à Yaoundé. Cet aspect institutionnel a été d'autant plus important dans ce travail, que les luttes ecclésiales jalonnent l'histoire du Cameroun et la décennie 90 en fait foi. Les six objectifs de ce travail tel que libellés ont aidé à de formuler un problème d'analyse qui durant tout le construit réflexif a inventorié la contribution de l'Eglise catholique sur les domaines socio-politique et économique dans notre zone d'analyse. Pour formuler un tel problème, il a fallu faire un état de la question qui est loin d'être une simple recension documentaire ; il s'inscrit dans le champ épistémique de l'interdisciplinarité. A la vérité, cela s'imposait car l'histoire des religions est avant tout une histoire totale qui nécessite de la part du chercheur du recul, de la distance et de l'ouverture par rapport au fait analysé. Le souci qui nous a guidé a été de puiser dans la plupart des disciplines des sciences humaines, des sciences religieuses en ayant comme constance les travaux commis sur l'environnement de notre sujet ou sur les personnes ayant marqué l'histoire des religions au Cameroun.

Au premier plan, les ouvrages sur le christianisme et son histoire ont été fort utiles en ce qu'ils ont renseigné sur les principes, les enseignements fondateurs de la doctrine sociale de l'Eglise. Au second, les travaux sur l'histoire du christianisme au Cameroun et en Afrique ont démontré la singularité du christianisme, les trajectoires des ouvriers apostoliques, les questions philosophiques qui traversent les Eglises locales. A ce niveau, il y a eu lieu d'analyser les problèmes dogmatiques mais aussi l'Eglise face aux problèmes politiques.

Le troisième champ documentaire explicite les réalisations missionnaires au Cameroun sous l'influence de l'Eglise universelle. Le choix de cet éventail documentaire n'a pas été fortuit car généralement la multiplication des sources référentielles permet de formuler l'interrogation centrale qui a consisté dans ce travail à savoir : quelles sont les stratégies de développement social, économique élaborées par la province ecclésiastique de Yaoundé de 1955 à 2013.

Ladite question, durant toute cette analyse, nous a permis d'insister sur les différents points centraux en matière d'évangélisation et de développement social et économique dans notre zone d'étude. L'on n'a pu ainsi observer qu'aucune action de l'Eglise n'est indissociable

du contexte politique. Ce faisant, les prélats de la province ecclésiastique ont voulu transformer cette Eglise en faisant d'elle un acteur central dans la relation entre les populations et l'Etat. C'est pourquoi des questions secondaires ont permis de confronter l'approche méthodologique choisie. Cette dernière s'est appuyée sur des plates formes informationnelles ou sources. On prend en compte dans ce travail le fait que la source est essentielle en histoire.

Dans le cadre de ce travail, la dimension d'opacité de silence qui entoure l'Eglise a constitué une difficulté épistémique. De fait, l'Eglise n'est-elle pas le monde du silence ? Au point de dire que ce travail a confirmé qu'il est difficile d'établir une vérité absolue sur le fonctionnement de l'Eglise, les raisons de son implication sur le champ socio-politique, les objectifs poursuivis par les différents prélats. Nous avons opté pour quatre types de sources à savoir : les sources écrites donc l'importance est assez significative dans la mesure où l'interdisciplinarité scientifique a été la clé au travers de laquelle l'on n'a pu évaluer les approches théoriques. Les documents d'archives ont capitalisé les informations de premières mains que nous avons confrontées avec les sources dites orales, ces dernières ont défini un échantillon d'informateurs à la fois laïcs, séculiers, diocésains. Les informations recueillies par ces deux sources ainsi que l'utilisation d'une démarche de confrontation avant la restitution nous permet d'aboutir à certaines analyses. Nous y avons tiré deux types d'enseignement : un enseignement d'ordre pratique qui voudrait que toute information sur l'histoire de l'Eglise nécessite d'aller au plus près de ceux-là qui ont fait l'histoire de cette institution. Un autre démontre que l'action de l'Eglise connaît une auto-critique interne au vu des différentes notes d'analyses, rapports, lettres pastorales, encyclique produits par la conférence épiscopale du Cameroun, c'est la raison du choix de l'approche qualitative des faits. On a par la suite étoffé ce cadre par des sources iconographiques et numériques, ces dernières loin de constituer un appendice scientifique présentent les figures, les réalisations, les Eglises de la province ecclésiastique de Yaoundé. Il faut en souligner l'importance dans le site cible d'Evodoula et l'on est en droit de dire que la démarche méthodologique de ce travail a été chrono thématique.

En conséquence, on a formulé une ossature analytique en six étapes ou chapitres. La première étape présentera notre zone d'étude et insiste notamment sur l'avènement de la doctrine sociale au Cameroun en prenant comme point focal l'Encyclique *Rerum Novarum*.

Elle met en exergue le principe suivant lequel l'œuvre missionnaire au Cameroun a bénéficié de l'apport des acteurs variés. Il n'est pas loin de croire que les auxiliaires missionnaires ont joué un rôle de premier plan dans l'implémentation de l'œuvre missionnaire et missionnée au Cameroun. C'est pourquoi il a fallu procéder à l'historicité de l'implication

des prélats catholiques dans la province ecclésiastique. Cette démarche a permis de comprendre que l'itinéraire de l'Eglise au Cameroun a été parsemé d'obstacles. En conséquence, l'avènement d'une doctrine sociale s'est fait sous la supervision des pontifes romains qui ont permis à l'Eglise locale de voir le jour. De Benoît XV à Benoît XVI, l'histoire de l'Eglise au Cameroun est un différencié des discours socio-politiques. Ces derniers, émis par les prélats aussi bien en Afrique qu'au Cameroun, permettent de formuler deux constats :

- Les conditions infra humaines des années 80 poussent l'Eglise à se positionner ;
- L'avènement de la démocratie conduit nécessairement l'Eglise à s'impliquer plus dans le champ politique.

L'objectif de cette recherche est d'être un enseignement sur les fondements d'une praxis ecclésiale dans la mesure où la hiérarchie catholique de l'Eglise de Yaoundé a dû répondre aux défis de la cause sociale. Dès lors, il apparaît de manière constante que l'Eglise n'est pas en dehors mais dans le monde, dans la mesure où elle vise la manifestation du témoignage du Christ. En cela, l'Eglise elle-même est un enseignement ! Cette recherche met donc en relief les perspectives de cette dynamique, les différents aspects, les manifestations tangibles tout comme les conséquences. Est-ce donc, à dire que l'institution ecclésiale de Yaoundé a permis la résolution de tous les problèmes qui se sont posés aux croyants ? Ce travail apporte des pistes de réponses en précisant que : l'évolution de toute société amène l'avènement de nouveaux défis auxquels l'Eglise a l'obligation de faire face et d'y répondre.

L'on doit comprendre les interactions entre l'Eglise et le monde politique, les rapports éminemment tendancieux, antagonistes et complémentaires si l'on s'en tient au contexte des années 90. L'Eglise s'est modernisée, a changé de posture, de paradigme et en est même arrivée à défier le politique sur les questions des droits de l'homme et libertés. C'est la raison pour laquelle face à la posture de l'Etat sur les questions sociales, l'Eglise en est arrivée à se construire des discours et des méthodes conformes aux injonctions pontificales, synodales et conciliaires. Pour ainsi dire, ce sont ces questions sociales et politiques qui ont déterminé le jeu de l'Eglise dans les médiations.

Cette recherche valorise donc le changement socio-politique au Cameroun comme des facteurs de repositionnement de l'institution ecclésiale. Elle se veut partante pour une exhumation des logiques politiques des années 90, mais surtout de la posture et des discours des prélats. Ces derniers se sont affranchis d'une Eglise missionnaire afin de construire une Eglise locale qui fait du refus de l'assujettissement une stratégie. C'est pourquoi, l'environnement précédent, le dialogue politique, la tripartite a été analysée dans cette

recherche. On en tire comme leçon, que le dialogue est fonction de certains fondements, mais surtout on découvre les raisons de l'affrontement entre l'Eglise et l'Etat au Cameroun. Face à un régime politique qui s'appuie sur le parti-Etat, l'Eglise se trouve être la seule voie ou plateforme capable d'atténuer les inégalités. Depuis 1955, C'est cette logique qui a été poursuivie par les différents prélats qui se sont succédé à la tête de la province ecclésiastique de Yaoundé.

De Jean Zoa à Tonyé Bakot, de Paul Etoga à Adalbert Ndzana, d'Owono Mimboé à Bayemi pour ne citer que ces grandes figures de l'histoire de l'Eglise catholique dans la province ecclésiastique de Yaoundé, cette recherche permet d'évaluer les logiques de maillages territoriales qui permettent à l'Eglise d'être partout et de se présenter comme un acteur social et politique incontournable. Le but de l'Eglise a toujours été de concilier la forme du dialogue politique au Cameroun au respect des droits de l'homme et libertés. C'est le choix voulu par la CENC, qui auprès des forces politiques, a constamment plaidé afin de trouver une solution aux problèmes existentiels des populations.

On y découvre que, l'Eglise malgré les textes conciliaires de Benoit XV, a analysé les circonstances du dialogue politique voulu par le pouvoir de Yaoundé et s'est efforcée d'assumer des positions face au pouvoir public. A ce niveau, on est dans le cadre du repositionnement de l'Etat, donc éventuellement des politiques publics par réseau qui montre que toute segmentation de pouvoir entraîne nécessairement une définition de nouveaux acteurs. La question qui se pose au niveau de la compréhension n'est pas celle de l'incompétence de l'Etat mais celle du refus d'assumer ses engagements vis-à-vis de ses partenaires de la société civile et des autres acteurs à l'exemple de l'Eglise. En conséquence, l'Eglise de la province ecclésiastique de Yaoundé se trouve en porte à faux soit :

Face aux textes conciliaires ; au sens où certains prélats n'hésitent pas à braver les textes pontificaux conciliaires. On peut parler de culture irrédentiste dans le premier clergé Camerounais dès 1933. Ils s'inspirent de certains prélats missionnaires tel que le père Pichon.

Face aux postures et stratégies des pouvoirs publics ; l'Eglise se veut un procureur social et éthique et l'on peut comprendre la résilience permanente des évêques de la province ecclésiastique de Yaoundé face aux situations d'injustice. La figure emblématique du Père Roques à Yoko sert ici d'exemple.

L'Eglise de Yaoundé a défendu la justice sociale dans un contexte de crise économique, de lutte politique et l'on comprend la participation socio-politique des évêques des sept diocèses

qui composent cette province. Autrement dit, de Yaoundé à Bafia, de Mbalmayo à Ebolowa, de Sangmelima à Kribi et enfin à Obala, le positionnement des prélats face à la question des droits de l'homme a été une constante malgré les différentes acceptions consécutives. C'est pourquoi, l'Eglise prend une position avant-gardiste et s'inscrit dans un mouvement dont l'universalité fait de la défense des droits un aspects essentiel. C'est le lieu de justifier une méthodologie nécessairement quantitative. En effet, cette dernière permet de décrypter la dimension holistique mais aussi le paramètre institutionnel, l'approche socio-économique qui ont permis l'implémentation de la posture doctrinale de l'Eglise de Yaoundé sur les questions spécifiques. *De Rerum Novarum à Ecclesia in Africa*, la défense des droits de l'homme est passé de la théorie aux discours et l'on est en droit de penser que les encycliques ont facilité une action de réconciliation sociale de l'Eglise avec elle et avec les croyants. C'est ici le lieu de rappeler que la démarche théorique a été plurielle et le cocktail méthodologique a facilité l'inventaire archéologique du contexte démocratique au Cameroun.

On en tire comme leçon, que le système politique Camerounais a alterné autoritarisme et démocratie relative. Ce faisant, les prélats apparaissent comme des théoriciens d'un nouvel ordre social. Peut-on alors parler d'un évangile de libération ? Loin s'en faut, les dynamiques sociales, géographiques étant différents, les prélats n'ont pas voulu aller aussi loin. Il semble toutefois au vu de leurs homélies, "rappelons-nous, Mgr Jean Zoa dans l'affaire du train dit de la mort en 1962 et la catastrophe de Nsam en février 1998", que les acteurs de leur discours n'en sont pas si éloignés. Cette recherche à le mérite d'explicitier la nature novatrice d'une Eglise non seulement en phase avec son temps, en quête d'elle-même mais aussi résolument positionnée face à un pouvoir public qui défend les logiques qui heurtent la doctrine sociale de l'Eglise.

En somme, il était question de mentionner que malgré la laïcité, l'Eglise est un acteur social incontournable qui, depuis Vatican II à Yaoundé, questionne, analyse, inventorie et tire des leçons sur tout ce qui entrave l'humaine condition de l'homme, ce qui justifie l'érection de la province ecclésiastique de Yaoundé.

C'est pourquoi on fait référence aux éléments accélérateurs du contexte de démocratisation au Cameroun et on y découvre l'incidence de la crise économique, le poids des pesanteurs culturelles, le jeu des forces politiques, l'avènement d'une nouvelle stratégie religieuse face à cette situation. Il se dégage la nécessité pour l'Eglise de s'inscrire dans une nouvelle dynamique d'action en matière d'évangélisation et de lutte politique. On s'intéresse à la question politique et l'on voit la distanciation entre l'Etat et l'Eglise sur la question de la

laïcité, on y observe par ailleurs le positionnement de l'Eglise face à la question de la démocratie. Ce travail établit l'importance de Vatican II dans les attitudes des prélats de notre zone d'étude face aux stratégies défendues par le pouvoir politique.

Il a été important d'évoquer le jeu de l'Eglise en faveur de la réconciliation sociale au Cameroun. Il est question des mutations doctrinales mais surtout le repositionnement de l'Eglise face aux nouvelles situations. Il apparaît que les positions pontificales ont incité les prélats de la province ecclésiastique de Yaoundé à choisir de mettre en œuvre une doctrine sociale de proximité. En deuxième articulation, nous avons postulé que le paramètre holistique, les éléments fondamentaux de la mission de l'Eglise y ont été soulignés, l'intérêt pour l'unicité des missions assignées à l'Eglise locale y est rappelé. La question qui se dégage à ce niveau est celle que les fonctions de l'Eglise lui permettent de jouer un rôle de premier plan en matière d'éducation, de l'affirmation de vérité en rapport avec les missions prophétiques.

La question du développement a mis en exergue le rôle de l'Elite intellectuelle, la place de l'œuvre sociale entreprise par l'Eglise catholique. Il va de soi que la mission catholique au Cameroun s'est efforcée d'entreprendre une action globale aussi bien au point de vue politique, les deux étant indissociablement liées.

Cette recherche fait l'inventaire de l'action de l'Eglise dans le système politique en tenant compte de la vision de Jean Paul II et de Benoit XVI. L'Eglise a fini par se doter d'une posture doctrinale unanime laquelle permet de souligner au travers des interpellations pastorales la lutte de l'Eglise contre certains fléaux sociaux. Cet aspect conduit à dire que l'Eglise catholique dans la province ecclésiastique de Yaoundé s'est inscrite dans une dimension de respect des droits sociaux. On s'y intéresse à l'action de l'association justice et paix en matière de défense des droits de l'homme, d'éducation à la citoyenneté, il se dégage à ce niveau que les différentes organisations catholiques participent à l'implémentation de la doctrine sociale.

Cette recherche évalue les autres acteurs en termes d'ONG qui interagissent dans le principe de doctrine sociale. A ce niveau, on s'est penché sur les insuffisances au sein de l'Eglise en matière de démocratie, les problèmes hiérarchiques, le rôle de la conférence épiscopale sur la scène politique, les interactions entre institutions catholique et principe citoyenne. Il se dégage que l'Eglise a différents intervenants sur les questions essentielles. C'est partant de là que nous avons fait une étude de cas sur la zone d'Evodoula en insistant sur l'historicité de l'apostolat catholique, les œuvres réalisées en matière de développement, les problèmes rencontrés, les questions sociales, culturelles et d'évangélisation, mais surtout la

problématique de la sixa sur les populations locales. Ce qui permet de tirer les leçons d'après lesquelles la zone spécifique d'Evodoula est à considérer comme un laboratoire d'applicabilité de la doctrine sociale.

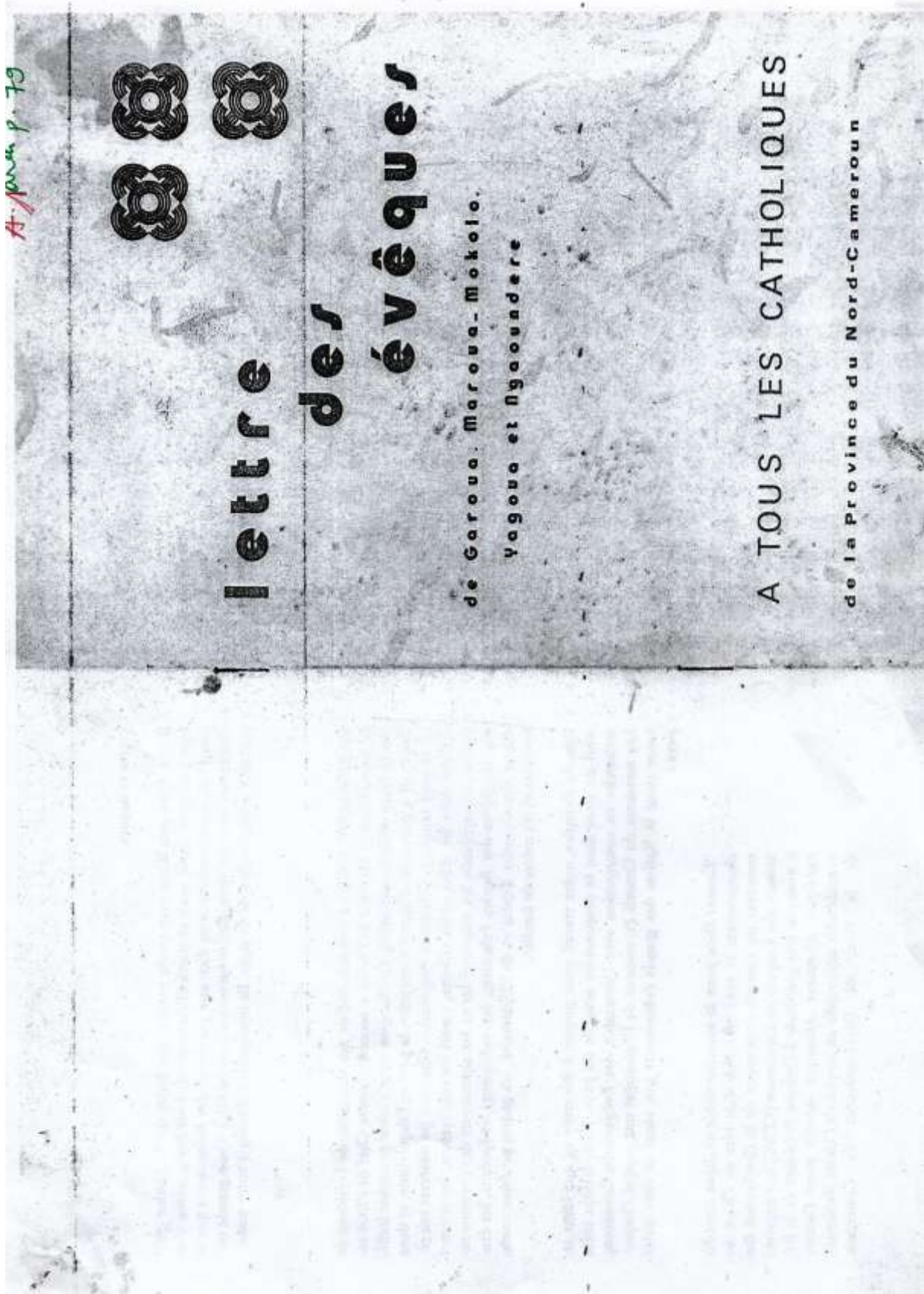
En faisant un bilan social, on découvre une Eglise résolument tournée vers la promotion des droits humains et la défense des libertés. En faisant un bilan politique, on constate le jeu de l'Eglise face à un pouvoir en lutte pour sa survie. Sur le plan économique, on y découvre les différentes contributions de l'Eglise afin de promouvoir le développement. Sur le plan culturel, on s'aperçoit que l'Eglise s'est inscrit dans son temps et a pris en compte les résolutions conciliaires issues de Vatican II. Il y a lieu de considéré ce travail comme une esquisse des propositions par lesquelles l'Eglise catholique au Cameroun réalisera cette vision de Nietzsche qui dans l'Aurore, afin de magnifier le Christ, parle de lui comme le gladiateur agonisant.



**ANNEXES**



Annexe 1 : Lettre des évêques au lendemain de la démission du Président Ahidjo



Frères et Soeurs,

Il y a deux ans, nous vous avons envoyé une lettre sur la Justice qu'il faut pratiquer entre nous et particulièrement vis-à-vis des pauvres. Aujourd'hui, nous voulons vous dire une parole sur les événements que le Cameroun vient de vivre. Ces événements sont en effet d'une grande importance pour l'ensemble du pays. Ils interpellent chacun d'entre nous.

I

Mr AHMADOU Ahidjo a démissionné de ses fonctions de Président de la République et Mr Paul BIYA lui a succédé comme Chef de l'Etat selon le texte de la Constitution. Ce changement n'a laissé personne indifférent. Il a provoqué d'abord la surprise, la peur et l'inquiétude, et dans un second temps, la détente et l'espérance. Chacun a pu observer ces réactions dans les villes et les villages, parmi les cultivateurs, les artisans ou les commerçants, les responsables et les animateurs des communautés, les élèves des Ecoles Primaires, les collégiens, les lycéens, les étudiants des Grandes Ecoles et de l'Université, les cadres professionnels, les pères et les mères de famille.

Comme Evêques, notre travail nous pousse à discerner ce que Dieu attend de nous dans la conjoncture actuelle du pays. Nous faisons cette recherche en communion avec l'ensemble des Evêques du Cameroun. Les membres du Conseil Permanent de l'Episcopat ont évoqué l'importance pour la Nation des grands événements que vient de vivre notre pays :

*"Louant Dieu pour la manière noble et digne dont les changements se sont effectués à la tête de l'Etat, les membres du Conseil Permanent de la Conférence Nationale des Evêques du Cameroun (CENEC) ont exprimé à nouveau leur gratitude à l'ancien Président de la République, Monsieur Ahmadou Ahidjo pour l'œuvre considérable accomplie au service de l'Unité Nationale, de la Paix, du Développement du Cameroun.*

I

Ils renouvellement ensuite leurs vives félicitations à S.E. Monsieur Paul BIVA, nouveau Chef de l'Etat.

Ils font appel à toutes les communautés chrétiennes, à tous les croyants, et à tous les hommes de bonne volonté pour qu'ils continuent à apporter au nouveau chef de l'Etat leur appui et leur contribution active pour la réalisation effective des nobles objectifs que celui-ci s'est fixés lors de ses discours de prestation de serment et dans ses interventions, notamment :

- 1/- Veiller au respect et à l'application stricte de la constitution sur toute l'étendue de la République Unie du Cameroun.
- 2/- Mettre en œuvre une éthique porteuse de valeurs humaines et condamnant les abus, les indelicatesses, les fraudes, les exactions de toute sorte.
- 3/- Poursuivre la moralisation des comportements individuels et collectifs dans la société Camerounaise.
- 4/- Veiller à la promotion d'une éducation saine, qui inculque l'esprit civique, le goût de l'effort et du dévouement, le sens de la discipline et de l'intégrité.
- 5/- Exiger la rigueur dans la gestion administrative, dans la gestion économique, dans la gestion financière.
- 6/- Promouvoir un changement des mentalités.
- 7/- Prévenir la délinquance sous toutes ses formes."

En tenant compte de la situation qui nous est propre, dans la Province du Nord, comment comprendre et vivre ce que le Seigneur nous dit à travers ces événements ?

\* Nous rappelons d'abord à toutes les communautés chrétiennes un aspect essentiel du message de l'Evangile : la foi ne se vit pas en dehors des situations et des événements qui marquent la vie d'un peuple : "Le verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous". (Jn 1/14).

2

Le Fils de Dieu est entré en personne dans l'histoire de toutes les nations et il y agit sans cesse, comme Celui qui sauve et libère (Lc 4/18-21). Croire à cette Bonne Nouvelle est tout le contraire d'une évaison : nous sommes les hommes d'une époque, d'un pays, d'une région. Le Concile l'a redit avec force : les disciples du Christ partagent les joies et les espoirs de leurs frères :

"Et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur" (l'Eglise dans le monde de ce temps, Vatican II no 1)

\* Chacun de nous est donc invité à marcher sur les pas de Jésus en restant solidaire de toutes les populations de cette partie du pays où nous avons nos racines. Aussi devons-nous éviter dans nos paroles et nos actes toute forme de mépris des autres. La vie du Chrétien est une vie de pardon et d'amour. Comme dit la prière du Seigneur : "Pardonne-nous nos torts envers toi, comme nous-mêmes nous avons pardonné à ceux qui avaient des torts envers nous" (Mt 6/12).

Souvenons-nous de la parole de Jésus : "A ceci tous vous reconnaîtrez pour mes disciples : à l'amour que vous avez les uns pour les autres." (Jn 13/15)

\* Nous vous encourageons à donner le bon exemple pour la paix et l'entente dans les villages et les quartiers en montrant que nous sommes TOUS FRERES partout où dans les régions de la Province se rencontrent des hommes de religions, de tribus, de situations différentes. Chaque personne est digne de notre respect et de notre amour.

## II

\* Nous voulons aussi insister sur la nécessité du travail bien fait, avec conscience et compétence pour que notre pays avance. Dieu y attache une grande importance. Car, en créant l'homme à son image, il dit : "Voici la terre, dominez-la" (Gen. 1/28).

Jésus lui-même a travaillé de ses mains : "N'est-ce pas là le charpentier, Fils de Marie" ? (Mc 6/3).

3

L'Apôtre Paul adresse cet ordre et cette exhortation à tous les chrétiens : *"Qu'ils travaillent dans le calme et qu'ils mangent le pain qu'ils auront eux-mêmes gagné"* (2 Thess 3/12).

\* A tous nous disons : Comptez sur vos propres efforts sans attendre des faveurs, des récompenses ou des promotions à cause de votre foi. Personne ne doit se nourrir d'illusions en croyant que sa situation va s'améliorer parce qu'il partage la même religion que tel ou tel haut responsable du pays.

\* Nous félicitons ceux qui, dans les bureaux, les entreprises, les dispensaires, les hôpitaux, les écoles, les collèges et lycées, les chantiers et usines, les villes et les villages exercent leurs fonctions au service de tous, avec honnêteté et dévouement. Nous nous réjouissons de voir comment beaucoup de communautés prennent en main leur vie et leur avenir par des initiatives diverses : qu'elles persévèrent et grandissent dans leurs efforts. A chacun de prendre ses responsabilités, en adulte, hardiment, en toute liberté, en adhérant au dessein d'amour de Dieu dans le monde, pour la promotion de tous. Par ces efforts, les gens cherchent à mieux vivre, et le Règne de Dieu progresse. Dieu nous appelle à témoigner de notre foi, dans une espérance active, là où sa Parole nous trouve.

\* Aussi, nous nous adressons spécialement à tous les chrétiens qui assurent des responsabilités dans la vie et le développement de la Province du Nord :

#### ...A CEUX QUI CULTIVENT LA TERRE:

Vous êtes des Camerounais à part entière. Ne soyez pas indifférents à tout ce qui touche la vie du pays, à la recherche de la concorde. Pour améliorer votre sort, vous pouvez à bon droit compter sur le pays. Mais il faut aussi avoir une grande espérance en vous-mêmes et en vos propres capacités de changement. Renoncez à la division et à la mésestime pour vous retrouver ensemble et vous organiser pour vaincre les peurs qui paralysent et freinent la vie des villages et des quartiers. Rappelez-vous la parole du Pape Jean-Paul II aux paysans lors de son premier voyage en Afrique : *"vous nous donnez la main pour faire face aux*

*difficultés. Vous réfléchirez ensemble et vous envisagerez des actions communes, modestes peut-être, mais réalistes. Vous n'accepterez pas que certains soient écrasés par la misère ou victimes de l'injustice"*.

Le Pape dit aussi : *"vous êtes le Christ dans le monde rural"*. Il peut arriver que certains parmi vous connaissent des situations difficiles et continuent ainsi la Passion de Jésus. La foi en la Résurrection nous donne la force et le courage : *"N'ayez pas peur"*. Pour que la justice et la paix fleurissent dans nos villages, apprenez à connaître la Loi du Pays : elle cherche le bien de tous et protège les petits contre l'arbitraire. Dans les affaires qui regardent la vie de tous, vous avez une parole à dire, car vous faites vivre le pays par le travail de vos mains.

#### ... AUX FAMILLES CHRETIENNES :

Nous attachons une importance considérable à la responsabilité des familles dans nos communautés. Vous engagez l'Évangile dans la relation homme-femme : que votre Saré soit comme une petite Église, par une vie de foi et de prière, dans la paix et la fidélité, en respectant les coutumes saines léguées par les anciens. Apprenez à vivre le lien conjugal dans la foi, en prenant une part active dans tout ce qui assure au village et aux quartiers sa marche en avant. C'est dans sa famille, dans la case du Père et de la Mère que l'enfant trouve de quoi se nourrir et grandir ; c'est là qu'il reçoit la première éducation qui le marquera toute sa vie. La famille est responsable de la santé de l'enfant, sans laquelle il n'y a pas de progrès aux champs, à l'atelier, à l'école ou à l'usine. Nous exhortons le Père et la Mère à veiller avec soin à l'hygiène, aux conditions de l'habitat, à l'eau, à tout ce qui contribue au bonheur de tous. Que le lien soit établi entre la famille et l'école, entre les parents et les enseignants. Tous se rappelleront que l'avenir se prépare à travers les élèves qui, chaque jour, font le va-et-vient entre l'école le village ou la quartier.

#### ... AUX ELEVES ET ETUDIANTS :

Sachez-le. L'Église attache une grande importance à la formation des hommes et aux problèmes de la culture dans le monde d'aujourd'hui. (Voir Vatican II *"L'Église dans le monde de ce temps"* n° 53 et 54). C'est pourquoi les Evêques de la Province du Nord encouragent les élèves, les collégiens, les lycéens, les étudiants à poursuivre avec ardeur

leurs études, afin d'acquérir les connaissances utiles à la vie et au progrès du pays. Les grands changements passent désormais par l'Ecole qui ouvre les yeux des gens et les fait sortir de la nuit.

Nous mesurons ici la tâche irremplaçable des maîtres et des éducateurs. Nous apprécions tout le dévouement dont ils font preuve dans la formation des jeunes. Leurs responsabilités sont accrues devant le favoritisme, la fraude, les exactions, les abus, les indélicatesses de toutes sortes contre lesquelles le nouveau Chef de l'Etat s'est engagé à lutter. Pour bâtir une société où il fait bon vivre, que les enseignants veillent à promouvoir chez les élèves et les étudiants l'intégrité, l'honnêteté, la rigueur dans le comportement et le travail. Les jeunes qui sont l'avenir de la nation doivent comprendre qu'un pays ne peut se construire par toutes les formes de corruption qui s'étalent sous nos yeux. Qu'ils préparent, dès maintenant, le Cameroun de demain, tout en veillant à ne pas se couper des paysans et des ouvriers ; nous les invitons à devenir de plus en plus solidaires du petit peuple pour grandir, comme l'enfant Jésus, en intelligence, et en grâce devant Dieu et devant les hommes (Lc 21/52).

La formation humaine et chrétienne de ces jeunes doit elle-même rester un souci primordial pour les parents, les responsables de communautés, les prêtres, les religieux. Car c'est en cheminant avec les jeunes, que nous préparons l'avenir de l'Eglise dans la Province du Nord.

#### ... A TOUS LES MILIEUX RESPONSABLES ET CADRES PROFESSIONNELS CHRETIENS :

Nous vous exhortons à demeurer fidèles à la foi reçue. Nous adressons un appel fraternel à ceux qui se sont un peu éloignés et qui ne pratiquent plus pour qu'ils reviennent dans leurs communautés. Malgré les difficultés de toutes sortes, beaucoup sont restés fermes sur le chemin de Jésus, n'ayant pas peur d'affirmer leur foi et leur attachement à l'Eglise. Nous disons merci à Dieu pour cette constance. Les Evêques du Nord considèrent avec attention ce que vous êtes et ce que vous faites dans les charges et les fonctions que vous exercez pour le bien de tous. Ils portent dans leur cœur et leurs prières vos soucis et aspirations. Ils apprécient les connaissances que vous avez acquises. Ils vous rappellent que l'Eglise du Christ est pour tous, pour les gens des villages, comme

pour les élites des villes de la Province. Nous encourageons tout ce qui permet aux cadres des différents services publics et privés d'approfondir leur foi, de la vivre, de la rayonner dans leur famille et leur lieu de travail.

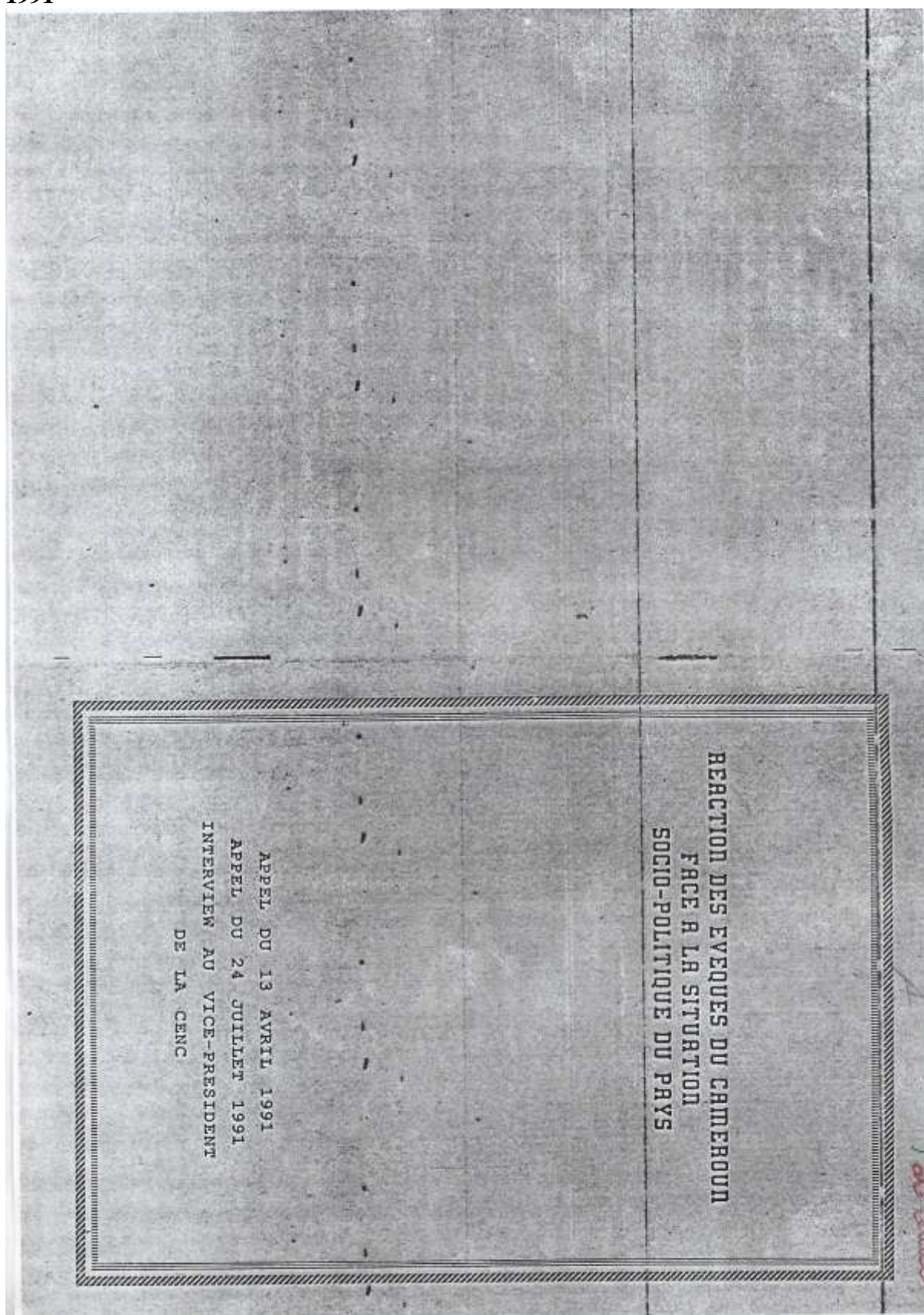
L'Evangile nous invite à vivre avec Dieu là où les hommes cherchent à transformer le Monde. Nous ne pouvons pas servir efficacement nos frères sans aménager des structures, sans agir sur les institutions. Ce qui regarde les intérêts de la société tout entière est le champ de notre vie de charité. N'est-il pas urgent que les chrétiens qui assument des responsabilités importantes ou qui ont un haut niveau de formation se retrouvent et se rencontrent pour partager leur expérience de Dieu dans l'engagement au service du Pays ? La Parole de Dieu questionne ceux qui ont des décisions graves à prendre. Elle les pousse à vivre la foi en Jésus-Christ dans les changements à promouvoir pour la paix et la justice. La foi ne se vit pas dans l'ombre, ou dans la clandestinité, en marge de la société mais au cœur de la vie et des événements qui engagent l'avenir. Nous vous rappelons la parole du Christ : *"Vous êtes la lumière du monde, on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau"* (Mt 5/14-15).

#### CONCLUSION

Telles sont les paroles et les réflexions que nous suggèrent les circonstances que nous vivons aujourd'hui dans l'ensemble du Pays. Dieu nous parle par les événements de la vie des hommes. Peut-être n'avons-nous pas assez réfléchi sur les grands événements et l'évolution de notre société. Il n'est plus possible de rester les yeux fermés sur ce qui se passe. Nous voulons avancer ensemble sur le chemin que trace notre Nation pour le bien et la paix de tous les fils du Cameroun. Forts des consignes de l'ancien Président ainsi que du Nouveau, nous bâtirons une société viable.

Nous chrétiens, restons sans cesse à l'écoute de l'Esprit qui veut donner un nouvel élan à notre foi pour la rendre plus active et plus enracinée

**Annexe 2 : Réaction des évêques face à la situation socio-politique au Cameroun en 1991**



L I M I N A T I R E

- 1 -

Devant la gravité de la situation que vit notre pays aujourd'hui, les Evêques du Cameroun, à deux reprises, ont lancé un vibrant appel à tous les Camerounais pour les inviter à la compréhension mutuelle, au sens du bien commun et au respect de la personne humaine.

Chrétiens, croyants, Responsables politiques, hommes de bonne volonté sont tous ici invités sans exclusive et sans préjugé à oeuvrer, ensemble et chacun à son niveau, pour que la logique de la concertation et du dialogue puisse l'emporter sur celle de l'affrontement et du rejet de l'autre.

A travers la voix de l'Episcopat, c'est tout le peuple camerounais qui nous interpelle en faveur d'une politique de rapprochement et de recherche commune. Le Cameroun ne doit pas s'installer dans l'incertitude et les haines.

Il revient à chaque Camerounais et plus particulièrement à chaque chrétien de se laisser saisir par cet "appel du coeur" et de promouvoir son accueil et son approfondissement pour que la paix et la joie de vivre retrouvent leur place dans notre cher et beau pays.

Ecoutons nos Evêques.

Abbé Etienne NGUE,  
Secrétaire Général de la  
C.E.N.C.

## APPEL DU 13 AVRIL 1991

Depuis quelques semaines, des événements graves se produisent dans notre pays et nous blessent profondément : fiabées de violence et destructions à l'Université de Yaoundé et dans plusieurs villes. Dans tout cela, nous sommes solidaires de notre peuple.

Nous en appelons à tous nos concitoyens et aux détenteurs de l'autorité publique pour qu'ils se laissent guider par l'intérêt supérieur du pays et prennent des attitudes et des initiatives favorables à la paix.

La paix est chère à nous tous. Chacun y tient. Nous pouvons la construire et la conserver : le chemin qui y conduit, nous en sommes convaincus, c'est le dialogue et la concertation à tous les niveaux :

Il est absolument nécessaire que les différents acteurs de la vie nationale acceptent de s'asseoir pour discuter, ensemble, comme fils et filles d'une même patrie, avec réalisme et sans durcissement aucun, dans un cadre approprié. Cela nous évitera toute forme de dérapage, le recours aux solutions extrêmes, les provocations et les répressions. Cela nous permettra aussi d'offrir des chances égales à tous ceux qui veulent oeuvrer pour la bonne marche de notre pays. En tout état de cause, nous devons éviter les exactions, la torture et tout ce qui blesse la dignité de la personne humaine.

...

Profitions de toutes les mesures d'ouverture prises récemment pour nous ateler à un travail qui nous interpelle tous, afin de négocier de la façon la plus positive le tournant historique où nous nous trouvons.

Le sang des camerounais ne doit plus couler !  
Le Cameroun ne mérite pas cela.

Le Dieu Très-Haut manifestera toujours sa bonté à l'égard de notre pays. Mais à chaque moment, nous devons aussi faire tout ce qui dépend de nous.

Nous invitons tous les croyants de notre pays à prier pour la paix au Cameroun. A nos communautés chrétiennes en particulier, demandons d'organiser, à la même intention, des prières spéciales le dernier dimanche d'avril 1991.

Centre Jean XXIII de Kwoiyé  
YAOUNDE, le 13 avril 1991



- 4 -

APPEL DU 24 JUILLET 1991

1. Dans l'angoisse qui nous étreint face à la situation qui prévaut actuellement dans notre pays, nous, Evêques membres du Conseil Permanent de la Conférence Nationale du Cameroun, ressentons l'urgence et l'obligation pastorale de nous adresser une fois de plus au peuple camerounais.

2. Déjà lors de la dernière Assemblée Plénière des Evêques, nous avons lancé un pressant appel à toutes les couches sociales de notre pays, pour attirer l'attention de tous sur la crise socio-politique qui menace l'unité, la stabilité et la paix nationales ; crise dont nous avions déjà longuement analysé les causes et les effets dans notre Lettre Pastorale du 17 mai 1990, jour de la Pentecôte.

3. Dans notre appel d'avril 1991, nous avons particulièrement interpellé les différents acteurs de la vie nationale à "s'asseoir pour discuter ensemble, comme fils et filles d'une même patrie, dans un cadre approprié" (1), pour éviter tout dérapage et le recours aux solutions extrêmes.

4. Depuis ce temps, hélas ! la situation ne s'est guère améliorée. Bien au contraire, elle se dégrade de jour en jour et le pays continue à sombrer de plus en plus dans la...

(1) Lettre Pastorale de la Conférence Episcopale du Cameroun sur la crise économique dont souffre le pays, n° 17.

... Misère et la haine, sans qu'un sursaut d'élan patriotique et de solidarité puisse rapprocher les uns et les autres.

5. Paut-il encore le dire, la situation devient critique et alarmante. Les troubles que nous déplorons touchent à ce que nous avons de plus cher, notre pays. Mais de nombreux Camerounais ont été éprouvés plus particulièrement, de plus près et de diverses façons : dans leur personne, leur famille, leurs biens, leurs activités, leurs libertés : autant de drames humains auxquels les antagonismes en présence semblent insensibles. Voilà pourquoi nous en appelons à la conscience de tous.

6. En cette année du premier centenaire de notre évangélisation, nous voudrions d'abord interpellier tous les chrétiens de ce pays et leur dire combien nous sommes surpris de constater leur manque d'engagement au bénéfice de la paix et de l'amour fraternel, en ce moment précis où le Cameroun est secoué par des préjugés inter-ethniques et des prises de position politiques qui s'enferment dans l'égoïsme sans aucune considération pour le bien commun.

<< Le peuple chrétien qui est au Cameroun doit savoir que cette crise nous met en jugement devant Dieu. Le Premier Commandement de la loi et de l'Evangile nous dit :  
"Tu aimeras ton prochain comme toi-même..."

... ..

Dans notre pays, ce commandement n'est pas entré dans les habitudes du peuple chrétien>>(1) ... Les événements d'aujourd'hui sont là pour le confirmer. <<... La vie des individus ou des communautés, la vie publique des concitoyens sont encore dominées par l'égoïsme, la mesquinerie, les jalousies et les haines>>(1). Peuple chrétien du Cameroun, qu'as-tu fait de l'amour reçu du Christ ?

7. Mais la situation actuelle du pays nous pousse particulièrement à lancer un appel pathétique aux Pouvoirs Publics et aux Chefs des partis d'opposition. Au nom du peuple camerounais, nous vous convions à mettre fin à la politique de la corde raide.

L'aventir du Cameroun se trouve entre vos mains. La crise qui secoue tout notre peuple risque de devenir endémique si vos hésitations et vos lenteurs à le juguler se prolongent. Il est urgent que vous recherchiez l'intérêt supérieur de la nation camerounaise et que vous le placiez au-dessus de tout amour propre et de toute considération partisane. En votre qualité d'artisans du Cameroun d'aujourd'hui et de demain, vous devez prendre conscience que seul, un dialogue empreint de respect réciproque dénué de tout complexe de supériorité et de tout préjugé, seul un tel dialogue peut être générateur de solutions...

(1) Lettre Pastorale de la Conférence Episcopale du Cameroun sur la crise économique dont souffre le pays, n° 17.

...  
... efficaces et durables pour l'aventir de notre pays. Hommes d'Etat, hommes politiques, de quelque bord que vous soyez, n'oubliez pas votre responsabilité devant l'histoire !

8. A tous les concitoyens, nous adressons le même appel : puisse votre sens du bien commun et votre conscience nationale prévaloir toujours dans toutes vos options comme dans vos engagements.

9. Enfin, nous réitérons notre invitation à tous tous les croyants de notre pays et à nos communautés en particulier, pour qu'ils persévèrent dans la prière en faveur de la paix pour le Cameroun car "si Dieu ne bâtit la maison, en vain travaillent les bâtisseurs"(1).

CENCO-CITY de Nkolye  
YAOUNDE, le 24 Juillet 1991.

INTERVIEW A MGR. ANDRE MUKING  
VICE-PRESIDENT DE LA CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE

Question :

Au-delà de l'appel au dialogue entre le pouvoir et l'opposition, que proposent concrètement les évêques et sous quelle forme envisagent-ils un tel dialogue ?

Réponse :

Il ne relève pas de la compétence de l'Eglise de donner la forme et les modalités concrètes d'un tel dialogue. L'Etat avec le concours des Partis et des autres personnalités est bien placé pour voir la forme de dialogue qui convient à la situation actuelle du pays.

Q. : En début de semaine, un responsable d'un parti de l'opposition a adressé une lettre ouverte parue dans la presse privée au Président de la Conférence Episcopale Nationale, demandant à l'évêque de jouer un rôle actif pour l'organisation d'un dialogue entre les parties en présence pour résoudre la crise. L'appel des évêques ne peut-il pas être interprété comme une réponse à cette proposition ?

R. : Jouer un rôle actif ? D'ailleurs, c'est vous qui m'apprenez qu'une telle proposition a été faite aux Evêques, et dans notre rencontre aucun Evêque n'a fait allusion à la proposition dont vous parlez.

...

C'est plutôt notre sensibilité à la situation actuelle, très menaçante, qui nous a poussés à lancer ce cri de coeur, pour reprendre le titre donné à notre appel dans Casaroun Tribune.

Q. : La démarche des évêques ne s'apparente-elle pas à une nouvelle tentative de médiation entre le pouvoir et l'opposition ?

R. : Nullement. Mais comme vous le savez, l'Eglise est toujours prête à apporter sa contribution à la réussite de toute démarche constructive en faveur de notre pays. Et c'est le sens de notre appel.

Q. : Le Conseil permanent parle-t-il au nom de tous les Evêques ?

R. : Absolument ! Si vous reprenez nos différentes interventions, soit dans la lettre Pastorale sur la crise économique soit sur l'Appel du 13 avril 1991, vous remarquerez qu'il s'agit simplement d'une réitération intensifiée de ce qui a déjà été dit.

Q. : Le Cardinal Christian TUMI et Mgr. Jérôme OMONO MINBOE (ce dernier il est vrai dans le cadre de la délégation des sages) ont déjà été reçus par le Chef d'Etat. Lui ont-ils fait part des inquiétudes de l'épiscopat ?

R. : C'est possible. Mais ni l'un ni l'autre n'a été mandaté comme tel par la Conférence Nationale. En les invitant, le Président avait ses raisons pour le faire et c'est son droit.

...

- 10 -

Q. : Du reste, puisque le Président BIVA se montre disposé, malgré les déclarations contraires, au dialogue avec les partis et les forces vives du pays et qu'il a déjà effectivement engagé ce dialogue, les évêques ne pouvaient-ils pas aller à la rencontre du Chef de l'Etat et lui faire part de leur analyse et de leurs propositions ?

R. : Nous saluons hautement ces démarches actuelles du Chef de l'Etat et nous y fondons un grand espoir. Quand à une éventuelle rencontre avec le Chef de l'Etat, les Evêques ne refuseraient certainement pas s'ils étaient invités.

Q. : Pourquoi, Excellence, le document du Conseil permanent de la Conférence épiscopale n'établit-il pas clairement les responsabilités, s'agissant de la violence, des troubles qui secouent le pays et du refus du dialogue ?

R. : Les Evêques ne veulent pas s'ériger en juges pour établir les responsabilités entre les uns et les autres. Notre seule préoccupation actuelle est de sensibiliser les uns et les autres à la dégradation de la situation pour que chacun puisse se ressaisir et assumer ses responsabilités devant la nation et devant l'histoire.

Q. : L'appel du Conseil Permanent souligne que le pays "continue de sombrer de plus en plus dans la misère"... Celle-ci s'explique-t-elle par la situation politique actuelle, ou alors par la crise économique qui est loin de se limiter au Cameroun ?

...

- 11 -

R. : La misère de notre pays relève bien sûr de la crise économique, encore que celle-ci, - telle que nous l'avons décrite dans notre Lettre Pastorale sur la Crise économique - s'explique aussi par le difficile apprentissage de la démocratie chez-nous.

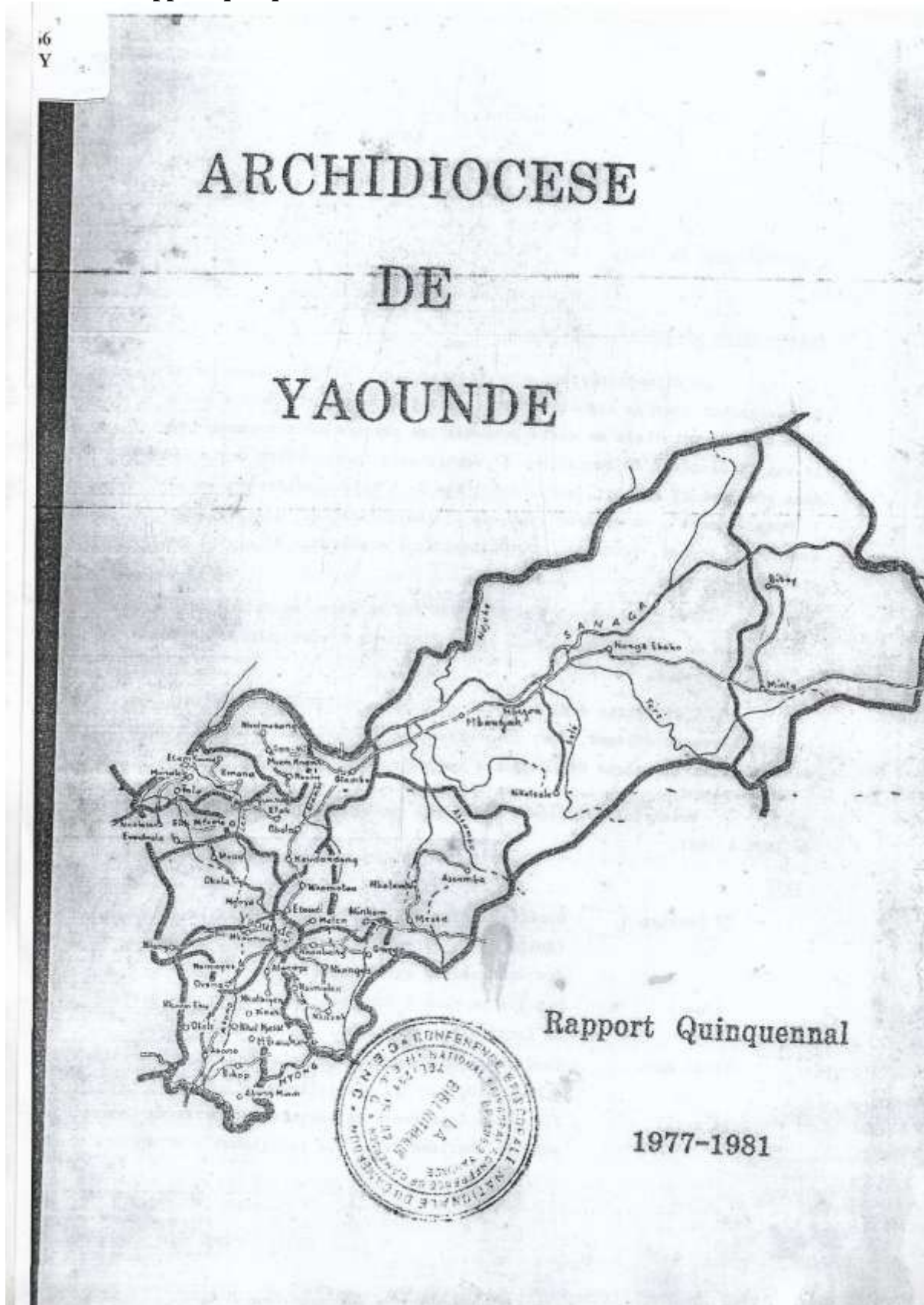
Q. : Votre document semble faire très peu de cas des évolutions qui ont marqué la vie politique nationale, depuis la dernière lettre pastorale du 17 mai 1990, à savoir : le retour du Cameroun au multipartisme, la nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement, l'annonce d'élections législatives anticipées, l'amnistie pour tous les prisonniers politiques et les exilés, le dialogue engagé par le Chef de l'Etat en personne avec les partis politiques et la société civile... etc. Peut-on raisonnablement croire que rien n'a été fait pour surmonter la crise socio-politique que nous vivons ?

R. : Nous n'ignorons nullement que des pas importants ont déjà été faits. Et si nous parlons justement du difficile apprentissage de la démocratie, il s'agit de l'utilisation harmonieuse et progressive des nouvelles créations telles que les Partis Politiques, le Poste du Premier Ministre etc...

CENC-City de Wolyé

YAOUNDE, le 24 Juillet 1991

Annexe 3 : Rapport quinquenal de l'archidiocèse de Yaoundé de 1977 à 1981



PREMIERE PARTIE

---

L'ARCHIDIOCESE EN 1981.

Présentation Générale.

La circonscription ecclésiastique de YAOUNDE n'a pas connu de changement dans sa structure géographique depuis 1976. Mais à cette stabilité territoriale ne correspond pas une absence de mouvement dans la vie du diocèse. Au contraire. Il semble qu'on puisse dire de la décennie dont s'occupe ce Rapport, que c'est l'âge de l'approfondissement et de l'"enracinement", ou si l'on veut, de l'"indigénisation" dans tous les domaines : social, éducatif, administratif, économique, religieux, pastoral, etc...

L'Archidiocèse a en fait obéi sur ce point au rythme de l'évolution de l'ensemble du Pays et de l'Afrique : vers plus d'autonomie et d'authenticité.

C'est cette évolution que ce Rapport Quinquennal voudrait particulièrement dégager, tout en s'efforçant de satisfaire aux exigences du formulaire classique des Rapports Quinquennaux.

Voici les principaux faits qui ont marqué la vie de l'Archidiocèse de 1976 à 1981.

1977 :

- |            |  |
|------------|--|
| 30 janvier | : Homélie de Mgr ZOA sur la Vie matérielle des prêtres. (suite de la circulaire N°15/76 sur l'autonomisation des communautés chrétiennes). |
| 4 mars     | : Mgr ZOA se rend à ROME pour participer aux travaux du Secrétariat du SYNODE.   |
| 23-25 mars | : Conférence Episcopale Régionale du Centre-Sud-Est à MBALMAYO, sur "la Vie religieuse".   |
| 21 avril   | : Fin de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun, sur "le Charisme de la Vie religieuse".   |

IIe P A R T I EEVANGELISATION.I. RAPPEL HISTORIQUE.

L'Évangélisation de ce qui est aujourd'hui l'Archidiocèse de YAOUNDE commence vers 1890 avec l'érection de la Préfecture Apostolique du Cameroun qui, quinze ans plus tard, devient le Vicariat du Cameroun. Siège : YAOUNDE (1905).

Depuis cette date, YAOUNDE a cessé d'être la tête successivement pour :

- l'Ouest et le Nord : ADAMAOUA et FOUMBAM (1914 ; 1925)
- l'Extrême-Ouest devenu Britannique en 1916-1918 : BUEA et BAKASSA (1917)
- le Littoral francophone : DOUALA (1931)
- l'Est : DOUME (1949)
- la Région du Nyong et Mfoumou : MBALMAYO (1961)
- le Mbam : BAFIA (1965).

Cependant, unique Archidiocèse du Cameroun depuis 1955, YAOUNDE demeure la métropole de tous ces diocèses, ses suffragants, jusqu'en avril 1982.

A cette date, Sa Sainteté Jean-Paul II érige trois autres Archidiocèses et nomme en même temps trois nouveaux Archevêques :

1. l'Archidiocèse de BAMBENGA ; Archevêque : S.E. Mgr Paul VERDZEKOV.
2. l'Archidiocèse de DOUALA ; Archevêque : S.E. Mgr Simon TONYE.
3. l'Archidiocèse de GAROUA ; Archevêque : S.E. Mgr Yves PLUMEY.

Les Provinces Ecclésiastiques correspondantes sont les suivantes :

1. Nord- West et South- West ;
2. Littoral et Ouest ;
3. Nord-Cameroun.

L'Archidiocèse de YAOUNDE garde comme suffragants les diocèses de la Province Ecclésiastique du Centre-Sud-Est :

1. le diocèse de BAFIA ;
2. le diocèse de DOUME ;
3. le diocèse de MBALMAYO ;
4. le diocèse de SANGMELIMA.

Ces érections s'accompagnaient de la création du nouveau diocèse de KUMBO, détaché du diocèse de BAMBENGA. L'Archevêque de BAMBENGA en est l'Administrateur Apostolique.

Sous la responsabilité d'abord des missionnaires Pallottins, (1890-1920), puis des Spiritains français (1920-1960), l'Archidiocèse de YAOUNDE est confié, depuis 1961, aux soins apostoliques du Clergé local camerounais, aidé des missionnaires venus d'ailleurs : Spiritains, Pallottins, Bénédictins, Pères de Scheut, Claretains, Samistes, Dominicains, Jésuites, Petits Frères de l'Évangile, Prêtres "Fidei Donum", Prêtres du Sacré-Coeur de Saint-Quentin (1978), Prêtres de la Mission (Lazaristes) (1980) et les Missionnaires du Sacré-Coeur d'Issoudun (1981).

Nous sommes en pourparlers avec les Prêtres de Saint-Sulpice pour le Grand Séminaire de NKOL BISSON et avec les Servites de Marie.

Par contre, les Oblats de Marie Immaculée ont abandonné la paroisse de la Briqueterie et les Pères du Saint-Sacrement s'apprêtent à quitter la paroisse de Mvog-Mbi, par manque de personnel.

## II. L'EGLISE DE YAOUNDE.

### 1. Cadre géographique.

Au cœur de l'Afrique, l'Archidiocèse de YAOUNDE s'étend sur quatre Départements administratifs totalisant 19 918 km<sup>2</sup>, soit 4,19 % de la superficie nationale. Les quatre Départements : MFUNDI, MEFOU, LEKIE et HAUTE-SANAGA, font partie de l'ensemble dénommé Province du CENTRE-SUD et placent le Diocèse au centre même du Pays.

A cheval entre la forêt dense et la savane boisée, le territoire de l'Archidiocèse participe au climat de l'une et l'autre formation. Bien arrosé, de sols moyennement riches, ce territoire produit des denrées abondantes et variées, surtout dans la LEKIE. La production agricole, la principale richesse du Pays et de la région, pourrait et devrait s'améliorer, moyennant l'aménagement de certaines structures sociales, mentales et administratives, moyennant aussi le développement de l'infrastructure routière.

C'est à partir de l'agriculture que certaines industries se sont établies dans la région :

- Industrie sucrière à MBANDJOCK (SOSUCAM) et MBEZOA (CAMSUCO) dans la HAUTE-SANAGA ;

- Industrie du tabac à BATCHENGA (LEKIE) et à YAOUNDE (MFUNDI).

La culture du cacao est importante partout, mais surtout dans la LEKIE et la MEFOU-SUD. La région de BIBEY, en HAUTE-SANAGA, s'est engagée dans une culture très extensive de l'arachide qui permet des gains non négligeables aux cultivateurs aidés par la Mission Catholique.



- 10 -

Ruraux dans leur globalité, les pays de l'Archidiocèse n'ont point échappé complètement aux retombées de l'urbanisation progressive de plusieurs centres traditionnels et nouveaux. Une dizaine de centres peuvent ainsi figurer sur la liste des villes du Cameroun, tels :

- MEFOU : MFOU - BIKOK - ESSE - NGOUMOU - SOA - MBANKOMO - AKONO - AWAE.

- LEKIE : MONATELE - SAA - OBALA - OKOLA - EVODULA.

- HAUTE-SANAGA : NANGA-EBOKO ; MINTA - MBANDJOCK - MBEZOA.

Il y a des agglomérations d'origine industrielle, telles BATCHENGA, MBANDJOCK et MBEZOA, où les problèmes urbains se sont imposés brutalement.

Mais c'est évidemment et principalement à YAOUNDE que l'on pense dès qu'on parle d'urbanisation. Capitale de la République Unie, chef-lieu de la Province du Centre-Sud et centre du Diocèse, le gros village des ewondo est devenu en quelques décennies une ville pratiquement cosmopolite, carrefour des tribus et des races, amalgamant us et coutumes de partout, religions et croyances de toutes origines. La ville de YAOUNDE, capitale administrative du Cameroun, appelée à jouer un rôle international, connaît un taux d'accroissement de sa population de 8,50 % par an. Sa population actuelle est évaluée à 440 000 habitants et on anticipe déjà pour l'an 2000 plus de 1 500 000 habitants. Tous les problèmes de la ville se posent ici de façon aussi urgente qu'ailleurs, plus urgente même si l'on tient compte du coefficient africain d'improvisation. YAOUNDE est, en quelque sorte, la parabole de ce que seront, dans un avenir plus ou moins lointain, les autres centres quasi urbains de l'Archidiocèse.

La population urbaine ne cesse de s'accroître au détriment de nos campagnes. Ainsi, pour le Centre-Sud, les taux d'évolution passent de 33,4 % en 1976 à 39,4 % en 1981 et l'on prévoit 46,5 % en 1986. Pendant ce temps, les taux d'évolution de la population rurale déclinent régulièrement : 66,6 % en 1976, 60,6 % en 1981 et 53,5 % en 1986.

La population de la circonscription a évolué en croissant, surtout à YAOUNDE où se sont construits de nouveaux quartiers : ESSOS, BIYEM ASSI, CITE VERTE. Elle doit compter autour de 860 000 habitants.

Plus dense au Nord et au Sud de la capitale, la population s'éclaircit à mesure qu'on s'en éloigne, vers l'est, (Haute-Sanaga). Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, la population est ethniquement et linguistiquement homogène : elle est BETI. Les variantes locales du langage correspondent au partage du territoire entre les différents clans BETI : les clans ETON et MANGUISSA dans la LEKIE, les clans MVELE dans la MEFOU-NORD, les clans EWORDO dans la MEFOU-SUD, les clans BAMVELE-EZOOM dans la HAUTE-SANAGA.

- 11 -

## 2. Structures ecclésiastiques d'évangélisation.

Pour évangéliser cette population, l'Eglise a peu à peu mis en place une organisation ecclésiastique qu'elle a ensuite adaptée à l'évolution de la population. On est passé de la "Préfecture Apostolique" au "Vicariat", pour aboutir à l'"Archidiocèse" qui signifie le passage de la "Mission" à l'"Eglise". La structure actuelle de l'Archidiocèse est ainsi composée :

- 1° L'Archevêque
- 2° L'Evêque-Auxiliaire, Vicaire Général
- 3° Les Vicaires Episcopaux et leurs animateurs de Secteurs, les curés de paroisses
- 4° Le Secrétariat de l'Archevêché
- 5° La Procure
- 6° Les Services diocésains.

### 1° Son Excellence Monseigneur Jean ZOA.

Né en 1924 à SAA, dans l'Archidiocèse de YAOUNDE, ordonné prêtre le 3 octobre 1950 à ROME, Docteur en Théologie à l'Université Urbainienne (ROME) en 1953.

Nommé Archevêque de YAOUNDE le 21 septembre 1961, il est sacré à ROME le 21 décembre 1961 par Son Eminence le Cardinal AGAGIANIAN. Intronisé à YAOUNDE le 7 janvier 1962 par Son Excellence Mgr PIGNEDOLI, Délégué Apostolique.

Devise : "ADVENIAT REGNUM TUUM".

Adresse : Archevêché. B.P. 207. YAOUNDE.

Téléphone : 23.04.83.

Monseigneur Jean ZOA est :

- 1) 2e Vice-Président du Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar,
- 2) Président de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun.

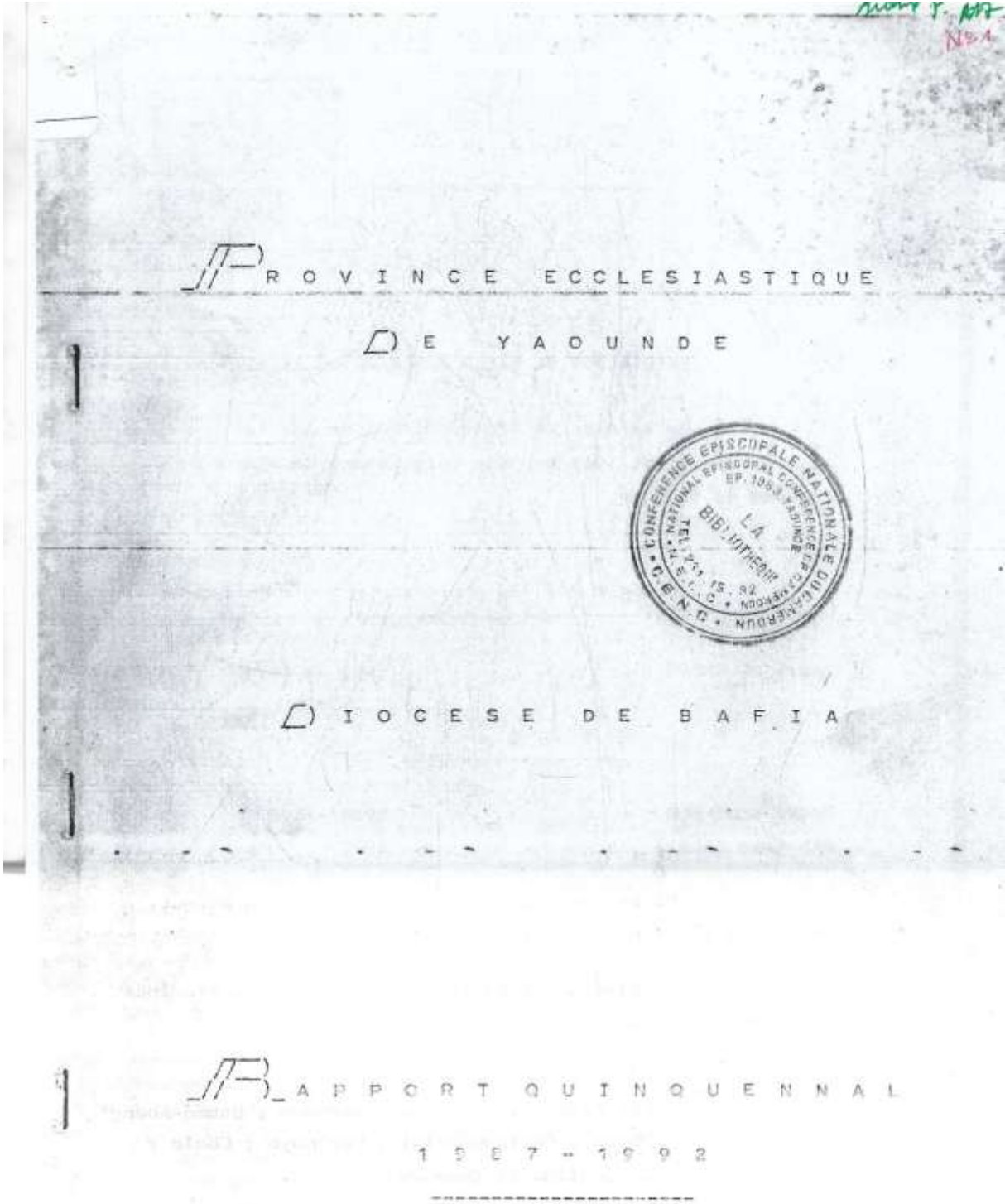
### 2° Son Excellence Monseigneur Jean-Baptiste AMA.

Né le 20 août 1926 à KOUDOU, diocèse de MBALMAYO. Ordonné prêtre à YAOUNDE le 4 juin 1955. Docteur en Droit ecclésiastique et en Droit Civil à l'Université du Latran (ROME) en 1974.

A3

Source : archive de la CDO

**Annexe 4 : Rapport Quinquenal et données historiques de la Prefecture apostolique de Bafia**



## II N T R O D U C T I O N

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Le Diocèse de BAFIA a été érigé le 11 Janvier 1968.

Ce territoire était Préfecture Apostolique depuis le 6 Juillet 1965 par son détachement de l'Archidiocèse de Yaoundé.

### P R E F E T   A P O S T O L I Q U E

André LOUCHEUR	1965 - 1968
----------------	-------------

### E V E Q U E S

André LOUCHEUR	1968 - 1977
Athanase BALA	1977 -

Monseigneur Athanase BALA est devenu Evêque de Bafia, le 21 Décembre 1977.

Le Diocèse de Bafia fait partie de la province Ecclésiastique de Yaoundé qui comprend :

- L'Archidiocèse de Yaoundé ;
- Les Diocèses de Bafia ; Bertoua ; Doumé-Abong' Mbang ; Ebolowa-Kribi ; Mbalmayo ; Gbala ; Sangmélima et Yokadouma.

.../1

## D O N N E E S H I S T O R I Q U E S

---

La Préfecture Apostolique de BAFIA fut érigée le 6 Juillet 1965 par division de l'Archidiocèse de Yaoundé.

Le 11 Janvier 1968, le Diocèse de BAFIA voyait le jour.

Après avoir été Préfet Apostolique, Monseigneur André LOUCHEUR allait devenir premier Evêque de BAFIA.

Grâce à la création de la Préfecture Apostolique et surtout grâce à la création du Diocèse de Bafia, l'Eglise Catholique dans le Mbam a pu faire un grand pas en avant dans tous les domaines, surtout, évidemment, dans celui de la Pastorale.

Entre 1965 & 1969, 5 paroisses ont été fondées, s'ajoutant aux 10 déjà existantes. En Septembre 1968 le Séminaire Saint André de Bafia ouvrait ses portes pour contribuer à l'implantation de l'Eglise locale.

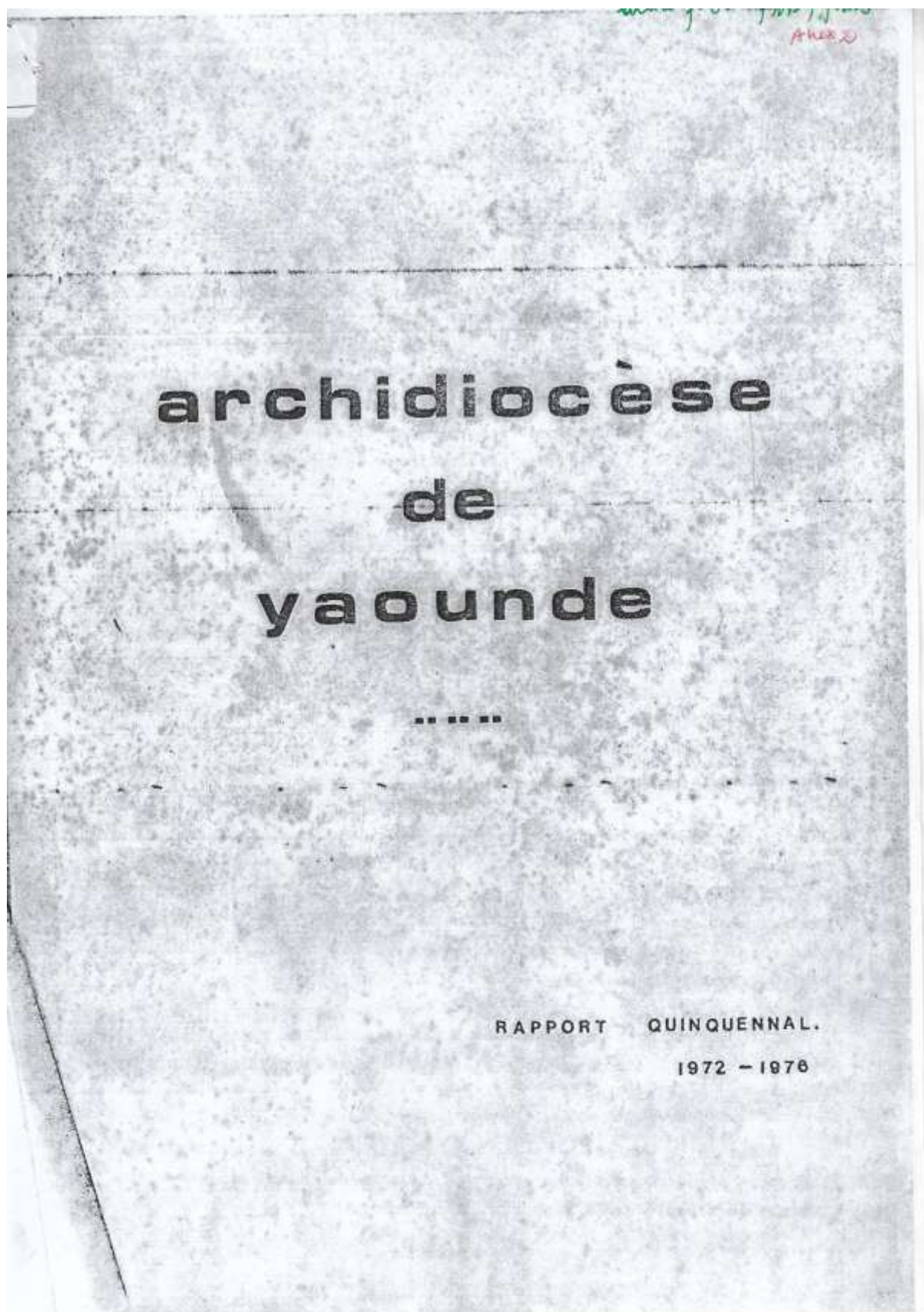
Voici, avec un regard sur le passé déjà lointain, un schéma indiquant les dates de fondation de toutes les paroisses du Diocèse de Bafia :

- SOMO : 1925	- MAKENENE : 1959
- LABLE : 1930	- NDJOLE : 1963
- NTUI : 1931	- NGORO : 1965
- YANGBEN : 1937	- NYAMANGA : 1966
- YOKO : 1948	- NGAMBE-TIKAR : 1967
- OMBESSA : 1953	- BOKITO : 1968
- BALAMBA : 1955	- DEUK : 1969
- GONDON : 1956	

Certaines grosses paroisses comme Bafia, Ombessa, Somo, ainsi qu'une zone d'immigration comme celle de Talba pourraient donner le jour à d'autres fondations. Mais pour l'instant le manque de personnel et de moyens empêche la réalisation de ces projets

Pour l'instant certains lieux de rassemblement permettent aux prêtres d'assurer une présence pastorale.

**Annexe 5 : Rapport Quinquenal et rappel historique de la Prefecture apostolique du cameroun**



-4-

## I è r e P A R T I E

### L'ARCHIDIOCÈSE DE YAOUNDE EN 1976

#### Présentation Générale.

La circonscription ecclésiastique que nous appelons Archidiocèse de Yaoundé, dans la Province du Centre-Sud de la République Unie du Cameroun, est l'une des entités les plus importantes et les plus représentatives de l'Eglise locale de ce pays. C'est elle qui a donné le jour à la plupart des autres circonscriptions ecclésiastiques. Elle est officiellement la métropole de toutes les Eglises particulières de la République Unie du Cameroun.

1/ A le considérer dans l'intervalle des derniers cinq ans, l'Archidiocèse de Yaoundé frappe tout d'abord par la stabilité de son cadre physique, géographique; stabilité qui contraste avec l'horizon mouvementé de son territoire dans les décennies antérieures. En effet, ses divisions successives ont périodiquement donné naissance, après Buea et Douala :

- au Vicariat puis Diocèse de Doumé (1949)
- au Diocèse de Mbalmayo (1961)
- au Diocèse de Bafia (1965)

Depuis, l'Archidiocèse semble se reposer de tant de mouvement.

2/ Mais à cette stabilité territoriale ne correspond pas une absence de mouvement dans la vie du Diocèse. Au contraire. Il semble qu'on puisse dire de la décennie dont s'occupe ce rapport que c'est l'âge de l'approfondissement et de l'"enracinement" ou, si l'on veut, de l'"indigénisation" dans tous les domaines : social, éducatif, administratif, économique, religieux, pastoral, etc...

L'Archidiocèse a en fait obéi, sur ce point, au rythme de l'évolution de l'ensemble du pays et de l'Afrique : vers de plus en plus d'autonomie et d'authenticité.

C'est cette évolution que ce Rapport Quinquennal voudrait particulièrement dégager, tout en s'efforçant de satisfaire aux exigences du formulaire classique des Rapports Quinquennaux.

-5-

3/ Principaux faits qui ont marqué la vie de l'Archidiocèse depuis 1972 : quelques-uns seulement :

1972 - Sous la Nonciature Apostolique de Mgr Jadot.

- Inauguration du Centre des Handicapés (Févr.)
- "Révolution Pacifique" du 20 mai qui change la "République Fédérale du Cameroun" en "République Unie du Cameroun".
- Création de l'Equipe Diocésaine d'Animation Pastorale (E.D.A.P.)

1973 - Organisation de l'E.D.A.P.

- Promulgation, le 26 septembre, des grandes orientations et options pastorales du Diocèse.
- Séminaire National sur l'Engagement du Chrétien dans le Développement (Mvolyé, en mai)
- Loi n°73/5 du 7 décembre fixant les fêtes légales religieuses.

1974 - Fin de la Nonciature de Mgr Jadot

- Nomination et arrivée de Mgr Storero.
- Colloque sur les Services et Ministères dans l'Eglise du Cameroun (Mvolyé, en mars)
- Conseil Pastoral de l'Archidiocèse de Yaoundé. (Mvolyé, en mai).
- Synode Romain (oct-nov) qui lance l' "INDIGENISATION" sur la scène théologique.
- Journée d'Etudes sur l'Indigénisation par le clergé indigène et l'Archidiocèse (décembre)
- Nomination de l'abbé Jean-Baptiste AMA comme Evêque-Auxiliaire de Yaoundé. (décembre)

1975 - Année Sainte.

- L'Effort Camerounais cesse de paraître (janvier)
- Sacre de Mgr J.B. AMA à Yaoundé (2 février)
- Conférence Episcopale Nationale sur l'Enseignement qui demande à l'Etat un Statut Officiel de l'Ecole Catholique et de l'Ecole Privée en général. (avril)
- Libération de Mgr Albert NDONGMO qui prend le chemin de Rome (avril-mai)
- Pèlerinage des Camerounais à Rome. (juillet-août)
- Mort de l'Abbé MPEKE à Edéa (août)



## II ème P A R T I E

---

### EVANGELISATION

---

#### I. RAPPEL HISTORIQUE.

---

L'Evangelisation de ce qui est aujourd'hui l'Archidiocèse de Yaoundé commence vers 1890 avec l'érection de la Préfecture Apostolique du Cameroun qui, quinze ans plus tard, devient le Vicariat du Cameroun. Siège: Yaoundé (1905).

- Depuis cette date, Yaoundé a cessé d'être la tête successivement pour :
- L'Ouest et le Nord : Adamoua et Foumban (1914-1925)
  - L'Extrême-Ouest devenu Britannique en 1916-1918 : Buea et Bamenda (1923)
  - Le Littoral francophone : Douala (1931)
  - L'Est : Doumé (1949)
  - La région du Nyong et Mfoumou : Mbalmayo (1961)
  - Le Mbam : Bafia (1965)

Cependant, unique archidiocèse du Cameroun depuis 1955, Yaoundé demeure la métropole de tous ces diocèses, ses suffragants.

Sous la responsabilité d'abord des missionnaires Pallotins (1890-1920), puis des Spiritains français (1920-1960), l'Archidiocèse de Yaoundé est confié, depuis 1961, aux soins apostoliques du Clergé local Camerounais, aidé des Missionnaires venus d'ailleurs ; Spiritains, Pallotins, Bénédictins, Oblats de Marie Immaculée, Pères de Scheut, Pères du St. Sacrement, Clarétins, Samistes, Dominicains, Jésuites, Petits Frères de l'Evangile, Prêtres Fidéli Donum ..

#### II. L'EGLISE DE YAOUNDE.

---

##### 1. Cadre géographique

---

Au coeur de l'Afrique, l'Archidiocèse de Yaoundé s'étend sur 4 Départements administratifs totalisant 19.918 km<sup>2</sup>, soit 4,19 % de la Superficie nationale. Les 4 Départements Mfundi, Mefou, Léké et Haute-Sanaga, font

-10-

partie de l'ensemble dénommé Province du Centre-Sud et placent le Diocèse au centre même du pays.

A cheval entre la forêt dense et la savane boisée, le territoire de l'Archidiocèse participe du climat de l'une et l'autre formation. Bien arrosée, de sols moyennement riches, ce territoire produit des denrées abondantes et variées, surtout dans la Lékié. La production agricole, la principale richesse du pays et de la région pourrait et devrait s'améliorer, moyennant l'aménagement de certaines structures sociales, mentales et administratives, moyennant aussi le développement de l'infrastructure routière.

C'est à partir de l'Agriculture que certaines industries se sont établies dans la région :

- Industrie sucrière à Mbandjock, dans la Haute-Sanaga,
- Industrie du tabac à Batchenga (Lékié) et à Yaoundé (Mfundî)

La culture du cacao est importante partout, mais surtout dans la Lékié et la Mefou-Sud. La région de Bibey, en Haute-Sanaga, s'est engagée dans une culture très extensive de l'arachide qui permet des gains non négligeables aux cultivateurs aidés par la Mission Catholique.

Ruraux dans leur globalité, les pays de l'Archidiocèse n'ont point échappé complètement aux retombées de l'urbanisation progressive de plusieurs centres traditionnels et nouveaux. Une dizaine de centres peuvent ainsi figurer sur la liste des villes du Cameroun, tels

- Obala (Lékié)
- Esse (Mefou)
- Saa (Lékié)
- Nanga Eboko (Hte-Sanaga)
- etc...

Il y a des agglomérations d'origine industrielle, telles Mbandjock et Batchenga où les problèmes urbains se sont imposés brutalement.

Mais, c'est évidemment et principalement à Yaoundé que l'on pense dès qu'on parle d'urbanisation. Capitale de la République Unie, chef-lieu de la Province du Centre-Sud et centre du Diocèse, le gros village des Zwondo est devenu en quelques décennies une ville pratiquement cosmopolite, carrefour des tribus et des races, amalgamant us et coutumes de partout, religions et croyances de toutes origines. Plus de 300.000 habitants se côtoient quotidiennement sur une surface d'environ 320 km<sup>2</sup>. Tous les problèmes de la ville se posent ici de façon aussi urgente qu'ailleurs, plus urgente même si l'on tient compte du coefficient africain d'improvisation. Yaoundé est, en quel-

que sorte, la parabole de ce que seront, dans un avenir plus au moins lointain, les autres centres quasi urbains de l'Archidiocèse.

La population de la circonscription a évolué en croissant. Elle est passée de 511.607 en 1971 à 532.000 en 1975.

Plus dense au Nord et au Sud de la ville de Yaoundé, elle s'éclaircit à mesure que l'on s'éloigne de la métropole vers l'Est (Haute-Sanaga). Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, la population est ethniquement et linguistiquement homogène : elle est BETI. Les variantes locales du langage correspondent au partage du territoire entre les différents clans BETI : les clans Eton dans la Lékié, les clans Mvele dans la Mefou-Nord, les clans Ewondo, dans la Mefou-Sud, les clans Bamvele-Ezoum dans la Haute-Sanaga.

## 2. Structures ecclésiastiques d'Évangélisation.

Pour évangéliser cette population, l'Église a peu à peu mis en place une organisation ecclésiastique qu'elle a ensuite adaptée à l'évolution de la population. On a passé de la "Préfecture Apostolique" au "Vicariat" pour aboutir à l'"Archidiocèse" qui signifie le passage de la "Mission" à l'"Église". La structure actuelle de l'Archidiocèse est ainsi composée :

- 1° L'Archevêque
- 2° L'Evêque-Auxiliaire, Vicaire Général,
- 3° Les Vicaires Episcopaux et leurs animateurs de Secteur, les curés de paroisses,
- 4° Le Secrétariat de l'Archevêché
- 5° La Procure
- 6° Les Services Diocésains.

### 1° Son Excellence MONSEIGNEUR JEAN ZOA.

Né en 1924 à Saa, dans l'Archidiocèse de Yaoundé, Ordonné prêtre le 3 octobre 1950 à Rome, Docteur en Théologie à l'Université Grégorienne (Rome) en 1953.

Nommé Archevêque de Yaoundé le 21 septembre 1961, il est sacré à Rome le 21 décembre 1961 par Son Eminence le Cardinal Agagianian. Intronisé à Yaoundé le 7 janvier 1962 par Son Excellence Mgr Pignedoli, Délégué Apostolique.

-12-

Devise : "Adveniat Regnum Tuum".

Adresse: Archevêché B.P. 207 Yaoundé

Téléphone : 22.40.83

Monseigneur J.ZOA est : 1) Membre de la S.C. de la Doctrine de la Foi.  
2) Membre du Secrétariat du Synode.  
3) Consulteur du Conseil des Laïcs.

### 2° Son Excellence MONSEIGNEUR JEAN- BAPTISTE AMA.

Né le 20 août 1926 à Koudou, diocèse de Mbalmayo. Ordonné prêtre à Yaoundé le 4 juin 1955.

Docteur en Droit ecclésiastique et en Droit Civil en 1974 à l'Université du Latran (Rome).

Nommé Evêque-Auxiliaire de Yaoundé, titulaire d'Accia, le 12 décembre 1974, il est sacré à Yaoundé le 2 février 1975 par Son Excellence Mgr.J.ZOA.  
Devise : "Infirma Mundi" (1 Cor, 1,27)

Vicaire Général de l'Archidiocèse de Yaoundé, Président du Tribunal Ecclésiastique, il est aussi Directeur National des Oeuvres Pontificales Missionnaires (O.P.M.)

Adresse : B.P. 236 Yaoundé

Téléphone: 22.24.78 ou 22.40.83

### 3° Les Vicaires Episcopaux.

Il y en a 6, responsables, chacun d'une des 6 zones de l'Archidiocèse:

- L'Abbé Lucien Mbarga : Mfundu
- Le Père Michel PEIX : Mefou-Sud
- Le Père Willy ABBT : Mefou-Nord
- L'Abbé Laurent EMBOLO : Lékié-Ouest
- L'Abbé Théophile AWANA : Lékié-Est
- Le Père Jean RIETBERGEN : Haute-Sanaga

Sous les Vicaires Episcopaux, les ANIMATEURS DE SECTEURS, coordonnant l'animation de plusieurs paroisses.

Enfin les Curés de Paroisses, responsables de l'Evangélisation à la base.

## Annexe 6 : Communiqué final des évêques pour la préparation du centenaire de l'Eglise catholique au Cameroun

CONFERENCE EPISCOPALE  
PROVINCIALE DE YAOUNDE

archive P 129  
Reçu de la  
Année 2013  
2 rue 5 mars à Mbalmayo

### COMMUNIQUE FINAL

Dans la perspective de la Célébration du Centenaire de l'Eglise Catholique au Cameroun, la Conférence des Evêques de la Province Ecclésiastique de Yaoundé comprenant les Diocèses de BAFIA, BERTOUA, DOUME-ABONG-MBANG, MBALMAYO, OBALA, SANGMELIMA et YAOUNDE, réunie en sa session ordinaire à BERTOUA, du 24 au 27 Novembre 1988, dans la ligne de sa mission éducatrice, a porté sa réflexion sur le problème scolaire.

Dans un premier temps, le Représentant National de l'Enseignement Catholique a fait le point sur la situation au lendemain de la rentrée scolaire 1988-1989. Puis, les Evêques ont pris connaissance des réponses fournies par les Secrétariats à l'Education des différents diocèses au questionnaire portant sur le passé, le présent et l'avenir de l'école catholique au Cameroun.

Suite à ces rapports, ils se sont attachés à l'examen d'un projet de Lettre Pastorale décidé en assemblée plénière des Evêques du Cameroun, en Avril 1988, sur l'enseignement catholique. Cette lettre voudrait rappeler les raisons historiques qui ont conduit l'Eglise à occuper une place importante dans le système scolaire du Pays. Si les circonstances de l'histoire expliquent cette situation, il n'en reste pas moins vrai que ce rôle fait partie intégrante de sa mission. En effet, l'Eglise s'intéresse à tout ce qui touche la vie humaine et s'engage à promouvoir l'homme dans toutes les dimensions de son existence. L'école est un des lieux privilégiés pouvant conduire à ce développement intégral. C'est pourquoi, en proposant sa contribution éducative à tous ceux qui partagent l'idéal de vie évangélique, l'Eglise ne fait que répondre au droit de tout homme à une éducation conforme à ses convictions.

Aujourd'hui, l'Eglise risque de manquer à cette mission du fait des difficultés qu'elle rencontre pour faire fonctionner ses écoles :

- déséquilibre chronique des budgets,
- modicité des salaires des maîtres qui vivent dans une grave insécurité, que ne mérite pas leur dévouement,
- retard des subventions, etc...

La "libéralisation" qui a conduit à une augmentation notable des taux de scolarité, récemment prônée par la nouvelle législation, n'améliore pas

./...

../.

la situation : d'une part, les parents qui choisissent cette école doivent supporter des charges supplémentaires, d'autre part, l'école risque d'être réservée à une catégorie sociale privilégiée, ce qui est contraire à son idéal de servir les plus pauvres.

Ce projet de lettre, qui veut être un moyen de sensibilisation et de mobilisation du peuple chrétien à la question scolaire, doit voir son aboutissement au cours du Séminaire des Evêques du Cameroun, qui aura lieu à Douala, du 7 au 13 Janvier 1989.

En plus des réunions plénières, les Evêques se sont retrouvés en huis-clos pour examiner les thèmes suivants :

- la vie de leurs Séminaires petits et grand.
- la mise en place d'un Tribunal ecclésiastique provincial.

Les Evêques ont décidé que la prochaine session de la Conférence Episcopale Provinciale de Yaoundé ( C.E.P.Y. ) se tiendrait à MBALMYO, du 2 au 5 Mars 1989.

CNEC ds

AL



- 2 -

## 1 - RAPPELS HISTORIQUES

\*\*\*\*\*

- 6.- Quand on parle des difficultés de l'Enseignement Catholique, certains, parfois ceux-là mêmes qui y ont été formés demandent : "qui vous a donc envoyés fonder les écoles ?" Comme si l'Eglise s'était engagée dans ce chantier apostolique de façon irresponsable et qu'elle devait maintenant s'en rendre compte et y renoncer. La vérité est que l'Enseignement Confessionnel et plus particulièrement l'Enseignement Catholique ont toujours été dans ce pays une réponse à un appel : appel à servir.
- 7.- Cet appel s'est exprimé historiquement de diverses manières soit par la puissance colonisatrice qui, voulant étendre et asseoir son influence sur la colonie et les colonisés, allait parfois à l'ouverture d'une mission, celle préalable d'une école, soit par les populations indigènes qui encore païennes, ont très tôt perçu l'école comme le moyen le plus sûr d'avoir accès au savoir et au prestige du Blanc, soit encore indirectement par les autorités camerounaises qui ont toujours reconnu ouvertement la contribution significative de l'Enseignement Privé à l'éducation et à l'instruction de nombreuses générations de Camerounais(1), soit enfin par des milliers de citoyens camerounais et expatriés qui ne cessent de confier leurs enfants à nos établissements(2).
- 8.- Pour l'Eglise elle-même il s'agit fondamentalement de servir l'enfant ou l'adolescent appelé à devenir cet homme <sup>total</sup> et nouveau, racheté par le Christ; il s'agit aussi de servir la société dans son ensemble appelée à se transformer selon le plan de Dieu.
- 9.- C'est le lieu ici de rappeler que le système scolaire, de tradition britannique qui était en vigueur jusqu'en 1976 dans l'actuelle Province Ecclésiastique de BAMBENDA répondait parfaitement à cette notion de service, grâce au principe des "organisations volontaires agréées" habilitées à recevoir les subventions de l'Etat.

---

(1) En Juillet 1962, dans son discours au 1<sup>er</sup> Congrès de l'Union Camerounaise, le Président de la République, après avoir constaté, chiffres à l'appui que le nombre d'écoles et d'élèves est de loin supérieur dans l'Enseignement Privé par rapport au Public, invite "à ce qu'ensemble nous rendions un vibrant hommage à l'Enseignement Privé, qui a contribué presque toujours dans les proportions que je viens d'indiquer, à éduquer et à instruire, souvent avec des moyens manifestement insuffisants, de nombreuses générations de Camerounais". (cf. Réf. V, p.7)

(2) Ici on consultera également avec intérêt les références :

VII - pp.38-40 : la loi scolaire de 1910  
p.168 : la politique coloniale scolaire britannique

VIII - p.3 ; IX - pp. 84-88

X - P.139 : Rapport d'une commission de l'ONU sur l'oeuvre des missions chrétiennes.

XV - pp. 436-444 : Politique scolaire allemande  
pp. 460-464 : Private vs Public Schools  
pp. 505-516 : L'école au Cameroun Anglophone



- 3 -

- 10.- Était reconnue "Approved Voluntary Agency" toute unité scolaire privée qui pouvait notamment :
- Donner la preuve que son activité n'était pas une entreprise commerciale;
  - Avoir une ou plusieurs écoles méritant des subventions en raison de leur efficacité, de leur utilité sociale et des besoins de la carte scolaire;
  - Se conformer à la politique scolaire en vigueur;
  - Assurer la formation des enseignants soit par elle-même, soit en collaboration avec le Gouvernement ou une autre organisation volontaire agréée.
- 11.- Une fois ces conditions remplies et dûment constatées par l'autorité compétente, l'organisation avait légalement droit aux subventions de l'Etat, lesquelles couvraient entre autres :
- Tous les salaires et charges sociales des enseignants,
  - Le fonctionnement,
  - Les allocations aux Ecoles Normales accordées en fonction des effectifs,
  - Les frais d'amélioration et de réparation des bâtiments,
  - L'assistance médicale à l'école, etc.
- 12.- Tous les citoyens participaient à la scolarisation de la jeunesse par une taxe de l'éducation. En retour tous les enseignants étaient payés sur les mêmes barèmes, compte tenu de leur qualification et ancienneté et non de leur appartenance à l'Enseignement Privé ou Public, (cf. Réf. VI + XI).
- 13.- En 1925, dans l'ex West Cameroon, le Gouvernement lui-même demandait par décret que l'ensemble de l'Enseignement Primaire soit exclusivement confié aux missions chrétiennes parce qu'il s'était avéré que la même somme qui servait au fonctionnement d'une école publique - soit 1.000 livres sterling - remise aux missions chrétiennes, faisait fonctionner efficacement 20 écoles confessionnelles (Réf. XI) p. 18 + 24).

#### II - NOTRE PHILOSOPHE DE L'EDUCATION

=====

- 14.- Qu'on considère donc la question de l'éducation - et de l'école en particulier - du point de vue de la demande<sup>(1)</sup> comme de celui de la mission<sup>(2)</sup> de l'Eglise, elle apparaît d'une extrême importance pour l'homme, pour la société et pour l'Eglise; et celle-ci a toujours affirmé clairement son droit et son devoir de s'intéresser à tout ce qui touche la vie des hommes dans ce monde, et donc à l'éducation. [ "A un titre singulier, le devoir et le droit d'éducation appartiennent à l'Eglise à qui a été confiée par Dieu la mission d'aider les hommes à pouvoir parvenir à la plénitude de la vie chrétienne (Can. 794; voir aussi Réf. III - Préambule et n° 3). ]

.../...

- 4 -

- 15.- D'après l'enseignement de l'Eglise et la Déclaration universelle des Droits de l'homme à laquelle le Cameroun a souscrit, nous pouvons résumer brièvement ce que nous tenons pour essentiel en matière d'éducation comme suit :
- 16.- Tout enfant a droit à une éducation qui lui permette de se réaliser au mieux de son être et de servir la communauté humaine dont il est membre à part entière. Ce droit découle directement de sa dignité de personne humaine (Réf. III - n° 1).
- 17.- Les parents étant les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants ont le droit de choisir pour ceux-ci le système d'éducation et le type d'école qui conviennent à leurs propres convictions, (Réf. III - n°s 3 et 6) (1).
- 18.- Il appartient à l'Etat - dont le rôle est d'organiser ce qui est nécessaire au bien commun temporel - de garantir l'exercice effectif de ces droits par des dispositions législatives et l'octroi des moyens financiers nécessaires. "Le pouvoir public dont le rôle est de protéger et de défendre les libertés des citoyens, doit respecter la justice distributive en répartissant les subsides publics de telle sorte que les parents puissent jouir d'une vraie liberté dans le choix de l'école de leurs enfants" (Réf. III - n° 6) (2).
- 19.- La tâche de dispenser l'éducation qui revient en premier lieu à la famille requiert l'aide de toute la société (ibid n° 3). Dans ce sens l'école est l'un des moyens que la société se donne pour s'acquitter de cette part de responsabilité; et l'Enseignement Privé, dans un pays démocratique est une participation à ce service d'intérêt général.
- 20.- Quant à l'école catholique, elle se définit avant tout par sa référence au Christ, homme parfait, et à l'évangile qui est l'âme de cette école. Elle s'engage par conséquent à promouvoir l'homme intégral, parce que dans le Christ toutes les valeurs humaines trouvent leur pleine réalisation et leur unité harmonieuse (Réf. XIII - n°s 33 et 37).
- 21.- <sup>elle veut</sup> Présentant une vision chrétienne de l'homme, de la vie et du monde, elle veut être à la fois le lieu d'éducation optimale dans les différentes disciplines et celui d'une bonne formation chrétienne (Réf. IV - n° 7 - p.770). Il s'agit de former des citoyens et des chrétiens responsables qui, s'inspirant des valeurs de l'évangile, prennent en compte le développement de leur milieu.
- 21.- Tout en mettant ainsi l'accent sur cette spécificité de l'école catholique, l'Eglise n'en préconise pas moins le principe du pluralisme scolaire, i.e la coexistence et si possible la coopération de systèmes scolaires variés qui permettent aux jeunes de se former un jugement autonome et responsable, et d'être ouverts à l'esprit de dialogue et de collaboration, nécessaire à la construction de la société d'aujourd'hui (cf. Réf. XIII n°s 12 et 13).

(1) Voir aussi la Déclaration sur la liberté religieuse n° 5.

(2) Voir aussi Canons 793 et 797.

.../...

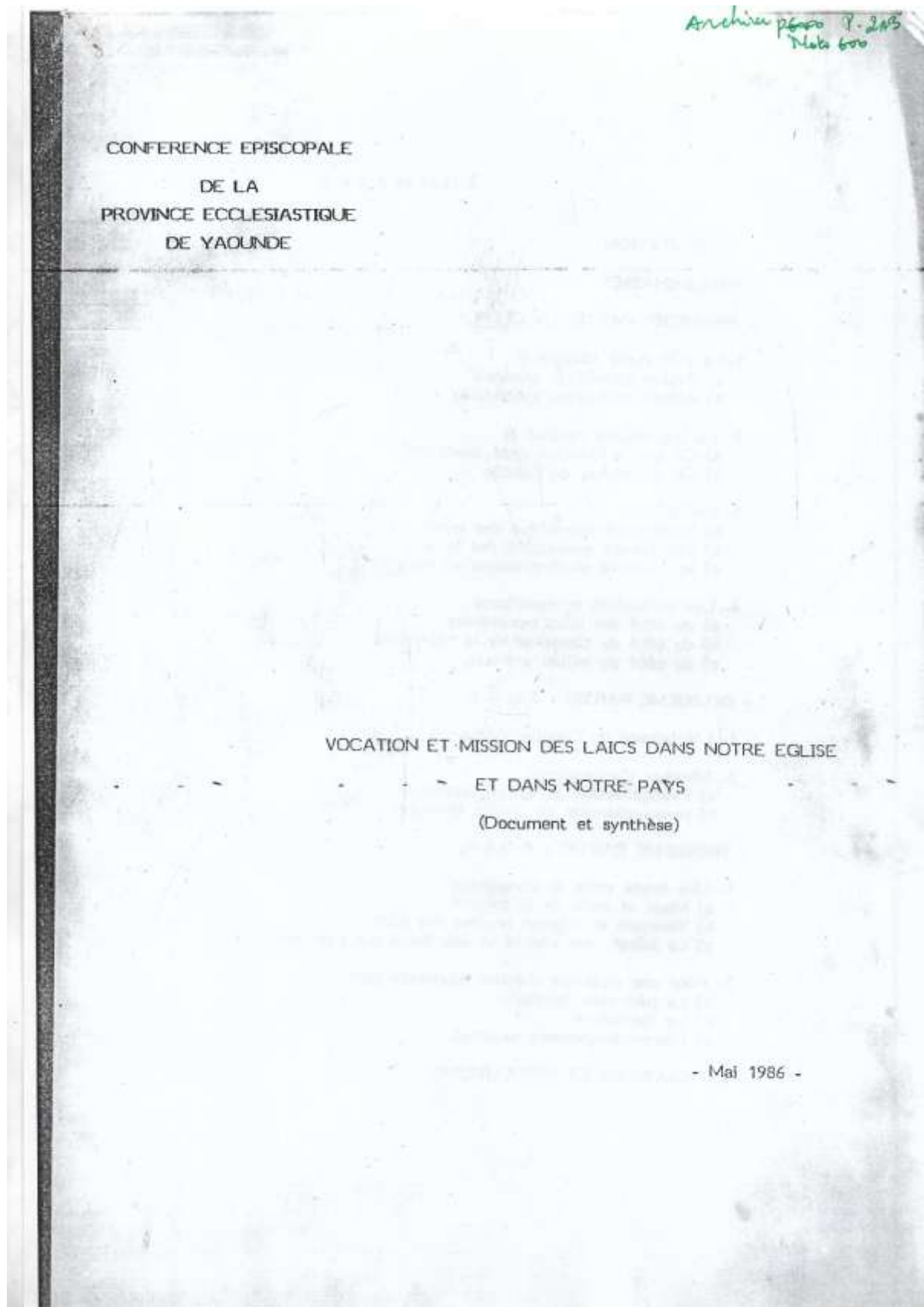
## Annexe 8 : Heritage pastoral de Mgr Jean ZOA et les axes de developpement





Source : Cliché réalisé par Emmanuel Many

**Annexe 9 : Vocation et mission des laïcs avant et après le Concile Vatican II**



## PRESENTATION

A la demande de la Conférence Episcopale de la Province Ecclésiastique de Yaoundé, une rencontre de travail s'est tenue au Centre Jean XXIII de Mvolé (Yaoundé) les 28 et 29 avril 1986.

- Y participaient :
- pour le diocèse de Bafia :
    - le Père Michel Lachenaud, vicaire épiscopal,
    - le Père André Mouchel, délégué épiscopal pour l'apostolat des laïcs,
  - pour le diocèse de Bertoua :
    - le Frère André Krynski, responsable diocésain d'Action Catholique,
  - pour le diocèse de Doumé/Abong-Mbang :
    - l'Abbé Louis Ze, délégué épiscopal pour l'apostolat des laïcs,
    - Monsieur Philémon Atsma, fils, président du Conseil diocésain des laïcs,
  - pour le diocèse de Mbalmayo :
    - l'abbé Gustave Mbatsoyo Messi, responsable diocésain de l'apostolat des laïcs,
  - pour le diocèse de Sangmélima :
    - l'Abbé Jean Ambougou, vicaire général,
    - l'Abbé Luciano Ruaro, responsable diocésain de l'apostolat des laïcs,
  - pour le diocèse de Yaoundé :
    - l'abbé Achille Mbala Kye, vicaire général,
    - l'Abbé Pierre Betene, vicaire épiscopal, responsable diocésain de l'apostolat des laïcs.

Ouvrant les travaux, le Vicaire Général de Yaoundé rappela brièvement ce qui avait motivé la rencontre, et le mandat de la commission ad hoc qui siégeait. En effet en vue de la préparation du synode romain de 1987, une commission nationale avait élaboré un questionnaire sur le thème "Vocation et mission des laïcs dans notre Eglise et dans notre pays". Ce questionnaire, reformulé et traduit en ewondo par notre Conférence Episcopale Provinciale dans le but d'une plus grande sensibilisation et participation de tout le peuple chrétien, avait fait l'objet des travaux de cette Conférence lors de ses assises de Saa, du 5 au 9 mars 1986. La synthèse provinciale qui en était sortie avait été élaborée à partir des rapports des 6 diocèses et en suivant le plan proposé par la commission nationale.

A la suite de l'Assemblée Plénière de la Conférence Episcopale Nationale tenue à Yaoundé du 7 au 12 avril 1986, sur le même thème, et à la suite d'une certaine insatisfaction éprouvée et exprimée par notre Conférence provinciale, celle-ci avait chargé l'actuelle commission de relire la synthèse provinciale présentée à Saa, de l'élargir et de l'enrichir des éléments nouveaux retenus de la Conférence Nationale; elle devait aussi penser une stratégie d'action pastorale susceptible de mobiliser notre laïcat et d'en faire un véritable ferment dans la société camerounaise d'aujourd'hui.

Après ces rappels, suivit un rapide tour de table où chacun s'est exprimé sur la méthode de travail à adopter. En fait, le rapport final de l'Assemblée Plénière de la Conférence Episcopale Nationale n'étant pas encore prêt, on disposait de trois documents de base :

- la synthèse provinciale élaborée à Saa,
- un texte de Mgr Jean-Baptiste Ama, évêque de Sangmélima,
- un plan de travail présenté par le diocèse de Yaoundé.

Après audition de ces deux derniers documents, les participants convinrent d'adopter le plan de travail de Yaoundé, dans lequel ils pouvaient intégrer les deux autres textes, tout en étoffant de l'apport de leur réflexion commune.

Les abbés Gustave Mbatsoyo Messi et Pierre Betene furent désignés comme secrétaires, chargés de rédiger le rapport que voici.

## PRELIMINAIRES.

1. THEME : Vocation et mission des laïcs dans notre Eglise et dans notre pays.
2. QUESTION : Après 95 ans d'évangélisation, et 20 ans après le Concile Vatican II, où en est notre laïcat dans la transformation de son milieu ? Quelle influence exerce-t-il sur notre société en mutation ?
3. OBJECTIFS : Il s'agit de faire le point sur l'engagement des laïcs dans notre Eglise et dans notre pays, afin de :
  - contribuer à la préparation du prochain synode romain de 1987, et de
  - revaloriser et renouveler l'apostolat des laïcs, dans la perspective de notre seconde évangélisation.
4. METHODE: Celle bien connue de l'Action Catholique : VOIR - JUGER - AGIR, c'est-à-dire :
  - Analyser la situation en faisant ressortir les besoins, les problèmes, mais aussi les ressources et possibilités disponibles;
  - Evaluer cette situation en fonction de la vocation et de la mission des laïcs telles qu'elles ont été définies par le Concile Vatican II;
  - Penser une stratégie d'action pastorale adaptée, i.e. qui soit fonction des deux premières étapes de la démarche.

## PREMIERE PARTIE : V O I R

### 1.- LE LAIC AVANT VATICAN II

Il n'échappe à personne qu'avant le Concile Vatican II, des laïcs étaient engagés dans l'apostolat, soit dans l'Action Catholique générale, soit dans l'Action Catholique spécialisée.

#### a) Action Catholique générale :

Une mention spéciale revient d'abord aux catéchistes dont le pape lui-même a brièvement, mais bien décrit le rôle dans son allocution du 10 août 85 à la Cathédrale de Yaoundé : "Sans votre service, leur dit-il, votre service ecclésial, chers amis, comment le message évangélique confié aux apôtres et aux pasteurs serait-il annoncé de façon efficace dans les communautés des villages et des quartiers ? Comment serait-il traduit, expliqué, progressivement assimilé dans la culture des Camerounais, adultes ou jeunes ? Comment serait assurée la préparation patiente aux sacrements ? Comment la foi serait-elle soutenue au jour le jour, comment s'épanouirait-elle dans la prière et dans la vie concrète ? Vous avez une tâche capitale de témoins, d'enseignants, d'entraîneurs".

En effet, dès les débuts de la mission, l'action des catéchistes a porté sur toutes ces tâches auxquelles il faut ajouter une réponse généreuse à l'appel missionnaire. Car les catéchistes quittaient leur village, leur tribu et leur culture pour aller porter la Bonne Nouvelle dans d'autres régions du pays. Ils ont contribué grandement à créer le fait catholique au Cameroun.

Il convient de signaler ensuite l'engagement des laïcs dans les domaines de l'éducation et de la santé notamment. Dans les écoles catholiques, les moniteurs faisaient du catéchisme aux écoliers, les préparaient et les conduisaient aux sacrements, leur enseignaient des rudiments de bible, des chants et autres exercices de

2.

3.

Les infirmiers et infirmières travaillant avec les missionnaires dans leurs dispensaires donnaient également un beau témoignage de dévouement au service de leurs frères et sœurs. Dans cette ligne les laïcs engagés dans le cadre de "Ad Lucem" et travaillant dans plusieurs dispensaires et hôpitaux du pays, auront plus tard une influence incontestable même sur le plan politique.

Par ailleurs, tous ceux qui, à la mission bénéficiaient d'une formation quelconque au plan des compétences humaines - menuisiers, maçons, femmes du sexe en stage de préparation au mariage, cuisiniers, jardiniers, sacristains, etc. - la recevaient dans un esprit chrétien qui devait rejaillir dans leur vie quotidienne au foyer, au village, à l'atelier, au chantier, etc.

et d  
e

Et dans l'ensemble, la vie chrétienne était alimentée par des associations ou confréries diverses visant en priorité la **sanctification de l'individu**. Les principales confréries rentrant dans cet ordre étaient par exemple : le Saint Rosaire, la dévotion au S.C. représentée par la confrérie réparatrice, les confréries de Saint Joseph, de la Sainte Vierge, de Sainte Agnès, de l'Enfant Jésus, etc. dont les membres s'efforçaient d'imiter les vertus du patron dont l'association portait le nom.

Ordinairement, ces confréries se réunissaient une fois le mois à la paroisse, où le prêtre leur faisait un exposé doctrinal sur un sujet déterminé, les confessait, leur disait une messe au cours de laquelle ils recevaient la communion. Puis, les membres de ces confréries rentraient dans leur milieu de vie pour revenir à une autre réunion du genre le mois suivant.

Parallèlement ou concomitamment à cet apostolat des laïcs, les textes liturgiques, traduits en majeure partie par les meilleurs catéchistes de la première évangélisation (sous les prêtres pallotins allemands 1890-1916), étaient commentés par les catéchistes, surtout en l'absence du prêtre (liturgie de la Parole), en même temps que les vérités de la foi étaient transmises par la musique de style européen, mais calquée sur nos langues...

Ce fut ainsi que fonctionna l'action du laïcat missionnaire jusqu'au Concile Vatican II dont les assises se tinrent de 1962 à 1965.

#### b) Action Catholique spécialisée :

Entre temps d'ailleurs, vers 1950, l'Action Catholique spécialisée (action catholique du milieu par le milieu) faisait son apparition sous la forme des mouvements d'Action Catholique: Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), Jeunesse Etudiante Chrétienne (JEC), Jeunesse agricole chrétienne (JAC), Association Chrétienne des Foyers (ACF) et Légion de Marie. Mais tout cet apostolat semblait n'être qu'une émanation de l'action propre du prêtre et non des initiatives partant de l'inspiration même du laïcat, à l'exception du projet Ad Lucem du service de santé qui, tout en travaillant dans le cadre de l'Eglise, relevait de l'initiative des laïcs.

## 2.- LE LAÏC DEPUIS VATICAN II

#### a) Ce que le Concile vient confirmer :

Dans certains domaines de la vie de notre Eglise, le Concile n'a pas provoqué cette espèce de choc qu'on a connu ailleurs, parce qu'au fond il est venu simplement confirmer ce qui existait ou se faisait déjà. Ainsi, en ce qui concerne l'apostolat des laïcs, on peut rappeler :



- l'immense travail d'évangélisation des catéchistes auxquels s'ajoutent maintenant, non sans friction dans certains cas, des animateurs plus jeunes et ayant sans doute des connaissances plus à jour au plan de la bible, de la catéchèse et des techniques d'animation, mais manquant parfois de cette solide expérience et de cette assise humaine qu'on n'acquiert qu'au fil des années. Ainsi, des laïcs continuent à présider des assemblées liturgiques sans prêtres, à traduire des textes liturgiques, à les expliquer et à les commenter en fonction des réalités quotidiennes que vivent les fidèles. Ils assurent le service de lecture à l'église au cours des célébrations eucharistiques, dirigent le chant, animent des prières, etc.

Agents de santé, moniteurs et autres ouvriers formés à la mission maintiennent leur engagement, chacun dans son domaine.

- Les mouvements d'Action Catholique : JOC, JEC, JAC, ACF, etc. : Ils connaissent un certain assoufflement dans nos différents diocèses. Ce sont tous des mouvements importés qui ne semblent pas avoir fait un effort suffisant d'adaptation aux réalités nationales et locales. On les voit davantage préoccupés de reproduire le modèle-type qui a été pensé ailleurs et en fonction d'un autre contexte, plutôt que de s'enraciner ici et de se renouveler par rapport aux besoins et aux défis d'ici. Une bonne formation spirituelle manque aussi à leurs membres, sans doute en raison d'une pénurie certaine d'aumôniers.

Cependant, parmi ces mouvements, ceux de l'Action Catholique de l'Enfance (ACE) et en particulier les COP-MONDE font exception. Leur effort d'adaptation permet aux enfants d'apprendre à porter un regard critique sur la réalité qui les entoure, ce qui leur confère un certain dynamisme. Néanmoins, il faudrait y mettre l'accent sur la proposition de la foi.

- Les confréries : leur vieillissement semble irrémédiable. Elles sont figées dans des formules inamovibles et paraissent incapables de prendre en compte les interpellations pastorales d'aujourd'hui. La Légion de Marie en particulier reste très fermée et donne l'impression d'ignorer le Concile. Dans les paroisses où les jeunes ont voulu y entrer, ils ont été amenés à créer d'autres groupes comme les "Dames Apostoliques" dans le diocèse de Bafia. Par contre la Confrérie de Marie demeure vivante dans certaines paroisses et certaines catégories sociales. Dans le diocèse de Yaoundé, Mgr ZOA veut la redynamiser par l'intégration de toutes les associations féminines qui se réclament de Marie.

#### b) Ce qui relève du Concile :

Le Concile a permis une dynamisation considérable de l'action des laïcs notamment en ce qui concerne l'évangélisation, la sanctification et l'action caritative.

- **Catéchèse** : La formation des catéchistes a été retenue comme priorité, aussi un effort particulier a-t-il porté sur la création des centres catéchétiques. Sur les six diocèses de la province, quatre en disposent, tandis que les deux autres misent sur des sessions organisées au niveau des paroisses et des unités interparoissiales (secteurs et zones). Les programmes de catéchèse ont été repensés en fonction de leurs destinataires : enfants, jeunes scolarisés et non scolarisés, adultes, etc. De nouveaux outils ont été mis à jour : manuels, fiches, livrets pour la formation permanente, boîtes à images et autre matériel didactique adapté. Un accent spécial a été mis sur la formation des mamans catéchistes dont on n'a pas tardé à voir et à apprécier le rendement.

- **Liturgie** : Le mouvement de la "Psalmodie Camerounaise" (création musicale et liturgique à partir des éléments de la culture africaine et des textes bibliques ou d'inspiration biblique) parti du Grand Séminaire d'Olé, le seul du pays à l'époque, s'est amplifié, donnant aux laïcs une part plus active dans la composition et l'exécution des chants liturgiques de style africain, la chorégraphie, la gestuelle et l'habillement des choristes, la fabrication, la décoration et l'utilisation liturgique des orchestres de musique africaine.

Plusieurs d'entre eux sont fondateurs et directeurs de chorales, d'autres forment des équipes paroissiales de liturgie chargées de préparer sous la direction du prêtre, lecteurs, commentateurs et ceux qui assurent les prières universelles, tout cela en langues du pays ou, dans certaines paroisses urbaines, en français et en anglais. A certains aussi est confié ce que d'autres appellent le ministère eucharistique : ils aident le prêtre à distribuer la communion à la messe, ils la distribuent dans les assemblées sans prêtres qu'ils président et animent loin des centres paroissiaux, ils la portent aux malades du village ou du quartier et à tous ceux qui ne peuvent plus se déplacer.

La messe face au peuple favorise aussi une participation plus active et consciente des fidèles en même temps qu'elle met en valeur l'image d'une Eglise-peuple de Dieu, communauté de croyants.

- **Bible** : Le Concile a permis aux laïcs une véritable découverte de la bible, notamment grâce aux lectures des trois années A, B et C, et à leur commentaire sous forme d'homélie, grâce aussi aux sessions de formation et à tous les programmes de catéchèse basés sur la bible. En outre, la bible a matériellement été mise à la disposition des fidèles. Beaucoup l'achètent et la lisent. Ils l'étudient dans le cadre des groupes et cercles bibliques. Ils la retraduisent dans les chants liturgiques qu'ils composent et dans la prière spontanée qu'ils font à partir de la Parole entendue et méditée.

- **Associations nées après le Concile** : En raison de la difficulté ci-dessus signalée, à s'intégrer dans des confréries existantes, et d'un plus grand souci d'apostolat tel que défini par le Concile, de nouvelles associations n'ont cessé de voir le jour depuis le Concile. Dans les six diocèses de la Province, on compte ainsi : les Tiers-Ordres de Saint François, les Dames Apostoliques, les Amies de Marie, le Rosaire, les Soeurs de Jésus, l'Etoile du matin, les groupes CARITAS les groupes de prière et les groupes charismatiques, les groupes de pèlerins, le Mouvement des Intellectuels Chrétiens Africains (MICA), le Forum des Universitaires Chrétiens (FUC), le groupe Justice et Paix, etc.

A l'exemple du diocèse de Bertoua, chacun des cinq autres diocèses est en train de constituer une brochure diocésaine rassemblant toutes ces associations, confréries et mouvements d'apostolat des laïcs avec leurs compositions, effectifs, buts, activités, problèmes et difficultés, ainsi que leurs projets d'avenir.

- **Mise en place des communautés ecclésiales de base** : Constatant que dans la conjoncture actuelle, l'Eglise ne peut plus tabler sur des foules immenses, les grosses paroisses et les grandes institutions, on fait porter l'effort depuis quelques années sur la formation de communautés locales à taille humaine où les laïcs s'organisent pour prendre en charge leur avenir au plan temporel et spirituel. Il se constitue ainsi des comités de villages et de quartiers dont les représentants forment le Conseil Paroissial. Le Conseil Paroissial, comme structure de dialogue et de participation réunit clercs, religieux, religieuses et laïcs et travaille à l'amélioration des moyens d'action visant à intensifier l'évangélisation. Il comporte cependant deux aspects : le conseil des affaires économiques de la paroisse ou du diocèse (cf. cc. 492 sv. 537), et le conseil pastoral (c.536). Le conseil des affaires économiques traite de la gestion des biens de la paroisse ou du diocèse, tandis que le conseil pastoral traite des questions de vie chrétienne regardant la paroisse ou le diocèse.

### 3.- LES ATOUTS.

#### a) Importance numérique des laïcs :

Quelle est l'importance numérique des chrétiens dans l'ensemble de notre société ? Le tableau ci-dessous nous en donne une idée, d'après les plus récentes statistiques établies dans chaque diocèse pour les rapports annuels de 1985 à

envoyer à Rome.

## DEUXIEME PARTIE : J U G E R

## 1.- L'ECLAIRAGE DU CONCILE VATICAN II

Les laïcs, avec la venue du Concile ont vu leur identité de chrétiens renforcée, ce qui leur a fait prendre conscience non seulement qu'ils étaient partie intégrante de l'Eglise, mais aussi (ne serait-ce que par les déclarations du Concile), qu'ils devaient y tenir un rôle irremplaçable, strictement leur, i.e. que personne ne pouvait le remplir à leur place.

a) Outre ce que nous avons vu de la participation préconciliaire des laïcs à la mission de l'Eglise par la catéchèse et la liturgie, nous pouvons dire que Vatican II a mis en plus grande lumière, par ses déclarations, la figure du laïc, comme membre à part entière de l'Eglise. Les textes de *Lumen Gentium* n°33 et *Apostolat des laïcs* n°2 sont très suggestifs de la première qualité du laïc. Quant au fait qu'il y a des domaines où le laïc seul est évangéliste, c'est-à-dire ferment dans la pâte, sel de la terre, les textes suivants sont plus qu'explicites pour reconnaître que le laïc est le plus strictement chargé de la pénétration de l'évangile dans l'ordre temporel. C'est ainsi que l'Apostolat des laïcs déclare : "Les laïcs doivent assumer comme leur tâche propre le renouvellement de l'ordre temporel. Eclairés par la lumière de l'Evangile, conduits par l'esprit de l'Eglise, entraînés par la charité chrétienne, ils doivent en ce domaine agir par eux-mêmes d'une manière bien déterminée... L'ordre temporel est à renouveler de telle manière que, dans le respect de ses lois propres et en conformité avec elles, il devienne plus conforme aux principes supérieurs de la vie chrétienne" (n°7).

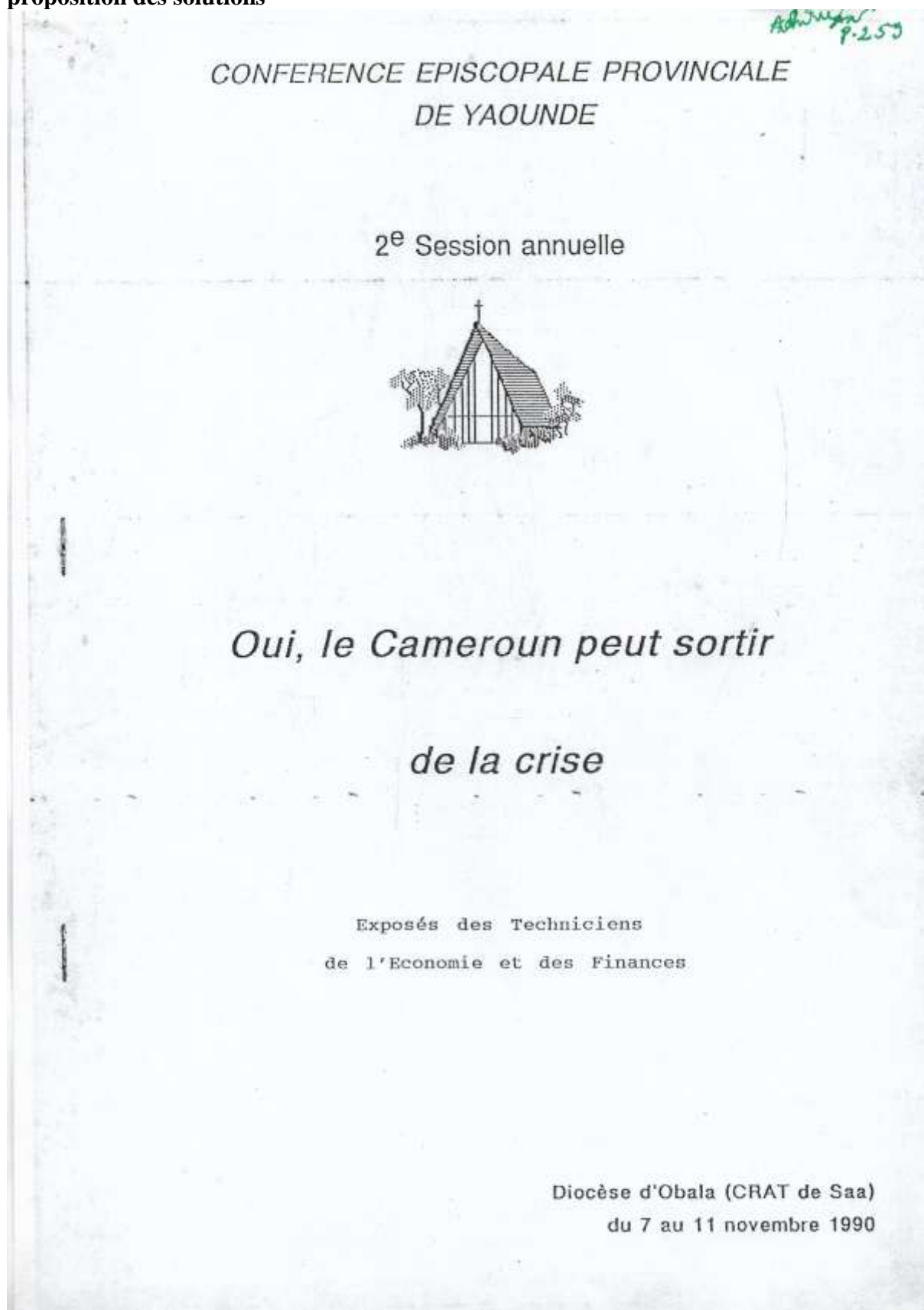
Quant à *Lumen Gentium*, il est aussi explicite en parlant de l'apostolat spécifique du laïc : "De par leur vocation propre, il revient aux laïcs de chercher le royaume de Dieu en administrant les choses temporelles et en les ordonnant selon Dieu... C'est là qu'ils sont appelés par Dieu, jouant ainsi le rôle qui leur est propre et guidés par l'esprit évangélique, à travailler comme de l'intérieur, à la manière d'un ferment, à la sanctification du monde, et à manifester ainsi le Christ aux autres, principalement par le témoignage de leur propre vie, par le rayonnement de leur foi, de leur espérance et de leur charité. C'est à eux qu'il revient particulièrement d'illuminer et d'ordonner toutes les choses temporelles, auxquelles ils sont étroitement liés, en sorte qu'elles soient toujours accomplies selon le Christ, qu'elles croissent et soient à la louange du Créateur et Rédempteur" (*L.G.* n°31).

Et dans le décret sur les moyens de communications sociales, le Concile déclare, s'agissant des laïcs : "C'est en particulier aux laïcs qu'il appartient de répondre à l'attente de la grande communauté humaine aussi bien qu'aux desseins du Créateur" (*M.C.S* n°3).

Et le Concile d'énumérer les choses temporelles dont la christianisation est strictement confiée au laïc : "les biens de la vie et de la famille, la culture, les réalités économiques, les métiers et les professions, les institutions de la vie politique, les relations internationales et les autres réalités du même genre..." (*A.L.* n°7).

Nous pouvons dire qu'à partir des textes ici cités, l'enseignement de l'Eglise ne se contente plus de la simple collaboration entre laïcs et clergé, dans les domaines mixtes où parfois l'activité missionnaire semblait une députation, une action faite au laïc de la part du prêtre ou de la hiérarchie, surtout l'Action Catholique, dont il est dit qu'elle constitue une "union particulièrement étroite avec la hiérarchie" (*Idib* n°20); il s'agit là d'une collaboration des laïcs, à l'apostolat hiérarchique (*ibid*). Et le Concile de conclure : "les laïcs qu'ils soient venus à l'apostolat de leur propre mouvement ou en réponse à une invitation pour l'action et la coopération directe avec l'apostolat hiérarchique, agissent sous la haute direction de la hiérarchie elle-même, qui peut même authentifier cette collaboration par un mandat explicite" (*Idib* n°20, d).

**Annexe 10 : Dialogue chrétien sur la crise économique de 1990 au Cameroun et essai de proposition des solutions**



- 2 -

Nous allons donc essayer de répondre à ces questions et vous dire qu'est-ce qu'on en pense.

- Peut-on sortir le pays de la crise ?

Oui, il y a des solutions pour sortir le pays de la crise. La plus appropriée, la plus rapide à notre sens, consiste à relancer les exportations et les opportunités pour cette relance sont nombreuses. En en parlant tout à l'heure, il apparaîtra cependant que la mise en oeuvre de cette relance nécessitera une volonté politique ferme, et nous renvoie à d'autres problèmes généraux de notre société.

- Peut-on soulager la misère du peuple ?

Oui. Mieux, on peut, on devrait engager une action immédiate pour le faire. L'action à notre sens, comporte deux volets :

. Le premier volet : les revenus du monde rural.

En particulier, ont fortement diminué en raison de la chute des cours de nos produits d'exportation sur les marchés extérieurs. Nous pouvons compenser, presque totalement cette diminution des revenus, par la reconquête du marché intérieur, plus précisément par l'organisation de la distribution des produits vivriers. Une telle organisation ne demande pas des moyens hors de notre portée Elle est rapide à réaliser et les résultats peuvent être immédiats. Nous allons exposer cela tout à l'heure.

. Le deuxième volet consiste à mieux gérer les allocations des ressources budgétaires que nous avons. Un rapport récent qui date de mai 1990, montre qu'il y a des pays avec moins de revenus qui gèrent mieux leurs ressources budgétaires et qui aboutissent à de meilleurs résultats, en particulier dans le domaine de la Santé, de l'Education et des Infrastructures. Il s'agit donc, non pas d'aller chercher d'autres ressources budgétaires, d'aller encore emprunter, mais de voir comment on peut mieux les gérer. Mais ceci suppose que l'on sorte des débats idéologiques généraux dans lesquels nous sommes maintenant pour les porter sur le terrain de l'action, sur le terrain de l'économie politique.

Nous avons pensé que les Evêques, disons les membres du clergé en général, qui sont confrontés tous les jours à des problèmes immédiats auxquels il faut remédier, au lieu d'exposer l'ordre préparé, nous avons pensé discuter d'abord des choses les plus concrètes c'est-à-dire l'organisation de la distribution des produits vivriers ; donc l'impact sur le monde rural. Ensuite, on pourra aborder deux autres questions : la gestions des ressources publiques et la relances des exportations. Ce faisant, nous n'avons pas la prétention de répondre de manière exhaustive aux questions soulevées. Notre intention est d'aller dans le détail pour susciter une action immédiate.

Je vais donc continuer, en vous parlant de l'Organisation des produits vivriers (pour les deux autres thèmes, mes collègues vous en entretiendront tout à l'heure). Il faut constater d'abord que nos produits vivriers reculent face aux importations de riz et de blé. Ceci est grave. A l'heure actuelle, on importe déjà 250.000 tonnes de blé et de farine de blé et plus de 100.000 tonnes de riz ; ce qui représente 30 milliards environ. Sans rentrer dans le détail des autres produits, on peut dire que les pertes que le monde paysan subit sont de l'ordre de 150 F/Kg pour les produits d'exportation, et pour plus de 200.000 tonnes, si on inclut le coton, peuvent être complètement compensés par la reconquête du marché intérieur. A l'heure actuelle, nous ne pouvons pas empêcher les entrées de riz et de blé, mais nous pouvons...

- 3 -

Cependant, si l'on examine le comportement de la ménagère en ville, on peut s'apercevoir que le problème ira en s'accroissant. Une ménagère qui va acheter 1 kg de riz à 200 F ou 220 F au détail peut nourrir 10 à 11 personnes avec ce kg de riz ; ce qui revient à 20 F à peu près la portion. Par contre, quand elle achète un plantain à 120 F le kg, elle ne peut nourrir que 3 personnes ; ce qui fait 40 F par portion. Sans faire de calcul, la ménagère petit à petit, s'aperçoit que le riz est moins cher ; conclusion : le riz va gagner du terrain.

On a donc essayé de faire des projections et des 100 à 120 tonnes que nous avons actuellement, nous avons bien peur que d'ici dix ans on en consomme entre 400 et 700 mille tonnes. Il faut vous dire qu'au Sénégal, on consomme environ un million de tonnes importées et que cela a remplacé les cultures vivrières traditionnelles.

En plus le riz se trouve à la boutique du coin, alors que le plantain, il faut aller le chercher au marché, souvent il faut prendre un taxi, il est encombrant. Donc, le plantain, le manioc, vont reculer face au riz. Le pain a envahi aussi le quartier. Nous sommes déjà à 250 mille tonnes ; et nos projections pour l'an 2000 sont de l'ordre 570 mille tonnes. On pourrait se retrouver à payer 100 milliards, rien que pour ces deux produits. C'est-à-dire ne plus être capable de rembourser notre dette actuelle.

Alors, quelles sont les conséquences ? Elles sont tout à fait simples. Les besoins d'un paysan ont été estimés, dans notre modèle de comportement, autour de 160.000 F par an, des besoins qui devraient être incompressibles. Quand il n'en a que 100 à 110.000 dans le Centre-Sud, il est souvent obligé de compresser des choses incompressibles, c'est-à-dire qu'il ne peut pas répondre à certains soins de santé, d'habillement, parce qu'il faut choisir avec l'école, les enfants et tout le reste. Si on considère que son niveau est toujours autour de 100.000 F, un bateau de riz ou de blé qui arrive au port de Douala avec dix mille tonnes, empêche 8.000 paysans d'avoir leur revenu annuel. Voilà les conséquences au niveau du paysan. Au niveau national, je vous l'ai dit tout à l'heure, si on continue ainsi, on pourrait être gêné même pour rembourser notre dette publique d'ici une dizaine d'années.

Qu'est-ce qu'on a trouvé pour combattre cette tendance ?

On a pensé qu'il fallait mener une double action :

La première action consiste à voir comment faire pour que les produits vivriers arrivent dans le panier de la ménagère, moins cher, autour de 60 F le kg, tel est notre objectif pour que la portion dont je vous ai parlé tout à l'heure puisse tomber à 20 F, que le riz et le plantain puissent se battre. Ensuite favoriser les produits vivriers, on a commencé à mettre en place la péréquation. En quoi consiste-t-elle ? Elle consiste à ramener les prix des produits que nous importons au coût des productions intérieures. Cela consiste à relever le prix des produits importés, tels que le riz ou le blé. Si nos propositions sont suivies, le riz devrait monter vers les 250 F le kg, ce qui ramènerait la portion à 25 F ; donc le riz serait désavantagé par rapport au plantain. A condition, bien entendu qu'on ait réussi de l'autre côté la collecte des produits vivriers.

Il y a donc une double action à faire. En plus il faut que la première réussisse, parce que si on ne réussit que la seconde, on aura alourdi la charge des ménages en ville. Il faut donc que la collecte réussisse d'abord, pour que la péréquation puisse jouer à plein. Mais nous pensons que si la collecte

**Annexe 11 : Rapport annuel**

1

ARCHIDIOCESE DE YAOUNDE



RAPPORT ANNUEL

destiné au BUREAU CENTRAL DE STATISTIQUES de ROME

-----

MISSION de .....

EVOUDOLA

Patron (ou Patronne) de la Mission : M.A.R.I.E. REINE

1er Janvier 1983 au 31 Décembre 1983

-----

(à envoyer au Secrétariat de Mgr Jean ZOA

avant le 31 Janvier 1984.

<u>I. PERSONNEL (suite)</u>	<u>Nombre</u>
. Catéchistes (hommes) .....	35...
Mamans-catéchistes .....	18...
. Educateurs de la foi .....	10..
 <u>II. POSTES CENTRAUX</u> 	
. Postes déjà construits en dur .....	2...
. Postes centraux non construits en dur ..	1....
 <u>III. RECENSEMENT</u> 	
. Population totale .....	± 8000
. Catholiques :	± 7000
- indigènes .....	.....
- étrangers .....	.....
. Catéchumènes .....	10.
. Protestants .....	± 150
. Orthodoxes .....	.....
. Musulmans .....	25
. Païens .....	50.
 <u>IV. SACREMENTS</u> 	
<u>BAPTISES :</u>	
a) âgés de 0 à 1 an .....	180.
b) âgés de 1 à 7 ans .....	20.
c) âgés de plus de 7 ans .....	14.
	<hr/>
TOTAL DES BAPTEMES ....	214...

Source : Archive de la Mission catholique d'Evodoula



## Annexe 12 : Rapport des invitations pour la consécration de la MCE

Consécration de l'Eglise d'EVODULA le 25 janvier à 9 heures.

1. Ambassadeur du Congo-Kinshasa (*Loui*) - (*non*)
2. L'inspecteur Fédéral du Centre Sud *Nkeke* (*Loui*)
3. Monsieur Enoch Katte Kwayeb
4. Monsieur Victor Ayissi Mvodo
5. Ambassadeur de Belgique (*absent*)
6. Monsieur André Fouda
7. M. <sup>Al</sup> Hadj Yérima Mohaman Lamine
8. Madame Delphine TSANGA
9. M. Simon-P. Tchoungui
10. Monsieur Charles Onana Awana (*absent*)
11. Monsieur l'Ambassadeur de Hollande (*absent*)
12. M. Guillaume *Nkeke* (*Loui*)



AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE  
DEMOCRATIQUE DU CONGO

B. P. 632

05831/No. 00067 /71/AM.

OBJET

IM.- YAOUNDE, le

13 JANV. 1971

S.E. Crispin KASASA  
Ambassadeur de la République  
Démocratique du Congo à Yaoundé

à

Monseigneur Jean ZOA  
Archevêque de Yaoundé  
B.P. 207

YAOUNDE

Monseigneur,

En réponse à votre invitation du 9 janvier  
1971,

j'ai le plaisir de vous informer que, sauf  
empêchement de dernière minute, je compte prendre  
part à la célébration de la Consécration de la  
nouvelle Eglise d'Evodoula le 25 janvier prochain.

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'assu-  
rance de ma très haute considération.-



L'AMBASSADEUR

*[Signature]*  
Crispin KASASA

REPUBLIQUE FEDERALE DU CAMEROUN

MINISTRE DU PLAN  
ET DE L'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE

Le Ministre

Yaoundé, le

15 04 1971

Monseigneur,

Je suis vraiment désolé de ne pouvoir pas, une fois de plus, me libérer pour assister à la consécration de l'Eglise d'Evodoula,

A vous-même, au Curé et à la Communauté paroissiale d'Evodoula, je présente mes excuses et je forme les vœux pour le plein succès de cette cérémonie.

Je vous prie d'agréer, Excellence l'assurance de ma haute considération.



*Onana Awana*  
Ch. ONANA AWANA

Monseigneur Jean ZOA  
Archevêque de Yaoundé,  
B. P. 207.



AMBASSADE  
DE  
BELGIQUE

P - 203.109.  
N° 110.

Yaoundé, le 11 janvier 1971.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre aimable invitation n° 41/71 datée du 9 janvier 1971, à l'occasion de la célébration de la Consécration de la nouvelle église d'EVODULA.

Vu mes obligations professionnelles de ce jour, c'est avec le plus grand regret que je me vois empêché d'assister à cette cérémonie.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

D.L. LENAERTS,  
Ambassadeur de Belgique.

Son Excellence Monseigneur Jean ZOA,  
Archevêque de YAOUNDE.



no. 128

L'Ambassadeur des Pays-Bas

Yaoundé, le 18 janvier 1971

Monsieur l'Archevêque,

Je vous remercie de votre lettre du 12 courant, no. 51/71, accompagnée de l'invitation pour assister à la consécration de l'église de la Communauté paroissiale d'EVODULA le 25 janvier prochain.

Je regrette cependant de devoir vous répondre que je serai empêché d'y participer, étant donné que je devrai me rendre à Fort-Lamy vers cette date et serai donc absent de Yaoundé.

Je vous prie de bien vouloir transmettre mes vives félicitations à Monsieur le Curé à cette heureuse occasion, ainsi que mes meilleurs souhaits pour toute la communauté d'Evodula.

Veillez agréer, Monsieur l'Archevêque, les assurances de ma plus haute considération.

W.S.J. Campagne

Son Excellence  
Monseigneur Jean Zoa  
Archevêque de Yaoundé  
-----

REPUBLIQUE FEDERALE DU CAMEROUN  
Paix — Travail — Patrie

REGION ADMINISTRATIVE DU CENTRE-SUD

INSPECTION FEDERALE  
DE YAOUNDE

B. P. 4047

FEDERAL REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace — Work — Fatherland

ADMINISTRATIVE REGION OF CENTRE-SOUTH

FEDERAL INSPECTORATE  
OF YAOUNDE

P. O. Box 4047

Yaoundé, 20 JANV. 1971

N° 38 /L/IFACS.-

Ref. : \_\_\_\_\_

Objet : \_\_\_\_\_  
Subject : \_\_\_\_\_

L'Inspecteur Fédéral d'Administration  
The Federal Inspector of Administration

à M ONSEIGNEUR Jean ZOA  
ARCHEVEQUE DE YAOUNDE

Excellence,

Je viens vous remercier de l'invitation que vous avez bien voulu me transmettre et vous dire que je me ferai un réel plaisir d'aller fêter avec vous la consécration de l'Eglise d'Evodoula le 25 janvier 1971.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur de votre Excellence, l'humble et dévoué serviteur./-



Guillaume NSEKE



AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE  
DEMOCRATIQUE DU CONGO

B. P. 632

05831/Ne-00084 /71/AM.

OBJET

IM.-

YAOUNDE, le

20 JANV 1971

S.E. Crispin KASASA  
Ambassadeur de la République  
Démocratique du Congo à Yaoundé

à

Monseigneur Jean ZOA  
Archevêque de

YAOUNDE

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que contrairement à ma dernière, relative à votre invitation aux cérémonies de la consécration de l'Eglise d'Evo-douala, je ne pourrais plus prendre part à ces manifestations, en raison d'une mission inattendue pour l'étranger. Je pars le 20 janvier 1971.

Avec tous mes regrets,

Je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'assurance de ma très haute considération.-

L'AMBASSADEUR



Crispin KASASA

### Annexe 13: Rapport de la célébration de l'année Sainte sur le Mont Olobo

PAROISSE MARIE - REINE  
D'EVODOULA

PROGRAMME DE LA JOURNEE DU 08 DECEMBRE 1983  
MARQUANT LA CELEBRATION DE L'ANNEE SAINTE A  
O L O B O

- 
- 8H00 : Rassemblement au pied de la Colline OLOBO
- 8H30 : Montée en procession au sommet de la Colline
- 9H00 : Lecture de la Bulle Papale "Aperite Portas" dans ses grandes lig
- 9H30 : Chants d'actions de grâce composés par les paroisses d'Evodoula  
dans l'ordre suivant :
- Cyprien MONTI
  - Cunégonde NDI
  - Balthazar NDZOBO
  - Soeur Marie-Bernard
- 10H15 : Prière Collective  
(rosaire entrecoupé de chants)
- Linus ONANA
  - Christine NGA NKOLO
- 11H00 : Méditation et prière personnelle (30 mn)
- 11H30 : Détente
- 12H30 : Célébration pénitentielle  
Textes : L1 Joël 2, 12-18  
          L2 RM 13, 11-14  
          L3 Lc 15, 1-32  
Prières Universelles
- 14H00 : Eucharistie  
(Messe de l'Immaculée Conception)
- 16H00 : Mot de Clôture.

Puisse cette journée de Pèlerinage porter en chacun de nous  
des fruits qui demeurent !

Le Curé

Abbé Grégoire ENYEGUE



COMPTE - RENDU DE LA JOURNEE DU 08  
 DECEMBRE 1983 MARQUANT LA CELEBRATION  
 DE L'ANNEE SAINTE DE LA REDEMPTION  
 POUR LA PAROISSE MARIE - REINE  
 D'EVODOULA  
 =====

Le 08 Décembre 1983 restera une date mémorable pour les Chrétiens de la Mission Catholique d'Evodoula. Ce jour-là en effet a eu lieu à OLOBO un pèlerinage (le premier du genre) organisé dans le cadre de l'Année Sainte de la Rédemption. OLOBO est un rocher situé sur une colline boisée en pleine brousse, à environ 6 Km de la Mission, qui offre un excellent cadre pour la prière, le recueillement et la méditation. Une longue période de deux mois de sensibilisation et de préparation avait précédé ce grand jour.

PERIODE DE SENSIBILISATION

Durant cette période, le curé a profité de ses tournées dans les villages pour inviter ses fidèles à vivre pleinement ce temps de grâce qu'est l'Année Sainte. Dans ses homélies il leur expliquait le sens de l'Année Sainte, et leur demandait de se réconcilier entre eux dans les villages et les communautés en arrangeant leurs palabres : C'est une manière de disposer les coeurs à bénéficier des fruits Spirituels de l'Année Sainte. Un concours a été également lancé dans la Paroisse : Concours de la plus belle composition en matière de chant liturgique. Ainsi on s'enregistré plus d'une quinzaine de compositions locales. Toujours au niveau de la sensibilisation, le Curé a multiplié en un millier d'exemplaires le catéchisme de l'Année Sainte paru dans un Numéro de NLEB BIKRISTEN. Avec 10 Frs seulement, les fidèles pouvaient entrer en possession de ce catéchisme. Enfin, un comité d'organisation a été constitué, chargé en particulier de veiller à la propreté des pistes qui conduisent à la colline, à l'accueil des pèlerins, à la liturgie etc...

.../...

JOURNÉE DU 08 DÉCEMBRE 1983

Le programme de la journée prévoyait à 8H00 du matin le rassemblement des pèlerins au pied de la colline. C'est une foule innombrable estimée à 5.000 hommes qui avait pris d'assaut très tôt le matin ce lieu de rassemblement : curé, soeurs, Bikoan, écoliers, collégiens, fonctionnaires, bref, toutes les catégories de fidèles étaient là. On notait aussi la présence de quelques chrétiens des paroisses voisines. Le curé aurait même bien voulu y associer nos frères les Protestants, mais malheureusement ceux-ci se sont montrés très réticents sans trop savoir pourquoi. A l'heure où l'on parle de l'œcuménisme, c'était vraiment dommage. Qu'à cela ne tienne, toute la brousse d'OLOBO était envahie, et vibrait... A 9H00 ont commencé les cérémonies prévues à l'ordre du jour.

Deux bons lecteurs firent d'abord la lecture de la Bulle Papale "APERITE PORTAS" dans ses grandes lignes.

Devaient suivre ensuite des chants d'action de grâce composés pour la plupart par des fidèles de la Mission, dont l'accompagnement était assuré par les instruments des chorales HETI de VOA et d'EVODOULA.

A 10H15, on entama la prière collective du rosaire présidée par la responsable de l'EKOAN MARIA devant le micro. Celle-ci terminée, on donna à chacun la possibilité de se recueillir et de continuer à prier à part soi. Malgré cette marée humaine, tout s'est curieusement passé dans une atmosphère impeccable de piété. Nous étions rendus à midi à la fin de la méditation personnelle. Il fallait prendre une détente : une détente transformée en un véritable banquet, car tout le monde s'était suffisamment approvisionné pour aller non seulement prier, mais aussi festoyer là-haut.

Cette détente était immédiatement suivie par la célébration pénitentielle. Trois textes entrecoupés de chants étaient proposés à notre méditation. Vinrent ensuite les prières universelles. Le commentateur du jour avait recueilli auparavant les intentions de prières auprès des fidèles. Ainsi, plus d'une soixantaine d'intentions furent communiquées à l'Assemblée, avec un refrain chaque fois.

L'Eucharistie qui débuta à 14H00 fut animée par la chorale classique. Au cours de cette messe, 80 bébés reçurent le sacrement de Baptême. Notre belle et mémorable journée de prière prit fin vers 16H00, et chacun regagna paisiblement son domicile.

.../...

JOURNÉE DU 08 DECEMBRE 1982

Le programme de la journée prévoyait à 8H00 du matin le rassemblement des pèlerins au pied de la colline. C'est une foule innombrable estimée à 5.000 hommes qui avait pris d'assaut très tôt le matin ce lieu de rassemblement : curé, soeurs, Bikoan, écoliers, collégiens, fonctionnaires, bref, toutes les catégories de fidèles étaient là. On notait aussi la présence de quelques chrétiens des paroisses voisines. Le curé aurait même bien voulu y associer nos frères les Protestants, mais malheureusement ceux-ci se sont montrés très réticents sans trop savoir pourquoi. A l'heure où l'on parle de l'œcuménisme, c'était vraiment dommage. Qu'à cela ne tienne, toute la brousse d'OLOBO était envahie, et vibrait... A 9H00 ont commencé les cérémonies prévues à l'ordre du jour.

Deux bons lecteurs firent d'abord la lecture de la Bulle Papale "APERITE PORTAS" dans ses grandes lignes.

Devaient suivre ensuite des chants d'action de grâce composés pour la plupart par des fidèles de la Mission, dont l'accompagnement était assuré par les instruments des chorales BETI de VOA et d'EVODOULA.

A 10H15, on entama la prière collective du rosaire présidée par la responsable de l'EKOAN MARIA devant le micro. Celle-ci terminée, on donna à chacun la possibilité de se recueillir et de continuer à prier à part soi. Malgré cette marée humaine, tout s'est curieusement passé dans une atmosphère impeccable de piété. Nous étions rendus à midi à la fin de la méditation personnelle. Il fallait prendre une détente : une détente transformée en un véritable banquet, car tout le monde s'était suffisamment approvisionné pour aller non seulement prier, mais aussi festoyer là-haut.

Cette détente était immédiatement suivie par la célébration pénitentielle. Trois textes entrecoupés de chants étaient proposés à notre méditation. Vinrent ensuite les prières universelles. Le commentateur du jour avait recueilli auparavant les intentions de prières auprès des fidèles. Ainsi, plus d'une soixantaine d'intentions furent communiquées à l'Assemblée, avec un refrain chaque fois.

L'Eucharistie qui débuta à 14H00 fut animée par la chorale classique. Au cours de cette messe, 80 bébés reçurent le sacrement de Baptême. Notre belle et mémorable journée de prière prit fin vers 16H00, et chacun regagna paisiblement son domicile.

.../...

## Annexe 14: Procès verbal sur l'ancien centre de promotion rurale d'Etok

PROCES-VERBAL  
DE LA PREMIERE REUNION DE REFLEXION SUR  
L'ANCIEN CENTRE DE PROMOTION RURALE D'ETOK

Le 13 Août 1987 s'est tenue une première réunion de réflexions sur l'ancien Centre de Promotion Rurale dans sa salle aménagée à cet effet. La réunion était présidée par Mr. ONANA POA Samuel Chef de village d'Etok, assisté de TSAMEFYE AYISSI Damien Secrétaire de séance et NKOLO NDIMA Fidèle Conseiller pour cette réunion. Malgré un temps très serré par les travaux, 17 personnes ont participé à cette rencontre parmi lesquelles des anciens du groupe ayant mis sur pied cette institution privée communautaire. L'ordre du jour comportait un seul point essentiel: l'Aliénation ou la réhabilitation des bâtiments du Centre.

Après avoir écouté l'information sur la pensée de Mr. MAMA NDIMA Evariste, ancien membre du groupe promoteur du Centre à propos des bâtiments, à savoir: la cession des biens du Centre à son profit individuel (cf. sa lettre du 10 Mars 1987 à Monseigneur l'Archevêque Jean ZOA) plusieurs questions se sont affluées pour savoir à qui appartient le Centre? Les bâtiments sont-ils construits sur le terrain d'Evariste? Qu'est-ce qu'il faut faire de ces bâtiments et autres biens dans la mesure où le Centre ne fonctionne plus selon ses premiers objectifs?

La lecture des correspondances de MAMA NDIMA Evariste avec Monseigneur Jean ZOA et le Frère Bernard COLLIGNON, ainsi que les Statuts de l'Association de Promotion Rurale d'Evodoula ont permis aux participants de prendre les résolutions suivantes:

" Considérant que le Centre de Promotion Rurale d'Etok est régi par un statut régulièrement déposé pour légalisation;

Considérant que jusqu'à ce jour l'Association propriétaire de son Centre n'a pas encore déclaré sa dissolution malgré l'arrêt démandé ou obligé des activités du Centre par MAMA Evariste en scellant toutes les portes de bureau, auquel cas la liquidation des biens ne saurait être évoquée conformément à l'article 22 des statuts;

Considérant que les biens de l'Association de Promotion Rurale d'Evodoula ne peuvent être attribués qu'à d'autres associations poursuivant des buts similaires conformément au dernier alinéa de l'article 22 des statuts;

Considérant qu'il est faux et mensonger que les parcelles de terrains où se trouvent les locaux du Centre appartiennent à la famille de MAMA NDIMA Evariste;

Considérant qu'il est vérifiable que ces terrains sont achetés par ladite association chez les notables des deux villages Etok\_Nkolabang et loin de la famille d'Evariste MAMA NDIMA

Les participants de la réunion n'accordent pas la cession des biens du Centre proposée par Mr. MAMA NDIMA Evariste dans sa lettre du 10 Mars 1987 à Monseigneur l'Archevêque J. ZOA.

Toutefois ils proposent l'utilisation de certains locaux pour une école à cycle complet d'autant plus qu'il existe déjà une école maternelle, puis le reste des locaux pour un Foyer des jeunes.

Il demandent aux Pouvoirs Publics de les aider à inventorier correctement tous les biens de l'association et à récupérer ces biens chez les différents débiteurs ou détenteurs.

.../...2

Ils s'opposent énergiquement au bornage des terrains de l'association entrepris par Mr. MAMA NDIMA Evariste pour sa propriété privée.

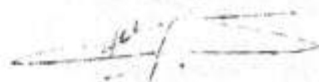
Ils recommandent une commission de démarches pour la réalisation des deux projets adoptés (Ecole et Foyer des Jeunes).

Ils condamnent en fin la perception du loyer de la salle de réunion du Centre au profit d'Evariste ou de sa famille, le revenu du loyer devant servir pour la communauté locale.

Fait à Etok, le 13 Août 1987

Signatures

Le Secrétaire,



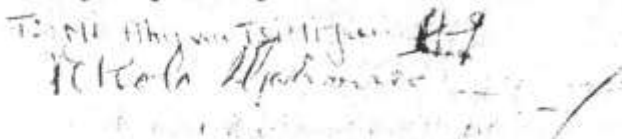
TSAMENYE AYISSI Damien

Le Président de séance,



ONANA NOA Samuel  
Chef de village d'Etok

Quelques participants de la réunion



Annexe :

- Liste des participants

## Annexe 15: Lettre de Rv Sœur Maria Clemente à Mgr Jean Zoa

CASA PROVINCIALE RELIGIOSE BETLEMITE  
 Piazza Sabazia, 13 - Tel. 85 38 06 - 85 38 16  
 00199 ROMA

Roma, 16 febbraio 1974

Ecc.Rev.ma Monsignor Jean Zoa  
 Arcivescovo di Yaoundé

Eccellenza Reverendissima, sono la superiora provinciale delle Suore Betlemite, delle quali Le ha parlato il P. Luigi Tsala, cittadino del Cameroun e studente qui a Roma.

Ho saputo, tramite il Padre, della sua risposta affermativa circa la possibilità che alcune delle nostre consorelle vengano in Cameroun a lavorare per la Chiesa. Per il momento si tratta di due religiose, abbastanza impegnate, desiderose di darsi a Cristo nei fratelli in un campo che riserva tante dolcezze spirituali. Le due consorelle saranno disposte a rimanere in Cameroun, oltre il periodo dei mesi estivi; anche se all'inizio, per quelle necessarie misure di prudenza, si parla di un'esperienza apostolica transitoria e riservata al periodo di vacanze.

Ho ricevuto dallo stesso Padre Luigi Tsala l'indirizzo del Parrocchio, ove le consorelle andranno a lavorare; scriverò anche a lui, perché sappia, ma ho preferito, prima, rivolgermi a Sua Eccellenza.

Sarei tanto contenta se un'altra volta che V.Ecc.za ha l'occasione di venire a Roma, avesse la bontà di farmelo sapere, così potrei venire di persona a farle visita e a salutarla. Avremmo modo, anche, di conoscerci e di dire a voce quanto non è facile comunicare per iscritto.

Mi scusi se La metto in condizione di leggermi in italiano, ho saputo dal Padre Tsala che V.Ecc.za comprende e parla bene l'italiano ed io ne ho approfittato.

Gradisca i miei saluti devoti e mi voglia benedire con tutta la mia comunità, nel Signore

*Suor Maria Clemente de Savatis, B.La*  
 Superiora Provinciale

**Annexe 16: Réponse de Mgr Jean Zoa à la Rv Sœur supérieure Maria Clemente**

8 mars 1974.

N° 475/74/56 (14)

R. Soeur Marie Clemente,  
Casa Provinciale Religiose Betlemite,  
Piazza Sabazio, 15,  
00199 ROMA,  
ITALIA.

Ma Soeur,

J'étais hospitalisé au moment où votre bonne lettre du 16 février '74 m'est arrivée. J'écris au curé d'EVODULA; j'espère que cette expérience se passera bien au profit des communautés d'Evodula. Et, peut-être aussi au profit des découvertes spirituelles missionnaires de vos soeurs.

Je formule des vœux et je prie pour qu'il vous soit possible de nous envoyer un jour des religieuses à demeure...

C'est avec joie, ma soeur, que je vous ferai signe lors d'un de mes passages à ROME pour que nous puissions nous voir et échanger.

Croyez à mes sentiments de gratitude pour votre intérêt missionnaire.

Jean ZOA  
Archevêque de Yaoundé

**Annexe 17: Rapport annuel sur le fonctionnement des œuvres**

ARCHIDIOCESE DE YAOUNDE

---

RAPPORT ANNUEL

destiné au BUREAU CENTRAL DE STATISTIQUES de ROME

---

MISSION de E.V.D. DOULA.....  
Patron (ou Patronne) de la Mission : MARIE REINE

1er Janvier 1985 au 31 Décembre 1985.

---

(à envoyer au Secrétariat de Mgr Jean ZOA  
avant le 31 Janvier 1986.



1. PERSONNEL

	NOU ET PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ORDINAT. OU PROF. PEL.	NATIONALITE	SECULIER OU NON DE LA CONGREG.	FONCTION PRINCIPALE	EVENTUELLEMENT QUALIFICATIONS PARTICULIERES
<u>PRETRES</u>	Abbe Augustin ENYEGUE	25.10.1950	09.07.77	Caméroun	Religieux	curé	Bachelier en Théologie
<u>FRERES</u>							
<u>SOEURS</u>	Soeur Benjaminia Patrice	5.12.1916	8.12.38	italienne	Bellemeille	Animatrice de la Communauté	Docteur en lettres université de Rome
	Soeur Thérèse BASHYAM	3-6-1959	25-3-'81	Indienne	"	Catéchiste	"Marianum", Rome "Mater Sacramenti", Cahel Gandoje
	Soeur Marie Bernard WAGO	22-12-1958	25-8-'83	Caméroun	"	Diapensaire	Aide Soignante

IV. SACREMENTS (suite)

<u>MARIAGES</u> :	<u>Nombre</u>
a) entre catholiques (baptisés)...	..6..
b) mixtes .....	.....
	<hr/>
TOTAL DES MARIAGES .....	..6..

V. OEUVRES

- . ECOLES : Les renseignements concernant les écoles  
(primaires, secondaires : général et technique)  
seront demandés au Secrétariat à l'Education.

. INSTITUTIONS CARITATIVES ET SOCIALES

	Nombre de CENTRES au 31.12.85	Nombre d'hospitalisés ou soignés ou personnes rejointes durant L'ANNEE 1985
. Dispensaires .....	..1..	..9000..
. Maternités .....	.....	.....
. Léproseries .....	.....	.....
. Orphelinats .....	.....	.....
. Foyers d'étudiants .....	.....	.....
. Centres de Formation Fém..	..1..	..25..
. <u>Autres Institutions</u> (à préciser) :		
- Centre des handicapés	..1..	.....5..
- P.M.I.	..2..	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Source : Archive de la CDO

**Annexe 18: Convocation pour la désignation d'un terrain de la Mission de Mvoua II.**

N° 7P5/71

Le 6 mai 1971.

RENCONTRE AVEC LES GENS DE MVOUA ET LES GENS D'EKALUTA qui se disputent depuis de longues années pour savoir là où il faut placer la mission.

Après la Messe et un long palabre, ils ont été d'accord qu'il fallait choisir l'endroit même où nous avions célébré la Messe.

Un de ces jours-ci, l'Abbé Patrice AVODO ira avec le géomètre pour la délimitation des lieux.

(Dossier Secteur Okola-Evodula -LEKIS OUMST).

**Annexe 19 : Lettre en dialecte Eton envoyée à Mgr Jean Zoa demandant un Prêtre par les populations de Mvoua II.**

VOA, le 1er Juin 1973  
 - 364 - 38041 -  
 Mgr Jean Zoa, Evêque de Yaoundé  
 Yaoundé - Cameroun

A Mgr Zoa,  
 Belristen ya VOA bi so wa yon ansie n'ove bi Fada.

Nison ya VOA nga kentan abog Fada dzoo na ENDOUOU  
 Younes, abende fe Silulu ya nga tari fe lon bongo a certifice  
 ntu te ndo asu kodo.

Fada dzoo na KAMANDA Younes am so nga fe ke ayi  
 esie melon ne Tsos te osu, ndo fe nga kodo.

Avus hale, nfo kuu Fada Roger Pirene am so nga k  
 fe ayi esie melon ne Tsos te osu, amana fe dno. Eyon te nga  
 banda wa na osu fubu Nda Tsos te ayi Benyabodo bekog ya Ewondo.

Avus efubu Tsos, ndo wa nen onga su tari so bo  
 Confirmation biyon bibas (2 fois), Bisob Younes Mii ayon ansie.

Belristen ya VOA : hino oyab ayi EVODOULA, oyab ayi  
 IYAI, oyab ayi NLONG, oyab ayi HEGEL (2004). Ma Minakawa  
 avon (10), Ma me Dokten avono ayi nanyi (14), Nyagole Dokten  
 abgg a Silulu Ngonna (1).

Nison te awoge ayi ayon mela: Kwag-lyitaele, Kwag-  
 Onankok ayi Bassa ya bene bia babi. Belristen bene 9.737. Ndo  
 fe Si Nison nga man vghan nekog nene nbean etare.

A Nti Kwamba Belristen ya VOA bene avon abui a bisie  
 bi ndo, nban a Nison, nban a Bikoan, nban ayana Etolo ayi Almoen  
 nban ake a Bikoan bi Nison am ekoan Egba-oluga, Kamanda ya Ndon,  
 Kufub Nnen, ekoan Maria ayi ekoan Anna.

A Kwamba, bebolo ye man nene ya bia kad wa na bene  
 befada ya bia sie ayi bo Evodoula : Fada Younes Endougou,  
 Younes Kamanda, Roger Pirene, Sylvestre Enama Avono ana kui  
 ayi onyo ya bie tang ayi nye nye, asu abui esie ya abele  
 Fada Grégoire ENYEGUE.

..... 1 .....

Liste des Chefs de villages de la  
Communauté Chrétienne de  
- Voa - Okola -

- 1 Menounga Pierre : Voa I
- 2 Nkoa Sylvester : Voa II
- 3 Atangana Albert : Voa III
- 4 Mvaha Nkoa Joseph : Adjab
- 5 Eloundon Francois : Mekak
- 6 Ebodi' Paul : Ekobomvanyi'
- 7 Ekani René : Fegomimbang (Cherit)
- 8 Bevang Pascal : Okodassa
- 9 Ouana Raphaël : Nyemeyong
- 10 Eloundon Antoine : Okobotsiba



**Annexe 20: Reponse de Mgr Jean Zoa à la population de Mvoua suite à leur doliance.**

*U. U. U. Crodoula.*  
*A. U. U.*

LE 6 août 1983.

ARCHEVÊCHÉ DE YAOUNDÉ

R. P. 207 CAMEROUN  
N° 1191/83/56

A Messieurs OYE TSCOGO Joseph, Conseiller des Affaires Etrangères  
NDONGO NKOA Jean Nicolas, Commissaire divisionnaire  
et GROUPE de LOBO

A Messieurs MENDOUNGA Pierre  
NEGA Sylvestre  
et GROUPE de VOA, Chefs de villages.

Messieurs,

J'ai lu et étudié avec grand intérêt vos lettres et vos rapports sur les deux postes centraux de LOBO et de VOA. J'aurais souhaité répondre positivement à vos requêtes. Malheureusement, le nombre actuel de prêtres ne m'a pas permis de retenir pour cette fois-ci les deux postes comme Mission abritant un prêtre.

Je viens vous demander

- 1) d'avoir patience ;
- 2) de savoir que je souhaite moi aussi créer des Missions chez vous ;
- 3) de mettre en place ou de développer et d'améliorer les structures nécessaires pour une Mission viable ;
- 4) de promouvoir tout cela en lien étroit et en parfaite collaboration avec vos curés actuels, l'abbé Henri EVENG pour LOBO ; et l'abbé Grégoire ENYEGUE pour VOA.

Soyez assurés que je pense à vous et vous bénis de tout mon coeur.

*J. Zoa*  
Jean ZOA

Archevêque de Yaoundé

**REFERENCES**  
**BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES**

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES

### I- OUVRAGES

#### A- OUVRAGES GENERAUX

- Abwa, D., *Commissaires et hauts commissaires de la république française au Cameroun. Ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun*, Yaoundé, PUY et Pesse de l'UCAC, 1998.
- Bernard., *Pallietiers*, Belgique, Presse de l'Université libre de Belgique, 1927.
- Courade, G., *L'Afrique des idées reçues*, Paris, Belin, 2002.
- Crozier et Freiberg., *L'acteur et le réseau*, Paris, 2003.
- Daikolé, D., *Libre derrière les barreaux*, Paris, les éditions du Jaguar, 1993.
- Delthombe, T et al., *Cameroun une guerre cachée aux origines de la France-Afrique*, Paris, Odile Jacob, 2010.
- Eboussi, Boulaga. F., *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- ....., *Les conférences nationales en Afrique, une affaire à suivre*, Paris, Karthala, 1993.
- Ferry et Renaut, A., *Philosophie politique : Des droits de l'homme à l'idée républicaine*, Paris, PUF, Tome 3, 1985.
- Hibou., *la privatisation de l'Etat en Afrique*, Paris A. colin, 2000
- Hugon, PH., *l'Economie camerounaise*, Paris, Fayard, 1994.
- Hume., *Traité de la nature humaine*, Paris, Aubier Montaigne, 1983.
- Pomonti, J. CL., *L'Afrique trahie*, Paris, Hachette, 1979.
- Morange, J., *Droits de l'homme et libertés publiques*, 5<sup>e</sup> éd., Paris, PUF, 2000.
- Legrier,F., *Si tu veux la paix préserve la vie*, Paris, Etude Broché, 2018.
- Mongo, Beti., *Le pauvre Christ de Bomba*, Paris, Robert Laffont, 1956.
- ....., *Main Basse sur le Cameroun*, Paris, Maspero, 1972.
- Nicolet., *L'idée républicaine en France : essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard, 1982,
- Njoh Mouelle, E., *De la médiocrité à l'excellence*, Yaoundé, Clé, 1984
- Hugon, Ph., *L'Economie camerounaise*, Paris, Fayard, 1994.
- Poulat, E., *Liberté-Laïcité. La guerre des deux France et le principe de la modernité*, Cerf/Cujas, 1987.
- Sali., *Les Etats de la CEMAC et le conflit de Bakassi*, Cameroun, Université Européenne, 2012.



Delthombe, T.M.Darnergue, T et al., *La guerre du Cameroun, l'invention de la FrancAfrique 1948-1971*, Paris, Ed la Decouverte, 2016.

## B- OUVRAGES SPECIALISES

Agasso., *Un prophète pour l'Afrique, Daniel combini*, Paris Médias Plus, 1994.

Athanase d'Alexandrie., *Sur l'incarnation du verbe*, collection sources africaines, Paris, Cerf, 1979.

Aubert, J. M., *L'église et les droits de l'homme*, in P. Hout-Pleuroux, *Droits de l'homme défi pour la charité ?* Paris, SOS éd., 1983.

Aziz, Ph., *La Gestapo française*, Paris, Flammarion, 1964.

Balzac., *Le père goriot*, Paris, Gallimard, 1972.

Bandolo, H., *La flamme et la fumée*, Yaoundé, Sopecam 1985.

Barreau, J. C., *La Laïcité au cœur de la République*, Collectif, sous la direction de Jacques Myard, L'Harmattan, 2003.

Baum., *Democratiser l'Eglise catholique*, Canada, Les presses de l'Université de Montréal, 1990.

Bayart, J. F., *L'Etat en Afrique*, Paris, Fayard, 1989.

..., *Religion et modernité en Afrique noire : l'histoire des hommes du XVIe siècle à nos jours*, Paris, Droguet Arolant, 1983.

Bénot., *Pouvoirs, mythes et idéologies*, Paris, PUF, 1974.

Bernard., *Les mots de la Religion, chrétienne*, Belin, Paris, 1993.

Besmond, L., *Le rôle de la conscience pour l'Eglise*, Paris, Karthala, 2015.

Betene, P. et Messina, J.P., *L'Enseignement Catholique au Cours de la période missionnaire Française (1916-1990)*, Bologna 1992.

Bienwengsy Kweshi., *Discours théologique négro-africain, problème de fondement*, Paris, Présence Africaine, 1981.

Bouchard., *L'Eglise en Afrique noire*, Paris, La Palatine, 1958.

Bruley., *Histoire du catholicisme*, Paris, PUF, 2010.

Constant, J., *Dicours de charité prononcé à Saint-Philippe-du Roule en faveur des orphelins de la guerre*, Paris, LEN POD, 2017.

Cornaz., *L'Eglise et l'éducation, mille ans de tradition éducative*, Paris, L'Harmattan, 1995.

Courade., *Le désarroi camerounais*, Paris, Belin, 2001.

Cousturier., *Ces inconnus chez moi*, Paris, Fayard, 1930.

- Criaud, J., *Ils ont implanté l'Eglise catholique au Cameroun : les Pallotins (1890-1915)*, Yaoundé, Ed. St Paul, 1990.
- De Rosny., *Les yeux de ma chèvre : Sur les pas des maîtres de la nuit en pays douala (Cameroun)*, Cameroun, Place des éditeurs, 1981.
- Delthombe et al., *Kamerun, une guerre cachée aux origines de la francAfrique*, Paris, Odile-Jacob, 2010.
- Denison., *Les facteurs profonds de la productivité*, Washington, Brookings institution presse, 1964.
- Dika Akwa Nya Bonabela., *Les problèmes de l'anthropologie et de l'histoire africaine*, Yaoundé, CLE, 1982.
- Djame, Esquier, P et Onana., *Les écoles privées au Cameroun*, Paris, HPE- UNESCO, 2000.
- Djereke, J. C., *L'engagement politique du clergé catholique en Afrique*, Paris, Karthala, 2003.
- ....., *Rome et les Eglises d'Afrique, proposition pour aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Ducomte, J. M., *La Laïcité au cœur de la République*, Collectif, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Dumont., *Homo hierarchicus*, Paris, Gallimard, 1966.
- Dussercle., *Du kilimandjaro au Cameroun : Monseigneur Vogt (1870-1943)*, Paris, La colombe, 1954.
- Earle., *Christianity through the centuries: A history of the Christian church*, USA, Zondervan, 2009.
- Eboa, S., *La mission des évêques du Cameroun dans l'Eglise et dans la société*, Douala Collection livres religieux, 2014.
- Eboussi, Boulaga. F., *Christianisme sans fétiche*, Paris, Présence Africaine, 1981.
- Ela, J. M., *Le cri de l'homme africain. Questions aux chrétiens et aux Eglises d'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- ....., *Ma foi d'africain*, Paris, Karthala, 1985.
- ....., *Repenser la théologie africaine*, Paris, Khartala, 2003.
- Eteki Otabela, M., *Le totalitarisme des Etats africains : le cas du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- Eyinga, A., *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, Garnier, 1977.
- Garreau, L., *L'école, la religion et la politique de Condorcet à Ferry*, Paris, L' Harmattan, 2006.
- Gilson, E., *La philosophie de Bonaventure*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, vrin, 1953.
- Greffre., *Le Christianisme au risque de l'interprétation*, éd. Du Cerf, Paris, 1988.

- Grootaers, J., *De Vatican II à Jean Paul II. Le grand tournant de l'Eglise catholique*, Paris, Centurion, 1981.
- Hennet-vauchez, St., *La déclaration universelle des Droits de L'Homme*, Paris, Dalloz, 2018.
- Henri, J et al., *Les Eglises particulières dans l'Eglise universelle*, Paris, Aubier Montaigne, 1971.
- Joseph, R., *Le mouvement nationaliste au Cameroun : les origines sociales de L'UPC*, Paris, Karthala, 1986.
- Kaké, I. B. et Mbokolo, E., *Histoire générale de l'Afrique : des missionnaires aux explorateurs*, Paris, ABC, Vol.7, 1979
- Kanga., *Duel camerounais : Démocratie ou barbarie*, Paris, L'Harmattan, 1985.
- Kangue Ewané, F., *Le politique dans le système religieux Catholique romain en Afrique de 1815-1960*, Paris, Champion, 1976.
- Kasper., *L'Eglise catholique : son être, sa réalisation, sa mission*, Paris, Cerf, 2014.
- Kegné Pokam, E., *Les Eglises chrétiennes face à la montée du nationalisme camerounais*, Paris, L'Harmattan, 1987.
- Kegné Pokam., *Les Eglises chrétiennes face à la montée des nationalismes Camerounais*, Paris, Damnation, 1987.
- Keller, J., *Missions d'A.O.F : extrait du monde non chrétien, société des missions évangéliques*, Paris, Karthala, 1951.
- Ki-Zerbo, J., *Histoire de l'Afrique Noire, d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1978.
- Kimkupu, L.S ; Bissainthe, G et Hebga, M., *Les prêtres noirs s'interrogent*, Paris, Ed du Cerf, 1957.
- Kome et Ntalou, A., *Rapport de l'Eglise sur les conditions de détention dans les prisons du Cameroun en 2014*, Douala, Collection du Savoir, 2016.
- Koulagna, J., *Le Christianisme dans l'histoire de l'Afrique*, Yaoundé, Clé, 2007.
- Lanares, P., *Le mystère d'Israël*, Paris, Edition SDT, 1982.
- Laverdière, M., *12 voies vers la réalisation de soi*, Paris, Le dauphin blanc, 2017.
- Legrain, M., *L'Eglise catholique et le mariage en occident et en Afrique*, tome II, Paris, L'Harmattan, 2009.
- Libeart, J., *Les pères de l'Eglise, I-IV siècle*, Paris, Bibliothèque d'Histoire du christianisme, Desclee, 2000.
- Luke, J., *Among the gentiles: Greco-Romain religion and christianity*, Londres, Oxford, 2009.
- Massé., *Le plan ou l'anti-hasard*, Paris, NRF, 1965.

- Masseyeff, R. A. Cambon et Bergeret., *le Groupement d'Evodoula, Etude Alimentaire*, Paris, ORSTOM, 1958.
- Matip., *Afrique nous t'ignorons*, Paris, Ed. René Lacoste et Clé, 1956.
- Mbembé, A., *Afrique indocile, christianisme, pouvoir et Etat Post-colonial*, Paris Karthala, 1988.
- Mendo Ze, G., *Ecce homo, Ferdinand Oyono, Léopold, hommage à un classique africain*, Paris, Karthala, 2007.
- Merida., *Implantation d'Eglise et résolution des conflits*, Paris, TGC, 2020.
- Messina, J. P et Vaap Slageren, J., *Histoire du Christianisme au Cameroun : des origines à nos jours*, Yaoundé, CLE, 2005.
- Messina, J. P., *Des témoins camerounais de l'évangile*, Yaoundé, Presse de l'UCAC, 1998.
- ....., *Jean Zoa, Prêtre, archevêque de Yaoundé, figure charismatique et prophète de L'Eglise Catholique 1922-1998*, Yaoundé, PUCAC, 2000.
- ....., *L'Eglise Catholique face à l'indépendance du Cameroun sous administration française (1949-1960)*, Yaoundé, Clé, 2010.
- ....., *Evêques africains au concile Vatican II (1959-1965) : le cas du Cameroun*, Paris, Khartala, 2000.
- ....., *Histoire du christianisme au Cameroun : Des origines à nos jours*, Paris, Karthala, 2005.
- Mveng, E., *Histoire des Eglises chrétiennes au Cameroun, les origines*, Yaoundé, Saint-Paul 1990.
- ....., *L'Église catholique au Cameroun 100 ans d'évangélisation, album du centenaire 1890-1990*, Presse Grafice Dehoniane, 1990.
- Ndongmo., *A la quête d'une laïcité à l'africaine*, Yaoundé, Ed.Taf & Melson, 2010.
- Ngniman., *Cameroun : la démocratie emballée*, Yaoundé, Ed Clé 1993.
- Ngoh, J., *Cameroun 1884-1985 : Cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990.
- Ngongo, L. P., *Histoires des forces religieuses au Cameroun. De la première guerre mondiale à l'indépendance (1916-1955)*, Paris, karthala, 1982.
- ....., *Histoires des institutions et des faits sociaux au Cameroun, tome I, 1884-1945*, Paris, Berger-Levrault, 1987.
- Onomo Etaba, R. B., *L'Histoire de l'Eglise au Cameroun de Grégoire XVI à Jean Paul II de 1831 à 1991*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Ossama, O., *L'Eglise au Cameroun, schéma historique 1890-1990*, Yaoundé (SI), 1991.
- Oyono, F., *Une vie de Boy*, Yaoundé, Pocket, 1956.

- Perraud, R. P., *L'Eglise catholique en Afrique occidentale et Equatoriale*, La Paquelais, Imprimerie Vanden-Brugge, 1986.
- Philombé, R., *Ma chérie*, Yaoundé, Ed. Abbia, 1966.
- Pingeaud, F., *Au Cameroun de Paul Biya, les terrains du siècle*, Paris, Karthala, 2011.
- Pirrenne, R., *50 ans pour réunir les hommes dans la fraternité du royaume du christ*, Centro Théophile Verbist, 2005.
- Poulat, E., *catholicisme, démocratie et socialisme*, Tournai, Casterman, 1977.
- Rops., *Jésus en son temps*, Paris, Gallimard, 1967.
- Rousseau, J. J., *Du contrat social ou principes du Droit politique*, Amsterdam, 1762.
- S. S. J. Paul II., *Exhortation post synodale, ecclésiastie in Africa*, Paris, Edition du Cerf, 1995.
- SNJP., *Manuel d'éducation à la citoyenneté*, Rome, Misereor, 2008.
- Saint Augustin., *La cité des Dieux*, Paris, Librairies Garniers frères, Volume 2, 1975.
- ....., *Œuvres polémiques : la cite de Dieu*, Paris, bar-le-duc, 1869.
- Serges, J., *Les conditions du progrès humain*, CEPAS, Kinshasa, 1996.
- Tapareilli., *Saggio teoretico di diritto naturale appoggiato sul fatto*, volume 5, Palermo, Pierre Tequi, 1840.
- Thabut, M. N., *Le concile Vatican II 1962-1965*, Paris, Artege, 2012.
- Vedrini., *L'Eglise Catholique et sa situation dans le monde*, Paris, Fayard, 2013.
- Veyne, P. M., *Quand notre monde est devenu chrétien (312-394)*, Albin, Paris, 2007.
- Villey, M., *Le droit et les droits de l'homme*, Paris, PUF, 1983.
- Vincent, F., *Tradition et transition : entretien avec les femmes Beti du Cameroun*, Paris, Berger, 1978.
- Vincent, J. F., *Tradition et transition : entretien avec les femmes Beti du Cameroun*, Paris, Berger, 1978.
- Zoa, J., Abbé, *Un nationalisme chrétien au Cameroun*, 2<sup>e</sup> Edition, Yaoundé, Le Flambeau, 2008.
- Zola, E., *Germinal*, Paris, Hachette, 1978

### C- OUVRAGES SE RAPPORTANT A LA METHODOLOGIE

- Augé, C., *Dictionnaire Larousse illustré, nouveau dictionnaire encyclopédique*, 2010.
- Behar, G., " Le constructivisme de l'historien. Retour sur un texte de Brigitte Gaiïti ", *Le Mouvement Social* n° 229, 2009/4.
- Collection d'auteurs., *Grand Larousse Encyclopédique*, tome 8, librairie Larousse, 1963.

Département d'Histoire de l'UYI., *Guide méthodologique pour la rédaction des thèses, mémoires, ouvrages et articles*, Yaoundé, CEPER S.A, 2006.

Laurent., *Histoire de l'individualisme*, Paris, « Que sais-je ? », PUF, 1993.

Lemarchand et Nikitin. M., "La méthode en histoire et l'histoire comme méthode", Laboratoire d'Economie d'Orléans, Université de Nantes, Lagon, Université d'Orléans, CNRS-LEO, 25 Jun 2014.

Marchasson, Y., *Les Papes du XX<sup>e</sup> siècle*, bibliothèque d'histoire du christianisme n°26, Paris, Desclée, 1990.

Mbome, F. X., *Méthodes et techniques de rédaction en sciences sociales*, Yaoundé, PUCAC, 2000.

Perroux, F., *Lexique d'économie*, Ed. Dalloz, Paris, 1999.

Thuiller, G et Tulard, J., *La méthode en histoire*, PUF, Que sais-je ?, 1995.

## II- DICTIONNAIRES

Collinge., *Historical dictionary of catholicism*, scarcrow, Saracen Press, 2012.

Dictionnaire encyclopédique., *Petit Larousse illustré*, Paris, Editions librairie Larousse, 1976.

*Dictionnaire universel*, EDICEF, Vanves cedex, 1998.

Voltaire., *Dictionnaire philosophique*, Paris, Flammarion, 1964.

WWW.La toupie.org, *Le dictionnaire de politique : Droit de l'homme*, consulté le 10 mars 2017.

## III- ARTICLES DE REVUES, JOURNAUX

### A-Articles des revues

Bayard, F et al., "Régime de parti unique et systèmes d'inégalité et de domination au Cameroun : esquisse", Paris, Cahiers d'Etudes Africaine, vol. 18, no 69-70, 1978.

Bayart, J. F., "La fonction politique des Eglises au Cameroun", *Revue française de science politique*, 23<sup>e</sup>année, n°3, 1973.

Blanc., "Le rôle des Eglises pour le maintien ou le rétablissement de la paix dans la société internationale contemporaine", *Politique étrangère*, n°5-6 - 1966 - 31<sup>e</sup>année.

Belibi, J. F., "Mgr Jean Mbarga installé à la cathédrale de l'archidiocèse de Yaoundé", consulté le 7 janvier 2016.

C.D.H.F.E.P.S et C.N.S.J.P., *Les droits de l'homme : leur réalisation, une mission de chrétien*, Fribourg, éd. Universitaire de Fribourg, 1989.

Cahier I.S.E.A., *Niveaux de développement et politique et croissance*, n° 11 avril 2012.

Congrégation pour la doctrine de la foi., *Le catéchisme de l'Eglise Catholique*, Paris, éditions Bayard /Mame, 7 Décembre 1992.

Lado., "Le rôle public de l'Eglise catholique en Afrique", *Dans Études* 2012/9 (Tome 417).

Lantier, J. E., "Cameroun: autopsie d'un Etat naufragé- Le Cameroun, malade de sa justice", <http://www.germinalnewspaper.com>, consulté le 08/04/2018, 16:50.

Louvel, F., "Naissance du vocabulaire chrétien", *les pères apostoliques, texte intégral*, Paris, Cerf, 2006.

Minogue., "Historique de la notion des droits de l'homme", in Walter Laqueur et Barry Rubin., *Anthologie des droits de l'homme*, New York, N.A.L, 1989.

Moreau, F., "Du cœur gravé au cœur mystique", in F. Chatelet, *Les idéologies*, Paris, Marabout, Tome 2, 1968.

Moutombi., "Christianisme, éducation, création littéraire et vision du monde chez quelques romanciers camerounais des décennies cinquante et soixante", *Études littéraires africaines*, 2013.

Muller., " Des structures de péché aux structures de solidarité" : intervention du délégué du saint Siège à la rencontre de Porto-Novo, en Aout 1989, *DC* n<sup>o</sup> 193 du 5, Novembre 1989.

Onomo Etaba, R. B., *Maximum Illud*, De Benoît XV, et l'œuvre missionnaire au Cameroun(1890-1935) : entre anticipations, applications et contradictions, Paris, Présence Africaine, 2005.

Sindjoun, L., " Le Président de la République au Cameroun, (1982-1996). Les acteurs et leur rôle dans le jeu politique", 1996, *la collection Travaux et Documents animée par Patrick Quantin sur le site <http://www.cean.u-bordeaux.fr/pubcean/td50.pdf>*, consulté en mars 2016.

## **B-Articles de journaux et journaux**

### **1- Articles de journaux**

Abui Mama., "La main sur la conscience", in *Cameroon Tribune* n<sup>o</sup> 4612 du 1<sup>er</sup> et 2 avril 1990.

Anonyme., " L'Afrique tout entière traverse une crise généralisée ", in *La Documentation catholique*, n<sup>o</sup> 2073 du 6 juin 1993, pp. 531-532. Alger du 8 au 12 mars 1993, est signée par Christian, cardinal Tumi, archevêque de Douala, président du SCEAM.

Anonyme., *L'enseignement social des évêques du Cameroun 1955-2005. Lettres pastorales et messages, communiqués et déclarations : approche analytique*, CENC, 2005.

Badjang Ba Nken., "Le chef de l'État reçoit l'envoyé spécial du Pape Jean Paul II ", in *Cameroon Tribune* n<sup>o</sup> 5025 du 8 et 9 décembre 1991.

Bayet., "Le petit manuel de la charte des nations unies", San francisco, mars 2019.

D. Djeukam Tchameni., "Le président montre qu'il entend aller dans la voie de la démocratie", in *Cameroon Tribune* n° 4701 du 17 août 1990.

Ekwe., "Dossier sur l'indépendance du Cameroun", *Mutation* numéro spécial, 2001.

*La vie de Mgr Bonneau*, in *L'effort Camerounais*, Yaoundé, 1960.

Le discours de politique générale du Président de la République et président du parti, au premier congrès ordinaire du RDPC le 28 juin 1990, in *Cameroon Tribune* n° 4669 du 29 juin 1990.

Ndzinga Amougou., " Où est passée l'éthique ", in *Cameroon Tribune* n° 5077 du 23 et 24 février 1992.

Ngoupout., "Mgr Owono Minboe : le dernier voyage", *Cameroon Tribune*, n°5468 du 5 juin 2016.

Obama, D., "Archidiocèse de Yaoundé : Mgr Jean Mbarga reçoit le Pallium", *Nouvelle Expression.info.org* 13 juillet 2015, consulté le 8 novembre 2018.

Owona Nguini, E. M., " Cameroun: autopsie d'un Etat naufragé- Le conservatisme politique du Renouveau: Entre instinct, intérêt, censure et expression", [http://germinalnewspaper.com/index.php?option=com\\_content&](http://germinalnewspaper.com/index.php?option=com_content&).

Owona, J., "Les gens ne doivent pas se servir de l'Université comme un bouclier", in *Cameroon Tribune* n° 4771 du 23 novembre 1990.

Tchoungui, P., Un français libre parmi, tiré dans <http://www.journalducameroun.com>. Consulté le 10 août 2020.

J. Zoa., J., "Evitons de devenir une Eglise du silence" ; *Ensembles*, n°86 du 20 décembre 1981.

" Appel de certaines personnalités indépendantes et des églises du Wouri face aux échéances électorales, " in *Le Messager* n° 250 du 20 février 1992.

" Le chef de l'État à ses compatriotes". "La démocratie ne doit pas engendrer la haine et les déchirements", in *Cameroon Tribune* n° 4795 du 2 janvier 1991.

" Pose de la première pierre de l'Institut catholique ", in *Cameroon Tribune* n° .4555 du 10 janvier 1990.

" Si l'argent volé par les agents de l'État nous était donné, nous ferions tourner nos écoles ", in *Le Messager*, n° 223 du 11 avril 1991,;

"Je vous ai compris", in *Cameroon Tribune* n° 4618 du 10 avril 1990.

"L'évêque camerounais, n'est plus", *Evêque actualité des évêchés francophones*, n°2.

"La démocratie par la base ", in *Cameroon Tribune* n° 4758 du 6 novembre 1990.

"La réaction de Mgr André Wouking ", in *Cameroon Tribune* n° 4936 du 26 juillet 1991.



"Message de fin d'année" du Président Paul Biya, *in Cameroon Tribune* n° 4549 du 1<sup>er</sup> et 2 janvier 1990.

## 2- Journaux

*Cameroon Tribune* , n° 4650, 4 juin, 1990.

*Cameroon Tribune*, n° 4900 du 17 janvier, 1990.

*Cameroon Tribune*, n° 4995 du 18 octobre 1991.

*Cameroon Tribune*, n° 5277 du 9 décembre 1992,

*Jeune Afrique, Hors-Série* 1996.

*Jeune Afrique*, n° 11978 du 24 juillet 2013.

*L'Effort Camerounais*, n°1, octobre 1955.

*L'Effort Camerounais*, n°86, du 21 septembre 1958.

*Le Messenger*, n° 190, du 6 juillet, 1990.

*Le Messenger* , n° 223 du 11 avril 1991.

## IV-THESES ET MEMOIRES

### A-Thèses

Beyama Beyama, A., "L'Eglise catholique chez les beti du Cameroun et la problématique de l'inculturation, 1901-2005 ", Thèse de Doctorat en histoire, Université de Yaoundé I, 2011.

Ekassi Nyebile., "La réception du concile Vatican II au Cameroun par Mgr Jean Zoa et la Conférence Episcopale Nationale : 1956-1998", Thèse de Doctorat, Université de Yaoundé I, 2009.

Fotso, F., " Polygamie et religion chrétienne chez les Bamiléké de l'ouest Cameroun" Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle de droit canonique, Strasbourg, 1978.

Kange Ewané, F., "la politique dans le système religieux catholique romain en Afrique de 1915 à 1960" Thèse de Doctorat d'Histoire, Strasbourg, 1974

Kentia., Un enseignement social de l'église pour l'Afrique : de la communication socio-politique des évêques du Cameroun, de 1988 à 1998, à la nécessité d'une approche contextuelle et d'une démarche praxéologique, Thèse de doctorat en théologie, Université Saint-Paul, Ottawa, Canada, 2015.

Mpake Nyeke., "La dynamique du christianisme dans le littoral entre 1845 et 1990 : Essai d'analyse historique", Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Yaoundé, 2009.

Sagué., " L'évangile à la rencontre des chefferies (1917-1964)", Thèse de Doctorat en Histoire, Paris, Université Jean Moulin, 1995.

## **2-Memoires**

Ekani, S. Th., "Paul Etoga, Mgr et l'Eglise Catholique au Cameroun, 1911-1998", Mémoire de Maitrise, Université de Yaoundé I, 2007.

Habit Dieu ne Dort, B., "La carrière et l'œuvre de Mgr René Graffin au Cameroun (1931-1961)", Mémoire de Maitrise, UYI, 1998.

Mpake Nyeke, P., "Mgr Thomas Mongo", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2004.

Mungala, J., "Le rôle de l'Eglise dans le processus de démocratisation en République Démocratique du Congo", Mémoire de DEA en Droits de la Personne et de la Démocratie, Université d'Abomey-Calavi-Bénin, 2009.

Ndongmo Nanfack, M., "l'Église catholique et le processus démocratique au Cameroun : une analyse de la participation politique des archidiocèses de Douala et de Yaoundé" Mémoire de Master II en Sociologie politique, Université de Douala, 2011 -2012.

Ngongang Kapgue, E. N., " La Sixa à l'ouest du Cameroun sous administration française : 1922-1960", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2003-2004.

Ntolo, J. V., " Le rôle d'Amnesty International dans la promotion et la protection des droits et des libertés au Cameroun de 1988 à 2008 ", Mémoire de Master en Histoire, UYI, 2008-2009.

Segnou, E., "Le nationalisme camerounais dans les programmes et manuels d'histoire : réalités et enjeux", Mémoire de Master en Sociologie politique, Université de Douala, 2009.

Wouassi Ladjinou, R., "Les nouvelles Eglises Catholiques au Cameroun. Le cas de l'Eglise Catholique Gallicane (1985-2010) ", Mémoire de D.I.P.E.S. II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2012.

Zambo, R. C., " Le pays Eton du Sud-Cameroun Traditions et Mutations XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles", Mémoire de Maitrise en Histoire, UY I, 2004-2005.

## **V-DOCUMENTS PONTIFICAUX**

### **A-Discours ou allocutions**

Allocution de Pie XII à l'occasion de la fête de Noël 1944.

Extrait du discours d'au revoir à l'aéroport international Nsimalen, Benoît XVI, 2009.

Extrait du discours des évêques réunis au sein de la CENC en 1993.

S. S. Jean Paul II., discours à l'ONU, le 2 octobre 1979, Paris, Centurium, 1979.

S. S. Paul VI., Discours à Kampala, D.C 1969.

S.S. Pie XII., discours au curie de Rome, *acta apostolicae, cae cedis*, XXXVIII, édition, Vatican.

### **B-Encycliques et exhortations apostoliques**

S. S. Benoit XV., *Letrre apostolique Maximum Illud*, Vatican, 1919.

S. S. J. Paul II., *Encyclique ecclésia in africa*, Presse du Saint Siège, 1995.

S. S. J. Paul II., *L'Eglise en Afrique et sa mission Evangélisante vers l'an 2000*. Exhortation Apostolique Ecclésia in Africa, Paris. Ed. Tequi, 2000.

S. S. Jean Paul II., *Centésimus Annus, lettre Encyclique sur le Travail humain*, Yaoundé, Don Bosco, 2004.

S. S. Jean XIII., *Pacem in Terris*, Vatican, Ed Blanches de Peutery, 1963.

S. S. le Pape Pie XI., *Encyclique Rerum Ecclésia*, Vatican, Ed Don Bosco, 1926.

S. S. Léon XIII., *Encyclique Rerum novarum*, Vatican, Ed Don Bosco, 1891.

S. S. Paul VI., *Esprit, revue Catholique*, Vatican, Ed Don Bosco, 1976.

S. S. Paul VI., *Encyclique Popularum Progressio*, Vatican, Ed Don Bosco, 1967.

S. S. Pie XI., *Quadragesimo anno*, Vatican, Ed Blanches de Peutery, 1931.

S. S. Pie XI, *Divini Redemptoris*, Vatican, 1937.

S. S. Pie XII, *Encyclique Evangelii Praecones*, vatican, 1951.

S.S. Benoit XVI, *Africae Munus : Exhortation apostolique post-synodale*, Vatican, Don Bosco, 2011.

### **VI-ARCHIVES**

ACDO, P.A. Jacques, Action d'amélioration de L'Habitat, scierie artisanale en zone de foret, Mva'a, 1970.

Archive du Vatican., "le Vatican ouvre ses archives sur Pie XII, Pape durant la Seconde guerre mondiale, consulté le 2 mars 2020.

Archives personnelles de l'Abbé Ekassi Joseph, ancien Curé de la paroisse de Mva'a par Okola." les 75 ans de la mission de Mva'a".

ANY., Le processus électoral au Cameroun en 1956.

AMCE., Journal de la mission Catholique de Novembre 1957.

AMCE., Journal du foyer st Martin d'Evodoula, 2001.

AMCE., Journal de la Mission catholique d'Evodoula, 1956-1959.

Anonyme ., *L'enseignement social des évêques*.

Anonyme ., Arrêté en 1970 sous le régime Ahidjo, accusé de complicité avec les maquisards (nationalistes), puis condamné, emprisonné et exilé.

- Anonyme ., Cette lettre était Parue dans *Le Messager* N° 209 du 27 décembre 1990.
- Anonyme ., ACENC réunie du 24 au 27 novembre 1988 portée sur le problème scolaire.
- Anonyme ., Vocation et mission des laïcs dans notre Eglise et dans notre pays, mai 1986.
- ABC des Nations Unies*, Paris, Fayard, 2002.
- ACENC., Archidiocèse de Yaoundé, rapport quinquennal, 1972-1978, rappel historique.
- ACENC., Réaction des évêques au Cameroun face à la situation socio-politique du Pays, appel du 13 avril 1991.
- ADB., Province ecclésiastique de Yaoundé, Diocèse de Bafia, rapport quinquennal, données historiques 1987-1992.
- ACENC., Lettre pastorale des évêques du Cameroun sur l'enseignement catholique, juin 1988.
- ACENC., Archives de la mission catholique d'Evodoula, registre de la paroisse, 1959.
- ACENC., Commission "Justice, Développement et Paix", de Yaoundé, rapport des activités de l'année 1970.

## VII- COMMUNIQUES

- Communiqué de la présidence de la Conférence des évêques du Cameroun (2 octobre 1997), archives du CDO.
- Communiqué des conférences épiscopales de la RDC et celle des élections présidentielles de 2012.
- Communiqué du 22<sup>e</sup> séminaire des évêques, Archives du CDO.
- Communiqué final du XVIII<sup>e</sup> séminaire des évêques du Cameroun, du 10 au 16 janvier 1994.
- Communiqué final, 13<sup>e</sup> séminaire des évêques du Cameroun, du 09 au 15 janvier 1988.
- Communiqué final, Assemblée plénière des évêques du Cameroun, du 03 au 08 avril 1989.
- Communiqué sur la convocation des élections de 1992, Archives du MINAT.
- Conférence épiscopale de 1998 après le décès de Mgr Jean Zoa.
- Constitution du Cameroun*, Yaoundé, MINAT, 2000.
- Correspondance confidentielle, lettre du président du CENC aux évêques de la province ecclésiastique du centre et du Cameroun, archives du CDO.

## VIII- LA BIBLE

- La Bible*, Louis Second, Paris, 1977.
- La sainte bible*, Rome, ABU, 2007.

## IX- LES CORRESPONDANCES

Lettre pastorale de la conférence épiscopale du Cameroun sur la crise économique dont souffre le pays, Yaoundé UCAC, Bibliothèque de Yaoundé, AMA, 1990.

Lettre pastorale de mai 2011 sur les élections au Cameroun in archive CDO.

Lettre pastorale des évêques du Cameroun aux chrétiens et à tous les hommes de bonne volonté sur le tribalisme 1992.

Pie XII., Radio message de Noël 1942, *La Documentation catholique*, n° 971, col 917, 1946.

Pie XII., Radio message de Noël 1944, n° 15, AAS XXXVII, 1945.

Paul VI., Homélie du 29 juin 1978, in *La documentation catholique*, Tome 75, 1978.

## SOURCES ORALES

Noms et prenoms	Âge	Statut Social	Lieu de L'Entretien	Date de l'entretien
Aba'a Patrick	45 ans	Fonctionnaire et Choriste	Sangmelima	23/07/2017
Abega Abega Georges	52 ans	Ancien militant du PAL	Tala	19/02/2018
Abega Ombga	52 ans	Enseignant de philosophie	Yaoundé	08/10/2016
Abeng Madeleine	62 ans	Chrétienne et membre du bureau Justice et Paix de Mbalmayo	Mbalmayo	12/07/2020
Abessola Obama	65 ans	Chef de quartier Nylon de Sangmelima	Sangmelima	24/07/2017
Abouem A Nyack	45 ans	Maitre de Cœur de Chorale Notre Dame de Bafia	Bafia	16/04/2019
Akamba Marcel	67 ans	Militant RDPC	Sangmelima	24/07/2017
Assako Pantaléon	55 ans	Prêtre et responsable à l'Evêché de Kribi	Kribi	12/06/2017
Avodo Simon Pierre	48 ans	Prêtre diocésain	Evodoula	28/10/2016
Bassise Claire	58 ans	Maman Catéchiste à la paroisse Notre Dame de Fatima	Ebolowa	11/06/2020
Bayemi Sosthène	Plus de 50 ans	Evêque du Diocèse d'Obala	Obala	17/07/2019
Bekolo	Plus de 50 ans	Vicaire général au diocèse d'Ebolowa	Ebolowa	9/07/2020
Bekolo Raoul	36 ans	Père formateur	Nzamengoué	06/06/2020

Belobo	45 ans environ	Vicaire général à la paroisse Notre Dame de Fatima et de Nko'ovos	Ebolowa	08/07/2020
Beyina Souga Fidelia	56 ans	Enseignante et directrice de l'école catholique d'Evodoula	Evodoula	26/09/2016
Biloa Essomba	56 ans	Responsable du groupe de Prière à la paroisse d'Oyom-abang	Yaoundé	10/08/2016
Biloa Laurencia	76 ans	Ancienne Pensionnaire de la Sixa à Evodoula	Minwoho-Centre	25/07/2016
Bilobé Marcous	72 ans	Planteur et ancien militant Upeciste	Nkolpoblo	8/01/2019
Dibouya Nicolas	48 ans	Père au Monastère Bénédictins du Mont Febé	Yaoundé-Mont Febé	6/05/2020
Effa Barthélemy	79 ans	Patriarce Mvog-Beti, premier maire de la Commune de Yaoundé VI	Elig-Effa. Yaoundé	28/09/2017
Efouba Rosalie micheline	48 ans	Religieuse et medecin	Evodoula	24/09/2016
Eloundou André	75 ans	Personnel communal Retraité	Minwoho	02/10/2018
Essomba Sylvestre	Plus de 45 ans	Vice-chancelier de la CDOY et Curé de la Paroisse de Nsam	Yaoundé	30/06/2020
Etoundi Nga Gaston	30 ans	Vicaire paroissial	Mbandjock	08/06/2020
Mama Jean Marie	Plus de 69 ans	Chef traditionnel, Sénateur	Nlong	11/06/2020
Mandeng Emile	45 ans	Pasteur EPC Biyem Assi	Yaoundé	6/02/2018
Marie José	73 ans	Responsable de l'Orphelinat sur les Pandémies	Ebolowa	11/07/2020
Mbazoa Antoinette	49 ans	Ménagère à l'Evêché de Mbalmayo	Mbalmayo	12/07/2020
MBian Narcice	40 ans environ	Ancien Chretien catholique désormais dans les nouvelles Eglises	Yaoundé	03/09/2016
Menye François	40 ans	Prêtre, principal du College St Paul de Mbalmayo	Mbalmayo	12/07/2020
Messanga Marcelin	86 ans	Chef catéchiste et ancien moniteur à la sixa	Minwoho-Sud	25 /09/2018
Messina Jean Paul	Plus de 50 ans	Enseignant à l'UCAC et spécialiste de l'Histoire des Religions	Yaoundé	06/07/2020

Mfeg Nkolo Antoine	80 ans	Fonctionnaire retraité et notable à la chefferie de Nkolzibi	Nkolzibi par Okala	27/09/2018
Modo Zoalong Justin	58 ans	Technicien en Bâtiment (secrétaire paroissial de la Mission Catholique d'Evodoula)	Evodoula	26/09/2016
Molo Marie	80 ans	Cultivatrice (ancienne pensionnaire de la sixa)	Minwoho	02/10/2018
Moussa Wélemé	50 ans	Ancien de l'Eglise	Mbandjock	17/06/2015
Mvondo Jules	64 ans	Président du Conseil Paroissial de la Mission catholique Marie Reine	Minwoho	18/12/2016
Ndzesse Anne	55 ans	Religieuse et chef de l'Hopital de la visitation	Evodoula	25/10/2016
Ngo Makon Anne	80 ans	Ancienne présidente de l'UDEFEK	Eseka	19/12/2017
Ngoung Ngoung Roger Desagong	70 ans	Ancien Cathéchiste	Eséka-SOCAPALM à Ndjassock	18/12/2017
Nsoé Pascal	42 ans	Curé de la paroisse d'Ekié	Yaoundé	03/06/2020
Ombiono Siméon	64 ans	Responsable du service de justice et paix	Bafia	08/06/2019
Ombwa atangana	60 ans	Chef de bloc	A Snam-Yaoundé	12 /11/2017
Ombwa Thomas	51 ans	Prêtre, Responsable à l'Evêché de Sangmelima	Sangmelima	23/07/2017
Omoben A Essaki Marie Noel	55 ans	Membre de l'Ekoan Maria	Bafia	16/04/2019
Onana André	72 ans	Commerçant et planteur	Nkolzibi	27/09/2018
Onana Eugène	50 ans	Chef du 3 <sup>e</sup> degré à la chefferie d'Efoulan	Efoulan-Yaoundé	12/01/2017
Onana Nomo Henri	43 ans	Chef Chauffeur de l'Evêque depuis 2005	Obala	17/07/2019
Onana Roger	Plus de 40 ans	Enseignant à l'EMCE	Evodoula	24/09/2016
Onkabiong Catherine	68 ans	Ancienne Maman Catéchiste	Bafia	15/04/2019
Onomo Mvogo René	59 ans	Commerçant et ancien S.G de la commune d'Evodoula Centre	Evodoula	24/09/2016
Onomo Victor	83 ans	Enseignant retraité et agent pastoral	Village Pobo	24/09/2016

Otou Ekani	75 ans	Ancien Délégué départemental MINEDUB de la Lekié	Mbankomo	26/06/2020
Père Serges	Plus de 50 ans	Père, Responsable au Collège Monti	Mfou	07/06/2020
Razary Marie Cyprienne	36 ans	Religieuse et infirmière	Evodoula	24/09/2016
Roger Pirenne	Plus de 75 ans	Evêque de Bertoua	Yaoundé	15 /04/2019
Togolo Mengang Jean	50 ans	Prêtre	Kribi	12/06/2017
Tsala Ngono Dieudonné	58 ans	Chef traditionnel de 3 <sup>e</sup> degré	Nkolzibi	27/09/2018



**INDEX**

## A-Notions

- ACAT**, v, 124, 125, 128, 132, 218, 253, 258
- Afrique, v, vii, viii, ix, 1, 6, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 35, 36, 39, 40, 46, 48, 52, 54, 58, 59, 63, 64, 65, 66, 69, 70, 73, 74, 79, 80, 82, 84, 88, 89, 90, 92, 93, 96, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 105, 109, 111, 112, 113, 114, 121, 122, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 133, 136, 137, 139, 140, 158, 169, 172, 178, 189, 192, 195, 196, 209, 210, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 230, 231, 233, 235, 237, 240, 245, 247, 248, 249, 250, 260, 264, 268, 275, 278, 282, 285, 299, 307, 313, 315, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 400, 401, 402, 404, 417, 420
- archevêque*, 8, 26, 61, 75, 78, 87, 101, 103, 104, 109, 110, 114, 121, 123, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 136, 137, 173, 182, 183, 199, 228, 281, 395, 401
- Bible, 11, 13, 16, 17, 54, 156, 157, 158, 167, 201, 205, 236, 237, 242, 406
- Cameroun, v, vi, vii, viii, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 403
- catholicisme, 2, 4, 8, 9, 11, 14, 15, 27, 29, 30, 42, 46, 51, 104, 109, 200, 211, 278, 310, 312, 392, 393
- CENC, iii, iv, v, 35, 67, 68, 70, 76, 83, 85, 86, 90, 93, 111, 121, 125, 126, 129, 143, 179, 199, 229, 245, 246, 247, 250, 252, 257, 258, 259, 261, 272, 273, 274, 275, 308, 331, 349, 362, 401, 404, 406, 420, 421
- christianisme, 239, 242
- concile*, 4, 8, 12, 20, 21, 22, 26, 29, 30, 48, 106, 160, 162, 177, 205, 206, 214, 311, 395, 396, 402
- concile Vatican II, 8, 12, 21, 26, 29, 30, 106, 177, 205, 206, 311, 395, 396, 402
- conférence épiscopale, 95, 97, 98, 99, 100, 121, 199, 228, 314, 407
- conférences, 65, 66, 67, 92, 99, 101, 102, 111, 112, 113, 114, 178, 214, 217, 220, 226, 228, 229, 249, 250, 256, 265, 283, 391, 406, 418
- contexte politique, 44, 53, 55, 61, 67, 187, 197, 200, 314, 315, 417, 419
- coopération, 77, 161, 206, 225, 306
- crise économique, 5, 6, 69, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 82, 91, 93, 95, 97, 98, 99, 119, 125, 133, 135, 138, 192, 194, 224, 243, 245, 250, 289, 312, 315, 316, 317, 407, 417, 420
- croyances, 3, 29, 196, 237
- démocratie, 64, 65, 66, 67, 68, 74, 75, 76, 77, 79, 80, 82, 85, 86, 88, 89, 92, 93, 95, 97, 103, 113, 116, 122, 124, 125, 130, 131, 135, 140, 161, 185, 187, 188, 189, 190, 193, 194, 195, 196, 197, 205, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 228, 239, 246, 247, 249, 250, 251, 253, 255, 256, 257, 259, 260, 261, 262, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 391, 393, 397, 400, 401, 419, 420, 421
- developpement, 44, 45, 282, 354
- Dieu, 12, 13, 16, 19, 21, 24, 41, 42, 44, 47, 55, 57, 59, 62, 64, 68, 96, 112, 125, 130, 132, 141, 142, 148, 149, 156, 157, 158, 159, 162, 165, 166, 167, 172, 177, 180, 181, 200, 201, 202, 204, 205, 206, 207, 225, 226, 252, 268, 270, 274, 278, 279, 280, 281, 292, 295, 298, 300, 397, 403, 404, 419
- diocèse, ix, 6, 11, 13, 17, 26, 30, 32, 77, 93, 95, 97, 102, 104, 105, 107, 108, 109, 110, 120, 122, 129, 147, 165, 206, 211, 221, 245, 250, 276, 280, 281, 308, 407
- doctrine, 14, 16, 21, 38, 40, 41, 42, 47, 48, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 60, 76, 91, 92, 102, 141, 142, 144, 147, 160, 162, 176, 186, 191, 209, 222, 226, 227, 266, 267, 268, 269, 272, 276, 299, 301, 307, 310, 311, 312, 313, 315, 316, 317, 318, 399
- doctrine sociale, 38, 41, 42, 47, 48, 51, 53, 54, 55, 57, 60, 91, 92, 102, 141, 144, 147, 191, 222, 226, 227, 267, 272, 276, 307, 310, 311, 312, 313, 315, 316, 317, 318
- droit de l'homme, 159, 260, 316
- Ecclesia in Africa*, 129, 221, 247, 248
- Effort Camerounais, 36, 61, 154, 180, 181, 211, 212, 402
- Eglise, vi, ix, xi, 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 20, 21, 23, 25, 26, 27, 28,

- 30, 31, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 59, 61, 62, 64, 65, 66, 80, 81, 91, 92, 93, 95, 97, 102, 103, 104, 105, 106, 109, 114, 117, 118, 119, 129, 142, 144, 145, 146, 147, 148, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 166, 167, 168, 169, 171, 172, 173, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 190, 191, 194, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 224, 236, 237, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 276, 279, 281, 282, 284, 292, 299, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 401, 402, 403, 404, 405, 409, 417, 418, 419, 420, 421
- Eglise catholique, 1, 2, 8, 11, 12, 13, 20, 25, 26, 28, 30, 42, 44, 45, 46, 48, 51, 52, 64, 95, 102, 118, 145, 154, 155, 156, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 171, 175, 179, 180, 186, 199, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 220, 224, 263, 267, 272, 305, 308, 309, 310, 311, 313, 315, 316, 317, 318, 392, 393, 395, 396, 397, 402
- Ela, 23, 24, 25, 73, 93, 210, 239, 240, 269, 285, 395
- élection, 59, 60, 69, 173, 198, 199, 255, 258, 277, 420
- encyclique, 2, 12, 26, 31, 39, 40, 41, 47, 52, 54, 56, 143, 161, 162, 164, 176, 208, 209, 210, 214, 216, 314, 404
- enseignement, 2, 6, 21, 24, 41, 47, 48, 55, 57, 63, 64, 65, 67, 69, 70, 73, 80, 81, 82, 83, 84, 88, 93, 95, 96, 97, 98, 101, 111, 114, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 124, 126, 128, 136, 137, 138, 142, 144, 162, 176, 177, 179, 186, 216, 219, 230, 236, 238, 243, 257, 284, 286, 289, 303, 304, 314, 315, 316, 350, 353, 392, 401, 402, 405, 406, 418
- Episcopale, v, 27, 29, 35, 257, 259, 305, 402
- Episcopat, 11, 128
- esprit, iv, 13, 16, 17, 21, 29, 34, 40, 42, 47, 54, 59, 85, 91, 96, 111, 115, 123, 128, 159, 164, 178, 179, 189, 195, 210, 227, 261, 305, 417
- évangélisation, xi, 1, 3, 8, 9, 13, 19, 20, 22, 24, 25, 26, 40, 42, 44, 45, 46, 47, 49, 51, 52, 71, 76, 88, 90, 105, 112, 120, 121, 127, 128, 167, 200, 205, 210, 219, 220, 234, 236, 237, 240, 241, 242, 244, 245, 249, 256, 274, 289, 298, 308, 310, 312, 314, 317, 318, 393, 397
- Evangile, vii, 45, 168, 178, 217, 219
- Evêque, 36, 108, 147, 172, 400, 409
- gouvernement, 14, 47, 60, 61, 65, 66, 70, 71, 74, 75, 79, 80, 81, 85, 86, 87, 88, 93, 101, 112, 115, 116, 122, 123, 124, 128, 130, 132, 134, 154, 161, 164, 171, 172, 173, 181, 208, 209, 217, 240, 259, 260, 277, 280, 284, 293, 311, 313
- Histoire*, 238, 239, 241, 243
- holistique, xi, 1, 3, 7, 15, 16, 19, 31, 32, 213, 275, 286, 312, 317
- indépendance, 31, 55, 56, 58, 59, 60, 61, 113, 149, 152, 159, 168, 170, 171, 174, 178, 179, 181, 189, 190, 203, 210, 211, 227, 243, 246, 269, 317, 395, 396, 401
- Justice et Paix, v, 140, 141, 182, 183, 185, 221, 227, 247, 249, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 263, 265, 274, 275, 408, 420, 421
- Le Messager*, 5, 36, 63, 78, 79, 82, 83, 89, 115, 137, 199, 400, 402, 405
- Mgr, iv, vii, ix, 6, 8, 17, 19, 21, 23, 26, 27, 28, 29, 32, 36, 41, 45, 49, 51, 52, 54, 55, 56, 60, 61, 62, 69, 75, 76, 78, 79, 83, 85, 86, 87, 93, 99, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 119, 122, 127, 129, 132, 137, 138, 139, 144, 154, 165, 169, 172, 173, 178, 180, 182, 183, 184, 191, 199, 205, 212, 215, 220, 224, 225, 228, 237, 252, 257, 259, 261, 263, 268, 272, 273, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 287, 290, 291, 295, 297, 301, 310, 311, 354, 381, 382, 387, 389, 399, 400, 401, 402, 403, 406, 409
- missionnaire, 1, 8, 13, 21, 22, 24, 25, 26, 30, 33, 38, 43, 45, 46, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 58, 102, 107, 119, 138, 219, 231,

- 232, 233, 234, 236, 240, 241, 242, 244, 248, 285, 293, 306, 309, 315, 392, 417
- missionnaires, ix, 3, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 35, 41, 42, 43, 45, 46, 48, 49, 51, 52, 56, 58, 59, 91, 210, 218, 235, 236, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 247, 269, 275, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 305, 306, 307, 308, 313, 315, 394
- missions, 19, 23, 24, 25, 46, 47, 48, 51, 59, 97, 147, 148, 169, 172, 204, 213, 220, 230, 238, 239, 240, 242, 244, 275, 285, 289, 292, 293, 295, 299, 310, 317, 394
- œuvre, xi, 13, 14, 17, 19, 21, 22, 23, 24, 27, 29, 38, 42, 44, 45, 46, 48, 51, 52, 68, 73, 91, 100, 105, 106, 108, 131, 142, 160, 163, 166, 173, 177, 179, 180, 182, 184, 186, 200, 219, 220, 230, 232, 235, 236, 242, 243, 244, 245, 264, 275, 278, 281, 283, 287, 289, 291, 293, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 306, 309, 310, 311, 315, 317, 403, 417, 421
- ONG**, vii, 13, 245, 265, 318
- opposition, 6, 7, 36, 45, 64, 66, 75, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 100, 115, 116, 123, 127, 130, 131, 133, 134, 136, 139, 144, 158, 159, 191, 198, 199, 207, 221, 252, 268, 420
- Pallotins, 9, 27, 28, 42, 45, 51, 296, 297, 298, 300, 392
- pasteurs, 4, 26, 65, 109, 113, 114, 115, 138, 139, 140, 223, 227, 237, 239, 310, 311
- politique, xi, 3, 4, 5, 6, 14, 15, 17, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 27, 28, 29, 31, 32, 34, 35, 36, 38, 39, 40, 42, 48, 52, 54, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 70, 71, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 96, 99, 101, 102, 103, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 119, 122, 123, 124, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 143, 144, 147, 148, 150, 152, 153, 154, 161, 164, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 180, 181, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 200, 201, 202, 203, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 212, 219, 221, 222, 223, 224, 225, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 234, 238, 239, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 255, 256, 257, 259, 262, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 276, 308, 309, 310, 311, 312, 314, 315, 316, 317, 318, 325, 391, 392, 393, 394, 396, 399, 401, 402, 403, 406, 417, 418, 419, 420, 421
- populations, 239, 240, 241
- prélats, 7, 15, 22, 39, 55, 58, 59, 102, 106, 109, 148, 263, 307, 312, 314, 315, 316, 317
- RDPC, viii, 7, 64, 68, 69, 75, 76, 79, 83, 100, 115, 123, 130, 131, 192, 193, 198, 200, 401, 408
- religieuse, 237, 240, 241
- religion, 14, 18, 19, 22, 23, 27, 29, 37, 57, 60, 66, 154, 159, 172, 181, 195, 201, 202, 203, 204, 205, 208, 214, 231, 233, 234, 235, 238, 239, 247, 268, 297, 303, 304, 395, 396, 402
- Rome, 11, 12, 14, 19, 21, 27, 44, 45, 54, 56, 58, 66, 111, 112, 158, 162, 182, 214, 246, 248, 256, 279, 291, 394, 397, 404, 406
- SDF, 7, 64, 76, 100, 122, 131, 198
- sociales, xi, 2, 5, 14, 15, 16, 24, 33, 34, 35, 38, 39, 47, 49, 54, 57, 63, 65, 67, 80, 81, 82, 87, 90, 97, 98, 99, 100, 101, 113, 133, 135, 136, 140, 141, 142, 148, 154, 170, 178, 190, 191, 202, 210, 213, 220, 221, 223, 227, 237, 238, 239, 242, 249, 253, 256, 267, 273, 291, 293, 306, 308, 310, 311, 315, 318, 397, 398, 417, 418
- société, 1, 2, 12, 15, 16, 17, 40, 41, 47, 54, 57, 63, 73, 81, 99, 100, 112, 115, 126, 142, 147, 148, 149, 150, 152, 157, 159, 163, 169, 178, 182, 187, 195, 196, 202, 206, 212, 214, 215, 217, 222, 225, 226, 227, 232, 233, 236, 238, 241, 246, 249, 253, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 267, 270, 272, 274, 275, 296, 297, 300, 304, 307, 392, 394, 399
- théologie, 16, 23, 24, 25, 48, 56, 132, 140, 149, 156, 165, 166, 210, 266, 267, 268, 269, 395, 402
- théologiens, 21, 24, 42, 54, 65, 101, 114, 157, 207, 210, 215, 267, 268
- universalité, 14, 22, 24, 55, 141, 152, 316

UPC, viii, 54, 55, 56, 58, 59, 60, 61, 170,  
171, 179, 189, 191, 198, 211, 212, 232,  
269, 397

Vatican, iv, xi, xii, 1, 4, 8, 11, 12, 14, 19,  
21, 26, 27, 29, 30, 47, 55, 66, 106, 140,  
145, 156, 160, 162, 163, 164, 165, 175,

176, 177, 178, 182, 205, 206, 209, 210,  
211, 212, 214, 215, 216, 217, 221, 246,  
247, 248, 256, 261, 263, 264, 267, 271,  
282, 310, 311, 317, 318, 356, 395, 396,  
402, 404, 405

## **B-AUTEURS**

Ela Jean Marc, 23, 24, 25, 73, 93, 210,  
239, 240, 269, 285, 395

Mveng Engelbert , 9, 20, 46, 54, 70, 128,  
189, 304, 393

Ngongo Louis Paul, 8, 23, 45, 53, 179,  
189, 211, 238, 239, 285, 396

Onomo Etaba Roger Bernard , 27, 41, 48,  
51, 54, 55, 56, 160, 397

Zoa Jean, ix, 3, 5, 6, 17, 21, 26, 27, 29, 32,  
38, 42, 61, 62, 75, 76, 78, 83, 86, 87, 93,  
102, 103, 105, 109, 110, 127, 128, 132,  
137, 138, 139, 154, 169, 173, 178, 181,  
182, 183, 184, 205, 221, 224, 279, 280,  
281, 282, 291, 295, 297, 310, 311, 312,  
381, 382, 387, 389, 395, 401, 402, 406

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>ii</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>iii</b>
<b>LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	<b>iv</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>vii</b>
<b>RESUME</b> .....	<b>ix</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>x</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>1</b>
I- PRESENTATION DU SUJET .....	1
II- RAISONS DU CHOIX .....	2
III- INTERET DU SUJET.....	4
IV- DELIMITATION TEMPORELLE ET SPATIALE.....	7
1-Borne temporelle.....	7
2- Situation spatiale.....	8
V-CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE .....	11
1-Cadre conceptuel.....	11
2- Cadre théorique.....	19
VI- REVUE DE LA LITTERATURE .....	20
VII- LES OBJECTIFS DU TRAVAIL .....	32
VIII- PROBLEMATIQUE.....	34
IX- HYPOTHESES DE LA RECHERCHE .....	35
X- METHODOLOGIE.....	37
XI- DIFFICULTES RENCONTREES.....	39
<b>CHAPITRE I : LA SITUATION DE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE EN 1955</b> .....	<b>42</b>
I- LE POIDS DE L'HERITAGE DE <i>RERUM NOVARUM</i> ET LA DOCTRINE SOCIALE AU CAMEROUN .....	42
A-LA RELEVÉ MISSIONNAIRE AU CAMEROUN.....	45
1-L'opération douloureuse de sauvetage de l'Eglise catholique au Cameroun : l'action des catéchistes.....	46
2-La continuité de l'œuvre missionnaire au Cameroun .....	49
3-L'esprit de Léon XIII et la continuité de Jean Paul II.....	51
4-Genèse de l'engagement socio-politique des évêques du Cameroun .....	61

II- OBJECTIFS ET RÔLES SOCIO-POLITIQUES DES EVEQUES .....	68
1- L' intervention des évêques dans un contexte de mutations sociales.....	68
2- Le contexte politique camerounais et les inquiétudes sociales à la fin des années 80 .....	70
III- INSTALLATION PROGRESSIVE DU RADICALISME AU CAMEROUN.....	75
1- Les causes de la crise économique .....	75
2- Limites et faiblesses de l'épiscopat du Cameroun.....	77
IV- INSTRUMENTALISATION DE L'EGLISE PAR LE POLITIQUE.....	82
1- Le décret du 10 Août 1990 et les problèmes des droits de l'homme et libertés.....	82
2- Méfiance de l'Etat vis-à-vis des revendications sociales .....	85
3- Les évêques camerounais et les médiations. ....	88
<b>CHAPITRE II : MUTATIONS SOCIOPOLITIQUES, STATU QUO SOCIAL ET LE REGARD DE L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE DU CAMEROUN .....</b>	<b>95</b>
I- CONTEXTE HISTORIQUE AVANT LES EVENEMENTS DE LA TRIPARTITE.....	96
1- Les éléments de base .....	98
2- Justice sociale .....	101
3- Etat des lieux et évolution numérique des diocèses dans la province ecclésiastique de Yaoundé .....	103
4- Evolution numérique des diocèses de la province ecclésiastique de Yaoundé et quelques précurseurs .....	105
5- L'idée de l'instauration des conférences nationales souveraines .....	114
II- LES MOTIFS DE LA RENCONTRE TRIPARTITE.....	117
1- Le souci d'organiser les élections (municipales, législatives et présidentielles).....	118
2- L'établissement des rapports conflictuels entre les pouvoirs publics et l'enseignement confessionnel.....	120
3- L'éducation : un espoir dans cette contrée pour la formation des hommes.....	121
i-La formation intellectuelle et culturelle.....	121
ii-La Formation humaine et sociale.....	122
iii-Problèmes du système éducatif privé catholique au Cameroun dans le diocèse d'Obala : l'école Marie Reine de l'univers d'Evodoula .....	123
III- LE REVIREMENT DE L'ETAT ET L'INSTAURATION DE L'AUTORITARISME	126
1- Le revirement de l'Etat.....	126
2- Les promesses fallacieuses de l'état et le rêve du peuple.....	129
IV- 1996 A 2008 : DU RETOUR AU DIRRIGISME POLIQUE A L'ENGAGEMENT DES EVÊQUES SUR LA SCENE POLITIQUE. ....	132

1- L'établissement d'un climat de découragement .....	132
2- L'action des évêques envers les opprimés.....	135
3-La substance des éléments de la communication socio-politique des évêques .....	139
4- Les thèmes sur la justice et la paix sociales dans la communication socio-politique des évêques du Cameroun de 1980 à 2008.....	144
<b>CHAPITRE III : LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE ET LA PROBLEMATIQUE DES DROITS DE L'HOMME.....</b>	<b>148</b>
I-REGARD PANORAMIQUE SUR LA NOTION DES DROITS DE L'HOMME .....	148
1- Généalogie des droits de l'homme .....	149
i-L'Eglise face à l'approche conceptuelle évolutive des droits de l'homme .....	149
ii-La proclamation des droits de l'homme : un combat long et dynamique.....	153
2- La typologie des droits de l'homme .....	156
i-La première famille des droits l'homme.....	156
ii-Les autres familles des droits de l'homme .....	157
II-LA NAISSANCE DES DROITS DE L'HOMME DANS LA PERSPECTIVE DE L'EGLISE CATHOLIQUE .....	158
1- L'Eglise et les droits de l'homme : le rejet après l'enfantement.....	159
i-L'apport de l'Eglise catholique à l'émergence des droits de l'homme .....	159
i-Les droits de l'homme : un sujet tabou pour l'église ?.....	161
2- Le dialogue de l'Eglise catholique avec la conception moderne des droits de l'homme..	163
i- Le Pape Jean XXIII et la question des droits de l'homme.....	163
ii-L'apport pontifical postconciliaire .....	165
III- L'ENGAGEMENT DE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME AU CAMEROUN : UNE INITIATIVE AUX MOTIVATIONS DIVERSES .....	168
1- Les motivations doctrinales .....	168
i-La théorie de l'image .....	168
ii-Le concept de l'incarnation et de la rédemption.....	169
2- La situation des droits de l'homme au Cameroun entre 1948-1985.....	171
i-La situation des droits de l'homme au Cameroun pendant la période tutélaire.....	171
ii-La situation des droits de l'homme au Cameroun sous le régime Ahidjo .....	174
IV- LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE: UN ACTEUR PRIVILEGIE DE LA PROMOTION HUMAINE AU CAMEROUN .....	178
1- Le dynamisme hiérarchique : les implications pontifico-épiscopales .....	178



i-Les actes pontificaux .....	178
ii-Les initiatives épiscopales .....	180
2- Organes et institutions catholiques de promotion humaine au Cameroun .....	183
i-La presse catholique : un organe de promotion humaine .....	183
ii-La commission diocésaine justice et Paix de la province ecclésiastique de Yaoundé : institution catholique pionnière de la défense des droits de l'homme .....	185
<b>CHAPITRE IV : L'INTERVENTION DE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE DANS LE CHAMP DEMOCRATIQUE ET POLITIQUE AU CAMEROUN.</b> .....	<b>190</b>
I-ETAT DES LIEUX DE L'EVOLUTION DE LA DEMOCRATIE AU CAMEROUN.....	191
1-Quelques éléments du processus démocratique au Cameroun .....	191
2-Les revendications à caractère indépendantistes.....	192
3-Le monolithisme sous le régime politique d'Ahmadou Ahidjo .....	193
II-LES FACTEURS CONTEXTUELS DU PROCESSUS DE DEMOCRATISATION DU CAMEROUN.....	195
1- Le contexte socioéconomique : la prégnance de la précarité économique.....	195
2- Le contexte culturel : déficit d'ancrage culturel de la démocratie .....	196
3- Le contexte politique : déséquilibre du poids des acteurs .....	198
4-Le contexte religieux et la problématique de la revanche de Dieu .....	203
III-LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE ET SA POSTURE FACE AU PROCESSUS DE DEMOCRATISATION.....	204
1- Généralités du concept de laïcité .....	204
2-L'Eglise et la démocratie dans le monde : de l'opposition à la démocratie aux luttes pour la démocratie .....	212
<b>CHAPITRE V : LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE ET SON ROLE POUR LE MAINTIEN OU LE RETABLISSEMENT DE LA PAIX DANS LA SOCIÉTÉ</b> .....	<b>216</b>
I-EVOLUTION DOCTRINALE DE L'EGLISE SUR LES QUESTIONS SOCIO-POLITIQUESDANS LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE. ....	216
1- Les premières motivations.....	217
2- Les prises de position doctrinales et l'étude de la situation actuelle .....	219
II-APPROCHE SOCIOLOGIQUE ET CONTEXTUELLE DE L'ACTION DE L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE DANS LE DEVELOPPEMENT HOLISTIQUE.....	222
1- Eléments de contexte .....	223
2- La mission fondamentale de l'Eglise catholique : Annoncer, éduquer et dénoncer.....	224

1-Le postulat sociologique à l'épreuve de la laïcité à l'africaine.....	226
2-Le postulat ecclésiologique : unité du corps, diversité des tâches .....	229
<b>IV-L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE, TEMOIN ET ACTEUR DU DEVELOPPEMENT DANS LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE YAOUNDE .....</b>	<b>232</b>
1- La formation de la première élite intellectuelle camerounaise.....	233
2- Les répercussions des œuvres sociales initiées par la mission catholique .....	241
i-L'impact socio-économique et politique .....	241
<i>ii-Les objectifs des œuvres éducatives et l'évangélisation.....</i>	<i>243</i>
iii- Les moyens de lutte contre les maladies tropicales.....	246
<b>CHAPITRE VI : UNE PARTICIPATION MITIGEE DE L'INSTITUTION CATHOLIQUE DANS LE PROCESSUS DEMOCRATIQUE ET DU DEVELOPPEMENT AU CAMEROUN.....</b>	<b>248</b>
<b>I-L'ACTION INSTITUTIONNELLE DE L'EGLISE AUX INTERPELLATIONS DE LA CENC DANS LE DOMAINE POLITIQUE.....</b>	<b>249</b>
1- Jean Paul II et Benoit XVI : De l'appel à la réflexion sur la vie politique à l'invitation à la démocratisation .....	249
2- Le Conseil Pontifical Justice et Paix et la promotion de la démocratie .....	252
3-Lettre pastorale des évêques sur la crise économique 1990 et contre le tribalisme en 1996 .....	253
<b>II- LES ORGANISATIONS CATHOLIQUES ET LA VEILLE CITOYENNE AU CAMEROUN.....</b>	<b>259</b>
1- " Justice et Paix" dans le Processus démocratique au Cameroun et son rôle dans l'observation des élections .....	259
2-La proposition d'un code électoral par "Justice et Paix" et la lutte contre la corruption en période électorale .....	261
3-Justice et Paix :De la défense des droits de l'homme à la contibution dans l'éducation à la citoyenneté .....	263
4-Les médias catholiques : acteurs de la conscience démocratique au Cameroun et la position des ONG catholiques.....	266
<b>III-JEU ET ENJEUX DE LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE DES STRUCTURES CATHOLIQUES DANS LE PROCESSUS DEMOCRATIQUE AU CAMEROUN.....</b>	<b>268</b>
1-Le souci de sauvegarde de l'héritage culturel de l'Eglise.....	268
2-Le défaut de démocratie dans l'Eglise : un obstacle à l'action de l'Eglise pour la démocratisation et la sauvegarde des rapports de l'institution avec le pouvoir politique. ....	271

3-La CENC et l'Etat camerounais : Une collaboration harmonieuse dans le processus démocratique camerounais.....	273
IV-LA PASTORALE DE L'EGLISE CATHOLIQUE ET SON APPORT DANS UNE ZONE ECCLESIALE : LE CAS DE LA ZONE PASTORALE D'EVODOULA .....	276
1- Les difficultés dans sa quête d'amélioration des conditions des populations et la première pierre de la Mission à Evodoula et dans l'accompagnement de l'œuvre Missionnaire.....	277
2-L'Ecole : milieu d'épanouissement et de formation des ouailles.....	284
i-L'œuvre d'assistance .....	293
ii- L'activité religieuse .....	297
iii-L'activité socioculturelle .....	298
4-Les objectifs de la création du sixa : Evodoula un centre de formation des jeunes pour la préparation au mariage .....	299
i-Le sixa, des internats pour fiancées chrétiennes .....	304
ii-A la découverte de la monogamie chrétienne.....	305
iii-L'apport de l'Eglise catholique dans la sensibilisation de la lutte contre la dégradation de l'environnement à Evodoula .....	307
CONCLUSION GENERALE .....	311
ANNEXES .....	321
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES .....	393
INDEX .....	410
TABLE DES MATIERES .....	411